This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 511135

Digitized by Google

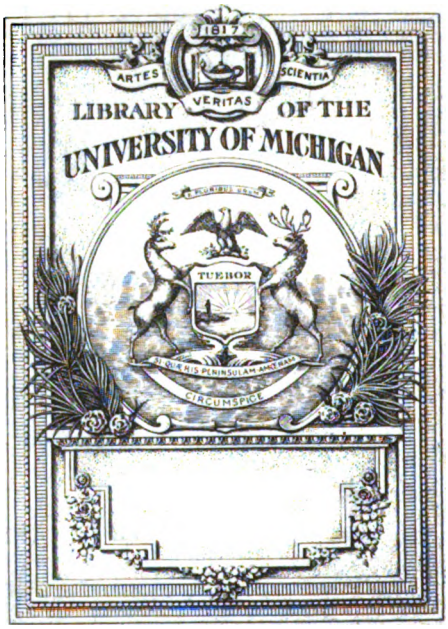

Digitized by Google

J
10
.A6

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORTS

DU

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES

INSPECTEURS DE PRISONS, D'ASILES

ET D'ASSURANCES

POUR

L'ANNÉE 1885

QUÉBEC

1886.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

1886

VOL. II.

No. 5—Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour l'année 1884–85.

No. 5—Etat financier du Surintendant de l'Instruction Publique pour l'année finissant le 30 juin 1885.

No. 6—Troisième rapport de l'Inspecteur des Assurances pour l'année 1885.

No. 10—Seizième rapport des Inspecteurs de Prisons et Asiles pour l'année 1885.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1884-85

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.

QUEBEC
CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1886.

Digitized by Google

Digitized by Google

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

QUÉBEC, le 1 décembre 1885

A Son Honneur

LOUIS RODRIGUE MASSON,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour l'année scolaire 1884-85.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

JEAN BLANCHET,

Secrétaire-Provincial.

Digitized by Google

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'Honorable GÉDÉON OUIMET, Surintendant

————————, Secrétaire du Département

ELSON I. REXFORD, Secrétaire du Département

L. DEVISME, Premier commis expéditionnaire

P. DE CAZES, Bibliothécaire et commis de la correspondance française

F. X. COUILLARD, commis préposé à la statistique scolaire

J. H. RICHARDSON. Comptable

L. J. PRÉGEN, Archiviste

R. LAMONTAGNE, Assistant-comptable

L. LEFEBVRE, Commis de la comptabilité

P. PRÉVOST, Commis

W. G. L. PAXMAN, Commis

A. DORÉ, Messager

D. BITTNER, Messager

JOS. BLOUIN, Messager.

Digitized by Google

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

L'Honorable GÉDÉON OUIMET, Surintendant, Président

Mgr. l'Archevêque de Québec

Mgr. l'Evêque de Trois-Rivières

Mgr. l'Evêque de Rimouski

Mgr. l'Evêque d'Ottawa

Mgr. l'Evêque de Sherbrooke

Mgr. l'Evêque de St-Hyacinthe

Mgr. l'Evêque de Montréal

Mgr. l'Evêque de Chicoutimi

Mgr. l'Evêque de Nicolet

Mgr. N. Z. Lorrain, Ev. de Cythère, Vicaire Apostolique de Pontiac.

Sir N. F. Belleau

L'Hon. P. J. O. Chauveau

L'Hon. Chs. B. de Boucherville, M. S.

L'Hon. Thos. Ryan, M. S.

L'Hon. Juge A. B. Routhier

L'Hon. Juge L. A. Jetté

Jos. G. Bossé, C. R., M. P.

P. S. Murphy, Ecr.

Dr. Chs. F. Painchaud

Dr. Louis Giard, Secrétaire-archiviste

Paul de Cazes, Ecr., Assistant-secrétaire.

Digitized by Google

COMITÉ PROTESTANT

Membres du Conseil :

L'Honorable GÉDÉON OUIMET, (*membre ex-officio*)

Le Très Rév. James Williams, D.D., Evêque de Québec, Président.

Le Rév. John Cook, D.D.

Sir William Dawson, C.M.G., LL.D.

L'Hon. James Ferrier

R. W. Heneker, Ecr., D.C.L.

Rév. Dr. Matthews, D.D.

L'honorable Dr. L. Ruggles Church, Q. C.

Le Vén. Archidiacre Lindsay, M.A.

George L. Masten, Ecr.

Membres associés :

L'Honorable W. W. Lynch, D.C.L., M.P.P.

Dr. A. Cameron, M.P.P.

E. J. Hemming, Ecr., D.C.L.

Le Rév. Chanoine Norman, D.C.L.

Le Rév. Dr. Cornish, LLD.

Le Rév. George Weir, LL.D., Secrétaire.

Digitized by Google

DÉPARTEMENT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 15 novembre 1885.

À

L'Honorable J. BLANCHET,
Secrétaire de la Province,

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans la province de Québec, pour l'année scolaire 1884-85.

APERÇU GÉNÉRAL.

Les rapports dans lesquels MM. les inspecteurs rendent compte de leurs travaux de l'année scolaire, les statistiques très détaillées sur le mouvement de l'éducation, et les autres documents qui les accompagnent, vous convaincront que l'état actuel de l'instruction dans la province est aussi satisfaisant que possible.

Digitized by Google

Le tableau comparatif qui suit prouve que depuis quelques années il se produit un mouvement progressif très accentué, tant dans le nombre des institutions scolaires que dans celui des élèves qui les fréquentent.

ÉTAT SCOLAIRE GÉNÉRAL.	1880–81	1881–82	1882–83	1883–84	1884–85
DIVISIONS SCOLAIRES.					
Municipalités	1010	1051	1071	1091	1101
Arrondissements	4403	4522	4601	4701	4768
INSTITUTIONS.					
Ecoles élémentaires	4156	4233	4404	4454	4492
Ecoles modèles	281	282	333	336	356
Académies	302	290	246	235	220
Collèges	36	35	31	31	39
Ecoles spéciales	19	20	18	17	18
Ecoles normales	3	3	3	3	3
Universités	3	3	3	3	3
Totaux	4800	4866	5038	5079	5131
ÉLÈVES.					
Elèves des Ecoles élémentaires	162968	167308	170858	177708	180063
" " modèles	21984	22267	26378	27153	29451
" des Académies	42983	39655	38278	38504	38361
" des Collèges	7253	7146	6879	6357	7109
" des Ecoles spéciales	1539	1351	1262	1761	1706
" " normales	386	323	330	278	284
" des Universités	1013	1075	1103	1171	1125
Totaux	238126	239125	245225	252932	258099

Digitized by Google

Cet autre exposé démontre, non moins clairement, qu'une marche ascendante relativement considérable s'est aussi manifestée dans le nombre des élèves qui étudient les principales matières du programme scolaire :

Matières.	1880–81	1881–82	1882–83	1883–84	1884–85	Différence en plus entre les années 1880–81 et 1884–85
Ecriture	158554	167866	173806	193793	230174	71620
Histoire	75496	82308	88723	92975	93667	18171
Géographie	71418	78515	84546	90746	96748	25330
Arithmétique	148911	157679	165465	179716	186295	37384
Tenue des livres	21295	25245	32970	43345	43376	22081
Agriculture	26070	28123	31251	37540	39203	13133
Dessin industriel	48711	60099	59834	65173	86751	38040

Enfin, l'état ci-dessous fait voir le montant que le Gouvernement applique aux fins de l'instruction publique dans la Province :

Exposé financier.	1880–81	1881–82	1882–83	1883–84	1884–85
	$	$	$	$	$
Education supérieure	78410	78410	78410	78410	78410
Ecoles communes	155000	155000	155000	160000	160000
Aide aux municipalités pauvres	4000	4000	6000	6000	6000
Ecoles normales	43500	42000	46000	42000	42000
Instituts des sourds-muets et des aveugles	12000	13200	13200	13200	13200
Livres de récompense	4500	4500	9500	4500	4500
Pensions des instituteurs	8000	8000	8000	8000	8000
Inspection des écoles	28625	28745	28745	29350	29350
Conseil de l'instruction publique	1500	1500	1500	1500	1500
Revenus des licences de mariage	5694	6000	6522	8188	8605
Journaux d'instruction publique	1000	1000	1000	900	900
Ecole polytechnique de Montréal	500	500	500	500	500
Totaux	342729	342855	354377	352548	352965

Digitized by Google

LES RAPPORTS DES INSPECTEURS.

La plupart des inspecteurs d'écoles s'accordent à dire qu'ils ont constaté, pendant ces dernières années, une amélioration très-sensible dans l'état des maisons d'école et du mobilier scolaire. Ils se plaisent à reconnaître que les écoles sont beaucoup mieux tenues et administrées, et attribuent ce changement avantageux, ainsi que l'augmentation relativement considérable du nombre des élèves qui les fréquentent et étudient les différentes branches du programme scolaire, aux avertissements que les renseignements précis fournis par les bulletins d'inspection m'ont permis d'adresser, à l'occasion, aux commissaires et syndics d'écoles.

Tous déplorent néanmoins l'intrusion dans la plupart des municipalités, d'institutrices non brevetées dont le nombre tend à augmenter encore ; résultat déplorable de la modicité des traitements offerts qui a eu pour effet aussi d'éloigner de l'enseignement les instituteurs laïques.

J'ai déjà proposé—et la plupart des inspecteurs semblent être de mon avis sur cette question—d'établir un traitement *minimum*, comme le seul moyen de réagir contre cet état de choses déplorable.

Mais, M. l'inspecteur Gay trouve, non sans raison, qu'il y aurait quelque difficulté à mettre ce projet à exécution, et ses objections acquièrent une certaine valeur, vu l'exiguité des subventions accordées aux municipalités sur le fonds des écoles communes.

Voici comment cet inspecteur termine les observations qu'il fait à l'encontre de cette suggestion :

"Quelle sera la pénalité infligée en cas de non exécution de la loi ? Assurément elle ne peut être autre que la confiscation de l'octroi législatif, lequel est de $10 à $15 par école. D'un autre côté, vu la modicité des traitements, l'augmentation proposée ne saurait être moindre de cinquante pour cent ; dans le cas que j'ai mentionné ($100.00 de traitement), elle serait de $50.00. Voilà donc les commissaires mis en demeure ou d'augmenter le traitement de leurs maîtresses de $50.00 ou de perdre un octroi de $15.00- Quel parti prendront-ils ? La réponse est facile à deviner- On peut donc voir par là que les moyens coercitifs ne sauraient être ni praticables ni utiles."

Une chose sur laquelle tous les inspecteurs semblent être d'accord, c'est l'avantage que les instituteurs et institutrices retireraient de cours ou conés pédagogiques régulièrement organisés.

Digitized by Google

A ce sujet, dès 1880, M. l'inspecteur Stenson s'exprimait ainsi dans son rapport, à l'occasion du congrès pédagogique que j'avais convoqué à Montréal pour l'automne de la même année :

" J'ose espérer que les bons résultats que produira ce congrès décideront le département de l'instruction publique à prendre les mesures nécessaires pour faire assembler chaque année le corps enseignant, et qu'il pourra faire des arrangements qui permettront à tous les instituteurs et institutrices d'assister à ces séances.

" S'il n'est pas possible de réunir tous les instituteurs de la province, alors faisons des associations de districts ou de comtés ; mais faisons en sorte que les jeunes instituteurs puissent être mis en communication avec ceux qui ont de l'expérience.

" Un point important à gagner dans ces réunions serait l'introduction d'un système uniforme d'enseignement dans toutes nos écoles communes. Le mieux de tout serait (si la chose est possible) de réunir tous les instituteurs et toutes les institutrices dans les écoles normales, pendant le temps des vacances, et là de les faire passer par un cours de pédagogie qui ne manquerait pas de produire de meilleurs fruits que toutes les conférences possibles."

En 1884, le révérend Elson I. Rexford, devenu secrétaire de mon département en 1882, inaugurait dans les cantons de l'Est des conférences pédagogiques où se rendirent le plus grand nombre des instituteurs et institutrices des environs, et qui, grâce à son esprit pratique et au zèle qu'il y mît, produisirent des résultats qui dépassèrent toute attente.

Le comité protestant du Conseil de l'instruction publique, ayant reconnu jusqu'à quel point ce mode de diffusion de la science pédagogique était efficace, recommanda que les cours de l'école normale McGill fussent abrégés d'un mois, pour permettre au principal et aux professeurs de cette institution d'aider le révérend M. Rexford dans l'œuvre éminemment éducative qu'il a entreprise.

Mais, comme j'avais l'honneur de vous l'exposer dans mon rapport de l'année dernière en mentionnant comme je le fais aujourd'hui les excellents effets de ces conférences pédagogiques—qui, pour les instituteurs et les institutrices catholiques pourraient être faites par les inspecteurs—il faudrait une certaine somme que j'évaluais à $2,000, pour en couvrir les frais indispensables.

Digitized by Google

M. l'inspecteur Bolton Magrath, dans son rapport de cette année, suggère un moyen très pratique d'obvier au manque complet de connaissances pédagogiques de beaucoup d'institutrices : il pourrait être utilement employé, je crois, comme complément des conférences pédagogiques.

" Nous devrions—dit-il—avoir, dans chaque municipalité qui compte au moins quatre écoles, un instituteur ou une institutrice portant un brevet d'école normale. Cet instituteur ou cette institutrice devrait s'engager à faire un cours pendant un certain nombre de samedis, au commencement de l'année scolaire, à ceux des instituteurs ou institutrices de sa municipalité ou du voisinage qui n'auraient pas eu l'avantage de suivre un cours normal ; et ces derniers devraient être tenus, par leur engagement, d'assister à cette classe du samedi et d'adopter dans leurs écoles la méthode qu'on leur aurait enseignée. Chaque municipalité devrait recevoir la légère subvention de $10.00 pour l'aider à indemniser de ce travail additionnel le professeur de pédagogie en question, et je suis persuadé que ce système produirait d'excellents résultats dans toutes les municipalités où on l'aurait adopté."

Dans son rapport de l'année dernière (1883-84) M. l'inspecteur Stenson agite ainsi la question des réunions d'inspecteurs :

" Un autre moyen puissant de favoriser l'enseignement populaire consisterait à faire réunir les inspecteurs d'écoles en convention spéciale, périodiquement, pour traiter les questions d'enseignement, de la comptabilité scolaire et de la mise en pratique des lois qui régissent les municipalités scolaires. Ce serait, je crois, le moyen le plus expéditif pour arriver à l'uniformité dans l'enseignement, et il y aurait une échange d'idées parmi nous qui ne pourrait manquer de produire de bons résultats. Nous sommes appelés inspecteurs d'école, mais nous sommes tout autant instituteurs qu'inspecteurs. En effet, combien de fois ne nous arrive-t-il pas d'être obligés de faire la classe aux élèves de nos écoles, pendant des heures entières, dans le but d'enseigner à l'instituteur le système à suivre pour réussir dans l'enseignement ? Les années se suivent et la même chose est toujours à recommencer, car les instituteurs et les institutrices changent très souvent. Un jeune homme ou une jeune fille, qui possède les connaissances nécessaires pour lui valoir un brevet, entre en fonctions comme instituteur pour la première fois ; c'est une position toute nouvelle et bien difficile pour ceux qui ne passent pas par l'école normale. Cette personne sait que son devoir est d'enseigner certaines matières aux élèves qui lui sont confiés ; elle possède ces matières, mais ce qu'elle ignore, c'est la manière de s'y prendre pour donner cet enseignement d'une manière efficace. L'inspecteur doit donc, de toute nécessité, lui donner sa première leçon. Il y a peut-être quelques mois que cette personne enseigne à tâtons, se donnant une peine infinie et ne réussissant que très médiocrement dans sa tâche. Quand elle aura suivi un cours pédagogique donné à une convention d'instituteurs, par des professeurs compétents, son utilité dans sa

Digitized by Google

sphère et les progrès qu'elle y accomplira doubleront; son goût pour l'enseignement lui rendra sa tâche facile, et un système régulier et pratique ajouté à la lucidité de ses explications contribuera puissamment à rendre l'école agréable à ses élèves."

J'espère que la suggestion de M. l'inspecteur Stenson fera son chemin. Car il est évident que ces congrès d'inspecteurs, comme les conférences d'instituteurs, sont appelés à produire les meilleurs résultats.

Subvention aux écoles communes.

Malgré la part assez large que le gouvernement fait à l'éducation, si l'on tient compte du chiffre de ses revenus, il serait à désirer néanmoins qu'il vînt d'une manière plus efficace encore en aide aux contribuables des municipalités si puissamment encouragés par les louables efforts que font, pour propager l'instruction, les membres du clergé des deux croyances religieuses et le zèle du corps enseignant, en augmentant le chiffre de l'allocation faite aux écoles élémentaires proportionnellement à l'accroissement de la population.

En 1875 l'allocation, qui était de $155,000, représentait un peu plus de 13 centins par tête de la population qui comptait alors 1,191.516 âmes, donnant une moyenne de $164.90 aux 940 municipalités existantes à cette époque.

En 1885 l'allocation, qui est de $160,000, ne donne que 11¼ centins par tête de la population qui, d'après le dernier recensement, est de 1,359,027 âmes, n'accordant plus qu'une moyenne de $145.33 à chacune des 1,101 municipalités qu'il y a aujourd'hui dans la Province; soit une différence moyenne en moins de $19.57 par municipalité ou de 1¼ centin par tête.

Maintenant, si l'on tient compte des déductions qui sont effectuées sur les $160,000 votées par la Législature, savoir :

5 pour cent pour les institutions des sourds-muets et des aveugles	$ 8,000
2 pour cent sur les traitements des instituteurs pour leurs fonds de pension	12,000
1 pour cent pour le fonds de pension	1.600
Donnant un total de	$21,600

Digitized by Google

c'est-à-dire un peu plus d'un centin et demi par tête, la subvention se trouve de fait encore réduite de 1½ centins par tête environ, ou de $19.62 en moyenne par municipalité.

En conséquence, l'allocation qui, en 1875, donnait 13 centins par tête n'est plus que 10½ centins environ en 1885, ce qui établit une différence moyenne en moins de $39.19 par municipalité.

L'aide que le gouvernement accorde à l'instruction élémentaire, utile à toute les municipalités scolaires, est indispensable à un certain nombre d'entre elles qui sont dans une pénurie telle que, même avec ce secours, elles ne peuvent convenablement satisfaire aux conditions que réclame le bon fonctionnement des coles, et en sont réduites à offrir des traitements si modiques qu'il leur est impossible de se procurer des instituteurs ou institutrices capables de b en diriger leurs écoles.

De plus, comme la retenue de la subvention est le seul moyen coercitif efficace qui puisse être employé contre les commissions scolaires qui n'observent pas les lois ou les règlements promulgués par les comités du Conseil de l'instruction publique, l'Etat ne tarderait pas à perdre tout contrôle sur les écoles, s'il ne leur offrait pas une compensation suffisante pour les obligations qu'il eur impose.

NSPECTION DES ÉCOLES.

Les deux comités du Conseil de l'instruction publique, convaincus de l'importance de l'inspection des écoles qu'ils considèrent comme la clef de voûte de notre système scolaire, se sont tout particulièrement appliqués, depuis quelques années, à rendre le travail des inspecteurs aussi efficace que possible

A la demande du comité catholique, j'ai préparé sur cette importante question le rapport suivant que je lui ai soumis, à sa session du mois de septembre dernier, rapport qui s'applique également à l'inspection de écoles catholiques et protestantes.

" Conformément aux instructions qui me sont données par la résolution du comité catholique du Conseil de l'instruction publique, à sa séance du 13 mai 1884, j'ai l'honneur de faire le rapport suivant :

Digitized by Google

" Depuis l'année 1880, époque à laquelle j'ai chargé un des employés de mon département de surveiller tout particulièrement les bulletins qui me sont adressés par MM. les inspecteurs, après chacune de leurs visites, une amélioration sensible s'est produite dans l'administration de nos écoles.

" Les renseignements fournis par ces bulletins me mettant à même de connaître, aussi approximativement que possible, l'état de chacune des municipalités scolaires de la province, je me suis appliqué à remédier aux défectuosités que j'y ai remarquées.

" Outre les nombreux avertissements que j'ai donnés aux membres des commissions dont les écoles n'étaient pas en règle avec les prescriptions des lois scolaires et des règlements du conseil, j'ai dû parfois, m'appuyant sur les pouvoirs que la loi me confère, suspendre le paiement de la subvention de quelques-unes des municipalités qui n'avaient pas tenu compte de mes avis.

" Je dois avouer qu'à très peu d'exceptions près, grâce au bon vouloir des commissaires et syndics d'écoles, bon vouloir que j'attribue en grande partie au zèle et au dévouement, à la cause de l'éducation, des curés de nos campagnes dont un grand nombre président les corporations scolaires, j'ai obtenu les resultats les plus satisfaisants.

" Le petit tableau qui suit montre le nombre des lettres que j'ai écrites aux commissaires et syndics d'écoles pendant les années 1881, 82; 83 et 84, soit à titre d'avertissements, soit pour leur signifier que le paiement de leur subvention serait suspendu tant qu'ils ne se seraient pas mis, en régle avec les dispositions de la loi.

Années.	Avertissement.	Supension de la subvention.	Tota .
1881.....	454	.....	454
1882.....	326	76	402
1883.....	385	42	427
1884.....	115	16	131

" Il est facile de se rendre compte des avantages de ce système par la diminution manifeste du nombre des lettres écrites en 1884, diminution qui se continuera encore et s'accentuera même cette année.

" A l'heure qu'il est, notre administration scolaire, sans avoir atteint le dernier degré de la perfection, donne des résultats assez encourageants pour permettre d'espérer que dans un avenir très rapproché la province de

Digitized by Google

Québec n'aura rien à envier, sous le rapport de la régie de ses écoles, à aucun autre pays du monde.

" Grâce aux changements qui m'ont été, à différentes reprises, suggérés par le comité catholique ou qui proviennent de ma propre expérience, ces bulletins d'inspection auxquels est due, suivant moi, la meilleure part des améliorations que j'ai constatées dans la direction de nos écoles—et en cela MM. les inspecteurs sont de mon avis—ont eux-mêmes subi depuis 1880 de nombreuses et importantes modifications.

" Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les deux formules ci-dessous :

BULLETINS D'INSPECTION

FORMULE DE 1880.

Municipalité de..... Comté de.....
Nom ou No. de l'école.....
Date de la visite.....
Nom, brevet et traitement du titulaire.....
Etat de la maison.....
Etat du mobilier.....
Grandeur du terrain.....
Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?.....
Cartes géographiques ?.....
Globe terrestre ?.....
Total des élèves inscrits.....
Le journal d'appel est-il bien tenu ?.....
Assistance moyenne d'après le registre.....
Combien d'élèves dans chaque cours ? 1er degré..... 2e degré.....
Modèle..... Académique.....
Combien d'élèves apprennent l'*Ecriture*..... la *Grammaire*..... le *Calcul*..... la *Tenue des livres*..... l'*Histoire*..... la *Géographie*..... l'*Agriculture*..... le *Dessin* ?.....
En quelle langue se donne l'enseignement ?.....
Le titulaire de l'école est-il compétent ?.....
Tenue générale de l'école.....
Y a-t-il progrès ?.....
Les comptes sont-ils bien tenus par le secrétaire-trésorier ?.....
Les comptes sont-ils tenus d'après la méthode officielle ?.....
Y a-t-il des arrérages ?.....

FORMULE DE 1885.

1. Municipalité de..... Comté de.....
No. de l'arrondissement..... Degré de l'école.....
L'école est-elle sous le contrôle des commissaires ou des syndics ?.....

Digitized by Google

4. Quel mode d'enseignemen y suit-on ? (1).....
5. Nom du titulaire..... Degré de son brevet..... Date de son brevet..... ..... Quel est le bureau d'examinateurs ou l'école normale qui le lui a délivré ? ..... Est-il compétent ?..... Depuis quand enseigne-t-il dans l'école ?..... ..... Quel est son traitement ?..... Son engagement est-il fait par écrit ?..... Pour combien de mois ?.....
6. Total des élèves inscrits..... Garçons ..... Filles..... Assistance moyenne..... .....
7. Nombre d'élèves du : 1er degré... 2e degré... Modèle... Académique...
8. Nombre d'élèves de : 1re année... 2e... 3e... 4e... 5e... Autres années...
9. Dans quelle langue se donne l'enseignement ?..... Nombre d'élèves étudiant les deux langues ?..... Garçons..... Filles.....
10. Nombre d'élèves étudiant les matières suivantes : (2)

Lecture :—Depuis l'A.B.C. jusqu'à la lecture courante..... Lisant couramment. .....
Ecriture :—Apprenant à écrire..... Ecrivant couramment.....
Grammaire :—Notions élémentaire..... Syntaxe.....
Mathématiques :—Calcul mental..... Numération..... Règles simples..... Règles composées..... Fractions..... Règles de commerce..... Algèbre..... Géométrie.....
Tenue des livres :—Notions élémentaires..... Partie simple..... Partie double .....
Histoire Sainte..... *Histoire du Canada*..... *Autres histoires*.....
Géographie..... *Eléments du dessin*..... *Dessin linéaire et industriel*.....
Agriculture..... *Leçons de choses*.....

11. Date de la visite..... ..... Durée de la visite.....
12. Quand a eu lieu le dernier examen public ?.....
13. La discipline de l'école est-elle bonne ?..... Y a-t-il progrès ?.....
14. Etat de la maison..... Etat du mobilier.....
15. A quelle distance la maison d'école est-elle du chemin ?.....
16. Quelle est la superficie du terrain où est construite la maison d'école ?... Y a-t-il des arbres sur ce terrain et combien ?.....
17. Les élèves sont-ils bien pourvus :—De livres..... ..... Des autres fournitures d'école ?.....
18. L'école est-elle pourvue :—De Cartes géographiques..... D'un globe..... D'un tableau noir..... D'une armoire..... D'une horloge.....?
19. Le journal d'appel est-il bien tenu ?..... Conserve-t-on les archives ?.....
20. Le secrétaire-trésorier tient-il bien les comptes ?..... Est.ce d'après la méthode officielle ?.....
21. Y a-t-il des arrérages ?..... Quel en est le chiffre ?.....

" Aujourd'hui, comme il est facile de s'en assurer, la précision des ques-

(1) Dire si l'enseignement est individuel, simultané ou mutuel.

(2) M. l'inspecteur devra mentionner, dans ses remarques, les matières non spécifiées ici qui sont enseignées dans l'école ; et quand certaines des exigences du programme scolaire ne sont pas remplies, en donner les raisons.

Digitized by Google

tions auxquelles messieurs les inspecteurs ont à répondre, tout en me donnant de plus grandes facilités de surveillance, me met en état de me former au premier coup d'œil une idée aussi exacte que possible du mouvement de l'éducation dans chaque municipalité.

" Quoique les fonctions des inspecteurs de nos écoles deviennent de jour en jour plus difficiles à remplir, par suite des charges nouvelles que je suis obligé de leur imposer en vue des perfectionnements que, sous l'inspiration du Conseil de l'Instruction Publique, je m'efforce d'apporter à notre système scolaire, ces messieurs, à quelques exceptions près, s'acquittent des devoirs de leur position avec beaucoup de zèle et d'intelligence.

" Afin de donner autant d'uniformité que possible à leurs opérations, je dois, en outre des circulaires collectives que je leur adresse de temps en temps, entretenir avec eux une correspondance des plus suivies, tant pour leur demander les renseignements dont je puis avoir besoin que pour appeler leur attention sur l'accomplissement de certaines de leurs obligations.

" Je me suis convaincu ainsi qu'il est matériellement presque impossible pour plusieurs d'entre eux d'accomplir rigoureusement et à la lettre quelques-uns des devoirs que les règlements leur imposent.

" Vu l'étendue de leur circonscription ou les difficultés de locomotion qui s'y trouvent, MM. les inspecteurs Gay, Bouchard, Tremblay, de Charlevoix, Tremblay, de Gaspé, Savard et Bégin entre autres, ne peuvent fructueusement faire deux visites à chacune de leurs écoles, comme la loi les y oblige.

" Il serait désirable que votre comité discutât les moyens à prendre pour parer à ce grave inconvénient.

" D'autre part, des inspecteurs dont les districts sont moins étendus, et où les communications sont plus faciles, et qui, à la rigueur, pourraient faire les deux visites obligatoires, s'objectent au règlement passé par votre comité, à sa séance du 13 mai 1884, fixant l'époque à laquelle doit commencer leur première visite ; ils disent que c'est précisément pendant les premières semaines qui suivent la rentrée des classes, que leur travail a le plus d'efficacité, en raison des avis qu'ils peuvent donner alors aux instituteurs,—à ceux surtout qui sont nouvellement arrivés dans la municipalité—concernant la conduite de leurs écoles pendant toute l'année scolaire. C'est là encore, un point qui, à mon avis, mérite de fixer votre attention.

" Voici les instructions que je donne aux inspecteurs d'écoles à leur entrée en charge :

Monsieur l'inspecteur,

" Vos attributions vous obligent à visiter avec soin les écoles comprisent dans votre district d'inspection, deux fois par an, à des époques convenables, et de manière à pouvoir constater, lors de votre seconde visite, les progrès qui ont été faits depuis la première et vous assurer si les instructions que ous avez données ont été bien suivies.

Digitized by Google

" Vous devrez avertir quelques jours d'avance les commissaires et syndics d'écoles de l'époque de votre visite aux écoles de leurs municipalités respectives, et vous les inviterez à vous accompagner pendant ces visites qui devront durer, au moins deux heures dans les écoles élémentaires et trois heures dans les écoles modèles. Vous ferez part ensuite, à ceux des commissaires ou syndics qui vous auront accompagné de vos observations sur la tenue de chacune de leurs écoles et vous consignerez sur un régistre placé à cet effet chez le secrétaire trésorier, les recommandations que vous pourrez avoir à faire relativement à l'administration des écoles de leurs municipalités.

" Il sera aussi de votre devoir de faire un examen minutieux du registre des délibérations des commissions scolaires et des livres des secrétaires trésoriers et de constater si leurs comptes ont été soumis et approuvés conformément à la loi.

" Vous exigerez, à moins de circonstances spéciales, que les maisons d'école soient la propriété des commissions scolaires. Vous tiendrez à ce que ces maisons d'école soient autant que possible en rapport avec les lois et règlements scolaires qui les concernent; que chacune d'elle soit convenablement pourvue de tables, de bancs avec dossier, d'un tableau noir, de cartes géographiques, d'une armoire pour les archives, d'une horloge, etc.; en un mot de tout ce qui est utile au bon fonctionnement d'une école.

" Vous vous informerez si les élèves sont suffisamment munis des livres et autres fournitures d'école nécessaires et vous insisterez auprès des instituteurs et institutrices pour que toutes les matières des différents programmes soient enseignées dans les écoles appartenant aux degrés auxquels ces programmes s'appliquent.

" Vous devrez enfin apporter tout le soin possible dans la préparation de vos rapports annuels, de vos grands tableaux statistiques et de vos bulletins d'inspection.

" Vous n'ignorez pas que les lois votées par la législature en 1876 et 1878 pourvoient à des réformes considérables dans l'organisation de notre système scolaire. C'est pour me conformer à l'esprit du chap. 22, de l'acte 40 Victoria, que j'ai adressé deux circulaires, l'une aux commissaires et syndics d'écoles le 10 mars 1877, et l'autre aux inspecteurs le 15 juin de la même année. Je vous les adresse l'une et l'autre et vous prie de les lire avec la plus grande attention. Vous y trouverez l'expression de l'esprit qui anime le Conseil de l'Instruction Publique, et le Surintendant dans la grande œuvre de l'éducation dont vous êtes appelé vous-même à être un des principaux collaborateurs.

" Du reste, je serai toujours disposé à vous donner tous les renseignements qui pourront vous être utiles dans l'exercice de vos fonctions.

" J'ai l'honneur d'être, etc.,

" GÉDÉON OUIMET, Surintendant,"

" Je ne crois pouvoir mieux terminer cet exposé qu'en vous soumettant l'état comparatif qui suit :

DISTRICTS D'INSPECTION.	Ecoles élémentaires.		Ecoles modèles.		Académies.		Colléges et Ecoles normales.	
	Nombre d'élèves.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre.	Elèves.
Districts des inspecteurs catholiques.....	3507	147401	308	25528	207	36012	31	6394
Districts des inspecteurs protestants	947	30307	28	1625	28	2492	3	241
Total.....	4454	177708	336	27153	235	38504	34	6635

Donnant un total de 5,059 écoles et autres institutions scolaires, et de 250,000 élèves.

Digitized by Google

Savoir :

Dans les districts des inspecteurs catholiques.....	Ecoles, etc...	4,053
	Elèves.....	215,335
Dans les districts des inspecteurs protestants	Ecoles, etc...	1,006
	Elèves.....	34,665

Sur ce nombre il y a 361 écoles et autres institutions indépendantes fréquentées par 5,134 élèves.

Savoir :

Dans les districts des inspecteurs catholiques.....	Ecoles, etc...	301
	Elèves.....	32,504
Dans les districts des inspecteurs protestants.....	Ecoles, etc...	60
	Elèves.....	2,630

Traitement des 37 inspecteurs.....		$28,950.00
" 30 inspecteurs catholiques.....	$23,950.00	
" 7 " protestants.....	$5,000.00	
Moyenne du traitement des inspecteurs.....		$782.43
" " des inspecteurs catholiques.	$798.33	
" " des inspecteurs protestants.	$714.27	
Nombre des écoles sous contrôle des inspecteurs		4,698
" " " des inspecteurs catholiques.	3,752	
" " " des inspecteurs protestants.	946	
Nombre moyen d'écoles par inspecteur.....		127
" " " par inspecteur catholique.	125	
" " " par inspecteur protestant	135	
Coût moyen de l'inspection de chaque école.....		$6.16
" " de chaque école catholique.....	$6.38	
" " de chaque école protestante.....	$5.29	
Nombre d'élèves sous contrôle des inspecteurs.....		214,866
" " " des inspecteurs catholiques.	182,831	
" " " des inspecteurs protestants.	32,035	
Nombre moyen d'élèves par inspecteur.....		5,807
" " " par inspecteur catholique.	6,094	
" " " par inspecteur protestant..	4,576	
Coût moyen de l'inspection par élève		$13.47
" " par élève catholique..	$13.10	
" " par élève protestant...	$15.60	

On croit généralement que dans notre province l'inspection des écoles coûte plus cher et que les inspecteurs y sont mieux rétribués que partout ailleurs. Il suffira, pour mettre à néant cette fausse impression, de comparer le coût de l'inspection de nos écoles avec celui de l'inspection des écoles de France.

Digitized by Google

Il y a en France 62,997 écoles primaires pour une population de 38,142,000 âmes, et la province de Québec en compte 4,965 pour une population de 1,359,027 habitants, ce qui donne pour la France une école pour 605 habitants, et pour la province de Québec une école pour 273 habitants. Or, une somme de $431,058.00 étant annuellement affectée en France à l'inspection des écoles primaires, chaque école coûte donc $6.84, tandis que dans province de Québec où $32,000.00 couvrent toutes les dépenses occasionnées par l'inspection des écoles, le coût pour chacune n'est au plus que de $6.45.

Et cependant tout le monde admettra que les difficultés que nos inspecteurs ont à surmonter,eu égard à l'étendue de leur circonscription d'inspection, au mauvais état des chemins et à la rigueur des saisons, ne peuvent être comparées à celles auquelles peuvent être astreints leurs confrères de France.

STATISTIQUES SCOLAIRES.

De même que les bulletins dont il est fait mention dans le rapport concernant l'inspection des écoles que je viens de citer, me permettent d'exercer aujourd'hui un contrôle presque complet sur l'administration des municipalités scolaires, les changements opérés dans la statistique de mon département ont aussi, ces dernières années, donné lieu à des améliorations notables.

La statistique de l'éducation supérieure a été tout particulièrement améliorée, grâce aux nouveaux blancs de rapports annuels que j'ai fait préparer pour chaque catégorie d'institutions scolaires et qui me mettent à même de me renseigner aussi exactement que possible sur nos maisons d'éducation supérieure, tant au point de vue financier que relativement au nombre des professeurs, instituteurs et institutrices qui les dirigent et des élèves qui y étudient les principales branches de l'enseignement.

Je regrette néanmoins que certaines de ces institutions en se refusant jusqu'aujourd'hui à me faire ces rapports annuels compromettent quelque peu l'exactitude de ces renseignements importants.

La statistique fournie par les inspecteurs d'écoles, qui permet d'embrasser d'un coup d'œil l'état général de l'instruction publique dans la province, a aussi été avantageusement modifiée ; mais malheureusement

Digitized by Google

dans les chiffres sur lesquels se basent tous mes calculs, se trouvent encore des lacunes proyenant de la difficulté que les inspecteurs ont à se procurer les informations nécessaires sur certaines maisons d'éducation supérieure non subventionnées ou indépendantes.

Ces lacunes sont regrettables surtout au point de vue de l'exactitude des divers exposés statistiques qui font partie du rapport que je dois soumettre tous les ans à la législature et sont cause que le nombre des maisons d'éducation, des professeurs, instituteurs et institutrices qui dirigent ces maisons et des élèves qui les fréquentent paraît moins élevé qu'il ne l'est réellement.

Lois scolaires.

A l'occasion de a refonte générale des lois statutaires de la Province, les comités catholique et protestant du Conseil de l'instruction publique ont fait un travail de révision attentif et consciencieux qui ne pourra manquer d'être mis à profit par la législature.

Les modifications qui seront soumises à l'approbation des chambres et sur lesquelles, à très peu d'exceptions près, les deux comités se sont entendus, ne s'attaquent pas à l'esprit de la loi, chacun comprenant que des changements de quelque importance ne pourraient être proposés sans amener des discussions qui pourraient avoir pour effet de rompre la bonne harmonie qui a toujours régné entre les justiciables de cette loi de nationalités et de religions différentes. Elles consisteront donc en quelques changements dans les dispositions des matières et dans la rédaction de certaines clauses, dans le but de les rendre plus claires et d'interprétation plus facile.

Ecoles normales.

La question des écoles normales Laval et Jacques-Cartier qui depuis plusieurs années occupait l'attention des personnes qui ont à cœur les intérêts de l'instruction publique dans notre province, semble être définitivement réglée.

Après l'avoir étudiée avec le plus grand soin—comme il sera facile de vous en convaincre en prenant connaissance du procès-verbal des séances des 14, 15, 16 octobre et 11 novembre 1884 du sous-comité chargé de l'ex-

Digitized by Google

amen de cette question, que vous trouverez dans l'appendice No. 7 annexée à ce rapport—le comité catholique, à sa séance du 12 novembre de la même année, adoptait les conclusions de ce rapport conçues en ces termes :

" 1. Qu'il ne trouve pas en position de recommander aucune diminution sonsidérable dans les dépenses des écoles normales sans nuire à leur efficacité ;

" 2. Que ces écoles fournissent à l'enseignement un nombre de sujets proportionné aux besoins du pays, eu égard aux salaires peu élevés qui leur sont offerts ;

" 3. Que considérant les exigences de la loi, le cours suivi dans les écoles normales n'est ni trop élevé ni trop long dans les circonstances dans lesquelles se trouve cette province, au point de vue de l'instruction publique ;

" 4. Qu'il est à espérer que certaines dépenses nécessitées par l'état où se trouvent les édifices destinés aux écoles normales, ou par d'autres causes, pourront cesser ou diminuer ;

" 5. Que les moyens provenant de toutes telles diminutions devront être employés à établir des écoles normales de filles dans le diocèse de Montréal et dans les autres diocèses, sous la direction d'institutions religieuses."

Quant au comité protestant, il s'est toujours déclaré satisfait du fonctionnement de l'école normale McGill qui, de fait, remplit d'une manière aussi complète que possible le but pour lequel elle a été fondée.

L'enseignement a fait une recrue importante dans la personne de M. l'abbé L. N. Bégin qui a été choisi pour remplir le vide créé par la mort du regretté abbé Lagacé, à la mémoire duquel je rendais un juste hommage dans mon rapport de l'année dernière. Doué d'un esprit d'élite et très cultivé, le nouveau principal de l'école normale Laval sera le continuateur intelligent et zélé de l'œuvre poursuivie pendant quatorze ans par l'éducateur distingué auquel il a été appelé à succéder.

Loi de pension de retraite.

La loi de pension de retraite continue à préoccuper les esprits dans le corps enseignant.

La suspension pour un an de cette loi qui devait prendre effet au mois de juillet 1885, décrétée à la dernière session de la législature, a donné

Digitized by Google

quelque raison de supposer que l'intention du gouvernement était de lui faire subir de sérieuses modifications ou peut-être de la rappeler à la session prochaine. Aussi je crains qu'un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices, prenant le fait pour acquis, ne fassent pas tous les efforts désirables pour solder à temps les arrérages des retenues sur leur traitement, arrérages qui, s'ils sont versés au fonds de retraite avant la mise à effet de la loi, leur donnent droit à une pension pour toutes les années pendant lesquelles ils ont enseigné.

J'espère néanmoins qu'avec les quelques amendements qui vont être proposés, lesquels auront plus particulièrement pour effet d'en rendre l'application moins onéreuse pour le budget, cette loi prendra définitivement effet au mois de juillet prochain.

L'état ci-dessous donne le produit des diverses sources de revenus du fonds de retraite depuis la mise en force de la loi jusqu'au 30 juin 1885.

Sources de revenus.	1880–81	1881–82	1882–83	1883–84	1884–85	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1 p. 100 sur la subvention des écoles communes	775 00	1550 00	1550 00	1600 00	1600 00	7075 00
2 p. 100 sur les traitements des instituteurs	4998 72	10379 79	10513 93	11037 70	11247 33	48177 47
1 p. 100 sur la subvention de l'éducation supérieure	.....	784 10	784 10	486 79	525 00	2579 99
2 p. 100 sur les traitements des instituteurs	.....	447 95	39 44	63 46	149 26	700 11
2 p. 100 sur les traitements des inspecteurs d'écoles	267 25	510 45	531 25	555 42	549 00	2413 37
2 p. 100 sur les traitements des professeurs de l'école normale Jacques-Cartier	52 00	86 00	86 00	90 00	90 00	404 00
2 p. 100 sur les traitements des professeurs de l'école normale McGill	69 75	139 50	193 50	203 40	200 62	806 77
2 p. 100 sur les traitements des professeurs de l'école normale Laval	50 60	101 20	101 20	101 20	101 20	458 40
Retenues payées par les instituteurs pour les années antérieures à juillet 1880	1808 18	4454 16	3093 74	1883 40	6050 24	17289 72
Total	8021 50	18453 15	16893 16	16021 37	20512 65	79901 83

Dans le tableau ci-dessus il n'est pas fait mention de l'allocation annuelle de $1000 que la Législature s'est engagée de verser au fonds de retraite.

Digitized by Google

Physiologie et Hygiène.

Depuis quelques années, de grands efforts ont été tentés, dans différents pays, pour inculquer à la jeunesse les principes d'une saine hygiène et combattre l'usage des spiritueux et des narcotiques qui tend à devenir, de jour en jour, plus général.

Dans plusieurs des états de la république américaine, l'enseignement de la physiologie et de l'hygiène, avec la description des effets produits par l'intempérance et le narcotisme sur la constitution humaine est obligatoire dans les écoles, et, les instituteurs y sont tenus de subir des examens sévères sur ces matières afin d'être en état de lés enseigner avec fruit.

Un mouvement dans ce sens se manifeste aussi depuis quelque temps dans notre pays, et, déjà, prenant en considération les requêtes qui lui ont été adressées à ce sujet de différentes parties de la Province, le comité protestant adoptait, à un de ses dernières séances, la résolution qui suit :

" Que pour préparer les instituteurs à l'enseignements de la physiologie et de l'hygiène, qui sera donné dans les écoles, un traité sur ces sujets soit choisi et fasse partie de leur examen; et que le principal de l'école normale McGill, soit chargé de faire rapport au comité sur le mode d'enseignement de la physiologie et de l'hygiène suivi dans son institution avec toutes les suggestion qu'il croira nécessaire."

L'initiative que le comité protestant du Conseil de l'instruction publique a prise en cette circonstance, est le commencement de la mise à exécution d'un projet qui est appelé à exercer l'influence la plus avantageuse sur l'éducation de la jeunesse dans notre province.

Exposition scolaire.

Une commission, composée de M. l'abbé L. N. Bégin, principal de l'école normale Laval, du révérend Elson I. Rexford, de M. Paul de Cazes et de moi-même, nommée par Ordre en Conseil du 15 octobre dernier pour préparer une exposition scolaire destinée à figurer à l'exposition coloniale qui doit se tenir à Londres au printemps prochain, s'est mise immédiatement à l'œuvre.

A une réunion qui eut lieu le 19 octobre, cette commission dont j'ai été nommé président, après avoir rédigé ses règlements qui ont été depuis

Digitized by Google

adoptés par le Gouvernement, s'est occupée de la rédaction des circulaires qui suivent, adressées le 26 du même mois à toutes les maisons d'éducation supérieure et aux écoles élémentaires :

CIRCULAIRE NO 1.

Aux universités, séminaires, collèges, couvents et autres maisons d'éducation supérieure, et aux écoles publiques élémentaires subventionnées et non subventionnées.

Québec, 26 octobre 1885.

M.

" A l'occasion de l'exposition coloniale qui doit avoir lieu à Londres, au printemps prochain, le représentant du Canada en Angleterre, l'Honorable Sir Charles Tupper, a invité les départements de l'instruction publique des différentes provinces de la Confédération canadienne à faire les préparatifs nécessaires pour y prendre une part aussi complète que possible.

" Sur la communication officielle qui leur fut faite des intentions du Gouvernement relativement à cette exposition, les comités catholique et protestant du Conseil de l'instruction publique, le premier à sa séance du 23 septembre dernier, le second à sa réunion du 9 du même mois, décidèrent de prendre les mésures nécessaires pour que nos maisons d'éducation supérieure et élémentaire puissent figurer avec avantage à ce grand concours international.

" A cet effet, le gouvernement provincial, par arrêté du 16 octobre courant, a nommé une commission spéciale composée de l'Honorable Gédéon Ouïmet, surintendant de l'instruction publique, de M. l'abbé L. N. Bégin, principal de l'école normale Laval, du Rév. I. Elson Rexford, secrétaire du département de l'instruction publique et de M. Paul de Cazes, pour surveiller les préparatifs de l'exposition scolaire de la province de Québec, à Londres.

"C'est donc comme président de cette commission et comme surintendant de l'instruction publique, que je fais appel à la bonne volonté de toutes les institutions scolaires catholiques et protestantes de la provinces, pour maintenir le rang honorable qu'elles ont conquis aux deux dernières grandes expositions universelles de Paris.

" Il est important de prouver l'efficacité de notre système scolaire, dont le département de l'instruction publique entend donner un exposé aussi détaillé que possible, par les résultats pratiques obtenus dans son application.

" Je convie donc chaque institution, quelque soit son rang dans l'échelle de l'instruction publique, à préparer avec soin tout ce qui pourra contribuer à donner une idée aussi exacte que possible de l'état de l'instruction dans notre province;

Digitized by Google

" En réunissant tous nos efforts, nous réussirons, j'en suis convaincu, à conserver, sinon à dépasser, le rang honorable que nous avons déjà su gagner ailleurs, dans cette lutte de l'intelligence à laquelle nous allons bientôt être appelés à prendre part.

J'ai l'honneur d'être,

M

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUÏMET,
Surintendant de l'instruction publique.
Président de la Commission.

CIRCULAIRE No 2.

Aux universités, séminaires, collèges, couvents et autres maisons d'éducation supérieures, et aux écoles publiques élémentaires subventionnées et non subventionnées.

Québec, 26 octobre 1885.

M.

" Afin de vous mettre à même de répondre aussi convenablement que possible à l'invitation qui vous est adressée de participer à l'exposition coloniale dont la circulaire ci-incluse vous donne connaissance, j'ai l'honneur de vous communiquer une résolution adoptée par la commission chargée de préparer cette exposition.

" A la séance de cette commission du 19 octobre courant, à laquelle étaient présents . l'honorable M, Gédéon Ouïmet, M. l'abbé Bégin, le Révd. I. Elson Rexford, et M. Paul de Cazes, il a été résolu :

" Qu'afin de donner plus d'uniformité dans le choix des travaux scolaires qui devront figurer à l'Exposition coloniale, les maisons d'éducation supérieure et les écoles publiques élémentaires soient priées d'envoyer, en tant que la chose sera possible, plus particulièrement les objets suivants :

" 1o Une vue photographique de la maison, accompagnée d'un précis historique depuis sa fondation ;

" 2o Tout ce qui est particulier à l'institution, tels que livres, appareils et instruments scolaires, etc. ;

" 3o Des copies ou exemplaires des travaux scientifiques ou littéraires faits ou publiés par les professeurs ou les élèves de l'institution ;

" 4o Des spécimens des exercices journaliers sur l'écriture, le dessin, l'arithmétique, l'histoire, la géographie et les travaux d'aiguille, de tapisserie etc., etc.

Digitized by Google

" Comme il est important que les exercices calligraphiques que les élèves prépareront pour cette exposition soient exécutés sur de bon papier, avec un format uniforme, la commission engage les institutions et écoles françaises à se servir plus particulièrement des cahiers faisant partie des séries des Frères des Ecoles chrétiennes et de J. A. Langlais, libraire, à Québec, et les institutions et écoles anglaises à employer la série Gage.

" J'ajouterai que tous les objets qui seront préparés pour l'Exposition devront être adressés au département de l'instruction publique avant le 1er mars prochain."

J'ai l'honneur d'être,

M.

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUÏMET,

Surintendant de l'instruction publique.
Président de la commission.

D'autres circulaires spéciales furent aussi adressées, en même temps, aux inspecteurs et aux commissaires et syndics d'écoles, pour les inviter à prendre une part aussi active que possible au travail préparatoire qui doit être fait en vue de cette exposition.

Cependant, à cause du temps beaucoup trop limité qui nous a été accordé—ce qui aura pour effet d'empêcher certaines de nos corporations enseignantes les plus considérables de prendre part à cette exposition—et vu les ressources minimes qui ont été mises à la disposition de la commission pour en couvrir les frais indispensables, il est à craindre que notre exposition scolaire ne donne pas les résultats que l'on aurait droit d'attendre.

LE TRAVAIL DE BUREAU.

Le travail auquel les employés de mon département sont assujétis a augmenté considérablement depuis quelques années en raison de la correspondance et des travaux spéciaux que nécessitent les divers changements et améliorations que j'ai cru devoir opérer et dont j'ai eu l'honneur de vous donner un aperçu dans le cours de ce rapport.

L'état ci-dessous est une des meilleures preuves à donner de la somme

Digitized by Google

de travail qui s'expédie dans mes bureaux. Il donne le chiffre de la correspondance expédiée et reçue du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885 :—

1884.	Lettres, rapports, circulaires, etc.	
	Reçus	Expédiés
Juillet	2474	1303
Août	1359	1172
Septembre	1397	1111
Octobre	1035	706
Novembre	823	962
Decembre	825	1058
1885.		
Janvier	1409	984
Février	995	1108
Mars	937	1002
Avril	734	3638
Mai	645	1158
Juin	840	684
Total	13,473	14,896

Sur ce nombre, 3,486 lettres ont été chargées (enregistrées).

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

GÉDÉON OUÏMET,
Surintendant.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE No. I

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

M. BÉGIN

RIMOUSKI, 16 septembre 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice de 1884–85.

Le tableau statistique que je vous ai déjà adressé démontre qu'il y a actuellement dans mon district d'inspection (comprenant le comté de Rimouski et partie de celui de Gaspé) 34 municipalités scolaires, 154 arrondissements, 156 maisons d'école, 150 institutions de tous genres, savoir: 135 écoles élémentaires, 12 écoles modèles, 2 académies de filles et le séminaire diocésain de St-Germain de Rimouski.

Le grand total des élèves qui ont fréquenté ces institutions a été de 6,218; l'assistance moyenne a été de 4,576.

Ce sont des institutrices qui tiennent toutes les écoles sous contrôle des commissaires ou syndics; 10 d'entre elles sont munies de diplômes de l'école normale Laval; 103 les ont obtenus des bureaux d'examinateurs et 39 ont enseigné sans brevet.

Devrait-on encore permettre à des institutrices non brevetées de diriger une école? N'y en a-t-il pas assez maintenant qui sont munies de diplômes pour répondre aux besoins des diverses localités? Je crois que le nombre de ces dernières est suffisant.

Bien des personnes ayant toutes les qualités requises pour l'enseignement, préfèrent demeurer au sein de leurs familles plutôt que de ruiner leur santé dans une pauvre petite école pour la modique rétribution an-

Digitized by Google

nuelle de cinquante à soixante et quinze piastres. Comment peut-on espérer qu'une personne, ayant quelque conscience de sa capacité, consente, à moins d'un besoin pressant, à se sacrifier toute une année pour un aussi maigre salaire? Il est cependant bien vrai que la moyenne des traitements varie entre ces deux chiffres. Si l'on pouvait regarder la rémunération qu'on accorde aux institutrices primaires comme un indice de l'importance qu'on attache à l'enseignement, ne serait-il pas bien pénible, quoique fort logique, de conclure qu'on ne s'occupe guère en certains endroits de développer l'intelligence des enfants et de leur faire acquérir les connaissances même les plus élémentaires et les plus indispensables! Cette question du salaire infime accordé à un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices a souvent été agitée; des plaintes se font entendre tous les ans à ce sujet; on s'apitoie, et avec raison, sur la position précaire qui est faite au corps enseignant en maintes localités; on s'accorde à reconnaître qu'une vie pénible, obscure, toute de sacrifice et de dévouement devrait être récompensée avec un peu moins de parcimonie. Mais la difficulté est d'en arriver à la pratique. Les plus belles théories sont bientôt immolées en face d'un léger sacrifice pécuniaire qu'exigerait leur application et l'on voit quelquefois des institutrices incapables préférées à d'autres bien douées, pour la seule raison qu'elles se contentent d'un traitement un peu moins élevé. On a parlé en hauts lieux, me dit-on, du projet de fixer, pour les diverses catégories des membres du corps enseignant un traitement minimum; pour ma part, je m'en réjouirais, parce que cette mesure remédierait quelque peu, à un état de choses que tout le monde déplore.

Je constate avec satisfaction qu'il y a progrès dans l'état des maisons d'écoles. Depuis quelques années on en a construit un certain nombre sur un plan très acceptable; elles sont mieux éclairées et la ventilation y est plus parfaite.

Le mobilier scolaire laisse encore beaucoup à désirer: des bancs sans dossiers, des tables doubles beaucoup trop inclinées, des tableaux noirs mal peints, le manque de craie, etc.; voilà autant de choses dont assez souvent les commissaires d'écoles ne s'occupent que fort peu et sur lesquelles il faut insister sans cesse si l'on veut finir par obtenir quelque amélioration. Quelquefois les commissaires font bien ce qu'ils peuvent,

Digitized by Google

ils font preuve de toute la bonne volonté possible, mais il leur manque des modèles qu'ils puissent mettre entre les mains des ouvriers chargés de confectionner ce mobilier.

Un examen sévère sur les matières ordinaires de la classe, sur la lecture bien faite à laquelle j'attache beaucoup d'importance, sur le calcul mental, la grammaire, l'analyse, la dictée, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc., me permet de juger du travail et du succès des élèves et de classer les écoles de mon district en diverses catégories.

C'est ainsi que cette année, mes 135 écoles élémentaires, au point de vue de l'enseignement qu'on y donne, m'ont paru pouvoir se répartir comme suit: 3 excellentes, 65 bonnes, 28 passables, 30 médiocres et 9 à peu près nulles. Ces 39 dernières sont tenues, pour la plupart, par des institutrices qui n'ont pas encore obtenu le diplôme voulu par la loi. Des 12 écoles modèles 6 sont excellentes, 3 bonnes et 3 passables.

Presque toutes les institutrices m'ont déclaré avoir reçu le paiement de leur traitement assez régulièrement.

Il y a eu, cette année, augmentation de 4 écoles et de 269 élèves, dans mon district.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. BÉGIN,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. BÉLAND

STE-JULIE (Mégantic), 23 juillet 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1884-85.

Vous avez dû recevoir mes grands tableaux statistiques.

Cette année j'ai encore le plaisir de dire que vous y verrez que les progrès se soutiennent en général. La question monétaire est satisfaisante.

Les salaires, quoique minimes, sont payés plus régulièrement que jamais ; l'exiguité des arrérages prouve évidemment ce fait. Tous les secrétaires tiennent bien leurs livres. En général, ces fontionnaires sont obligés d'aller inviter les intéressés à assister à la reddition de leurs comptes ; ce qui est une bonne note pour eux. En effet, ce manque de surveillance est une approbation tacite et prouve qu'on a confiance dans leur honnêteté.

On a aussi fait des réparations notables à un grand nombre de maisons d'école ; on en construit toujours quelques-unes, mais dans un meilleur style que par le passé.

Je compte encore mes 22 municipalités scolaires, divisées en 124 arrondissements. Il y a en opération, sous le contrôle des commissaires et des syndics, 114 écoles élémentaires fréquentées par 3,939 élèves catholiques et 3 protestants, formant, avec une école indépendante de 35 élèves, un total de 3,977 élèves.

A mon grand regret je n'ai toujours que trois écoles de garçons, et seulement deux instituteurs ; l'une de ces écoles se trouvant sous l'habile direction des Dames religieuses de Somerset.

Pour être dans le vrai, il faut dire que ces Dames, à l'instar de mes deux instituteurs, forment des sujets capables et distingués.

Quelle est la véritable cause des rares engagements des instituteurs ?

Digitized by Google

J'ai dû la donner cent fois déjà. Je la donne néanmoins encore aujourd'hui : " C'est que les institutrices qualifiées pour enseigner dans les écoles modèles commencent à s'engager au rabais, et on leur donne généralement la préférence sur les instituteurs. On sacrifie le progrès réel tout en oubliant les intérêts de l'avenir."

Je suis cependant d'opinion, comme je l'ai toujours été, qu'il serait indispensable d'établir une bonne école de garçons dans chaque municipalité tant soit peu importante, dirigée, bien entendu, par un instituteur libéralement rétribué.

Presque tous mes collègues abondent dans mon sens à ce sujet.

Dans ces 3 écoles modèles de garçons, il y a 132 élèves. L'assistance moyenne est de 107.

Je ne compte qu'une seule école modèle de filles avec 46 élèves, puis 9 écoles modèles mixtes tenues par des institutrices. Ces 9 écoles renferment 394 élèves dont 172 garçons et 222 filles. Ces dernières l'emportent tout naturellement puisque les personnes qui les dirigent appartiennent à leur sexe. Les institutrices sous le contrôle de qui sont ces écoles ont néanmoins beaucoup de mérite, car les garçons qu'elles sont obligées de former leur donnent, en général, assez de tintouin.

Les trois académies de filles donnent toujours d'excellents résultats et produisent un grand bien. De là sortent, chaque année, bien capables et bien formées, un certain nombre d'institutrices. Le total des élèves est de 213.

Nos écoles modèles fournissent aussi un bon contingent d'excellentes institutrices ; elles enseignent pour la plupart pratiquement.

Voici l'état actuel des études :

Dans l'A, B, C, 1,951 ; lisant bien, 2,811 ; apprenant la lecture raisonnée et expressive, 1,803.

Pour la calligraphie, 1,951 commençants, et 2,811 écrivant bien. Ces deux nombres représentent le total des élèves de toutes les institutions.

Digitized by Google

Aujourd'hui donc, tous les élèves sans exception écrivent. C'est un point très important de gagné. Dans 15 ans, tous les hommes auront le grand avantage de savoir signer leurs noms.

On donne des leçons de choses à 3,406 élèves ; augmentation, 299.

On enseigne le dessin à 2,498 élèves ; augmentation, 477. Progrès significatif. Ceux qui n'étaient pas en faveur de cet enseignement dans les écoles élémentaires diminuent de jour en jour. Comprend-on mieux. Je le crois. Dans tous les cas on laisse faire. Il en est ainsi pour l'enseignement de l'agriculture.

Pour la grammaire, je compte 2,788 élèves ; un peu plus que la moitié des élèves. Cependant il y a, cette année, une petite diminution dans cette branche. Je l'attribue à ceci : Tous les ans, on change d'institutrices dans un grand nombre d'arrondissements. Souvent ces nouvelles institutrices n'ont jamais enseigné ; aussi manquent-elles de méthode. Lorsque nous avons l'avantage de les voir au commencement de l'année, nous leur donnons un plan d'étude ; et dans ce plan, la grammaire tient le premier rang. Il nous a été défendu, cette année, d'aller visiter les écoles avant le 15 octobre, époque fixée pour compléter les six semaines réglementaires après la rentrée des classes. Hors, à partir du 15 octobre, il est à peu près impossible d'entreprendre des voyages tant soit peu longs, vu le mauvais état des chemins et la fréquence des pluies.

Dans mon humble opinion, il serait infiniment utile et même très important que la visite des classes, ait lieu chaque année, dès leur ouverture. C'est le seul moyen de faire faire un peu de progrès dans un grand nombre d'écoles, et invariablement dans celles tenues par des institutrices enseignant pour la première fois.

Les élèves s'exerçant à la composition sont au nombre 1,515. On devra donner un peu plus d'attention à cette partie. Mes institutrices en ont été formellement informées. Notre programme d'étude est si chargé, qu'on est nécessairement obligé d'en négliger un peu certaines parties.

2,788 élèves apprennent la géographie, l'histoire Sainte et l'histoire du Canada.

Digitized by Google

Mon système à moi est de réunir le plus grand nombre possible d'élèves ensemble pour l'enseignement de ces diverses branches. Tous, à la vérité, ne sont pas de la même force, mais tous profitent des mêmes explications. Il y a rivalité entre les jeunes élèves et ceux qui sont plus avancés. De là progrès réel et très sensible ; de là épargne de temps et aussi de fatigue pour le maître.

Pour la tenue des livres élémentaire, ou mieux la comptabilité, je compte 1,515 élèves. La tenue des livres en partie double donne 113 élèves ; c'est assez pour faire face aux besoins du commerce.

L'étude de l'histoire de France occupe 185 élèves, et celle de l'histoire d'Angleterre 93.

107 élèves étudient les belles-lettres et 75 l'histoire naturelle.

Pour l'agriculture je compte 2,319 élèves ; à peu près la moitié. Résultat assurément satisfaisant.

109 élèves étudient l'algèbre, et 253 la géométrie. Un peu plus que l'an dernier. Ce progrès est dû à l'enseignement du dessin, et cette augmentation fait honneur à nos écoles modèles.

Il y a 597 Français qui étudient l'anglais ; augmentation, 85. Ce dont nous devons tenir compte encore à nos couvents et à nos écoles modèles.

Vingt-et-un Anglais seulement apprennent le français, c'est-à-dire le tiers des élèves anglais qui se trouvent dans mon district. Un sur trois, ce n'est pas trop. Je crois devoir faire observer que leurs institutrices peuvent enseigner le français ; cependant, ils ne semblent pas vouloir profiter de cet avantage, quoiqu'ils vivent au milieu d'une population canadienne-française.

Français apprenant l'anglais, un sur sept. Eu égard au nombre, c'est meilleur.

292 élèves apprennent la couture et 22 apprennent la musique. Ces deux choses ne s'enseignent que dans les couvents. Dans tous les cas, c'est assez.

Je répète que je ne compte que deux instituteurs dans mon grand dis-

Digitized by Google

trict. L'an prochain, je n'en aurai plus qu'un, paraît-il. Et cela toujours parce que le traitement qu'on offre aux instituteurs est trop peu élevé. Inutile de gémir si souvent, c'est-à-dire, chaque année, sur cet état de chose. C'est un mal qui me paraît incurable dans mon district. Tous les spécifiques que j'ai présentés jusqu'à ce jour, sont restés sans effet.

L'un de mes instituteurs porteur d'un diplôme académique reçoit le minime salaire de deux cents piastres. Heureusement que celui-là est encore célibataire.

L'autre, ayant femme et enfants, comptant sur la divine Providence, vit avec trois cents piastres. Ce dernier, M. Joseph Onésime Thibault, est un instituteur de premier mérite, rompu à l'enseignement et qui pourrait faire à l'occasion un inspecteur d'écoles émérite.

Revenons au traitement des institutrices dont la moyenne représente la *jolie somme* de soixante-et-quinze piastres ; juste à peu près la moitié du salaire d'une servante.

Dans la province d'Ontario, cette moyenne est de deux cents piastres.

Il en est de même pour les traitements des instituteurs et des inspecteurs, qui, dans cette province, sont beaucoup plus élevés que dans la nôtre. Pourquoi cette différence ?

Dans tous les cas, dans Ontario, on semble mieux que chez nous apprécier la valeur des services de ces fonctionnaires publics.

Dans mon district, le total des garçons et des filles fréquentant toutes les institutions est de 4,762 ; quelques élèves de plus que l'an dernier. Sur ce nombre il y a 2,300 garçons et 2,462 filles. Il y a donc 162 filles de plus que de garçons. Cette différence est due en grande partie à la gêne qui règne dans nos campagnes. On manqué de bras pour cultiver, depuis l'émigration extraordinaire qui se fait aux Etats-Unis. Aussi comme je le disais dans mon dernier rapport, on ne voit à l'école que les garçons qui n'ont pas fait leur première communion ; c'est-à-dire, des garçons de 5 à 11 ans.

Digitized by Google

Je puis dire que les neuf-dixièmes des écoles de mon district sont de première classe, suivant toutes les parties du programme scolaire. L'autre dixième suit ce programme en partie, mais avec un peu moins de succès.

En général, bien rares sont aujourd'hui les gens qui cherchent à entraver la marche du progrès de l'éducation. En justice, je dois dire que Messieurs les curés sont pour beaucoup dans les résultats que nous obtenons.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P. F. BÉLAND,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. BELCOURT

NICOLET, (ville) 31 juillet 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1884-85.

Les progrès de l'année ont été en général satisfaisants ; le tableau suivant en donne une idée exacte :

	1883-84	1884-85	Augmentation et diminution.	
Total des institutions de tout genre	214	217	Aug.	3
Total des élèves	8728	9182	"	454
Elèves depuis l'A, B, C à la lecture courante	2028	2000	Dim.	28
" lisant couramment	6700	7182	Aug.	482
" écrivant	6254	6576	"	322
" apprenant l'arithmétique	6065	6025	Dim.	40
" " la grammaire	2962	3189	Aug.	227
" " l'histoire sainte	2140	2323	"	183
" " l'histoire du Canada	1117	1199	"	82
" " la géographie	1862	2062	"	200
" " le dessin	2143	2238	"	95
" " la tenue des livres	667	856	"	189
" " la géométrie	185	185	.....	
" " l'algèbre	156	189	"	33
" " l'agriculture	1446	1372	Dim.	74

L'assistance moyenne a été cette année de soixante-quatorze pour cent. Ce résultat est très satisfaisant, si l'on tient compte de l'inclémence de la température durant les mois de novembre, décembre, janvier et février.

La lecture et l'écriture ont été de ma part l'objet d'une attention toute spéciale. Je me montre partout très exigeant pour ces deux branches de

Digitized by Google

l'enseignement que je considère comme la base de toute bonne éducation élémentaire. La série des cahiers d'écriture de J. A. Langlais est introduite dans un grand nombre d'écoles, et donne des résultats tout-à-fait satisfaisants.

La grammaire, l'arithmétique, l'histoire et la géographie s'enseignent maintenant d'une manière pratique. Les institutrices commencent à se convaincre que ce n'est qu'en donnant beaucoup d'explications qu'elles peuvent réussir dans l'enseignement de ces matières.

L'enseignement du dessin rencontre moins d'opposition aujourd'hui qu'autrefois. Les institutrices et les élèves ont du goût pour cette étude. et les progrès que j'ai remarqués sont de nature à nous encourager.

Je ne puis en dire autant de l'agriculture qu'on enseigne plutôt pour se conformer aux prescriptions du Conseil de l'instruction publique que pour procurer à l'élève de bonnes notions sur cette science si utile. L'introduction de l'éducation agricole dans nos écoles est pourtant une mesure bien sage. Apprendre aux jeunes garçons surtout les secrets de cette science si importante, leur inspirer dès leur bas âge du goût pour la culture de la terre est une nécessité qui s'impose dans notre jeune pays. J'attribue la cause des préventions que l'on a contre l'étude de cette branche au peu de confiance qu'inspirent la plupart des institutrices pour cet enseignement.

Un bon nombre de maisons d'école ont été réparées, quelques-unes ont été rebâties, et toutes, à peu d'exceptions près, sont en bon état Ces constructions et réparations de maisons d'école ont fourni aux commissaires l'occasion d'améliorer le mobilier, et sous ce rapport aussi je constate un grand changement pour le mieux.

Les instituteurs et institutrices de mon district ont pour la plupart bien rempli les devoirs de leurs charges, et un petit nombre seulement ont dû être notifiés pour cause de négligence ou d'incapacité.

Comme je le faisais remarquer l'année dernière, le nombre des institutrices diminue d'année en année, et les commissaires se trouvent assez souvent obligés d'engager des personnes non diplômées. Chaque année on remarque que de bonnes institutrices laissent l'enseignement pour embrasser une carrière quelquefois moins noble mais toujours plus lucrative.

Digitized by Google

Les secrétaires-trésoriers ont été requis de se conformer à la loi relativement à la reddition de leurs comptes, et j'ai confiance qu'à ma prochaine visite je n'en trouverai aucun en défaut sous ce rapport.

Les comptes ne sont pas tenus partout suivant la méthode officielle, et je désire beaucoup qu'ils le soient avant longtemps, afin qu'il me soit possible d'y puiser tous les renseignements que nous serons tenus de donner bientôt.

J'ai prévenu, autant que possible, les commissaires, du jour de ma visite ; mais généralement je n'ai été accompagné que par le commissaire demeurant dans l'arrondissement où je me trouvais.

Je ferai remarquer que voyager par les temps rigoureux de l'hiver dernier était bien pénible et nullement attrayant pour ceux qui n'y étaient pas astreints.

Les causes qui, en certains endroits, ralentissent la marche des progrès de l'éducation sont les mêmes que celles constatées l'année dernière : l'état de pauvreté de quelques municipalités, le peu de compétence de certaines institutrices, le défaut d'assiduité de la part des élèves, enfin, le manque de livres et autres fournitures d'école nécessaires. J'ajouterai à ces causes l'indifférence de certaines commissions scolaires qui négligent de faire les deux visites réglementaires.

L'instruction religieuse n'est nullement négligée, et MM. les curés qui en ont le contrôle m'ont paru très satisfaits.

Je mentionnerai maintenant le nom des instituteurs et institutrices de mon district, qui se sont distingués dans l'enseignement cette année :

Melles Eugénie Lelaidier, Eléonore Langis, Caroline Lanouette et Caroline Roy, à St-Pierre les Becquets.

Melles Henriette Hébert, Valérie Brassard et Mathilda Bourk, à St-Grégoire.

Melle Marie Louise Levasseur, à St-Léonard.

Melle Sara Hélie, à Ste-Eulalie.

Digitized by Google

Melles Lumina Morin, Philomène Doucet et Célanise Désilets, à St-Célestin.

Melles Adélaïde Morissette, Eléonore Deshaies, Léonie Boisvert et Mde Ve. J. Mercier, à Ste-Gertrude.

Melles Caroline Hébert et Parmélie Chapdelaine, à Nicolet.

Melles Hélène Massé, Mélanie Cormier et Sévérine Dusseault, à Ste-Angèle.

Melles Marie Elise Montambeau, Eléonore Girard, Georgine Dumont, Emma et Delphine Boissonneau, à Bécancour.

Melles Rose Anna Camirand, Marie Boisclair et Adéline Girard, à Ste-Monique.

Melles Marie Houle et Rosilda Bailleurs, à St-Michel d'Yamaska.

Melles Lizzie McCaffrey, Paumela Moreau et Anna Clément, à St-Thomas de Pierreville.

Melle Lumina Veilleux, à St-Pie de Guire.

Melles Régina Cartier et Emma Verville, à St-François.

Melles Léa Bergeron, Marguerite Fournier et M. Albert Arsenault, à St-David.

Mlles Ernestine Bergeron, Malvina Joyal et M. Wilfrid Guilmette, à St-Guillaume.

Melle Virginie St-Cyr, à St-Bonaventure.

Melles Adeline Cloutier, Marie Houle et Léonie Goudreau, à St-Zéphirin.

Melles Julie Bélisle, Olivine Gagnon, Eugénie Bourk, Herminie Héroux et Honorine Granmont, à la Baie du Febvre.

Les municipalités de St-Guillaume, St-David, St-Bonaventure, St-Thomas de Pierreville, La Baie, dans le comté d'Yamaska; celles de St-Pierre, Ste-Sophie, Bécancour, Ste-Gertrude, Ste-Angèle, Ste-Monique, Nicolet et St-Grégoire, dans le comté de Nicolet, méritent d'être mention-

Digitized by Google

nées. Les commissaires de ces municipalités se montrent bien dévoués à la cause de l'éducation.

Avant de terminer, vous me permettrez, M. le Surintendant, de vous recommander d'une manière spéciale les municipalités de Ste-Sophie de Levrard, Ste-Marie de Blandford, Ste-Brigitte des Saults, Ste-Eulalie et Ste. Perpétue. . Ces municipalités ne peuvent, sans aide supplémentaire, subvenir convenablement à l'entretien de leurs écoles. Les commissaires de Ste-Sophie se sont même vus forcés de fermer deux de leurs écoles, faute des ressources nécessaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. E. BELCOURT,

Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. BOUCHARD

RIVIÈRE-DU-LOUP, (Témiscouata), 25 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1884-85.

Dans mon district d'inspection comprenant les comtés de Kamouraska et de Témiscouata, il y a 38 municipalités qui renferment 225 institutions d'éducation de tout genre. Ces 225 écoles ont été fréquentées par 9.329 élèves avec une assistance moyenne de 6,557. Il y a 220 arrondissements et 214 maisons d'école.

En comparant mon tableau avec celui de l'année dernière, je constate une augmentation assez sensible dans le nombre des élèves qui ont étudié les différentes matières du programme scolaire ; et ce, dans presque toutes les branches de l'enseignement.

Cet état de choses est déjà bien encourageant sans doute ; mais il serait plus satisfaisant si tous les titulaires enseignaient avec intelligence et d'une manière plus rationnelle. Je puis dire, cependant, qu'il y a aussi progrès en ce sens.

Lorsqu'une institutrice n'ayant pas les qualités requises pour l'enseignement est renvoyée d'une municipalité, elle va s'offrir dans une autre, où elle est presque toujours acceptée, sans que les commissaires s'informent du mérite de cette personne. C'est une des raisons pour lesquelles il y a presque toujours le même nombre d'écoles où il se fait peu ou point de progrès.

J'ai visité des écoles en 1883-84 où les enfants avaient plutôt rétrogradé qu'avancé. Des institutrices intelligentes ont opéré, dans ces écoles, de véritables révolutions, avec les mêmes enfants, pendant les derniers semestres. Le maintien, l'ordre et les progrès étaient bien satisfaisants pour le temps ; l'assistance, à la classe régulière, et les enfants répondaient avec fermeté et assurance sur ce qu'ils avaient appris.

Je ne crains pas d'affirmer que les progrès d'une école dépendent toujours de l'instituteur ou de l'institutrice. Si le titulaire sait se faire aimer

Digitized by Google

de ses élèves et rend son enseignement intéressant et facile, il est certain du succès, sinon c'est le contraire qui en résulte, car l'intelligence des enfants est comme une cire molle qui reçoit facilement l'empreinte qu'on lui donne.

Il nous faut donc partout de bons maîtres pour avoir de bonnes écoles ; c'est ce que nous obtiendrons, je l'espère, avec le temps et la persévérance.

Dans mon opinion, les réunions d'instituteurs dans chaque district d'inspection contribueraient beaucoup à améliorer notre système d'enseignement. Les différents sujets qui y seraient traités feraient comprendre aux institutrices qui n'ont point étudié la pédagogie, la nécessité de pratiquer cette science et de s'abonner à un journal d'éducation.

Je souscris, avec bonheur, aux suggestions que M. l'inspecteur Stenson a faites dans son rapport de l'année dernière à ce sujet

Un moyen très efficace d'encourager et de maintenir dans l'enseignement les bons instituteurs et les bonnes institutrices, est de les rémunérer convenablement et de les payer régulièrement. N'est-il pas pénible, en effet, de constater que les 282 personnes employées à l'instruction de la jeunesse, dans mon district, ne reçoivent qu'un traitement de soixante et huit piastres ($68.00) en moyenne ! Je me hâte de dire que plusieurs municipalités font des efforts pour augmenter les salaires.

Les personnes qui forment le corps enseignant de ma division se classent ainsi : 13 prêtres, 13 ecclésiastiques, 40 religieuses, 3 instituteurs brevetés, 162 institutrices diplômées, et 51 non diplômées. 6 n'étaient que sous-maîtresses parmi ces dernières ; il y a donc eu une augmentation de quatorze institutrices non brevetées qui ont enseigné pendant l'année. La difficulté de se procurer des institutrices fait voir qu'il est impossible d'exiger la stricte observance de la loi sous ce rapport. Cinq écoles sont demeurées fermées faute de maître.

Un manque d'entente entre le maître et les commissaires d'écoles de Cacouna a été cause qu'aucun élève n'a suivi le cours supérieur.

L'académie des garçons de St-Louis de Kamouraska est entrée comme école élémentaire dans mon tableau. Par suite de grandes difficultés

Digitized by Google

entre la majorité des commissaires et les contribuables de l'arrondissement qui s'opposaient à l'engagement du maître qu'on leur a imposé, les enfants n'ont point été à cette école. Il n'y avait qu'une assistance de 7 ou 8 et encore de bien jeunes enfants. Les contribuables ont engagé une autre institutrice et ont maintenu une école indépendante. Il en est résulté bien des chicanes et un surcroît de dépenses. Lors de ma dernière visite, j'ai conseillé aux deux partis de renvoyer l'instituteur et l'institutrice et d'en engager un autre. Je suis informé qu'ils ont suivi mon avis et que l'affaire est réglée.

Mon district est un de ceux où les contribuables font des sacrifices les plus considérables pour la construction des maisons d'école.

Je citerai en premier lieu, la municipalité de St-Pacôme, qui a construit deux bonnes maisons pendant l'année. Ces maisons sont hautes, spacieuses et bien aérées. On doit en réparer une autre l'année prochaine.

Les commissaires de Notre-Dame du Mont-Carmel ont fait construire des maisons dans les arrondissements Nos. 1 et 2. Ils en avaient bâti une autre l'année précédente.

La corporation de St-Pascal a fait faire une annexe considérable à l'école modèle. Il y a trois bonnes classes dans cette maison et deux bons logements pour les institutrices. Des réparations assez considérables ont aussi été faites à quelques autres maisons.

Les autorités de la Rivière Ouelle ont construit une belle maison l'année dernière et se préparent à ériger au village une maison vraiment modèle qui est aussi l'école de la fabrique, la seule de mon district.

Ste-Hélène n'est pas restée en arrière, trois maisons ont été renouvelées ; l'une en entier, au rang nommé "la Pinière," l'autre au village qui fonctionne très bien acuellement, et la troisième au quatrième rang.

Une très bonne maison d'école a été établie au 2e rang de St-André, et les commissaires de cette municipalité avaient donné à l'entreprise la construction de la maison de l'arrondissement No 8.

La commission scolaire de St-Antonin, dont M. le Curé fait partie, a fait construire une bien bonne maison près de l'église.

Digitized by Google

On a commencé la construction d'une maison d'école à St-Cyprien, sur le chemin Taché, comté de Témiscouata.

A St-Clément, une maison a été érigée au nord-est de la rivière des Trois-Pistoles.

Une des paroisses les plus pauvres de mon district, St-Paul de la Croix, a fait construire trois maisons d'école pendant l'année; on en avait terminé une l'année précédente, et on se propose d'en bâtir une cinquième.

Les commissaires de la municipalité de St-Jean-de-Dieu ont fait faire des réparations considérables à la maison d'école du village. Ils en avaient déjà construit deux il y a deux ans.

Une magnifique maison a été construite dans l'arrondissement No 1 de Ste-Françoise, et on répare actuellement presque complètement celle du No 2.; quoique cette paroisse soit bien pauvre.

Les commissaires de la municipalité No 2 de Trois-Pistoles ont fait bâtir une bonne maison au 3e rang et en ont fait réparer d'autres.

Les réparations considérables qui ont été faites à l'école modèle de Trois-Pistoles No. 1 en font une maison magnifique.

On a construit deux bonnes maisons d'école à St-Eloi pendant l'année; l'une au village et l'autre à l'ouest de la municipalité.

A St-Jean-Baptiste de l'Ile Verte, les autorités scolaires attendent que les réparation de l'église et de la sacristie soient terminées pour entreprendre celles des écoles modèles. Le mobilier a été renouvelé en entier dans presque toutes les écoles de cette municipalité, il y a deux ans.

Par cet exposé, Monsieur le Surintendant, vous voyez que les autorités scolaires de mon district marchent dans la voie du progrès, pour la construction des maisons d'école.

Les autres municipalités que je n'ai pas mentionnées ici seront également bien disposées à remplir leurs obligations lorsque les circonstances le permettront.

Digitized by Google

Le mobilier de plusieurs écoles laisse encore à désirer, mais j'espère que je réussirai à le faire changer et améliorer au fur et à mesure qu'il faudra renouveler l'ancien. Il y a cependant des bancs à dossier pour les élèves qui ne sont point appuyés contre les murs.

En lisant les rapports des inspecteurs, on voit que l'élan est donné à nos populations rurales pour améliorer notre système d'enseignement primaire et tout ce qui concerne l'instruction de la jeunesse.

Les bulletins d'inspection que vous nous faites préparer sur chaque école ont puissamment contribué à ce résultat; car quand après en avoir fait l'examen, vous transmettez des remarques aux commissaires d'écoles, ceux-ci s'empressent, le plus souvent, de se conformer aux instructions qui y sont contenues.

Si notre peuple n'est pas instruit, cela ne dépend pas de nos écoles, car les enfants peuvent y apprendre tout ce qui leur est nécessaire pour bien remplir les devoirs de leur condition; mais cela vient de ce qu'ils ne pratiquent plus ce qu'ils ont appris lorsqu'ils sont sortis de l'école.

Je suis certain que les inspecteurs et tous les amis de l'éducation rendent un grand service au pays en faisant tous leurs efforts pour faire comprendre aux élèves qui sortent de l'école, la nécessité de pratiquer ce qu'ils savent pour acquérir de nouvelles connaissances.

A l'exception de quelques écoles où j'ai assisté aux examens publics, je n'ai pu visiter les autres qu'une fois dans l'année. Il me sera toujours bien difficile, sinon impossible, de visiter les 225 écoles de mon district deux fois par an.

Je n'ai jamais pu visiter mes écoles que pendant les mois de janvier, février et mars. C'est l'époque où les enfants assistent le plus régulièrement à l'école. Je considère que les visites faites dans le cours de mai ou la première quinzaine de juin sont à peu près nulles, vu le peu d'enfants qui assistent à l'école alors; car les plus grands sont occupés aux travaux des champs, et ceux de 9 à 11 ans vont au catéchisme.

Je me suis toujours conformé aux instructions de votre circulaire du 22 octobre 1884, par laquelle vous nous donnez instruction d'informer les

Digitized by Google

commissaires et syndics de se joindre à l'inspecteur pour l'examen qui doit être fai des comptes du secrétaire-trésorier. J'ai le plaisir de vous annoncer que la plupart des commissions scolaires se sont rendues à mon appel, qu'elles ont pris beaucoup d'intérêt à l'examen de ces comptes et m'ont promis de profiter des recommandations que je leur ai faites relativement à leurs écoles. A l'exception de deux ou trois secrétaires-trésoriers qui sont un peu négligents, dans le comté de Témiscouata, les autres s'acquittent généralement bien des devoirs de leur charge.

Dans votre circulaire du 2 juillet 1884, vous conseillez aux inspecteurs de se procurer toutes les pièces justificatives qui concernent les comptes des secrétaires-trésoriers, pour en faire l'examen. Je vous avoue que la chose est assez difficile, parce que les secrétaires n'ont souvent que des entrées bien imparfaites dans leurs livres.

Si c'était possible, Monsieur le Surintendant, je vous suggérerais de transmettre aux inspecteurs les derniers rapports semestriels des secrétaires-trésoriers. Munis de tels documents, nous pourrions obliger les secrétaires à prouver par leurs livres ce qui est contenu dans leurs rapports.

Il y a dans mon district d'inspection, une institutrice qui enseigne dans le même arrondissement depuis vingt ans. Je crois ce fait assez rare dans le corps enseignant pour mériter une mention honorable. C'est mademoiselle Géraldine Bélanger, institutrice à l'école du 3e rang de St-Jean-Baptiste de l'Ile Verte.

La situation relative de chaque école et la compétence des titulaires se trouvent mentionnées dans les bulletins d'inspection que je vous ai transmis pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc..

CÉLESTIN BOUCHARD,

Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. BRAULT.

POINTE-CLAIRE (Jacques-Cartier), 12 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

En ma qualité d'inspecteur des écoles du comté de Jacques-Cartier et des écoles catholiques des comtés de Soulanges et de Vaudreuil, j'ai l'honneur de vous soumettre respectueusement mon rapport pour l'année scolaire 1884–85.

Ce rapport comprend :

1o. Le grand tableau statistique que j'ai eu l'honneur de vous adresser il y a quelques jours ;

2o. Les rapports spéciaux ou bulletins d'inspection de chacune des écoles et des municipalités de ma circonscription pour les derniers six mois de l'année 1884–85 ;

3o. Les renseignements suivants, extraits, en grande partie, des documents précités.

I

STATISTIQUES EXTRAITES DU GRAND TABLEAU.

Municipalités	25	Assistance moyenne garçons	185
Arrondissements	97	Ecoles modèles de filles	1
Maisons d'école	111	Cours élémentaire "	80
Enfants de 7 à 14 ans	5,282	Cours supérieur "	12
" de 5 à 16 ans	1,237	Total des élèves "	92
Ecoles élémentaires	85	Ecoles modèles mixtes	6
Elèves "	3,366	Cours élémentaire "	384
Assistance moyenne	2,191	Cours supérieur "	75
Ecoles modèles de garçons	4	Total des élèves "	459
Cours élémentaire "	238	Assistance moyenne "	360
Cours supérieur "	37	Académies de garçons	4
Total des élèves "	275	Cours élémentaire "	411

Digitized by Google

Cours supérieur garçons	111
Total des élèves "	522
Assistance moyenne "	461
Académies de filles	9
Cours élémentaire "	991
Cours supérieur "	230
Total des élèves "	1,221
Assistance moyenne "	1,039
Collèges	2
Cours élémentaire	310
" commercial	35
" classique	239
Total des élèves	584
Assistance moyenne	525
Elèves de l'A B C à la lecture courante	1,739
" lisant couramment ou bien	4,780
" apprenant à écrire	5,433
" apprenant les leçons de choses	2,724
" apprenant le dessin	2,190
" apprenant la grammaire et l'analyse grammaticale	2,805
" s'exerçant à la composition	1,238
" étudiant la géographie	2,218
" apprenant l'arithmétique	5,166
" apprenant la tenue des livres	1,327
" étudiant l'histoire sainte	1,849
" étudiant l'histoire du Canada	1,502
" étudiant l'histoire d'Angleterre	177
" étudiant l'histoire de France	336
" étudiant l'horticulture et l'agricult.	1,517
" apprenant le français	6,430
" apprenant l'anglais	1,900
" apprenant la couture et la broderie.	479
Instituteur breveté pour E. E. à E. N. J. C.	1
Instituteur breveté pour E. E. aux B. E. C.	3
Total des instituteurs brevetés pour E. E.	4
Instituteurs brevetés pour E. M. à E. N. J C.	1
Instituteurs brevetés pour E. M. à E. N. L.	1
Instituteurs brevetés pour E. M. à E. N. M.	1
Instituteurs brevetés pour E. M. à B. E. C.	7
Total des instituteurs brevetés pour E. M.	10
Instituteurs brevetés pour A, à E. N. J. C.	2
Instituteurs brevetés pour A. à B. E. C.	1
Total des instituteurs brevetés pour A.	3
Instituteur laïque n'ayant pas de brevet	1
Total des instituteurs brevetés aux écoles normales	6
Total des instituteurs brevetés B. E.	11
Total des instituteurs laïques	18
Moyenne des traitements des instituteurs laïques	314
Institutrice brevetée pour E. E. à E. N. L.	1
Institutrices brevetées pour E. E. à E. N. M	1
Institutrices brevetées pour E. E. à B. E. C.	71
Total des institutrices brevetées pour E. E.	73
Institutrices brevetées pour E. M. E. N. M.	1
Institutrices brevetées pour E. M. B. E. C.	3
Total des institutrices brevetées pour E. M.	4
Total des institutrices brevetées aux écoles normales	3
Total des institutrices brevetées aux B. E.	74
Total des institutrices laïques non brev.	7
Total des institutrices laïques	84
Moyenne du traitement des institutrices laïques	$132½
Ecoles élémentaires	85
Ecoles modèles	11
Ecoles académiques	13
Collèges	2

Digitized by Google

Total des maisons d'éducation	111	Instituteurs et institutrices brevetés aux bureaux d'examinateurs	87
Elèves catholiques	6,366	Instituteurs et institutrices non brevetés	5
Elèves protestants	153	Moyenne des traitements des instituteurs et des institutrices laïques	$161½
Total des élèves	6,519	Instituteurs religieux	55
Assistance moyenne	4,808	Institutrices religieuses	85
Assistance par cent	74	Total des professeurs religieux	140
Instituteurs et institutrices brevetés aux écoles normales	9		

II

Remarques sur quelques-unes des statistiques qui précèdent.

Deux nouveaux arrondissements ont été érigés l'année dernière. L'un forme le troisième arrondissement de la municipalité No. 3 de Ste-Geneviève, comté de Jacques-Cartier; l'autre se trouve le huitième arrondissement de la municipalité de St-Laurent, même comté.

La nouvelle école du premier de ces arrondissements n'a été ouverte que vers la fin du mois d'octobre. J'avais alors fait ma première visite en cet endroit. A ma seconde visite, le 19 mai dernier, les treize élèves inscrits sur le registre de cette école y étaient présents. Ces enfants ne commençaient qu'à apprendre la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

L'école de l'autre arrondissement, ouverte en septembre dernier, était fréquentée, le 15 mai, par 56 élèves.

Le total des maisons d'éducation de ma circonscription est maintenant de 111.

Pour l'année 1883–84 le grand total des élèves inscrits était de 6,147; pour l'année dernière il a été de 6,519; augmentation: 362.

L'assistance moyenne pendant l'année 1883–84 s'était élevée à près de 79 pour cent; l'année dernière elle n'a été que de 74 pour cent; diminution: 5 pour cent.

Dans mon dernier rapport j'avais l'honneur de vous faire remarquer que la santé des élèves avait été généralement bonne pendant l'année qui venait de se terminer. D'après mes statistiques, il n'y avait eu parmi

Digitized by Google

les élèves, que cinq décès. Je ne puis préciser, dans ce rapport, le nombre des décès et des cas sérieux de maladie, pour l'année dernière, parce que les blancs du nouveau tableau statistique ne contiennent pas de colonnes pour cet objet, mais je puis affirmer qu'ils ont été de beaucoup plus nombreux que l'année précédente. Dans un seul arrondissement, celui No. 7 de Ste-Marthe, la diphtérie a fait huit victimes, parmi les élèves, le printemps dernier.

A ce qui précède si l'on ajoute que l'hiver dernier a été exceptionnellement rigoureux, que dans le voisinage de plusieurs écoles de ma circonscription il y a eu, le printemps dernier, des inondations dues à la fonte subite de la neige, qu'au mois de février, par suite du barrage du fleuve, au sud-ouest de l'île Perrot, la partie supérieure de cette île et de la paroisse de Vaudreuil ont été inondées et que force a été de tenir fermées plus d'un mois les trois écoles qui se trouvent dans cette partie de mon district, on a les raisons de la diminution précitée de l'assistance moyenne.

Mes statistiques actuelles démontrent qu'il y a eu sur l'année 1883–84 une augmentation de 914 en grammaire, 156 en arithmétique, 100 en tenue des livres, 15 en agriculture, 432 pour l'étude de l'anglais.

La moyenne des traitements des instituteurs et des institutrices laïques a subi une légère augmentation.

III

Renseignements extraits de mes bulletins d'inspection du second semestre.

Au nombre des maisons d'éducation qui ont été agrandies et considérament réparées, en l'année 1882–83, se trouve l'académie ou collège commercial de Ste-Geneviève, qui est sous l'habile direction des Frères de Ste-Croix. Cette institution, dont l'importance est déjà reconnue, puisqu'elle est fréquentée par deux cents élèves, a été fondée en 1880, par M. le curé de la paroisse, M. l'abbé F. Perrault, au prix de grands sacrifices.

Pendant l'année dernière ont été réparées ou construites les maisons d'école ci-dessous énumérées. Après la mention de chaque école se trouve l'initiale de la note qui lui convient maintenant.

Digitized by Google

1o. L'école No. 1, municipalité de Ste-Geneviève No. 3..... B.
2o L'école No. 2, Ile Rigaud..... T. B.
3o. L'école No. 2, Vaudreuil..... A. B.
4o. L'école de la municipalité de la Pointe-Fortune, nouvelle maison..... T. B.
5o. L'école No. 7, Ste-Marthe..... B.
6o. L'école No, 3, do ..... T. B.
7o. L'école No. 5, Les Cèdres..... B.
8o. L'école No. 4, Ste-Justine ..... A. B.
9o. L'école No. 8, St-Polycarpe..... B.

Devraient être réparées, agrandies ou rebâties les maisons dont suit l'énumération :

1o. L'école No. 3, St-Laurent, qui est trop petite ;
2o. L'école No. 6, même paroisse, qui est en mauvais état ;
3o. Le couvent de Rigaud ;
4o. Les écoles Nos. 2 et 4, Ile Perrot ;
5o. L'école No. 4, Vaudreuil ;
6o. Les écoles Nos. 1, 2 et 4, St-Lazare ;
7o. L'école No. 4, Ste-Marthe ;
8o. L'école No. 5, Ste-Justine ;
9o. Les écoles Nos. 3 et 4, Les Cèdres ;
10o. L'école No. 3, St-Clet ;
11o. L'école No. 1, St-Polycarpe ;
12o. L'école No. 1, St-Thélesphore ;
13o. L'école No. 1, Ile Bizard.

J'espère qu'on réparera ou qu'on reconstruira ces écoles pendant les présentes vacances.

Il y a eu amélioration, en général, dans le mobilier des écoles.

Quant à la compétence des maîtres et maîtresses d'école, à la discipline et aux progrès, la statistique est à peu près la même que celle de l'année 1883-84.

Messieurs les secrétaires-trésoriers continuent, en général, à bien tenir leurs comptes. Peu d'arrérages existent et les instituteurs ou institutrices sont, à bien peu d'exceptions près, régulièrement payés.

Digitized by Google

Je crois qu'il serait tout-à-fait à propos de modifier les programmes d'examen des aspirants aux divers brevets d'enseignement. Puisque le dessin à main levée, la tenue des livres et les leçons de choses doivent s'enseigner, même dans les écoles élémentaires, conformément au programme d'études adopté pour les écoles primaires par le Conseil de l'instruction publique à sa séance du 16 octobre 1873, il me semble que MM. les examinateurs devraient s'assurer, avant de délivrer des brevets aux candidats, que ceux-ci sont en état d'enseigner les matières que je viens de mentionner, comme les autres branches du programme officiel.

A plusieurs écoles la fête des arbres a été chômée d'une manière toute pratique. Ce jour-là ont été plantés autour de l'emplacement de l'école de l'arrondissement No. 5, de la municipalité de St-Polycarpe, sous la présidence de M. le commissaire de l'arrondissement, M. T. Blondin, quarante et un magnifiques arbres dont dix-sept platanes et vingt-quatre saules. L'école que je viens de mentionner est dirigée avec beaucoup de zèle et de succès par M. Isaac Gélinas, assisté de M. Napoléon Gélinas, son frère.

Ne serait-il pas à propos que vous fussiez informé, chaque année, du nombre d'arbres plantés sur chaque emplacement d'école ?

Avant de terminer, je me permettrai de vous faire remarquer, M. le Surintendant, que sur les 111 maisons d'éducation déjà mentionnées, 5 sont dirigées par des religieux et 9, par des religieuses. Ces institutions sont les plus importantes de mon district, tant par le nombre des élèves qui les fréquentent que par la supériorité de l'éducation qui s'y donne. Les premières ont été fréquentées, pendant l'année, par 1,074 garçons, les autres, par 1,221 filles. Total : 2,295. Moyenne par institution : 164.

Les 97 écoles dirigées par des laïques ont eu un total d'assistance de 4,224 élèves. Moyenne par école : 44.

MM. les curés portent, en général, beaucoup d'intérêt au succès des écoles de leurs paroisses. Plusieurs les visitent et en examinent régulièrement les élèves deux ou trois fois l'année. Pas n'est besoin de dire que ces visites produisent beaucoup de bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. BRAULT,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. CARRIER

LÉVIS, 21 août 1885

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état actuel de l'instruction publique dans les comtés de Lévis et de Dorchester, pour l'année scolaire 1884–85.

Je constate avec plaisir une amélioration constante dans les écoles de mon district d'inspection. Bien que quelques-unes d'entre elles laissent encore à désirer sous le rapport du progrès, je dois dire cependant que le mal diminue tous les ans.

Les écoles supérieures et plusieurs écoles élémentaires marchent toujours dans la voie du progrès. Les maîtres et les maîtresses qui les dirigent rivalisent de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs. Tous méritent, sans aucun doute, des éloges pour le dévouement qu'ils ont montré dans le courant de l'année scolaire. Les résultats de leurs labeurs, peuvent, à mon avis, soutenir la comparaison avec ceux des pays où l'éducation est le plus en honneur.

Je regrette, cependant, d'avoir à constater que ces maîtres et ces maîtresses ne soient pas mieux rétribués, que leurs services ne soient pas mieux appréciés.

Souvent on laisse de côté les antécédents, les connaissances du maître et de la maîtresse, on ne considère que l'économie à réaliser pour l'arrondissement. Plus d'une fois, à la fin d'une année scolaire consciencieusement employée, une institutrice voit son traitement diminué de quelques piastres, somme bien minime répartie sur toute une paroisse, mais très importante pour la personne qui en est privée. Espérons que nous ne déplorerons pas bien longtemps encore ces misères, et que nous parviendrons à faire comprendre les grands désavantages provenant des changements trop fréquents d'instituteurs, des engagements au rabais et des petits traitements.

L'agriculture et le dessin, dont le succès dépend en grande partie de la bonne volonté des institutrices, s'enseignent dans presque toutes les écoles,

Digitized by Google

avec plus ou moins de succès. Dans les écoles supérieures et plusieurs écoles élémentaires, on y attache beaucoup d'importance ; aussi y voit-on de beaux résultats.

Le matériel des classes, quoique laissant encore à désirer, s'améliore de jour en jour, de manière à donner bon espoir pour un avenir peu éloigné.

Malgré les progrès incontestables réalisés depuis plusieurs années dans nos écoles, dans quelques-unes le développement intellectuel est encore sacrifié au développement mnémonique, la culture de l'esprit à la culture de la mémoire.

Le but de l'enseignement primaire n'est pas de faire entrer dans la tête des enfants beaucoup de mots et peu de lumière dans l'esprit, mais d'exercer leur intelligence et de former leur cœur. Il vaut mieux que les enfants sachent moins de choses et qu'ils les comprennent bien.

Voilà, Monsieur le Surintendant, les quelques observations que j'ai cru devoir faire sur le fonctionnement des écoles de mon district, en outre des renseignements que je vous ai déjà fournis par mon grand tableau statistique et mes bulletins d'inspection.

En somme, sauf quelques rares exceptions, j'ai lieu d'être satisfait des succès obtenus dans les écoles sous mon contrôle, relativement à l'enseignement des diverses matières que renferme le programme des écoles communes, si l'on considère le peu d'encouragement que la classe enseignante reçoit de la plupart des commissions scolaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

EDOUARD CARRIER,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. DELAGE.

ST-CÉSAIRE, (Rouville), 18 septembre 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans les comtés de Rouville, Bagot et St-Hyacinthe, pour l'année scolaire 1884-85.

Le grand tableau qui accompagne ce rapport, fait voir que dans mon district d'inspection, on compte :

36 municipalités ;

189 arrondissements ;

191 maisons d'école ;

189 écoles sous contrôle et 4 écoles indépendantes,.

Ces écoles sont classées comme suit :

171 écoles élémentaires ;

3 " modèles de garçons ;

7 " " filles (couvents) ;

6 " " mixtes ;

4 " supérieures indépendantes.

Je n'ai pas visité ces 4 dernières.

On compte aussi 230 classes.

Total des élèves fréquentant les écoles sous contrôle, 9,565. C'est 470 de plus que l'an dernier.

Le rapatriement d'un grand nombre de familles revenues des Etats-Unis, a beaucoup contribué à cette augmentation.

Digitized by Google

Le grand total des élèves se divise comme suit :

7,367 ont fréquenté les écoles élémentaires ;
1,928 " " " " modèles ;
270 " " " " académies.

Sur ce nombre 9,445 sont sous le contrôle des catholiques, et 120 sous celui des protestants.

210 instituteurs et institutrices reçoivent un traitement fixe ; 27 ne reçoivent pas de traitement régulier.

Le chiffre total des instituteurs et institutrices étant de 237, et le total des traitements de $28,037 ; la moyenne des traitements est de $133.50 cts.

2 instituteurs et 3 institutrices ont reçu leur brevet des écoles normales. Les autres enseignant dans les écoles sous contrôle, tiennent leur diplôme des bureaux d'examinateurs.

Sur les 12 instituteurs laïques, 2 n'ont pas de brevet.

Sur les 173 institutrices laïques, 28 enseignent sans diplôme.

Les académies et les écoles modèles sont généralement bien tenues.

Le succès obtenu dans la plupart des écoles élémentaires fait aussi honneur à ceux qui les dirigent, qu'aux commissaires qui ont eu le bon esprit d'augmenter le traitement des instituteurs et des institutrices qui se sont distingués.

Quand je considère l'âge des élèves, le temps qu'ils ont employé à l'étude, j'ai lieu d'être satisfait. Ce sont des enfants de 7 à 10 ans qui forment la grande majorité des élèves fréquentant les écoles, dans mon district.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'ils ne sont pas rares les élèves, lisant bien, écrivant passablement, connaissant le calcul d'une manière pratique et capables de faire un billet, une petite facture, un reçu, etc.

Digitized by Google

Les matières auxquelles les institutrices laïques semblent donner le plus de soin, sont la lecture, l'écriture, l'instruction religieuse (catéchisme) la grammaire ; c'est aussi les branches qu'elles enseignent avec le plus de succès. Bon nombre d'entre elles ne paraissent pas avoir de prédilection pour l'enseignement des autres matières.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie laisse beaucoup à désirer. Dans plusieurs écoles, la première est mal enseignée ; les élèves la récitent comme des machines. On ne s'occupe pas assez de leur en développer le sens. De cette manière, on fatigue plus les élèves qu'on ne les instruit.

Il en est ainsi de la géograghie, dont l'étude doit marcher de pair avec l'histoire qui s'enseigne sur les cartes. Il y a des cartes de géographie dans toutes les écoles. C'est une des branches de l'enseignement à laquelle certaines institutrices n'attachent pas assez d'importance, trop peu d'élèves l'apprennent.

La plupart des écoles qui laissent à désirer, sont entre les mains d'institutrices non diplômées que les commissaires ont été obligés d'engager, faute de mieux. Il s'en trouve parmi celles-ci qui enseignent bien, mais c'est le petit nombre.

En général, ce ne sont pas les connaissances qui manquent à ces jeunes institutrices formées dans de bonnes maisons d'éducation ; ce sont les aptitudes pédagogiques. Avec leur manque d'expérience, elles enseignent sans discipline, sans méthode, et le plus souvent sans énergie ; leur indifférence fait voir qu'elles attachent peu d'importance à leur charge, et tiennent peu compte de la responsabilité qui leur incombe. De là, soupçon et manque de confiance de la part des intéressés. Les élèves deviennent moins assidus à l'école et souvent les parents préfèrent les garder près d'eux.

J'exonère de tout blâme les commissaires qui ont été obligés d'engager ces jeunes filles non brevetées ; la pénurie d'institutrices possédant les qualifications requises les y a forcés. Autrement, plusieurs arrondissements seraient restés sans école. Ils ont agi ainsi sur les instances incessantes des intéressés.

Digitized by Google

Il est évident que les traitements augmentent peu à peu, d'année en année, dans mon district. Les sacrifices pour l'éducation paraissent moins coûter à faire.

Sous le rapport de l'entretien des maisons et du matériel de l'école, l'inspecteur éprouve aussi moins de difficulté à obtenir le confort désirable.

Sur mes recommandations, on a reconstruit, cette année, cinq maisons d'école ; les unes, parce qu'elles tombaient de vétusté, les autres, parce qu'elles ne donnaient plus l'espace nécessaire à la maîtresse et aux élèves.

Les deux écoles nouvellement établies dans la municipalité de St-Simon, comté de Bagot, sont fréquentées, l'une par 46 élèves, l'autre par 50. Les élèves sont moitié plus nombreux qu'on aurait pu le supposer ; le nombre et l'assiduité des enfants dans ces deux écoles, donnent un démenti formel à ceux qui se sont opposés à leur établissement, et qui prétendaient que ces deux écoles ne pourraient se maintenir convenablement.

J'ai visité toutes les écoles sous contrôle, dans mon district d'inspection, moins une ; celle-ci étant fermée lors de ma visite dans cette localité. Les secrétaires-trésoriers qui prennent généralement une part active au mouvement de l'éducation, m'ont donné tous les renseignements dont j'avais besoin.

Dans toutes les municipalités, j'ai visité les livres et les comptes. Il n'y a que ceux de deux secrétaires-trésoriers que je n'ai pas examinés en présence des commissaires. Un seul de ces fonctionnaires ne m'a pas donné satisfaction. Il a accepté cette charge presque malgré lui.

J'ai visité deux fois une partie des écoles de la paroisse de N-D-de-St-Hyacinthe et celles de la ville ; les raisons qui m'ont empêché de faire les deux visites réglementaires dans les autres, vous sont connues.

Le vingt de mars dernier, dans le rapport que je vous faisais de mes visites dans le comté de Rouville, je vous informais, que pour cause de maladie contractée par les mauvais temps de l'automne, durant mes courses, j'ai été forcé de garder la maison pendant les trois meilleurs mois de l'année ; une partie de décembre, janvier, février et une partie de mars.

Digitized by Google

Aux premiers beaux chemins du printemps, ma santé m'a permis de continuer mes visites jusqu'à la fin de l'année scolaire; ce que l'on peut facilement constater par la suite des bulletins que je vous ai envoyés.

Comme je crois suffisants les détails que contiennent ces bulletins pour vous faire juger de l'état de chaque école, vous me dispenserez d'y revenir.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. B. DELAGE,

Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. FONTAINE.

JOLIETTE, 15 septembre 1885

Monsieur le Surintendant,

En vous transmettant mon rapport pour l'année 1884-85, je n'ai que que quelques remarques à faire pour expliquer mes statistiques et rendre publics certains faits constatés dans mes bulletiins d'inspection.

Je dois dire d'abord que le grand tableau statistique, que je vous ai expédié, ne comporte que le nombre d'élèves fréquentant les écoles sous contrôle, en y ajoutant toutefois celui de deux académies de filles (Ste-Elizabeth et St-Paul) que je suis, chaque année, invité à visiter et où l'on me fait l'honneur de me faire examiner les élèves sur les différentes branches de l'enseignement ; car, dans mon district d'inspection, se trouvent six autres institutions du même genre, savoir : à St-Barthélemy, St-Cuthbert, St-Gabriel de Brandon, Berthier, St-Ambroise et Joliette. Ces divers établissements comptent en moyenne quarante élèves chacun. Il y a, en outre, dans mon district, deux académies de garçons, (à Berthier et à St-Barthélemy), qui comptent environ cent cinquante élèves à elles deux.

Je ne puis terminer cette nomenclature, sans mentionner le collège classique de Joliette où, chaque année, plus de deux cent cinquante élèves viennent étudier les hautes sciences ou compléter un cours commercial. Car, dans cette dernière institution se donnent, avec autant d'avantage, un cours classique et un cours commercial.

Ces faits disent assez éloquemment combien est prisé l'enseignement, sous toutes ses formes et sous tous les degrés, parmi la population que je visite.

Quant à l'enseignement primaire, je suis heureux de dire qu'il a été bon en tous points. Les instituteurs et les institutrices ont montré du zèle et les progrès ont généralement couronné leurs efforts. Je ne parle pas des ombres qui se glissent dans tout tableau. Elles servent à en faire mieux ressortir les beautés, mais ces ombres sont rares et j'espère qu'elles finiront par disparaître afin que chaque municipalité puisse mériter des

Digitized by Google

remarques flatteuses et véritables, et profite, à son tour, du bienfait d'une éducation solide et éclairée.

J'ai constaté des progrès sensibles dans la lecture, l'arithmétique, le dessin et la tenue des livres.

Pour la lecture, les diverses séries graduées qui sont maintenant en usage, ont produit un grand bien. On emploie, ici, la série Robert, là, la série des Frères des Ecoles chrétiennes, ailleurs, celle de Montpetit. Tous ces livres de lecture rendent d'éminents services, sont bien adaptés à l'âge et à l'intelligence des enfants et sont, en même temps, instructifs et amusants.

Après la connaissance des devoirs religieux, celle des nombres, du calcul, devient une nécessité pour tous. Aussi chaque père de famille désire d'abord que ses enfants apprennent bien le catéchisme et qu'ils en comprennent le sens, puis, qu'ils s'habituent à compter, à calculer, à faire des petits comptes, enfin s'exercent à des choses qui sont utiles à tous dans quelqu'état ou condition qu'ils se trouvent. Ce sont l'arithmétique et les éléments de la tenue des livres qui répondent à ces besoins.

Il ne faut pourtant pas conclure de là qu'il faille négliger l'étude de la grammaire, de l'histoire et de la géographie. Car toutes ces sciences se prêtent un mutuel secours et rendent l'homme maître de la vie et capable de lutter avantageusement contre tous les obstacler et les dangers qui s'y rencontrent.

Le dessin a eu aussi sa bonne place dans presque toutes les écoles de mon district durant la dernière année. On a un peu moins d'horreur pour cette branche qui a bien son utilité. Elle sera mieux appréciée quand elle sera plus connue.

A ce sujet je dois rappeler un fait que j'ai déjà mentionné dans mes bulletins d'inspection.

Dans une école de la municipalité de Ste-Elizabeth (rang St-Martin) M. Hottin, instituteur, a trouvé le moyen d'enseigner le dessin d'une manière très pratique et très utile. Ainsi ses élèves—les plus avancés bien entendu—sont appelés à dessiner des cartes géographiques, à se faire

Digitized by Google

pour eux-mêmes un véritable atlas. Ce travail marche de pair avec l'étude de la géographie. Et je puis assurer tous ceux qui liront ces lignes que les élèves de M. Hottin savent bien, je puis dire presque parfaitement, leur géographie tout entière. Je dois ajouter que tous les élèves de cette école—c.-à.d. plus de 60—apprennent le dessin. Cependant l'étude de cette branche, dont on se moque quelque part, n'a pas empêché cette école de prendre le premier rang parmi toutes celles que je visite et j'y ai rencontré les huit (8) élèves les plus avancés de mon district, sur toutes les branches, grammaire, histoire, géographie, arithmétique, tenue des livres, etc., etc. Que l'on imite partout M. Hottin, que les élèves mettent la bonne volonté qu'ont mise les élèves de cet instituteur et tout ira bien.

Je ne puis terminer ces remarques sans dire un mot des maladies qui ont sévi dans certaines municipalités et de la mortalitè qui y a eu lieu parmi les enfants fréquentant les écoles. En constatant les ravages faits par les épidémies, et notamment par la diphtérie, n'est-il pas permis de se demander s'il n'est pas opportun, nécessaire même, d'enseigner dans toutes les écoles, les premières notions de l'hygiène? Car, je ne crains pas de le dire, l'hygiène ou l'art de conserver la santé est ignorée ou méconnue. Or s'il est utile de s'instruire dans toutes les sciences, la connaissance des moyens de conserver la santé et la vie n'est pas de minime importance à mes yeux. Le peuple canadien a la réputation bien méritée d'être fort, vigoureux et intelligent. Mais pour conserver cette réputation il faut qu'il se soumette aux lois communes de l'hygiène. Il faut qu'il en connaisse les principes et qu'il les observe. Il faut qu'il les apprenne, à l'école primaire comme à l'université.

J'ai déjà plaidé la cause de l'hygiène devant les commissaires et les instituteurs et, en mettant cette question devant le public, j'ai la confiance de provoquer quelqu'action qui favorisera la diffusion des connaissances hygiéniques et qui aidera chaque individu à conserver le bien le plus précieux—la santé,—qui donne la joie et le contentement et qui permet à l'intelligence de se développer plus promptement et avec plus de perfection. *Mens sana in corpore sano.* Voilà une devise qui vaut la peine d'être méditée et mise en pratique.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. FONTAINE,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. FOTHERGILL

(*Traduction.*)

QUÉBEC, août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport, pour l'année scolaire 1884–85, sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection.

Je suis heureux de constater que, en général, les examens qui ont eu lieu dans les diverses écoles, avant la fin du semestre d'été, ont été satisfaisants.

Dans la cité de Québec, les commissaires d'écoles obtiennent d'excellents résultats. Le nombre des élèves, à l'école de garçons de la rue Sainte-Marguerite, a considérablement augmenté. M. Purdie continue à donner son précieux concours en se chargeant des classes élémentaires sans rétribution aucune. La classe des filles, sous la direction de Mlle Ahern, est, comme les années passées, très-bien tenue.

L'école de Mlle Armstrong, dans la rue Champlain, progresse et a été suivie avec beaucoup plus de régularité. Le chiffre des élèves de l'école de l'Esplanade, tenue par M. Fergusson, a diminué par suite du départ des orphelins qui la fréquentaient.

A l'école de la rue Artillerie, M. McQuarrie, aidé de deux habiles professeurs, enseigne toutes les branches d'un bon cours commercial avec un succès qui ne saurait être surpassé.

Le *High School* des filles se tient au même niveau et a d'excellents professeurs. Les classes préparatoires ont été extrêmement utiles à l'école pendant les deux dernières années.

L'école de la rue d'Aiguillon est dans un état assez peu prospère et son utilité est discutable. Je crois que si l'on construisait, dans un endroit convenable, une grande école publique, à peu près dans le genre du *High School* des filles, elle pourrait remplacer avantageusement les trois écoles actuelles de la rue d'Aiguillon, de la rue Artillerie et de l'Esplanade.

Digitized by Google

En dehors de la ville, les écoles protestantes de Saint-Sauveur de Québec et de Sillery sont toutes deux bien tenues. Je regrette, cependant, de dire que la première de ces écoles a perdu son institutrice, Mlle McKechnie, qui, pendant plusieurs années, avait rempli ses devoirs avec beaucoup de zèle et de succès.

A l'école dissidente de Sainte-Foye, j'ai constaté peu de progrès. La maison d'école, du reste, est en bien mauvais état. J'ai l'espoir, cependant, que, grâce à un changement dans le corps syndical, je pourrai vous signaler de meilleurs résultats durant le semestre prochain.

A Portneuf, on a changé les instituteurs et les trois écoles dissidentes sont maintenant ouvertes.

L'école de St-Raymond (Bourg-Louis) continue à faire des progrès satisfaisants avec les mêmes instituteurs ; il faut remarquer, du reste, que dans cette région on déplace rarement les instituteurs. Deux de ces instituteurs ont des brevets d'école modèle de première classe. Dans le cours de l'année dernière, les contribuables ont fait les réparations nécessaires à leurs maisons d'école.

La grande division de Valcartier, qui comprend trois municipalités, a eu à souffrir depuis quelques années du manque d'instituteurs. Pendant l'année 1884–85, il n'y a eu que six écoles d'ouvertes et, sur les six instituteure, trois n'avaient par de diplômes. Tous, cependant, ont assez bien réussi. J'ai été très satisfait de l'école de Mlle Jack, dans l'arrondissement No. 1 ; l'ordre et la discipline étaient excellents et les progrès des élèves ne laissaient rien à désirer. J'espère que Mlle Jack se présentera devant le jury d'examen au mois de novembre prochain pour obtenir son diplôme. Les demoiselles Penny qui ont enseigné pendant quelques années, ont abandonné leur école en juillet et sont parties pour Albany, Etats-Unis.

L'école des commissaires, à St-Dunstan, est parfaitement tenue, et son institutrice, Mlle Montgomery mérite des éloges pour avoir réussi à tirer cette école de sa position peu enviable, pour en faire une des meilleures du comté.

Digitized by Google

L'école dissidente de Stoneham n'a pas beaucoup de vigueur. La maison d'école de Tewkesbury est dans un bien mauvais état.

A Lévis. Mlle Addie a réussi parfaitement. Les syndics ont dernièrement obtenu la chapelle méthodiste pour en faire une école qui sera prête à recevoir les élèves en septembre. C'est un bâtiment spacieux et bien situé.

A Québec-Sud, le professeur, M. Craig, a été souffrant pendant la plus grande partie de l'année. Il a maintenant donné sa démission et est parti pour l'Ecosse, son pays natal, dans l'espoir d'y retrouver la santé. M. Craig emporte avec lui les souhaits sincères de tous les habitants de ce district.

A Etchemin, Mlle Moffat continue à diriger avec un succès marqué l'école dissidente de St-Romuald.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. M. FOTHERGILL,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. GAY

HULL, (Ottawa), 31 juillet 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles catholiques des comtés d'Ottawa et de Pontiac pendant l'année dernière.

1o. *Ecoles.*—Il y en a eu en tout 137, dont 134 sous contrôle des commissaires. Les trois autres sont des académies de filles dirigées par les Sœurs de la Charité d'Ottawa. Il y a eu six écoles nouvelles, savoir: celles de Bryson et de Portage-du-fort où les catholiques se sont séparés des protestants et celles de Pontefract, du village Des Chênes, du canton de Buckingham et de la ville de Hull. On peut espérer une augmentation semblable l'année prochaine; ce qui portera l'augmentation totale, pendant douze ans à 50 pour cent.

Il y a eu quatre écoles fermées toute l'année; une, parce qu'on n'a pas pu se procurer de maîtresse, les trois autres, faute de ressources pécuniaires.

Dans ces 134 écoles sont comprises huit écoles modèles; il est tout probable que ce nombre va bientôt augmenter.

2o. *Maisons d'écoles.*—Les 44 municipalités qui ont eu des écoles cette année possèdent 137 maisons d'écoles, dont quatre nouvellement construites. On donne aujourd'hui aux constructions scolaires beaucoup plus de soin que par le passé. Parmi les anciennes maisons, il y en a encore environ 35, qui sont ou trop petites, ou trop basses ou mal entretenues. Sur ces 35, il y en a à peu près dix qui devraient immédiatement être remplacées par d'autres.

En dehors de la ville de Hull et des villages, je trouve 125 écoles fréquentées par 4,376 enfants, ce qui donne une assistance totale de 35 enfants par école. Ces chiffres nous font voir que les maisons d'écoles sont assez multipliées; car il serait trop coûteux aux contribuables de maintenir des écoles avec un nombre moyen d'élèves inscrits moindre que 35. D'un autre côté, les maisons ne sont pas trop nombreuses, puisque les arrondissements se trouvent tous à avoir un rayon de un mille et demi ou de deux

Digitized by Google

milles. Assurément, on ne peut pas s'attendre à ce que des enfants de 5 ans parcourent 2 fois par jour de plus grandes distances que celle-là, surtout dans un pays où les chemins sont impraticables pendant le quart et même le tiers de l'année.

Il y a pourtant des personnes qui pensent que nos écoles sont trop multipliées ; que, s'il y en avait moins, on pourrait avoir de meilleurs maitres en leur donnant de plus forts traitements ; que les distances à parcourir pour aller à l'école seraient trop grandes, il est vrai, pour les plus jeunes enfants, mais que les plus grands qui s'y rendraient pourraient instruire ensuite leurs jeunes frères et leurs jeunes sœurs à la maison. Il suffit de réfléchir un instant pour voir que cette manière de faire n'est pas praticable. D'abord la distance à parcourir est déjà, telle qu'elle est, assez considérable même pour des enfants de 14 ans ; ensuite, on ne peut pas s'attendre à ce que ces enfants qui sont déjà d'âge à se rendre utiles à la maison aient le temps, le goût et l'autorité nécessaires pour faire la classe à leurs plus jeunes frères et sœurs. Tout le monde sait en effet que les jeunes enfants apprennent mieux à l'école qu'à la maison. D'ailleurs je puis citer un fait qui vient à l'appui de ce que j'avance.

Il y avait depuis plusieurs années, dans la municipalité de Buckingham, un certain nombre de contribuables,—20 ou 25,—qui n'avaient pas d'école parmi eux. Les plus rapprochées étaient : l'école No. 3, à la campagne, à environ 2 milles du centre de leurs terres et les écoles, modèles et élémentaires, du village de Buckingham situé à 3 milles de chez eux. Ils avaient le droit d'envoyer leurs enfants à toutes ces écoles avec la facilité de trouver des maisons de pensiou à Buckingham. Or, l'année dernière on leur a donné une école. Mais, lors de ma première visite à cette école, j'ai constaté non sans quelque surprise, que pas un seul des enfants qui s'y trouvaient n'avait fréquenté précédemment aucune école ; pas un seul ne savait lire ni écrire. Il faut en conclure que les écoles doivent être à la portée des enfants en âge d'y aller, et que lorsque les contribuables construisent des maisons d'école au milieu d'eux, ils ont de bonnes raisons pour le faire.

3o. *Ameublement et fournitures des classes.*—Le mobilier est encore souvent défectueux, mais il va en s'améliorant graduellement. Je demande qu'il

Digitized by Google

y ait assez de tables pour y placer au moins tous les enfants qui pourraient écrire ; que ces tables aient une pente convenable ; qu'elles aient des tablettes au-dessus et des casiers au-dessous ; qu'elles soient entre elles à une distance telle que les enfants puissent s'appuyer à la table de derrière, lorsque leur banc est sans dossier ; système simple, économique et sans inconvénient. J'ai encore trouvé 6 écoles sans tableau noir, 60 sans cartes géographiques, surtout dans les écoles anglaises. Il est vrai que dans celles-ci tous ceux qui étudient la géographie trouvent des cartes dans leurs livres, dont l'usage cependant ne peut suppléer à celui des cartes murales. Je trouve souvent dans les écoles élémentaires anglaises de grandes géographies qui ne conviennent point à ces écoles. Elles sont trop détaillées, imprimées en caractères microscopiques, sans questionnaire ou avec un questionnaire très mal fait. On voit de grands élèves qui ont ces livres dans les mains depuis 5 ou 6 ans, qui ont essayé d'en apprendre 5 ou 6 pages et qui ignorent des choses essentielles que tout enfant de 10 ans devrait savoir. Il serait bon que l'on publiât une petite géographie élémentaire en anglais et en français, avec une série de cartes murales. Ces cartes imprimées, les unes en anglais, les autres en français seraient toujours sur toile ; la même série pourrait servir dans les écoles où l'on parle les deux langues.

L'usage du journal s'est généralisé ; je n'ai trouvé que trois écoles qui en étaient dépourvues.

4o. *Personnel enseignant.*—Les 134 écoles sous contrôle ont occupé 161 personnes ; dont 7 maîtres religieux et 19 laïques, 32 maîtresses religieuses et 103 laïques. Il y avait 3 maîtres et 21 maîtresses non diplômés ; le même nombre que l'année dernière.

On ne peut pas dire qu'ici les maîtresses sont engagées au rabais ; non seulement on n'a pas le choix ; mais on est obligé d'avoir recours aux autres districts pour suppléer au manque d'institutrices. Il y a certaines localités reculées qui ont beaucoup de difficulté à s'en procurer, telles que le haut de l'Ottawa, de la Gatineau, de la Lièvre, etc. On cite le fait de 2 ou 3 maîtresses qui, l'année dernière, étaient parties des environs de Montréal pour aller enseigner sur le haut de la Gatineau. En arrivant à Ottawa, elles apprirent qu'il y avait encore 60 milles de chemin à faire en voi-

Digitized by Google

ture ; ce qui les effraya tellement qu'elles abandonnèrent leur dessein, oublièrent leur engagement et cherchèrent à se pourvoir ailleurs. Vous ne serez donc pas surpris, Monsieur le Surintendant, si dans ce district on emploie quelquefois des maîtresses sans brevet. Il n'y a que les deux-tiers de nos maîtresses qui aient été diplômées ici ; les autres viennent des diverses parties de la province. Le nombre des changements soit au commencement soit dans le cours de l'année a été de 50 pour cent.

5o. *Traitements.*—Sous ce chef il a été payé pendant l'année la somme de $24,424, ce qui donne une moyenne de $152 par personne, soit, $223 pour chaque maître et $138 par chaque maîtresse. La même somme divisée par 6,694, nombre des élèves qui ont été inscrits au rôle des écoles sous contrôle, donne une moyenne de $3.60 par enfant ou de $5.25 si l'on ne tient compte que de l'assistance moyenne.

Veuillez me permettre, Monsieur le Surintendant, de dire un mot du projet de fixer le minimum des traitements. Je ne pense pas que ce projet puisse jamais ici devenir une réalité. Voici pourquoi. Il y a dans ce district une trentaine de maîtresses qui ne reçoivent guère que $100 par an ; c'est une somme bien minime assurément. Mais voyons si elle n'est pas suffisante dans certaines circonstances. En comparant, dans chacune de ces 30 écoles, le traitement de la maîtresse avec le nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui appartiennent à l'arrondissement, je trouve que cette somme de $100 revient tantôt à $9.00 par enfant, tantôt à $1.35. Il y a donc des contribuables à qui l'école coûte sept fois plus qu'à d'autres. Or si ce minimum de $100 était élevé, par une loi, à $150, il s'ensuivrait que quelques contribuables seraient obérés, tandis que d'autres auraient encore l'école à trop bon marché.

La loi, pour être équitable, devrait donc baser le minimum des traitements sur le nombre d'enfants de 7 à 14 ans, qui appartiennent à chaque arrondissement.

Or il ne sera pas toujours facile au gouvernement de connaître avec certitude le nombre des enfants, lorsqu'il aura été établi que plus ce nombre est grand, plus le traitement de la maîtresse doit être élevé. Mais admettons qu'il puisse exercer efficacement son contrôle et voyons comment il

Digitized by Google

pourra exiger le payement du minimum voulu. Quelle sera la pénalité infligée en cas de non exécution de la loi ? Assurément elle ne peut être autre que la confiscation de l'octroi législatif, lequel est de $10 à $15 par école. D'un autre côté, vu la modicité des traitements, l'augmentation proposée ne saurait être moindre de 50 pour cent ; dans le cas que j'ai mentionné elle serait de $50.00. Voilà donc les commissaires mis en demeure ou d'augmenter le traitement de leur maîtresse de $50 ou de perdre un octroi de $15.00. Quel parti prendront-ils le plus souvent ? La réponse est facile à deviner. On peut donc voir par là que les moyens coercitifs ne sauraient être ni praticables ni utiles.

6o. *Assistance.*—Elle a été en tout de 6,985 ; elle atteindra probablement l'année prochaine 7,200 ; en sorte qu'en 12 ans, l'augmentation aura été de 90 pour cent, tandis que celle du nombre des écoles n'aura été que de 50 pour cent. Cette différence s'explique par le fait que la population s'est moins accrue dans les campagnes que dans la ville de Hull et les villages où chaque école compte des centaines d'enfants.

L'assistance moyenne a été de 4,870, ce qui donne 70 pour cent, soit 83 pour cent dans la ville de Hull, 77 pour cent dans 14 villages, et 63 pour cent dans les campagnes. Les causes qui nuisent à l'assistance sont : l'éloignement de l'école, le mauvais état des chemins, l'incompétence des maîtresses et surtout l'indifférence des parents, qui négligent d'envoyer leurs enfants même lorsque les maîtresses donnent complètement satisfaction.

7o. *Matières d'enseignement.*—Il y a sous ce rapport quelque progrès dans mes écoles. La lecture est généralement suivie d'explications, source naturelle des leçons de choses ; l'arithmétique est enseignée d'une manière plus pratique ; la géographie ne s'apprend que sur la carte, et il ne m'arrive plus aujourd'hui de rencontrer ce que j'ai trouvé il y a dix ans, savoir : une grande fille, la plus avancée de l'école, qui apprenait la géographie depuis 4 ou 5 ans, et qui sur la carte, ne savait point distinguer l'eau de la terre. Comment veut-on que le peuple prenne de l'estime pour l'école avec un enseignement pareil. L'étude du dessin, de la géographie et de la tenue des livres sont celles qui ont le plus progressé ; toutefois on manque souvent de cartes géographiques et de cartes de dessin. Il parait

Digitized by Google

qu'on ne sait plus où se procurer le traité d'agriculture de Larue publié en anglais.

J'ai une observation à faire au sujet de l'écriture. Les cahiers avec modèle en français disparaissent peu à peu, et sont remplacés par des cahiers anglais ; ceci présente un inconvénient là où personne ne comprend l'anglais. Les maîtresses disent qu'on ne sait plus où acheter les cahiers français, et les marchands me disent que les cahiers anglais sont mieux exécutés, moins chers et plus faciles à écouler.

La nouvelle méthode d'enseigner l'écriture qui s'introduit dans nos écoles me paraît théoriquement et pratiquement défectueuse. On encaisse en quatre lignes microscopiques quelque petite chose qu'on appelle élément d'une lettre, élément bien maigre qui ne saurait contribuer à former un corps solide. Autrefois on commençait par écrire en gros, puis en demi gros et ensuite en fin ; l'élève saisissait dès le commencement la forme de la lettre et cherchait à la reproduire aussi bien que possible. Aujourd'hui on change cela ; on met entre les mains du commençant un modèle inimitable ; et l'on trouve souvent des cahiers où l'on voit que l'élève s'est appliqué, mais qu'il n'a rien compris ; il n'a pas su s'il formait une lettre, une partie de lettre, une ligne de direction, une ligne de séparation, un plein ou un délié. Sans doute l'instituteur peut, par ses leçons, empêcher jusqu'à un certain point, ce mauvais résultat ; mais si les modèles étaient plus naturels et plus faciles à imiter, les progrès seraient bien plus rapides. Je vois avec plaisir que les Frères des Ecoles chrétiennes ont conservé jusqu'à présent l'ancienne méthode. Les succès qu'ils ont obtenus devraient convaincre le public que cette méthode est bonne et qu'il est inutile pour ne pas dire dangereux, de la remplacer par une autre.

8o. *Comptabilité.*—Les trois quarts des secrétaires sont pourvus des livres de comptes officiels. Mais tous ne tiennent pas les comptes avec le même soin. La plupart les tiennent assez bien, pour que je puisse les vérifier aisément, même sans leur concours. D'autres, en plus petit nombre, ont des méthodes spéciales à eux, et ce n'est qu'avec leur concours et un examen prolongé que je puis en venir à une conclusion favorable ; enfin, quelques-uns, disons 5 ou 6, sont ou si négligents, ou si incapables de tenir

Digitized by Google

les livres, que je ne puis rien tirer au clair. Je cherche alors à connaître le montant probable des recettes, le montant probable des dépenses, je m'assure que la maîtresse a été payée, et je conclus que probablement il n'y a pas eu défalcation.

Avant de terminer, j'ai le plaisir de constater que les secrétaires-trésoriers sont bien plus exacts que par le passé à percevoir les taxes et à payer les instituteurs. Je n'ai guère trouvé, dans le cours de l'année, qu'une somme de $1,000 due dans toutes les municipalités de mon district scolaire sur les années précédentes.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AUG. GAY,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. GRONDIN

LAPRAIRIE, 5 septembre 1885.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante considération le rapport de ma vingt-cinquième année d'inspection dans les écoles sous ma surveillance.

Le grand tableau statistique que je vous ai transmis, il y a quelques jours, formant dix-sept pages, grand format, fait connaître, dans chaque municipalité : le nombre des écoles élémentaires, modèles, académiques, etc.; les différentes branches étudiées ; le nombre des instituteurs catholiques ou protestants, laïcs ou religieux, avec ou sans diplôme ; le nombre des institutrices catholiques ou protestantes, laïques ou religieuses, aussi avec ou sans diplômes ; la fréquentation des écoles, tant en total qu'en moyenne ; les traitements des instituteurs et autres renseignements. Ce tableau, d'une très grande importance, je l'ai rempli avec tout le soin et l'exactitude possibles, et je suis heureux de voir qu'il accuse une assez forte augmentation dans l'étude des diverses branches d'instruction et dans l'assiduité en général ; mais ce qui m'a causé la plus vive satisfaction, çà été de constater une grande amélioration dans la moyenne de la fréquentation des écoles. La diminution très sensible des absences est une des meilleures preuves de progrès dans les écoles, et un témoignage non équivoque de l'intérêt que le peuple prend à l'instruction.

Je suppose aussi que les livres que j'ai distribués en récompenses sont pour quelque chose dans ces bons résultats, car j'ai presque invariablement donné, dans chaque école, les deux premiers prix, l'un à un garçon, l'autre à une fille, pour leur assiduité

J'ai d'abord visité une fois toutes les écoles de mon district d'inspection ; mais il ne m'a été possible de faire une seconde visite qu'à vingt-cinq d'entre elles. Ce qui me fait ainsi cent soixante-quinze visites dans le cours de la dernière année scolaire.

Les deux cahiers de bulletins, tout remplis, que je vous ai transmis

Digitized by Google

dans le mois de juillet dernier, contiennent des renseignements pris sur les lieux, au moment de mes examens ; ils sont une image fidèle des écoles que j'ai visitées ; ils font connaître la condition de chacune d'elles en particulier, sa fréquentation en total et en moyenne, sa discipline, ses résultats ; l'état de la maison d'école et de son ameublement ; les qualifications du titulaire, ses aptitudes, et le reste. Mes remarques au bas de chacun des bulletin complètent toutes les informations que je pourrais vous donner ici, et je crois pouvoir me dispenser de plus de détails, me contentant de vous rappeler que ces comptes rendus écrits établissent que mon district possède un assez bon nombre d'écoles florissantes, et que s'il s'en rencontre un autre nombre, peut-être encore trop grand, de médiocres, il ne s'en trouve pas une seule qu'on pourrait qualifier d'absolument nulle ou rétrograde.

Je suis heureux de faire connaitre que la santé publique a été, en général excellente et si bonne, qu'il n'y a eu aucune école placée sous ma surveillance, de fermée, dans le cours de l'année, pour cause de maladie épidémique ou contagieuse. Dois-je ajouter aussi, qu'il n'est pas parvenu à ma connaissance une seule plainte attaquant la conduite morale d'aucun fonctionnaire du corps enseignant. Si ces détails paraissent puérils aux yeux de quelques-uns, il n'en sera pas de même pour les personnes sérieuses qui savent tout ce qu'on peut augurer de progrès et de bonheur pour une population que la santé et la morale favorisent.

J'ai fait l'examen des comptes de plusieurs des secrétaires-trésoriers et j'ai trouvé partout les affaires financières bien conduites. Pour cause de l'absence de quelques autres, je n'ai pu voir leurs livres. Je m'acquitterai de ce devoir dès mes premières visites dans leurs municipalités respectives ; car je ne manque pas d'informer ces fonctionnaires que le Département, d'accord en cela avec les dispositions de la loi scolaire, exige strictement que les comptes soient régulièrement rendus dans le mois de juillet chaque année.

Partout les commissaires et les syndics d'écoles paraissent disposés à travailler en faveur de la noble cause de l'éducation ; et le fait qu'aujourd'hui tous ces messieurs—à bien peu d'exceptions—savent lire et écrire est encore une preuve que l'instruction a fait de grands progrès depuis quel-

Digitized by Google

ques années. On devra donc cesser de dire que nous sommes un peuple arriéré.

L'uniformité dans les livres de classe a été une véritable amélioration sur l'ancien état de choses, et elle a surtout fait progresser la lecture et l'étude de la grammaire. L'écriture, au moyen de cahiers avec des exemples ou modèles imprimés, a aussi produit sa part de bons résultats ; mais elle souffre encore de l'inconvénient que ces cahiers ne sont pas dans toutes les écoles, et que dans quelques-unes, ils ne sont pas tous de la même série. Les commissaires devraient être forcés de les fournir partout et être obligés de s'en tenir à une seule série.

La tenue des livres est étudiée dans un assez grand nombre d'écoles ; mais malheureusement la plupart des institutrices n'ont pas les connaissances requises pour pouvoir l'enseigner avec grand avantage. Il faudrait, de par la loi, que les aspirants à un diplôme d'école même élémentaire, eussent à faire preuve dans leur examen, de l'aptitude nécessaire pour l'enseignement de cet science, aujourd'hui reconnue si utile.

L'étude du dessin industriel, d'après la méthode de Walter Smith, est presque générale dans les écoles ; mais on se plaint partout de ne plus pouvoir se procurer les cartes de la première série, j'en ai demandé moi-même chez différents libraires, qui m'ont dit ne plus en avoir. Si cette série est introuvable, n'y aurait-il pas moyen d'en faire imprimer une autre semblable ou équivalente ?

Le petit manuel d'agriculture, par Hubert Larue, est en usage dans presque toutes les écoles, et il doit avoir déjà produit quelques bons résultats ; mais il ne sera réellement profitable aux enfants que lorsque l'on sera parvenu à détruire les préjugés des parents contre un enseignement donné par des jeunes filles sur un sujet qu'elles ne connaissent pas plus en théorie qu'en pratique.

Les autres branches d'instruction n'ont pas été au-dessous du progrès naturel des choses, et je crois que sur ce point nous avons lieu d'être satisfaits.

Il y a encore quelques municipalités où les maisons d'école sont en mauvais état, mal entretenues et d'un triste aspect ; mais ce ne sont plus

Digitized by Google

que des exceptions, et l'on voit dans un grand nombre de municipalités des maisons d'école bien construites et très confortables. L'amélioration sous ce rapport est telle, qu'il n'est pas difficile de prévoir le temps où les quelques chétives bicoques qui restent encore, disparaîtront pour être remplacées par des maisons de belle apparence et convenablement divisées pour le confort de ceux et celles qui se donnent la mission de développer l'intelligence des enfants, qui les occuperont.

Des bibliothèques de paroisse, composées de livres choisis avec soin, contribueraient puissamment au développement de l'éducation en inspirant le goût de la lecture dans toutes les familles ; elles aideraient surtout à continuer l'instruction des enfants qui, généralement, sortent trop jeunes de l'école. Le temps doit être arrivé de s'occuper de ce sujet et de chercher les moyens de le mettre à exécution. Mais comment pourvoir à l'établissement de ces bibliothèques : voilà un problème que je me déclare incompétent à résoudre.

Dans mon dernier rapport annuel j'ai déjà parlé de la loi qui établit un fonds de retraite et de secours, en vue d'améliorer le sort si précaire de l'instituteur, en lui assurant des ressources pour les mauvais jours, et surtout pour les années de sa vieillesse ; je reviendrai pourtant, mais succinctement, sur ce sujet pour dire que tout le corps enseignant implore humblement le Gouvernement de coopérer libéralement, pendant les premières années surtout, qui seront les plus difficiles à traverser, à ce fonds qui devra pouvoir se soutenir avec ses ressources naturelles quand les vieux fonctionnaires, qui y auront le moins contribué, mais qui en auront le plus de besoin, auront, l'un après l'autre, mais bientôt, cessé d'y puiser, ou d'y recourir.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. GRONDIN,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. HUBBARD.

(*Traduction.*)

SHERBROOKE, 15 juillet 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel ainsi qu'un tableau statistique, pour l'année qui vient de s'écouler.

Les progrès qui ont eu lieu dans l'administration des écoles, et que j'ai mentionnés dans mon dernier rapport, se continuent d'une manière favorable ; mais je dois ajouter que dans deux ou trois cas, j'ai constaté sous ce rapport, des résultats peu satisfaisants, et que dans d'autres circonstances les progrès ont été plus lents que je ne l'espérais.

L'usage des livres d'étude autorisés est devenu presque général, mais il y a encore quelques exceptions. Cela est dû à ce que l'ancienne série des livres de lecture a été rayée de la liste ; il faudra donc de nouveaux changements dans les municipalités qui avaient adopté cette série.

J'ai constaté une amélioration graduelle, surtout sous le rapport de l'adoption du "*cours* d'études," qui a donné d'excellents résultats. Dans plusieurs endroits cependant, le cours d'études est suivi d'une manière assez irrégulière quant à ce qui concerne la classification et l'enseignement des matières, surtout pour la composition en anglais et l'étude du dessin.

Les règlements ne sont pas toujours régulièrement suivie, pour l'engagement des instituteurs et l'organisation de l'année scolaire laisse aussi beaucoup à désirer. Cette dernière question est une des plus difficiles à résoudre.

Je regrette d'avoir à constater dans mon tableau statistique que l'assistance des élèves est moins régulière cette année que dans le passé, et que le nombre des écoles a aussi diminué. J'ai fait rapport sur 275 écoles élémentaires composées de 283 classes et de 6,534 élèves ; 9 écoles modèles avec 15 classes et 601 élèves ; 5 académies avec 12 classes et 472 élèves, ainsi que sur deux collèges comptant 177 étudiants, ce qui donne un total de 291

Digitized by Google

écoles, 312 classes (non compris les différentes classes des collèges), et 7,784 élèves.

280 de ces écoles sont sous le contrôle des commissaires ou des syndics d'écoles, et 11 sont classées comme " indépendantes," quoique sur ce nombre 1 académie et 2 collèges reçoivent de l'aide du gouvernement.

En comparant mon dernier rapport avec celui-ci, on constatera qu'il y a eu une augmentation dans le nombre des écoles modèles et une diminution dans celui des académies.

Il n'y a pas eu de rapport sur le Séminaire des Dames (*the ladies seminary*) de Compton, cette année.

A raison des modifications qui ont été apportées dans les nouveaux tableaux, plusieurs subdivisions établies sous les titres " dissidentes, mixtes," etc., n'ont pas été mentionnées.

Quant au nombre des écoles qui sont mentionnées comme étant en opération, nous savons qu'il y a beaucoup de différence quant à la durée du temps où les écoles sont ouvertes ; parce que s'il y en a plusieurs en opération pendant huit mois, (et quelques unes même pendant neuf et dix mois) ; il y en a aussi d'autres qui ne sont ouvertes que pendant trois ou quatre mois seulement.

En conséquence de cette irrégularité qui affecte aussi l'engagment des instituteurs, il est difficile de faire rapport sur le montant et la moyenne des traitements.

J'ai constaté qu'il y avait 21 instituteurs et 337 institutrices dans les écoles qui sont soumises au contrôle des commissaires ou syndics ; mais 14 de ces instituteurs et près de 100 de ces institutrices n'étaient employés que pendant une partie de l'année, et 20 institutrices (par le fait qu'elles enseignent dans différentes municipalités), sont comptées deux fois.

On paye aux instituteurs de $18 par mois à $1,300 par année.

Quant aux institutrices elles reçoivent depuis $12 par mois, jusqu'à $550 par année ; la moyenne de leur traitement pour l'année de huit mois, étant d'à peu près $150.

Digitized by Google

Depuis mon dernier rapport, une excellente école modèle a été construite à Cookshire, et une très bonne maison pour une école graduée, est presque terminée à East Sherbrooke. La maison d'école modèle à Barnston a été complètement réparée, et deux autres maisons d'école ont été construites à Eaton et à Ascot. Le besoin d'un bâtiment convenable pour une école graduée se fait vivement sentir à Lennoxville.

Depuis mon dernier rapport, j'ai tenu avec l'aide du révérend Elson I. Rexford, secrétaire du Département de l'instruction publique, deux séries d'assemblées d'instituteurs. La première au commencement du mois de juin 1884, à Magog, Coaticooke, Lennoxville, et Richmond ; et l'autre dans la première semaine du mois de juin 1885, à Cookshire, Hatley et Richmond. Ces assemblées étaient généralement très nombreuses, et j'espère qu'elles donneront d'excellents résultats. Deux conférences pédagogiques ont aussi été tenues dans ce district : à Richmond et à Lennoxville ; toutes deux ont été fréquentées par un grand nombre de professeurs qui ont paru y prendre le plus vif intérêt.

Il est très satisfaisant de pouvoir constater la présence de tous ces instituteurs qui sacrifient leur temps et qui encourent les frais nécessaires pour assister à ces réunions.

Malgré tous nos efforts pour réduire ces frais au plus bas prix possible, plusieurs d'entre eux ne se rendent pas à ces assemblées probablement parce qu'ils n'en ont pas les moyens. Mais ceux qui ne profitent pas de ces avantages par manque de zèle, font preuve d'une indifférence coupable. Comme ces assemblées sont maintenant régulièrement organisées, elles contribueront à élever le niveau de nos écoles par le fait que les instituteurs se montreront plus intéressés dans leurs progrès, et adopteront les meilleures méthodes.

Comme les bulletins d'inspection donnent un résumé complet de l'état des travaux de chaque école dans toutes les municipalités, je crois qu'il est inutile d'entrer dans d'autres détails dans ce rapport.

Voici maintenant le classement des municipalités, que j'ai fait pour cette année :—1o. "Excellentes ;" 2o. "Bonnes ;" 3e. "Passables ;" par ordre alphabétique. en tenant compte des conditions suivantes :

Digitized by Google

1o. L'administration des affaires par les commissaires et par les secrétaires-tésoriers ;

2o. L'état des maisons d'école ;

3o. L'état et la quantité des fournitures d'écoles ;

4o. L'usage des livres de classe autorisés ;

5o. La compétence des instituteurs ;

6o. Les traitements des instituteurs, et le mode de leur paiement.

Dans le tableau suivant, j'ai noté la moyenne comparative ordinaire, par un système de chiffres comme suit : de "0" à "9"; "0" indiquant le rang le plus élevé dans la classe, et 9 le moins élevé ; celles qui ont la même moyenne sont nommés par ordre alphabétique. On remarquera que plusieurs municipalités, en les comparant avec le tableau de l'année dernière ont changé de place.

No. 1 (EXCELLENTES.)

Sherbrooke	4	Coaticooke	5
Richmond	6	Danville	9

No. 2 (BONNES.)

Lennoxville	0	Kingsey Falls	4
Waterville	0	Stanstead Plain	4
Eaton	1	Windsor	4
Beebe Plain	2	Ascot	5
Dixville	2	Broughton	5
Dunham	2	Bury	5
Windsor Mills	2	Melbourne	5
Compton	3	Tingwick	5
Shipton	3	Westbury	5
Dudswell	4	Barford	6
Kingsey	4	East Clifton	6

Digitized by Google

Hatley	6	Newport	7
South Dunham	6	Oxford	7
Clifton	7	Barnston	9
Magog	7	Stanstead	9
Melbourne	7	St. Pierre	9

CLASSE No. 3 (PASSABLE.)

Auckland	3	Hereford	3

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. HUBBARD,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. LEFEBVRE

TROIS-RIVIÈRES, 16 septembre 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur l'état des écoles publiques dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1884-85

En comparant mon tableau statistique de cette année, que je vous ai expédié il y a quelques jours, à celui de l'année dernière, on constate une diminution de 107 dans le nombre total d'élèves fréquentant les écoles de tout genre. J'attribue la cause de cette diminution, à l'émigration de plusieurs familles de mon district. Il y a eu aussi diminution dans le nombre d'élèves étudiant diverses matières, notamment : lisant bien, écrivant, grammaire, histoire sainte et arithmétique. Cependant s'il y a eu diminution sous le rapport de la quantité, il n'en est certainement pas de même sous celui de la qualité ; car, chaque année, j'ai le plaisir de remarquer que l'enseignement se donnant d'une manière plus raisonnée, comme conséquence, les élèves obtiennent davantage l'intelligence des matières enseignées.

D'ailleurs, s'il y a eu diminution en quelques matières, par contre il y a eu augmentation en plusieurs autres, notamment : en géographie, dessin linéaire industriel, leçons de choses, histoire du Canada et la tenue des livres.

Mon district d'inspection comprend 26 municipalités, comme les années précédentes.

Le nombre d'écoles de tout genre est de 137 ; 2 de plus que l'année dernière.

Le nombre total d'instituteurs ou institutrices, laïques ou religieux, enseignant dans mon district, est de 167 ; ce qui donne une augmentation de 6 sur l'année précédente ; car, c'est par erreur que l'on voit figurer le nombre 186 dans mon rapport de l'année 1883-84 ; il faut dire 161.

Digitized by Google

Depuis mon dernier rapport, il ne s'est opéré que peu de changements quant aux maisons d'école ; seulement 3 ont été construites et une restaurée.

J'ai donné, dans plusieurs municipalités, l'ordre de construire à neuf, d'agrandir ou restaurer quelques maisons d'école. J'espère pouvoir, dans un prochain rapport, informer le département, que mes instructions ont été suivies.

Il y a encore plusieurs écoles qui ne sont pas pourvues de mobiliers convenables. Un certain nombre d'arrondissements peuvent être jusqu'à un certain point excusables, eu égard à leur grande pauvreté ; mais il faut bien avouer aussi que plusieurs autres peuvent être taxées de négligence. Vous avez pu, Monsieur le Surintendant, voir par mes bulletins d'inspection quels sont les arrondissements qui ne sont pas en règle sous ce rapport.

Dans quelques municipalités aussi, on a encore à constater le manque de fournitures de classe. Ce défaut se fait remarquer plus particulièrement dans le comté de Portneuf que dans celui de Champlain. Malgré mes avis aux commissions scolaires, concernant l'opportunité d'acheter, au commencement de chaque année, toutes les fournitures de classe nécessaires, et d'en faire un dépôt dans les archives de chaque école, afin que les élèves puissent s'y procurer tous les articles dont ils ont besoin, la plupart des municipalités du comté de Portneuf, qui sont sous ma surveillance, n'ont pas encore cru devoir tenir compte de mes avis à ce sujet, tandis que presque toutes celles du grand comté de Champlain se sont exécutées de bonne grâce.

Ce manque de livres et autres fournitures qui se fait sentir dans tant d'écoles, est certainement un obstacle sérieux à l'avancement des élèves. Beaucoup d'entre eux pourraient étudier un plus grand nombre de matières, mais le défaut de livres fait qu'ils perdent, en partie, le temps si précieux qui leur est donné pour leur instruction. C'est principalement dans les municipalités, où le soin de fournir les élèves est laissé aux parents, qu'on remarque un plus grand nombre d'élèves qui n'étudient pas certaines matières qu'ils seraient en état d'apprendre. Cela vient de ce qu'un trop grand nombre de parents ignorants et imbus de préjugés, s'opposent

Digitized by Google

à ce que l'instituteur ou l'institutrice enseigne à leurs enfants autre chose que la lecture, les prières et le catéchisme ; et en conséquence ne veulent pas acheter ce qui est nécessaire pour l'étude des autres branches. Cet inconvénient est évité, en grande partie, là où les écoles sont fournies par la municipalité ; les instituteurs ou institutrices pouvant enseigner alors toutes les matières du programme officiel à ceux de leurs élèves qui en sont jugés capables.

Sur les 137 écoles de tout genre comprises dans mon district d'inspection je compte : 3 académies de filles dirigées avec les talents qui distinguent toujours les Dames religieuses ; 2 écoles modèles de filles dont l'une dirigée par des religieuses et l'autre par une institutrice laïque ; 4 écoles modèles de garçons, dont 2 sont dirigées par des instituteurs et 2 par des institutrices ; 7 écoles modèles mixtes, dont 2 dirigées par des instituteurs et 5 par des institutrices. En tout 13 écoles modèles, dont une indépendante, et les autres sous le contrôle des commissaires. De ces 13 écoles modèles, 7 sont bonnes ou excellentes, et 6 sont passables eu égard aux circonstances dans lesquelles elles se trouvent.

Il y a 121 écoles élémentaires, dont 24 sont bonnes ou excellentes, 72 passables, 21 médiocres et 4 inefficaces.

Les instituteurs et institutrices sont généralement payés selon la somme et les termes convenus ; cependant il y a encore trop de négligence, sous ce rapport, dans quelques municipalités.

La grande majorité des secrétaires-trésoriers de mon district, s'acquittent ponctuellement des devoirs de leur charge, bien qu'un certain nombre, soit par négligence, soit par incapacité, montrent assez d'irrégularité dans la tenue de leurs livres. J'ai dû exiger le remplacement de quelques-uns de ces fonctionnaires dans le cours de l'année dernière.

Voilà, Monsieur le Surintendant, les quelques réflexions que j'ai cru bon d'ajouter aux remarques déjà faites sur chaque école visitée, dans mes bulletins d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DAVID LEFEBVRE,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. LÉVESQUE

ROXTON–FALLS (Shefford), 1er août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de l'instruction primaire dans les comtés de Drummond et Arthabaska, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Comme le démontre le grand tableau des statistiques qui accompagne ce rapport, la marche progressive dés écoles de ma division est bien propre à satisfaire les amis de l'éducation.

Depuis 1877–78, le nombre total des élèves fréquentant les écoles a augmenté de 1,903 ; de 4,336 qu'il était alors, il s'élève aujourd'hui à 6,239. Ces chiffres font voir que la population de ces deux comtés n'est pas indifférente aux bienfaits de l'instruction. En effet, je remarque dans mes visites que beaucoup de familles s'imposent de grands sacrifices pour procurer à leurs enfants l'avantage d'acquérir quelques connaissances en religion, grammaire, arithmétique, géographie et histoire. Ces braves gens comprennent qu'il est de la plus haute importance de savoir lire, écrire et compter.

La moyenne de l'assistance à l'école est de 77 pour cent.

Je compte six communautés religieuses, dont deux collèges et quatre couvents. Le nouveau collège de Drummondville tenu par les Frères Ste-Croix est sous le contrôle des commissaires. Inutile de répéter ici que l'enseignement dans ces institutions se donne d'après les meilleures méthodes et que le succès couronne les efforts des personnes dévouées qui les dirigent.

Des six écoles modèles de ma circonscription, deux méritent la note excellente, trois la note bonne et une la note mauvaise.

Les municipalités de Grantham, de St-Germain, de Drummondville de Wickham-Est et de Simpson soutiennent six écoles sous contrôle de syndics protestants.

Digitized by Google

Les quatre écoles de St-Fulgence de Durham et de Kingsey Falls sont sous le contrôle de syndics catholiques.

Le reste des écoles élémentaires est administré par des commissaires.

La lecture, dans les écoles élémentaires est meilleure qu'autrefois ; à peu d'exceptions près, les élèves lisent bien. Je vois avec plaisir qu'on les habitue dès qu'ils commencent à lire, à prendre un ton de voix naturel avec une bonne prononciation, tout en observant les règles de la ponctuation. Un bon nombre d'institutrices ont la louable habitude de lire elles-mêmes la leçon à étudier en attirant l'attention des enfants sur le repos que nécessitent la virgule, le point-virgule, etc., etc.

L'explication de la leçon de lecture portent naturellemnet l'institutrice à interroger ses élèves et à faire de véritables leçons de choses si propres à éveiller leur esprit d'observation. Grâce à la bonne volonté de certaines institutrices et à la générosité de quelques commissions scolaires qui ont bien voulu distribuer dans leurs écoles le petit manuel de M. l'inspecteur Juneau, je compte 3,054 èlèves apprenant les leçons de choses contre 1,044 l'an dernier.

Les progrès en écriture sont excellents depuis que l'on a adopté les cahiers avec modèles. La série Langlais est certainement une des meilleures, mais elle est cher, et je n'ai pu réussir à l'introduire dans toutes les écoles ; je trouve la série canadienne ou *Jacques-Cartier* excellente, et les élèves qui en sont pourvus ont aussi fait de grands progrès.

Bien que le dessin soit mieux enseigné et qu'un plus grand nombre d'élèves l'apprennent, il ne l'est pas encore d'une manière tout à fait satisfaisante ; je dois déclarer que malheureusement trop d'institutrices négligent cette matière, sous prétexte qu'elles n'ont pas de temps à y consacrer, qu'elles n'en connaissent pas les premiers principes, qu'il n'en a pas été question lors de l'examen subi pour l'obtention de leur brevet et qu'elles ne se croient pas tenues, conséquemment, de l'enseigner. Pour remédier à ce mal, il faudrait que le dessin fût appris par toutes les jeunes personnes qui se destinent à l'enseignement et qu'il fût au nombre des matières exigées pour l'examen. Les parents, en général, ne s'opposent pas à ce que leurs enfants tracent des lignes sur le papier ou sur l'ardoise, et à ce qu'ils essaient du dessin d'imitation ; et si le nombre des enfants qui étudient

Digitized by Google

cette matière est relativement petit, c'est à l'institutrice qu'il faut le plus souvent en demander compte.

Les principales branches d'instruction, telles que le catéchisme, la grammaire, l'arithmétique, la géographie et l'histoire sont enseignées avec plus d'intelligence ; la mémoire cesse de jouer le rôle le plus important et les bonnes maîtresses s'appliquent d'une manière particulière à faire rendre compte de tout ce qu'elles enseignent aux enfants confiés à leurs soins. C'est avec un sentiment de vive satisfaction que je vois la récitation mot à mot de la leçon remplacé par des méthodes plus propres à orner l'esprit des enfants de connaissances utiles.

A Stanfold, la commission scolaire a fait l'acquisition d'une magnifique maison en pierre pour un couvent dont la direction est confiée aux Dames religieuses de l'Assomption de Marie. Arthabaskaville n'a pas voulu rester en arrière : Le splendide édifice destiné aux élèves externes du collège du Sacré Cœur fait honneur à ce village prospère.

Plusieurs maisons d'école élémentaire ont été construites dans le cours de l'année. Moins une, dont la hauteur entre les deux planchers n'est point suffisante, tel que je vous l'ai fait remarquer, Monsieur le Surintendant, dans un de mes bulletins d'inspection, les autres répondent parfaitement aux exigences de la loi ; elles sont bien situées, convenablement éclairées et ventilées et assez grandes pour que tous les enfants qui doivent les fréquenter y soient à l'aise. A ce sujet, je n'ai que des louanges à faire de MM. les commissaires de ma division ; tous sont animés du désir d'avoir des maisons d'école convenables, et si toutes celles qui sont vieilles et dont les proportions surtout laissent à désirer ne sont pas remplacées, c'est que les moyens ont fait défaut.

Les comptes sont généralement bien tenus par les secrétaires-trésoriers qui s'acquittent des devoirs de leur charge avec honnêteté. La perception des taxes scolaires se fait assez promptement. Je n'ai rencontré qu'une seule localité où les institutrices m'aient déclaré ne pas recevoir leur salaire régulièrement. J'en ai informé immédiatement l'autorité locale, et j'ai lieu de croire qu'un semblable retard ne se renouvellera plus.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. N. LÉVESQUE,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. LIPPENS

VARENNES (Verchères), 20 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice de 1884-85.

MAISONS D'ÉCOLE ET MOBILIER SCOLAIRE

Un grand nombre de maisons d'école sont vieilles, basses, froides, malsaines. Les commissions scolaires ont promis d'en rebâtir un bon nombre complétement à neuf, dans un temps donné. Je tâche autant que possible d'obtenir des promesses de ce genre.

L'ancienne manière d'acheter la première baraque venue pour en rafistoler une maison d'école, n'est plus de mise aujourd'hui ; on comprend qu'il y a plus d'économie à renouveler les bâtisses scolaires qu'à faire de coûteuses réparations à des masures qui ne valent plus rien.

On commence à introduire la louable coutume d'imposer d'avance une taxe spéciale legère afin de former petit à petit un fonds de construction. Certaines municipalités ont recueilli dès aujourd'hui la moitié du coût des édifices scolaires qu'on érigera l'année prochaine ou dans deux ans.

Une dizaine de maisons d'école neuves ont été construites pendant l'année courante. Ce chiffre sera probablement dépassé l'année prochaine ; et si ce mouvement continue, comme je l'espère, nous aurons partout des maisons d'école convenables dans quelques années d'ici.

La loi donne des détails très complets sur la manière de construire les édifices scolaires. Par contre elle s'étend très peu sur la question du mobilier qui n'est pas moins importante.

Les artisans chargés de meubler les écoles ne tiennent aucun compte des lois de l'hygiène ni des exigences de la discipline. Ces choses-là ils ne les soupçonnent même pas.

Presque toujours ils font les sièges des bancs trop étroits, et les dossiers trop hauts. Ils ne savent quelle forme donner aux tables. Ils n'ont

Digitized by Google

aucune échelle de proportion suivant la taille des élèves. Ils ignorent que, pour différentes raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, les tables doubles, les tables plates, les bancs sans dossier, les bancs de plus de six pieds de long, doivent être *complétement rejetés.*

Dans de telles conditions ils est impossible d'obtenir un ouvrage satisfaisant.

Il serait opportun de faire pour le mobilier ce qu'on a fait pour les bâtisses scolaires : adopter un réglement bien détaillé, bien explicite, et l'accompagner de plans, d'indications précises, surtout de gravures.

Je vous demande pardon de revenir une troisième fois sur cette question ; mais elle me paraît tellement importante que *je ne cesserai de prier*, comme on dit dans les requêtes.

Il est peut-être prématuré de faire remarquer que dans les trois quarts des écoles on n'a ni boulier-compteur, ni poids, ni mesures, ni quoi que ce soit pour l'enseignement intuitif du calcul, qu'on n'a aucune collection de matériaux pour les leçons de choses, que les gravures pour l'enseignement de l'histoire, les tableaux de lecture, d'écriture et de dessin font complétement défaut. Pourtant ces choses-là sont jugées nécessaires par tous les hommes d'enseignement. Sur ce point les autres pays ont pris depuis longtemps le devant sur nous. Nous n'avons pas les outils nécessaires. Peut-être y a-t-il compensation du côté des ouvriers ? Ceux-ci savent sans doute, comme dit le proverbe, scier avec une lime et percer des trous avec une scie ? Nous en dirons un mot plus loin.

Cours d'Etudes

L'enseignement religieux est généralement bien donné, grâce au concours simultané des membres du clergé, des parents et des instituteurs. Tous les enfants apprennent les prières et le catéchisme, et sur un total de 7,937 élèves, 3,156 apprennent l'histoire sainte. Il m'a fallu bien des instances pour arriver à ce chiffre, qui, malgré tout, n'est pas assez élevé. Cet enseignement n'est pas toujours suffisamment rapproché de celui du catéchisme, dont il est cependant le complément obligé ; et la méthode orale

Digitized by Google

(sous forme de récit et de conversation) n'est employée que dans un petit nombre d'écoles.

Les efforts que l'on fait pour obtenir une meilleure lecture à haute voix ont été couronnés d'un succès auquel s'attendaient peu de personnes. Aujourd'hui, dans les trois quarts des écoles, les élèves avancés lisent sur le ton de la conversation, et cette réforme a été très bien accueillie du public.

L'ancienne épellation comme méthode de lecture pour les commençants, est encore en usage dans la plupart des écoles, mais cet état de chose ne se prolongera pas bien longtemps.

La méthode phonique a eu ses défenseurs enthousiastes et ses détracteurs. Elle a été l'objet d'expériences mille fois répétées et de discussions qui ont duré un quart de siécle. Elle est sortie victorieuse de ces épreuves. Dans tous les pays du continent de l'Europe, l'ancienne épellation, *comme méthode pour apprendre à lire aux commençants*, a été reléguée au rang des curiosités du temps passé, et personne n'oserait parler de la ressusciter de peur de passer pour un contemporain et un émule de Bobêche. L'Angleterre, le pays classique du *statu quo*, est entrée dans le même mouvement ; et, ce qui doit plus spécialement attirer notre attention, tous les livres de lecture élémentaire publiés actuellement par les grandes librairies classiques des Etats-Unis et de la province d'Ontario, sont basés sur la méthode phonique.

Grâce au zèle infatigable du regretté M. Lagacé, cette méthode a été adoptée à l'Ecole Normale Laval et dans les classes tenues par plusieurs communautés religieuses ; les maitres et les maîtreses formés dans ces établissements continuent à la propager à leur tour. Ici on l'applique seulement dans six écoles ; mais l'année prochaine ce chiffre sera doublé, et j'ose prédire qu'on n'en restera pas là. Ce qui est arrivé ailleurs, aura lieu ici.

La grande difficulté que rencontrent ceux qui apprennent à lire n'est pas de nommer les lettres, mais de les assembler ; en d'autre termes, d'unir les consonnes aux voyelles pour former des syllabes et des mots. Nommez, d'après l'ancien système, les lettre *c, o, u, p ;* comment trouve-t-on la pro-

Digitized by Google

nonciation du mot *coup* là-dedans ? Enoncez séparement les noms des lettres qui composent les mots *grain*, *cœur*, *agneau*, et dites après cela s'il y a un moyen logique d'expliquer comment ces divers éléments se résument dans la prononciation de ces mots. Comment peut-on obtenir un tout qui est complétement différent des parties dont il est censé être composé ? Voilà ce qui doit être pour l'élève un impénétrable mystère. Quel rapport peut-il sentir entre les noms des lettres et la prononciation des mots ? A chaque caractère de l'alphabet se trouve attaché un son inutile qu'on est obligé de rejeter ensuite. L'enfant dit : *cé, o, u, pé*.....COUP, sans savoir pourquoi, absolument comme il dirait, *un, deux, trois, quatre*.....CINQ. A force de voir les mots il finit par les reconnaître sur leur physionomie sans se rendre compte des éléments qui les composent ; cette méthode est longue, fatigante, illogique.

Dans la méthode phonique on fait disparaître la contradiction qui existe entre le *nom* des lettres et le *son* qu'elles représentent, on supprime tout élément étranger, on donne toujours les sons véritables, et de cette manière l'enfant n'a aucune peine à *souder* les consonnes aux voyelles et les voyelles aux consonnes. Toutes les difficultés que présentent les lettres doubles, les voyelles composées, les diphtongues et les lettres muettes son présentées à l'élève graduellement, d'après un ordre logique, et aplanies sans le moindre effort.

Si tant d'avantages ne suffisent pas pour convaincre les plus obstinés, c'est qu'il n'est donné qu'à Dieu de rendre la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds, comme l'a très bien dit, il y a déjà plus de vingt ans, un savant distingué.

J'avais fait remarquer l'année dernière que le dessin était négligé dans quelques établissements d'éducation supérieure. Il n'en est pas ainsi cette année, je suis heureux de le constater. Aussi le nombre des élèves qui étudient cette branche a-t-il augmenté considérablement.

Je ne m'étendrai pas d'avantage sur les autres matières du programme. Je me permettrai cependant de présenter quelques considérations sur les méthodes et la tenue des écoles en général.

Tel maitre. telle école. Au maître appartient le rôle prépondérant ; et

Digitized by Google

le livre, malgré son utilité, ne vient qu'en second lieu. Hélas! trop souvent les rôles sont intervertis.

Dans plus d'une école les élèves passent une grande partie de leur temps à remplir leur mémoire d'une quantité prodigieuse de formulaires de questions et de réponses, de phrases faites, de définitions, de règles, d'exceptions, de nomenclatures de tout genre et de toute espèce. Cette fatigante besogne rappelle involontairement le tonneau des Danaïdes, qu'on remplit sans cesse et qui est toujours vide. Un tel enseignement manque de vie, de spontanéité, de solidité. Il ne captive pas l'attention, il n'exerce pas le jugement, il ne provoque pas la réflexion, il ne développe pas l'intelligence. L'élève se dégoûte de l'étude et considère les livres comme des instruments de supplice. Peu d'années après sa sortie de l'école il ne sait plus rien du tout.

Les hommes d'enseignement de tous les pays sont unanimes à proclamer l'inanité de cette "science livresque" comme disait Montaigne. Cependant on n'est entré pratiquement dans la voie des réformes que depuis quelques années, et il reste encore beaucoup à faire. L'application à l'enseignement de l'idée si bien exprimée par Platon *qu'il est impossible d'établir par l'écriture seule une doctrine claire et durable*, est comparativement récente, bien que l'idée elle-même soit très ancienne. Voici une citation empruntée au plus grand philosophe de la Grèce; elle n'est pas textuelle, c'est vrai, mais je n'ai fait qu'appliquer à la question qui nous occupe une idée beaucoup plus vaste, empruntée à la plus haute source de la sagesse antique:

"L'élève qui doit toute son instruction aux livres n'aura jamais que "l'apparence du savoir. La parole est à l'écriture ce que l'homme est à "son portrait. Les productions de la peinture se présentent à nos yeux "comme vivantes, mais elles gardent le silence si on veut les interroger. Il "en est de même du livre qui ne sait ce qu'il faut dire à un élève ni ce "qu'il faut cacher à un autre. Celui qui s'imagine pouvoir suppléer à "l'incompétence des maîtres par l'abondance des livres est un grand fou. "S'il avait la moindre connaissance de l'âme humaine, il se garderait bien "de croire qu'un texte écrit et appris par cœur suffit pour faire germer des

Digitized by Google

" idées dans la tête des élèves et donner à ces idées l'efficacité néces-
" saire."

Trop souvent il y a manque de précision dans le choix des matières et manque de gradation dans la manière dont elles sont distribuées. On commence l'étude d'une branche par des considérations théoriques et abstraites exprimées dans un langage que l'enfant ne comprend pas. Les définitions pleuvent, mais elles ne sont pas plus claires que les mots eux-mêmes. On oublie de parler *à la vue* et aux autres sens. On ignore que la théorie est le couronnement et la conclusion finale de la pratique, et que les règles ne sont rien sans de fréquentes applications.

L'ordre est nécessaire, mais on aurait tort de prendre pour de l'ordre une discipline raide et forcée qui n'a d'autre base que la crainte des punitions.

Tous les instants sont mis à profit dans une bonne école, et les élèves sont tranquilles sans le savoir. Ils observent le silence parce qu'ils n'ont pas le temps de parler ; le bon ordre se maintient tout seul parce qu'ils trouvent du plaisir à étudier. On a bien raison de dire qu'un bon maître punit rarement.

Mettons de la vie, de la variété dans notre enseignement ; rendons l'étude facile et intéressante ; efforçons-nous de rendre le séjour de l'école agréable aux élèves.

Somme toute, le succès d'une école dépend de trois choses : tout d'abord, des qualités, des aptitudes personnelles du maître ; en second lieu, de l'emploi d'une méthode conforme aux lois de la psychologie ; et enfin, des moyens accessoires mis à la disposition de l'instituteur et des élèves sous forme d'ameublement, d'outillage, d'effets scolaires, de livres classiques.

Personnel enseignant.

Dans mon district d'inspection on est bien partagé sous le rapport des établissements d'instruction secondaire. Sur un total de 133 écoles, on compte 5 collèges, 7 académies et 13 écoles modèles. Il reste donc 108 écoles élémentaires. De ces dernières, 80 sont tenues par des institutrices ayant

Digitized by Google

un brevet d'école élémentaire délivré par les bureaux d'examinateurs, et une douzaine sont confiées à des institutrices non brevetées.

Je ne veux nullement mettre en doute le zèle ni la bonne volonté des personnes qui dirigent ces écoles, mais leurs efforts sont trop souvent paralysés par le manque de savoir et surtout de savoir-faire. Les inspecteurs sont unanimes à signaler le manque de connaissances pédagogiques comme un des principaux obstacles aux progrès de notre enseignement.

Nous avons un grand nombre d'institutrices brevetées qui sont incompètentes pour diriger une école. Les brevets ne sont donc qu'une faible garantie pour le public ; ils peuvent même servir à l'induire en erreur. Ce fait est de la plus haute gravité.

Dans la pratique il n'est guère possible aux commissaires d'écoles de s'assurer de la compétence des personnes qui offrent leurs services. Ils s'en rapportent aux brevets, qui sont des documents revêtus d'un caractère officiel, établissant que telle personne est apte à enseigner dans telle école. Si ces pièces ne disent pas vrai, et si, en fin de compte, les écoles sont mal tenues, sur qui retombe la faute en dernier ressort ? Il n'est pas besoin d'être philosophe pour répondre à cette question.

C'est cependant sur les commissaires d'écoles que tombent tous les reproches, les plaintes des contribuables et les représentations du département de l'instruction publique.

Si nous constatons qu'il y a manque de capacité chez une personne munie d'un brevet, elle peut nous répondre qu'elle est en possession d'une pièce authentique, délivrée par une autorité qui échappe à notre contrôle, et qui affirme le contraire.

Le dessin et l'agriculture sont obligatoires dans les écoles ; on attache une grande importance, et avec raison, au calcul mental, aux leçons de choses, aux éléments de la tenue des livres, aux premiers essais de style épistolaire ; et, d'un autre côté les candidats pour le brevet élémentaire ne sont pas interrogés sur ces matières-là. Ils peuvent réussir dans leur examen sans avoir la moindre idée de ces branches d'enseignement.

Le programme d'études de nos écoles élémentaires est aujourd'hui plus

Digitized by Google

étendu que le programme d'examen pour l'obtention du brevet, de sorte que les personnes qui dirigent ces écoles sont obligées d'enseigner des choses que, d'un autre côté, elles sont dispensées de savoir.

Dans toutes les écoles on trouve des élèves qui vont assez longtemps en classe pour apprendre les spécialités que je viens de mentionner. Les parents ne peuvent pas toujours les envoyer ailleurs ; aussi le plus souvent ils les retirent de l'école parce qu'ils savent que le résultat ne répond pas aux sacrifices qu'ils s'imposent. Plus l'école est bonne, plus l'assistance est régulière et nombreuse. Qu'une *nullité* remplace une bonne institutrice, la désertion devient générale. Je pourrais citer de nombreux exemples à l'appui de ce que je viens de dire. Voilà la véritable raison du manque d'assiduité dont on se plaint tant.

Il arrive souvent que des personnes qui échouent dans leur examen d'*entrée* aux écoles normales, obtiennent très facilement leur brevet des bureaux d'examinateurs ; et que d'autres qui ne réussissent pas devant tel bureau, n'ont qu'à aller frapper à d'autres portes pour avoir le brevet désiré.

Les bureaux d'examinateurs ont rendu certainement de grands services dans le passé, mais les circonstances ne sont plus les mêmes. Ils ne rencontrent plus aujourd'hui les besoins du moment, ni les légitimes exigences du public. Comme vous l'avez dit, Monsieur, il y a lieu d'apporter certaines modifications au système actuel, et il est temps de rendre les examens plus sévères, plus sérieux, et de donner ainsi aux brevets une plus grande valeur.

Les moyens d'instruction sont assez nombreux. Dans mon district d'inspection, par exemple, on compte dix grands couvents où dix-sept cents jeunes filles reçoivent une éducation très soignée.

Le plus considérable de ces établissements, le couvent de Sorel, dirigé par les Sœurs de la Congrégation N. D. est à organiser un cours normal. A tous les points de vue on ne saurait mieux choisir, tant pour l'institution que pour la localité. Aussi, j'espère que le projet qui est actuellement soumis à l'autorité compétente, deviendra réalité.

Digitized by Google

On aurait tort de croire que, si les examens étaient plus difficiles, les sujets se recruteraient avec plus de peine qu'aujourd'hui. C'est le moyen de relever la profession et d'y attirer un plus grand nombre de personnes capables. Je connais ici bien des jeunes filles qui n'ont pas seulement une bonne instruction, mais encore une bonne éducation de famille, mais qui ne veulent pas se livrer à l'enseignement, parce que les avantages pécuniaires sont trop minces, parce que la profession n'est pas entourée de la considération qu'elle mérite, et qu'elle est encombrée par des *médiocrités* qui s'offrent au rabais et ne peuvent que jeter du discrédit sur le corps tout entier.

L'année dernière, on a employé 503 institutrices laïques n'ayant pas de brevet ; cette année, on a atteint le chiffre de 570. C'est une véritable invasion. Le temps ne serait-il pas venu d'y mettre un terme ?

Les Conférences.

L'enseignement exige des études, des recherches continuelles. Or, les institutrices de nos campagnes ont peu de rapports avec les personnes qui puissent les instruire, les diriger. La plupart d'entre elles ne possèdent pas un seul ouvrage pédagogique, et ne reçoivent pas même de journal d'éducation.

Les conférences pédagogiques fourniraient à ces personnes l'occasion de profiter des conseils et des exemples des autres, de se mettre au courant des progrès de la science, de repasser les matières du programme et de s'enquérir des meilleures méthodes pour les enseigner aux enfants. Ces conférences, comme vous l'avez très bien dit, continueraient l'œuvre des écoles normales auprès des anciens élèves de ces écoles, et suppléeraient, dans une certaine mesure au cours normal pour les personnes qui n'ont pas eu l'avantage de recevoir des leçons de méthodologie. J'ai souvent mis cette question sur le tapis, et j'ai constaté que le projet d'étendre l'œuvre des conférences reçoit l'approbation de tout le monde. Messieurs les curés, toujours si dévoués à la cause de l'éducation, prêteront leur concours à ce mouvement, les communautés religieuses sont disposées à héberger les institutrices à des conditions minimes, et ces dernières s'empresseront de profiter de cet enseignement à la fois théorique et pratique.

Digitized by Google

Voilà certainement le moyen le plus simple, le plus efficace et le plus économique de leur fournir l'occasion de s'instruire, de se perfectionner dans leur art, et de travailler à leur avancement. Si l'on juge à propos de tenter l'expérience dans mon district d'inspection, je suis prêt, et je n'attends plus de vous que le mot d'ordre.

J'applaudis de tout cœur à la proposition de M. Stenson de réunir périodiquement les inspecteurs d'écoles, afin de resserrer davantage le lien de solidarité qui doit exister entre nous, et d'obtenir l'unité de vues, d'action et de moyens si nécessaire au succès de notre mission. Je crois même que ces réunions permettraient au Département et au Conseil de l'instruction publique, de recueillir plusieurs renseignements qui ne seraient pas sans utilité. S'il n'y a pas de fonds pour cela cette année, je paierai volontiers mes propres dépenses ; et ceux de mes confrères auxquels j'ai parlé de ce projet, sont prêts à faire le même sacrifice.

Pour terminer, je dois exprimer ma profonde reconnaissance aux nombreux amis de l'éducation qui, par leur précieux concours, m'ont rendu plus agréable et plus facile l'accomplissement de mes devoirs. Le désintéressement dont ils font preuve mérite les plus grands éloges.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

B. LIPPENS,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. L. LUCIER.

MARIA, (Bonaventure) 25 juillet 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles catholiques du comté de Bonaventure pour l'année scolaire 1884–85.

Le grand tableau statistique qui accompagne ce rapport montre que les écoles de ce district d'inspection continuent de donner les mêmes résultats satisfaisants que les années précédentes.

Malgré la mauvaise récolte de l'année dernière, l'insuccès de la pêche, et par suite l'état de gêne des contribuables, j'ai le plaisir de vous annoncer que toutes nos écoles, moins une, ont été régulièrement en opération cette année. Le nombre d'élèves qui les ont fréquentées a été de 2,351, contre 2,293 l'an dernier ; augmentation, 58. Il y a progression proportionnelle dans les matières enseignées.

Afin de vous donner des renseignements plus complets sur le mouvement de l'éducation dans mon district d'inspection, je crois qu'il est à propos de mettre en comparaison les statistiques de 1865, alors que le dernier rapport de feu M. Meagher a été publié, avec celles de l'année scolaire finissant au 30 juin dernier.

Mieux qu'aucun raisonnement, ce tableau comparatif nous fera voir les résultats obtenus pendant les vingt années qui viennent de s'écouler.

Digitized by Google

TABLEAU comparatif des statistiques des écoles catholiques du comté de Bonaventure pour les années 1865 et 1885.

	1865	1885	Augmentation.
Nombre d'écoles en opération	19	52	33
" d'Elèves	1,041	2,351	1.310
" " en Epellation et dictée	438	1,442	1,004
" " Lisant bien	481	1,516	1,028
" " Ecrivant	553	1,689	1,138
" " en Arithmétique	688	1,773	1,085
" " en Calcul mental	25	1,688	1,663
" " en Tenue des livres	17	479	462
" " en Algèbre	.....	14	14
" " en Géométrie	.....	44	44
" " en Dessin	.....	772	772
" " en Grammaire	179	938	759
" " en Analyse grammaticale	25	938	913
" " en Géographie	137	910	763
" " en Histoire	136	1,322	1,186

Ayant été chargé de visiter les écoles protestantes pendant plusieurs années, je me permettrai d'ajouter qu'en 1865, il y avait au plus, dans le comté de Bonaventure, 14 écoles protestantes en opération, fréquentées par 633 élèves. En 1885 il y en a 22, d'après ce que me dit monsieur l'inspecteur Lyster, fréquentées par 776 élèves. En additionnant maintenant les écoles protestantes aux écoles catholiques, on obtient les chiffres suivants: 1865, donne 335 écoles, dont 14 protestantes, fréquentées par 1,674 élèves; et en 1885, il y a 74 écoles, dont 22 protestantes, fréquentées par 3,127 élèves; augmentation, 41 écoles, et 1,453 élèves.

D'après le dernier recensement (1881) la population du comté de Bonaventure étant de 18,908 âmes, les enfants qui fréquentent les écoles se trouvent donc maintenant dans la proportion de 1 à 6½ tandis qu'en 1865, la proportion était de 1 à 8.

Digitized by Google

Les statistiques qui précèdent parlent d'elles-mêmes, et sont assurément de nature à satisfaire les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'éducation, si l'on considère surtout les circonstances difficiles dans lesquelles la population de ce comté s'est trouvée placée.

Les traitements des instituteurs et institutrices ont peu varié durant ce laps de temps ; mais le mode de paiement qui prévalait alors et qui consistait à payer une partie des traitements en bons chez les marchands, n'existe plus que dans un petit nombre de municipalités pauvres. J'ai le ferme espoir que ce qui nous reste de ce système défectueux disparaîtra bientôt. Les grands travaux qui sont à l'état de projet dans ce comté, se réalisant, messieurs les commissaires pourront rétribuer les instituteurs comme ils méritent de l'être. Les instituteurs et institutrices de mes écoles modèles touchent aujourd'hui $320, $280, $260 et $140. Quant aux écoles élémentaires, la moyenne des traitements est de $106 ; plus le chauffage, et pour plusieurs, le logement. Messieurs les commissaires sont partout animés d'un très bon esprit et font pour l'avancement de l'éducation autant que leurs moyens pécuniaire le leur permettent. Ils ont conservé la louable pratique de pourvoir les écoles de livres, papiers, etc., etc., aux dépens de la municipalité.

J'ai été généralement satisfait du travail accompli dans les écoles sous mon contrôle, dans le courant de l'année. Dans les écoles modèles et la plupart des écoles élémentaires, les instituteurs et institutrices rivalisent de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs, et leurs efforts ont presque partout été couronnés de succès.

Le couvent de Carleton marche toujours dans la voie du progrès. Les classes ont été fréquentées cette année par 66 élèves, venues des différentes paroisses des comtés de Bonaventure et de Gaspé. Les révérendes Sœurs de la Charité qui en ont la direction, méritent, à juste titre, la reconnaissance des parents et des amis de l'éducation pour les succès qu'elles obtiennent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LUCIER,
Inspecteur d'écoles

Digitized by Google

M. LYSTER

(*Traduction.*)

CAPE COVE (Gaspé), 25 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, comprenant un tableau statistique pour l'année scolaire qui vient de se terminer. J'ai peu de chose à ajouter à celui de l'année dernière, parce qu'il n'y a pas eu de changements sensibles.

En consultant les bulletins que j'ai eu l'honneur de vous adresser de temps à autre, vous constaterez qu'il y a des progrès dans mes écoles et que les instituteurs ont à peu d'exceptions près, reçu ponctuellement leurs traitements. Je mentionne ces faits avec plaisir.

Il est inutile de répéter de nouveau ici, que l'état des écoles et le progrès des élèves dépendent entièrement du zèle et de l'habileté des instituteurs. Je n'ai aucun reproche à faire à ceux de mon district d'inspection quant à leur bonne volonté. Ils sont presque tous laborieux et se donnent beaucoup de peine pour remplir convenablement leurs devoirs. Peu d'entre eux ont cependant eu l'avantage de suivre un cours de pédagogie, ce que je considère comme indispensable pour faire un véritable instituteur. Car, bien que les bureaux d'examinateurs puissent certifier qu'un aspirant à un diplôme a acquis les connaissances suffisantes et certaines notions sur "l'art d'enseigner," je suis d'opinion qu'il est nécessaire de faire suivre un cours d'études pratique à l'aspirant à l'enseignement avant de lui accorder un certificat de compétence.

Il serait donc très important de donner aux élèves qui ont l'intention de se livrer à l'enseignement, une instruction spéciale que malheureusement les jeunes gens de mon district ne peuvent que difficilement recevoir, à raison de leur éloignement de l'école normale la plus voisine.

Digitized by Google

C'est pourquoi nous devons être reconnaissants au gouvernement d'avoir donné à deux municipalités, l'aide nécessaire pour leur permettre d'établir des écoles modèles ; car ces écoles tout en étant un grand bienfait pour les deux municipalités où elles sont établies, formeront aussi des instituteurs qui se répandront dans tout le district de Gaspé. Une de ces écoles modèles a été ouverte à " Cox," et une autre sera bientôt en opération au " Bassin de Gaspé." Comme ces deux endroits sont d'accès facile, j'espère que beaucoup d'élèves les fréquenteront et s'instruiront dans l'art de l'enseignement.

On constatera par le tableau statistique que quoique le nombre des élèves qui fréquentent l'école ait augmenté de 130, cependant près de 500 enfants de 5 à 16 ans n'y assistent pas.

On peut se rendre compte de l'absence des plus jeunes enfants par le fait qu'ils résident à de longues distances des écoles. Quant aux enfants plus âgés qui appartiennent à des familles pauvres, leurs parents sont obligés de les priver de l'école pour leur permettre de gagner leur vie. Du reste je dois constater que souvent, la négligence et l'apathie des parents sont les causes principales de ces abstentions.

Je suis heureux de pouvoir mentionner que l'on doit construire prochainement de nouvelles maisons d'école au Bassin de Gaspé, à Cape Cove, à New Carlisle et à Paspébiac. Il en était temps, les anciennes étant maintenant très vieilles et peu convenables.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WILLIAM GORE LYSTER,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. MAGRATH

(Traduction.)

AYLMER (Ottawa), 1er août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état des écoles et de l'éducation en général dans mon district d'inspection.

Je suis heureux de dire que, pendant l'année qui vient de s'écouler, on a construit plusieurs nouvelles bonnes maisons d'école pour remplacer de misérables masures qui étaient loin de faire honneur à ce district. En somme, il y a ici un progrès général bien marqué, quoique, dans les endroits les plus reculés, on soit encore un peu arriéré.

Il est regrettable que les personnes mêmes desquelles on serait naturellement en droit d'attendre le plus d'encouragement, prennent si peu d'intérêt à la cause de l'éducation. Les gens qui ont de la fortune ne sont pas nécessairement les plus zélés pour le progrès, et, cependant, ce sont eux que l'on choisit, en général, pour remplir les fonctions importantes de commissaires d'écoles dont le devoir tout spécial est d'encourager et de stimuler l'instruction publique.

L'année dernière, j'ai eu l'avantage de visiter une partie des cantons de l'Est, en me rendant à la convention des instituteurs à Cowansville. J'ai été charmé de l'apparence de prospérité et de bien-être que présente partout cette intéressante région : fermes bien cultivées, vergers chargés de fruits, beau bétail, granges bien remplies, maisons confortables et élégantes, cours et dépendances propres et bien tenues. Mais j'ai été frappé pardessus tout, du vif intérêt que l'on porte aux écoles et à l'instruction élémentaire, dans cette partie du pays.

Naturellement, il ne serait pas juste de faire la comparaison entre ces anciens et riches établissements et notre district d'Ottawa. Nos paroisses les plus reculées ne doivent leur existence qu'au commerce de bois. Les personnes qui les habitent y sont venu d'abord dans le but d'exploiter la

Digitized by Google

grande forêt pour le compte des marchands de bois ; puis, après beaucoup de travail et de privations elles ont réussi à élever les modestes demeures où elles vivent. Ce ne sont pas celles-là qui sont en état de soutenir de bonnes écoles, bien qu'elles en aient sans doute le plus grand désir. Si elles avaient pu avoir l'avantage de trouver une partie des terrains boisés mise à part pour aider à l'entretien des écoles, leur position serait bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui.

Il est bien regrettable que l'on tienne encore dans autant d'endroits au système de changer constamment d'instituteurs. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que ces changements se font rarement pour le mieux. Chaque arrondissement d'école est, en réalité, une petite république. L'absence de plaintes est la pierre de touche de la compétence d'un instituteur. Je sais parfaitement, cependant, d'après ma propre expérience, que ces plaintes proviennent quelquefois des causes les plus insignifiantes, surtout dans les cantons éloignés où chaque homme, chaque femme et même chaque enfant se fait le juge de la capacité de l'instituteur. Dans ces endroits, la distance du Forum à la Roche Tarpéienne est encore plus courte qu'elle ne l'était à Rome.

J'ai déjà parlé, dans mon dernier rapport de l'obstination avec laquelle certains commissaires persistent à refuser les services d'une institutrice pour les écoles qui, suivant eux, devraient être dirigées par un instituteur. Je crois que l'on commet là une grave erreur ; et j'en ai donné les raisons dans mon rapport de l'année dernière.

Il est de nécessité absolue, pour arriver à une bonne méthode, qu'il y ait dans chaque école un cours d'études bien coordonné. Faire un programme qui conviendrait à toutes les écoles élémentaires serait une tâche difficile. Le manque d'assiduité, dans la plupart des écoles de ce district, constitue l'obstacle principal. Je crois que nos écoles élémentaires devraient être divisées en deux ou trois classes, avec un programme convenable, pour les moins avancées.

Ce qu'il nous faut réellement, au point de vue de la pratique, c'est de trouver les méthodes les meilleures et les plus susceptibles d'application pour améliorer nos propres écoles. Le plus sûr moyen de parvenir à ce

Digitized by Google

résultat si désirable, c'est, incontestablement, de s'assurer les services d'instituteurs plus compétents. Il est superflu de dire qu'il y a un grand nombre de personnes très-instruites qui n'ont cependant pas les aptitudes nécessaires pour devenir de bons professeurs.

Les écoles normales sont établies dans le but de donner la préparation nécessaire pour bien diriger une école, et c'est les fins qu'elles s'efforcent d'atteindre. Il serait inutile, cependant, d'ici à quelques années, d'essayer de s'assurer les services des instituteurs qui en sortent, dans chacune des écoles de ce grand district. Sur la rive nord de l'Ottawa et à plusieurs milles dans l'intérieur, les colons auraient les moyens, — si la volonté ne leur faisait pas défaut, — d'engager de meilleurs instituteurs. Mais dans la plupart des endroits nouvellement établis, les habitants sont presque tous pauvres, les maisons d'école très médiocres et les traitements des instituteurs peu élevés ; d'un autre côté, les maitres et maîtresses ne peuvent pas toujours trouver une pension convenable dans le voisinage de leur école.

Nous devrions avoir un instituteur ou une institutrice, portant un brevet d'école normale dans toute municipalité qui compte au moins quatre écoles. Cet instituteur, — ou cette institutrice, — devrait s'engager à faire un cours pendant un certain nombre de samedis, au commencement de l'année scolaire, à ceux des instituteurs et institutrices de sa municipalité, ou du voisinage, qui n'auraient pas eu l'avantage de suivre un cours normal ; et ces derniers devraient être tenus par leur engagement, d'assister à cette classe du samedi, et d'adopter, dans leurs écoles, la méthode qu'on leur y enseignerait. Chaque municipalité devrait recevoir la légère subvention de dix piastres pour l'aider à indemniser de ce travail additionnel ce professeur de cours pédagogique ; et je suis persuadé que ce système produirait d'excellents résultats dans toutes les écoles où on l'adopterait.

J'ai déjà proposé qu'on permit aux jeunes instituteurs et institutrices inexpérimentés, de certains cantons pauvres, de faire de temps à autre une visite, même de quelques jours, aux écoles les mieux tenues, afin de se renseigner sur la manière de conduire leur classe, mais les commissaires n'ont pas encore compris le but et l'avantage de ces visites.

Digitized by Google

Il faut de toute nécessité que nous ayons une méthode uniforme d'enseignement pour les matières élémentaires, c'est-à-dire, la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Cela vaut mieux certainement, que le système d'enseignement à dose forcée (*crumming*) si préjudiciable à la santé et à l'intelligence.

J'ai trouvé dans quelques écoles de jeunes élèves qui avaient naturellement le désir d'acquérir, en aussi peu de temps que possible, une connaissance pratique de l'arithmétique. Or, ils avaient l'encouragement de l'instituteur qui, grâce au procédé d'enseignement hâtif ou à dose forcée (cramming), que l'on voudrait introduire ici, leur faisait travailler des problèmes de racine cubique, etc., que les pauvres enfants ne comprenaient pas plus qu'une opération de calcul des variations. Il est inutile d'ajouter que tous ceux de ces jeunes élèves que j'ai rencontrés ne savaient absolument rien des règles les plus essentielles du calcul ordinaire.

Tout cela, suivant moi, tend à démontrer qu'il nous faut faire de sérieux efforts pour avoir des instituteurs mieux préparés et plus instruits.

Quelques mots maintenant sur les qualités que l'on exige chez les candidats. Un certain nombre d'aspirants au brevet se plaignent de l'importance qui est donnée au dessin (100 points), tandis que la lecture, l'arithmétique et la dictée n'ont chacune qu'un maximum de 50 points. Je suis prêt à admettre que si nous exigions un niveau plus élevé pour les matières qui sont d'une nécessité absolue en attachant une importance moindre aux branches qui sont d'une utilité moins rigoureuse, nous pourrions tout probablement compter sur un personnel d'instituteurs plus capables de répondre aux besoins de nos écoles.

On peut se demander comment il y aurait moyen de donner à nos écoles des cantons les plus pauvres des instituteurs pourvus de diplôme si l'on élève le niveau des examens. Je crois qu'on devrait permettre aux inspecteurs d'accorder des certificats provisoires aux sujets qui les méritent, et ce système pourrait se pratiquer sans nuire aux porteurs de diplôme. Ces certificats ne seraient qu'une simple autorisation temporaire qui permettrait d'attendre que l'arrondissement fût en état de se procurer les services d'un meilleur iustituteur. Du reste, on ne doit voir dans cette mesure aucun désir d'entraver le développement de tout talent spécial qui pourrait se faire jour.

Digitized by Google

Je suis heureux de pouvoir dire que la calligraphie a fait des progrès étonnants dans la plupart des écoles. Nous avons quelques excellents calligraphes qui pourront, avant longtemps, je l'espère, exprimer leurs pensées dans des phrases élégantes et bien construites.

Comme les idées actuelles tendent à l'uniformité en tout, je crois que, maintenant, la loi scolaire devrait déterminer d'une manière expresse le nombre de jours d'école que doit compter l'année scolaire.

Certains commissaires, remplis du désir d'obtenir un travail qui représente la pleine valeur de leur argent, seraient presque disposés à inclure le dimanche parmi les jours ouvrables, tandis que certains instituteurs, de leur côté, croient que quatre jours d'ouvrage par semaine devaient être suffisants. Les commissaires de Clarendon ont un règlement qui exige 240 jours de classe dans l'année.

Le département de l'instruction publique aiderait beaucoup aux instituteurs et institutrices dans la tenue de leurs registres en leur fournissant des cahiers à cet effet.

Dans quelques écoles, la présence a été très irrégulière. Si le registre indiquait au premier coup d'œil les causes qui retiennent souvent de pauvres enfants absents pendant longtemps de l'école, absence due, dans bien des cas à la négligence et l'indifférence des parents, on pourrait prendre les moyens nécessaires pour faire cesser cette conduite.

Dans quelques municipalités, les devoirs du secrétaire-trésorier sont très difficiles, et, lorsqu'ils sont bien remplis, la rémunération n'est pas suffisante.

Je pourrais ajouter à ce rapport une revue des sujets nombreux qui se présentent à mon esprit, mais je préfère me borner aux points les plus saillants qui méritent spécialement d'être signalés par un homme qui a, comme moi, consacré tant d'années de sa vie à la cause de l'éducation dans un des districts les plus étendus et les plus difficiles de la province.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOLTON MAGRATH,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. McGREGOR

(*Traduction.*)

HUNTINGDON, 7 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon grand tableau statistique et mon rapport sur l'état de l'éducation, dans ce district, pendant l'année scolaire qui s'est terminée le 30 juin 1885.

J'ai, en tout, 204 écoles, dont 188 en opération ; mais à l'époque de ma visite, 7 d'entre elles se trouvaient momentanément fermées. Sur ces 181 écoles, on compte 165 écoles élémentaires. 9 écoles modèles, 6 académies et l'école normale, fréquentées par 10,609 élèves,—5,405 garçons et 5,204 filles. La présence quotidienne est, en moyenne, de 8,388, c'est-à-dire 79 pour cent. Les classes élémentaires du High School de Montréal sont comprises dans le rapport statistique avec les "écoles élémentaires" et celles de l'école normale, avec les "écoles élémentaires indépendantes." Le chiffre de la présence générale est beaucoup moins élevé que celui de l'année dernière, pour deux raisons principales : 1o. Parce qu'il ne comprend aucune des écoles indépendantes, sauf l'école normale et ses succursales ; 2o. Parce que les autres écoles n'ayant été visitées qu'une fois, celles qui l'ont été à l'automne n'apparaissent point sous leur véritable jour, attendu que, en général, dans les écoles de campagne, les élèves sont beaucoup plus nombreux à partir du premier de l'an. Je regrette de ne pouvoir point donner l'âge des élèves ainsi que l'exige la première page du grand tableau statistique. Dorénavant, je me mettrai en règle sous ce rapport.

En comparant les écoles des commissaires protestants de Montréal avec celles de la campagne, par rapport à l'âge moyen des élèves des classes de lecture, on trouve les chiffres suivants :

	1er syllabaire.	2e syllabaire.	IIe livre.	IIIe livre.	IVe livre.	Ve livre.
Montréal.....	6·4	8·0	9·4	10·7	12·2	12·9
Campagne.....	6·4	7·5	8·4	9·7	11·7	13·1

Les âges des élèves d'académie ne sont pas compris dans ce tableau.

Digitized by Google

Les instituteurs, institutrices et professeurs sont au nombre de 313. Sur 44 instituteurs, 28 ont un diplôme de l'école normale McGill, 8 du bureau d'examinateurs protestant, et 8 autres n'en ont point. Sur 269 institutrices, 164 ont un diplôme de l'école normale McGill, 88 du bureau d'examinateurs protestant, et 8 du bureau d'examinateurs catholique ; il y a, en outre, 4 Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et 5 institutrices protestantes qui n'ont point de diplôme. Sur ces cinq dernières, deux ne sont qu'assistantes, une autre a un certificat de troisième classe d'Ontario ; les deux autres enseignent, l'une à Gore et la seconde à Wentworth, Argenteuil. Parmi les instituteurs, 25 ont des diplômes d'académie, 6 des diplômes d'école modèle, et 5 des diplômes d'école élémentaire. Parmi les institutrices, 29 ont des diplômes d'académie, 82 des diplômes d'école modèle, et 149 des diplômes d'école élémentaire. Les Dames de la Congrégation Notre Dame ont les qualités requises par la loi. Le traitement moyen des instituteurs est de $858 ; celui des institutrices, de 221.63. Dans la ville, le traitement moyen est de $985.75 pour les instituteurs et de $317.28 pour les institutrices ; à la campagne, il est de $464.09 pour les instituteurs et de $162.22, pour les institutrices. Les traitements des instituteurs de la campagne augmentent chaque année ; c'est un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps et qui se fait sentir encore. Car il existe entre le traitement et la responsabilité de la position une disproportion telle que cette carrière de l'enseignement n'offre que peu d'attraits et qu'il est difficile, dans bien des cas, de trouver des instituteurs. Les hommes compétents hésitent, pour la plupart, à se consacrer à l'enseignement, d'autant plus qu'ils savent la difficulté qu'ils auront à se trouver une pension, et à toucher un argent rudement gagné, grâce au favoritisme mal placé de certains secrétaires. Cependant, ce dernier inconvénient va probablement disparaître cette année. Jamais nous n'avons eu, avant aujourd'hui, dans cette région, un aussi grand nombre d'instituteurs réellement capables ; aussi, on en constate de suite les effets, dans la tenue et les progrès généraux des élèves. Naturellement, il se trouve des municipalités, des instituteurs et des écoles qui ne sont pas encore entrés dans le mouvement, mais, cependant, l'élan est bien donné, Dieu merci, et grâce à l'application uniforme d'un système éclairé, grâce à cette excellente institution—l'école normale McGill—qui occupe, dans ce pays, une situation si

Digitized by Google

remarquable, les progrès de l'instruction ne peuvent manquer d'aller toujours en augmentant. Plus l'instituteur que l'école normale envoie à l'école de campagne est compétent, et meilleur sera l'élève que l'école de campagne renverra à l'école normale ; c'est ainsi que l'un bénéficie de l'autre et on peut donc espérer que, sous la direction ferme et éclairée de son principal actuel et de son excellent personnel, l'école normale McGill va pouvoir se renfermer dans la sphère propre de son action. N'est-il pas enfin temps d'aller un peu plus loin et d'élever le niveau des conditions d'admission dans cette école ?

Les municipalités sont classées d'après les instructions reçues du département, et, en comparant avec l'année dernière, on verra qu'il y a quelque changement. Le rang de Montréal, par exemple, est tombé de quatre degrés, ce qui est dû, en grande partie à ce qu'on lui a adjoint Hochelaga. Godmanchester, au contraire, a avancé de cinq degrés, grâce au zèle de ses commissaires et de son secrétaire qui ont construit des maisons d'école élégantes, confortables, commodes et munies de toutes les fournitures nécessaires et qui ont fait niveler les terrains, les ont enclos et plantés d'arbres. D'autres municipalités, qui sont restées stationnaires se trouvent naturellement à perdre leur rang et sont refoulées en arrière.

En classant les municipalités sous le rapport des bâtiments scolaires, il faut tenir compte des localités. Ainsi il serait évidemment injuste d'exiger à Wentworth un genre de bâtiments semblable à ceux de Montréal, et c'est pourquoi une maison d'école qui pourrait mériter la note "très-mal" à Montréal est marqué "très-bien" à Wentworth. Sous tous les rapports, le classement se fait d'après la situation actuelle.

Une de mes municipalités ne perçoit jamais que des arrérages parce que la répartition n'est pas faite à l'avance, ainsi que le veut la loi ; trois autres, jusqu'à présent du moins, ont négligé de payer leurs instituteurs au temps voulu ; neuf n'ont pas encore transmis le rapport semi-annuel des traitements des instituteurs, pour le semestre écoulé.

On exige, de certains instituteurs, une somme de travail irraisonnable, dans un local peu convenable et encombré. L'arrondissement No. 2 d'Hinchinbrooke se trouve dans ce cas. L'école est fréquentée par une

Digitized by Google

centaine d'élèves de tout âge, sous la direction d'un seul professeur; on y est tellement à l'étroit que le fait d'ajouter un assistant ne pourrait qu'augmenter la confusion. Dans une école de ce genre, le progrès est impossible. Et on ne saurait pourtant en attribuer le blâme à l'instituteur ni même entièrement aux commissaires ou aux syndics qui voient bien souvent leurs desseins entravés par la mauvaise volonté des contribuables.

En somme, cependant, ce district a fait des progrès sérieux tant sous le rapport matériel qu'au point de vue de l'enseignement lui-même, et je ne saurais en donner une meilleure idée que par le tableau suivant:

Comtés.	Municipalités.	No. de l'arrondissement.	Rang et situation des municipalités.	Rang et situation des écoles.
Hochelaga	Montréal	12	E. 4	E. 5
Huntingdon	Huntingdon	1	E. 4	E. 5
Beauharnois	Valleyfield	1	E. 4	B. 6
Hochelaga	St-Gabriel	1	E. 4	E. 5
"	Côte St-Antoine	1	E. 4	E. 5
"	Outremont	1	E. 4	B. 7
Chambly	St-Lambert	1	E. 4	B. 6
Hochelaga	Côte St-Paul	1	E. 4	B. 6
Vaudreuil	Como	1	E. 4	B. 6
Huntingdon	Godmanchester	10	E. 4	B. 5
Hochelaga	Côte Visitation	1	E. 4	B. 2
Châteauguay	Ormstown	11	E. 3	B. 5
"	Howick	4	E. 3	B. 5
"	St-Louis de Gonzague	3	E. 3	B. 5
Hochelaga	N.-D. de Grâce, Ouest	1	E. 2	E. 8

* E, indique excellent; B, bon; M, médiocre et Ml mal.

Digitized by Google

Comtés.	Municipalités.	No. de l'arrondissement.	Rang et situation des municipalités.	Rang et situation des écoles.
Hochelaga	St-Jean-Baptiste	1	E. 2	E. 4
Argenteuil	Grenville No. 2	1	B. 8	B. 4
Hochelaga	St-Henri	1	B. 6	B. 6
Argenteuil	Lachute	7	B. 6	B. 3
Huntingdon	Dundee	5	B. 6	B. 5
"	Franklin	7	B. 6	B. 4
"	Havelock	8	B. 6	B. 4
Argenteuil	Chatham No. 1	9	B. 5	B. 4
Huntingdon	Hemmingford	11	B. 5	B. 3
St-Jean	Lacolle	8	B. 5	B. 3
Hochelaga	Verdun	1	B. 4	B. 6
Argenteuil	St-André	7	B. 4	B. 3
Châteauguay	St-Chrysostôme No. 2	3	B. 4	B. 3
Huntingdon	Elgin	5	B. 4	B. 4
"	Hinchinbrooke	7	B. 4	B. 3
"	St-Anicet (diss)	5	B. 4	B. 4
Argenteuil	Grenville No. 3	2	B. 3	B. 4
"	Grenville No. 1	9	B. 3	B. 4
"	Chatham No. 2	4	B. 3	B. 4
"	Harrington No. 1	3	B. 3	B. 2
Hochelaga	Côteau St-Louis	1	B. 3	B. 3
"	Longue-Pointe	1	B. 3	B. 5
"	St-Louis du Mile-End	1	B. 3	B. 3
Soulanges	St-Télesphore	2	B. 3	B. 4
"	St-Zotique	1	B. 3	B. 4
Châteauguay	St-Chrystôme No. 1	1	B. 2	.....
Vaudreuil	Hudson	1	B. 2	.....

Digitized by Google

Comtés.	Municipalités.	No. de l'arrondissement.	Rang et situation des municipalités.	Rang et situation des écoles.
Argenteuil	Arundel	3	B. 2	B. 4
Huntingdon	St-Régis	2	B. 2	B. 2
"	St-Anicet No. 2	4	B. 2	B. 3
"	Huntingdon (diss)	1	B	B.
Argenteuil	Gore	5	B.	B.
Hochelaga	Ste-Cunégonde	1	B.	.....
Huntingdon	Godmanchester (diss)	1	B.	.....
"	Hinchinbrooke (diss)	1	B.	B. 3
Vaudreuil	Pointe-Fortune	1	B.	M. 6
Huntingdon	Dundee (diss)	1	B.	M. 4
Vaudreuil	Ste-Marthe	1	M. 3	.....
"	St.Lasare	1	M. 2	.....
Argenteuil	Wentworth	3	M.	M. 6
"	Harrington No. 2	2	Ml.	.....

Dans le tableau ci-dessus "le rang et la situation de l'école dans la municipalité" ne peuvent pas se comparer avec ceux de l'an dernier parce qu'ils sont basés sur des données différentes. Cette année, le tableau est basé sur les matières suivantes des nouveaux bulletins d'inspection: lecture, écriture, arithmétique, histoire sainte, division des classes, discipline et progrès généraux des élèves.

J'ai consacré une grande partie de mon temps à l'examen des académies et des écoles modèles, ce qui fait que je n'ai pu faire qu'une seule visite, cette anné, aux écoles élémentaires de ma division. Cette visite a duré d'une heure et demie à deux jours et demi, suivant l'importance de l'école. J'ai essayé de faire des examens de concours, au commencement de juillet, après avoir expédié le reste de ma besogne; mais plusieurs des écoles

Digitized by Google

venaient alors de se fermer, en sorte que, faute de succès, j'ai discontinué après la première tentative.

La convention des instituteurs qui s'est réunie à Ormstown dans la troisième semaine de juillet, a très bien réussi, tant par le nombre des instituteurs qui s'y sont rendus que par l'intérêt qu'elle a provoqué. L'excellence du système adopté, l'importance des sujsts traités et la valeur des avis donnés par les directeurs, ne peuvent manquer de produire les meilleurs résultats.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JAMES McGREGOR,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. McLAUGHLIN

(Traduction.)

SWEETSBURG, 4 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation des écoles dans mon district d'inspection, pour la présente année.

Il n'y a eu de changement appréciable ni dans le travail des écoles, ni dans le chiffre des présences. Dans toutes les municipalités on a discontinué, pendant quelque temps, le système autrefois en vigueur dans beaucoup d'entre elles, qui consiste à obliger l'instituteur ou l'institutrice à demeurer, à tour de rôle, chez les parents (boarding around); cependant, j'apprends que, dans une municipalité, on a décidé de revenir à ce système pour l'année prochaine. J'espère que cette tentative sera promptement réprimée, et que l'on montrera aux commissions scolaire que les écoles doivent être administrées suivant les lois de la Province.

Les engagements se font partout, ou à peu près, pour huit mois, et l'enseignement se donne sans interruption dans la moitié, environ, des municipalités. Dans quelques unes cependant, on divise l'année scolaire en deux périodes, mais on garde le même instituteur. Cette division de l'année scolaire, que plusieurs municipalités ont adoptée, et qui est en faveur surtout dans nos campagnes, se fait de la manière suivante: l'école s'ouvre vers le premier de septembre et se continue jusqu'à Noël; il y a alors une vacance de quinze jours, puis les classes recommencent et se poursuivent jusque dans la première ou la seconde semaine de mars; il y a encore une vacance de six semaines, puis l'école s'ouvre de nouveau pour se refermer vers la première semaine de juillet. De cette façon, les élèves peuvent jouir de la vacance de Noël et éviter les mauvais chemins de mars et d'avril.

L'enseignement du cours d'études complet s'établit assez lentement. Quelques-unes des meilleures écoles s'efforcent de mettre en pratique le

Digitized by Google

programme complet ; un grand nombre classent les élèves et donnent leur enseignement autant que possible d'après ce système, mais il s'en trouve quelques autres qui ne font absolument rien dans ce sens.

Ce n'est qu'à l'aide du temps et des efforts réunis des commissaires et des instituteurs qu'on parviendra à généraliser ce cours dans nos écoles. Les instituteurs ont besoin d'études spéciales et de conseils pour pouvoir le mettre en pratique de la façon la plus avantageuse. Les parents sont souvent enclins à regarder d'un œil soupçonneux tout ce qui s'écarte d'une façon un peu marquée des méthodes auxquelles ils ont été habitués, et il y a, sous ce rapport, beaucoup de préjugés à vaincre.

La nouvelle distribution des tableaux statistiques constitue, suivant moi, un grand progrès. Les seules colonnes qui m'embarrassent un peu sont les dernières de la première page. J'ai été obligé, pour les remplir, d'écrire aux différents secrétaires-trésoriers pour obtenir les statistiques qu'elles renferment. Les réponses sont arrivées, en général, avec beaucoup d'exactitude, bien que, dans quelque cas, on ait tardé un peu. Dorénavant, je me mettrai en mesure d'obtenir ces statistiques à l'époque de mes visites.

Dans plusieurs municipalités, les commissions scolaires sont mixtes, c'est-à-dire composées de catholiques et de protestants. Dans les endroits où la majorité des commissaires est protestante, j'inscris la commission sous le chef " commissaires protestants."

Je vais maintenant vous donner quelques détails sur les écoles de mes différentes municipalités.

Shefford.

Depuis l'érection de St-Joachim, cette municipalité compte 11 écoles protestantes. Je n'ai que peu à dire de ces écoles ; les commissaires payent des traitements extrêmement peu élevés et il leur est, en conséquence, impossible de s'assurer les services de bons instituteurs. $13.00 par mois est tout ce qu'on a accordé, et on comprend que l'on ne peut guère espérer qu'un homme compétent puisse consentir à enseigner à ce prix.

Digitized by Google

Dans le cours de la présente année, cependant, les commissaires sont entrés dans une voie un peu meilleure et, dans un certain nombre d'arrondissements, les traitements sont plus élevés que l'année dernière. M. Edward Slack, le secrétaire-trésorier, fait preuve de beaucoup de zèle et de capacité. Il est aussi secrétaire des municipalités de St-Joachim et de Waterloo.

WATERLOO.

Ce village possède d'excellentes écoles bien organisées et bien graduées. Les maisons d'école sont en bon état. Les instituteurs sont capables et assez bien rémunérés. M. John L. Walton qui est, depuis quelques années, le directeur de l'académie, s'est acquis la réputation d'un homme compétent et zélé.

ST-JOACHIM.

Dans cette municipalité, je visite trois écoles qui ne donnent que des résultats peu satisfaisants.

GRANBY.

Il y a ici trois écoles protestantes en opération. La plupart font des progrès, bien que quelques unes soient peu fréquentées. La meilleure, à mon avis, est celle de Melle Mary Dunn, dans l'arrondissement No. 4. Le secrétaire-trésorier, M. James Tomkins, est également secrétaire de la municipalité du village de Granby et des dissidents de St-Alphonse. Ses livres sont bien tenus.

VILLAGE DE GRANBY.

Ce village a une école élémentaire et une académie sous la direction des commissaires. L'école est tenue depuis bon nombre d'années par une excellente institutrice, Mlle Mathilda McLean. L'académie est toujours dirigée par M. John McIntosh qui y enseigne depuis dix ou onze ans, et qui la maintient à un rang élevé. Melle Augusta Script, diplômée de l'école normale McGill, est chargée de la classe élémentaire.

ST-ALPHONSE (dissidents).

Il y a ici une petite école, dirigée par Mme Almira Hamilton, qui réussit assez bien, quoiqu'elle n'ait pas de diplôme.

Digitized by Google

MILTON (dissidents).

Cette municipalité compte deux écoles. Celle de l'arrondissement No. 1 est bien tenue; mais celle de l'arrondissement No. 2 n'était pas ouverte, le jour de ma visite. M. Edward Hackett, un excellent fonctionnaire, est le secrétaire de cette commission ainsi que des commissaires catholiques.

ROXTON FALLS (dissidents).

Ce village a une petite école composée de jeunes élèves. La maison d'école a grand besoin de réparations; mais le secrétaire-trésorier m'a donné à entendre que les syndics allaient s'en occuper dans le cours de l'été. Ce secrétaire, du reste, remplit bien ses devoirs.

ELY SUD (dissidents).

Cette municipalité compte cinq arrondissements, mais n'a que quatre écoles en activité ; on a dû fermer la cinquième par suite du manque d'élèves. L'institutrice de l'arrondissement No. 1, Mlle Alice Dalpé, n'avait pas de diplôme à l'époque de ma visite. Depuis, elle en a obtenu un du Bureau d'examinateurs de Sweetsburg. Elle enseigne dans les deux langues avec assez de succès. Les autres écoles sont sur un bon pied. Le secrétaire-trésorier, M. N. Darby, est bien au fait de sa besogne et remplit parfaitement son devoir.

STUKELY NORD (dissidents).

Il y a ici deux écoles qui ont de bonnes institutrices. Les maisons d'école sont dans un pauvre état. Pendant l'hiver, l'école No. 1 se tient dans une chambre louée à cet effet. Le secrétaire-trésorier, James B. Kimball, s'est bien acquitté de son travail. Il a, cependant, donné sa démission et a été remplacé par Fred. Lawrence.

STUKELY SUD.

Cette municipalité compte six écoles, qui ont été toutes en activité durant l'année. L'école No. 1, toutefois, n'a été ouverte que pendant quatre mois. Le travail a été passable, et les élèves ont fait des progrès satisfaisants.

Digitized by Google

Les livres sont bien tenus et les instituteurs sont payés régulièrement M. L. H. Knowlton en est le secrétaire.

Brome.

Cette ville a 25 écoles protestantes qui sont restées ouvertes durant toute l'année. Les affaires scolaires sont bien administrées et les maisons d'école bien entretenues. Les instituteurs sont, en général, compétents et la loi ainsi que les règlements du département de l'instruction publique sont observés dans la mesure du possible. Ce résultat est dû en grand partie à l'esprit d'initiative de l'ancien président de la commission, le Dr. Wood, de même qu'à l'expérience et à l'habileté du secrétaire-trésorier, M. James McFarlane. L'académie de Knowlton, sous la direction de M. L. M. England a obtenu de bons résultats. Il y a ici, également, une très-bonne école particulière, tenue par Mlle Helen Wood.

Bolton Est.

Cette municipalité compte 13 écoles qui, jusqu'ici, ont été classées parmi les écoles protestantes. Depuis quelques années, l'école No. 12 a été fréquentée exclusivement par des élèves français et c'est mon collègue, M. Ruel, qui en fait la visite. La suspension des travaux aux mines de cuivre Huntington a éloigné la plus grande partie des habitants de Dillonton, et l'école No. 9 a dû être fermée. L'école No. 8 est également fermée à cause du manque d'élèves. Les écoles No. 5 et No. 14 n'étaient pas ouvertes à l'époque de ma visite. Les autres travaillaient avec plus ou moins de succès. Les commissaires d'écoles, en raison des dettes qui grévaient la municipalité ont cru devoir réduire les traitements des instituteurs ; cette action a eu un effet désastreux, comme on devait, du reste, s'y attendre.

Mlle Florence Green tient une excellente école à Bolton Centre, de même que Mlles Frances McMannis et Linda Mooney à Bolton Sud et à Peasley's Corners.

Il est dû un montant considérable d'arrérages de taxes aux commissaires.

Digitized by Google

BOLTON OUEST.

Il y a ici 9 arrondissements, tous ont été pourvus d'instituteurs et la plupart des écoles ont bien réussi. La comptabilité est bien faite et les livres du secrétaire-trésorier, M. Henry C. Knowlton, sont en règle.

FARNHAM EST.

Cette municipalité compte 10 écoles. Il y en a eu 9 d'ouvertes cette année. A cause du petit nombre d'élèves, on a fermé, pour le moment, celle de l'arrondissement No. 10. Les écoles sont bien entretenues et pourvues de bons instituteurs assez convenablement rénumérés ; les progrès, en général, sont satisfaisants. Dans l'arrondissement No. 4, on a construit une nouvelle maison d'école très convenable et Mlle Alma Mincker y enseigne à une classe nombreuse et pleine d'activité. M. Isaac Foss, le secrétaire-trésorier, s'acquitte parfaitement de ses fonctions.

POTTON.

Il y a dans cette municipalité, 17 écoles élémentaires protestantes. Toutes ont eu des maîtres ou maîtresses et le résultat a été satisfaisant. Parmi les instituteurs, j'en ai compté de très habiles, et cela est dû à ce que Potton paye des traitements plus élevés que les municipalités du voisinage. L'ancien secrétaire-trésorier était devenu négligent ; il avait laissé s'accumuler les arrérages de taxes en sorte que plusieurs instituteurs n'avaient pas été payés. Le nouveau trésorier, M. David Madson, s'est mis sérieusement à l'œuvre et j'espère qu'il réussira à remettre les affaires dans d'excellentes conditions.

M. W. H. Mayo dirige parfaitement le High School de Mansonvillle.

SUTTON.

Cette municipalité compte 17 écoles élémentaires protestantes qui ont toutes été en activité pendant les huit mois règlementaires. Le travail a été bon dans la plupart des cas. Les écoles que j'ai trouvées les meilleures sont celles des arrondissements Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 9, 11, 16 et 17. Pendant l'été, Mlle Martha Donaldson a tenue une bonne école particulière à l'hôtel-

Digitized by Google

de-ville. M. et Mme Cyrus Thomas ont également tenu chez eux une autre école particulière, mais beaucoup plus avancée.

FARNHAM-OUEST (dissidents).

Cette municipalité compte 3 écoles. Celle de l'arrondissement No. 1 est bien fréquentée et tenue sur un excellent pied ; celle du No. 3 est peu nombreuse et faible ; celle du No. 2 a été fermée par suite du manque d'élèves. La comptabilité est bonne. Le secrétaire-trésorier est M. Adolphus Truax.

VILLE DE FARNHAM (dissidents).

Les syndics ont ici une école protestante ; elle est nombreuse et bien tenue.

Il y a aussi une autre école soutenue par l'Eglise anglicane qui est aussi assez fréquentée.

L'ancien secrétaire, M. Curtis Taber, a donné sa démission ; il a été remplacé par M. Thomas Parkin.

DUNHAM.

Cette municipalité compte 24 arrondissements ; mais il n'y a eu que 19 écoles d'ouvertes pendant l'année. Dans les arrondissements 16, 17, 18 et 23, le manque d'élèves a empêché d'ouvrir les écoles ; les No. 19 et 20 qui ont été réunis forment maintenant un bon arrondissement. Les affaires scolaires de cette municipalité, sont bien administrées. La commission s'efforce de faire adopter les règlements du département de l'instruction publique et de se conformer à toutes les exigences de la loi. Le secrétaire-trésorier, M. Q. D. Baker, remplit parfaitement les devoirs de sa charge.

Le High School de Missisquoi n'a pas été ouvert cette année.

DUNHAM FLATS.

Ce village ne compte qu'une école élémentaire protestante, et une académie qui relève aussi de l'autorité des commissaires. Les deux divisions de l'académie, — cours inférieur et cours supérieur, — sont dirigées par M. et Mme. Wardrop, deux professeurs d'expérience et de grande

Digitized by Google

habileté. Le *Dunham Ladies' College* est resté ouvert pendant toute l'année ; mais, pour diverses raisons, il n'a pas eu son succès ordinaire.

Les livres du secrétaire-trésorier, M. Frank Wood sont bien tenus.

Cowansville.

La municipalité forme un seul arrondissement. Il y a une école graduée comprenant trois divisions : cours primaire, cours moyen et cours académique. M. Aaron Gilmour en est le principal ; les deux autres professeurs sont Melles Emily Kempt pour le cours intermédiaire, et Louisa Ruiter pour le cours primaire. Les classes ont été bien fréquentées et le travail de l'année a été excellent. La comptabilité est bonne et les livres sont bien tenus. Le secrétaire-trésorier est M. Wm. Stevenson.

St–Damien.

Cette municipalité compte 11 écoles élémentaires protestantes. Les affaires scolaires sont bien administrées ; cependant, les commissaires continuent à tenir leurs écoles ouvertes pendant les mois de juillet et d'août. La plupart des écoles sont pourvues de bons instituteurs, dont les traitements ne sont pas à la hauteur des services qu'ils rendent. Il serait impossible de se procurer d'aussi bons instituteurs à des prix aussi peu élevés sans les deux High Schools qui sont dans le voisinage et qui forment chaque année un bon nombre de professeurs.

L'académie de Stanbridge a donné de bons résultats, si l'on considère qu'elle n'a été ouverte que tard dans l'automne. Le rev. Samuel Jackson qui en est le principal, a pour assistant M. Seymour E. Eulls.

L'académie de Bedford, sous la direction de M. Hobart Butler, M.A., a très bien réussi. Mlle Anna Phelps, première assistante, est une institutrice d'un mérite réel. M. Butler est le plus ancien professeur d'enseignement supérieur de ce district. Il enseigne depuis 1853 ou 54, et a formé plus d'instituteurs qu'aucun autre professeur de cette région. Il a préparé un grand nombre de candidats pour les universités et les professions et ses nombreux élèves ont conservé pour lui la plus haute estime.

Le secrétaire-trésorier, M. George Sully, tient bien ses livres.

Digitized by Google

ST–IGNACE.

Il y a ici 5 écoles dans d'assez bonnes conditions. Deux des maisons d'école sont presque neuves et très convenables; deux autres sont passables, mais celle de l'arrondissement No. 7 a grand besoin de réparations. Trois des institutrices, Melles Douglas, Hall et Truax, sont des personnes d'un mérite plus qu'ordinaire. M. George Sully est le secrétaire-trésorier de cette municipalité.

NOTRE–DAME–DES–ANGES (dissidents).

Melle Martha Schoolcraft tient ici une bonne école. Les livres du secrétaire, M. L. A. H. Hogle, sont en règle.

FRELIGSBURG.

Cette municipalité compte 10 écoles. Celles des arrondissements Nos. 6 et 8 n'ont eu que quatre mois de classe. L'école du village se trouvait fermée à l'époque de ma visite. Quant aux autres, je les ai visitées au moins une fois, et la plupart deux fois, durant l'année. Elles ont, en général, de bons instituteurs et donnent de bons résultats.

L'académie de Freligsburg, dirigé par Melle Callista Burnham a été assez fréquentée et il y a progrès. Le secrétaire, M. E. E. Spencer, M. P. P. remplit parfaitement les devoirs de sa charge.

PHILIPSBURG.

Il y a ici 8 arrondissements, mais seulement 7 écoles en activité. Elles sont bien tenues et bien fréquentées. L'école du village, néanmoins, était assez médiocre, lors de ma visite; mais depuis, elle a changé d'instituteur, et c'est M. Sydney Graber, gradué de l'école normale McGill, qui en a pris la direction. C'est un instituteur plein d'énergie et de persévérance, qui a déjà de l'expérience dans l'enseignement. Tous les instituteurs de cette municipalité sont, comme capacité, au-dessus de la moyenne.

Les livres de M. Loftus J. Smith, secrétaire-trésorier, sont bien tenus.

ST–SÉBASTIEN (dissidents).

Il y a ici deux arrondissements, mais une seule école en activité. Cette école est peu nombreuse, et la maison est dans un état déplorable; mais les élèves y travaillent bien.

Digitized by Google

CLARENCEVILLE.

Cette municipalité a 7 écoles élémentaires qui ont été ouvertes pendant toute l'année. Les deux meilleures sont tenues par Melles Canfield dans l'arrondissement No. 6, et Allen dans l'arrondissement No. 1. Cette dernière école est la classe primaire de l'académie. L'académie, qui est sous la direction de M. Archibald McArthur, est très fréquentée et pleine d'activité. Le secrétaire-trésorier, M. Chs. N. Burwort, tient bien ses livres.

ST–THOMAS.

St. Thomas a 6 écoles, qui ont fait leur année complète. Les meilleures sont celles de Melle Maggie Simpson, dans l'arrondissement No. 4, et de Melle Henrietta Vaughan, dans l'arrondissement No. 1. Les livres du secrétaire-trésorier, M. James Collins, sont en règle.

Depuis le mois de septembre dernier, j'ai visité toutes les écoles des trois comtés que comprend mon district d'inspection, et mes examens ont eté plus longs que d'habitude. Pendant l'été je n'ai fait que peu de visites. Les écoles, pour la plupart, se ferment en juin, et celles qui restent ouvertes ont généralement deux ou trois semaines de vacance en juillet ou en août. Il y a en outre les conférences d'instituteurs et la convention annuelle qui absorbent beaucoup de temps, sans compter la rédaction de mon rapport.

J'en suis venu finalement à la conclusion qu'une longue visite vaut mieux que deux courtes. Si toutes les municipalités avaient adopté le système d'un terme unique, je pourrais me contenter de faire une seule visite à chaque école; mais puisque la plupart ne l'ont pas fait, je serai obligé encore, comme par le passé, de faire deux visites par an dans certaines municipalités.

Les réunions d'instituteurs, les cours pédagogiques et les conférences, rendent de grands services aux instituteurs. Elles sont pour eux un stimulant et un encouragement au travail de perfectionnement; elles les aident à acquérir les meilleures méthodes et font grandement sentir leur influence dans les écoles.

Digitized by Google

Je donne plus bas le classement des municipalités selon leur rang sur chacun des chefs suivants :

1. L'administration des affaires scolaires par les commissaires et les secrétaires-trésoriers ;

2. L'état des maisons d'école :

3. Les fournitures d'école et le mobilier ;

4. L'usage des livres de classe approuvés ;

5. La compétence des instituteurs ;

6. Les traitement et le mode de leur paiement.

CLASSE I.

Waterloo, Granby (village), Cowansville, Dunham Flats, Farnham-Est.

CLASSE II.

Brome, St. Damien, Dunham, Potton, Frelighsburg, St. Thomas, N.-D.-des-Anges, Granby, Bolton-Ouest, St-Ignace, Clarenceville, Bolton.Est, Farnham-Ouest (diss.), Ely-Nord, Stukely-Nord (diss.), Ely-Sud (diss.), Ely-Nord (diss.), Ste-Pudentienne (diss.)

CLASSE III.

Shefford, St-Joachim, St-Alphonse (diss.), Milton (diss.), St-Sébastien (diss.), Roxton Falls (diss.)

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. A. McLAUGHLIN,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. McMAHON

STE-ROSE, (Laval) 7 septembre 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon grand tableau statistique pour 1884-85, accompagné des quelques remarques suivantes :

Je compte cette année deux nouvelles municipalités dans mon district ; ce qui en porte le nombre à 32.

Ces nouvelles municipalités sont celle de Maisonneuve, dans le comté d'Hochelaga et celle de Pont-Viau dans celui de Laval.

Dans la première de ces municipalités il n'y a pas encore de maison d'école appartenant à la corporation scolaire, mais j'ai tout lieu d'espérer que MM. les commissaires se hâteront de remplir cette lacune. Quant à la municipalité de Pont-Viau, l'on y érige actuellement une maison convenable où les classes se tiendront dès cet automne.

Dans le comté de Laval, il n'y a pas un seul arrondissement où la maison d'école ne soit pas la propriété de la corporation scolaire et chaque fois que l'on en bâtit une nouvelle, c'est toujours d'après un plan approuvé par vous.

J'éspère pouvoir bientôt rendre le même bon témoignage au comté d'Hochelaga où il y a encore deux ou trois arrondissements dont les maisons d'école sont louées et par conséquent peu convenables pour y tenir une école.

En parlant de maisons d'école permettez moi, M. le Surintendant, de faire mention d'un superbe édifice érigé cette année dans l'importante municipalité scolaire de St-Jean-Baptiste, et qui fait le plus grand honneur cette localité. Cet édifice a été construit grâce au zèle du révérend M. Auclair qui y a contribué beaucoup personnellement, puis à la bonne volonté des contribuables et à l'ardent désir de MM. les Commissaires de voir progresser l'éducation dans leur belle et populeuse municipalité.

Digitized by Google

Les classes y ont été fréquentées cette année par 523 élèves sous la direction de neuf Frères Viateurs, et les progrès y ont été très satisfaisants, comme ils le sont partout où ces dignes religieux enseignent.

Dans mes visites aux écoles de la cité, j'ai eu l'avantage d'être accompagné par le surintendant local, M. E. U. Archambault, dont l'aide bienveillante m'est d'une grande utilité. Ce digne, monsieur, s'est appliqué cette année à faire apprécier l'ouvrage du regretté M. Lagacé, ex-principal de l'école Normale Laval, pour la bonne prononciation et la lecture expressive. Il espère faire introduire un abrégé de cet ouvrage dans toutes les écoles; et certes j'ose espérer, M. le Surintendant, que le Conseil de l'Instruction Publique, et vous-même appouverez cette idée et contribuerez à la mettre à exécution. Ce sera le moyen d'obtenir une bonne lecture dans toutes les écoles. La bonne lecture, la lecture expressive, la lecture parlée et naturelle, si je puis m'exprimer ainsi, est, je crois, le meilleur moyen de réveiller chez la jeunesse le goût de l'instruction. Car un enfant qui sait bien lire en sortant de l'école n'oubliera jamais ce qu'il y aura appris, pour la raison bien simple que, lisant bien et facilement, il aimera toujours à lire et par conséquent à s'instruire davantage. En effet chacun aime à faire une chose qu'il fait bien et aisément.

Je conseille tojours aux élèves de lire aussi souvent que possible à haute voix dans leurs familles; mais de lire avec un ton et une expression propres à fixer l'attention des auditeurs, et non avec ce ton monotone si usité dans bien des écoles, ton analogue à celui des chants avec lesquels on endort les enfants.

Un chose sur laquelle j'insiste fortement aussi, dans toutes les écoles sans exception, c'est l'enseignement du Cathéchisme, pour la raison que sans la connaissance de la religion, l'enfant sortirait de l'école privé de la science par excellence, celle qui seule peut faire son bonheur en le portant à la pratique des vertus chrétiennes.

Je recommande aussi instamment l'enseignement des prières chrétiennes, et cela de manière à ce que les enfants les disent d'un ton convenable, avec recueillement et respect, afin de prouver qu'ils comprennent ce qu'ils

Digitized by Google

disent et que leurs jeunes cœurs soient penétrés de l'amour du Dieu bon et miséricordieux qu'ils implorent.

Comme les habitudes contractées dans la jeunesse durent généralement toute la vie, je conseille aux maîtres et maîtresses, d'habituer leurs élèves à la politesse et à la bonne prononciation dans leur language, en leur en donnant eux-mêmes l'exemple. Je recommande aussi la plus soigneuse propreté; propreté du visage, des mains, des habits, des livres et des cahiers. Je dis aux élèves qu'ils ne fréquentent pas l'école seulement pour apprendre à lire, écrire, compter, etc., mais aussi et surtout pour prendre de bonnes habitudes, afin d'être plus tard des citoyens utiles et agréables dans la société.

Dans mes visites aux écoles de la campagne, je tâche toujours de me faire accompagner par M. le Curé de la paroisse; ce qui produit toujours un excellent effet. Quand M.M. les Commissaires me demandent mon opinion sur le choix des maîtres et maîtresses qu'ils veulent engager, je les renvoie toujours à M. le Curé, leur disant que sur cette question, il doit être considéré comme la principale autorité scolaire de la localité.

Vous verrez, M. le Surintendant, par mon grand tableau statistique, que le nombre d'élèves de mon beau et important district d'inspection s'élève cette année à 31,232 dont 18,049 dans les écoles sous contrôle et 13,183 dans les écoles indépendantes. Les écoles élémentaires ont été fréquentées par 8,275 élèves, les écoles modèles par 3,506, les académies par 18,109 et les collèges, par 1,342.

Les écoles élémentaires sont au nombre de 90, dont 42 sont sous le contrôle des commissaires. Il y a 19 écoles modèles de garçons, de filles et mixtes, dont 16 sous contrôle et 3 indépendantes; 56 académies. dont 34 sous contrôle, et 22 indépendantes, et enfin, 7 collèges tant classiques que commerciaux, où 1,342 élèves reçoivent les bienfaits d'une excellente éducation. Ce qui donne pour tout mon district 172 institutions scolaires dont 91 sous contrôle et 81 indépendantes.

Les écoles sous contrôle comprennent 626 classes dirigées par 393 pro-

Digitized by Google

fesseurs, tant religieux que laïques, fréquentées, comme je l'ai dit plus haut, par 18,049 élèves.

Il m'est impossible de donner exactement le nombre de classes et de professeurs des écoles indépendantes, n'ayant pas pu me procurer pour cela les informations nécessaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S. F. McMAHON,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. MILLER

L'ASSOMPTION, 29 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 juin 1885.

Il y a maintenant dans mon district d'inspection 131 établissements scolaires ; c'est une augmentation sur l'an dernier de six écoles élémentaires sous contrôle et d'une école modèle indépendante.

Ces différentes écoles ont été fréquentées par 6,237 élèves. L'assistance moyenne qui était de 68 pour cent en 1883-84, n'a été que de 67 pour cent cette année. Cette diminution est due à la rougeole et aux fièvres scarlatines qui ont sévi dans quelques municipalités pendant les mois d'avril et de mai. A St. Henri de Mascouche, pour cette raison, les commissaires ont été obligés de fermer une de leurs écoles pendant quelques semaines.

Cette absence moyenne de 32 ou de 33 pour cent est beaucoup trop considérable ; c'est un des obstacles les plus sérieux aux progrès des écoles. Elle est due pour une large part à l'apathie des parents qui retiennent trop souvent leurs enfants à la maison pour des raisons futiles.

Je me suis conformé à votre circulaire du 2 juillet 1884, par laquelle les inspecteurs ont reçu instruction de ne pas faire leur première visite moins de six semaines après les vacances. Je n'ai donc commencé ma tournée d'inspection que vers le 15 d'octobre, c'est-à-dire à la veille de la saison pluvieuse. Cependant, j'ai réussi à faire 230 visites. C'est vous dire que j'ai souvent voyagé par des chemins impraticables Il y a encore six écoles sous contrôle que je n'ai pu visiter deux fois ; parmi ces dernières, il y a deux écoles protestantes qui n'ont fonctionné que pendant 8 mois.

Le personnel enseignant de mon district comprend 179 instituteurs et institutrices.

Cinq instituteurs religieux appartenant à la communauté des Clercs de St. Viateur dirigent deux écoles modèles, et dix couvents sont confiés à 50 institutrices religieuses appartenant à diverses communautés. Toutes ces maisons font beaucoup de bien dans les paroisses où elles sont établies.

Digitized by Google

Je ne compte plus que trois instituteurs laïques ; c'est deux de moins que l'année dernière et il est facile de prévoir l'époque où il n'y en aura plus dans mon district. C'est vraiment malheureux, car je connais, dans les centres populeux, plusieurs écoles qui gagneraient beaucoup à être dirigées par des maîtres énergiques et bien qualifiés. Mais pour se les procurer, les commissaires auraient à délier les cordons de leur bourse et c'est ce qu'ils ne sont pas toujours disposés à faire.

Toutes les autres écoles sont confiées à 121 institutrices laïques. 12 sont pourvues de brevets pour école modèle, 90 ont des diplômes pour école élémentaire et 19 n'en ont pas. Parmi ces dernières, 7 enseignent avec votre approbation et les autres sont des sous-maîtresses.

Comme on le voit, les institutrices laïques forment la grande majorité du corps enseignant de mon district, et c'est à elles surtout que s'adressent les quelques remarques que je fais dans le présent rapport.

L'extrait suivant de mon grand tableau statistique vous donnera une idée de l'amélioration satisfaisante qui s'est faite cette année sous le rapport du nombre des élèves qui ont étudié les matières les plus importantes du programme scolaire.

	1883–84	1884–85	Augmentation
Total des élèves inscrits	5823	6237	414
Elèves écrivant	4379	5625	1246
" apprenant le dessin	1202	1958	756
" " les leçons de choses	719	2029	1310
" " la grammaire	2134	2521	387
" " la géographie	1334	1891	557
" " l'arithmétique	4259	5455	1196
" " la tenue des livres	461	871	410
" " l'histoire Sainte	1321	1909	588
" " " du Canada	934	1466	532
" " l'agriculture	1022	1624	602

Digitized by Google

Une augmentation aussi considérable semble extraordinaire, mais elle peut s'expliquer facilement. Car comme j'ai eu occasion de le dire déjà, les institutrices attendaient que leurs élèves eussent fréquenté l'école pendant un an et quelquefois deux ans avant de commencer à leur enseigner l'écriture ou l'arithmétique ; et dans un trop grand nombre d'écoles, on ne faisait étudier l'histoire et la géographie que par un ou deux élèves. C'était pour la forme seulement et il aurait presque autant valu n'enseigner ces matières à personne.

Pour remédier à ces défauts, j'ai ordonné l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique à tous les élèves et j'ai fortement recommandé l'enseignement oral de l'histoire Sainte, de l'histoire du Canada et de la géographie. J'ai insisté aussi pour que l'on donnât des leçons de choses, de dessin et d'agriculture à autant d'élèves que possible. Comme la plupart des institutrices se sont rendues à mon désir, c'est à leur bonne volonté que nous devons l'amélioration satisfaisante que je viens de constater ci-dessus.

La méthode d'enseignement des institutrices laïques n'a pas changé d'une manière très considérable ; mais sous ce rapport aussi, j'ai lieu d'être satisfait des progrès accomplis dans le cours de l'année.

La lecture se fait maintenant d'une manière plus naturelle et par conséquent plus intéressante. Dans un grand nombre d'écoles on a parlé la lecture au lieu de la chanter, et les maîtresses exigent que leurs élèves comprennent ce qu'ils ont lu. Ceci aura pour effet de développer l'intelligence des enfants et de leur donner, tout en les amusant, une foule de connaissances usuelles.

On tient moins à la récitation textuelle des leçons et plus à ce qu'elles soient parfaitement comprises. Il est plus rare maintenant de rencontrer des classes qui sont rendues à la fin d'un traité dont elles ne comprennent pas les premiers pages.

C'est l'enseignement de l'arithmétique qui laisse le plus à désirer. Les institutrices ayant, en général, peu de goût et d'aptitude pour le calcul, n'enseignent pas cette matière importante d'une manière pratique.

Digitized by Google

Malgré les progrès que je viens de constater, je suis de plus en plus persuadé que nous n'aurons jamais de bonnes écoles primaires s'il n'existe une institution pour préparer les maîtresses à remplir convenablement leurs fonctions. L'inspecteur peut, il est vrai, en prenant la place du titulaire de l'école, une couple de fois par année, le convaincre que sa manière d'enseigner est défectueuse et lui indiquer le chemin à suivre. C'est bien souvent ce qu'il est obligé de faire et il n'est que juste d'ajouter que la plupart des institutrices étant bien disposées et anxieuses de faire progresser leurs élèves, acceptent avec reconnaissance les conseils que l'inspecteur leur donne ; mais c'est un ouvrage qu'il faudra toujours recommencer parceque les institutrices se succèdent en trop grand nombre tous les ans. Ainsi dans mon district seulement, 45 écoles sous contrôle ont changé de titulaire cette année ; malheureusement il en sera encore longtemps ainsi, je le crains.

Les lettres que vous avez adressées aux commissaires de diverses municipalités après avoir reçu les bulletins de ma première visite ont produit un excellent effet. Les autorités scolaires se sont généralement conformées de bonne grâce à vos instructions. Aussi plusieurs maisons d'école ont été réparées considérablement et d'autres ont été pourvues d'un mobilier plus convenable. Cependant il y a encore beaucoup à faire sous ce rapport.

Deux maisons d'école ont été construites cette année. La première à St-Donat où les braves colons de cette nouvelle paroisse qui sont très pauvres, s'imposent de grands sacrifices pour l'éducation de leurs enfants. J'espère, monsieur le Surintendant, que vous ne les oublierez pas lorsque vous ferez la distribution de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres.

L'autre est un couvent magnifique que l'on a élevé dans la municipalité de l'Epiphanie ; il est très vaste et renferme les dernières améliorations introduites dans les établissements scolaires. Ce sont les religieuses des S. S. N. N. de Jésus et Marie qui dirigent cette nouvelle institution.

La municipalité de Lavaltrie est celle qui a fait le plus pour l'avancement de l'instruction. Les commissaires ont mis en très bon état trois de

Digitized by Google

leurs maisons d'école ; ils ont renouvelé ou complété partout le mobilier scolaire et ils ont augmenté de beaucoup les traitements de leurs institutrices. L'an dernier ils donnaient à quatre maîtresses la somme de $424.00 ; celles-ci ont reçu cette année la somme de $580.00. C'est une augmentation totale de $156.00 ou de $39.00 en moyenne par institutrice. Il est vrai que les commissianaires se sont imposé un surcroît considérable de dépenses ; mais ils ne le regrettent pas aujourd'hui parce qu'ils sont convaincus que leurs écoles ont donné des résultats beaucoup plus satisfaisants que par le passé. Les connaissances que les institutrices ont su donner aux enfants valent beaucoup plus que l'augmentation de traitement qu'on leur a accordé.

Je suis heureux de dire ici que les contribuables de Lavaltrie doivent ces grandes améliorations à l'énergie et au zèle de leur digne curé qui a bien voulu accepter la charge de président des commissaires.

Il serait à désirer que l'exemple de Lavaltrie fût suivi par les autorités scolaires de quelques autres municipalités où l'on donne encore des salaires tout-à-fait insuffisants.

En général, les secrétaires-trésoriers tiennent bien leurs comptes ; mais quelques-un négligent de percevoir tout ce qui est dû à la commission scolaire. Deux des plus négligents ont été remplacés dans le cours de l'année. Ce sont les secrétaires de l'Assomption (Paroisse) et de Kilkenny.

M. J.-Bte. Marin de St-Lin mérite les plus grands éloges pour la manière dont il tient tous ses livres et pour le zèle qu'il déploie pour faire entrer dans la caisse scolaire l'argent dû par les contribuables. Les commissaires de St-Lin prélèvent la somme de $1,261.00 et, lorsque j'ai examiné les livres de leur secrétaire, il n'y avait que $6.75 d'arrérages.

Je désire, en terminant, vous mentionner d'une manière spéciale les institutrices dont les noms suivent. Beaucoup d'autres se sont bien acquittées de leurs devoirs ; mais celles-ci se sont distinguées entre toutes par leur zèle et par les progrès qu'elles ont fait faire aux enfants qu'on leur a confiés.

Digitized by Google

Ce sont Mlles R. Lemire, A. Lamarche, M. F. Lamarche et L. Dubreuil, à St-Paul ; M. C. Marcotte, M. E. Godbout et A. Martin, à Lavaltrie ; V. Laporte à St-Sulpice ; M. L. Chaput et L. Bourguignon à St-Henri ; S. Bazinet à St-Liguori ; C. Lamoureux à Lachenaie ; E. Sharpe à Rawdon.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. N. MILLER,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. NANTEL.

St. Jérome, (Terrebonne), 28 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport général sur l'inspection de mes écoles pour l'année scolaire 1884–85.

Ce rapport, joint à mes bulletins d'inspection que je vous ai déjà envoyés et à mon grand tableau statistique, donne une idée juste des travaux accomplis durant l'année et du progrès de l'éducation dans mon district d'inspection.

Je pense qu'il est convenable de vous donner ici un résumé de mon grand tableau statistique et d'y ajouter quelques notes.

Je compte 155 maisons d'éducation de tout genre, en opération, cette année, dans mon district d'inspection, savoir: 3 collèges, 9 académies, 4 écoles modèles et 139 écoles élémentaires.

214 instituteurs ou institutrices enseignent dans ces maisons; 188 sous le contrôle des commissaires ou syndics, et 26 dans des écoles indépendantes.

Il y a 143 écoles catholiques, fréquentées par 7,533 élèves, dont 3,585 garçons et 3,748 filles.

Il y a 12 écoles protestantes fréquentées par 315 élèves, dont 172 garçons et 143 filles.

13 écoles sont tenues par des religieux ou religieuses, 142 par des instituteurs ou des institutrices laïques.

Dans tout mon district je ne compte que 6 instituteurs laïques, 3 enseignent dans des écoles modèles, les autres dans des écoles élémentaires.

L'assistance moyenne est de 77 pour cent cette année, le nombre total des élèves est de 7,848; il était de 7,896 l'an passé. Cette légère diminution a pour cause, je crois, la diphtérie, qui a fait de grand ravages dans

Digitized by Google

beaucoup de municipalités ; plusieurs élèves sont morts, d'autres n'ont pu venir à la classe de l'année. A St-Jérôme, à Ste-Scholastique et à St-Canut, les commissaires ont été obligés pour cette cause de fermer des écoles ; dans plusieurs autres paroisses, notamment à Ste-Adèle et à Ste-Agathe, la même maladie à nui beaucoup aux progrès des élèves en causant beaucoup d'absences.

De grands progrès continuent à s'accomplir sous le rapport de la construction des écoles et du mobilier scolaire. Cette année encore plusieurs maisons d'école se contruisent et seront prêtes pour l'ouverture des classes ; elles sont tout-à-fait appropriées aux fins de l'éducation. Ce sont les deux écoles de la côte St-Louis, à Ste-Scholastique ; l'école modèle de St-Hermas ; l'école modèle de la côte St-Joachim ; la nouvelle école modèle du village St-Janvier ; l'école du bas du Chicot, à St-Eustache. Plusieurs autres maisons ont été réparées et sont bien confortables. Je citerai en particulier l'académie de filles de St-Eustache.

Je suis heureux de constater ce progrès, car il me semble que le fait que l'on donne plus d'importance à la construction des maisons d'école, prouve que l'on attache un plus grand prix à l'instruction et à l'éducation des enfants.

Sur le terrain de plusieurs écoles, les élèves on planté des arbres et s'y intéressent ; c'est un bon point. Il est à espérer que ce goût de l'arboriculture se répandra de plus en plus dans les écoles. Pour ma part, je fais des efforts dans ce sens auprès des instituteurs et institutrices sous mon contrôle. La municipalité scolaire de St-Augustin est celle qui attache le plus d'importance à la plantation des arbres, et me donne sous ce rapport comme sous tous les autres, la plus grande satisfaction. Si toutes les municipalités scolaires de mon district étaient comme celle-là, je serais l'inspecteur d'école le plus heureux du monde.

Les instituteurs et institutrices qui ont le mieux réussi cette année sont, parmi les instituteurs : MM. C. Dalaire, à Ste-Anne des Plaines ; A. Dalaire, à St-Hermas ; E. Moineau, à Ste-Scholastique ; T. Labelle, à Ste-Agathe ; parmi les institutrices : la révde sœur Jean de Marie, à St-André d'Argenteuil ; et Melles. E. Touchette, à St-Eustache ; M. Sanche, E. Filiatrault, J. Legris, à St-Augustin ; G. Lafrance et M. Giroux, à Ste-Scholasti-

Digitized by Google

que; P. Sauvé, à St-Canut No. 2; C. Chevalier, à St-Sauveur; M. Charbonneau, à Ste-Adèle; M. Spénard, à Ste-Agathe; M. Gascon, à St-Janvier, (paroisse); E. Durocher, à St-Janvier, (village); R. D. Matte, à Ste-Thérèse; E. Trudeau, M. L. Charbonneau, à St-Jérôme, (paroisse).

L'enseignement est excellent dans toutes les académies sous mon contrôle. La même remarque s'applique aux collèges commerciaux de mon district. Le collège de Saint-Jérôme et celui de Terrebonne, sont déjà des institutions précieuses pour les jeunes gens qui veulent se livrer au commerce.

Je ferai maintenant quelques remarques touchant les résultats obtenus.

Je dois vous dire que les progrès accomplis durant l'année sont satisfaisants. Ils promettaient d'être plus considérables au commencement de l'année scolaire; mais en raison de la maladie chez un grand nombre d'enfants, et pour d'autres causes qui sont toujours les mêmes, ils n'ont pas été ce que j'aurais voulu.

Ces causes dont je vous parle en dernier lieu, vous les connaissez, tous les inspecteurs d'écoles, chaque année, n'ont qu'une voix pour les signaler: c'est le peu d'assiduité des enfants à l'école, le mauvais vouloir des parents et surtout le défaut de connaissances pédagogiques chez nos institutrices en général, chez les jeunes en particulier.

Au risque d'ennuyer, je répèterai que le plus grand obstacle aux progrès est le défaut d'assiduité à l'école. Malheureusement on dirait que parents et institutrices prennent plaisir à l'encourager.

L'institutrice, par ses manières, sa méthode de discipline et d'enseignement, dégoûte quelquefois l'enfant de l'étude et le chasse de l'école. Si au lieu de punir mal à propos et inconsidérément, elle se faisait aimer de ses élèves, et leur démontrait qu'elle ne les punit que par obligation et à contre-cœur; si au lieu de leur faire apprendre par cœur des pages, même des livres entiers, sans leur donner d'explication, elle parlait un peu à leurs yeux, à leur intelligence, et savait les intéresser par des explications appropriées et intéressantes qu'une bonne préparation lui aurait fournies, est-ce

Digitized by Google

que les élèves ne seraient pas plus réguliers dans certaines écoles ? Pour moi, j'en suis certain. L'exemple suivant en est une preuve frappante.

A St-Jérôme, l'école de l'arrondissement No. 3 n'était fréquentée, depuis deux ans, que par huit à dix enfants. C'était une bien triste école, tellement que MM. les commissaires parlaient de la fermer d'année en année et qu'en 1884 ils étaient décidés à le faire. Cependant à la prière d'un ou deux contribuables de l'arrondissement très zélés pour l'instruction de leurs enfants, ils consentirent à maintenir l'école pour encore un an. M. le président des commissaires fut assez heureux d'engager pour cette école une des institutrices les plus compétentes de mon district ; une institutrice qui unit la douceur à la fermeté, qui aime ses enfants et a en horreur la méthode de faire apprendre *à la perroquet*. Le résultat fut qu'à la fin de cette année scolaire, lors de ma visite, je trouvai 33 enfants en classe. Leur figure était souriante, ils paraissaient tous heureux de venir à l'école qu'ils ont fréquentée régulièrement toute l'année.

Je propose cet exemple à la méditation de quelques-unes de mes institutrices qui pourraient en tirer grand profit.

Si l'instituteur ou l'institutrice est quelquefois la cause du manque d'assiduité, les parents y contribuent davantage. Je ne parle pas des causes légitimes qui peuvent occasionner les absences comme la maladie, le mauvais temps, les mauvais chemins, l'éloignement de l'école, etc., mais je parle de cette apathie malheureuse trop répandue dans nos campagnes qu'un grand nombre de parents montrent pour l'instruction de leurs enfants. On attache bien peu d'importance à une journée d'école ! Cependant combien cette journée peut être précieuse ! D'elle seule quelquefois peut dépendre l'avenir d'un enfant. Par un seul jour d'école perdu, l'enfant ne pouvant suivre ses camarades qui ont eu les explications de la veille que le maître ne peut répéter sans perdre un temps considérable, pourra prendre l'étude en dégoût et il aura fini de s'instruire. Que sera-ce si au lieu d'une journée, il manque l'école pendant une semaine, un mois, et même six mois durant l'année, sans que les parents s'en inquiètent et ne forcent leur enfant à s'y rendre ? Bien plus, des contribuables pour punir la maîtresse des griefs qu'ils peuvent avoir contre elle, retiennent parfois les enfants à la maison !

Digitized by Google

Si tous les contribuables étaient de cette espèce et si tous les commissaires ressemblaient à celui d'une certaine municipalité qui me disait que les institutrices gagnaient bien facilement leur argent, que $80 à $100 devaient les payer largement, ce serait à désespérer de l'avenir. Grâce au ciel il n'en est pas ainsi, et ces arriérés, ces parcimonieux qui spéculent sur les sueurs d'un pauvre instituteur, d'une pauvre institutrice, sont en petit nombre.

Pour obvier à la première cause du manque d'assiduité, il faudrait plus de connaissances pédagogiques chez nos institutrices, surtout chez les jeunes qui ne savent en fait de pédagogie que le programme obligatoire pour leur brevet. Ce programme est bon, mais il n'enseigne que la théorie. La jeune institutrice devra apprendre la pratique, et cela sans maître, dans la première école qui tombera sous sa direction ; ses premiers élèves sont pour elles des *sujets* d'expérience et deviennent quelquefois des victimes de son incapacité.

Pour remédier à ce déplorable état de choses, je dirai encore bien haut qu'il nous faut une institution où toutes les personnes qui veulent se livrer à l'enseignement soient forcées d'y suivre un cours théorique et pratique de pédagogie.

Je répéterai avec M. l'inspecteur Stenson, qu'il faudrait des conventions d'instituteurs et d'institutrices de district, de comté ou de paroisse, lesquelles seraient présidées par l'inspecteur du district, et, s'il est possible, des conventions spéciales d'inspecteurs.

J'ai déjà insisté longuement sur ces deux points dans mes rapports précédents ; je ne crois pas nécessaire d'y revenir.

Pour le second obstacle aux progrès, savoir : l'apathie des gens de la campagne pour l'instruction de leurs enfants, que toutes les gens instruits s'unissent et fassent comprendre à nos bons et braves cultivateurs le prix d'une bonne éducation, et d'année en année cet obstacle tendra à disparaître.

Je finis ces remarques générales, qui ne sont pas nouvelles, et que bien d'autres vous ont déjà faites, pour faire certaines remarques particulières.

Digitized by Google

J'ai pu assister à 48 examens de fin d'année. J'en ai profité pour faire toutes mes observations aux parents, séance tenante. J'espère que ces visites auront un bon résultat dans les paroisses où j'ai fait ces examens.

Dans plusieurs écoles ainsi visitées, j'ai remarqué que l'instituteur voulant faire plaisir à certains parents, sans doute, avait fait perdre un temps considérable pour faire apprendre des pièces dramatiques, des adresses, etc., et négligé des matières importantes de l'enseignement.

Dans d'autres écoles, l'institutrice avait préparé ses enfants au moyen de programmes appris d'avance. Malheur à la réponse si l'examinateur s'éloignait tant soit peu de la question. De là quelquefois examen presque manqué, et pour moi occasion de dire que l'on doit bien faire comprendre aux élèves ce qu'on leur fait apprendre ; autrement pas d'instruction possible.

Je serais en faveur d'un minimum de traitement pour les instituteurs et les institutrices ; parce que ces personnes, comme vous le dites si bien, doivent être mieux traitées qu'un bûcheron ou une servante, et qu'il est vraiment indigne de voir comment certaines municipalités traitent leurs instituteurs et institutrices qui, d'après elles, sont toujours trop bien rémunérés. Je crois qu'une loi semblable aurait un bon effet dans mon district et y soulèverait peu de récriminations.

Tous mes instituteurs et grand nombre de mes institutrices comptent beaucoup sur la loi du fonds de pension. J'espère qu'ils ne seront pas déçus dans leurs espérances. Quelques instituteurs de mon district auraient déjà laissé l'enseignement s'ils ne s'étaient pas crus certains, dans la maladie ou dans la vieillesse, d'avoir cette source de revenus.

Généralement les secrétaires-trésoriers tiennent bien leurs livres, et les instituteurs et institutrices sont payés régulièrement. Je tiens beaucoup à ce que les lois scolaires soient exactement suivies en ce qui concerne les devoirs des secrétaires-trésoriers des écoles.

Espérant, Monsieur le Surintendant, vous avoir fait connaître par ces quelques notes l'état des écoles de mon district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. P. NANTEL,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. O'BRIEN.

TADOUSSAC, 6 novembre 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans le comté de Saguenay, pour l'année 1884-85.

Le progrès sensible que je constatais l'année dernière dans les écoles du comté de Saguenay, est loin d'avoir diminué. Les parents font preuve de beaucoup de zêle, pour l'instruction de leurs enfants, et ce zèle est d'autant plus méritoire, qu'en général ils sont pauvres et peuvent difficilement se priver des services de leurs enfants.

MM. les commissaires d'écoles font généralement leur possible pour se conformer aux instructions que je leur donne de temps à autre, surtout quant aux améliorations à faire aux constructions scolaires. Ces messieurs me semblent maintenant convaincus de la nécessité d'avoir des salles de classe, suffisamment spacieuses et offrant les meilleures conditions hygiéniques. Je crois qu'en ces temps d'épidémie, l'on ne saurait trop insister sur tout ce qui concerne la santé des enfants.

Il serait à désirer qu'un bureau d'examinateurs fut établi à Tadoussac, pour tout le comté de Saguenay. Plusieurs institutrices non diplômées ainsi que d'autres aspirants ou aspirantes à l'enseignement, sont obligés d'aller soit à Québec, soit à la Baie-Saint-Paul, dans le comté de Charlevoix, pour subir leur examen, et ce voyage est trop long et trop dispendieux.

La seule école modèle qui existe dans cette partie de ma division comprise entre Tadoussac et Bersimis, est celle tenue par Mlle Boulanger, aux Escoumains. Cette institutrice qui a plusieurs années d'expérience, donne beaucoup de satisfaction par son excellente méthode d'enseignement.

Digitized by Google

Le rév. Messire C. L. Parent, le digne curé des Escoumains et des missions des Grandes et Petites Bergeronnes, a presque réussi à abolir le système des contributions volontaires dans ces localités. Dans mon rapport de l'année dernière, j'ai signalé les inconvénients de ce système de contributions volontaires, et je suis heureux de vous apprendre que l'on semble plus disposé maintenant à adopter la voie plus régulière, et au fond plus équitable des impositions scolaires.

Le clergé de la division dont j'ai parlé plus haut continue à faire preuve d'un zèle admirable pour la cause de l'instruction populaire. Le concours de messieurs les curés m'a été, en maintes circonstances, d'un appoint considérable. Ils se font toujours un grand plaisir de m'accompagner dans mes visites d'école, et même de me remplacer quand il y a nécessité.

La seconde division de mon district d'inspection est comprise, comme vous le savez, entre Bersimis et Blancs-Sablons, distance de plusieurs cents milles. Cette division forme partie de la préfecture apostolique de Mgr F. X. Bossé. C'est vous dire tout de suite, M. le Surintendant, que l'éducation entre les mains de ce vénérable prélat, ne saurait provoquer plus de dévouement généreux et constant. Au prix des plus grands sacrifices de temps et d'argent même, il a fondé des écoles parfaitement tenues, sur ces plages lointaines du Labrador.

Dans le mois de juillet dernier, j'ai eu le plaisir d'assister aux examens des trois écoles de St-Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux, sous la direction de Mlles Malouin, Couillard de Beaumont et St-Hilaire. J'y ai été surpris du progrès des enfants. La lecture, l'arithmétique, la calligraphie, etc., tout m'a paru enseigné d'après les meilleurs méthodes, et l'examen des élèves sur toutes ces branches a été des plus satisfaisants. On y a établi le système de récompenses par *points*, et ce système tend à stimuler l'émulation, l'application et l'assiduité.

Dans le mois d'octobre dernier, quatre Dames religieuses du couvent des Sœurs de la Charité de Québec, se sont rendues à la Pointe-aux-Esquimaux pour les fins de l'enseignement. C'est au zèle de Mgr Bossé qu'il faut rapporter cette précieuse innovation. Il a tout pris sous sa responsa-

Digitized by Google

bilité. De ses propres deniers, il leur a acheté une maison convenable près de l'église, et de plus, depuis amplement pourvue par ses propres ressources déjà si lourdement taxées, à tous leurs besoins.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THS. H. O'BRIEN,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. PAQUET

HAVRE-AUX-MAISONS (Iles de la Madeleine),
18 juillet 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction primaire, dans mon district d'inspection pour l'année 1884-85.

Je compte, cette année, une école de moins que les années précédentes ; c'est l'école dissidente de Grindstone qui n'a pas opéré depuis 1883-84. Ceci est dû sans doute, à la pauvreté des contribuables, de cette partie de Grindstone, qui même dans les bonnes années, avaient peine à payer leur instituteur.

Comme mon district d'inspection se divise en trois municipalités distinctes, je vais parler de chacune d'elles en particulier.

Dans la municipalité de Ste-Madeleine il y a trois écoles en opération, sans compter le couvent. Ces trois écoles sont classées comme étant de premier degré ; les matières du programme, pour le deuxième degré n'étant pas toutes enseignées, telles que l'agriculture, les leçons de choses, la tenue des livres. L'enseignement de l'arithmétique est faible ; on se contente d'enseigner la théorie sans s'occuper du côté pratique de cette science. Mais que voulez-vous, ce sont des institutrices qui enseignent à bon marché, et pour MM. les commissaires ainsi que pour beaucoup de parents qui ne veulent pas comprendre que leur argent est perdu s'ils n'engagent pas des instituteurs ou institutrices capables, ces institutrices font aussi bien l'affaire que les meilleurs instituteurs. Le couvent, sous la direction des sœurs de la Congrégation Notre-Dame, donne entière satisfaction.

Dans la municipalité de St-Pierre-de-l'Etang-du-Nord, les écoles sont encore inférieures à celles de Ste-Madeleine. Les livres ont toujours fait défaut dans ces écoles où on n'a jamais fait payer de rétribution mensuelle. De là l'indifférence des parents qui n'envoient leurs enfants à l'école, que pour s'en débarrasser, comme ils le disent souvent ; de là aussi le manque d'argent au fonds scolaire pour acheter les livres et fournitures d'écoles

Digitized by Google

nécessaires. Ces écoles n'ont fonctionné que pendant les derniers six mois de 1884-85.

Dans la municipalité d'Aubert, les trois écoles dirigées par des instituteurs brevetés de l'Ecole Normale, donnent entière satisfaction, et toutes les matières du programme y sont enseignées avec succès. Ce sont, sans contredit, les meilleures écoles de mon district. Deux de ces instituteurs, doivent, je crois, laisser les Iles de la Madeleine bientôt. Messieurs les commissaires en ont déjà demandé d'autres pour les remplacer.

Mon grand tableau statistique ainsi que mes bulletins accompagnent ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DANIEL PAQUET,
Inspecteur d'écoles

Digitized by Google

M. PRÉMONT

STE-FAMILLE (Montmorency) 8 octobre 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel. Des statistiques que je vous ai déjà transmises on peut conclure, d'une manière générale, qu'il y a progrès.

La population scolaire s'accroît dans une progression supérieure à celle des années précédentes, et les matières du programme officiel sont plus régulièrement et mieux enseignées ; on construit et répare les maisons d'écoles et le mobilier sans se faire prier ; la loi concernant les examens publics est enfreinte moins souvent ; le personnel de l'enseignement est choisi avec plus de discernement, et l'on commence à conserver les archives ; les secrétaires-trésoriers, pour la plupart, sont maintenant des hommes compétents, et la tenue de leurs comptes s'améliore sensiblement, etc., etc.

Oui, je le répète, il y a progrès, mais il faut prendre garde de s'en tenir à ce premier élan dans la bonne voie. Sachons marcher de mieux en mieux, comme nous avons fait de mal en bien et de bien en mieux. Ne nous arrêtons pas en bon chemin et allons hardiment de l'avant. Si je parle ainsi, c'est parce que je constate une recrudescence dans l'opinion publique tout à l'avantage de l'instruction du peuple. Il faut savoir encourager un mouvement aussi patriotique, et venir en aide à ceux qui, dans chaque localité, sont, par leur position sociale, leur influence, les puissants promoteurs de toute œuvre civilisatrice.

Ces réflexions m'amènent à vous faire connaître ma pensée entière sur un projet que je médite depuis longtemps, et qui se réalisera un jour, j'en ai l'espoir.

Il s'agirait d'ouvrir une école supérieure de garçons dirigée par un instituteur, dans toute municipalité où le besoin s'en ferait le plus vivement sentir. Pour cela, il nous faut l'appui de votre autorité et un généreux subside du gouvernement.

Digitized by Google

La fondation de ces écoles n'est-elle pas d'ailleurs la rigoureuse conséquence de l'existence de nos écoles normales de garçons ? On se plaint que tous les jeunes gens qui y sont formés, ne se livrent pas à l'enseignement, mais à qui la faute ? Je le demande d'abord à ceux qui sont les premiers à formuler pareille plainte, à ceux qui affectent de croire à de sinistres projets élaborés dans ces institutions, et qui, faisant tout en leur pouvoir pour leur nuire, lancent dans le public de perfides accusations. Croit-on s'inspirer des véritables intérêts du peuple, lorsqu'on veut ainsi ruiner une œuvre qui lui est chère ?

Pardonnez à ma franchise, mais je connais assez l'opinion publique pour que je ne craigne pas d'affirmer, qu'un gouvernement qui voudrait abolir nos écoles normales de garçons y perdrait de sa popularité et de son prestige. Mais puisque ces maisons d'éducation qui seront décidément maintenues, il faut l'espérer, ont été fondées dans le but de former de bons professeurs, soyons conséquents, et donnons leur des écoles à diriger : voilà où tend mon projet.

En attendant sa mise à exécution, pourquoi ne pas faire bénéficier ces instituteurs de la direction de toutes écoles modèles de garçons déjà existantes. Est-il bien édifiant, en effet, de voir une jeune institutrice, laïque ou religieuse, enseigner à de grands garçons ? Un petit amendement à nos lois scolaires, de nature à faire disparaître cet abus, serait donc chose tout à fait désirable.

Cet amendement pourrait statuer aussi : "Que dans toute municipalité où il sera reconnu urgent d'ouvrir une école supérieure de garçons, les enfants de 14 à 16 ans seront tenus de payer la rétribution mensuelle, qu'ils fréquentent ou non la dite école ; et une allocation spéciale sera accordée à cette institution, pourvu qu'elle soit tenue par un instituteur ayant les qualités requises par la loi."

Il est indubitable qu'avec notre système actuel d'écoles tenues, en grande partie, par des institutrices, l'instruction des garçons de 12 à 16 ans est peu ou point encouragée. Que l'on consulte la statistique fournie par le recensement, et l'on se convaincra que mon assertion n'est point exagérée. C'est une véritable disgrâce que de constater un état de choses tel,

Digitized by Google

qu'il est permis d'affirmer que la plupart de nos écoles primaires sont fermées, sinon de droit, du moins de fait, à la meilleure partie des élèves.

A ce sujet. j'ai souvent occasion de détromper les gens. Ils s'imaginent que les garçons qui ont atteint l'âge de 14 ans, n'ont plus droit de fréquenter l'école, notamment quand elle et tenue par une religieuse ou une jeune fille. Cette erreur est partagée quelquefois par l'institutrice qui, croyant bien faire, m'assure qu'elle a hâte de voir arriver le treizième anniversaire de tel ou tel grand garçon quelque peu turbulent. Il est bien vrai que la loi ne protége pas l'institutrice jusqu'à ce point ; mais je vous avoue que je n'ai pas le courage d'insister auprès des parents pour qu'ils usent de la plénitude de leurs droits à cet égard. Dans les écoles tenues par un instituteur, tous les grands garçons, même quand ils dépassent l'âge fixé par la loi, sont admis à l'école : il va plutôt au-devant d'eux, et les attire au lieu de les rebuter.

J'ai été témoin si souvent des services que peut et sait toujours rendre un instituteur dans une municipalité, non-seulement aux enfants qui fréquentent son école, mais encore aux parents qui s'adressent à lui dans maintes circonstances, que je suis bien convaincu qu'on ne saurait plus s'en passer du moment qu'on aurait eu l'avantage d'apprécier de plus près ce que vaut cet homme de devoir.

Pour s'en convaincre, qu'on aille demander, par exemple, aux habitants de quatre des principales paroisses de l'île d'Orléans — St-Jean, St-Laurent, Ste-Famille et St-Pierre (qui toutes ont l'avantage de posséder, depuis la fondation de leurs écoles centrales, de dignes instituteurs), ce qu'ils penseraient de la proposition qu'on leur ferait d'échanger ce véritable gardien de leurs intérêts les plus chers contre l'institutrice de la paroisse voisine. Ils se récrieraient à cette question qu'ils qualifieraient d'absurde.

Je sais bien que l'on dit quelquefois : mais, nous avons déjà eu des maitres d'écoles, et nos enfants n'apprenaient pas mieux que sous telle ou telle institutrice ! Comme s'il était question de lecture ou de grammaire, quand il s'agit de peser les conséquences d'un pareil principe : éducation de l'homme par la femme !

Digitized by Google

Voilà la vérité toute nue : Un adolescent de 16 ans a le droit d'aller s'asseoir sur les bancs d'une école tenue par une fille de 18 ans ! N'est-ce pas un spectacle pénible que de voir ce jeune homme, ainsi placé, de par l'autorité de la loi, sous la régie d'un pouvoir aussi fragile !

Si l'on consulte le dernier rapport de l'instruction publique, on constatera, qu'à l'exception des circonscriptions qui renferment les villes de Montréal et de Québec, mon district est celui qui possède le plus grand nombre d'écoles supérieures sous contrôle.

Je compte 6 écoles modèles de garçons,
3 " " de filles,
10 " " mixtes,
2 académies de filles,
2 " mixtes.

C'est donc 23 écoles supérieures, réparties dans 16 municipalités sur 26 qui sont de mon ressort. Il reste encore 10 d'entre elles à pourvoir de ces institutions, mais elles sont si pauvres que je ne puis presser l'adoption d'aucune mesure en ce sens. Je ne pourrais le faire, avec quelque chance de succès, que si j'avais l'assurance d'un octroi spécial en leur faveur. D'après ces données, il paraîtrait au premier abord, que j'ai mauvaise grâce de me plaindre de l'état de choses actuel — mon district étant l'un des mieux partagés quant à l'organisation de l'enseignement supérieur. On aurait évidemment raison, si je demandais une augmentation d'écoles modèles de filles ou mixtes, ce qui revient à peu près au même, mais cette classe d'élèves est assez bien partagée sous ce rapport, dans mon district du moins, pour que je me croie justifiable de m'astreindre uniquement, cette fois, à plaider la cause des garçons.

A l'âge où commence la période critique de son éducation physique, morale et intellectuelle, à cet âge des passions naissantes et des projets pour l'avenir, il faudrait, il me semble, donner au jeune homme une direction ferme et sûre, sage et expérimentée. On ne le fait pas. Ces grands garçons, on les énerve plutôt, on les abâtardit en les confiant à la garde d'une jeune fille qui assez souvent, ne saurait même se faire obéir d'un

Digitized by Google

enfant de dix ans, sans mettre à contribution l'intervention d'une autorité avoisinante quelconque.

Voyons maintenant comment nos instituteurs sont encouragés ?

Sur 6 écoles modèles de garçons, 3 seulement sont tenues par des hommes ; ce sont celles de Ste-Famille, de St-Laurent et de Charlesbourg ;

Sur les 12 écoles supérieures mixtes, 4 seulement sont dirigées par des hommes ; ce sont celles de St-Pierre, de St-Colomb, de St-Jean et de l'Ancienne Lorette.

Enfin sur 64 écoles élémentaires, une seule d'entre elles est confiée à la direction d'un instituteur ; celle de St-Michel de Beauport.

C'est donc 9 professeurs seulement sur 118, nombre total des membres du corps enseignant de mon district.

J'ai prouvé suffisamment que les institutrices s'emparent de la direction de presque toutes les écoles primaires. Si c'est bien là le meilleur moyen de former le caractère national et de préparer pour l'avenir des races fières et fortes, il y a lieu d'être satisfait.

Après avoir établi que les instituteurs sont peu encouragés du public, examinons s'ils le sont davantage par la subvention accordée aux écoles qu'ils dirigent.

Le tableau suivant nous en donnera un aperçu :

	Nombre d'élèves.	Subvention des deux dernières années.	
Ecole modèle de garçons de Ste-Famille ...	45	$67	Ces trois écoles sont tenues par des instituteurs.
" " " St-Laurent....	61	67	
" " " Charlesbourg..	65	67	
	171	$201	

Digitized by Google

	Nombre d'élèves.	Subvention des deux dernières années.
Ecole modèle de garçons de St-Ambroise. . .	37	$82 } Ces deux écoles sont tenues par des instituteurs laïques.
" " " Château-Richer.	83	63 }
" " " Cap-Rouge	55	168—Dirigée par des religieuses.
	175	$313
Ecole modèle mixte de.... Beauport.....	102	$78 } Ces deux écoles sont tenues par des instituteurs.
" " " St-Pierre	93	103 }
	195	$181
Ecole modèle mixte de.... L'Ange-Gardien	71	$67—Tenue par une institutrice laïque.
" " " N.-D. des Laurentides, Charlesbourg.	95	$165 " " religieuse.
	166	$232

Il s'ensuit, d'après ce petit relevé du dernier rapport du surintendant de l'instruction publique, que les écoles supérieures de mon district qui reçoivent les plus fortes allocations du gouvernement, sont: 1o celles qui sont tenues par des religieuses; 2o celles qui sont tenues par des institutrices laïques, et 3o. enfin celles qui sont tenues par des instituteurs. Je conclus sur ce sujet.

J'ai constaté :

1o. Que la loi scolaire permet aux grands garçons de 13 à 16 ans révolus de fréquenter les écoles sous contrôle;

2o. Que la même loi autorise une jeune fille de 18 ans, portant brevet, à tenir les dites écoles;

3o. Que ces novices dans l'enseignement ne peuvent guère inspirer de confiance à cette classe de grands élèves;

Digitized by Google

4o. Qu'il s'ensuit que les élèves ayant atteint un certain âge ne fréquentent que peu ou point l'école, perdant ainsi leurs meilleures années d'études ;

5o. Que ces institutrices ne font point d'efforts pour les retenir sur les bancs de l'école, se félicitant plutôt de n'avoir à discipliner que de jeunes élèves ;

6o. Que tous ces inconvénients disparaîtraient devant l'établissement, dans chaque municipalité importante, d'une école modèle de garçons placée sous la régie d'un instituteur possédant les qualités requises ;

7o. Que ces instituteurs seraient en mesure de rendre des services signalés à la population au milieu de laquelle ils iraient ainsi s'établir, non seulement en s'acquittant honorablement de leur tâche de professeur, mais encore en propageant les saines idées du progrès en agriculture et dans les industries ;

8o. Que ces sortes d'institutions scolaires sont grandement désirées par tous les hommes bien pensants ;

9o. Qu'en vue d'atteindre ce but, on pourrait faire deux parts égales du fonds de l'éducation supérieure approprié aux écoles modèles ; l'une pour les écoles de filles, et l'autre pour celles des garçons ;

10o. Que de cette manière, on pourvoierait déjà, sans prendre un seul centin de plus dans la caisse publique, à la dotation d'un bon nombre d'institutions scolaires de garçons ; et ce en rendant justice au peuple qui paye pour avoir de bons professeurs, aux professeurs eux-mêmes qui ne demanderaient pas mieux que d'avoir l'occasion de s'acquitter de l'obligation d'enseigner qu'ils ont contractée vis-à-vis du gouvernement, et enfin à cette catégorie de *grands enfants* qui, le plus souvent, restent ignorants faute d'écoles spéciales adaptées à leur âge et à leur condition.

En attendant la réalisation de ce projet dont j'entrevois les meilleurs résultats, ne serait-il pas désirable de tirer un aussi bon parti que possible

Digitized by Google

de l'enseignement public tel qu'il est actuellement donné par la femme. Je veux parler des avantages qui découleraient de l'organisation des

CONFÉRENCES D'INSTITUTRICES.

N'est-il pas vrai que l'inspecteur d'écoles, à chacune de ses visites, doit vérifier la compétence de l'institutrice, constater si le journal d'appel et les autres archives sont bien tenus, si la discipline de l'école est bonne, si la méthode d'enseignement est plus ou moins défectueuse, etc., etc.. Or, la vérification de toutes ces choses prend la moitié de son temps, attendu que dans chaque école, il doit donner, sous ce rapport, à peu près les mêmes instructions, les mêmes conseils, les mêmes avertissements. Mieux vaudrait alors, pour l'inspecteur, retrancher beaucoup de ces détails, en faire une bonne et fructueuse visite vers le commencement de l'année scolaire pendant laquelle il réunirait, dans chaque municipalité toutes les institutrices qui y enseignent, et là leur donnerait, en une seule fois, toutes les instructions qu'il croit bon de leur communiquer en particulier à chacune de ses deux visites. Dans ces sortes de conférences, les institutrices les plus capables seraient chargées de préparer des conférences sur des sujets pédagogiques. Il y aurait discussion sur tel et tel procédé d'enseignement, et chaque institutrice ferait connaître les difficultés qu'elle rencontre dans l'exercice de sa charge, soit dans ses rapports avec les commissaires, avec les parents ou ses propres élèves. L'inspecteur présiderait ces assemblées, résumerait les débats de la séance, et ferait rapport au Surintendant.

Ces sortes de conférences créeraient une forte émulation et contribueraient grandement à obtenir l'uniformité de l'enseignement. Les institutrices comprendraient mieux l'importance de leur tâche et la dignité qui y est attachée, et aussi tout ce qu'il y a de déshonorant dans cette vile compétition qu'elles se font trop souvent, lors de l'époque des engagements. A ces conférences, il va sans dire que MM. les curés et MM. les commissaires seraient admis de droit, et que tout véritable ami de l'éducation pourrait y être invité : d'autant plus que, de temps en temps, un conférencier *ad hoc*, sur l'autorisation du Surintendant, serait chargé d'y traiter une question quelconque se rapportant à l'éducation.

Digitized by Google

Je suis convaincu que ces conférences seraient bien vues et des institutrices qui, sans trop se déplacer, y trouveraient un moyen excellent de s'instruire, et du public intelligent qui sait toujours applaudir à chaque amélioration qu'on lui propose.

Archives.

A proprement parler, l'examen des archives scolaires ne prend pas partout un temps bien considérable, attendu que la plupart des institutrices ne se sentent pas le courage de se conformer aux ordres si raisonnables que vous avez donnés, à ce sujet, dans vos circulaires du 10 mars 1877, et du 15 juin de la même année.

Je ferai remarquer, en passant, que la première de ces circulaires ayant été adressée, une première fois, aux commissaires d'écoles, ceux-ci n'ont pas toujours pensé à la remettre à leurs successeurs, de sorte qu'aujourd'hui, bien des secrétaires-trésoriers n'ont plus en leur possession ce document, non-seulement utile, mais nécessaire même pour leur gouverne dans l'exercice de leurs devoirs. Je vous prierais, en conséquence, d'en faire une nouvelle distribution, avec injonction d'en remplir les clauses obligatoires.

Si le défaut de régularité, dans la tenue de ces archives, fait que l'inspecteur passe peu de temps à en faire l'examen, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de faire comprendre, à ceux que cela concerne, en quoi consistent ces archives. Je crois donc que les quelques remarques qui vont suivre sont à leur place dans un rapport comme celui-ci ; elles auront d'autant plus d'à-propos qu'à plusieurs reprises, des personnages distingués de la classe enseignante, et vivant en dehors de mon district, m'ont demandé quelques renseignements sur ce sujet, qu'ils considèrent eux-mêmes comme très-important.

Avec votre permission, ce qui suit pourra leur servir de référence. Je suivrai l'ordre que vous avez établi en parlant de la tenue de ces archives. Vous dites : " Il devra y avoir dans chaque école :

1o. Un journal d'inscription et d'appel où l'instituteur enregistrera les noms des élèves, à mesure qu'ils arriveront à l'école, tiendra compte

Digitized by Google

avec le plus grand soin de la présence et de l'absence des élèves, et calculera la moyenne de l'assistance et de l'absence à la fin de chaque mois."

Ce journal est tenu assez régulièrement quant à l'inscription des élèves, on ne peut en dire autant du calcul de la moyenne de l'assistance et de l'absence. Il me faut souvent vérifier l'opération en présence de l'institutrice. L'exactitude sous ce rapport à son importance et j'y tiens, car on se décidera, avant longtemps, je l'espère, à distribuer l'allocation votée par la législature, en proportion de la moyenne de la population scolaire, et ce petit travail, s'il était mal fait, entraînerait des conséquences assez graves.

Il serait bon aussi que la forme de ce journal fût modifiée de manière à permettre à l'institutrice d'y entrer toutes les statistiques qu'elle est obligée de fournir à l'inspecteur, lors de ses visites.

2o. "Un journal de classe dans lequel l'instituteur entrera jour par jour, et avant le commencement de la classe, toutes les matières qui doivent faire le sujet de ses leçons : dictées, mots à expliquer, leçons de lecture, problèmes d'arithmétique, explications qu'il est impossible ou difficile d'improviser, etc., etc. Ce journal peut se tenir sur n'importe quel cahier ordinaire."

Et pourtant ce registre d'une importance incontestable est peu ou point adopté. Strictement parlant, une école, sans doute, peut être bonne sans le journal de classe, mais l'instituteur qui peut enseigner avec succès sans s'adjoindre ce précieux auxiliaire, n'est pas un professeur que l'on rencontre tous les jours ; et, comme vous le dites si bien dans votre circulaire : "Au départ de cet excellent instituteur, il ne restera pas un document dont puissent profiter son successeur et de nouveaux élèves. Ce bon instituteur qui vient de partir, ne laissant pas de traditions, l'école ne profitera pas, pour l'avenir, de ses leçons passées : ont peut dire qu'il a emporté l'école avec lui. Il n'en serait pas ainsi si l'école avait ses archives. Un nouveau maître, une jeune institutrice qui à ses débuts dans la carrière, pourrait consulter ces archives et y puiser les leçons les plus utiles, en étudiant la méthode de ses prédéceseurs. Le travail d'autrui suppléerait à son inexpérience et ce serait tout profit pour les élèves."

Digitized by Google

Pour que les institutrices se décident à remplir cette tâche qui leur a paru jusqu'à présent de beaucoup trop onéreuse, il serait peut-être bon d'offrir un prix d'honneur à celle d'entre elles qui pourrait, à la fin de l'année, présenter le travail le plus complet et le plus parfait sous ce rapport.

Il serait avantageux aussi d'accoutumer les élèves de nos écoles normales à tenir ce journal, et de baser le prix de pédagogie sur ce travail de rédaction—soit dit sans froisser les hautes autorités de ces institutions, qui ont le strict droit, je le reconnais, de diriger, sans l'intervention de personne, les études de leurs élèves.

J'ai déjà rencontré plusieurs instituteurs et institutrices qui s'acquittent de ce devoir d'une manière fort satisfaisante, et j'ai parfois eu l'occasion, en feuilletant ce registre, de m'arrêter sur certaines pensées qui y étaient exprimées de manière à faire honneur à l'auteur, et qui dénotaient un esprit observateur.

3o. " Un registre des notes méritées par les élèves, dans lequel on enregistrera les fautes, ou les bonnes notes, ou les bons points, suivant le cas."

Dans les écoles où l'on a la louable habitude de donner des bons points, il pourrait suffire d'enregistrer tous les mois la somme de ces bons points. On diviserait, par exemple, chaque page du cahier en autant de colonnes qu'il y a de matières enseignées, puis, vis-à-vis le nom de chaque élève, on entrerait chaque mois le nombre de points que cet élève aurait gagné durant cette période. Sur chaque bon point serait inscrit le nom de la matière apprise, et on en ferait la distribution au fur et à mesure qu'ils seraient mérités. On s'appuierait enfin sur ces bonnes notes pour la distribution des prix à l'examen annuel. La tenue de ce registre donnerait peu d'ouvrage à l'institutrice, et l'émulation qu'il créerait ferait faire des prodiges à tous les élèves de cœur. Il s'en faut que toutes les écoles soient munies de ce registre.

4o. " Un registre d'inventaire du mobilier de l'école." Un petit cahier suffit à cette fin.

Il arrive assez souvent qu'un nouveau commissaire qui visite l'école

Digitized by Google

pour la première fois, exprime son étonnement en apercevant une partie du mobilier, sinon la totalité, dans un état de ruine. De là à accuser l'institutrice de manque de surveillance, il n'y a pas loin. Si la langue se tait, les yeux parlent. Dans ce cas embarrassant, le meilleur moyen à prendre pour l'inculpé est d'avoir recours à son registre d'inventaire qui constate l'état du mobilier et de tout ce que l'on a mis sous sa garde lors de sa prise de possession de l'école. Il pourra peut-être, pour son avantage, prouver que tout est dans une meilleure situation présentement qu'à l'époque de son arrivée dans la municipalité. Au lieu de reproches alors, on ne lui adressera que des félicitations, et ce petit bonheur lui aura été mérité par la tenue exacte de ce registre. L'instituteur doit donc, en prenant possession de son école, constater, en présence des commissaires, en quel état se trouvent le pupitre, les tables et bancs, les cartes géographiques, globes, livres, archives, etc., etc., et le consigner dans le registre d'inventaire du mobilier. qu'il datera, signera et fera contresigner par les personnes présentes. Au fur et à mesure que l'on complètera ou renouvellera le mobilier, il en fera mention pareillement. Enfin, à son départ de la municipalité, il dressera une liste de tout ce qu'il remettra aux commissaires, en mentionnant l'état du mobilier et qu'il fera signer comme la première fois.

5o. " Un registre pour les visiteurs."

Le titre de ce registre indique assez à quoi on le destine. Pourtant on se méprend quelquefois sur la valeur du mot " visiteur," et l'on pense que l'inspecteur seul a le droit de faire des entrées dans ce registre. Il est de l'intérêt de l'instituteur de le présenter à toute personne instruite qui visite son école, et de lui demander de bien vouloir y inscrire ses remarques: ce qu'il fera toujours de bonne grâce.

6o. " Dans les écoles bien tenues, il y a aussi un registre d'honneur pour enregistrer les meilleures compositions des élèves. Nous conseillons aux instituteurs de remplacer ce registre par une espèce d'album dans lequel ils conserveront les meilleurs spécimens du travail de leurs élèves, sur papier de grandeur uniforme. Le papier à lettre ordinaire serait la grandeur la plus convenable. Les instituteurs n'oublieront pas, en faisant écrire ces compositions à leurs élèves, de leur faire conserver une marge

Digitized by Google

d'environ deux pouces de largeur à gauche, et une autre d'un pouce à droite, afin d'en faciliter la reliure."

" L'inspecteur examinera soigneusement cet album et se fera remettre les spécimens qui pourraient mériter l'honneur de figurer dans une exposition. Ces spécimens seront transmis par l'inspecteur au département de l'instruction publique."

Je trouve ce registre dans plusieurs écoles. Non seulement il sert à l'inscription des meilleures compositions, mais encore de tout travail propre à faire honneur à son auteur. Chaque ouvrage est signé et daté par l'élève. Je conseille même aux *petits* de la classe d'aspirer à l'honneur d'inscrire leur nom dans ce cahier. On copie les meilleurs morceaux de dessin, une dictée sans faute ; enfin tout ce qui peut encourager l'élève à mieux faire. Partout où l'usage de ce registre est adopté on reconnaît qu'il est une source d'émulation constante.

7o. " Si l'école possède une bibliothèque, l'instituteur devra tenir en sus des registres plus haut mentionnés :

1o. Un catalogue des livres contenus dans la bibliothèque.

2o. Un registre d'entrée et de sortie de ces livres.

" L'inspecteur s'assurera de plus si l'instituteur tient bien ses statistiques, et s'il est ponctuel à les transmettre à qui de droit. Il examinera aussi le tableau de l'emploi du temps, et le règlement concernant les élèves."

Il suffit d'indiquer la nomenclature de ces registres pour avoir une idée de la lourde tâche qui incombe à l'inspecteur.

Par les conférences d'institutrices on obvierait à la perte de temps occasionnée par la répétition des mêmes avis à chaque école.

Fonds de pension.

Une question qui intéresse vivement les instituteurs, c'est celle de la loi du fonds de pension de retraite. Vous rappeler que pas un seul membre du corps enseignant de mon district ne s'est montré hostile à l'ap-

Digitized by Google

plication de la loi créant ce fonds de pension, c'est assez vous dire que tous sont dans la plus vive anxiété sur l'issue des débats qui pourraient bien recommencer à l'occasion de l'adoption définitive des principales clauses de cette loi. Le doute s'est emparé des esprit, et l'on ne se sent pas le courage de recourir aux emprunts pour effectuer le paiement des arrérages, avant d'être bien sûr de sa mise à exécution.

Il est certain que si cette loi est abrogée, ce sera le coup le plus fatal porté à la carrière de l'enseignement. On lui enlèvera ainsi ses meilleurs sujets qui, entrevoyant un avenir sombre pour leurs vieux jours, abandonneront les intérêts d'une cause avec lesquels ils s'étaient identifiés, et qu'ils étaient mieux que bien d'autres en état de servir pour le plus grand avantage du pays. Ne décourageons donc pas ces humbles mais précieux serviteurs du public, par notre indifférence à leur sort, et que l'Etat ne leur marchande plus sa protection quand surtout personne ne se plaint qu'il a déjà trop fait en leur faveur.

Nos journaux d'éducation.

Je devrais dire plutôt, notre journal d'éducation, puisque de deux que nous avions, il ne nous en reste plus qu'un. Dans tous les pays où l'éducation progresse ces sortes de journaux sont lus et encouragés non seulement par la classe enseignante, mais par tous ceux qui s'intéressent aux questions d'intérêt public. Dans notre province, c'est à peine si une publication de ce genre peut se maintenir. Et pourtant ce journal mérite d'être encouragé. En le lisant attentivement on s'aperçoit facilement que la rédaction en est confiée à un véritable maître en pédagogie. On y puise tous les principes de l'art d'enseigner, et la partie pratique y est traitée avec une habileté consommée. Evidemment cette revue bi-mensuelle est destinée à rendre des services importants à la cause de l'éducation, voilà pourquoi j'engage tous les instituteurs et institutrices à s'y abonner. On le fait généralement, mais il arrive par-ci par-là que quelques institutrices, gagnant à peine leur propre subsistance, et n'ayant pas toujours à leur disposition le prix de l'abonnement, se voient ainsi privées du secours de ces leçons si bien adaptées à leurs besoins. Leur école se ressent toujours de l'absence d'un aussi précieux auxiliaire. Ce serait donc une excellente détermination

Digitized by Google

de la part des commissaires de chaque municipalité, s'ils s'abonnaient à ce journal, pour une copie seulement, qu'ils feraient circuler dans les écoles où les institutrices sont trop pauvres pour s'y abonner elles-mêmes.

Avec votre permission, M. le Surintendant, je désire, dans ce rapport, faire accueil à un livre d'école qui vient de paraître, intitulé: "Recueil de leçons de choses."

Il faut savoir reconnaître le mérite de nos ouvrages didactiques. C'est un encouragement qu'il est bien permis à nos auteurs canadiens de désirer, et qu'il est de notre devoir de leur donner.

L'ouvrage en question offre un bon nombre de "leçons de choses" toutes soigneusement préparées, et l'instituteur qui s'en servira épargnera beaucoup de son temps. Quant aux institutrices qui ne connaissaient pas encore ce mode d'enseignement, elles pourront, en étudiant ce livre avec soin, et avec l'aide de l'inspecteur à chacune de ses visites, employer cette excellente méthode éducative. Ce nouveau livre est appelé à faire progresser l'enseignement dans nos écoles primaires. Souhaitons-lui donc la bienvenue en lui prédisant un plein succès.

Avant de terminer ce rapport, je crois de mon devoir d'attirer tout spécialement votre attention sur les sacrifices pécuniaires que s'impose, depuis deux ou trois ans, l'une des municipalités les plus pauvres de mon district: celle de St-Tite des Caps. En effet, cette corporation scolaire qui vient de construire une excellente maison d'école près de l'église, s'est encore décidée à en bâtir une autre dans un arrondissement qui n'a pas encore eu d'école sous contrôle. Cette décision qui entraîne, pour ces pauvres colons, de si fortes dépenses, fait grandement honneur à leur esprit d'entreprise et à leurs dispositions pour l'encouragement de l'éducation dans leur localité. Je suis convaincu, Monsieur le Surintendant, que vous prendrez, en votre plus sérieuse considération, la pauvreté, et le bon vouloir que cette petite municipalité met à se conformer à vos instructions, et que vous voudrez bien lui accorder la plus large part possible sur le fonds des municipalités pauvres.

Les autres municipalités pauvres de mon district sont: Les Crans, Ste-Brigitte de Laval, St-Dunstan du Lac Beauport, Stoneham, Tewkesbury

Digitized by Google

et St-Adolphe. Elles ont toutes le plus grand besoin de l'aide supplémentaire que vous leur accordez chaque année.

Veuillez bien croire, Monsieur le Surintendant, que si, dans ce rapport, j'ai parlé d'imperfections à faire disparaître, de réformes à accomplir, de projets à exécuter, cela ne veut pas dire que, dons mon opinion, nous rétrogradions : au contraire, je pense avoir prouvé que la marche du progrès se fait sûrement et librement, mais il sera toujours vrai de dire : " Le mieux est l'ennemi du bien."

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH PRÉMONT,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. RUEL.

St-Charles, (Bellechasse), 18 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon tableau statistique et mon rapport annuel des écoles de ma division d'inspection, comprenant les écoles catholiques des comtés de Shefford, Brome, Missisquoi, Stanstead, et d'une partie de Bagot.

Comme les années dernières, il y a progrès sur toutes les matières exigées par le programme scolaire ; le tableau suivant vous en donnera une idée rapide et précise :

	1883–84	1884–85	Augmentation.
Municipalités	43	45	2
Arrondissements	160	163	6
Nombre de maisons d'éducation de tout genre.	166	170	4
Total des élèves	7,193	7,402	209
Total de l'assistance moyenne	4,968	5,161	193
Elèves depuis l'A B C jusqu'à la lecture courante	2,427	2,637	208
" lisant bien	4,766	4,767	1
" écrivant	4,339	5,089	750
" apprenant le dessin	1,399	1,437	38
" " la géographie	1,154	1,234	80
" " la grammaire	2,059	2,177	118
" " l'arithmétique	5,377	5,544	167
" " la tenue des livres	379	750	371
" " l'histoire sainte	1,146	1,343	197
" " l'histoire du Canada	601	687	86
" " les leçons de choses	443	885	442
" " l'algèbre	100	101	1

Digitized by Google

Les deux nouvelles municipalités portées à la colonne "augmentation," dont il est fait mention dans le tableau ci-dessus, sont : celle de Lawrenceville, formée d'un arrondissement et demi de la municipalité de Stukely Nord, et celle de St-Joachim de Shefford, formée de partie de celle du township de Roxton et partie de celle du township de Shefford.

Cette dernière érection de municipalité scolaire sera très avantageuse pour l'éducation des enfants de cette localité, et il est à désirer que les autres paroisses qui se trouvent dans les mêmes conditions se hâtent de se faire ériger en municipalités distinctes.

L'érection de la municipalité de Lawrenceville a été profitable à ce petit village, mais a eu pour effet de faire fermer une école tenue sur un excellent pied dans Stukely Nord, et d'en déplacer deux autres qui n'ont pas réussi comme par le passé.

Une école a été ouverte dans le cours de l'année, à Philippsburg, dans la municipalité de St-Armand-Ouest, grâce au zèle de M. le curé Rivard.

Celle de Frélighsburg, dans la municipalité de St-Armand-Est, a pu se maintenir cette année, en traversant de grandes difficultés. A l'avenir elle sera régie par des syndics.

Les difficultés existant dans la municipalité de Bolton-Ouest, n'étant pas encore réglées, l'école est restée fermée.

L'école No. 7, de St-Valérien, a été réouverte dans une magnifique et confortable maison. Cet arrondissement qui est pauvre, a fait pour la construire des sacrifices énormes.

Maisons d'école et Matériel scolaire.

Depuis trois ans il s'est fait un changement si considérable, et des améliorations tellement notables dans mon district d'inspection, que dans certaines municipalités surtout, celui qui aurait alors visité les écoles ne s'y reconnaîtrait que difficilement aujourd'hui. Il n'y a pas eu moins de quarante écoles de reconstruites, et les autres ont presque toutes subi des réparations pour un montant variant de cinquante à trois cents piastres chacune. Je mentionnerai entre autres les municipalités de Barford, de St-Valérien, de Ste-Anne de Stukely, où de très belles maisons d'école ont

Digitized by Google

été construites. A Magog on a bâti une maison destinée plus tard à servir de couvent. A Farnham, messieurs les commissaires ont acheté le vieux collége pour y établir l'externat des Dames de la Présentation de Marie. C'est un bel édifice qui fait honneur à une ville qui a déjà dans son enceinte un magnifique collége où l'on donne l'enseignement à deux cent vingt-six élèves, un hospice où l'on instruit plus de deux cents petits garçons, et un splendide couvent qui renferme cent trente élèves pensionnaires. Cet externat a été fréquenté l'an dernier, par deux cent onze élèves ; il est sous la direction de trois Religieuses. Les Dames de la Présentation font aussi construire actuellement une aile à leur couvent, trop étroit pour le grand nombre de leurs èlèves pensionnaires. Elles ont aussi considérablement agrandi leur beau couvent de Coaticooke, qui, situé sur une éminence, jouit du plus salubre des climats et embrasse un des plus beaux points de vue possible. Aussi les élèves y viennent-elles en foule, des paroisses environnantes, et même des Etats-Unis.

Les Dames des Saints Noms de Jésus-Marie ont acquis la belle résidence de madame Foster, à Waterloo, et y ont ouvert un pensionnat qui réussit très-bien. Là aussi on respire un air pur et vivifiant dans cette maison enfouie dans un magnifique bocage.

Les Dames Ursulines de Québec ont aussi établi une communauté à Stanstead Plain. Espérons que la population intelligente de cette partie du pays saura l'encourager.

Assistance.

Il y a eu beaucoup de maladies cet hiver dans plusieurs cantons de mon district ; ce qui, joint aux froids rigoureux que nous avons eus et à la neige qui est tombée en abondance, a contribué à diminuer l'assistance des élèves dans mes écoles. Dans celles que j'ai visitées cet hiver, j'ai trouvé un nombre si minime d'élèves que j'ai cru devoir discontinuer mes visites pour les reprendre au printemps. Moi-même je ne parvenais aux écoles qu'avec peine et quelquefois à pied, le chemin étant impraticable. Aussi l'assistance moyenne n'atteignait-elle pas la moitié des élèves inscrits. Il faut avouer que les arrondissements sont très étendus et que souvent on n'envoie à l'école que des enfants qui n'ont pas encore dix ans.

Digitized by Google

ECOLES ET INSTITUTRICES.

Cette année les écoles de mon district peuvent se classer comme suit : 159 écoles élémentaires dont 10 sont excellentes ; 22 très bonnes, 95 bonnes, 23 passables et 9 mauvaises ; 3 écoles modèles sous contrôle, toutes excellentes ; 5 écoles modèles indépendantes qui réussissent très bien ; une académie sous contrôle et une académie indépendante où les progrès sont très bons et un collège industriel dont une partie est sous contrôle et l'autre partie indépendante.

J'ai eu l'avantage d'assister à la distribution des prix du collége Ste-Croix de Farnham et aussi de constater que les élèves y acquièrent des connaissances très variées et très étendues sur la comptabilité le commerce et l'industrie. L'anglais y est enseigné sur le même pied que le français.

Dans mon district comme ailleurs, je suppose, il y a certaines institutrices négligentes et paresseuses qui se donnent à vil prix et réussissent toujours à s'introduire malgré nous dans les municipalités. Il faudra nécessairement que les inspecteurs se coalisent pour les dénoncer à l'opinion publique ; il faudra trouver le moyen de les faire connaître, afin d'en purger les écoles. J'attire spécialement votre attention sur ce sujet, car chassées d'une municipalité, à force d'intrigues et de ruses, elles réussissent presque tous les ans à s'introduire dans une autre. Ne serait-il pas bon de publier leurs noms dans nos rapports ?

J'ai dans mon district d'inspection trente-quatre institutrices qui ont enseigné, cette année, dans des écoles sous contrôle, sans être munies d'un brevet de capacité. Ce sont des jeunes filles de seize et de dix-sept ans qu'on a dû employer comme remplaçantes d'institutrices diplômées qui ont quitté leurs écoles, soit pour cause de maladie, soit pour d'autres raisons impérieuses. Quelques-unes ont aussi été engagées parce qu'il avait été impossible de se procurer les services d'institutrices munies de brevet. Il est à espérer qu'avant longtemps cette plaie disparaîtra, et que les institutrices des districts de Montréal et de Québec consentiront à s'éloigner de leurs paroisses natales pour venir enseigner dans les Cantons de l'Est. Ce qui devrait les y attirer davantage, c'est le chiffre des traitements

Digitized by Google

qui y est un peu plus élevé qu'ailleurs. Plusieurs, néanmoins, aiment mieux aller travailler dans les manufactures que de consentir à se charger de la direction d'une école. Il serait donc à désirer que le gouvernement prit la question en sérieuse considération et fixât un minimum de traitement, qui ne devrait pas être moindre que cent cinquante piastres pour nos écoles élémentaires.

Série de cahiers d'écriture Langlais.

Cette série de cahiers d'écriture fait un bien considérable et vous ne sauriez trop insister pour que son usage devienne général. Je l'ai imposée dans les écoles de mon district, suivant votre désir, et partout où on l'a adoptée, Messieurs les curés, les commissaires et le public même ont pu juger des progrès que les élèves ont fait en calligraphie. Les parents des enfants sauront aussi l'apprécier bientôt et ne regretteront point les quelques centins qu'ils paient en plus pour l'achat de ces cahiers.

Livres de récompenses.

Je me suis laissé dire que le gouvernement songeait à abolir les livres de prix, ce serait à mon avis, une faute et une grande faute ; car les récompenses sont le meilleur stimulant que nous ayons pour les enfants et, dans mon district d'inspection, il y a plusieurs municipalités tellement pauvres qu'elles n'en donnent jamais dans leurs écoles. On compte pour cela sur l'inspecteur ; aussi sa visite est-elle désirée avec impatience. Si nous n'avions rien à distribuer, serions-nous ainsi désirés et reçus à bras ouverts ? Certainement non ; et les progrès seraient moins prononcés. J'ai remarqué dans toutes mes visites, que de petits enfants de sept à huit ans n'avaient manqué aucune journée d'école malgré le froid, la pluie, la neige et les distances, pour gagner le prix d'assiduité que donne l'inspecteur ; et si celui-ci n'en donnait point, qu'arriverait-il ; l'enfant resterait chez lui de temps en temps, finirait par se dégoûter de l'école, et à la fin de l'année n'aurait rien appris.

Série de cartes historiques.

Cette série est très estimée, elle rend vivantes de belles pages d'histoire que nous leur racontons nous-mêmes et que l'institutrice peut ensuite leur

Digitized by Google

expliquer. Mais il serait préférable que ces cartes eussent trait à l'histoire du Canada; elles rendraient alors l'histoire de notre pays populaire, et feraient connaître les hauts faits d'armes, et les actions d'éclat et d'héroïsme de nos pères.

Cautionnement du secrétaire-trésorier.

Dans nos lois scolaires, il y a plusieurs articles qui mériteraient d'être amendés, et parmi ceux-là, je signalerai à votre attention ceux se rapportant au cautionnement des secrétaires-trésoriers. La formule de ce cautionnement devrait être amendée en y ajoutant qu'une hypothèque serait donnée sur les propriétés du secrétaire-trésorier et des cautions, et en exigeant l'enregistrement de cet acte de cautionnement. Telle qu'elle est, cette formule ne peut donner que des garanties bien secondaires à la corporation scolaire. Si le secrétaire veut frauder la corporation, il a toute facilité de le faire, car sa propriété n'est nullement responsable avec nos lois actuelles sur l'enregistrement.

Percentage du secrétaire-trésorier.

L'article sur le percentage que peut prendre le secrétaire-trésorier pour percevoir les taxes scolaires pourrait aussi être amendé en donnant plus de latitude à la corporation des écoles. Quelques municipalités ont dû transgresser la loi, à ce propos, les commissaires n'ayant trouvé personne qui voulut accepter la charge de secrétaire à un taux aussi minime.

Loi du fonds de retraite.

Il est à espérer que cette loi si nécessaire aujourd'hui deviendra en vigueur le premier juillet prochain. Le Gouvernement ne peut, sans être taxé d'injustice, l'abolir maintenant; car plusieurs instituteurs et institutrices usés par l'enseignement, comptent sur cette loi, y ont mis leurs épargnes, et ce serait les réduire à la mendicité que de leur ôter cette seule et dernière ressource.

Lecture.

J'ai remarqué cette année une grande amélioration pour la lecture courante expressive et raisonnée. Les progrès sont très sensibles, et je

Digitized by Google

n'ai plus que quelques écoles où l'on retrouve encore le ton monotone et ennuyant qui était si répandu il y a quelques années. La prononciation est aussi beaucoup meilleure.

Calcul mental..

Le calcul mental est très bien enseigné, et l'on ne croit plus à ce dicton que le calcul mental n'est bon que pour les grands élèves. Les petits enfants de cinq, six et sept ans s'exercent au calcul mental élémentaire, tandis que les plus grands s'essaient sur des problèmes plus compliqués.

Dessin.

Cette branche si importante et si utile de l'enseignement primaire a fait beaucoup de progrès dans certaines écoles de mon district d'inspection. La preuve en est dans le magnifique portrait que j'ai été chargé de vous présenter le vingt-cinq mai dernier au nom du professeur et des élèves de l'école modèle de Coaticooke. Vous avez pu en juger vous-même et l'apprécier au point de vue du dessin. Ailleurs, pour n'avoir pas donné d'aussi bons résultats peut-être, l'étude du dessin n'en a pas moins fait de grands progrès. Espérons que les parents et les commissaires qui s'opposent encore à ce qu'on l'enseigne, ouvriront les yeux et reconnaîtront son utilité.

Je dois des louanges toutes particulières à Messieurs les curés, car tous, sans exception, se montrent zélés pour la cause de l'éducation et nous donnent tout l'encouragement possible dans notre pénible charge d'inspecteur.

Les secrétaires-trésoriers font leur possible pour donner satisfaction aux commissaires et syndics d'écoles tout en ne se montrant pas trop sévères pour les contribuables, et les taxes se paient assez régulièrement.

En général, les commissaires et syndics d'écoles sont pleins de zèle ; la plupart remplissent les devoirs de leur charge de bonne volonté, recherchent la visite de l'inspecteur et se font un plaisir de l'accompagner. J'envoie toujours un avis d'au moins huit jours avant chacune de mes visites, afin de mettre les intéressés à même de pouvoir régler les petites difficultés qui empêchent le bon fonctionnement des lois scolaires. Les plus zélés

Digitized by Google

en profitent pour me rencontrer, et m'accompagner. Parmi ces derniers, je citerai entre autres ceux de West Farnham, Ste-Anne de Stukely, St-Théodore d'Acton, St-André d'Acton, Acton Vale, Roxton Falls, Ely Sud, Lawrenceville, Stukely Nord, Bolton Est, Brome, Granby Township, Ste-Cécile de Milton et St-Ignace de Stanbridge. J'aime à vous les faire connaître, afin que vous puissiez vous en souvenir en temps et lieux. Au contraire, ceux de St-Valérien semblent me fuir.

ECOLES MODÈLES.

En premier lieu, je dois mentionner celle de Coaticooke, qui est toujours sous la direction de M. Porcheron. Ce monsieur a un talent tout spécial pour instruire les élèves placés sous sa direction, aussi répondent-ils aux questions qu'on leur adresse, avec une sûreté et un aplomb que l'on ne trouve que dans nos meilleurs collèges.

A Acton Vale, les élèves ont continué à vouloir reprendre leur rang d'autrefois grâce au zèle, au travail et à l'énergie de l'instituteur N. Boulay.

A Roxton Falls et à Waterloo, j'ai lieu d'être satisfait des progrès accomplis, et messieurs Tanguay et Lafond, qui enseignent dans ces écoles, sont de très bons instituteurs.

Les Dames Religieuses qui tiennent l'école élémentaire du village de Waterloo méritent des éloges. J'ai visité deux fois cette école pendant l'année, et j'ai été réellement émerveillé des progrès que les élèves y ont faits, non seulement sur les différentes matières scolaires, mais encore et surtout au point de vue de l'éducation, et des bonnes manières. Sur plus de cent petites filles, je n'ai remarqué aucune exception. Ce qu'elles disent, ce qu'elles font, est si simple, si naturel qu'on est surpris de ne rencontrer ces manières que si rarement.

Parmi les institutrices d'écoles élémentaires, je dois vous nommer celles qui ont montré le plus de zèle et ont obtenu les meilleurs résultats. Ce sont Melle Marguerite Lespérance, à Lawrenceville ; Melle Marie Hudon, à Ely Sud ; Melle Mathilde Trudeau, Mlle Arsinoé Chicoine et Mme Odile Miron, à Ste-Cécile de Milton ; Melle Marie Rouleau, à Ste-Pudentienne ; Melle Catherine Destroismaisons, à St-Valérien ; Melle Zéphirine Proulx, à

Digitized by Google

Adamsville ; Melle Honorine Préfontaine, à Shefford ; Melle Annie Bourbeau, à Granby ; Melle Rachel Perrin et Melle Philomène Lacombe, à Brome ; Melle Eliza Brodeur, à Magog ; Melle Mary Kerson et Mme Porcheron, à Coaticooke ; Melle Euphrasie Allaire, à Ste-Anne de Stukely ; Melle Cordélia Jetté, à Stukely Nord ; Melle Marthe Morin et Melle Aurélie Tétrault, à St-Théodore d'Acton ; Melle Alba Boulay, à Acton Vale ; Mme Vincelette, à Roxton ; Mme Molleur, à Notre-Dame des Anges. Parmi les instituteurs, je vous recommande spécialement M. Isaac Lussier, à St-Valérien ; M. Joseph Daudelin, à St-Damien de Bedford, et M. O'Regan, à Ely Nord. Comme vous le voyez, le nombre des institutrices qui se distinguent augmente tous les ans, et je crois que la mention que j'en fais est propre à exciter leur émulation.

Avant de terminer, permettez-moi de vous demander une aide supplémentaire un peu plus élevée que par le passé en faveur des municipalités pauvres de mon district qui suivent : Farnham Est, dissident, Sutton, dissident, dans le comté de Brôme ; St-Damien, dissident, Dunham, Village et Township, dissident, St-Ignace de Stanbridge, dissident, Ste-Rose de Lima de Sweetsburg, dissident, St-Armand Est, dissident (Frelighsburg) St-Armand Ouest (Philipsburg) dans le comté de Missisquoi ; West Shefford dissident, dans le comté de Shefford ; Barnston, dissident, dans le comté de Stanstead. Je vous recommande plus particulièrement les huit dernières, où très souvent les syndics ne peuvent joindre les deux bouts sans recourir à la charité des paroisses voisines ou de Nos Seigneurs les Evêques.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P. J. RUEL,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. SAVARD

CHICOUTIMI, 25 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1884–85.

J'ai visité et examiné toutes les écoles de mon vaste district d'inspection, et, en général, elles ont continué de progresser autant que j'avais lieu de l'espérer. Le tableau comparatif suivant, prouve que la population du comté de Chicoutimi n'est pas indifférente au succès de ses écoles et qu'elle sait apprécier les avantages de l'instruction.

	1883–84.	1884–85.	Augmentation.
Municipalités	21	22	1
Ecoles de tout genre	91	94	3
Nombre d'élèves	3638	3784	146
Elèves écrivant	3638	3784	146
" en arithmétique	3632	3731	99
" en calcul mental et oral	3632	3731	99
" en tenue des livres	900	1120	220
" en mesurage	37	89	52
" en grammaire	1434	1620	186
" étudiant l'anglais	303	322	19
" en histoire	1550	1556	6
" en géographie	971	984	13
" lisant bien	2076	2326	250
" étudiant l'histoire de France	.....	26	26
" " l'histoire d'Angleterre	.....	26	26
" " les leçons de choses	3041	3270	229
" " l'art épistolaire	777	1044	267
" " l'agriculture	1629	1671	42
" " la couture	40	60	20
" " le dessin linéaire	2994	3243	249

Digitized by Google

Chaque année je suis heureux de constater, dans mon district d'inspection, des progrès réels et satisfaisants ; mais ici, comme ailleurs, il se rencontre néanmoins des obstacles qui empêchent et empêcheront toujours d'obtenir tout le succès désirable. Ces principaux obstacles sont :

1o. L'insuffisance du traitement qui a pour effet de décourager les bons instituteurs.

2o. L'enseignement presque exclusivement confié à des jeunes filles, qui, après avoir enseigné une année ou deux, se marient et laissent une carrière qu'elles n'avaient embrassée que temporairement, et qu'il faut alors remplacer par d'autres ; lesquelles, ainsi que leurs devancières, quittent pareillement l'enseignement juste au temps où elles auraient l'expérience acquise pour faire de bonnes éducatrices ;

3o. La fréquentation irrégulière de l'école par les enfants, causée soit par le besoin qu'ont les parents de les retenir chez eux pendant une partie de l'année pour se faire aider dans leurs travaux agricoles, soit par la rigueur des saisons ou le manque de vêtements chauds et convenables, ou la trop grande étendue des arrondissements d'école, etc.

Pour combattre ce mal, je donne les plus beaux prix aux élèves les plus assidus dans chaque école. Je distribue aussi dans chaque classe, pour les matières les plus essentielles, des prix aux élèves les plus méritants. Comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, ces récompenses, outre l'émulation qu'elles créent chez les élèves donnent de l'importance à la visite de l'inspecteur, attirent l'attention des parents, contribuent à assurer le progrès et sont aussi un moyen d'instruction dont toute la famille de l'heureux méritant peut profiter.

J'ai ajouté aux livres, des images de différentes espèces et grandeurs, afin de récompenser la majorité des élèves dans chaque école. La vive satisfaction que j'en ai éprouvé, m'a dédommagé, au centuple, des quelques piastres que j'ai dû dépenser pour me les procurer.

Le petit séminaire de Chicoutimi prend tous les jours de l'importance ; il est maintenant au rang des meilleures institutions classiques du pays :

Digitized by Google

il a été fréquenté dans le cours de l'année par 99 élèves. Cette institution fonctionne de manière à faire autant honneur à son généreux fondateur, Sa Grandeur Monseigneur de Chicoutimi, qu'à l'habileté de ses professeurs. Les deux langues y sont enseignées avec succès. Le directeur est le rév. M. Jos. Roy, et le supérieur, le rév. M. A. Fafard.

L'académie des filles de Chicoutimi rivalise de zèle avec le monastère des Dames Ursulines de Roberval, lac St-Jean. La révérende mère St-Louis du Bon Pasteur, en est l'habile et intelligente supérieure. On y compte 69 élèves, dont les brillants succès sont aussi satisfaisants pour ceux qui encouragent cette institution qu'honorables pour celles qui la dirigent. Outre toutes les matières enseignées dans les autres institutions du même genre, les révérendes mères du Bon Pasteur enseignent à leurs élèves la manière de faire des ouvrages en laine, tels que tapis, travail au métier, etc., en un mot, toutes les branches qui forment aujourd'hui une bonne éducation. On doit aussi y enseigner, l'année prochaine, *l'art culinaire.*

Quatre des révérendes religieuses de cette maison d'éducation conduisent, avec succès, deux des écoles de la ville de Chicoutimi sous le contrôle des commissaires d'écoles. Elles ont introduit, dans ces écoles, la lecture à haute voix, d'après la méthode Lagacé.

Le monastère des Dames Ursulines, à Roberval, lac St-Jean, fréquenté par 109 élèves. 39 pensionnaires et 70 externes, est de plus en plus florissant. L'éducation la plus distinguée s'y donne à la jeunesse. Le personnel se compose de 7 religieuses professes et de 4 novices. Cette maison, fondée en 1881, a ouvert ses classes aux élèves pour la première fois en 1882 (septembre). Le nombre des élèves était alors d'environ 60, et a toujours été en augmentant. Cette année, comme pour les deux autres, l'*examen public* a donné les meilleurs résultats. Quatre élèves. qui ont terminé leur cours, ont été *graduées*; cinq autres doivent se présenter prochainement devant le bureau d'examinateurs, pour y obtenir un brevet et se dévouer ensuite à l'enseignement.

En outre de l'enseignement ordinaire, les révérendes Dames Ursulines ont organisé un département appelé *ouvroir*, où les jeunes filles apprennent la pratique usuelle et habituelle des travaux qu'une mère de famille est

Digitized by Google

appelée à faire dans le cours ordinaire de la vie : tels que filage, tissage, confection d'habillements, etc., notions d'économie domestique, etc., etc. Les élèves montrent, dit-on, dans ce département, beaucoup de zèle et d'aptitudes.

La supérieure est la révérende mère St-Raphaël. Le chaplain est le révérend M. Lizotte, curé de Roberval, dont le zèle, l'énergie et le dévouement pour l'avancement de l'éducation, dans cette partie importante du pays, méritent les plus grands éloges.

Les écoles modèles, dirigées par des instituteurs et institutrices formés à l'école normale Laval, sont généralement très-bien tenues. Parmi les maîtres et maîtresses qui en ont la direction, plusieurs se sont distingués par leur zèle, leur travail, leur soin, et ont su acquérir, par leurs connaissances et leurs talents, l'estime et la considération dans leurs localités respectives. Comme toujours M. Ouellet, à Hébertville, est digne de la haute réputation qu'il s'est acquise ; M. Toussaint Simard, à Bagotville, est un instituteur zélé, rempli de talents et qui obtient, dans l'enseignement, des succès signalés ; M. Chs. Martineau, à Ste-Anne, est digne à tous égards, de la confiance et de l'estime dont il est entouré ; Madame Ls. Maltais, Mlles Denise Côté et Marie Demeules, sont autant d'institutrices dévouées à l'enseignement, et dont les succès sont notoires.

Les écoles élémentaires ont aussi progressé dans une proportion satisfaisante. Plusieurs institutrices méritent une mention honorable, entre autres ; Mlles Louise Côté, Marie Gauthier, Marie Tremblay, de Chicoutimi ; Annie Harper, Virginie Desbiens, Anna Bergeron, Rosalie Archambault, Mme veuve Alfred Potvin, Mlles Célanie Gauthier, Eliza Claveau, Anna Dumais, E. Lindsay et A. Paradis.

Je compte dans mon district d'inspection 16 instituteurs et institutrices non brevetés. Le nombre est certainement élevé ; mais j'ai dû tolérer, afin de ne pas laisser les écoles fermées.

Les personnes non diplômées, dont les commissaires ont accepté les services, ont les qualités requises, mais non l'âge voulu par la loi. Je saisis cette circonstance, pour renouveler la demande que j'ai déjà faite, dans mes bulletins d'inspection touchant la permission qui nous serait donnée à

Digitized by Google

l'avenir, d'octroyer des diplômes depuis l'âge de dix-sept ans et aussi la création d'un bureau d'examinateurs à Roberval, lac St-Jean, qui faciliterait aux jeunes personnes de cette partie éloignée du comté, l'avantage d'obtenir des brevets, sans être obligées de faire, par des chemins impraticables, des voyages longs, dispendieux et souvent même au-dessus de leurs moyens pécuniaires. J'espère que ces demandes seront favorablement agréées par le Conseil de l'Instruction Publique.

Les jeunes institutrices non brevetées ont, en général, donné satisfaction aux intéressés. Je citerai l'une d'entre elles, Mlle Corinne Tremblay, de Laterrière, qui réussit bien dans l'enseignement.

Les commissaires ont presque tous à cœur l'avancement des écoles sous leur contrôle ; ils ont fait des examens publics, et, sur ma recommandation, donné des prix aux élèves les plus studieux.

L'état des maisons d'école s'est beaucoup amélioré depuis l'année dernière. La plupart des municipalités scolaires se sont empressées de bâtir ou de réparer convenablement les vieilles maisons en les rendant plus commodes, plus confortables pour le maître et les élèves. Les municipalités qui se sont le plus distinguées sous ce rapport, sont: St-Prime, Hébertville et Jonquières.

Dans un certain nombre de paroisses, j'ai eu le plaisir de faire mes visites d'inspection, en compagnie de M. le curé, qui est, dans plusieurs municipalités, le président de la commission scolaire. Ces estimables prêtres s'intéressent d'autant plus au progrès des écoles que le principe religieux est la base de l'instruction que l'on y donne. Comme je le disais dans mon dernier rapport, l'instruction religieuse est la première branche que je recommande d'enseigner dans toutes les écoles. A l'étude de cette branche, se joint naturellement l'histoire sainte, auxiliaire du catéchisme, matière si propre à inspirer à la jeunesse des sentiments nobles et moraux.

La *lecture*, la *grammaire*, l'*arithmétique*, le *calcul mental et oral*, et l'*histoire*, sont plus que jamais soigneusement enseignés.

Le nouveau cours de calligraphie de M. Langlais, qui se trouve maintenant dans bien des écoles, produit d'heureux résultats.

Je suis heureux de dire que l'enseignement de l'agriculture prend chaque année, plus de développement, et ne peut manquer de produire un

Digitized by Google

grand bien. "N'eut-il pour résultat,—dit l'hon. P. J. O. Chauveau, dans "l'un de ses rapports, comme ministre de l'instruction publique,—que de "faire apprécier aux élèves, presque tous fils de cultivateurs, le noble état "exercé par leurs parents ; de leur faire voir que nulle autre carrière n'offre "des résultats plus certains, une indépendance et une aisance plus assurées, "surtout pour un homme instruit qui peut combiner les progrès de la "science avec les sages enseignements de la tradition ; il semble qu'il s'éta- "blirait dans notre pays un état de choses tout différent de celui qui y "règne, que l'émigration aux Etats-Unis qu'on ne peut jamais espérer faire "cesser entièrement, diminuerait et se réduirait bientôt à cette classe "d'hommes aventureux et remuants, qui existent dans toutes les popula- "tions, et surtout dans celles qui sont douées d'une certaine vitalité et que "le déclassement de la jeunesse, cette autre plaie peut-être plus terrible "que l'émigration, serait en partie guérie."

J'ai donné instruction pendant ma dernière vîsite, à chaque maître et maitresse de donner à leurs élèves, tous les vendredis, une leçon de politesse et de savoir-vivre, et je considère que les élèves en devront grandement bénéficier.

"Le savoir-vivre, dit Mgr. de Rimouski, dans son Cours de Pédagogie, "est si important que l'on appelle celui qui le possède un homme bien "élevé. Il ne faut pas croîre que les règles de la politesse ne soient que "des formes vaines et arbitraires. Non, la civilité véritable n'est que la "pratique de deux grandes vertus : l'humilité et la charité. Ne pas se pré- "férer aux autres, traiter son prochain comme on voudrait être traité soi- "même, tâcher d'être obligeant pour tout le monde : voilà l'abrégé, l'es- "sence de tout cours de civilité."

Je compte une municipalité nouvelle, St-Méthode, qui a une école en activité depuis quelques mois.

Je crois, Monsieur le Surintendant, avoir complété les renseignements que je vous donne ici dans les bulletins d'inspection que je vous ai précédemment adressés.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOS. ED. SAVARD,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. SIMARD

ST-GERVAIS, (Bellechasse) 31 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

En même temps que mon grand tableau statistique, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport concernant l'instruction publique dans les trois comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet.

Ces trois comtés comprennent 31 municipalités, divisées en 165 arrondissements, donnant 175 maisons d'écoles, fréquentées par 8,043 élèves, dont 2,137 sont dans l'a-b-c, 5,486 lisent bien, 420 apprennent la lecture expressive, 4,999 l'écriture, 2,396 les leçons de choses, 2,843 le dessin, 3,480 la grammaire française, 2,302 la géographie, 5,125 l'arithmétique, 1,201 la tenue des livres, 3,179 l'histoire sainte, 1,921 l'histoire du Canada, 170 celle d'Angleterre et de France. 2,699 l'agriculture, 254 l'algèbre, 243 la géométrie, et 637 l'anglais.

Ces chiffres, M. le Surintendant, vous prouvent amplement que l'instruction publique, dans ma division, est loin de rester dans le *statu quo*. Loin de là, la plupart des municipalités rivalisent de zèle pour donner aux enfants une instruction solide et durable. Plus que jamais les commissions scolaires comprennent l'importance d'engager des instituteurs ou institutrices capables ; aussi, les résultats obtenus sont-ils excellents. Lors de ma dernière visite, j'ai constaté, avec plaisir, que mes écoles sont, en général, en voie de progrès, et un grand nombre d'entre elles sont même remarquables à ce point de vue.

Quelques municipalités sont restées en arrière, en voulant conserver l'ancienne routine. Je m'abstiendrai cette année de les nommer, espérant qu'elles comprendront bientôt qu'il est de leur intérêt de posséder de bonnes écoles ; mais l'an prochain, je livrerai leur nom à la publicité si elles ne se sont point conformées aux exigences de la loi scolaire. Je regrette d'avoir à dire que ce sont (elles ne sont pas en grand nombre 4 ou 5) les municipalités les plus à l'aise qui se trouvent dans ce cas.

Bellechasse et l'Islet comptent beaucoup de paroisses nouvelles, en

Digitized by Google

général, formées de colons pauvres. Pour se faire une idée exacte de leur pauvreté, il faut les visiter soi-même. Aussi leur est-il extrêmement difficile de maintenir leurs écoles sans le secours généreux du gouvernement. Pour elles, M. le Surintendant, je demande une aide additionnelle. Ce sont, dans le comté de Bellechasse : St-Nérée, St-Damien, Buckland, Mailloux, St-Magloire et Armagh ; dans le comté de l'Islet : St-Damase, St-Benoit, Ste-Perpétue, St-Pamphile et St-Cyrille. Dans le comté de Montmagny, St-Paul de Montminy se trouve dans la même catégorie.

Vous avez dû constater, par mes bulletins, que les matières du programme officiel ne sont pas complètement enseignées dans toutes les écoles ; cela est dû à ce que les élèves, dans certaines municipalités, sont trop jeunes et trop peu avancés. Dans ces localités, j'ai été obligé de me montrer peu exigeant, surtout en ce qui concerne les leçons de choses et la tenue des livres.

Plusieurs institutrices non diplômées ont été engagées par les commissaires. Je n'ai toléré cet état de choses qu'en faisant subir un examen aux aspirantes, afin de m'assurer qu'elles étaient capables de remplir la charge qu'elles avaient acceptée.

Il me fait plaisir de constater une augmentation au sujet des traitements, et j'ai tout lieu de croire que les efforts faits dans ce sens se continueront.

Tous les ans, les maisons d'école sont améliorées ; sous ce rapport comme au sujet du mobilier, je suis fier des résultats obtenus.

Il y a dans ma division : 3 couvents, dirigés par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 2 par les Sœurs de Jésus-Marie, 1 par les Sœurs du Bon Pasteur, et 1 par les Sœurs de la Charité.

Tous ces couvents donnent aux jeunes filles qui les fréquentent une instruction qui fait honneur aux dames religieuses qui les dirigent, et les institutrices sortant de ces diverses maisons me donnent presqu'invariablement pleine et entière satisfaction.

Les écoles modèles de mon district, au nombre de 16, méritent toutes une mention honorable ; mais je me contenterai de citer : celle de St-Ger-

Digitized by Google

vais, sous la direction de M. R. Fortin ; celle de filles, de St-Valier, tenue par Melle Bélanger, et celle de filles, de St-Jean Port Joli, dirigée par Melle A. Richard, lesquelles se distinguent entre toutes.

Parmi les institutrices des écoles élémentaires, permettez-moi, M. le Surintendant, de vous donner les noms de celles qui font faire des progrès les plus remarquables à leurs élèves. Ce sont :

Dans le comté de l'Islet : Elise Chalifour et Elmire Bernier, à l'Islet ; Valérie Fradet et Eugènie Bélanger, à St-Jean Port Joli ; W. Marié, à St-Roch des Aulnais ; Elmina Dionne, à Ste-Louise ; Dalvina Paradis et Paméla Moreau, à St-Aubert ; Hermine Leclerc, Marie Fournier et Marie Cloutier, à St-Eugène ;

Dans le comté de Montmagny : Délima Picard et Mad. W. Guay, à St-Pierre ; Marie Laure Nicole et Madame Bouffard, à St-Paul de Montminy ; Délima Boutin, Aurélie Gagnon, Emélie Boivin, Octavie Joncas et Philomène Blais, à St-François ;

Dans le comté de Bellechasse : Henriette Fradet, Julie Gagnon et Melle Martineau, à St-Michel ; Adeline Blais, à St-Valier ; Hermine Tanguay, Sophie Toussaint, Olivine Labrecque et Virginie Théberge, à St-Gervais ; Marie Dutil, Mad. P. Côté et Philomène Dutil, à St-Lazare ; Dazilda Paradis et M. Thersile Morin, à Buckland ; Malvina Tanguay et Hélène Baudoin à Armagh ; DesAnges Morin et Emma Rousseau, à St-Charles.

Comme j'ai donné dans mes bulletins toutes les informations concernant les diverses municipalités de ma division, je crois pouvoir me dispenser d'en donner d'autres dans ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. P. SIMARD,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. STENSON

(*Traduction.*)

SHERBROOKE, 5 septembre 1885.

Monsieur le Surintendant,

Dans mon rapport pour l'année de 1879–80, j'ai cru devoir appeler spécialement votre attention sur l'importance de réunir, chaque année, les instituteurs de cette province dans le but d'examiner les meilleures méthodes d'enseignement à adopter dans nos écoles communes et d'habituer les jeunes instituteurs à faire leur profit de l'expérience acquise par leurs ainés.

L'ancienne méthode de faire apprendre par cœur et d'inculquer de force la science aux enfants, pour ainsi dire, en multipliant les punitions corporelles, a été complètement mise de côté, pour faire place au principe qui veut que les facultés intellectuelles soient développées par des procédés dans lesquels la force physique ne compte pour rien ou à peu près.

Un certain nombre de nos instituteurs et de nos institutrices n'ont pas eu l'avantage de suivre un cours normal et, par conséquent, possèdent la science sans posséder la manière de l'enseigner à leurs élèves. J'ai toujours cru et je crois plus fermement que jamais, aujourd'hui, que le meilleur moyen de mettre ces instituteurs en état de remplir leur importante mission, serait de les faire assister à des réunions où ils pourraient recevoir des leçons de pédagogie. J'ai touché ce sujet dans mon dernier rapport, et je vous ai exposé les moyens que je croyais les plus susceptibles d'atteindre le but désiré, en même temps que je vous signalais les excellents résultats obtenus, chez les instituteurs protestants, par les cours pédagogiques dus à l'initiative du révérend Elson I. Rexford, secrétaire protestant du département de l'instruction publique.

En lisant votre rapport de l'année dernière, j'ai été heureux de voir que votre sentiment à cet égard répondait parfaitement au mien et que vous recommandiez fortement qu'un crédit de deux mille piastres fut

Digitized by Google

affecté aux frais de voyage des instituteurs qui assisteront à ces conférences. Je désire sincèrement qu'on tienne compte de votre recommandation et j'espère que, cette année, grâce à ce secours opportun, un plus grand nombre d'instituteurs pourront se réunir et poursuivre un travail qui ne peut manquer de produire les meilleurs résultats. Ces conférences, du reste, ne sont pas seulement utiles, mais elles sont indispensables, si nous voulons nous tenir à la hauteur des progrès toujours croissants que l'on constate aujourd'hui dans l'éducation populaire.

Le nombre des municipalités scolaires catholiques de mon district augmente toujours peu à peu, de même que le nombre des écoles et des élèves qui les fréquentent. En 1883, je comptais 47 municipalités, 180 écoles et 6,172 élèves ; en 1884, il y avait 49 municipalités, 188 écoles et 6,624 élèves. Cette année, mon tableau statistique donne 50 municipalités, 215 écoles et 7,239 élèves.

L'augmentation des deux dernières années a donc été de 35 écoles nouvelles avec une moyenne de 30 élèves chacune. Il y a, en outre, deux nouvelles écoles modèles. Un certain nombre de municipalités vont prendre les moyens nécessaires pour avoir aussi leur école modèle, car on commence maintenant à comprendre les services que rendent ces écoles.

On a construit un nouveau couvent à Richmond ; il est sous la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Ses classes ont été fréquentées par plus de cent élèves. J'ai eu le plaisir d'en faire la visite sur l'invitation de Madame la Supérieure, quoique ce ne fut pas en ma qualité officielle, car ce couvent n'est pas porté sur la liste des écoles de mon district. L'école modèle de cette municipalité tenue par Mlle Kearney a donné, cette année, de très bons résultats. Les commissaires ont fait des arrangements par suite desquels l'école des garçons sera placée sous la direction de trois Frères du Sacré-Cœur, tandis que celle des filles sera tenue par les Sœurs de la Congrégation. Richmond a donc marché à grands pas dans la voie du progrès pendant les deux dernières années ; il a maintenant de bonnes écoles, tenues dans des bâtiments fort convenables.

Les commissaires de Sherbrooke ont aussi une nouvelle maison d'école en voie de construction dans la partie est de la municipalité ; on doit y

Digitized by Google

établir une école de garçons, pour ce quartier, sous la direction des frères du Sacré-Cœur. Elle s'ouvrira le 1er octobre.

Plusieurs nouvelles maisons d'école ont été bâties. et un certain nombre d'autres se construisent actuellement dans ce district déjà trop étendu et trop populeux pour un seul inspecteur. Si l'augmentation continue dans la même proportion, il y aura, avant longtemps, assez de travail pour deux inspecteurs.

Les écoles ont augmenté en qualité presqu'autant que sous le rapport du nombre. Les deux principaux obstacles qui entravent le progrès sont l'insuffisance des traitements et le défaut de méthode chez un grand nombre d'instituteurs. Dans un bon nombre d'endroits les commissaires sont obligés, par la logique des faits, de reconnaître que pour avoir des instituteurs compétents, il faut leur payer des traitements raisonnables : et je suis heureux de constater que cette vérité gagne du terrain tous les jours. Il y a cependant d'autres endroits où l'on semble ne pas vouloir admettre cette conclusion, si simple pourtant ; et il est regrettable qu'il n'y ait point, dans des cas semblables, une loi qui détermine le minimum des traitements.

Mes bulletins d'inspection vous ont donné des renseignements détaillés sur chaque école, je n'ai donc pas besoin d'y revenir ici. Je dirai cependant, à propos de ces bulletins, qu'il serait peut-être plus avantageux de les réunir en cahiers de dix à trente feuilles, au lieu de soixante-quinze à cent ; de cette façon, les rapports pourraient se faire avec beaucoup plus de promptitude et de régularité pour chacune des municipalités déjà inspectées, si on n'était pas obligé d'attendre pour les expédier qu'ils fussent remplis par les rapports d'autres endroits dont l'inspection est souvent forcément remise à plus tard. Cet avantage se ferait sentir surtout dans les cas où, par suite de circonstances spéciales, il y a lieu d'appeler immédiatement l'attention du département.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. T. STENSON,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. TÉTREAULT.

LOUISEVILLE, 15 septembre 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les écoles de mon district d'inspection, pour l'année terminée au premier juillet dernier.

Les écoles de tout genre ont été fréquentées par 7,160 élèves, soit 420 de plus que l'an dernier ; ce qui constitue l'augmentation la plus considérable qui se soit encore produite dans mon district, depuis que j'occupe la charge d'inspecteur.

L'assistance moyenne a été 77 par cent, ce que l'on doit considérer comme bien satisfaisant, si l'on tient compte de nos longs hivers et du mauvais état des chemins, pendant les saisons de l'automne et du printemps.

Je n'ai toujours que du bien à dire des nombreux établissements d'éducation supérieure, collèges, académies et couvents de mon district, lesquels sont toujours encouragés comme ils le méritent.

Toutes les écoles modèles confiées à ma surveillance ont aussi continué à mériter les éloges que je leur ai decernés déjà. Mais je regrette que le nombre de ces écoles soit si restreint, puisque je n'en compte que 7, pour 14 municipalités en état de supporter une bonne école de ce degré.

Il y a peu de changement dans les écoles élémentaires. Partout où l'on a de bons maîtres, les écoles sont bonnes ; mais le plus grand nombre laissent encore à désirer La raison évidente de cet état de choses, c'est que ces écoles sont dirigées par des jeunes filles qui n'ont ni l'expérience ni les qualités requises pour remplir convenablement, les devoirs de leur charge.

Les municipalités de Maskinongé, St-Didace et Trois-Rivières possédent les meilleures écoles élémentaires. Celles de St-Justin, St-Léon, La Rivière du Loup, ont aussi, mais en plus petit nombre, d'excellentes écoles élémentaires, qui valent bien aucune des écoles modèles tenues par des institutrices.

Digitized by Google

La lecture et l'écriture ont fait de grands progrès, et il ne me reste que peu d'écoles où ces deux matières ne soient au moins passables. On se sert partout, sans exception, de modèles imprimés d'écriture.

Le calcul s'est un peu amélioré, et un plus grand nombre d'enfants apprennent à compter.

Je regrette d'avoir à dire, que l'enseignement du dessin fait très peu de progrès. Pourtant, cette branche d'instruction, si utile à tout le monde, me parait indispensable à ceux surtout qui veulent apprendre un métier avec quelque chance de succès, ou qui se destinent aux industries. L'enseignement de cet art dans nos écoles est chose bien désirable, mais je crois que l'on pourrait, sans inconvénient, se borner aux écoles modèles et aux écoles élémentaires du second degré, jusqu'à ce que les instituteurs et institutrices se soient mis en état de l'enseigner avec quelques resultats pratiques.

L'enseignement de l'agriculture ne tient pas encore, dans nos écoles, toute la place à la quelle il a droit. Il y a cependant un grand point de gagné sous ce rapport : c'est que l'on admet généralement aujourd'hui l'utilité incontestable de l'enseignement de cette importante matière.

Toutes mes écoles ont été assez bien pourvues de livres et autres fournitures de classe. Les commissaires de St-Sévère qui avaient précédemment cessé de fournir eux-mêmes leurs écoles, sont revenus dans la bonne voie, grâce à l'intervention et aux sages conseils du Révérend curé de cette paroisse, sans l'aide duquel il me serait difficile, d'ailleurs, d'obtenir aucune réforme dans cette municipalité.

Le mobilier scolaire s'améliore toujours graduellement. Deux municipalités encore l'ont, cette année, refait à neuf, et, cette fois, sur un plan convenable que le bon sens des commissaires d'écoles m'a permis de leur faire adopter quoiqu'il fût assez coûteux.

Les secrétaires-trésoriers ont partout bien tenu leurs comptes, excepté celui de St-Didace. Déjà, dans mes rapports précédents, je m'étais plaint de la gestion de ce fonctionnaire ; mais, comme les choses allaient toujours de mal en pis, j'ai dû, dans le cours de décembre dernier, demander sa destitution. Une revue générale et soignée des comptes de ce fonctionnaire

Digitized by Google

m'a prouvé que j'avais frappé juste, et qu'il aurait du être remplacé plus tôt.

Les traitements des instituteurs et institutrices ont été payés régulièrement partout, si ce n'est dans la municipalité de St-Elie.

On a bâti encore, cette année, plusieurs maisons d'école neuves, toujours sur un plan convenable et approuvé. Le règlement qui régit la construction des maisons d'école est aujourd'hui bien apprécié et considéré, avec raison, comme très judicieux.

Le traitement des instituteurs et institutrices a été un peu élevé dans quelques municipalités, mais il est encore trop bas.

J'ai mis en vigueur, pour les écoles modèles, le réglement du Conseil de l'Instruction Publique ordonnant l'engagement d'un assistant pour toute école de ce degré qui compte plus de quarante élèves ; mais je me suis abstenu de le faire pour quelques écoles élémentaires tenues par des institutrices d'une compétence reconnue. La mise en force du règlement, pour ces dernières écoles, aurait eu pour effet de faire remplacer une bonne institutrice par deux mauvaises qui se seraient partagé le traitement de la première, et ces écoles, de bonnes qu'elles sont, seraient tombées dans l'insignifiance.

Dans le cours de l'année, on a changé les livres de lecture dans plusieurs municipalités, en substituant le Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien aux livres de Montpetit. Je suis d'opinion que ce changement est peu judicieux en ce qui concerne les plus jeunes élèves. A ceux-ci, il faut un livre à la portée de leur esprit et de leur intelligence, et sous ce rapport, le Nouveau Traité ne leur convient pas. Pour les classes plus élevées, ce dernier livre est certainement excellent, et je l'ai toujours conservé dans les écoles où je l'ai trouvé ; mais dans les mains des jeunes élèves il n'a plus le même mérite.

J'ai devancé, de quelques jours cette année, l'époque fixée par les règlements concernant les visites aux écoles, et j'ai commencé le cinq octobre dernier, sans attendre au quinze, comme il nous est prescrit de le faire. J'ai agi ainsi dans le but de parvenir à faire deux visites à chaque

Digitized by Google

école ; autrement je me voyais dans l'impossibilité de le faire. Et malgré que j'aie commencé de bonne heure, la rigueur de l'hiver et le mauvais état des chemins qui en a été la conséquence, m'ont forcé d'omettre ma deuxième visite dans vingt écoles. Je suis d'opinion que le premier octobre serait l'époque la plus convenable pour commencer les visites d'inspection.

Tous les membres du corps enseignant de mon district d'inspection, à trois ou quatre exceptions près, ont fait leur devoir suivant la mesure de leurs forces, mais le travail d'un grand nombre d'entre eux n'a donné aucun resultat sérieux. Ce sont les bons maîtres qui nous manquent.

Les causes qui retardent les progrès de l'éducation sont bien connues ; je ne repéterai pas ce qui s'est dit là-dessus depuis vingt ans. La réforme la plus urgente a faire aujourd'hui, consiste a relever le niveau des connaissances dans le corps enseignant, et à assurer, à ceux qui se dévouent à l'enseignement, un traitement qui puisse attirer dans cette profession des personnes douées de toutes les aptitudes requises.

Telles sont, Monsieur le Surintendant, les remarques que j'ai cru devoir ajouter aux informations que je vous ai déjà transmises dans mes bulletins d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AMBROISE TÉTRAULT,

Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. THOMPSON

(Traduction.)

LEEDS (Mégantic), août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1884–85.

Je vous ai déjà envoyé mon tableau statistique que j'ai préparé avec tout le soin possible. Dans ce tableau j'ai classé les municipalités par ordre de mérite, conformément aux instructions contenues dans votre circulaire de novembre 1882.

Dans ma division, les municipalités dans lesquelles il y a eu des écoles protestantes en activité pendant l'année, sont au nombre de vingt-cinq ; c'est une de moins que l'année dernière. Je n'ai pas compris, dans mon rapport, la municipalité dissidente de Cranbourne, parce que son école n'a pas été ouverte depuis quelques années. Il n'y a pas lieu de présumer, pour le moment, que cette école soit rouverte, attendu que presque toutes les familles qui y envoyaient leurs enfants ont quitté la localité. Je m'attends à ce que la même chose arrive bientôt dans la municipalité dissidente du Sacré-Cœur, comté de Beauce, qui n'a pas eu d'école depuis un an.

En revanche, on a ouvert, à St-Georges, une école dissidente qui réussit très bien.

On m'a appris qu'il y a, dans un endroit de St-George appelé "Cumberland Mills," un autre établissement protestant qui n'a pas encore eu d'école bien qu'on y compte plus de trente enfants ayant l'âge requis. J'ai l'intention de me rendre jusqu'à cet endroit, lors de ma prochaine visite à Linière, et je tâcherai d'engager les syndics à y établir une école le plus tôt possible.

J'ai eu, cette année, dans mon district d'inspection, 84 écoles en activité, contre 82 que j'avais l'année dernière. Sur ce nombre, 44 se trouvent dans le comté de Mégantic, 27 dans le comté de Compton, 3 dans le comté

Digitized by Google

de Beauce, 4 dans le comté de Lotbinière, 4 dans le comté de Dorchester et 2 dans la comté de Wolfe. Le chiffre des élèves qui ont fréquenté ces écoles a été de 2,323, dont 1,190 garçons et 1,133 filles. C'est une augmentation de 248 sur les chiffres de l'an dernier.

Il y a eu aussi une augmentation considérable, — soixante-dix-neuf pour cent, — dans le chiffre de la présence moyenne.

Le nombre des écoles dissidentes a été de 16, avec un total de 400 élèves.

Nous avons eu 8 instituteurs et 77 institutrices, dont 11 n'avaient point de diplôme. La moyenne des traitements a été de $126.91.

La plus grande partie des écoles qui relèvent de mon inspection ont fait beaucoup de progrès pendant les deux dernières années.

Les instructions contenues dans les circulaires que vous avez adressées de temps à autre aux instituteurs, aux commissaires et aux syndics, ont été suivies dans la plupart des municipalités.

Le système de pensionner l'instituteur chez les parents à tour de rôle (*boarding around*), a été complètement abandonné dans ma division. Je n'ai trouvé aucune municipalité où l'instituteur n'ait pas son domicile permanent.

Quant à l'adoption d'une série uniforme de livres de classe, on a fait beaucoup en ce sens dans le cours de l'année. Dans la plus grande partie des écoles il a fallu faire accepter de nouveaux livres de classe, ce qui a provoqué une sérieuse opposition de la part des parents, qui considéraient que c'était une dépense inutile. Au lieu de la série canadienne de livres de lecture, qui était en usage presque partout, nous avons maintenant, à peu près dans chaque école, les livres de lecture et le syllabaire de Gage. L'arithmétique de Langster a aussi été remplacée par celle de Kirkland et Scott. Dans presque toutes les écoles on a suivi rigoureusement la liste des livres approuvés que j'ai fait adresser aux instituteurs et aux secrétaires-trésoriers.

Digitized by Google

Je regrette d'être obligé de vous dire que toutes les municipalités ne se sont pas conformées strictement aux instructions que vous avez données au sujet de l'engagement des instituteurs et institutrices. Bien que la plus grande partie des instituteurs de mon district soient engagés à l'année, et souvent par écrit, cependant un grand nombre de commissions scolaires permettent à leur gérant ou à leur secrétaire de faire lui-même l'engagement ; c'est une coutume qui non-seulement viole la loi, mais soulève beaucoup de discussions parmi les contribuables de certains endroits.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que le "cours d'études" approuvé a été établi dans la majeure partie des écoles. C'était une nécessité qui se faisait sentir depuis longtemps chez un bon nombre d'entre elles ; aussi, la plupart des instituteurs s'efforcent-ils de suivre le nouveau programme d'aussi près que possible.

L'enseignement du dessin commence à se généraliser, et le chiffre des élèves qui en ont pris des leçons cette année c'est élevé à 571. Je suis très reconnaissant au département de l'instruction publique de ce qu'il m'a envoyé des manuels de dessin pour en faire la distribution aux instituteurs ; c'est un moyen d'encourager d'une manière pratique l'enseignement de cette matière dans les écoles élémentaires.

Conformément aux instructions contenues dans votre circulaire du 17 novembre 1882, je vais maintenant faire le classement des municipalités de mon district d'après leur ordre de mérite sous les différents chefs suivants :

1. La manière dont les commissions scolaires et les secrétaires-trésoriers remplissent leur devoir ;

2. L'état des maisons d'école ;

3. Les fournitures d'école ;

4. L'usage des livres de classe approuvés ;

5. La compétence des instituteurs ;

6. Les traitements des instituteurs et la manière dont ils sont payés.

Digitized by Google

Voici l'ordre que j'ai établi :

St-Sylvestre (diss.)	Bien.	Whitton	Médiocre.
Inverness		St-Ferdinand d'Halifax (diss.)	
Marston		Ste-Julie de Somerset (diss)	
Leeds		Ireland-Nord (diss.)	
Leeds-Sud		Nelson	
Linière		Ham-Sud	
Lingwick		Inverness-Ouest	
Winslow-Sud		Ireland-Sud	
St-Edouard		St-Georges (diss.)	
Hampden		Ste-Malachie (diss.)	
St-Patrick (diss)		Sacré-Cœur-de-Jésus (diss.)	
		St-Gilles (diss.)	
		Ste-Sophie d'Halifax	

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de donner ici des détails sur le travail des écoles de chaque municipalité, ces renseignements se trouvant dans les bulletins que j'ai déjà transmis à votre département, sur toutes celles que j'ai inspectées.

J'espère donc que ce rapport, avec le grand tableau statistique et les bulletins d'inspection que vous avez déjà reçus, sera suffisant pour vous donner une idée assez exacte de l'état des écoles de ma division.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. THOMPSON,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. TREMBLAY.

GRANDE VALLÉE, (Gaspé,) 30 juin 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de soumettre respectueusement à votre considération ce rapport et le tableau statisque qui l'accompagne, sur l'état de l'instruction dans la Gaspésie, pour l'année scolaire 1884-85.

Outre les informations déjà données dans le cours de l'année par lettres particulières et mes cahiers de "Bulletins d'Inspection," expédiés semestriellement, j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt pour messieurs les commissaires de savoir ce que les amis de l'éducation pensent de leur administration et de ce qui s'écrit officiellement au sujet de leurs municipalités respectives ; d'ailleurs, là-dessus : Instituteurs, secrétaires et contribuables, sans y prendre un égal intérêt, ne peuvent rester tout-à-fait indifférents.

Je dirai donc quelques mots sur chacune des municipalités qui composent ce district d'Inspection.

1o. *New Port.*—Cette municipalité qui possède depuis plusieurs années deux bonnes écoles doit, sous peu, en avoir une troisième, la Pointe à Maquereau, ligne de démarcation entre les deux comtés de Gaspé et Bonaventure. Les deux institutrices actuelles sont, Melles Luce Dumont et Diana LeBlanc. Cette dernière quitte son école pour des raisons qui lui sont particulières ; elle sera très probablement remplacée par une Delle. Emma Dubé, maintenant institutrice à Grande Rivière. Monsieur le curé Saint-Laurent, en remplissant gratuitement et avec zèle les fonctions de secrétaire-trésorier, rend à messieurs les commissaires un service d'autant plus signalé, qu'ils ne sauraient, pour le moment, trouver une personne capable de s'acquitter convenablement des devoirs de cette charge d'où dépend l'état plus ou moins prospère des finances d'une corporation.

2o. et 3o. *Ste-Adélaide de Pabos et Petit Pabos.*—Ces deux municipalités scolaires, comprises dans la paroisse de Ste-Adélaïde, ont quatre écoles en opération régulière. Les institutrices qui y enseignent sont évidemment

Digitized by Google

dignes de louanges. Les secrétaires bien que zélés et intelligents manquent toutefois, de la fermeté nécessaire pour presser le payment de la cotisation ; car, le contribuable laissé à lui-même remet très volontiers à plus tard, le paiement de ses taxes scolaires, jusqu'en hiver même, époque à laquelle les pêcheurs qui forment la plus grande partie de la population, sont généralement dans un état voisin de la misère. S'il en était autrement, je crois que le montant des arrérages ne serait pas aussi considérable. Cependant, je dois féliciter messieurs les commissaires de leur dernière résolution de ne pas désormais s'abandonner à une indulgence qui peut devenir coupable, quant à ce qui concerne les institutrices, dont les traitements ne sont pas régulièrement payés.

4o. *Grande Rivière.*—Cette municipalité est la première de ce comté, qui ait osé arborer le pavillon de la cotisation obligatoire, il y a environ trente ans. Elle compte maintenant sept écoles, tenues par d'anciennes institutrices qui se distinguent par leur savoir-faire et leur aptitude. Monsieur le secrétaire Sirois, tient ses livres de comptes correctement, d'après la méthode officielle. Toutefois, je regrette que là aussi, il y ait un fort montant d'arrérages. Pourtant, l'année 1883, a été exceptionnellement bonne pour la pêche à la morue. Les commissaires, ayant à leur tête MM. le curé Normandin et le sherif Joncas, font tout ce qui dépend d'eux pour mettre à profit, en faveur des écoles, toutes les ressources comparativement faibles qu'ils ont à leur disposition. De fait, ce n'est pas sans une inquiète sollicitude que messieurs les commissaires voient venir le jour prochain ou, en outre des sept écoles qu'ils possèdent déjà, ils seront obligés d'en établir deux autres.

5o. *Cap Désespoir.*—Ici, au Cap Désespoir, il y a 4 écoles dont 3 ont été en opération durant la présente année. Celle de l'arrondissement No. 4 est restée close, en raison du mariage de l'institutrice, et aussi faute d'un local convenable. Une maison d'école y est en construction depuis plusieurs années. Les contribuables qui y résident étant pauvres d'argent, sont également pauvres en volonté, la pire espèce de toutes les pauvretés. Les commissaires auront, pour l'année qui commence, à se pourvoir d'autant d'institutrices nouvelles qu'ils ont d'écoles. Durant l'année, l'ancien secrétaire a été remplacé.

Digitized by Google

6o. *Percé.*—On compte cinq écoles à Percé. Messieurs les commissaires sagement guidés par MM. le curé Pérusse et le protonotaire Lavoie, administrent judicieusement les affaires scolaires. Outre la cotisation annuelle, il y a cette année une cotisation spéciale pour la construction de deux maisons d'école, dont l'une est nouvellement érigée et l'autre déjà établie est remplacée et en même temps située sur un nouveau site mieux choisi. Monsieur le secrétaire, W. Flynn, eu égard à ces entreprises de construction d'école, aura, outre le soin qu'il apporte à la bonne tenue de ses livres, un surcroît de travail assez considérable. Il est fort regrettable que le fonds de bâtisse soit probablement à jamais épuisé, car dans les circonstances actuelles une aide spéciale serait particulièrement appréciable.

7o. *Ile Bonaventure.*—La petite île Bonaventure possède une bonne école que messieurs les commissaires, conjointement avec leur secrétaire et les contribuables, s'efforcent de tenir sur un bon pied. Le bois de chauffage, rare sur cette ile, offre quelques difficultés. La maison, qui tout d'abord a été bien faite, est bien entretenue.

8o., 9o., 10o. & 11o.—*Rangs St-Paul, St-Pierre, St-George et Barre-à-Choir*, sont autant de municipalités scolaires enclavées dans la paroisse de St-Pierre de la Malbaie. La nouvelle école modèle de Barre-à-Choir, se distingue tout particulièrement. Deux institutrices religieuses, Sœurs des petites écoles, enseignent avec un succès marqué à plus de quatre-vingts élèves dont la presque totalité étudient la langue Anglaise; ce qui devrait nécessiter une deuxième institutrice pouvant enseigner cette langue. Animés et excités, par le Rev. D. Gillis, et M. le curé Bélanger, messieurs les commissaires et les contribuables ont pu, dans le cours de l'été dernier, avancer les travaux de construction d'une maison d'école spacieuse et logeable. Je dis logeable, rien de plus, car il reste beaucoup à faire, soit à l'extérieur soit à l'intérieur, pour la mettre telle qu'elle doit être. Evidemment si cette maison n'est pas à peu près terminée au mois d'octobre prochain les bonnes Sœurs ne pourront continuer à y enseigner; ce que je verrais de même que Monsieur le curé et un grand nombre de contribuables, avec un profond chagrin. Monsieur le secrétaire Lawrence mérite, à bon droit, une mention toute spéciale pour la bonne tenue de ses comptes; là aussi pourtant, il existe, quant à la perception des taxes, un peu trop de faiblesse.

Digitized by Google

Pour ce qui est des rangs St-Paul, St-Pierre, St-George et Malbaie, eu égard à leurs petites populations respectives, je ne puis que les féliciter généralement de leur action toute favorable à l'éducation.

12o. *Douglastown.*—Douglastown a, depuis l'an dernier, quatre écoles en opération, écoles sur lesquelles la corporation scolaire veille avec autant de soins que possible. Celle de l'arrondissement No. 4, "Bois Brulé," depuis peu établie, grâce à l'initiative de M. H. Kennedy, président, est une école mixte. Le secrétaire actuel, M. James Kennedy, dont l'instruction laisse beaucoup à désirer, tient cependant très honnêtement ses comptes.

13o. *Haldimand.*—Cette petite localité où se trouvent seulement 7 ou 8 contribuables dissidents, possède une école qui lui fait honneur. Assurément, messieurs les syndics sont dignes de louanges. Le rév. Duncan Gillis, curé de Douglas, remplit gratuitement et avec un zèle remarquable les fonctions de secrétaire-trésorier : pas d'arrérages, pas de dettes, finances bien administrées, institutrice bien payée, mobilier et maison en bon état.

14o. *York*, (dissidents). — De toutes les maisons d'école du comté, celle de York est la mieux terminée et la plus proprette. Comparativement à leur petit nombre, les catholiques, dissidents, méritent une mention toute spéciale pour leur dévouement. Monsieur le secrétaire, C. Sutton Le Boutillier, tient les livres d'une manière claire : point d'arrérages, argent en caisse, institutrice payée au temps convenu.

15o. *Baie Sud, (Grand Bassin).*—Jusqu'ici les contribuables du Bassin, peu nombreux, très disséminés, représentant une minorité dissidente, se sont servis, comme maison d'école, d'un local loué. MM. les syndics, aidés de leur zélé pasteur, le rév. Van Moortel, ont tout récemment fait choix du site d'une maison d'école dont les travaux doivent commencer sous peu. Outre les fonds à leur disposition, les intéressés ont emprunté $300 afin de hâter le travail et de jouir le plus tôt possible de cette maison depuis longtemps désirée ; Monsieur le secrétaire, J. Morin, habile charpentier, pourra, en cette occasion, leur être d'un grand secours.

16o. et 17o. *Roseville, et Cap-aux-Os.* — Messieurs les commissaires mettent à profit les moyens à leur disposition pour avoir une école dans

Digitized by Google

chacune de ces deux municipalités naissantes, qui ont été distraites et formées de partie de territoires plus étendus. Les soins apportés à l'instruction s'accroissent en raison de l'augmentation de la population. Les maisons d'école sont en bon état; les livres tenus par messieurs les secrétaires, laissent voir des arrérages peu considérables comparativement au nombre des personnes qui ne sont pas en état de payer.

18o. *Cap-des-Rosiers.*—La municipalité de Cap-des-Rosiers a, cette année, établi une troisième école tenue par Mlle E. M. Eugénie LeBat, jeune personne d'une excellente éducation qui se propose, conformément à la loi, d'obtenir un brevet de capacité dans le cours de l'été. Il en est ainsi de Mlle Pachwood, institutrice de l'arrondissement No. 1. Quant à Mlle L. Lelièvre elle se propose, pour des raisons qui lui sont personnelles, de quitter son école à l'expiration de son engagement. Monsieur le secrétaire Smith, aidé de monsieur le président Foly, s'acquitte des devoirs de sa charge d'une manière satisfaisante. Les taxes scolaires se perçoivent régulièrement, les arrérages sont peu considérables. Il s'agit présentement d'une cotisation spéciale à lever pour la construction d'une nouvelle maison d'école et la réparation devenue nécessaire de celle de l'arrondissement No. 2.

19o. *Anse-à-Grisfond.*—Grisfond a deux écoles et on parle d'en établir une troisième à la demande de certains contribuables qui n'ont pas le moyen d'en supporter les frais. Bien que messieurs les commissaires soient bien disposés à faire, le plus tôt possible, droit à ces justes réclamations, cette nouvelle école ne pourra être construite avant quelque temps. L'institutrice de l'arrondissement No. 1, faute d'énergie, et d'autorité, ne réussit pas à produire sur ses élèves l'effet désiré; mariée depuis quelques semaines, elle aura à laisser son école à l'expiration de son engagement. Mlle Philomène Malouin, munie d'un brevet obtenu de l'Ecole Normale Laval, enseigne avec zèle et intelligence et réussit à la satifaction de tous les intéressés. Lorsqu'elle quittera cet arrondissement, Mlle Malouin y sera regrettée et en remportera un excellent souvenir. Le secrétaire actuel, de même que celui qui a récemment donné sa démission, fait pour le mieux, soit pour la tenue de ses livres, soit pour la perception de la cotisation annuelle.

20. *Rivière-au-Renard.*—Les trois écoles de la Rivière-au-Renard sont

Digitized by Google

tenues avec un succès marqué, par leurs institutrices, qui, chose rare, sont toutes les trois enfants de la municipalité, où elles sont aimées et respectées. Messieurs les commissaires et le secrétaire, encouragés par leur président, M. le curé Duret, ont su donner un nouvel essor à leurs écoles en élevant le taux de la cotisation et partant, le traitement des institutrices.

21o. *Petit Cap.*—Cette municipalité a été distraite naguères de celle de l'Anse-à-Valeau. Il s'y trouve quelques personnes qui ont la déplorable manie de se plaindre constamment de l'action générale des commissaires, de vouloir le changement annuel du secrétaire, et le renouvellement semestriel de l'institutrice.

20o. *Anse-à-Valeau.*—Il y a dans cette petite municipalité deux écoles dont l'une dans l'arrondissement No. 1, (Pointe-Jaune), et l'autre dans l'arrondissement No. 2, (Anse-à-Valeau) où se trouve un petit groupe d'habitants, et qui est à plusieurs milles de marche de la Pointe-Jaune. La première de ces écoles est bien tenue par Mlle Séraphine Samson, la seconde, maintenant fermée, ne s'ouvrira que le printemps prochain, c'est-à-dire lorsque la maison d'école actuellement en construction sera logeable. Je n'ai pas cru devoir insister sur le prélevement d'une cotisation spéciale, les habitants étant trop peu nombreux: environ 8 ou 9.

23o. *Cloridorme.*—A l'exception de la présente année, depuis longtemps Cloridorme n'a point été heureux dans le choix de ses institutrices. Les examens qui viennent d'avoir lieu ont hautement témoigné en faveur des institutrices actuelles. M. le secrétaire, quoique peu instruit, perçoit la cotisation avec beaucoup de régularité. Le besoin de remplacer la maison d'école de l'arrondissement No. 2, se fait vivement sentir. Le temps moyen dans les deux écoles, sur 416 jours de classe, est de 158½ jours.

24o. *Pointe à la Frégate.*—L'incendie de la plupart des habitations de cette nouvelle municipalité a fait suspendre l'école presque à son début. Bien que plusieurs maisons soient en construction, je ne crois pas qu'il soit possible de rouvrir la classe avant le printemps prochain. Il est digne de remarque qu'au milieu de l'embrasement général, la maison d'école soit seule restée debout, intacte.

25o. *Petite Vallée.*—Vu l'impossibilité de trouver à Petite Vallée, des

Digitized by Google

contribuables ayant la qualification requise par la loi, pour agir comme estimateurs et l'opposition faite par quelqu'un, l'établissement d'une école dans cette municipalité a été indéfiniment remise. Mais, l'organisation récente d'un conseil municipal dans le township de Cloridorme, comprenant Petite Vallée va mettre fin à cet état de choses.

26o. *Grande Vallée Est.*—Dans cette municipalité formée depuis trois ans d'une partie de territoire distrait de Grande Vallée, se trouve en activité régulière une bonne école ; l'institutrice de cette année est même munie d'un brevet d'école modèle. La maison d'école est dans un très bon état. La présence moyenne des élèves pendant l'année scolaire, c'est-à-dire sur 208 jours de classe, est de 160 jours.

27o. *Grande Vallée.*—Depuis plusieurs années, Grande Vallée a eu des institutrices munies du brevet d'école modèle, ce qui fait que plusieurs des élèves qui ont régulièrement fréquenté l'école en sont rendus à un dégré d'avancement suffisant pour obtenir un brevet d'école élémentaire. J'en suis d'autant plus heureux que cet exemple ne peut que produire un bon effet sur les municipalités voisines : commissaires, contribuables et secrétaire font leur possible pour que la loi scolaire soit bien observée. La maison d'école est une des plus spacieuses et une des meilleures du comté. La présence moyenne des élèves pour 208 jours de classe, est de 167 jours.

28o. *La Madeleine.*—La Madeleine n'a encore eu cette année que deux écoles en opération. Il n'est guère possible qu'il en soit autrement surtout depuis la suspension du chantier de Vachon et Ross. Mlle Laura Lepage, institutrice de l'arrondissement No. 1, réussit très-bien ; elle continuera son engagement pour l'année 1885–86. Quant à Mlle Ouellet, l'institutrice de l'arrondissement No. 3, elle a dû pour cause de maladie abandonner son école avant le terme de son engagement. L'arrondissement No. 2, (Manche d'Epée), a depuis plusieurs années une maison d'école en construction. A l'école de Mlle Lepage, la présence moyenne des élèves, sur 208 jours de classe, a été de 165 jours.

29o. *Gros Morne.*—La pauvreté de la plupart des habitants de cette localité, est cause que jusqu'ici on n'a pu y établir une école ; pourtant il y en a grand besoin.

Digitized by Google

30o. *Anse Pleureuse.*—Eu égard à la maladie qui a sévi durant l'hiver, surtout parmi les enfants, dont plusieurs sont morts, l'école n'a pas été régulièrement suivie. L'institutrice elle-même, a été indisposée pendant plusieurs semaines. Les progrès ont été en conséquence peu marquants. La moyenne de la présence a été de 100 jours seulement.

31o. *Mont-Louis.*—Mlle J. Parent, munie d'un brevet d'école modèle, après deux années d'enseignement dans cette municipalité a cru devoir quitter son école pour retourner à Rimouski. Je le regrette d'autant plus que celle qui la remplace, outre qu'elle est jeune et à sa première année d'enseignement, n'a qu'un brevet d'école élémentaire. Je suis comme Monsieur le Curé et plusieurs autres contribuables, d'opinion que c'est un mouvement de recul. L'établissement d'une seconde école à Mont-Louis, la réduction du traitement que l'on a cru, en conséquence être obligé de faire, a dû nécessairement produire l'effet plus haut mentionné. Eu égard au grand nombre d'élèves et aux absences qui ont eu lieu durant l'hiver, l'assistance moyenne sur 208 jours n'a été que de 110 jours. La maison d'école, de même que le mobilier, sont dans un très bon état. On construit une maison d'école dans l'arrondissement No. 2.

32o. *Rivière-à-Lapierre.*—Cette municipalité en est à sa premiere année d'école. Des contribuables ont bâti une bonne maison d'école et continueront d'employer la même institutrice l'année prochaine. La moyenne de la présence des élèves a été de 160 sur 208 jours, c'est-à-dire 8 mois de calendrier de 26 jours.

33o. *Claude-Arbour.*—Lors de ma visite, l'institutrice, Mlle Amanda Lepage, était absente pour raison de santé; il est probable qu'elle ne reviendra pas reprendre sa classe. D'après son journal, j'ai pu établir que la présence moyenne de ses élèves a été de 106 jours sur 180. Jusqu'ici MM. les commissaires de cette municipalité n'ont pas été bien heureux dans le choix de leurs institutrices non brevetées; ils ont conséquemment résolu de n'employer dorénavant que celles munies d'un brevet de capacité.

34o. *Marsouis.*—Un emplacement vient d'être acheté, une maison doit y être immédiatement construite, puis une institutrice engagée. La haute marée de l'automne dernier a fait voir que le premier emplacement choisi

Digitized by Google

n'offrait pas toutes les garanties nécessaires pour y bâtir une maison; ce qui a quelque peu retardé l'établissement de la maison d'école alors en projet.

35o. *Rivière-à-la-Martre.*—Mademoiselle Caroline Lepage a tenue une excellente école dans cette petite municipalité scolaire qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'administration. A l'examen, que j'ai fait de cette école, en présence de messieurs les commissaires et d'un certain nombre de parents, j'ai témoigné ma satisfaction de ce que la lecture à haute voix y a été enseignée d'une manière tout à fait satisfaisante; la calligraphie y est aussi excellente, j'oserais dire la meilleure que j'ai remarquée dans ma dernière visite. Avec mon prochain rapport je vous ferai parvenir des échantillons de calligraphie tirés des cahiers d'écriture de mes meilleures écoles. Enfin je suis très satisfait de cette école, peu nombreuse en élèves il est vrai, mais riche en progrès: aussi le temps moyen de la présence accuse le chiffre 195 sur 208 jours de classe.

36. *Cap-au-Renard.*—La municipalité du Cap-au-Renard fait comparativement beaucoup pour son école; pour leur zèle et leurs efforts MM. les commissaires, de même que les contribuables, méritent d'être encouragés. Malheureusement, il y manque un homme capable de remplir la charge de scrétaire-trésorier; en attendant j'en ferai la besogne.

Ste-Anne et Cap-Chattes font depuis deux ans partie du district d'inspection de mon collègue, M. D. Bégin.

Du reste, je n'ai rien à signaler de particulier qui ne soit déjà mentionné dans mes rapports précédents, si ce n'est l'état progressif ascendant des matières du programme officiel, et aussi le mobilier scolaire et les maisons d'école que l'on s'efforce de plus en plus de rendre conforme à vos ordonnances et aux règlements du Conseil de l'Instruction Publique.

En terminant j'ajouterai que je constate avec satisfaction les quelques changements opérés dans les blancs de rapports semestriels de MM. les commissaires, dont les plus notables se trouvent sous le titre: "Assiduité des élèves pendant l'année." L'intention de votre département, en s'assurant de la présence moyenne des élèves de chaque école, est évidemment

Digitized by Google

de provoquer, dans toute la province, un concours général d'émulation propre à stimuler le zèle des maîtres et l'assiduité des élèves. Qui sait, si plus tard, ce temps moyen de la ponctualité des élèves à assister à l'école, ne servira pas à transformer la base de la subvention ?

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS TREMBLAY,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. TREMBLAY.

BAIE ST-PAUL, (Charlevoix),

28 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année scolaire expirée le 30 juin dernier, 1885.

Voici d'abord un petit tableau comparatif démontrant la différence qu'il y a entre la statistique de cette année et celle de l'an dernier, concernant les principales matières du programme officiel :

	1882-83	1884-85	Augmentation.
Arrondissements	67	73	6
Elèves apprenant à écrire	1,391	2,474	1,083
" " les leçons de choses	137	905	768
" " le dessin	481	558	77
" " la grammaire et l'analyse	901	1,272	371
" " la composition	71	533	462
" " la géographie	494	867	373
" " l'arithmétique	1,246	2,613	1,367
" " la tenue des livres	286	525	239
" " l'histoire sainte	871	965	94
" " l'histoire du Canada	439	786	347
" " l'agriculture	272	529	257
" " l'anglais	193	204	11
Total de l'assistance moyenne	2,343	2,543	200

Ces chiffres vous prouvent amplement, Monsieur le Surintendant, que vos efforts et les miens n'ont pas été inutiles durant les deux années qui viennent de s'écouler.

Digitized by Google

Par ce tableau, vous voyez que la plupart des enfants apprennent l'écriture; je crois que c'est un bon moyen de les instruire tout en les amusant. Par ce moyen, on applanit, autant que possible, l'ennui qu'éprouve l'enfant cloué sur un banc, pendant de longues heures.

L'enseignement des leçons de choses, moyen si puissant pour cultiver les facultés intellectuelles de l'enfance, et le dessin, autre moyen de développer ses sens, ont été particulièrement surveillés durant le cours de l'année dernière; mais on a beaucoup de difficultés à surmonter les préjugés qui existent, dans certaines paroisses, contre l'étude de cette dernière matière, surtout.

Parmi les branches de l'enseignement primaire, j'attache une grande importance à l'art épistolaire. Il arrive assez souvent de rencontrer des élèves de 14 à 15 ans qui sont embarrassés pour écrire une simple lettre, et qui, cependant, on reçu une instruction assez soignée. Evidemment, c'est qu'ils n'ont point été habitués de bonne heure à ce genre de travail. Et l'expérience nous dit que tout élève, après sa sortie de l'école, aura un besoin continuel de faire quelques descriptions, de raconter quelques faits, en un mot, de traiter lui-même ses propres affaires.

Je constate une augmentation de 257 élèves étudiant l'agriculture, mais ce surplus n'est pas encore suffisant, en proportion du nombre d'enfants qui fréquentent les écoles. Puisque notre pays est en grande partie habité par des cultivateurs, il serait utile, même nécessaire, que l'agriculture fut enseignée à la plupart des enfants qui fréquentent les écoles. Là encore, on rencontre de grandes difficultés pour triompher de l'apathie d'un bon nombre de parents et du mauvais vouloir de quelques autres. Cependant, j'espère que l'on viendra à comprendre l'importance de cette étude.

Vous constaterez aussi que le nombre d'élèves qui apprennent la grammaire, l'arithmétique, la géographie et l'histoire du Canada, a considérablement augmenté depuis deux ans. C'est une preuve de la bonne volonté de la plupart des maîtres et maîtresses.

Il sera peut-être bon de redire que, dans toutes les écoles, l'enseignement religieux occupe le premier rang, et que, sous ce rapport, les instituteurs et

Digitized by Google

institutrices ne négligent rien ; en un mot l'enseignement de la religion est en tête de tous les autres dans nos écoles et nos maisons d'éducation.

J'ai recommandé aux institutrices, croyant y voir des avantages incontestables, les devoirs à domicile. Les devoirs ainsi faits, gravent dans la mémoire de l'enfant les leçons reçues à l'école, l'habituent au travail, et l'accoutument à faire le sacrifice de ses jeux pour l'accomplissement de ses obligations. Devenu homme, il saura faire une juste part au plaisir et au travail. Les devoirs sont encore un excellent moyen de développer chez l'enfant beaucoup de qualités qui contribuent plus tard à son bonheur. La régularité, le courage, la persévérance, la soumission sont autant de vertus qu'il pratiquera en accomplissant sa petite tâche quotidienne. Les devoirs sont bien vus des parents qui, souvent, jugent l'école et l'instituteur par le travail auquel leurs enfants sont astreints après les heures de classe. Mais, ces devoirs doivent être proportionnés à la capacité de l'élève, pas trop faciles, ni au-dessus de ses forces. Ils ne doivent pas être trop longs, mais on doit exiger qu'ils soient bien faits. Ils doivent être, autant que possible, une occupation agréable et intéressante.

Les deux académies de filles de mon district d'inspection sont tenues par des Dames Religieuses. Rien de plus consolant que de voir le bien que produisent ces institutions au milieu de nos populations. Car, il est désirable que le bienfait de l'éducation chrétienne se répande grandement sur les jeunes filles de la plus humble comme de la plus haute condition sociale. La jeune fille étant destinée à être, pour la famille, une aide puissante, il faut qu'une bonne et saine éducation forme son esprit et son cœur. Dans ces institutions, la jeune fille enrichit son esprit de connaissances utiles ; et à cette instruction, elle joindra l'éducation du cœur, la pratique de la piété et de la vertu.

L'académie de garçons a fait aussi des progrès marquants durant le cours de l'année qui vient de se terminer. Elle est dirigée par un instituteur formé à l'Ecole Normale Laval. C'est faire son éloge que de dire qu'il est à sa première année d'enseignement. Le maître chargé de la classe élémentaire de cette institution, a donné, lui aussi, entière satisfaction. C'est un homme d'expérience, il en est rendu à sa vingtième année d'enseignement.

Digitized by Google

En général, les maîtres et maîtresses formés par les écoles normales réussissent mieux que les autres. Je dis en général, car il y a de très bonnes maîtresses parmi celles qui ne sont pas passées par l'Ecole Normale, mais c'est plus rare. C'est donc une preuve de la nécessité de l'étude de la pédagogie.

L'instituteur a plus besoin d'études spéciales, que tout autre personne se proposant d'embrasser une profession libérale quelconque. Que dirait-on, par exemple, de celui qui se mettrait à traiter des malades, à prescrire des médicaments, sans avoir préalablement étudié la médecine ? Et l'on pardonnerait à cet autre d'enseigner sans avoir étudié les tendances de l'enfant ses goûts, ses besoins, ce que peuvent produire ses facultés et qui ignorerait les divers procédés, les différentes méthodes de l'enseignement ! Cet homme, enseignant sans études pédagogiques, ne saurait pas se mettre au niveau de ses élèves, ne proportionnerait pas ses leçons à leur âge et à leur degré d'avancement. En un mot, il marcherait à tâton, souvent même à l'encontre des lois naturelles ; et tout en s'appliquant avec zèle et dévouement, il obtiendrait moins de ses élèves qu'un instituteur sorti d'une école normale qui, en raison des études spéciales qu'il a faites, se trouve, tant pour la théorie que pour la pratique, au niveau des plus anciens maîtres.

Dans certaines paroisses, le mode de chauffage par les contribuables laisse beaucoup à désirer ; car, il arrive quelquefois qu'une école reste plusieurs jours fermée dans le cours de l'hiver, faute de bois. Je conseille aux commissaires de ces municipalités de fixer l'époque à laquelle le bois doit être apporté à l'école ; et après ce délai écoulé, de faire payer en argent par les retardataires, celui qu'il faudra pour compléter la provision d'hiver. Par ce moyen, ceux qui veulent payer cette rétribution en nature pourront le faire, et les autres n'auront pas droit de se plaindre.

Chaque année, je donne une récompense à l'élève le plus assidu de chaque école, et je constate que c'est un bon moyen d'émulation.

Si l'assiduité n'est pas encore ce qu'elle devrait être, je puis dire, cependant, qu'il y a eu amélioration et plus de bonne volonté que jamais chez

Digitized by Google

un bon nombre. Il ne faut pas oublier que le trop grand éloignement, la trop grande pauvreté et aussi le mauvais état des chemins, surtout l'automne et le printemps, sont des obstacles presque insurmontables pour de jeunes enfants. Je ne veux pas, par là, excuser le manque de zèle et de bonne volonté chez un certain nombre de parents. Non, au contraire. Mais pour que l'assiduité fût telle qu'on doit la désirer, il faudrait faire pénétrer chez ces derniers le goût de l'instruction, et leur faire trouver frivoles des raisons qu'ils considèrent assez fortes pour retenir leurs enfants chez eux.

Il est à regretter, dans certaines municipalités, que les élèves abandonnent l'école aussitôt après leur première communion. C'est là un grand inconvénient ; car, malgré leur bonne volonté, les maîtresses ne peuvent se conformer aux instructions que nous leur donnons d'après vos ordres, touchant l'enseignement des diverses branches obligatoires du programme officiel.

Pour rendre justice à la plupart des commissaires, je dois déclarer que les maisons d'école sont mieux entretenues, et que le mobilier scolaire est sur un meilleur pied que les années dernières.

Les finances de quelques municipalités sont encore un peu embarrassées, mais cela est dû à la pauvreté et au manque de moyens des contribuables. En général, les maîtres et maîtresses sont assez régulièrement payés, sauf dans une municipalité.

La plupart des secrétaires-trésoriers sont remplis de bonne volonté, et montrent le plus grand zèle pour mettre en pratique mes avis et mes suggestions.

Les livres de récompense que vous m'avez envoyés ont été distribués suivant votre désir. Il serait à désirer que le département de l'instruction publique put augmenter le nombre de ces livres qui sont un puissant moyen d'émulation. Mais il me fait peine de voir les enfants préférer souvent un livre qui relié, vaut à peu près dix centins, à un autre qui n'a pas de reliure, mais valant cinq ou six fois davantage. La distribution de ces livres de valeur, non reliés, ne donne pas, je crois, de résultats aussi fructueux qu'on devrait s'y attendre.

Digitized by Google

Je dois vous recommander encore cette année, les municipalités de Callières (Baie des Rochers), de De Salles, de St-Placide, de St-Hilarion et de la Petite-Rivière, comme ayant besoin de l'aide supplémentaire accordée aux municipalités pauvres.

Voilà les quelques remarques que j'ai cru devoir joindre aux observations que je vous ai déjà faites, dans mes bulletins d'inspection, sur chacune des écoles de mon district.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOS. TREMBLAY,

Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

M. VIEN.

LAUZON, (Lévis) 11 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de fin d'année, sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année 1884-85.

Ce rapport, que j'ai fait précéder de mon tableau statistique, sera, je crois, suffisant pour vous mettre à même de faire une juste appréciation des progrès qui ont été réalisés depuis un an.

Mon district comprend, cette année, 20 municipalités, 177 arrondissements, et 176 institutions de tout genre, divisées comme suit: 1 collège commercial, fréquenté par 132 élèves; 4 académies, donnant l'instruction à 565 élèves; 2 écoles modèles, suivies par 165 élèves, et 168 écoles élémentaires, fréquentées par 5,447 élèves.

Le personnel de ces écoles est 208 religieux et laïques.

Le total des élèves est de 6,309, ayant une assistance moyenne de 4,500.

Le total des traitements payés par les commissions scolaires aux instituteurs et institutrices est de $11,954; ce qui donne, en moyenne, un peu moins de $74.00.

Les institutions religieuses, ayant des conventions particulières avec les municipalités, ne sont point comprises dans l'état monétaire qui précède.

Cette année encore, monsieur le Surintendant, je trouve déplorable qu'un si grand nombre de jeunes filles, ayant à peine quinze ans, soient préposées à la tenue des écoles. C'est un fait reconnu par tous ceux qui ont vieilli dans l'étude de la pédagogie, qu'il faut plus de savoir-faire pour bien conduire une école de jeunes enfants, où il faut imprimer une bonne direction au développement de l'intelligences non encore ouvertes, que pour celles fréquentées par des élèves qui possèdent déjà les rudiments de la science. Dans le premier cas, il s'agit d'une fondation, et si cette

Digitized by Google

fondation est solide l'édifice qui y sera érigé sera inébranlable ; mais si, au contraire, l'on édifie sur le sable mouvant, jamais l'on ne parviendra à donner un caractère de permanence et de stabilité à aucune œuvre; et quelle plus grande œuvre que celle de l'éducation d'un peuple ?

Or, étant donné que l'on ne peut disposer que de ce que l'on possède, comment ces jeunes filles, toutes courageuses qu'elles soient, peuvent-elles façonner ces jeunes intelligences et les bien diriger.

Et si, à ce défaut d'âge se joint quelquefois le peu de compétence, le résultat est tout à fait déplorable.

Assurément, le moins que l'on puisse exiger d'une institutrice, c'est qu'elle puisse prononcer assez convenablement les mots les plus ordinaires. Loin de moi de vouloir prétendre que les institutrices aient des connaissances littéraires très étendues ; qu'elles puissent écrire dans un style élégant. Ce serait trop exiger, si l'on considère les maigres traitements que la plupart d'entre elles reçoivent. Mais au moins, a-t-on le droit de tenir à ce qu'elles prononcent correctement et articulent avec quelque énergie les consonnes et les voyelles ; qu'elles ne fassent pas d'un *garçon* un *harson*, de *Jacob*, *hâcob*, &c., et une foule d'autres mots qu'il est si facile de bien articuler.

Réflexion faite, je crois que ce ne sera pas de sitôt que l'on parviendra à réformer complètement ces écoles ; il faudra peut-être que la jeune génération ait le temps de vieillir, et qu'elle sente le besoin impérieux de faire un meilleur choix.

Mais d'un autre côté, je suis heureux de vous dire, Monsieur le Surintendant, que dans mon district comme ailleurs, il y a de bonnes écoles où l'on travaille avec méthode et raisonnement. En entendant les élèves de ces écoles l'on voit que leur intelligence développe avec intérêt les idées, et l'on constate que la mémoire n'est là que pour servir d'auxiliaire à la pensée.

C'est cette méthode qui est suivie dans les communautés de mon district, auxquelles je me plais à rendre un hommage aussi sincère que mérité. C'est aussi ce système que l'on suit dans plusieurs autres de mes écoles, et

Digitized by Google

si, quelquefois, les résultats obtenus ne sont pas aussi brillants, ce n'est certes pas la faute des titulaires de ces écoles, mais c'est entièrement dû aux circonstances malheureuses dans lesquelles ces institutions se sont trouvées placées, qui ont empêché les bons effets qu'elles auraient infailliblement produits.

Dans ce rapport, Monsieur le Surintendant, je crois utile de faire, aussi succinctement que possib e, une appréciation sur la manière dont sont enseignées ces principales branches du programme scolaire.

Lecture.—Cette matière, si importante, est quelquefois mal enseignée. Dans un bon nombre d'écoles, l'on se contente de mettre les élèves par groupes et de leur faire lire, sans accent, sans expression et presque sans articulation, deux ou trois lignes. Ce travail, selon moi, est infructueux et empêche le goût de la lecture de se développer. De là, naît cette répugnance qu'on croirait innée chez un grand nombre.

J'ai toujours conseillé aux institutrices : 1o. D'expliquer la signification des mots difficiles ; 2o. De ne jamais tenir à faire lire beaucoup mais bien ; 3o. De lire elles-mêmes la page qui fait le sujet de la leçon, et de la faire relire ensuite par les élèves jusqu'à ce que les inflexions de voix les moins heureuses aient été bien rendues.

C'est ce que l'on s'efforce de faire dans les bonnes écoles de mon district, et je crois pouvoir vous dire que ce beau résultat est en grande partie dû à l'excellent cours de lecture à haute voix de feu M. l'abbé Lagacé.

Ecriture et arithmétique. — Ces branches devraient s'enseigner dès les premiers jours que les enfants passent à l'école. Plusieurs se trompent sur ce point, et il est d'autant plus difficile de faire disparaître cette erreur qu'elle est plus enracinée par une longue habitude.

Enseignement oral.—Dans quelques écoles, c'est la partie la plus négligée. On se contente d'une récitation mot à mot, le plus souvent incomprise, qui ne dit rien à l'intelligence. Les enfants, se voyant condamnés à faire les fonctions de machines, ont un souverain dégoût pour ce genre d'étude.

Si, au lieu de se contenter de la récitation d'un abrégé d'histoire, les

Digitized by Google

institutrices faisaient une narration vive et animée des faits, elles attireraient l'attention et frapperaient l'imagination de leurs jeunes auditeurs.

En outre, il faudrait aussi que l'enseignement fut gradué, c'est-à-dire, qu'aux élèves de première année, on ne devrait enseigner que les faits les plus importants; avec ceux de seconde et de troisième année, on repasserait ces mêmes faits en entrant dans plus de détails, de sorte qu'à la fin de chaque cours, les élèves auraient un ensemble général de tous les sujets qui en font partie.

J'ai vu des écoles, où les élèves, sachant à peine lire, pouvaient relater la vie des principaux personnages de l'histoire sainte ou de notre histoire nationale, et c'est parce que je les voudrais toutes comme cela que je me permets de vous exposer ce plan.

Enseignement religieux.—Comme les principes religieux doivent être la base de tout bon enseignement, il me semble indispensable d'apporter le plus grand soin à l'instruction religieuse.

Sans religion, les bases sociales ne reposeront plus sur des motifs solides, mais sur le caprice d'un moment, et quelles calamités ne réserve pas à un pays l'opinion vacillante et capricieuse d'un peuple qui n'a pas fortement enraciné dans le cœur les principes d'honneur, de justice et de religion.

Si une expérience de tous les jours apprenait à Socrate " que les talents sans la sagesse ne peuvent que rendre les hommes plus puissants pour le mal," lui qui vivait dans un temps où le paganisme et le dieu de l'or règnaient en maîtres, à plus forte raison devons-nous faire germer et grandir dans l'âme de nos jeunes populations une force morale et religieuse qui devra les contenir dans la voie du bien.

Fournitures, livres et cartes.—Ces articles font quelquefois défaut dans certaines écoles.

Il n'est pas rare de voir enseigner dans la même école deux grammaires différentes. J'ai remarqué que quelquefois l'on se sert de géographies publiées en 1849! comme si le monde n'avait pas changé depuis ce temps!

Digitized by Google

Le difficile est quelquefois de donner les bornes des différents pays, et plusieurs des institutrices "*ne les distinguent pas très-bien.*"

Je sais qu'il est bien difficile d'obtenir l'uniformité des livres didactiques, mais au moins devrait-on l'avoir, pour toutes les écoles d'une même municipalité.

L'état de choses actuel est l'occasion d'une augmentation de dépenses et porte les parents à murmurer.

Traitements des Institutrices.

Dans quelques municipalités, on continue à mal payer les traitements des institutrices. C'est déplorable. Un pareil système est bien propre à décourager celles qui se sentent quelque valeur. Par ce moyen, loin d'attirer les bons sujets dans l'enseignement, on les chasse, et l'on engage ensuite des institutrices incapables, sous prétexte qu'on n'a pu en trouver de compétentes

Je voudrais voir la loi scolaire ainsi amendée : que du 20 au 30 décembre, et du 1er au 10 juillet, de chaque année, le secrétaire-trésorier fût obligé de vous transmettre, *sous peine d'amende*, un rapport assermenté, établissant les sommes payées, aux instituteurs et aux institutrices, aux époques précitées. Ce serait un moyen sûr de vous faire connaître jusqu'à quel point ce devoir est quelquefois négligé.

Comme toujours, messieurs les curés de mon district prennent un vif intérêt à l'instruction du peuple. Plusieurs de ces révérends messieurs ont quitté leurs occupations pour faire avec moi une sérieuse inspection. Nous avons travaillé d'un commun accord, et je dois, en toute sincérité, vous dire, Monsieur le Surintendant, que le succès, dans un grand nombre de cas, est dû à leurs persévérants efforts, aux sacrifices de temps, et aux saignées profondes et souvent répétées, qu'ils font à leurs modestes revenus. Je connais de ces généreux bienfaiteurs dont les revenus ne dépassent pas $400.00 et qui donnent, chaque année, au-delà de $100.00 dans l'intérêt de l'éducation.

Digitized by Google

MAISONS D'ÉCOLE.

Huit maisons d'école ont été construites dans mon district d'inspection, pendant l'année scolaire. La plus remarquable est, sans contredit, celle du rang Beaurivage, dans la municipalité de St-Sylvestre, qui fait le plus grand honneur aux contribuables de cette localité.

En somme, Monsieur le Surintendant, je crois pouvoir vous dire qu'il y a eu quelques réformes, et les tristes cas que je vous ai signalés ne sont pas aussi nombreux que par le passé.

Espérons que le peuple, comprenant de plus en plus ses véritables intérêts, continuera cette marche progressive.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G. S. VIEN,
Inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

Digitized by Google

STATISTIQUES GÉNÉRALES

FOURNIES PAR LES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

Digitized by Google

STATISTIQUES GENERALES FOURNIES PAR LES INSPECTEURS D'ECOLES.

No.	INSPECTEURS	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.																		
		Sous contrôle des commissaires ou syndics catholiques.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Sous contrôle des commissaires ou syndics protestants.	Elèves protestants.	Elèves catholiques.	Indépendantes catholiques.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Indépendantes protestantes	Elèves protestants.	Elèves catholiques.	Total des écoles élémentaires.	Nombre de classes.	Institutrices et institutrices catholiq., laïques ou religieux	Institutrices et institutrices protestantes.	Total des élèves.	Garçons.	Filles.	Assistance moyenne.
1	Bégin, Désiré.....	131	4744	....	2	59	....	2	106	....	....	....	....	135	140	141	2	4909	2520	2389	3515
2	Béland, P. F.....	114	3939	3	.....	.....	....	1	35	....	....	....	....	115	313	115	.....	3977	1996	1981	3125
3	Belcourt, J. E.....	189	7087	....	.....	.....	....	2	42	....	1	26	....	192	204	203	1	7155	3312	3843	5089
4	Bouchard, Célestin....	200	6495	....	1	33	3	....	.....	....	....	....	....	201	698	205	1	6531	3205	3326	5071
5	Brault, Calixte.....	83	3303	10	2	49	4	....	.....	....	....	....	....	85	351	84	2	3366	1801	1565	2191
6	Carrier, Edouard.....	157	6114	....	.....	.....	....	1	454	....	....	....	....	158	176	212	.....	6568	3195	3373	5366
7	Delâge, J. B.....	166	7285	....	5	70	12	....	.....	....	....	....	....	171	181	177	5	7367	3831	3536	6027
8	Fontaine, A.....	107	5469	4	3	52	2	....	.....	....	....	....	....	110	116	113	3	5527	2897	2630	3254
9	Fothergill, Rév. M. M.	.....	.....	....	31	942	85	....	.....	....	8	103	4	39	39	2	36	1134	698	436	830
10	Gay, Aug.....	121	4306	218	4	57	80	....	.....	....	....	....	....	125	127	124	3	4661	2490	2171	2991
11	Grondin, L.....	126	6947	....	6	153	5	1	84	....	....	....	....	133	133	130	6	7189	3307	3882	4974
12	Hubbard H.....	2	.....	27	266	5656	635	1	4	14	6	177	21	275	283	33	308	6534	3379	3155	4915
13	Juneau, F. E.....	130	8237	....	.....	.....	....	48	3376	....	....	....	....	178	178	178	.....	11613	5460	6153	10842
14	Lamarche, Z. (décédé).	108	4402	5	8	195	....	1	216	....	....	....	....	117	117	109	8	4818	2249	2569	3475
15	Lefebvre, David.....	121	5584	1	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	....	121	126	127	.....	5585	2794	2791	3553

Digitized by Google

16	Lévesque, L. N.	156	5479	36	6	73	3	1	11					163	491	163	6	5602	2905	3697	4252
17	Lippens, B.	103	3849	17	2	58	6	3	222					108	432	109	3	4152	2131	3021	3235
18	Lucier, L.	44	1882	30				3	105					47	188	49		2017	1032	985	1475
19	Lyster, Rév. W. G.				41	1193	69							41	41	1	40	1262	659	603	902
20	Magrath, Bolton	1		10	90	2521	247				2	35		93	93	6	87	2813	1512	1301	2178
21	McGregor, James	5	121	5	158	8662	478	2	53		1	129		166	224	10	253	9448	4878	4570	7500
22	McLaughlin, J. A.				207	4489	811				3	75	1	210	210	16	194	5376	2824	2552	3623
23	McMahon, S. F.	42	2389					48	5886					90	106	104		8275	4835	3440	6661
24	Miller, J. N	102	4493	1	9	178	54	1	24					112	120	120	9	4750	2199	2551	3153
25	Nantel, J. P.	126	5066		12	315		1	45					139	146	135	12	5426	2825	2601	4094
26	O'Brien, F. H.	19	867											19	19	19		867	417	450	629
27	Pâquet, Daniel	9	521	6										9	9	9		527	317	210	281
28	Prémont, Joseph.	60	2891	2				4	86	5				64	75	75		2984	1553	1431	1943
29	Ruel, P. J.	143	6051	40	16	6	372							159	176	176		6469	3162	3307	4410
30	Savard, Edouard	83	3015											83	446	85		3015	1488	1527	2322
31	Simard, Jos. P.	151	5935											151	641	151		5935	3136	2799	4469
32	Stenson, M. T.	180	6766	41	14	30	263							194	211	211		7100	3728	3372	5140
33	Tétreault, Amb.	104	4582	5	1	15					3	70		108	524	111	4	4672	2179	2493	3353
34	Thompson, Wm.	7	12	139	73	1802	132							80	80	2	78	2085	1082	1003	1652
35	Tremblay, (Gaspé)	57	2309	30										57		57		2339	1236	1103	1527
36	Tremblay, (Charlevoix)	70	2437					6	131					76	247	79		2568	1244	1324	2046
37	Vien, G. S.	168	5440	7										168	168	168		5447	2701	2746	3715
		3385	138017	637	957	26608	3261	126	10880	19	24	615	26	4492	7832	3809	1061	180063	91177	88886	133978

Digitized by Google

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES DE GARÇONS.

No.	Sous contrôle des commissaires ou synodics catholiques.	Élèves catholiques.	Élèves protestants.	Sous contrôle des commissaires ou synodics protestants.	Élèves catholiques.	Indépendantes catholiques.	Élèves catholiques.	Élèves protestants.	Indépendantes protestantes.	Élèves protestants.	Élèves catholiques.	Total des écoles modèles de garçons.	Nombre de classes.	Institutrices et institutrices catholiques, laïques ou religieux.	Institutrices et institutrices protestantes.	Total des élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	3	132	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	8	3	.....	132	40	92	107
3	5	320	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	7	7	.....	320	298	22	248
4	6	384	....	....	....	1	46	....	....	22	....	7	27	9	.....	430	348	82	337
5	4	274	1	....	....	....	....	....	....	....	....	4	20	4	.....	275	238	37	185
6	3	173	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	6	6	.....	173	106	67	144
7	3	579	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	9	10	.....	579	525	54	490
8	2	164	....	1	25	....	....	....	....	....	....	3	3	2	1	189	150	39	135
9	.....	.....	....	1	200	....	....	....	2	22	....	3	3	.....	5	222	142	80	152
10	2	502	....	....	.....	....	....	....	.....	.....	....	2	9	9	.....	502	459	43	415
11	4	241	....	....	.....	....	....	....	.....	.....	....	4	15	4	.....	241	181	60	178
12	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
13	8	562	....	....	.....	1	30	....	.....	....	....	9	9	19	.....	592	222	370	570
14	4	415	....	....	.....	1	12	....	.....	....	....	5	5	5	.....	427	377	50	376
15	4	231	....	....	.....	....	....	....	.....	....	....	4	5	5	.....	231	197	34	193

Digitized by Google

16	1	22	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	1	3	1	....	22	22	....	12
17	5	551	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	5	27	12	....	551	455	96	473
18	....	....	....	......	......	....	......	...	....	......	....	....	......	....	....	....	....	....	....	....
19	....	....	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	......	....	....	....	....	....	....	....
20	....	....	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	......	....	....	....	....	....	....	....
21	....	....	....	......	......	....	......	....	....	1	136	....	1	3	....	3	136	104	32	104
22	....	....	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	......	....	....	....	....	....	....	....
23	10	1828	....	......	......	....	2	398	....	......	....	....	12	36	31	....	2226....	1844	382	1813....
24	5	516	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	5	12	12	....	516	444	72	366
25	2	192	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	2	4	4	....	192	162	30	170
26	....	....	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	......	....	....	....	....	....	....	....
27	....	....	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	......	....	....	....	....	....	....	....
28	6	394	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	6	10	10	....	394	319	75	308
29	3	201	....	......	......	....	......	....	....	......	....	...	3	4	4	....	201	149	52	165
30	....	....	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	......	....	....	....	....	....	....	....
31	6	340	....	......	......	....	1	48	....	......	....	....	7	37	11	....	388	308	80	324
32	1	27	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	1	1	1	....	27	17	10	24
33	2	187	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	2	18	3	....	187	154	33	130
34	....	....	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	......	....	....	....	....	....	....	....
35	....	....	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	......	....	....	....	....	....	....	....
36	2	156	....	......	......	....	......	....	....	......	....	....	2	12	4	....	156	138	18	125
37	1	72	....	......	......	....	1	12	....	......	....	....	2	3	3	....	84	33	51	77
	92	8463	1	2	225	....	7	546	....	3	158	....	104	296	178	9	9393	7432	1961	7621

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES DE FILLES.

No.	Sous contrôle des commissaires ou synodics catholiques.	Élèves catholiques.	Élèves protestantes.	Sous contrôle des commissaires ou synodics protestants.	Élèves protestantes.	Élèves catholiques.	Indépendantes catholiques.	Élèves catholiques.	Élèves protestantes.	Indépendantes protestantes.	Élèves protestantes.	Élèves catholiques.	Total des écoles modèles de filles.	Nombre de classes.	Institutrices ou institutrices catholiques, laïques ou religieux.	Institutrices ou institutrices protestantes.	Total des élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	1	46	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	1	.....	46	16	30	40
3	.....	.....	.....	.....	.....	459	8	.....	.....	.....	.....	.....	8	35	35	.....	459	326	133	402
4	3	198	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	14	4	.....	198	147	51	147
5	1	92	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	5	1	.....	92	80	12	75
6	6	417	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	12	12	.....	417	287	130	377
7	7	906	.....	.....	.....	139	1	1	.....	.....	.....	.....	8	22	22	.....	1046	991	55	788
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	1	143	.....	.....	.....	.....	1	40	.....	2	2	.....	10	183	99	84	160
10	1	635	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	9	9	.....	635	610	25	490
11	1	72	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	5	1	.....	72	60	12	60
12	.....	.....	.....	1	52	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	1	52	.....	52	30
13	9	502	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	9	25	.....	502	237	265	486
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	1	40	.....	.....	.....	67	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	6	6	.....	107	78	29	85

Digitized by Google

16	1	23											1	3	1		23	15	8	22
17	3	363											3	17	18		363	330	33	328
18																				
19																				
20																				
21										1	155		1	3		3	155	103	52	126
22																				
23	4	875											4	18	20		875	834	41	718
24							7	250					7	18	18		250	161	89	223
25																				
26																				
27							1	51					1	2	4		51	40	11	51
28	3	268					1	45					4	7	7		313	259	54	242
29							5	302	34				5	20	31		336	238	98	271
30																				
31	4	228											4	17	7		228	157	71	204
32							3	319	5				3	11	17		324	232	92	285
33	1	82											1	10	1		82	60	22	70
34																				
35																				
36																				
37																				
	46	4747	...	2	195	...	27	1632	40	2	195	...	77	249	240	14	6809	5360	1419	5680

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES MIXTES.

No.	Sous contrôle des commissaires ou syndics catholiques.	Élèves catholiques.	Élèves protestants.	Sous contrôle des commissaires ou syndics protestants.	Élèves protestants.	Élèves catholiques.	Indépendantes catholiques.	Élèves catholiques.	Élèves protestants.	Indépendantes protestantes.	Élèves protestants.	Élèves catholiques.	Total des écoles modèles mixtes.	Nombre de classes.	Institutrices ou institutrices catholiques, laïques ou religieux.	Institutrices ou institutrices protestantes.	Total des élèves.	COURS ÉLÉMENTAIRE. Garçons.	COURS ÉLÉMENTAIRE. Filles.	COURS SUPÉRIEUR. Garçons.	COURS SUPÉRIEUR. Filles.	Assistance moyenne.
1	12	1010	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	21	22	.....	1010	453	449	48	60	789
2	9	394	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	26	9	.....	394	97	122	75	100	298
3	6	622	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	13	15	.....	622	288	297	10	27	507
4	6	411	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	29	8	.....	411	180	148	32	51	330
5	5	405	6	1	48	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	29	6	1	459	202	182	35	40	360
6	6	516	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	14	13	.....	516	178	202	37	99	453
7	4	393	....	2	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	10	8	2	443	180	185	38	40	398
8	2	265	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	4	4	.....	267	128	114	16	9	192
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	6	896	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	16	16	.....	896	413	422	19	42	739
11	6	649	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	21	12	.....	651	292	255	42	62	447
12	.....	.....	....	7	501	21	.....	.....	....	1	27	.....	8	14	.....	15	549	189	124	110	126	394
13	6	331	....	.....	.....	.....	1	60	....	.....	.....	.....	7	9	21	.....	381	86	67	116	112	324
14	7	587	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	9	9	.....	587	279	239	25	44	433
15	7	597	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	10	11	.....	597	267	251	24	55	411

Digitized by Google

16	4	271	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	4	18	4	.....	271	114	128	2	27	322
17	5	533	....	1	46	1	.....	....	....	.....	....	.....	6	30	12	1	580	269	223	33	55	415
18	4	270	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	4	20	4	.....	270	141	92	22	15	210
19	.....	.....	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	....	6	279	11	.....	....	....	.....	....	.....	6	6	.....	6	290	117	112	25	36	221
21	.....	.....	....	7	215	9	.....	....	....	.....	....	.....	7	7	.....	7	224	.....	.....	112	112	175
22	.....	.....	....	1	26	2	.....	....	....	1	21	.....	2	2	.....	2	49	28	16	2	3	35
23	2	319	....	.....	....	....	1	86	....	.....	....	.....	3	8	8	.....	405	246	120	.....	39	291
24	1	55	....	1	38	....	.....	....	....	.....	....	.....	2	3	2	1	93	45	31	6	11	63
25	2	178	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	2	3	3	.....	178	93	58	10	17	154
26	2	150	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	2	2	2	.....	150	68	82	.....	.....	118
27	.....	.....	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	9	757	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	9	14	14	.....	757	331	325	35	66	523
29	.....	.....	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	9	600	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	9	62	9	.....	600	176	99	113	212	539
31	5	501	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	5	35	10	....	501	184	209	44	64	553
32	5	122	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	5	5	5	.....	122	28	40	27	27	100
33	4	306	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	4	40	8	.....	306	149	123	15	19	224
34	.....	.....	....	3	166	13	.....	....	....	.....	....	.....	3	4	.....	4	179	73	75	8	23	138
35	4	283	5	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	4	16	5	.....	288	134	122	8	24	200
36	3	122	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	3	12	3	.....	122	63	47	4	8	97
37	1	81	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	....	.....	1	2	2	.....	81	41	34	.....	6	65
	142	11624	15	29	1369	57	2	136	....	2	48	.....	175	514	245	39	13249	5532	4993	1093	1631	10218

Digitized by Google

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

ACADÉMIES DE GARÇONS.

No.	Sous contrôle des commissaires ou syndics catholiques.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Sous contrôle des commissaires ou syndics protestants.	Elèves protestants.	Elèves catholiques.	Indépendantes catholiques.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Indépendantes protestantes.	Elèves protestants.	Elèves catholiques.	Total des académies de garçons.	Nombre de classes.	Institutrices ou institutrices catholiques, laïques ou religieux.	Institutrices ou institutrices protestantes.	Total des élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	2	255	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	6	8	.....	255	193	62	222
4	1	112	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	5	2	.....	112	90	22	90
5	2	289	1	.....	.....	229	2	.....	3	.....	.....	.....	4	11	14	.....	522	411	111	461
6	2	590	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	12	12	.....	590	496	94	570
7	2	270	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	8	14	.....	270	231	39	237
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	5	995	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	20	19	.....	996	779	217	737
12	.....	.....	.....	1	41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	2	41	16	25	35
13	1	28	.....	.....	.....	625	6	.....	.....	.....	.....	.....	7	14	35	.....	653	225	428	626
14	2	495	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	10	10	.....	495	401	94	430
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

16																				
17	1	400											1	9	9		400	380	20	367
18																				
19																				
20																				
21				1	217								1	4		12	217		217	204
22																				
23	14	5378					2	855					16	109	127		6233	5056	1177	4788
24																				
25	1	113											1	4	4		113	108	5	90
26																				
27																				
28																				
29																				
30																				
31																				
32																				
33	2	780											2	27	17		730	650	130	650
34																				
35																				
36	1	97											1	7	2		97	70	27	78
37																				
	36	9802	2	2	258		10	1709	3				48	269	273	14	11774	9106	2668	9585

Digitized by Google

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

ACADÉMIES DE FILLES.

No.	Sous contrôle des commissaires ou syndics catholiques.	Elèves catholiques.	Elèves protestantes.	Sous contrôle des commissaires ou syndics protestants.	Elèves catholiques.	Indépendantes catholiques.	Elèves catholiques.	Elèves protestantes.	Indépendantes protestantes.	Elèves protestantes.	Elèves catholiques.	Total des académies de filles.	Nombre de classes.	Institutrices ou institutrices catholiques, laïques ou religieux.	Institutrices ou institutrices protestantes.	Total des élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	2	210	.....	.....	.....	.....	2	10	12	.....	210	149	61	190
2	.....	.....	.....	.....	.....	3	213	.....	.....	.....	.....	3	9	12	.....	213	125	88	202
3	.....	.....	.....	.....	.....	3	211	.....	.....	.....	.....	3	15	24	.....	211	146	65	192
4	.....	.....	.....	.....	.....	6	437	.....	.....	.....	.....	6	26	27	.....	437	317	120	372
5	.....	.....	.....	.....	.....	9	1208	13	.....	.....	.....	9	54	85	.....	1221	991	230	1041
6	.....	.....	.....	.....	.....	5	279	.....	.....	.....	.....	5	10	10	.....	279	194	85	272
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	2	244	.....	.....	.....	2	154	.....	.....	.....	.....	2	5	5	.....	244	164	80	190
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	2	154	.....	.....	.....	.....	2	5	5	.....	154	127	27	135
11	.....	.....	.....	.....	.....	7	801	.....	.....	.....	.....	7	29	52	.....	801	560	241	774
12	.....	.....	54	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	2	54	20	34	38
13	.....	.....	.....	.....	.....	9	1038	.....	.....	.....	.....	9	54	97	.....	1038	479	559	949
14	.....	.....	.....	.....	.....	8	723	.....	.....	.....	.....	8	48	62	.....	723	486	237	685
15	1	139	.....	.....	.....	2	233	.....	.....	.....	.....	3	17	18	.....	372	275	97	346

Digitized by Google

16	...	...	...	...	...	...	3	172	4	...	...	...	2	10	9	...	176	114	62	160
17	6	1327	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6	50	73	...	1327	1163	164	1185
18	...	...	...	...	...	...	1	64	...	...	...	...	1	6	4	...	64	44	20	64
19	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
20	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
21	...	...	...	1	133	2	1	56	3	...	...	...	2	7	4	9	194	36	158	173
22	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
23	17	6116	...	...	...	...	20	4878	...	...	...	...	37	267	256	...	10994	9205	1789	9258
24	...	...	...	...	...	...	3	304	...	...	...	...	3	7	17	...	304	175	129	260
25	7	1172	...	...	...	...	1	43	...	...	...	...	8	33	33	...	1215	1094	121	970
26	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
27	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
28	2	200	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	6	8	...	201	163	38	165
29	...	...	...	...	...	...	1	108	...	...	...	...	1	8	12	...	108	57	51	90
30	...	...	...	...	...	...	1	68	2	...	...	...	1	6	6	...	70	50	20	70
31	6	700	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6	41	40	...	700	479	221	659
32	...	...	...	...	...	...	1	574	4	...	...	...	1	3	15	...	578	488	90	500
33	...	...	...	...	...	...	7	750	...	...	...	...	7	73	52	...	750	535	215	673
34	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
35	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
36	...	...	...	...	...	...	2	208	...	...	...	...	2	8	9	...	208	151	57	197
37	...	...	...	...	...	...	2	270	2	...	...	...	2	10	16	...	272	144	128	250
	41	9898	1	2	187	2	98	13002	28	...	...	...	141	819	963	11	23118	17931	5187	20060

Digitized by Google

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

ACADÉMIES MIXTES.

No.	Sous contrôle des commissaires ou syndics catholiques.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Sous contrôle des commissaires ou syndics protestants.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Indépendantes catholiques.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Indépendantes protestantes.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des académies mixtes.	Nombre de classes.	Institutrices catholiques, laïques ou religieux.	Institutrices protestantes.	Total des élèves.	COURS ÉLÉMENTAIRE. Garçons.	COURS ÉLÉMENTAIRE. Filles.	COURS SUPÉRIEUR. Garçons.	COURS SUPÉRIEUR. Filles.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	118	19	.....	.....	.....	137	4	4	.....	16	109	.....	12	100	
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	.....	2	251	6	.....	.....	.....	1	120	.....	377	8	.....	12	103	119	81	74	286	
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	1	136	.....	.....	.....	.....	1	85	.....	221	8	15	3	64	73	45	39	170	
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

16	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
17	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
18	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
19	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
20	....	....	....	1	43	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	1	43	6	3	19	15	37
21	....	....	....	2	115	2	....	....	....	1	26	2	3	4	....	4	145	20	17	44	64	117
22	....	....	....	11	823	61	....	....	....	....	....	....	11	20	....	21	884	235	177	224	248	655
23	3	882	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	12	12	....	882	294	308	....	280	730
24	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
25	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
26	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
27	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
28	2	256	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	4	4	....	256	103	88	53	12	186
29	1	61	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	1	....	62	29	18	6	9	45
30	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
31	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
32	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
33	....	....	....	1	110	....	....	....	....	....	....	....	1	12	....	3	110	40	36	20	14	100
34	....	....	....	1	58	1	....	....	....	....	....	....	1	2	....	2	59	21	27	6	5	33
35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
36	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
37	....	....	....	....	....	....	2	284	9	....	....	....	2	10	13	....	293	98	100	17	78	268
	6	1199	1	19	1536	70	3	402	28	3	231	2	31	86	49	46	3469	1029	1075	515	850	2727

Digitized by Google

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

COLLÈGES.

No.	Sous contrôle des commissaires ou syndics catholiques.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Indépendants catholiques.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Indépendants protestants.	Elèves protestants.	Elèves catholiques.	Nombre total de collèges.	Nombre de classes.	Professeurs catholiques.	Professeurs protestants.	Total des élèves.	Cours élémentaire.	Cours commercial.	Cours classique.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	1	89	.....	.....	.....	.....	1	10	21	.....	89	.....	42	47	80
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	1	160	.....	.....	.....	.....	1	10	15	.....	160	15	18	127	158
4	.....	.....	.....	1	209	1	.....	.....	.....	1	10	26	.....	210	.....	132	78	210
5	.....	.....	.....	2	562	22	.....	.....	.....	2	20	44	.....	584	310	35	239	525
6	.....	.....	.....	1	300	.....	.....	.....	.....	1	11	27	.....	300	160	60	80	300
7	.....	.....	.....	2	430	3	.....	.....	.....	2	20	44	.....	433	295	.....	138	433
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	169	8	2	2	.....	15	177	22	39	116	161
13	.....	.....	.....	1	840	.....	.....	.....	.....	1	10	45	.....	840	.....	.....	840	800
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

16	1	48	.....	1	89	8	.....	.....	.....	2	8	7	.....	145	127	18	.....	130
17	4	513	.....	.....	.....	.....	1	50	3	5	29	26	6	566	404	162	.....	505
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	38	1	1	1	.....	1	39	4	.....	35	22
23	.....	.....	.....	7	1342	.....	.....	.....	.....	7	60	70	.....	1342	446	320	576	1276
24	.....	.....	.....	2	322	.....	.....	.....	.....	2	14	26	.....	322	60	53	209	280
25	2	494	.....	1	230	.....	.....	.....	.....	3	21	23	.....	724	267	227	230	605
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	1	214	12	.....	.....	.....	1	8	10	.....	226	158	68	.....	190
30	.....	.....	.....	1	99	.....	.....	.....	.....	1	10	14	.....	99	.....	64	35	99
31	2	219	.....	1	72	.....	.....	.....	.....	3	13	8	.....	291	119	172	.....	256
32	.....	.....	.....	1	149	1	.....	.....	.....	1	9	15	.....	150	.....	65	85	150
33	.....	.....	.....	1	260	20	.....	.....	.....	1	10	12	.....	280	30	70	180	240
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	.....	.....	.....	1	130	2	.....	.....	.....	1	4	7	.....	132	86	46	.....	125
	9	1274	.....	26	5497	69	4	257	12	39	280	440	22	7109	2503	1591	3015	6545

Digitized by Google

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

	ÉLÈVES ÉTUDIANT LES DIFFÉRENTES BRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT.															
	Dans l'A, B, C et la lecture courante.	Lisant bien.	Dans la lecture expressive et raisonnée.	Apprenant à écrire.	Ecrivant couramment.	Apprenant les leçons de choses.	Apprenant le dessin.	Apprenant la grammaire et l'analyse grammaticale.	S'exerçant à la composition ou à l'amplification.	Etudiant la géographie.	Apprenant l'arithmétique.	Apprenant les éléments de la tenue des livres.	Apprenant la tenue des livres en partie double.	Etudiant l'histoire sainte.	Etudiant l'histoire du Canada.	Etudiant l'histoire d'Angleterre.	Etudiant l'histoire de France.
1	1477	4741	699	1876	1985	413	757	1862	687	978	3439	254	41	1921	716	25	25
2	1951	2811	1803	1951	2811	3406	2498	2788	1515	2788	4013	1515	113	2788	2788	93	185
3	2961	4504	1717	1752	4824	1418	2238	3189	1146	2062	6025	767	89	2323	1199	422	422
4	1338	6991	2397	6494	4860	1738	1836	2870	1394	1860	5321	631	136	2944	1209	189	190
5	1739	3420	1360	5433	3690	2724	2190	2805	1238	2218	5166	988	339	1849	1502	177	336
6	2299	6544	6544	8843	6544	6544	6544	6544	1887	6544	8843	2733	570	4673	2213	634	629
7	6417	2376	772	4878	2483	3167	2404	3044	230	1830	5177	1289	20	2334	1285	53	131
8	2161	3938	128	1438	2412	377	1565	1832	148	1252	3112	645	99	1270	851	11	85
9	181	658	.....	929	.....	94	305	599	471	651	990	.....	78	480	490	431	.....
10	4062	2923	1689	1928	1619	1339	741	1917	461	1535	3538	250	84	1451	808	74	31
11	5171	3102	1377	6930	2931	1653	3966	4050	820	3745	6247	1324	456	2247	1431	71	515
12	1341	5124	.....	6625	.....	282	3481	2626	2247	3690	6039	.....	369	1123	1764	667	.....
13	4181	11551	.....	14233	.....	951	3038	10507	.....	8067	14166	.....	800	.....	6912	.....	.....
14	1620	5651	.....	5486	.....	5651	1733	2442	.....	1997	4523	.....	600	.....	1232	.....	.....
15	4765	2127	2127	6618	2791	3355	2325	2177	1195	1341	3084	1279	147	1773	1161	90	232

Digitized by Google

16	1485	3946	808	1056	2535	3054	1226	1873	834	1175	4156	367	61	1249	656	41	60
17	2381	3810	1748	4489	3450	2515	1672	3450	676	2766	7939	721	272	3156	1908	205	205
18	835	1516	174	443	1689	769	772	938	174	910	1773	451	28	1322	611	16	16
19	310	225	.....	1023	.....	241	556	470	521	528	995	.....	13	653	261	129	.....
20	644	1559	.....	2577	.....	56	681	1116	992	1350	2799	.....	237	1128	833	56	.....
21	3036	5712	.....	10609	.....	7075	9202	9696	7921	10015	10606	.....	1501	9079	2812	1528	.....
22	1238	3983	.....	4538	.....	95	1480	1766	1903	2994	4422	.....	373	160	1290	....	.....
23	11223	20009	18544	10314	13112	16155	15079	20519	6389	16815	22367	9500	4156	11923	7922	1325	2244
24	3208	1974	1055	2359	3266	2029	1958	2521	841	1891	5455	747	124	1909	1466	181	226
25	1820	4714	1314	4948	3708	2827	1768	3324	745	2376	6716	1119	235	2195	1675	135	161
26	291	726	298	159	858	165	10	311	57	696	799	20	.....	718	610	19	218
27	129	449	449	177	228	62	563	168	51	96	477	29	9	121	85	4	.....
28	2762	2143	1586	4905	2407	887	2505	2407	1074	1499	4905	799	146	1984	1257	57	70
29	2635	4767	2235	1893	3196	885	1437	2177	365	1234	5544	649	101	1343	687	10	86
30	1458	2326	2326	1467	2317	3270	3243	1620	1044	984	3731	1062	58	1556	949	26	26
31	2137	5486	420	4999	3580	2396	2843	3480	323	2302	5125	1261	66	3179	1921	170	170
32	2128	5121	1249	1875	2534	335	2336	2540	734	3243	4195	541	165	1171	1121	58	46
33	2641	4526	3793	2253	3443	3686	1932	2146	1483	2056	5027	1316	125	1867	647	72	511
34	321	1642	.....	1934	.....	160	571	759	744	1275	1765	.....	253	675	612	351	.....
35	1272	967	388	568	564	486	160	518	245	193	733	128	.....	401	168	....	.....
36	1524	975	652	2474	1292	905	558	1272	533	867	2613	389	136	965	786	54	55
37	1844	4386	79	2788	1783	540	579	1732	223	925	4150	564	98	1635	469	109	101
	86986	147723	57731	143262	86912	81705	86751	114105	41311	96748	186295	31278	12098	75565	54307	7513	6976

Digitized by Google

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

ÉLÈVES ÉTUDIANT LES DIFFÉRENTES BRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT—*Suite.*

	Etudiant les belles-lettres.	Etudiant la rhétorique.	Etudiant la logique.	Etudiant l'histoire naturelle.	Apprenant l'horticulture et l'agriculture.	Etudiant la chimie.	Etudiant l'algèbre.	Etudiant la géométrie.	Apprenant la trigonométrie.	Apprenant le français.	Apprenant l'anglais.	Apprenant l'allemand.	Apprenant le latin.	Apprenant le grec.	Apprenant la couture et la broderie.	Etudiant la musique.
1	21	4	9	24	673	5	34	57	5	6159	532	.....	47	38	.....	264
2	107	.....	.....	75	2310	.....	109	253	.....	31	597	.....	.....	.....	292	22
3	178	18	22	18	1372	.....	189	185	34	9156	597	.....	120	120	461	211
4	25	8	22	22	1144	8	108	135	36	8293	891	.....	78	7	224	575
5	56	32	42	73	1517	27	134	281	87	6430	1900	.....	146	120	479	766
6	453	10	30	110	6544	20	300	260	40	8843	2307	.....	90	80	602	497
7	54	.....	54	95	1043	.....	103	103	14	9514	419	.....	1	.....	15	70
8	.....	.....	.....	.....	839	.....	58	59	.....	6161	158	.....	.....	.....	35	.....
9	51	.....	.....	.....	.....	.....	54	39	.....	139	1539	.....	.....	.....	.....	20
10	59	.....	.....	.....	138	.....	61	25	.....	4725	3128	.....	.....	.....	.....	.....
11	.....	114	114	123	2224	.....	339	504	.....	3042	1417	.....	.....	.....	173	289
12	225	74	12	65	15	32	223	164	13	317	6625	.....	170	69	.....	16
13	160	38	.....	40	814	70	524	596	.....	11551	3198	.....	550	200	2748	920
14	34	15	.....	34	1585	.....	73	256	.....	5651	1882	.....	40	.....	614	280
15	7	7	.....	24	1416	.....	39	110	2	6892	608	.....	2	2	328	728

Digitized by Google

16	....	....	....	20	458	....	82	82	....	6080	738	....	....	....	188	91
17	....	....	49	69	887	29	235	235	....	7873	1916	....	....	....	897	472
18	....	....	....	....	684	....	14	44	....	2216	421	....	4	....	....	19
19	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1023	....	....	....	137	569
20	....	....	....	....	....	....	99	92	....	95	2577	....	34	3	....	98
21	1747	821	....	244	....	241	634	585	132	6353	10609	97	740	243	....	8918
22	58	....	....	8	....	....	221	115	....	287	4538	....	136	11	....	34
23	1229	200	123	5653	3191	165	1161	1635	110	26908	19179	....	1011	571	5962	1873
24	59	25	26	117	1624	26	89	83	....	5983	1001	....	173	103	663	574
25	....	....	....	....	1450	....	177	215	....	7468	1736	....	....	....	532	521
26	....	....	....	....	....	....	....	....	....	985	32	....	....	....	....	....
27	11	11	11	11	....	....	11	11	....	563	76	....	....	....	....	3
28	20	....	3	1	1426	....	88	163	....	4669	1267	....	1	....	208	50
29	109	56	70	58	312	26	101	131	23	285	1335	....	....	....	192	177
30	13	35	16	18	1671	7	22	89	....	2326	322	....	19	19	44	2486
31	....	....	....	....	2699	....	254	243	35	8043	637	....	....	....	184	177
32	9	11	40	11	760	....	31	28	....	7886	1243	....	30	18	150	139
33	60	12	20	25	940	10	100	120	6	7043	1460	....	180	30	295	174
34	14	....	....	....	....	....	60	39	....	60	1934	....	11	6	....	....
35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2028	599	....	....	....	....	....
36	62	....	....	48	529	6	60	71	6	3151	204	....	2	....	114	127
37	....	....	15	91	938	26	79	77	....	2788	244	....	....	....	151	88
	4821	1491	678	7077	39203	698	5866	7085	543	190000	78889	97	3585	1640	15688	21248

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

INSTITUTEURS OU PROFESSEURS LAÏQUES BREVETÉS.

	Pour école élémentaire.							Pour école modèle.							Pour académie.						
	De l'école normale Laval.	De l'école normale Jacques-Cartier.	De l'école normale McGill.	Des bureaux d'examinateurs catholiques.	Des bureaux d'examinateurs protestants.	Total.		De l'école normale Laval.	De l'école normale Jacques-Cartier.	De l'école normale McGill.	Des bureaux d'examinateurs catholiques.	Des bureaux d'examinateurs protestants.	Total.		De l'école normale Laval.	De l'école normale Jacques-Cartier.	De l'école normale McGill.	Des bureaux d'examinateurs catholiques.	Des bureaux d'examinateurs protestants.	Total.	
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	1	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	1
3	.....	.....	.....	2	.....	2	3	3	.....	.....	1	.....	.....	4	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	1	.....	.....	2
5	.....	1	.....	3	.....	4	5	1	1	1	7	.....	10	.....	2	.....	.....	1	.....	.....	3
6	.....	.....	.....	2	.....	2	6	.....	1	.....	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	3	.....	3	7	.....	2	.....	5	.....	7	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	7	.....	7	8	.....	1	1	2	.....	4	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	2	.....	5	7	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	13	.....	13	10	1	.....	.....	1	.....	2	10	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	6	.....	5	.....	11	11	.....	2	.....	.....	.....	.....	2
12	.....	1	.....	.....	12	13	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	3	.....	3	15	.....	.....	.....	1	.....	.....	1

Digitized by Google

16	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
17	...	1	...	1	...	2	1	2	...	6	1	10	...	1	1	1	...	3
18	1	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	1
19	...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
20	...	...	...	...	8	8	...	...	...	...	4	4	...	...	...	...	...	...
21	...	...	1	...	4	5	...	...	3	...	3	6	...	...	17	...	1	18
22	...	...	...	...	4	4	...	...	...	1	...	1	...	...	1	...	6	7
23	...	...	...	18	...	18	...	16	...	19	...	35	1	20	...	4	...	25
24	...	...	...	1	...	1	...	1	...	1	...	2	...	...	...	...	...	...
25	...	...	...	3	...	3	...	1	...	3	1	5	...	...	...	...	...	...
26	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
27	...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...
28	1	...	...	...	...	1	4	...	...	2	...	6	1	...	...	1	...	2
29	...	...	...	3	...	3	...	2	...	2	...	4	1	...	...	...	...	1
30	...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...
31	...	...	...	...	...	...	3	1	...	...	...	4	1	...	...	1	...	2
32	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
33	...	...	...	4	...	4	...	...	...	2	...	2	...	...	1	...	...	1
34	...	...	...	...	4	4	...	...	1	...	1	2	...	...	...	...	1	1
35	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
36	1	...	...	...	...	1	3	...	...	1	...	4	1	...	...	...	...	1
37	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
	3	2	4	61	39	109	24	35	6	61	10	136	12	26	20	11	9	78

Digitized by Google

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

	Instituteurs et Professeurs religieux ou laïques non brevetés.									Traitements des Instituteurs et Professeurs.						
	Prêtres et ecclésiastiques.	Ministres protestants.	Frères des écoles chrétiennes.	Clercs de Saint-Viateur.	Religieux de Sainte-Croix.	Frères du Sacré-Cœur.	Laïques catholiques.	Laïques protestants.	Total.	Instituteurs et professeurs recevant un traitement fixe.	Instituteurs et professeurs n'ayant pas de traitement fixe.*	Traitements payés par les commissaires et syndics.	Traitements des instituteurs des institutions indépendantes.	Montant reçu l'année précédente par les instituteurs et professeurs sans traitement fixe.	Moyenne des traitements.	Total des traitements et revenus de l'année précédente.
												$	$	$	$	$
1	20	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	21	21	.....	.....	3110	.....	148	3110
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	500	.....	.....	250	500
3	15	.....	8	.....	.....	.....	2	.....	25	12	20	1680	980	2364	221	5024
4	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	3	26	910	4550	.....	188	5460
5	.....	.....	3	23	29	.....	1	.....	56	21	52	6223	.....	.....	296	6223
6	24	.....	.....	6	.....	6	5	.....	41	20	26	3506	6450	.....	216	9956
7	41	.....	.....	2	12	8	4	.....	67	23	54	5208	.....	.....	226	5208
8	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	8	19	.....	3734	.....	.....	197	3734
9	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	5	7	8	6	2430	.....	.....	304	2430
10	.....	.....	7	.....	.....	.....	3	.....	10	26	.....	5780	.....	.....	222	5780
11	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	8	13	8	5935	.....	.....	283	5935
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	22	21	15	5194	.....	.....	236	5194
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	131	.....	.....	38030	.....	290	38030
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	43	.....	9641	2000	.....	270	11641
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	4	1	280	.....	.....	220	880

Digitized by Google

16	.....	.....	.....	.....	3	8	1	.....	12	6	6	950	.....	.....	158	950
17	14	.....	17	6	4	.....	.....	6	47	82	.....	9210	7310	.....	266	16520
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	700	.....	.....	233	700
19	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	564	.....	.....	188	564
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	13	1	4023	.....	.....	309	4023
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	8	37	.....	30821	.....	.....	833	30821
22	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	3	4	15	1	6161	.....	.....	410	6161
23	4	.....	56	42	38	.....	22	.....	162	156	84	48639	500	.....	315	49139
24	23	.....	.....	5	.....	.....	3	.....	31	11	23	1820	1200	3600	272	6620
25	12	.....	.....	9	.....	6	1	.....	28	24	12	4601	.....	.....	192	4601
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	600	.....	.....	200	600
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	2205	.....	.....	245	2205
29	.....	.....	.....	.....	8	.....	4	.....	12	12	8	2890	.....	500	241	3390
30	14	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	15	18	.....	710	2200	.....	162	2910
31	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	5	3	8	740	1400	1900	367	4040
32	15	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	22	23	.....	1550	2430	.....	173	3980
33	12	.....	17	.....	.....	.....	2	.....	31	38	.....	4385	1200	.....	147	5585
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	8	.....	1583	.....	.....	198	1583
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	1110	.....	.....	185	1110
37	.....	.....	6	.....	.....	.....	2	.....	8	2	7	452	1050	.....	167	1502
	220	4	119	109	94	35	53	47	681	819	359	175335	72410	8364	302	256109

* Ces instituteurs ou professeurs sont prêtres, ecclésiastiques ou religieux.

Digitized by Google

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

	INSTITUTRICES BREVETÉES.															INSTITUTRICES RELIGIEUSES ET LAÏQUES NON BREVETÉES.			
	POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.					POUR ÉCOLE MODÈLE.					POUR ACADÉMIE.								
	De l'école normale Laval.	De l'école normale McGill.	Des bureaux d'examinateurs catholiques.	Des bureaux d'examinateurs protestants.	Total.	De l'école normale Laval.	De l'école normale McGill.	Des bureaux d'examinateurs catholiques.	Des bureaux d'examinateurs protestants.	Total.	De l'école normale Laval.	De l'école normale McGill.	Des bureaux d'examinateurs catholiques.	Des bureaux d'examinateurs protestants.	Total.	Religieuses de la Congrégation Notre-Dame.	Religieuses Ursulines.	Religieuses de la Charité.	Religieuses de la Providence.
1	5	.....	84	1	90	6	....	17	.....	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....
2	11	.....	88	.....	99	11	....	4	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	7	.....
3	.....	.....	122	.....	122	.....	....	65	.....	65	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	3	.....
4	2	1	132	.....	135	15	....	12	.....	27	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	16	.....
5	1	1	71	.....	73	....	1	3	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	2
6	3	.....	125	.....	128	8	....	7	.....	15	.....	.....	1	.....	1	10	.....	44	.....
7	.....	1	135	2	138	.....	2	5	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	2
8	.....	1	81	2	84	1	....	3	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	5
9	.....	2	2	13	17	.....	2	3	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	1	.....	83	1	85	1	....	5	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32	.....
11	.....	2	100	4	106	1	....	8	.....	9	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	2	.....
12	1	9	23	275	308	.....	6	.....	4	10	.....	4	.....	1	5	.....	.....	.....	.....
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	.....	.....	98	.....	98	6	....	23	.....	29	.....	.....	1	.....	1	5	.....	6	.....

Digitized by Google

16	3	...	101	5	109	2	1	23	...	26	...	...	...	...	...	7	...	...	...
17	1	...	81	...	82	1	2	6	...	9	...	...	...	...	...	31	...	3	1
18	...	...	41	...	41	1	...	2	...	3	...	...	...	...	...	...	...	4	...
19	...	1	1	27	29	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
20	...	3	...	62	65	...	6	...	2	8	...	1	...	...	1	...	...	...	...
21	...	57	8	84	149	...	79	...	3	82	...	28	...	1	29	4	...	...	...
22	...	13	15	177	205	...	3	...	1	4	...	1	...	...	1	...	...	...	...
23	...	...	49	...	49	...	...	16	...	16	...	...	3	...	3	34	...	6	13
24	...	3	84	3	90	1	4	7	...	12	...	...	...	...	...	7	...	...	7
25	...	4	108	4	116	1	1	3	...	5	...	...	...	...	...	14	...	3	4
26	...	...	10	...	10	...	...	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...
27	...	...	6	...	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...	...	...
28	3	...	38	...	41	17	...	8	...	25	...	...	...	...	...	1	...	6	...
29	5	...	113	...	118	1	...	3	...	4	...	...	...	...	...	...	...	3	...
30	...	...	63	...	63	6	...	...	...	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...
31	3	...	146	...	149	8	...	3	...	11	...	...	...	...	...	20	...	7	...
32	1	...	161	...	162	12	...	12	...	24	...	...	...	...	...	27	...	5	...
33	...	...	83	...	83	1	...	8	...	9	...	...	...	...	...	7	20	...	4
34	...	...	...	62	62	...	1	...	4	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...
35	4	...	33	...	37	2	...	9	...	11	...	...	...	...	...	...	...	...	...
36	4	...	47	...	51	5	...	...	...	5	...	...	...	...	...	6	...	5	...
37	6	...	96	...	102	2	...	1	...	3	...	...	...	...	...	6	...	6	...
	54	98	2428	722	3302	109	108	258	14	489	...	34	6	2	42	272	20	172	38

Digitized by Google

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

	Institutrices religieuses et laïques non brevetées—*Suite.*											Traitement des Institutrices.						
	Religieuses de l'Assomption de Marie.	Religieuses de la Présentation de Marie.	Religieuses de Jésus-Marie.	Religieuses des S.S. N.N. de Jésus et Marie.	Religieuses du Bon Pasteur.	Religieuses Marianites de Ste-Croix.	Religieuses de Ste-Anne.	Sœurs des Petites écoles.	Laïques catholiques.	Laïques protestantes	Total.	Institutrices recevant un traitement fixe.	Institutrices n'ayant pas de traitement fixe. *	Traitements payés par les commissaires et syndics.	Traitements des institutrices des institutions indépendantes.	Montant reçu l'année précédente par les institutrices sans traitement fixe.	Moyenne des traitements.	Total des traitements et revenus de l'an précédent.
														$	$	$	$	$
1	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	7	40	.....	64	160	17	12243	.....	.....	77	12243
2	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	8	.....	23	125	12	10259	100	2965	83	13324
3	59	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	.....	88	216	60	16338	.....	14709	75	31047
4	.....	.....	6	.....	9	.....	.....	.....	51	.....	91	213	40	19288	3205	3341	105	25834
5	.....	.....	.....	.....	.....	24	48	.....	7	.....	91	82	86	10910	.....	.....	133	10910
6	.....	.....	20	.....	4	.....	.....	.....	24	.....	102	159	87	14340	8600	.....	93	22940
7	.....	24	6	.....	.....	.....	.....	6	19	2	60	187	18	22829	.....	.....	122	22829
8	.....	.....	.....	1	.....	.....	2	.....	9	.....	21	107	2	12050	.....	.....	111	12050
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	17	27	12	5538	.....	.....	205	5538
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21	.....	53	135	9	18644	.....	2100	138	20744
11	.....	.....	.....	41	.....	.....	.....	.....	33	1	88	130	73	18034	170	.....	140	18204
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29	29	337	15	34203	.....	300	101	34503
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	288	.....	.....	29261	.....	101	29261
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	178	.....	12976	10500	.....	132	23476
15	6	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	11	.....	34	139	23	11468	.....	8146	82	19614

Digitized by Google

16	9	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	1	44	170	9	14783	.....	.....	87	14783
17	.....	14	.....	40	4	5	.....	5	13	.....	116	109	98	12922	.....	12851	125	25773
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	3	.....	11	51	4	5022	410	.....	107	5432
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	9	38	.....	5429	.....	.....	143	5429
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	9	12	85	1	13648	90	.....	161	13738
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	8	264	4	55899	2900	320	222	59119
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	8	214	4	28423	.....	.....	133	28423
23	.....	.....	14	39	.....	22	32	.....	110	.....	320	234	154	23386	.....	.....	100	23386
24	.....	.....	.....	16	.....	4	16	.....	19	.....	69	136	35	13918	180	5304	104	19402
25	.....	.....	.....	.....	.....	3	10	.....	21	2	57	164	14	18041	.....	.....	110	18041
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	9	21	.....	1740	.....	.....	83	1740
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	6	4	720	.....	.....	120	720
28	.....	.....	2	.....	12	.....	.....	.....	22	.....	43	88	21	10362	100	54	119	10516
29	.....	42	.....	8	.....	.....	.....	.....	39	.....	92	171	43	18910	.....	.....	111	18910
30	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	17	.....	27	89	7	7206	.....	.....	81	7206
31	.....	.....	14	.....	7	.....	.....	.....	8	.....	56	167	49	12686	.....	4956	76	17642
32	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	.....	55	240	1	21728	5100	.....	112	26828
33	20	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	20	4	81	122	51	9471	180	2940	79	12591
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	10	77	.....	9055	.....	.....	118	9055
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	12	.....	14	62	.....	6245	.....	.....	101	6245
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	.....	35	82	9	4791	187	1060	61	6038
37	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	.....	70	.....	95	171	29	11954	.....	.....	70	11954
	98	85	62	145	72	64	108	24	680	96	1936	5244	991	525459	60983	59046	112	645488

* Ces institutrices appartiennent à des communautés religieuses.

Digitized by Google

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

No.	GRANDS TOTAUX																						
				Écoles.									Professeurs, Instituteurs et Institutrices.								Traitements.		
	Nombre de municipalités.	Nombre d'arrondissements.	Nombre de maisons d'école. (1)	Elémentaires	Modèles.	Académies.	Collèges.	Sous contrôle de commissaires ou syndics catholiques.	Sous contrôle de commissaires ou syndics protestants.	Indépendantes catholiques.	Indépendantes protestantes.	Grand total.	Catholiques.	Protestants.	Ecclésiastiques ou religieux.	Laïques.	Brevetés par les écoles normales.	Brevetés par les bureaux d'examinateurs.	Laïques non-brevetés, enseignant dans les écoles sous contrôle.	Grand total.	Professeurs, instituteurs et institutrices ayant des traitements.	Moyenne des traitements.	Grand total des traitements.
1	34	154	156	135	12	2	1	143	2	5	....	150	196	2	45	153	11	102	40	198	181	$ 84	$15353
2	22	124	121	115	13	3	.....	127	.....	4	....	131	140	....	15	125	23	94	8	140	127	85	10859
3	32	214	212	192	19	5	1	202	.....	14	1	217	307	1	88	220	4	196	23	308	228	83	18988
4	38	220	214	201	16	7	1	216	1	8	....	225	281	1	66	216	20	145	51	282	216	129	27953
5	25	97	111	85	11	13	2	95	3	13	....	111	238	3	139	102	9	87	5	241	103	166	17133
6	27	183	177	158	15	7	1	174	.....	7	....	181	292	....	114	178	15	137	26	292	292	112	32896
7	36	189	191	171	17	2	2	182	7	3	....	192	275	7	102	180	5	150	30	282	210	133	28037
8	28	120	118	110	5	2	.....	113	4	....	....	117	124	4	20	108	4	95	9	128	126	125	15784
9	18	31	33	39	5	.....	.....	.....	33	....	11	44	2	51	2	51	6	18	5	53	35	227	7968
10	44	132	139	125	9	3	.....	130	4	3	....	137	167	3	39	131	2	105	24	170	161	152	24424
11	34	148	149	133	11	12	.....	142	6	8	....	156	218	6	60	164	9	122	20	224	151	160	24139
12	39	288	198	275	9	5	2	2	278	1	10	291	33	355	14	374	22	317	26	388	360	109	39397
13	10	72	133	178	25	16	1	154	.....	66	....	220	419	....	271	148	....	.....	.....	419	419	160	67291
14	32	141	143	117	12	12	.....	121	9	10	1	141	210	11	83	138	....	.....	.....	221	221	159	35117
15	26	129	132	121	13	3	.....	134	.....	3	....	137	167	....	23	144	6	126	12	167	144	86	12348

Digitized by Google

16	28	165	167	163	6	2	2	163	6	4	....	173	185	6	28	163	6	129	28	161	176	89	15733
17	33	127	133	108	14	7	5	127	3	3	1	134	259	10	144	125	10	96	19	269	171	172	29442
18	16	55	51	47	4	1	......	48	....	4	....	52	57	....	8	49	4	43	3	57	54	114	6132
19	21	44	43	41	......	......	......	....	41	....	....	41	1	40	1	40	1	30	9	41	41	146	5993
20	40	98	100	93	6	1	......	1	97	....	2	100	6	94	....	100	9	77	12	100	98	181	17761
21	56	189	204	166	9	6	......	5	169	3	4	181	14	291	4	301	191	105	13	305	305	294	89620
22	33	225	236	210	2	11	1	....	219	....	5	224	16	218	1	233	15	210	9	234	229	151	34584
23	32	91	170	90	19	56	7	92	....	80	....	172	628	....	415	213	17	117	6	628	390	186	72525
24	27	119	121	112	14	3	2	108	10	13	....	131	195	10	79	126	9	96	22	205	147	116	17128
25	53	154	163	139	4	9	3	140	12	3	....	155	202	12	61	153	5	126	22	214	188	120	22642
26	21	24	23	19	2	......	......	21	....	....	....	21	21	....	....	21	....	12	9	21	21	83	1740
27	3	9	10	9	1	......	......	9	....	1	....	10	13	....	4	9	3	6	....	13	9	147	1320
28	26	83	83	64	19	4	......	82	....	5	....	87	118	....	23	95	26	48	19	118	97	131	12667
29	45	166	168	159	8	2	1	147	16	7	....	170	234	....	61	173	9	120	37	234	183	119	21800
30	22	92	94	83	9	1	1	92	....	2	....	94	114	....	24	90	9	63	18	114	107	95	10116
31	33	165	175	151	16	6	3	174	....	2	....	176	227	....	53	174	16	148	10	227	174	77	14826
32	50	198	197	194	9	1	1	186	14	5	....	205	264	....	59	205	7	181	17	264	263	117	30808
33	21	114	127	108	7	10	1	113	2	8	3	126	204	7	86	125	3	101	22	211	160	95	15236
34	25	90	89	80	3	1	......	7	77	....	....	84	2	84	....	86	3	73	8	86	85	125	10638
35	36	69	61	57	4	......	......	61	....	....	....	61	62	....	2	60	6	42	14	62	62	101	6245
36	15	73	83	76	5	3	......	76	....	8	....	84	97	....	11	86	14	48	24	97	88	70	6088
37	20	176	175	168	3	4	1	170	....	6	....	176	209	....	32	177	7	99	70	209	180	74	13456
	1101	4768	5000	4492	356	220	39	3757	1013	299	38	5107	6197	1216	2177	5236	506	3664	670	7413	6202	102	834187

(1) Ce titre comprend toutes les maisons servant à l'instruction.

Statistiques générales fournies par les inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

	GRANDS TOTAUX—*Suite.*														BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.	
	ÉLÈVES.															
	Catholiques.	Protestants.	Garçons.	Filles.	Des écoles élémentaires.	Des écoles modèles.	Des académies.	Des collèges.	Des institutions sous contrôle des catholiques.	Des institutions sous contrôle des protestants.	Des institutions indépendantes catholiques.	Des institutions indépendantes protestantes.	Grand total des élèves.	Grand total de l'assistance moyenne.	Nombre.	Volumes.
1	6159	59	3110	3108	4909	1010	210	89	5754	59	405	.....	6218	4574	.....	.....
2	4759	3	2300	2462	3977	572	213	.....	4514	.....	248	.....	4762	3772	.....	.....
3	9158	26	4345	4837	7155	1401	466	160	8284	.....	872	26	9182	6818	.....	.....
4	8295	34	4169	4160	6531	1039	549	210	7600	36	693	.....	8329	6557	21	9795
5	6366	153	3420	3099	3366	826	1743	584	4369	101	2049	.....	6519	4838	.....	.....
6	8843	.....	4473	4370	6568	1106	869	300	7810	.....	1033	.....	8843	7482	10	8000
7	10014	124	5331	4807	7367	2068	270	433	9433	132	573	.....	10138	8373	18	16895
8	6144	83	3230	2997	5527	456	244	.....	6148	79	.....	.....	6227	3771	8	7150
9	89	1450	920	619	1131	405	.....	.....	.....	1370	.....	169	1539	1142	.....	.....
10	6691	294	3440	3545	4661	2033	291	.....	6557	137	291	.....	6985	4870	.....	.....
11	9794	156	4868	5082	7189	964	1797	.....	8907	158	885	.....	9950	7170	1	1200
12	695	7089	4047	3737	6534	601	472	177	27	7217	18	522	7784	5859	.....	.....
13	15619	.....	7747	7872	11613	1475	1691	840	9660	.....	5959	.....	15619	14597	11	5950
14	6850	421	3584	3687	4818	1014	1439	.....	5904	331	951	85	7271	5569	.....	.....
15	6891	1	3316	3576	5585	935	372	.....	6592	.....	300	.....	6892	4588	12	4157

Digitized by Google

16	6118	121	3192	3047	5602	310	170	145	5879	76	384	......	6239	4798	......	......
17	7768	171	3950	3989	4152	1494	1727	566	7553	111	222	53	7939	6508	13	10000
18	2321	30	1195	1156	2017	270	64	......	2182	......	169	......	2351	1749	......	......
19	69	1193	659	603	1262	......	......	......	......	1262	......	......	1262	902	......	......
20	258	2888	1679	1467	2813	290	43	......	10	3101	......	35	3146	2436	......	......
21	723	9796	5315	5204	9448	515	556	......	126	9833	112	448	10510	8399	4	5020
22	876	5472	3315	3033	5376	49	884	39	......	6212	......	136	6348	4335	......	......
23	31232	......	15176	16056	8275	3506	18109	1342	17787	......	13445	......	31232	25535	90	116982
24	6018	217	3088	3147	4750	859	304	322	5065	270	900	......	6235	4345	3	2100
25	7533	315	3957	3891	5426	370	1328	724	7215	315	318	......	7848	6083	8	3760
26	1017	......	485	532	867	150	......	......	1017	......	......	......	1017	747	......	......
27	572	6	263	315	527	51	......	......	527	......	51	......	578	332	1	400
28	4897	8	2469	2436	2984	1464	457	......	4769	......	136	......	4905	3367	12	4410
29	7309	93	3624	3778	6469	537	170	226	6354	378	670	......	7402	5171	7	1360
30	3782	2	1876	1908	3015	600	70	99	3615	......	169	......	3784	3230	......	......
31	8043	......	4043	4000	5935	1117	700	291	7923	......	120	......	8043	6265	......	......
32	8220	81	3960	4341	7100	473	578	150	6956	293	1052	......	8301	6199	4	1350
33	6947	220	3650	3517	4672	575	1640	280	5942	125	1030	70	7167	5440	4	2750
34	158	2165	1190	1133	2085	179	59	......	151	2172	......	......	2323	1823	......	......
35	2592	35	1378	1249	2339	288	......	......	2627	......	......	......	2627	1727	......	......
36	3151	......	1564	1587	2568	278	305	......	2812	......	339	......	3151	2543	7	1240
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5447	165	565	132	5600	......	709	......	6309	4500	......	......

Digitized by Google

APPENDICE No. II

ECOLES COMMUNES

SOMMAIRE DES STATISTIQUES FOURNIES PAR LES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS.

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions
ARGENTEUIL.	$	$	$	$
Grenville No. 1	98072	735	95	162
Grenville No. 1, diss	12360	123	.....	20
Grenville No. 2 (village)	41173	411	.....	194
Grenville No. 2, diss	14640	73	.....	63
Grenville No. 3	41135	178	148	120
Arundel	61660	246	.....	70
Arundel diss. Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Harrington No. 1	36255	217	.....	55
Harrington No. 2	17660	220	.....	13
Chatham No. 1	210880	632	215	347
Chatham No. 1, diss	53995	189	.....	151
Chatham No. 2	106595	532	22	211
Wentworth	29420	222	.....	25
Wentworth diss	7430	74	.....	8
St-Andrews	191381	478	51	.....
St-Andrews, diss	67486	169	96	116
Lachute	167405	484	.....	265
Lachute diss	42610	319	.....	170
Mille Isles No. 1	9572	107	.....	.....
Mille Isles No. 2	9580	105	.....	.....
Mille Isles No. 3	9730	106	.....	.....
Morin	28417	213	.....	19
Morin, diss	10719	100	.....	20
Gore	39070	445	.....	40
Howard (St-Adolphe) Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
	$1307245	$6378	$627	$2069
L'ASSOMPTION.				
L'Assomption (village)	225526	563	.....	40
Lachenaie	318395	431	.....	71
Mascouche Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Mascouche, diss Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
St-Lin	720075	1152	76	416
St-Lin, diss	71635	87	.....	19
St-Roch	459462	1146	.....	129
St-Paul	351235	543	.....	88
Repentigny	181005	272	.....	26
St-Sulpice	208610	400	.....	38
L'Epiphanie	273265	630	.....	21
Ile Bouchard Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
	$2809208	$5224	$76	$848

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers.

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'institutteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
110 26	15	1125	1127	9	5	9	195	43	225
32 90	.....	143	198	1	10	1	44	.....	61
47 16	.....	647	822	2	10	2	61	.....	95
20 72	15	150	189	1	10	1	34	.....	56
64 74	15	447	414	2	11	2	80	.....	100
49 04	15	316	367	2	9	2	79	5	77
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
69 46	.....	402	362	3	7	2	92	10	85
24 38	.....	234	72	2	8	2	51	2	60
240 49	.....	1219	1308	9	8	8	354	132	247
131 53	15	477	448	3	8	4	149	38	130
97 14	.....	767	679	4	9	4	132	22	132
55 06	15	135	135	3	7	3	27	2	74
16 76	.....	102	97	1	8	1	28	10	23
153 00	.....	650	.....	7	9	4	176	59	123
128 02	15	556	489	3	8	4	200	58	180
171 27	.....	1035	901	7	4	7	216	.....	302
65 73	15	402	399	2	10	2	120	12	120
25 90	.....	127	127	1	8	1	36	5	31
20 02	15	123	.....	3	8	2	27	.....	45
20 84	15	121	121	3	8	2	21	.....	58
44 76	15	264	264	2	8	2	50	.....	68
20 94	15	110	134	1	10	1	67	35	32
74 88	20	530	530	5	7	4	102	16	120
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
$1685 00	$200	$10082	$9183	76	8	70	2341	449	2444
154 58	.....	866	771	1	10	4	224	60	191
83 12	.....	703	461	3	10	4	92	19	101
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
299 80	.....	1635	1583	9	10	14	432	.....	631
20 66	20	250	267	2	8	2	30	2	40
269 60	.....	1547	1546	9	10	14	315	62	337
175 42	.....	631	814	4	10	4	206	.....	272
95 72	.....	229	371	2	9	2	84	.....	114
78 76	15	464	506	3	10	3	102	.....	131
176 95	.....	887	839	5	10	6	114	.....	219
.....	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
$1354 61	$60	$7212	$7158	38	9	53	1599	143	2036

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
ARTHABASKA.	$	$	$	$
Ste-Clothilde	152320	761	.....	20
Bulstrode	214830	716	.....	100
Blandford	139000	278	10	38
St-Albert	55804	366	.....	.....
Victoriaville	112310	842	191	80
Arthabaskaville	175960	439	.....	198
St-Norbert	101705	508	.....	126
Stanfold	395000	987	.....	529
Warwick	251665	839	100	501
St-Christophe	112575	562	175	53
Chester Nord	99460	298	.....	180
Chester Est	126259	311	.....	158
Chester Ouest	150800	565	50	224
Chenier	129565	768	95	282
Tingwick	57366	256	.....	63
Tingwick, diss	46298	231	.....	.....
St-Rémi de Tingwick	55165	386	287	155
	$2376062	$9113	$908	$2707
BELLECHASSE.				
Beaumont	224975	350	.....	51
St-Charles	426375	852	70	144
St-Gervais	487172	974	.....	148
St-Michel (village)	126996	317	203	141
St. Michel (paroisse)	168140	275	.....	43
St-Raphaël	237666	371	161	.....
St-Valier	315000	525	.....	86
St-Lazare	225000	500	.....	.....
Buckland	97895	268	.....	.....
Armagh (St-Cajetan)	143000	385	.....	106
Mailloux (township)	23013	126	.....	12
St-Magloire	51751	200	.....	12
St-Nérée	35540	115	.....	.....
St-Damien	44100	147	.....	.....
	$2606623	$5405	$434	$743
BEAUHARNOIS.				
St-Clément de Beauharnois (paroisse)	469385	1175	1214	93
Beauharnois (ville)	301500	1130	.....	188
Beauharnois, diss. (ville)	44070	110	.....	48
St-Etienne	305500	500	420	156
St-Etienne, diss	47600	95	.....	21
St-Timothée	402575	1340	.....	309
St-Louis	865065	1622	2306	118
St-Louis, diss	307100	511	.....	76

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
59 22	15	781	765	5	8	5	106	24	123
94 06	.....	816	835	7	9	7	239	47	239
70 28	15	348	280	4	10	4	127	37	109
82 41	.....	613	605	4	10	4	57	2	111
173 54	.....	945	945	8	9	8	254	17	347
116 80	.....	937	934	2	10	3	125	28	127
96 54	.....	524	543	4	10	5	127	7	151
309 04	.....	1505	1657	9	10	12	346	.....	516
348 18	.....	812	1454	9	10	11	396	.....	474
105 14	.....	705	722	6	10	6	138	34	137
109 00	.....	543	630	4	8	4	149	44	172
188 14	.....	622	619	6	10	6	209	38	226
202 85	.....	1008	996	10	10	10	323	54	326
174 24	.....	300	400	8	10	7	285	116	231
58 11	.....	330	393	4	8	4	139	51	113
47 85	15	326	587	4	8	4	77	6	84
113 14	15	862	22	6	8	6	183	.....	192
$2248 54	$60	$11977	$12387	100	9	106	3280	505	3678
108 54	.....	507	467	3	7	4	137	.....	137
234 17	.....	1067	1269	10	8	13	321	72	361
252 42	.....	1122	1450	12	10	11	404	37	318
106 78	.....	1148	1192	2	10	2	171	10	191
140 34	.....	494	449	3	7	3	145	26	142
299 76	.....	804	874	7	11	8	460	48	390
161 53	.....	581	.....	4	9	3	187	45	149
197 67	.....	500	658	7	11	7	259	76	258
139 51	.....	147	250	4	10	5	430	308	178
184 72	15	248	551	7	8	6	346	175	178
71 82	.....	78	114	2	10	2	120	66	83
89 83	15	351	256	3	7	3	82	7	109
64 72	15	110	235	3	11	3	74	11	123
94 18	.....	100	171	2	10	2	119	58	88
$2145 99	$45	$7257	$7966	69	9	72	3255	939	2705
217 34	.....	3028	3042	8	9	8	241	49	318
162 29	.....	1414	1532	2	10	3	191	12	252
14 19	.....	176	226	1	9	1	24	4	25
118 06	.....	1076	1178	5	10	5	190	26	213
4 02	.....	88	79	2	9	1	7	.....	8
277 84	.....	1650	230	8	10	6	242	24	441
258 55	.....	4046	3973	9	8	11	307	2	461
56 27	.....	588	673	4	10	3	76	3	108

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
BEAUHARNOIS—*Suite.*	$	$	$	$
St-Stanislas	261825	872	.....	64
Ste-Cécile de Valleyfield..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Ste-Cécile de Valleyfield, diss..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
	$3004620	$7355	$3940	$1073
BERTHIER.				
Lavaltrie	329190	358	.....	34
Lanoraie	389883	935	.....	30
Berthier, (paroisse)	23342	867	.....	58
Berthier, (village)	318302	284	.....	40
Berthier, diss. (village)	88830	178	.....	380
Ile du Pads	116218	164	.....	39
Ile St-Ignace	98150	98	.....	5
St-Barthelemy	656982	1132	.....	104
St-Cuthbert	1328463	1112	55	.....
St-Norbert	509661	460	.....	47
St-Gabriel de Brandon	522885	836	.....	.....
St-Damien	104529	138	.....	22
Ile Madame	70466	88	.....	43
Brassard (St. Michel et Prevost)	14022	55	.....	.....
	$4570923	$6705	$55	$802
BROME				
Farnham Est	626664	1406	1163	339
Farnham Est, diss	35936	179	.....	90
Brome	1047925	3667	187	746
Sutton	855493	2566	324	430
Sutton, diss	85300	255	76	111
Potton	455275	2731	412	.....
Bolton Est	40000	2000	.....	.....
Bolton Ouest	266475	2131	.....	.....
	$3413068	$14935	$2162	$1716
BONAVENTURE				
Port Daniel Ouest	25687	83	.....	8
Port Daniel Ouest, diss	35184	131	.....	61
Cox	196400	394	.....	72
Cox, diss	.....	.....	.....	.....
Hamilton (St-Bonaventure)	108000	270	.....	210
Hamilton (St-Bonaventure), diss	51419	128	.....	30
New Richmond	76145	380	.....	149
New Richmond, diss	103665	518	.....	245
Maria	150226	1201	.....	175

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
167 78	.....	936	863	6	10	5	192	.....	292
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
$1276 34	.....	$13002	$11816	45	9	43	1470	120	2118
154 70	.....	1005	1005	4	9	4	169	.....	198
263 72	.....	965	1216	5	10	7	266	35	386
261 60	.....	1033	1050	6	8	6	304	94	300
216 05	.....	589	553	2	10	2	241	69	215
37 77	.....	780	780	2	10	4	19	.....	35
57 68	.....	179	216	1	10	2	69	1	77
71 82	.....	86	198	1	10	1	88	21	76
331 06	.....	1621	1425	9	10	8	410	61	402
391 46	.....	1605	1501	10	10	9	337	173	436
170 82	.....	686	666	4	10	4	397	203	252
359 55	.....	1160	1001	8	7	8	362	66	438
137 74	15	285	285	4	10	2	183	80	120
30 14	.....	107	118	1	10	1	42	11	38
86 90	15	35	102	1	9	2	36	.....	43
$2571 01	$30	$10136	$10116	58	9	60	2923	814	3016
202 41	.....	2095	2951	13	8	11	228	44	304
91 79	25	333	340	3	6	3	140	29	146
476 46	.....	4601	4374	27	8	28	709	51	861
324 76	.....	3131	3160	17	8	18	412	85	441
106 84	35	445	611	4	8	4	149	58	134
280 20	.....	3352	3408	18	9	18	414	19	510
271 48	15	1500	1586	16	8	13	384	78	379
109 38	.....	1065	1120	9	4	9	190	64	179
$1863 32	$75	$17332	$17550	107	7	104	2626	428	2954
22 48	.....	150	148	1	10	1	30	10	27
58 14	15	292	320	2	10	2	47	10	68
140 67	.....	659	773	2	10	2	201	38	197
27 57	15	.....	.....	1	8	1	40	17	38
189 04	.....	1042	928	7	10	7	310	51	314
36 42	15	130	190	1	10	1	73	32	60
88 84	.....	565	596	7	8	6	145	20	146
134 02	15	817	817	7	10	5	143	9	179
260 14	.....	1345	1663	8	10	7	316	24	374

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
BONAVENTURE—*Suite*	$	$	$	$
Maria, diss	24200	121	.....	40
Carleton	107610	430	.....	.....
Nouvelle	71753	538	.....	400
Shoolbred	38920	235	.....	80
Mann	53050	238	.....	15
Ristigouche	42450	148	.....	28
St-Alexis	39685	198	.....	141
Paspébiac	167075	334	.....	56
Paspébiac, diss	25271	75	.....	43
Miguasha	20380	101	.....	42
St-Charles de Caplan	89557	248	.....	291
St-Laurent	28130	71	.....	28
St-Godefroi	45240	180	324	135
St-Godefroi, diss	30000	115	.....	47
Métapedia	20700	103	.....	.....
Port Daniel Est	67383	336	.....	33
	$1618130	$6576	$324	2329
BAGOT				
St-Pie	805185	1692	.....	116
St-Pie, diss	23800	57	36	151
Ste-Rosalie	420310	599	.....	13
St-Dominique	473578	676	208	68
St-Simon	462551	722	527	134
St-Hugues	587606	1175	.....	68
Ste-Hélène	257822	526	.....	69
St-Liboire	353340	1413	.....	68
St-Ephrem	175634	456	.....	61
St-Théodore	287960	719	.....	152
St-Théodore, diss	2100	64	83	104
St-André	249805	1249	.....	20
Acton Vale	155274	698	.....	39
Acton Vale, diss	16435	98	.....	98
St-Ephrem d'Upton (village)	84580	333	.....	42
	$4355980	$10477	$854	$1201
BEAUCE				
Broughton (St-Pierre de)	110080	550	75	210
St-Victor	150519	752	.....	104
St-Ephrem	155062	1046	.....	297
Shenley (St-Honoré de)	169500	847	396	225
Forsyth (St-Evariste de)	194825	670	.....	41
Lambton	127660	460	65	94
Aylmer (St-Sébastien)	89500	447	.....	70
St-Elzéar	262544	584	.....	71

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
10 40	20	161	200	1	10	1	11	.....	14
121 62	20	683	538	3	7	3	124	.....	128
174 24	15	938	929	6	9	6	166	40	161
43 44	15	386	450	5	6	5	68	8	100
85 94	.....	244	283	2	7	2	36	18	20
39 92	15	269	271	3	6	2	60	23	44
100 78	15	435	400	3	10	3	152	7	160
141 56	15	854	854	3	10	3	179	.....	204
54 54	15	118	228	3	8	4	63	28	42
18 60	15	144	95	1	9	1	23	7	17
125 86	15	275	61	4	8	3	144	5	141
33 56	15	108	99	2	6	1	74	42	40
111 40	20	498	493	3	6	2	158	22	151
53 70	.....	150	221	1	9	1	74	14	67
18 36	.....	18	.....	3	2	2	65	38	38
116 00	20	453	303	2	10	2	189	76	133
$2207 24	$275	$10734	$10860	81	9	73	2891	539	2863
352 49	.....	2099	2157	13	10	12	491	45	576
5 05	20	74	78	1	6	1	12	9	8
173 89	.....	1018	942	4	10	5	228	38	230
246 88	.....	980	819	6	10	8	357	10	472
225 10	.....	1317	1491	6	10	6	261	25	332
267 60	.....	1681	1522	6	10	6	355	36	396
160 94	.....	97	941	5	10	5	308	129	241
258 77	.....	1492	1429	8	10	9	300	208	428
133 86	.....	602	639	6	10	5	136	.....	191
179 24	.....	876	876	6	10	6	199	.....	241
7 84	15	251	251	1	8	1	7	1	10
169 18	.....	1342	1339	7	8	6	170	43	167
200 05	.....	856	851	1	8	4	250	80	284
19 05	.....	197	165	1	8	1	30	9	30
95 84	.....	452	514	1	10	4	131	.....	180
$2495 78	$35	$13434	$14014	72	9	79	3235	633	3786
297 74	.....	835	971	10	8	9	284	51	255
253 60	.....	856	988	8	8	8	458	154	325
265 60	.....	1344	1801	12	7	12	443	108	427
166 06	.....	767	1241	12	10	11	250	18	321
154 34	.....	601	599	7	8	7	330	126	237
191 20	.....	619	788	6	10	7	256	43	217
116 32	.....	380	526	5	10	6	181	53	150
176 60	.....	667	644	10	9	9	232	59	270

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
BEAUCE—*Suite.*	$	$	$	$
Ste-Marie	556325	944	.....	340
St-Frédéric	340000	425	.....	220
St-Joseph	592153	829	.....	872
St-François	493870	1123	826	800
St-George	449600	1123	259	372
St-George, diss	13000	68	.....	46
Metgermette	33485	100	.....	13
St-Côme (Linière) ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Sacré-Cœur de Jésus	128000	448	.....	40
Saints-Anges	123853	238	6	142
St-Sévérin	111025	277	.....	103
St-Samuel de Gayhurst	42663	214	.....	75
St-Martin (Jersey)	50750	329	.....	43
	$4194414	$11474	$1567	$4178
CHAMBLY.				
St-Lambert	66882	300	.....	157
Longueuil (paroisse)	538463	630	.....	94
Longueuil (village)	581199	1600	.....	238
Chambly (paroisse)	593225	1997	.....	130
Chambly (village)	104850	104	.....	361
Chambly (village), diss	435545	108	.....	73
St-Hubert	735540	920	69	220
St-Bruno	437727	575	.....	69
Boucherville	777083	777	725	54
St-Basile le Grand	269326	303	703	48
	$4539840	$7314	$1497	$1444
COMPTON.				
Hereford	21350	427	208	103
Hereford, diss	91951	413	.....	154
Compton	524385	2020	150	.....
Compton, diss	15126	60	.....	33
Clifton	97992	587	.....	263
Clifton, diss	48455	242	136	51
Auckland	81000	526	.....	24
Eaton	54629	1638	245	164
Bury Ouest	140130	560	.....	30
Bury	237865	1427	823	148
Lingwick	237193	1067	135	32
Winslow Sud	65000	422	.....	30
Winslow Sud, diss	16725	167	.....	8
Winslow Nord	9000	250	20	16
Newport	184539	1291	.....	171
Whitton	44043	300	.....	15

Digitized by Google

ournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
332 22	.....	1284	1161	13	8	12	303	.....	564
212 03	.....	1275	1229	10	7	10	350	118	322
334 12	.....	1253	1282	12	8	13	493	130	498
492 24	.....	1138	1221	14	9	16	600	236	607
315 06	.....	1788	1778	14	10	11	474	164	391
8 24	26	111	80	1	5	1	17	.....	21
36 73	30	114	98	1	5	1	26	.....	40
108 78	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
146 10	.....	598	625	8	8	8	243	69	232
110 80	.....	396	471	5	10	5	143	28	144
112 66	20	187	278	5	10	4	119	11	162
58 87	15	205	220	3	10	3	45	4	81
53 92	.....	367	336	4	7	3	102	40	77
$3943 23	$106	$14785	15837	160	8	156	5339	1412	5341
39 08	.....	628	685	1	10	3	50	.....	62
117 38	.....	744	711	4	10	4	102	.....	117
277 26	.....	2100	2084	2	10	30	283	.....	232
226 74	.....	2379	2177	8	10	9	148	6	207
50 29	.....	816	816	1	10	2	100	18	103
16 59	.....	529	529	1	10	1	12	.....	31
133 74	.....	1210	1315	6	7	5	165	11	194
105 24	.....	644	739	4	10	4	130	31	142
229 58	.....	2790	2966	6	9	10	264	44	316
82 42	.....	1054	1004	3	10	3	110	14	97
$1278 32	.....	$12894	$13026	36	9	71	1364	124	1501
109 60	15	898	892	7	8	7	190	24	180
66 76	15	552	680	7	6	6	76	.....	119
281 73	.....	2579	2310	23	7	21	365	.....	347
.....	.....	93	89	1	7	1	35	8	31
90 97	.....	850	878	7	8	6	170	6	182
41 13	.....	289	317	4	7	3	60	1	69
49 10	.....	550	536	5	6	5	93	40	103
289 12	20	3719	5819	17	10	15	514	229	373
60 04	.....	458	477	7	6	6	101	31	92
188 96	.....	2533	2912	10	8	10	289	66	278
121 86	.....	1234	1106	8	7	7	132	6	194
92 74	.....	452	545	4	7	4	182	5	117
18 40	15	160	160	2	8	2	46	5	48
101 96	.....	175	163	4	8	4	100	76	111
133 50	.....	1463	1317	11	6	11	197	81	226
38 68	.....	315	301	1	8	4	61	.....	80

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
COMPTON—*Suite*	$	$	$	$
Whitton, diss	27264	03	.....	68
Marston	45000	270	.....	44
Hampden	90985	.....	84	68
Clifton Est	80095	320	130	91
Ditton Clinton (La Patrie)	117741	941	.....	16
Chesham (N. D. des Bois)	59969	292	.....	16
Emberton	30220	151	.....	9
Marston Sud (Piopolis)	47465	200	.....	.....
Waterville	72965	253	.....	50
	$2441087	$14027	$1931	$1604
CHAMPLAIN				
Cap de la Madeleine	263440	394	100	37
St-Maurice	504965	1009	.....	72
Champlain (paroisse)	193588	310	125	35
Champlain (village)	69305	253	126	38
St-Luc	90991	300	.....	57
Batiscan (St-François-Xavier)	202315	404	86	176
Ste-Geneviève	287863	604	225	117
Ste-Anne de la Pérade (paroisse)	330976	794	96	253
Ste-Anne de la Pérade (village)	158285	285	.....	166
St-Prosper	272121	462	.....	139
Mont-Carmel	328954	657	.....	33
St-Narcisse	252340	630	.....	146
St-Stanislas	399834	1119	.....	136
St-Tite	255761	920	46	2
Ste-Flore	260055	500	67	166
Fermont	.....	.....	.....	63
Ste-Thècle	61850	206	13	12
	$3932643	$8847	$884	$1639
CHARLEVOIX				
Petite Rivière	109000	136	.....	.....
Ile aux Coudres	107500	165	.....	53
Baie St-Paul	614000	736	57	118
St-Placide	50000	100	.....	24
St-Urbain	217785	270	.....	.....
Eboulements	283325	589	.....	250
Settrington	86442	217	.....	.....
St-Irénée	97270	243	.....	75
Ste-Agnès	116000	233	.....	105
Malbaie	570147	863	.....	315
St-Fidèle	104795	261	48	174
St-Siméon	46500	116	40	50
Callières	.....	.....	.....	25

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
46 08	15	574	418	1	10	3	94	38	76
85 60	15	514	448	4	5	4	173	15	190
64 40	15	95	539	5	5	3	196	51	195
60 86	.....	541	626	4	7	4	112	21	124
105 72	20	557	276	7	5	3	152	106	61
97 84	20	491	470	3	10	2	119	62	74
45 10	15	212	201	1	7	1	80	30	60
44 50	25	250	226	3	10	2	65	17	77
48 62	.....	375	291	1	9	1	67	16	58
$2283 27	$190	$19929	$20997	147	7	135	3669	934	3555
169 18	.....	475	403	4	9	4	274	80	250
358 38	.....	1409	1482	10	10	10	577	221	489
126 32	.....	566	562	4	10	4	150	20	182
70 06	.....	546	553	2	9	7	107	.....	195
96 30	.....	238	258	3	8	4	142	.....	172
134 34	.....	898	919	4	10	4	218	26	255
270 08	.....	1096	1104	7	9	7	400	70	438
239 82	.....	1198	1376	8	8	9	249	70	295
135 74	.....	632	738	1	10	2	71	10	80
162 70	.....	280	219	3	6	5	195	15	237
157 28	.....	967	951	7	10	7	275	73	282
237 22	.....	1406	1476	6	10	6	407	.....	515
380 86	.....	1796	1796	10	10	10	471	8	656
263 60	.....	1100	1095	8	10	8	435	94	515
149 28	.....	719	710	5	8	6	292	103	233
30 02	.....	.....	72	1	10	1	45	10	45
72 40	17	333	379	2	10	2	115	30	101
$3053 58	$17	$13719	$14093	85	9	96	4423	830	4940
90 06	15	190	228	5	8	5	191	109	173
93 00	.....	355	360	4	8	4	156	59	163
392 16	.....	1480	1458	16	8	17	556	211	558
54 50	15	110	172	2	8	2	69	17	64
124 44	.....	250	334	6	8	5	170	24	174
296 44	.....	839	1150	7	8	13	546	100	628
120 08	.....	306	344	7	10	2	116	41	83
127 38	.....	430	430	4	10	4	197	42	189
152 34	.....	338	425	4	10	4	167	28	184
354 84	.....	745	892	8	8	7	362	102	332
113 72	.....	486	475	4	8	4	133	14	139
76 18	15	166	193	3	10	2	149	68	103
11 10	20	25	29	1	7	1	17	.....	19

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres cotisations.
CHARLEVOIX—*Suite*	$	$	$	$
De Salles	30000	125	.....	60
Pointe au Pic	94640	199	.....	72
	$2527404	$4253	$145	$1321
CHICOUTIMI				
St-Jean	48650	182	.....	108
Grande Baie (St-Alexis)	115710	395	.....	53
Bagotville (paroisse)	154790	386	.....	200
Bagotville (village)	38356	172	.....	80
Chicoutimi (paroisse)	344459	1255	.....	105
Chicoutimi (village)	178809	500	.....	143
Laterrière	131285	261	70	150
Jonquières (St-Dominique)	159382	398	.....	225
Ouiatchouan	174860	652	.....	44
Harvey	60000	300	.....	104
Ste-Anne	138960	294	.....	279
St-Jérôme	205205	513	160	80
Hébertville	272000	1006	.....	580
Métabetchouan	110100	412	24	32
St-Prime	94366	140	221	63
St-Gédéon de Grandmont	12350	138	30	21
St-Félicien	128830	183	96	90
St-Joseph d'Alma	49450	148	.....	250
Bourget	10000	.....	15	25
Normandin	19403	113	.....	50
St-Méthode	42820	.....	.....	.....
	$2489785	$7448	$616	$2682
CHATEAUGUAY				
St-Joachim (Chateauguay)	179760	898	.....	89
St-Joachim (Chateauguay), diss	23530	141	.....	60
Ste-Philomène	268705	1348	.....	86
Ste-Martine	785080	1283	.....	95
Ste-Martine, diss	28104	140	.....	.....
St-Urbain	616490	690	.....	87
St-Urbain, diss	72200	108	.....	55
St-Jean Chrysostôme No. 1	310463	678	.....	45
St-Jean Chrysostôme No. 1, diss	91225	190	.....	7
St-Jean Chrysostôme No. 2	552312	1159	.....	213
St-Jean Chrysostôme No. 2, diss	204715	292	.....	46
St-Antoine	214950	795	.....	.....
St-Antoine, diss	43213	129	.....	.....
Ste-Malachie	1497598	1498	483	409
Ste-Malachie, diss	159345	199	.....	80

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
56 98	15	225	124	3	10	3	81	14	67
44 28	.....	333	367	1	10	2	24	.....	45
$2107 50	$80	$6278	$6981	75	9	75	2934	829	2921
76 88	15	403	403	3	10	4	168	42	171
205 92	.....	595	697	6	10	6	269	11	298
126 08	.....	586	586	6	10	6	192	29	199
59 80	.....	252	252	1	10	1	100	6	115
316 34	.....	1132	1119	12	10	12	447	20	427
227 80	50	664	608	3	10	6	322	.....	337
155 40	.....	341	407	5	10	6	208	32	205
177 92	.....	215	454	7	10	4	224	154	184
139 63	.....	563	563	6	9	6	192	33	223
99 48	15	505	505	4	8	4	160	36	125
148 34	.....	579	579	4	10	5	89	12	201
212 27	.....	670	670	7	8	7	300	74	292
294 44	.....	1370	1315	10	10	11	404	115	398
125 62	.....	548	533	4	7	5	139	44	184
112 56	15	109	219	4	10	3	121	29	127
77 00	15	179	151	3	7	3	182	80	102
62 40	15	370	375	4	8	3	153	62	91
83 60	15	400	400	3	8	3	54	36	88
37 90	15	38	43	1	10	1	22	10	36
17 66	13	49	49	1	8	1	45	30	21
34 15	20	51	75	1	5	1	53	31	26
$2791 19	$188	$9619	$10003	95	9	98	3844	886	3850
179 06	.....	1126	1377	7	10	8	257	44	309
15 66	.....	249	218	1	10	1	29	8	24
160 12	.....	1631	1711	5	10	6	115	.....	157
234 60	.....	1417	1792	8	10	9	293	49	340
13 22	.....	217	220	1	10	1	17	.....	17
143 14	.....	777	777	6	7	6	181	.....	268
11 92	15	163	187	1	10	1	20	4	20
103 84	.....	705	717	4	9	4	192	48	195
14 14	.....	197	179	1	9	1	24	2	29
259 27	.....	1372	1588	7	10	7	395	32	467
31 99	.....	338	349	2	10	2	29	.....	53
95 37	.....	877	852	5	10	5	229	46	293
4 67	15	121	112	1	8	1	6	.....	14
261 10	.....	2390	2488	11	10	11	364	70	349
30 81	15	247	284	3	8	2	58	2	54

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
CHATEAUGUAY—*Suite*	$	$	$	$
Howick	275944	551	271	9
Howick, diss	10110	45	.....	.....
	$4933744	$10144	$754	$1281
DORCHESTER				
Cranbourne ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
St-Bernard	343190	.....	.....	.....
St-Isidore	406915	610	.....	331
Ste-Hénédine	271550	.....	330	92
St-Edouard (Frampton Ouest)	178062	330	167	387
St-Edouard, diss	.....	.....	.....	.....
St-Anselme	514985	1229	.....	78
Ste-Claire	357033	700	.....	38
Standon	14300	28	.....	9
St-Léon de Standon	97555	351	.....	65
Ste-Germaine ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Ste-Justine de Langevin	50000	300	150	52
Ste-Marguerite	298295	640	.....	281
Ste-Malachie	49380	246	.....	99
Ste-Malachie, diss	.....	.....	.....	10
	$2581265	$4434	$647	$1442
DEUX-MONTAGNES				
St-Placide	135000	675	.....	.....
St-Joseph	108266	270	.....	.....
St-Eustache	826461	1652	.....	35
St-Eustache, diss	65694	109	.....	25
St-Augustin	317885	683	.....	40
St-Augustin, diss	9855	199	.....	21
St-Benoît	308105	1109	334	66
St-Hermas	189510	1895	.....	62
Ste-Scholastique	9075	1600	2000	.....
St-Canut No. 1	40532	354	.....	.....
St-Canut No. 1, diss	10072	83	.....	.....
St-Canut No. 2	21229	170	113	9
St-Columban	28665	214	120	.....
St-Jérôme No. 4	43245	140	.....	.....
Côte St-Joachim	59285	247	1778	22
Ste-Monique	131720	405	.....	31
Oka (L'Annonciation) ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
	$2304599	$9805	$4345	$311

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
117 03	.....	1042	1241	4	10	4	155	14	178
37 57	15	85	104	1	10	1	8	.....	50
$1713 51	$60	$12954	$14196	68	9	70	2372	319	2817
101 14	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
203 80	.....	500	526	10	10	6	255	60	245
251 82	.....	942	938	9	10	12	299	23	402
137 62	.....	782	728	5	10	5	133	9	204
193 37	20	1084	958	8	8	8	246	53	249
22 79	15	75	75	1	8	1	26	5	27
259 70	.....	1420	1305	14	10	13	336	39	396
251 00	.....	1046	989	9	10	8	425	135	359
72 88	.....	91	131	1	11	1	25	.....	25
147 23	.....	532	532	8	11	6	222	56	167
128 20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
67 24	.....	400	539	4	8	4	92	.....	123
178 72	.....	1075	1064	10	8	10	314	27	204
112 68	15	361	357	9	10	4	189	102	106
34 24	.....	160	160	1	8	1	50	18	37
$2162 48	$80	$8468	$8302	89	9	79	2612	527	2544
131 38	.....	583	663	5	10	5	157	.....	234
137 40	.....	325	420	3	7	3	189	51	176
320 31	.....	1872	2024	8	10	8	508	30	570
8 75	.....	159	151	1	8	1	15	.....	16
167 10	.....	723	809	7	10	7	181	21	284
5 02	.....	107	106	1	6	1	10	7	6
183 66	.....	2858	2085	7	10	8	219	7	359
147 52	.....	1957	1179	4	10	4	192	6	266
284 20	.....	2449	2144	9	9	13	383	50	477
33 80	.....	300	399	2	9	2	64	41	59
12 36	.....	81	95	1	8	1	19	3	18
32 14	.....	122	140	1	10	1	12	.....	36
69 46	17	230	255	4	5	2	101	25	122
28 96	.....	.....	170	1	10	1	47	10	50
40 38	.....	1134	1165	1	10	1	61	7	79
110 78	.....	436	478	4	10	3	167	78	144
158 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
$1871 22	$17	$13336	$12283	59	9	61	2325	336	2896

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
DRUMMOND	$	$	$	$
Kingsey	241314	.....	112	110
Kingsey, diss	27291	.....	391	.....
St-Germain	339953	1356	.....	211
St-Germain, diss	25345	76	.....	18
Grantham	122988	409	200	117
Wendover & Simpson	206720	682	.....	144
Wickham Est	65412	523	.....	54
Wickham Est, diss	11200	67	.....	46
Wickham Ouest	135625	700	.....	40
Durham Sud	123081	866	733	45
Durham Sud, diss	70175	395	131	62
Durham (Ulverton)	112120	406	498	379
St-Pierre de Durham	212660	823	.....	22
St-Pierre de Durham, diss	12500	52	.....	.....
Kingsey Falls	140737	1055	263	247
Kingsey Falls, diss	7250	36	.....	35
Drummondville	89275	535	.....	165
St-Eugène de Grantham..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
	$1943646	$7981	$2328	$1695
GASPÉ				
Cap Chatte	98872	700	48	110
Ste-Anne des Monts	119339	470	67	67
Mont Louis	35300	121	.....	55
Cloridorme	33295	249	.....	48
Rivière au Renard	63662	400	.....	60
Anse à Valeau	10668	106	.....	10
Anse à Grisfond	38285	170	.....	20
Grande Grève	53380	220	.....	41
Cap des Rosiers	38000	260	.....	50
Gaspé (Baie Nord)	71900	86	.....	14
Roseville	7205	72	.....	58
Roseville, diss	5715	57	.....	6
Gaspé (Baie Sud)	74070	462	.....	57
Gaspé (Baie Sud), diss	14505	80	.....	10
York	36857	184	.....	65
York, diss	25220	94	.....	10
Douglass	60230	301	.....	39
Haldimand	13000	120	64	100
Haldimand, diss..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Malbaie	55603	177	.....	20
Malbaie, diss	13057	65	.....	30
Percé	85000	470	115	120
Percé, diss	13698	198	.....	4
Ile Bonaventure	1595	74	.....	.....
Cap Désespoir	72775	363	.....	20
Cap Désespoir, diss	51815	259	.....	24

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'institutrices et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
257 83	.....	1262	1358	12	8	12	200	20	279
7 19	.....	56	60	1	8	2	12	.....	16
308 13	.....	1231	1785	9	10	9	460	13	522
4 95	.....	76	45	1	3	1	6	.....	9
80 42	.....	500	667	6	10	6	115	34	113
150 56	.....	698	720	8	9	8	206	42	262
48 37	.....	578	534	6	8	6	77	15	96
5 70	.....	113	108	2	7	1	13	3	12
4889	15	692	1094	5	10	5	218	134	188
95 94	.....	1882	1871	8	6	10	207	25	233
108 56	.....	458	734	4	10	4	296	92	250
82 42	.....	1268	1268	5	8	5	106	11	140
161 78	.....	824	953	13	7	10	309	19	393
7 76	.....	52	46	1	4	1	6	.....	22
90 04	.....	1876	1669	8	8	7	130	.....	164
19 90	15	94	100	1	8	1	92	35	86
105 94	.....	429	770	2	10	4	200	.....	290
61 22	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
$1686 19	$45	$12089	$13782	92	8	92	2653	443	3074
148 58	.....	927	790	7	8	6	214	30	259
217 10	.....	504	821	5	8	5	317	56	308
54 16	17	240	236	1	8	1	69	10	69
47 32	15	291	247	3	10	2	86	60	80
97 36	15	470	428	3	10	3	127	31	146
21 06	15	116	96	2	8	1	42	30	30
76 52	.....	214	250	2	10	2	108	20	75
47 32	15	260	324	2	8	2	61	10	61
66 76	15	310	532	3	5	3	99	48	127
18 48	18	259	290	1	10	1	12	.....	21
35 74	17	107	108	1	2	1	49	8	49
17 48	18	88	87	2	10	1	22	3	25
60 76	.....	468	578	3	9	3	78	22	57
28 84	15	90	117	1	5	1	38	26	30
24 26	18	249	274	2	8	2	38	.....	44
7 30	15	121	116	1	7	1	8	.....	16
120 68	20	325	425	4	8	4	78	.....	117
45 08	15	387	377	4	10	2	80	.....	83
.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
43 54	18	304	293	2	9	2	45	9	47
34 86	17	95	103	1	7	1	25	.....	30
184 60	.....	670	860	5	10	5	131	.....	245
12 60	.....	185	32	2	6	2	28	6	28
15 30	15	146	39	1	7	1	16	6	23
117 44	.....	280	384	4	10	3	258	127	156
57 98	.....	283	299	3	8	3	59	4	65

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles estimées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
GASPÉ—*Suite.*	$	$	$	$
Grande Rivière	135220	676	.....	280
Pabos	58535	439	.....	38
Newport	63779	319	.....	18
Iles de la Madeleine	4434	400	.....	73
Aubert (Amherst)	62535	562	154	45
St-Pierre de l'Etang	54850	548	.....	.....
St-Pierre de l'Etang, diss	7470	82	.....	.....
Grande Vallée	12000	100	30	42
St-George de Malbaie	16686	84	.....	25
Barachoir	28000	140	.....	40
Barachoir, diss. Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Cap aux Os	12860	112	.....	24
Rivière à la Marthe	6090	45	.....	35
La Madeleine	28729	204	.....	74
Grand Harbour	10200	51	.....	32
Petit Pabos	8147	61	.....	56
Rang St-Paul	8180	40	.....	14
Pointe à la Frégate. Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Grande Vallée Est	10361	99	.....	36
Rivière à la Pierre	8705	65	40	37
Anse Pleureuse	9856	74	.....	28
Petit Cap	8630	86	.....	43
Cap au Renard	2389	17	17	42
	$1650702	$9962	$545	$2020
HOCHELAGA				
St-Louis de Mile End	304205	1521	.....	320
St-Louis de Mile End, diss	24419	122	200	41
Hochelaga	1900600	5700	.....	327
St-Jean Baptiste	1316936	3950	.....	789
St-Jean Baptiste, diss	213445	640	.....	155
Côte St-Louis	531030	1991	.....	123
Côte St-Louis, diss	45950	229	.....	21
Longue Pointe	500500	700	.....	85
Longue Pointe, diss	204600	204	.....	33
Rivière des Prairies	226465	205	20	297
Côte Visitation	80000	160	.....	40
Côte Visitation, diss	174590	349	.....	22
St-Henri	1706735	6826	241	277
St-Henri, diss	1182022	2589	.....	150
Côte des Neiges	344350	1170	.....	.....
Pointe aux Trembles	319790	639	.....	118
Pointe aux Trembles, diss	66400	83	.....	5
Sault-au-Récollet	268100	449	676	337
Haut du Sault	44048	110	110	23
Côte St-Michel	199750	570	.....	121
Outremont (village)	194595	729	.....	46

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'institutteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
237 70	.....	676	900	7	10	7	411	.....	411
141 28	.....	715	730	3	10	3	312	208	65
135 86	.....	447	445	2	10	2	283	169	144
117 62	15	587	519	3	10	3	186	47	188
166 00	15	921	926	3	10	3	190	54	209
166 26	17	274	227	3	6	3	139	30	196
13 86	15	77	4	1	.....	.....	.....	.....	.....
16 02	15	172	172	1	10	1	24	7	27
26 72	17	109	69	1	10	1	50	16	40
41 02	15	170	287	1	8	2	80	20	88
.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17 42	20	136	140	1	8	1	32	17	28
17 32	15	49	67	1	6	1	15	.....	18
40 62	18	278	234	3	8	2	79	41	54
21 20	15	117	140	1	8	1	33	.....	44
15 42	18	117	130	1	7	1	26	.....	43
23 20	15	73	79	1	8	1	48	14	53
10 12	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12 96	15	135	136	1	10	1	18	6	17
10 82	18	158	154	1	8	1	22	2	31
17 54	15	60	32	1	10	1	34	12	34
23 80	15	86	119	1	10	1	48	.....	48
5 88	.....	81	104	1	8	1	11	1	11
$2899 76	$611	$12827	$13720	103	8	95	4129	1149	3940
158 16	.....	1851	1829	1	8	6	205	5	228
22 80	.....	527	452	1	10	1	8	2	35
414 14	.....	6027	5990	2	10	11	621	108	712
647 73	.....	15752	15555	2	10	23	909	102	1104
43 83	.....	636	1014	1	10	1	61	23	76
152 49	.....	1812	1802	2	8	6	292	126	227
42 47	.....	360	360	1	10	1	35	4	44
115 14	.....	800	730	2	10	3	98	.....	127
16 00	.....	257	249	1	9	1	11	.....	17
98 54	.....	523	583	3	9	3	118	.....	142
35 23	.....	200	219	1	10	1	38	8	47
19 17	.....	370	430	1	10	1	25	3	25
661 50	.....	10150	9080	1	10	19	879	.....	1277
93 74	.....	2739	3326	2	10	4	181	33	178
116 30	.....	1076	1116	1	10	4	112	.....	169
113 16	.....	757	950	3	10	3	150	23	147
11 98	.....	149	149	1	8	1	10	.....	13
161 06	.....	1463	1459	2	10	2	191	73	126
43 68	.....	205	145	1	10	1	58	16	59
99 96	.....	655	748	2	10	2	130	2	368
45 56	.....	963	792	1	10	1	48	12	36

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
HOCHELAGA—*Suite.*	$	$	$	$
Ste-Cunégonde	962600	3208	.....	685
Notre-Dame de Grâces Ouest	Pas de rapport	.....	.....	.....
Notre-Dame de Grâces Ouest, diss	158000	158	.....	137
St-Pierre (village Verdun)	.....	.....	.....	.....
St-Gabriel	1084669	2711	677	1631
St-Gabriel, diss	Pas de rapport	.....	.....	.....
Côte St-Paul (village)	210904	1263	.....	86
Côte St-Paul, diss	233362	525	.....	40
Côte St-Antoine	1514000	1014	500	420
Maisonneuve	225225	610	.....	18
	$14236690	$38425	$4574	$6347
HUNTINGDON				
Hemmingford	380693	1522	70	267
Hemmingford, diss	126263	441	214	48
Havelock	235325	933	.....	111
Havelock, diss	35750	107	.....	4
Franklin	251752	881	180	314
Hinchinbrooke	653360	979	258	144
Hinchinbrooke, diss	39730	86	.....	32
Elgin	478000	717	53	155
Godmanchester	920765	1841	1744	244
Godmanchester, diss	82000	80	81	50
Huntingdon	292640	669	.....	.....
Huntingdon, diss	31720	95	.....	70
St-Anicet No. 1	105000	350	39	173
St-Anicet No. 1, diss	113663	340	20	45
St-Anicet No. 2, diss	21000	484	66	15
Dundee	244650	407	166	156
Dundee, diss	17160	69	.....	25
Ste-Barbe	102098	510	556	26
	$4131569	$10511	$3447	$1879
L'ISLET				
St-Aubert	264345	556	.....	223
St-Cyrille de Lessard	139900	209	.....	85
St-Jean Port-Joli	592907	708	.....	576
L'Islet	580075	1160	.....	312
St-Roch	488601	366	.....	250
Ste-Louise	239000	239	53	.....
Ashford (St-Damase)	.....	.....	.....	.....
Ste-Perpétue	41500	91	12	42
St-Pamphile	103625	175	.....	54
St-Eugène	164262	328	122	60
Lac Noir	7800	11	.....	11
	$2622015	$3843	$187	$1613

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite*.

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
570 88	.....	5444	16247	2	10	15	615	117	1041
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
47 38	.....	331	307	1	9	1	39	9	39
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
373 90	.....	6409	1409	14	10	14	759	.....	817
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
107 52	.....	1415	1413	1	10	6	253	27	262
20 92	.....	582	593	1	10	1	40	.....	57
104 08	.....	2259	1754	1	10	3	144	43	110
19 95	.....	464	479	1	10	1	47	19	40
$4347 27	.....	$64176	$74189	53	10	136	6077	755	7583
172 87	.....	1909	2012	11	8	11	219	.....	292
99 67	15	827	817	5	9	5	126	8	165
117 93	.....	1045	941	8	8	8	105	.....	195
24 41	.....	119	152	1	10	1	32	7	33
143 74	.....	1493	1228	7	8	7	122	20	133
258 40	.....	828	1105	7	9	7	265	.....	281
16 38	.....	118	130	1	8	1	45	22	28
123 40	.....	926	1012	5	10	5	168	30	178
210 14	.....	4030	4046	10	10	10	364	.....	396
12 72	15	213	212	2	8	1	19	3	25
66 20	.....	1123	1090	1	10	3	124	15	160
34 58	.....	166	260	1	9	2	60	20	81
178 87	.....	670	710	4	8	4	199	16	207
50 72	.....	600	427	4	9	3	52	1	59
64 16	.....	530	720	4	8	4	93	.....	210
148 46	.....	1069	930	5	7	5	165	47	178
28 02	.....	91	119	1	7	1	16	.....	20
85 48	.....	1334	1087	4	10	4	134	35	146
$1836 15	$30	$17091	$16998	81	9	82	2308	224	2787
177 90	.....	806	800	0	8	8	303	10	329
154 12	.....	132	132	4	8	4	140	64	178
308 70	.....	950	1381	11	7	11	512	194	379
350 12	.....	2327	2277	9	10	8	517	44	579
207 44	.....	642	620	7	10	7	154	.....	208
174 84	.....	315	457	6	10	7	192	27	187
43 56	15	59	59	1	10	1	35	.....	52
59 20	15	146	172	4	10	2	54	6	52
96 78	.....	312	302	3	8	3	280	180	140
170 46	.....	779	750	4	10	4	145	33	125
25 44	15	22	62	1	10	1	19	.....	20
$1768 56	$45	$6490	$7012	59	9	56	2351	558	2249

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
IBERVILLE	$	$	$	$
Henryville (St-George)	608070	912	1302	392
Henryville, diss	89325	80	.....	8
St-Athanase	330782	960	.....	10
Iberville	259373	1422	522	240
Iberville, diss	94869	94	160	20
St-Grégoire	529370	1058	24	254
Ste-Brigide	452001	1050	1225	91
Ste-Brigide, diss	26395	131	.....	402
St-Alexandre	314598	1233	.....	40
St-Sébastien	668575	1179	.....	.....
St-Sébastien, diss	166300	134	.....	29
	$3539658	$8253	$3233	$1486
JOLIETTE				
St-Paul	367280	773	34	.....
St-Charles Borromée	265130	662	.....	.....
Joliette	468361	1749	.....	140
Joliette, diss	38114	215	.....	.....
St-Ambroise	360641	721	.....	74
St-Ambroise, diss	50385	50	30	.....
St-Alphonse	71860	518	.....	.....
St-Côme	75025	187	.....	.....
St-Thomas	153045	550	73	72
Ste-Elisabeth	271844	1359	212	63
St-Félix de Valois	540900	772	.....	20
St-Félix de Valois, diss	21370	71	.....	.....
Ste-Mélanie	217215	713	.....	248
St-Jean	135000	300	.....	174
Ste. Béatrice	113847	379	.....	.....
Ste-Emmélie	42272	228	.....	.....
	$3192289	$9247	$349	$791
JACQUES-CARTIER				
Lachine (paroisse)	308653	308	.....	9
Lachine (paroisse et village), diss	583315	758	.....	83
Pointe Claire	609360	974	.....	95
Ile Bizard	107375	202	400	.....
Ste-Geneviève No. 2	93100	139	.....	15
Ste-Geneviève No. 1	218800	437	.....	18
Ste-Anne	248252	397	.....	203
Ste-Anne de Bellevue	203367	758	.....	226
Ste-Geneviève No. 3	194500	680	.....	54
Lachine (village)	289575	1592	1303	429
St-Laurent	.....	.....	.....	.....
St-Laurent, diss	133340	493	.....	.....
	$3149637	$6738	$1703	$1132

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école;
$	$	$	$						
196 19	.....	3153	2946	8	9	8	230	28	281
12 21	.....	96	94	1	8	1	16	.....	16
218 62	.....	970	760	9	7	7	290	87	284
188 30	.....	1995	2058	1	10	6	270	21	307
29 16	.....	265	262	1	8	1	19	.....	30
206 14	.....	1337	1280	9	8	10	239	.....	376
236 47	.....	3981	3944	8	10	8	233	39	465
8 05	.....	162	157	1	8	1	12	1	15
384 04	.....	1273	1118	9	10	9	431	60	460
199 46	.....	1163	1621	7	10	7	254	45	260
23 64	.....	164	284	4	7	2	38	6	50
$1702 28	.....	$14559	$14524	58	9	60	2132	287	2544
214 50	.....	1029	921	8	10	8	287	49	314
139 04	.....	717	761	6	10	6	158	30	194
373 29	.....	2206	1951	2	10	9	455	.....	529
11 45	.....	209	215	1	10	1	6	.....	15
188 50	.....	1327	1326	6	10	7	228	20	250
21 76	15	184	193	1	8	1	34	.....	35
111 84	.....	412	432	5	10	5	142	16	184
95 50	15	154	154	2	10	2	159	87	95
180 72	.....	623	768	4	8	4	216	11	342
350 84	.....	1492	1729	7	9	7	384	20	560
278 18	.....	529	1003	5	8	5	375	46	409
10 02	15	73	132	1	10	1	12	.....	14
161 52	.....	1068	1161	8	5	8	164	.....	257
251 12	.....	865	872	6	10	6	329	65	348
106 20	.....	430	105	5	7	4	159	39	180
94 20	.....	338	356	3	10	3	125	10	130
$2588 68	$45	$11656	$12079	70	9	77	3233	393	3856
81 02	.....	636	697	3	10	2	80	20	70
48 52	.....	892	918	1	10	1	170	109	70
156 94	.....	1120	1148	7	10	8	241	55	271
97 84	.....	602	705	2	10	3	97	30	95
29 58	.....	181	173	1	10	1	38	18	35
131 74	.....	582	577	2	10	1	169	.....	335
83 70	.....	480	450	3	10	3	59	5	75
136 92	.....	884	880	1	8	3	73	.....	201
81 58	.....	781	739	3	8	3	108	29	115
252 84	.....	4281	3890	1	10	7	296	42	323
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
43 00	.....	552	606	2	10	2	35	1	44
$1143 68	.....	$10991	$10783	26	10	34	1366	309	1634

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
KAMOURASKA	$	$	$	$
Ste-Anne Lapocatière No. 1	407086	895	.....	62
Ste-Anne Lapocatière No. 2	129528	259	.....	76
St-Onésime	72715	140	.....	24
Rivière Ouelle	471030	588	71	293
St-Pacôme	207515	347	778	416
St-Denis	45000	405	11	.....
St-Philippe	224625	308	.....	70
Mont Carmel	103450	227	.....	86
Kamouraska	421770	905	.....	62
St-Paschal	493777	1192	643	148
St-André	343490	500	.....	342
Ste-Hélène	214185	343	567	.....
St-Alexandre	258924	645	.....	.....
Pohenegamook	41000	82	12	88
	$3434095	$6836	$2082	$1667
LOTBINIÈRE				
St-Jean Deschaillons	270835	677	.....	225
Ste-Emmélie	190300	266	.....	91
Lotbinière	340068	544	30	234
St-Edouard	340945	426	164	37
Ste-Croix	369340	738	.....	195
St-Flavien	217492	542	160	266
St-Antoine	227028	567	.....	480
St-Apollinaire	177116	442	.....	110
St-Agapit	139805	308	.....	72
Ste-Agathe No. 1	54550	99	.....	71
Ste-Agathe No. 2	93744	137	.....	120
St-Gilles	93445	240	.....	159
St-Gilles, diss	13975	17	.....	26
St-Narcisse de Beaurivage	111200	232	.....	171
St-Patrice de Beaurivage	108790	358	.....	58
St-Patrice de Beaurivage, diss	38925	116	.....	25
St-Sylvestre	194717	838	823	109
St-Sylvestre, diss	25650	80	.....	36
Leclercville	45800	91	.....	111
Ste-Philomène de Fortierville	123894	309	.....	.....
	$3177619	$7027	$1177	$2596
LÉVIS				
Lévis (ville)	1379955	1379	.....	993
Lévis (ville), diss	604100	664	.....	190
Bienville (village)	168900	154	270	275
Lauzon (village)	630375	1260	.....	210
Notre-Dame de la Victoire	261795	392	.....	237

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
237 46	.....	1039	1056	10	10	10	421	149	318
101 36	.....	342	369	1	10	2	156	94	100
92 90	15	126	107	4	10	2	106	55	73
242 52	.....	952	1046	7	10	9	317	56	357
264 66	.....	1178	892	8	9	8	291	71	321
111 84	.....	536	553	4	10	4	135	.....	209
121 74	.....	480	480	5	9	5	218	38	264
139 52	15	486	515	6	10	6	197	30	230
253 94	.....	916	886	7	10	8	296	56	232
390 04	.....	2580	2562	16	7	14	554	139	548
203 56	.....	731	828	11	8	9	174	14	219
185 90	.....	1084	1034	8	10	7	237	51	253
212 74	.....	735	756	11	9	13	254	49	351
53 22	15	183	195	5	7	3	80	31	62
$2611 40	$45	$11368	$11279	103	9	100	3436	833	3537
238 66	.....	703	1200	8	8	10	403	175	279
82 18	.....	358	428	5	8	5	135	11	146
236 64	.....	978	1002	10	8	8	295	64	276
163 40	.....	665	665	5	10	8	219	30	293
279 84	.....	1350	1350	11	10	11	404	73	424
188 72	.....	983	976	7	8	8	298	52	307
210 26	.....	1282	1101	8	8	9	278	5	273
188 96	.....	717	824	9	10	9	283	45	268
100 54	15	551	556	4	8	4	166	20	203
43 92	.....	181	174	2	6	2	79	15	83
71 58	.....	226	256	3	8	4	44	.....	85
64 47	.....	399	398	4	8	4	98	27	86
11 83	20	44	63	1	4	1	9	1	15
75 24	.....	331	300	4	10	4	120	19	124
91 74	.....	401	458	3	10	3	145	34	145
29 88	15	141	60	2	4	2	42	.....	54
193 79	.....	2675	1667	12	9	14	324	40	350
25 21	.....	184	184	1	10	1	35	.....	43
67 22	.....	294	294	1	8	3	96	6	109
70 98	.....	289	278	3	8	3	123	47	135
$2435 06	$50	$12752	$12234	103	8	113	3596	664	3698
720 13	.....	3379	5055	8	8	9	785	328	717
57 83	.....	670	584	2	10	2	80	22	74
120 32	.....	792	771	1	8	4	186	.....	265
418 66	.....	2060	1988	1	10	10	535	228	566
86 10	.....	721	595	3	11	3	144	22	149

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
LÉVIS—*Suite*	$	$	$	$
St-Joseph	261221	287	81	159
St-Henri	590360	1004	402	380
St-Jean Chrysostôme	314170	1130	26	345
St-Nicolas	479210	552	34	664
St-Etienne	172950	242	.....	200
St-Lambert	233400	589	.....	276
St. Romuald (paroisse)	64835	266	19	160
St-Romuald (paroisse), diss	98750	493	.....	42
Etchemin (village)	136840	340	.....	500
St-Télesphore	71375	71	.....	349
St-David	409100	409	144	204
	$6377336	$9232	$976	$5184
LAVAL				
Ste-Rose (village)	213600	747	.....	195
Ste-Rose (paroisse)	317075	856	200	72
St-Vincent de Paul	481489	832	.....	170
St-François	180703	928	.....	22
L'Abord à Plouffe	118465	150	.....	90
Côte St-Elzéar	89600	144	144	12
Côte St-Antoine	39200	128	.....	.....
Bas du bord de l'eau	119200	143	.....	15
Haut de St-Martin	110730	62	.....	.....
Village No. 1 (St. Martin)	261775	471	.....	24
Bas de St-Martin	120000	56	.....	20
Ste-Dorothée	11070	110	.....	.....
Pont Viau	52047	86	.....	17
	$2114954	$4713	$344	$637
LAPRAIRIE				
Laprairie (paroisse)	675157	1350	.....	156
Laprairie (village)	219850	1099	.....	90
St-Philippe	643922	1839	.....	119
St-Jacques	317807	726	.....	44
St-Constant	823450	1100	.....	.....
St-Constant, diss	46200	70	.....	38
St-Isidore	20000	706	.....	.....
	$2746386	$6890	.....	$347
MÉGANTIC				
Halifax Nord (Ste-Sophie)	227135	721	.....	33
Halifax Sud	214258	535	.....	273
Halifax Sud. diss	50800	127	.....	23

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sus le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'institutteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, de la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
132 80	.....	719	698	5	11	5	161	.....	171
290 56	.....	1787	1918	17	7	16	427	70	464
226 52	.....	1375	1375	10	8	10	288	37	318
264 42	.....	1314	1421	11	10	12	365	83	331
95 36	.....	522	528	5	8	5	143	30	136
178 48	.....	860	961	10	10	10	269	47	316
155 22	.....	471	471	2	9	4	132	10	197
19 77	.....	195	188	1	9	1	24	8	22
265 24	.....	600	9600	1	10	16	619	198	590
34 50	.....	450	448	1	10	1	49	13	40
221 80	.....	1174	1129	4	10	6	324	60	323
$3287 71	.....	$17089	$27730	82	9	114	4531	1156	4679
98 78	.....	942	967	2	8	2	260	88	241
186 72	.....	1128	1152	6	8	6	161	.....	216
255 24	.....	1247	2061	5	10	5	273	57	277
106 54	.....	1238	1139	4	10	4	142	41	167
97 12	.....	240	278	1	6	1	112	11	126
31 32	.....	186	173	1	10	1	43	.....	60
27 56	.....	153	153	1	10	1	32	.....	51
38 38	.....	178	243	1	10	1	41	.....	51
43 32	.....	213	195	1	8	1	66	32	64
99 24	.....	495	539	1	10	5	125	11	163
39 44	.....	220	217	1	10	1	60	.....	73
45 34	.....	149	140	1	10	1	95	50	58
38 14	.....	133	220	1	8	1	39	3	52
$1107 14	.....	$6522	$7477	26	9	30	1449	293	1599
216 74	.....	1460	1713	8	9	8	329	36	372
157 76	.....	1189	1215	1	10	4	212	85	180
194 84	.....	1958	1878	7	6	7	320	62	354
188 72	.....	776	936	6	10	7	271	38	289
188 41	.....	887	1199	5	10	5	413	161	339
14 33	20	157	155	1	9	1	18	.....	26
187 32	.....	637	637	3	10	4	196	38	285
$1148 12	$20	$7064	$7733	31	9	36	1759	420	1845
223 10	.....	623	653	10	10	7	348	114	301
266 85	.....	1157	1151	9	10	10	396	135	319
32 89	15	143	143	4	4	2	34	4	41

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
MÉGANTIC—*Suite.*	$	$	$	$
Somerset Nord	193430	773	263	270
Somerset Nord, diss.	23000	80	.....	5
Somerset Sdu.	346256	872	.....	130
Inverness	262419	1574	502	395
Inverness, diss.	51600	258	.....	67
Nelson	97000	388	.....	95
South Ireland	112793	223	53	.....
North Ireland	70859	406	111	52
North Ireland, diss.	15715	110	.....	35
Leeds	106000	424	300	150
Sacré-Cœur de Marie	69640	278	.....	99
Inverness Ouest	89395	312	53	.....
Leeds South	71595	286	.....	352
Ste-Anastasie	174360	523	636	282
N. D. de Lourdes	39387	156	.....	2
Leeds Est	38930	194	.....	9
	$2254572	$8330	$1918	$2272
MONTCALM				
StJ-acques No. 1	163320	489	.....	29
St-Jacques No. 2	628900	950	750	38
St-Liguori	314875	600	.....	.....
St. Alexis	140441	436	375	.....
St-Esprit	176569	900	.....	41
Ste-Julienne	78000	410	.....	20
Rawdon	64013	500	.....	25
Rawdon, diss.	59904	479	.....	.....
Kilkenny	49517	619	.....	188
Kilkenny, diss.	7880	53	.....	38
Chertsey	22027	400	.....	.....
St-Donat	10633	159	.....	.....
	$1716079	$5995	$1125	$379
MASKINONGÉ				
Maskinongé	1023478	1137	617	115
Rivière du Loup No. 1 (village)	303686	668	.....	96
Rivière du Loup No. 2 (paroisse)	652218	978	.....	30
St-Justin	63493	634	.....	27
Ste-Ursule	599600	1199	.....	98
Ste-Ursule, diss.	16726	33	.....	8
St-Léon (Dumontier)	751518	664	.....	92
St-Paulin	215710	270	.....	112
Hunterstown	90122	162	.....	51
St-Didace	260000	650	.....	55

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'institutteurs et d'institutrices	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
186 95	.....	1275	1451	8	10	9	300	43	322
10 13	15	135	130	1	10	1	20	5	18
256 54	.....	1525	1535	9	10	9	382	46	390
171 23	.....	2288	2401	13	7	14	242	17	349
67 29	35	325	387	4	8	4	92	18	94
50 00	.....	478	247	4	7	2	65	11	67
137 86	.....	507	533	7	5	6	146	29	161
83 42	.....	660	555	9	7	7	140	8	181
16 66	.....	145	127	1	8	1	24	.....	34
88 08	15	800	824	7	8	7	203	35	241
55 34	15	377	362	6	10	6	205	54	152
74 28	15	266	412	5	6	5	115	4	130
103 20	.....	856	856	8	10	7	404	74	342
164 00	.....	1887	1512	8	8	9	282	50	287
28 38	15	112	102	2	5	2	48	.....	49
53 14	15	109	230	3	5	3	71	4	67
$2069 34	$140	$12969	$13611	118	8	111	3517	651	3545
121 74	.....	518	499	2	10	1	132	.....	213
228 52	.....	1738	1713	8	10	8	331	59	372
152 46	.....	730	730	5	10	5	206	34	227
146 58	.....	795	795	4	8	4	203	58	279
198 38	.....	951	829	6	8	6	180	11	327
133 28	.....	450	540	4	10	4	168	35	182
69 15	.....	653	597	8	8	3	129	53	137
99 31	.....	379	820	6	10	6	143	.....	203
129 32	.....	615	844	6	7	6	138	29	134
15 96	15	92	160	1	10	1	22	6	20
132 44	15	368	389	5	8	4	184	86	150
40 38	15	106	84	2	8	2	85	43	64
$1467 52	$45	$7395	$8000	57	9	50	1921	414	2308
258 18	.....	1684	1416	6	7	7	341	30	406
162 58	.....	939	920	2	10	4	239	109	253
219 34	.....	699	670	8	10	8	226	28	235
230 04	.....	597	612	4	10	4	254	32	257
272 23	.....	1900	1295	9	10	11	396	46	457
9 15	25	106	106	1	10	1	15	.....	15
210 40	.....	756	1378	10	8	9	260	35	315
151 30	15	570	684	5	10	4	170	66	130
93 94	.....	301	326	2	10	2	94	17	89
282 90	.....	686	778	8	10	7	208	.....	212

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
MASKINONGÉ—*Suite*	$	$	$	$
Peterborough	60016	77	35	.....
St-Alexis (paroisse)	17600	165	.....	16
	$4054167	$6637	$652	$700
MONTMAGNY				
Berthier	1400	273	.....	90
St-Thomas	473323	946	463	145
Cap St-Ignace	519590	650	.....	100
St-François	294570	352	35	208
St-Pierre	333790	333	45	104
St-Paul de Montminy	129947	216	.....	51
Ile aux Grues	154664	309	.....	136
Grosse Ile	.....	.....	.....	.....
Montmagny (village)	275020	500	.....	60
	$2182304	$3579	$543	$894
MONTMORENCY				
St-Laurent	160643	229	.....	176
St-Pierre	99250	330	300	133
St-Jean	143873	340	.....	332
Ste-Famille	205007	204	.....	116
St-François	81518	135	.....	32
L'Ange-Gardien	240615	240	.....	36
Laval	82275	123	.....	18
Château-Richer	337400	550	.....	206
St-Joachim	318550	397	.....	25
St-Féréol	91116	182	28	52
St-Tite	103000	100	.....	90
St-Adolphe	7687	43	21	7
Les Crans	.....	.....	18	45
Beaulieu (Ste-Pétronille)	55921	55	.....	59
Ste-Anne	247355	363	308	55
	$2174210	$3291	$675	$1382
MISSISQUOI				
St-Thomas	177479	266	42	111
Clarenceville	186746	933	.....	57
Frelighsburg	585870	1164	365	152
Philipsburg	500507	1017	55	50
Dunham	922850	1600	.....	395
Dunham, diss	83975	146	.....	56
St-Romuald (village)	342000	1026	.....	1120
St-Romuald (village), diss	107250	321	.....	58

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
47 10	15	125	162	1	10	1	45	11	59
122 32	15	307	418	4	8	4	159	39	179
$2059 48	$70	$8670	$8765	60	9	62	2407	413	2637
159 18	.....	612	615	3	10	4	183	21	183
372 26	.....	1919	1729	11	9	11	560	200	434
457 86	.....	965	1194	9	7	9	435	27	532
191 30	.....	642	615	6	10	6	195	16	176
145 52	.....	493	671	5	7	5	185	86	189
177 28	.....	561	487	4	10	4	267	80	194
74 18	.....	538	328	1	10	2	88	16	82
50 00	25	47	47	1	10	1	12	4	9
204 62	.....	500	797	2	4	8	75	20	204
$1832 20	$25	$6277	$6483	42	9	50	2000	470	2003
106 72	.....	405	529	3	10	3	142	3	180
89 82	.....	764	867	3	10	3	138	19	162
166 24	.....	672	871	3	10	4	182	31	181
96 18	.....	475	444	3	7	3	119	12	133
58 40	.....	292	274	2	7	2	55	.....	70
133 62	.....	479	458	3	7	3	162	15	161
81 24	17	274	252	2	10	2	112	36	90
214 28	.....	1259	1443	4	10	6	235	.....	298
112 90	.....	561	560	3	10	3	189	82	177
124 90	.....	263	247	3	10	3	227	77	177
85 60	18	190	255	3	8	3	96	25	144
16 02	18	71	100	1	10	1	18	.....	20
25 90	20	105	106	1	10	1	38	6	32
39 20	.....	153	180	1	10	1	42	1	53
120 68	.....	526	456	2	10	2	28	.....	135
$1471 70	$73	$6489	$7042	37	9	40	1783	307	2013
95 60	.....	419	547	6	4	6	136	10	143
139 62	.....	1047	1106	7	8	7	135	.....	205
172 82	15	2142	2097	10	8	10	236	63	208
167 64	15	1418	1450	7	6	7	183	24	214
301 18	.....	2339	2823	24	8	18	386	.....	454
52 24	.....	230	227	3	8	3	83	30	75
198 01	.....	882	878	1	10	.....	420	40	440
23 33	.....	340	331	1	6	1	89	40	56

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
MISSISQUOI—*Suite.*	$	$	$	$
Notre-Dame des Anges	351275	878	168	41
Notre-Dame des Anges, diss.	45041	135	.....	7
St-Damien (Stanbridge)	692675	1731	.....	.....
St-Damien (Stanbridge), diss.	317000	697	2887	7810
Cowansville	276200	552	.....	546
Cowansville, diss.	12200	19	.....	31
Dunham (village)	93200	279	.....	28
Dunham (village), diss.	10000	29	.....	16
Farnham Ouest	110185	49	.....	16
Farnham Ouest, diss.	69000	300	.....	20
St-Ignace de Stanbridge	254555	636	.....	21
St-Ignace de Stanbridge, diss.	116479	229	.....	23
	$5254478	$12007	$3517	$10558
NICOLET				
Nicolet (ville)	147707	492	.....	997
Nicolet (paroisse)	278821	557	.....	58
St-Grégoire	305463	1018	.....	400
Ste-Angèle	223000	223	.....	22
Bécancour	523364	683	.....	118
Ste-Gertrude	390665	781	.....	.....
Gentilly	548035	685	645	76
Ste-Marie de Blandford	46180	36	.....	16
St-Pierre les Becquets	392550	789	620	142
St-Célestin No. 1	100813	188	.....	93
St-Wenceslas	178883	447	.....	155
Ste-Monique	419270	796	44	75
Ste-Perpétue	100000	200	.....	24
Ste-Brigitte	218000	638	83	14
St-Léonard	220095	419	.....	166
St-Samuel	51280	35	.....	30
Ste-Eulalie	170970	222	186	.....
Ste-Sophie de Lévrard	126226	378	.....	.....
St-Célestin No. 2	243200	376	.....	120
	$4684522	$8963	$1578	$2506
NAPIERVILLE				
St-Rémi	110000	1529	.....	203
St-Rémi, diss.	80845	283	.....	13
St-Edouard	334855	753	.....	.....
Sherrington	476546	1003	91	39
Sherrington, diss.	51390	28	.....	9
St-Michel	780073	709	25	59
St-Cyprien	1017651	2544	956	50
St-Cyprien, diss.	16828	42	.....	.....
	$2868188	$6991	$1072	$373

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'institutrices ou d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
158 62	.....	1087	762	6	9	7	277	16	300
14 56	.....	150	160	1	8	2	20	.....	31
196 47	.....	4640	4626	11	8	11	215	23	271
188 27	22	910	840	5	10	5	224	20	286
59 01	35	1293	1376	1	10	3	107	24	145
23 41	.....	132	117	1	9	1	82	38	60
16 86	.....	355	650	1	10	2	32	.....	74
16 84	40	45	102	1	8	1	27	.....	52
135 42	.....	516	523	8	10	7	160	23	158
35 25	.....	320	267	3	7	2	30	1	45
71 73	.....	644	689	6	8	5	85	.....	117
53 89	15	215	256	3	9	3	94	17	98
$2110 77	$142	$19127	$19827	106	8	91	3021	729	3432
255 94	.....	800	811	1	10	4	299	64	282
230 88	.....	820	866	9	10	9	332	121	285
254 76	.....	1243	1780	10	10	9	462	43	533
133 16	.....	270	238	4	8	4	79	5	135
273 72	15	1239	1369	9	10	10	330	52	419
239 00	.....	733	935	11	8	10	360	.....	467
303 74	.....	864	860	12	9	11	475	120	505
15 44	15	25	86	1	10	1	17	2	18
288 20	.....	1241	789	11	7	12	407	190	446
89 00	.....	281	913	2	10	3	108	18	104
152 70	.....	375	661	7	10	8	225	.....	287
267 72	.....	1229	1237	11	10	11	338	84	358
54 74	15	294	291	3	7	3	188	107	106
92 30	15	862	872	7	10	7	152	32	201
158 82	.....	610	705	8	9	8	282	57	304
37 90	15	183	112	2	10	1	23	14	16
59 24	15	400	394	5	9	5	127	31	136
119 72	15	467	448	12	8	4	190	100	115
105 96	.....	456	278	6	10	6	126	6	227
$3132 94	$105	$12392	$13645	141	9	126	4520	1046	4944
310 26	.....	2885	1884	7	10	8	368	84	522
9 26	.....	126	157	1	8	1	17	5	15
189 20	.....	863	897	6	10	7	288	43	329
192 46	.....	1149	1254	8	10	8	336	42	385
11 22	.....	140	136	1	8	1	12	.....	21
104 38	.....	894	1063	5	9	5	239	.....	357
326 86	.....	3550	3596	8	10	5	432	61	544
3 84	.....	42	51	1	5	1	8	.....	8
$1237 48	.....	$9649	$8948	37	9	36	1700	235	2181

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
OTTAWA	$	$	$	$
St-Edouard de Wakefield	26063	261	.....	16
Templeton Est et Ouest	115145	921	.....	95
Templeton " " diss	57207	572	.....	60
Pointe à Gatineau (village)	47525	475	2027	310
Eardley	106917	801	.....	104
Eardley, diss	10784	161	.....	64
Masham	42788	427	.....	225
Ste-Cécile de Masham	32600	314	.....	129
Wakefield	31280	156	.....	80
Wakefield, diss	11072	53	.....	30
St-Joseph de Wakefield	Pas de rapport	.....	.....	.....
Lowe	.....	.....	.....	.....
Lowe, diss	8150	81	.....	33
Aylwin	34375	275	59	177
Hincks	14400	144	.....	24
Northfield & Wright	49357	1233	.....	221
Northfield & Wright, diss	18755	187	.....	5
Bouchette	41580	519	.....	72
Maniwaki	49085	368	82	342
Maniwaki, diss	18350	137	.....	26
Buckingham (township)	81815	818	328	80
Buckingham, diss	75470	528	.....	35
Ange Gardien	50730	576	.....	83
Ange-Gardien, diss	26438	264	.....	21
Notre-Dame du Laus	28000	140	.....	123
Lochaber	92022	960	196	142
Lochaber, diss	Pas de rapport	.....	.....	.....
Ste-Angélique	98214	589	.....	78
Ste-Angélique, diss	48258	289	43	120
Notre-Dame de Bonsecours	104546	418	.....	21
Montebello	61360	429	.....	171
St-André Avellin	70000	1050	950	250
Ripon	51620	516	44	140
Portland Ouest	17845	178	273	17
Hartwell	10550	105	.....	32
Aylmer	55000	550	.....	143
Aylmer, diss	72000	720	9	64
Hull	138683	971	60	80
St-Etienne	65003	650	.....	70
St-Etienne, diss	70650	794	.....	189
Cantley	35400	495	.....	45
Cantley, diss	19825	198	.....	23
La Peche	38110	360	.....	186
Smeyerstadt	13189	197	.....	17
Buckingham (village)	101000	757	.....	200
Buckingham (village), diss	128925	632	.....	76
Denholm	13440	134	.....	23
St-Jean de Wakefield	12367	100	.....	30
Hull (ville)	555540	5555	300	776

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
52 62	.....	411	411	2	9	2	40	.....	46
133 99	.....	1254	1208	7	9	6	324	150	261
75 45	.....	686	647	4	8	4	183	71	146
171 88	.....	442	548	2	10	5	229	56	200
135 38	.....	906	1124	3	10	3	177	56	177
29 63	18	265	243	1	10	1	39	9	43
139 16	.....	903	909	5	8	5	126	14	142
79 12	.....	442	355	3	10	2	74	2	83
30 43	15	229	1422	3	8	2	49	3	46
20 55	.....	84	84	1	6	1	20	13	19
29 20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
137 22	.....	441	441	5	8	4	203	64	139
30 29	30	164	164	2	5	1	22	.....	30
50 86	35	530	662	4	10	4	80	2	89
58 30	18	112	223	2	8	1	59	31	32
140 24	.....	1102	908	6	9	5	218	114	123
40 12	15	205	205	1	10	1	69	36	38
106 20	18	567	756	4	10	4	109	21	96
138 70	15	500	699	1	10	3	121	25	134
19 30	15	213	183	1	10	1	9	.....	18
124 35	.....	1226	1437	5	10	6	215	83	170
97 21	.....	432	585	4	10	4	134	49	134
164 73	.....	733	766	4	8	5	199	21	205
17 63	.....	242	246	1	10	1	18	.....	26
130 10	25	303	268	3	7	2	65	12	58
198 94	.....	1784	1724	12	8	8	309	130	248
.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
182 87	.....	799	892	6	10	6	357	175	236
78 14	.....	452	518	3	10	3	77	6	84
49 92	.....	129	283	1	7	1	71	16	60
120 08	15	530	516	2	9	4	162	46	218
250 88	.....	1950	2201	8	8	9	385	95	359
188 60	.....	887	806	5	10	5	273	27	315
79 12	.....	515	439	2	5	2	39	.....	52
85 60	17	109	177	1	10	1	60	18	54
133 26	.....	882	951	.....	10	3	203	51	184
74 18	.....	784	900	1	10	2	96	19	103
78 74	.....	900	1250	4	11	4	136	32	132
117 80	.....	683	683	5	9	5	170	47	155
115 01	15	755	1080	4	9	4	161	65	184
116 61	.....	527	603	4	8	4	138	22	126
32 55	15	215	165	1	11	1	28	.....	33
16 60	.....	521	425	1	11	2	62	8	54
43 32	.....	228	210	2	9	2	99	51	75
138 45	.....	867	1041	1	8	4	200	12	225
35 67	.....	709	728	1	11	1	36	.....	55
28 74	.....	154	154	1	7	1	19	.....	31
14 50	.....	132	140	1	10	1	15	10	21
733 94	.....	7823	8723	1	9	22	1406	96	1700

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
OTTAWA—*Suite.*	$	$	$	$
Hull (ville), diss	873622	2630	.....	78
La Conception	36560	150	.....	.....
Ste-Malachie	25000	150	.....	57
La Nativité	.....	.....	.....	.....
	$3786615	$28988	$4362-	$5383
PONTIAC.				
Alleyn ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Leslie, diss ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Onslow Sud	73335	733	.....	163
Onslow Nord	33276	249	.....	28
Onslow Nord, diss	11146	133	.....	59
Bristol	197192	1478	90	742
Clarendon	234020	1466	.....	873
Thorne	63261	210	.....	207
Leslie	36000	270	.....	100
Litchfield	15581	155	.....	13
Portage du Fort	36255	543	.....	120
Portage du Fort, diss	10666	159	.....	181
Calumet	81795	981	.....	145
Calumet, diss	14362	72	36	12
Chichester ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Sheen	41505	726	.....	.....
Mansfield	55815	348	.....	133
Mansfield, diss	23585	117	.....	28
Waltham	30875	185	.....	79
Ile des Allumettes	140610	1602	136	119
Bryson	48865	488	.....	63
Bryson, diss	26750	267	.....	60
Ste-Elizabeth de Franktown	26030	359	.....	185
Lower Litchfield	16800	155	.....	30
Shawville	38792	639	.....	80
Quyon	37100	185	.....	56
Cawood	20000	.....	.....	63
Pontiac	11187	167	.....	16
Pembroke	.....	.....	.....	.....
	$1324803	$11687	$262	$3555
PORTNEUF.				
Grondines No. 1	206537	344	.....	244
Grondines No. 2	96981	270	100	201
St-Casimir	382894	765	300	140
St-Ubalde	83107	300	.....	77

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
77 24	.....	3057	2501	1	7	2	79	.....	114
48 26	.....	91	150	3	9	1	76	29	59
54 50	.....	207	253	3	6	3	56	.....	62
.....	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
$5246 18	$298	$38082	$42007	148	9	174	7495	1787	7394
.....	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
89 48	.....	1123	1076	5	10	4	102	21	106
58 64	.....	338	292	3	8	2	56	4	60
48 86	20	330	286	1	9	1	39	.....	59
258 66	.....	2311	2081	9	11	8	299	.....	394
308 46	.....	2339	2511	12	11	13	374	.....	541
103 14	17	624	601	3	8	3	149	27	142
69 94	.....	428	370	3	10	3	82	35	74
16 36	17	199	162	1	9	1	14	.....	17
35 65	.....	681	652	1	11	2	67	.....	87
33 21	.....	291	433	1	9	1	59	.....	79
137 41	.....	1257	1313	4	10	5	206	62	157
11 99	17	142	104	1	10	1	14	4	13
82 74	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
83 48	.....	874	910	4	10	4	81	21	89
104 48	.....	385	663	4	10	4	350	214	144
32 68	18	190	180	1	10	1	25	.....	25
46 26	18	285	253	2	8	1	49	6	50
201 90	.....	2038	1409	10	10	10	261	69	241
20 10	.....	647	695	1	11	2	64	12	70
18 98	.....	345	299	1	10	1	42	.....	76
133 26	.....	544	676	4	10	3	138	26	146
16 36	.....	186	198	1	8	1	15	.....	20
30 50	.....	720	806	1	10	2	54	.....	110
51 92	.....	234	286	1	9	1	80	17	80
38 86	.....	143	155	1	10	1	16	.....	18
15 42	.....	122	146	1	8	1	22	.....	26
.....	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
$2048 64	$543	$16776	$16607	76	10	76	2658	518	2824
125 50	.....	393	542	4	8	4	107	.....	145
75 46	.....	538	645	2	10	3	105	.....	140
313 40	.....	1407	1142	10	10	11	413	67	422
91 36	25	533	580	4	10	4	137	.....	163

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
PORTNEUF—*Suite.*	$	$	$	$
Deschambault	368095	613	.....	198
St-Alban	190783	476	92	145
Portneuf	191029	478	89	111
Portneuf, dis	193976	366	.....	96
Cap Santé	243282	609	517	93
Ecureuils	20000	145	.....	33
St-Basile	352686	587	.....	18
St-Raymond	230805	970	.....	473
St-Raymond, diss	36365	90	.....	24
Pointe-aux-Trembles	277169	370	.....	71
Ste-Jeanne de Neuville	222444	556	.....	79
St-Augustin	530825	636	.....	.....
Ste-Catherine	120000	360	60	300
Notre-Dame-des-Anges de Montauban	36220	120	36	12
	$3783198	$8055	$1194	$2315
QUEBEC.				
Ste-Foye	278912	348	70	52
Ste-Foye, diss	345178	369	.....	18
Ancienne Lorette	768330	768	.....	141
St-Ambroise	590310	767	.....	187
Charlesbourg	534480	844	.....	782
Beauport (paroisse)	511676	895	3390	1329
Beauport (St-Michel de)	111282	232	.....	86
St-Dunstan	24625	123	.....	320
St-Dunstan, diss	20450	102	.....	14
Stoneham	16289	81	.....	6
Stoneham, diss	13630	68	.....	23
St-Gabriel E.st	69460	127	.....	76
St-Gabriel Ouest	70451	253	.....	40
Cap Rouge	172275	215	.....	59
St-Colomban de Sillery	325000	925	.....	598
St-Colomban de Sillery, diss	234500	712	.....	209
St-Sauveur	15700	2994	.....	1376
St-Sauveur, diss	123100	410	.....	3
Tewkesbury No. 1	30125	75	95	18
St-Roch Nord	284000	712	.....	.....
Tewkesbury No. 2	16665	99	.....	10
St-Gabriel E.st No. 2	14180	28	.....	34
Québec (banlieue sud et centre)	141520	141	.....	10
	$4712498	$11288	$3555	$5391
ROUVILLE.				
Notre-Dame de Bonsecours	256410	490	.....	35
St-Mathias	185240	463	.....	21

Digitized by Google

fourneis par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'institutrices et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
312 82	.....	1023	1159	7	10	8	384	65	380
215 80	.....	940	923	7	8	6	321	64	329
160 99	.....	695	1121	6	9	6	212	24	212
59 41	18	440	492	3	8	3	75	15	75
152 00	.....	1712	1696	5	10	6	164	30	170
68 16	.....	237	255	1	10	1	115	20	100
229 58	.....	944	944	6	10	8	382	51	347
350 90	25	1380	1336	12	9	14	624	121	707
81 06	17	455	454	3	10	3	120	8	131
187 32	.....	367	367	4	8	4	271	25	293
170 94	.....	880	890	6	10	7	238	81	191
184 70	.....	636	929	6	8	5	230	67	220
141 52	.....	620	995	6	8	6	280	120	186
42 98	17	172	218	3	10	2	74	47	61
$2963 90	$102	$13372	$14688	95	9	101	4252	805	4272
113 62	17	734	723	2	10	3	136	31	138
14 13	.....	477	342	1	10	1	13	3	24
292 92	15	1221	1212	7	10	7	369	57	443
413 60	.....	1450	1420	10	9	11	456	59	461
256 06	.....	1630	1630	8	10	7	299	.....	464
458 80	.....	5615	5070	6	10	6	528	27	564
62 62	.....	318	355	2	10	2	72	16	76
14 72	22	110	151	1	9	1	21	14	19
18 96	22	133	133	1	10	1	22	.....	24
49 98	18	152	160	1	10	1	26	.....	33
23 84	18	91	142	1	10	1	14	4	15
58 74	18	277	253	3	10	3	52	.....	69
91 48	17	255	169	6	8	2	105	61	44
79 82	.....	568	550	1	8	3	116	.....	154
434 62	.....	2096	2505	5	10	6	538	189	465
29 65	.....	712	672	1	9	1	48	24	37
1480 18	20	7137	7444	9	10	25	1965	142	1811
32 20	.....	303	417	1	10	1	28	.....	39
28 84	18	81	145	1	10	1	25	2	23
316 22	.....	914	914	3	8	3	184	22	168
12 48	17	127	166	1	8	1	14	.....	24
10 96	.....	109	109	1	8	1	17	.....	17
156 94	.....	120	106	1	8	1	79	50	29
$4451 38	$202	$24630	$24788	73	9	89	5127	701	5141
55 70	.....	525	558	3	10	3	84	.....	103
100 42	.....	504	533	3	10	3	114	15	109

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
ROUVILLE—*Suite.*	$	$	$	$
St-Hilaire	411650	1372	.....	89
St-Jean-Baptiste	475175	522	842	142
Ange-Gardien	397009	794	544	125
Ste-Marie de Monnoir ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Ste-Marie de Monnoir, diss. ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Ste-Angèle	365418	768	.....	53
Abbottsford (St-Paul d')	251388	754	10	259
Abbottsford (St-Paul d'), diss	49369	246	.....	50
St-Césaire	1077657	1914	527	.....
St-Césaire, diss	91400	150	.....	15
Richelieu (village)	81037	282	.....	30
	$3641753	$7755	$1923	$819
RICHMOND.				
Cleveland, diss ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Brompton	149100	745	26	206
Brompton, diss	16475	82	295	149
Melbourne (township)	295076	1770	218	647
Melbourne (village) ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Cleveland	261595	1307	34	273
Shipton	331160	1986	333	350
Shipton, diss	95021	285	197	68
Windsor (township)	151745	606	.....	76
Windsor (township), diss	27845	111	12	20
St-George de Windsor	134058	657	193	109
Stoke ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
Windsor Mills	108332	650	.....	226
Windsor Mills, diss	60225	369	.....	187
Danville	142188	710	400	688
Danville, diss	36125	144	.....	107
Richmond, (commissaires catholiques)	4500	750	.....	288
Richmond, (commissaires protestants)	221660	886	.....	551
	$2035105	$11058	$1708	$3945
RICHELIEU.				
St-Roch	201100	402	.....	60
St-Ours (paroisse)	200000	500	.....	42
St-Ours (village)	161090	800	.....	40
Ste-Victoire	417773	835	.....	.....
St-Pierre de Sorel	68122	137	.....	52
Sorel (ville)	1143651	2516	.....	255
Sorel (ville), diss	262150	393	.....	176
St-Robert	397150	992	.....	8
St-Aimé	439232	1254	.....	12
St-Marcel	203957	586	.....	36

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
162 82	.....	1142	1461	4	10	5	217	.....	354
204 86	.....	1499	1689	5	10	5	202	35	261
269 02	.....	939	1078	8	10	9	412	90	322
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
169 06	.....	821	956	6	10	7	213	.....	294
172 41	.....	1008	972	7	10	7	316	48	327
16 55	.....	261	286	2	8	2	26	.....	32
580 97	.....	2441	3290	15	10	13	890	470	810
28 33	.....	167	158	1	8	1	19	.....	36
36 72	.....	312	344	1	10	1	48	.....	74
$1795 86	.....	$9619	$11325	55	10	56	2541	658	2722
.....	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
101 65	.....	1117	1168	8	8	7	151	24	179
66 11	50	803	899	2	10	3	101	5	132
282 10	.....	2189	2282	20	8	17	261	6	326
35 90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
201 90	.....	1626	1810	13	8	12	185	.....	266
243 10	.....	2670	2941	15	7	15	268	.....	350
33 22	15	494	638	6	9	6	111	14	104
65 43	.....	703	686	4	8	4	67	15	77
43 01	.....	213	241	2	10	2	73	36	41
169 88	.....	1020	1010	8	8	7	303	44	347
90 78	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32 30	.....	852	793	2	9	2	73	20	89
71 18	15	558	705	1	10	3	138	2	141
64 90	.....	1799	1529	1	10	3	92	8	148
32 22	15	290	270	1	10	1	70	15	66
99 72	.....	1038	1123	1	10	4	200	45	250
85 24	.....	1438	1331	1	10	3	144	23	147
$1718 64	$145	$16810	$17426	85	9	89	2237	257	2663
120 08	.....	538	548	3	7	3	154	.....	187
212 38	.....	761	720	6	10	6	169	35	144
95 12	.....	1047	1130	1	10	4	185	15	226
182 48	.....	643	750	6	8	7	136	.....	339
103 26	.....	261	253	2	10	2	62	3	73
650 14	.....	3512	3004	1	10	16	1074	420	656
31 64	.....	688	682	1	10	1	28	9	47
250 30	.....	1009	1431	8	10	8	277	53	352
265 36	.....	1544	1468	8	10	11	331	.....	490
156 58	.....	448	508	6	10	7	163	31	234

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
RICHELIEU—*Suite.*	$	$	$	$
St-Louis	259565	600	.....	.....
Ste-Anne de Sorel	69095	178	.....	111
St-Joseph	67000	168	.....	113
	$3889885	$9361	.....	$905
RIMOUSKI.				
Amqui (St-Labre)	.....	.....	.....	.....
St-Valérien	10275	61	.....	14
St-Simon	145098	391	73	186
St-Mathieu de Rioux	82351	205	.....	75
St-Fabien	185439	741	.....	59
Ste-Cécile du Bic	372565	1217	.....	43
Rimouski (paroisse)	183145	606	78	127
Rimouski (ville)	216025	315	.....	9
St-Anaclet	161359	430	.....	125
Ste-Luce	282825	410	.....	195
St-Donat	103893	261	266	42
Ste-Flavie	226675	703	.....	214
Ste-Angèle de Mérici	76700	325	.....	69
Métis	40473	161	242	37
St-Octave	124663	600	.....	90
St-Octave ,diss	16057	63	95	10
St-Moïse	27702	112	.....	15
McNider	166115	563	194	240
Ste-Anne de la Pointe aux Pères	48473	154	.....	102
St-Ulric de Matane	132970	398	225	221
St-Jérôme de Matane	157833	580	.....	197
Ste-Félicité	66080	264	152	182
Cherbourg	7160	42	.....	42
St-Joseph	57125	280	.....	.....
St-Gabriel	44560	142	.....	.....
Ste-Blandine	38320	153	.....	78
Dalibaire (Les Méchins)	20610	82	.....	23
Notre-Dame du Sacré-Cœur	126735	354	.....	32
Les Capucins	6840	46	.....	9
St-Edmond	Pas de rapport.	.....	.....	.....
Mont-Joli	22000	163	.....	48
St-Damase	12980	100	.....	42
Cedar Hall	18858	154	.....	22
	$318!904	$10071	$1325	$2548
SAGUENAY.				
Tadoussac	.....	103	.....	90
Ste. Marguerite	.....	24	.....	.....
Escoumains	.....	55	.....	97

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers.—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
139 90	.....	538	1012	5	9	5	186	42	224
138 34	.....	290	295	3	7	3	184	14	121
58 98	15	341	356	3	9	3	182	39	163
$2404 56	$15	$11620	$12157	53	9	76	3131	661	3256
53 90	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23 42	15	63	81	1	10	1	40	10	36
149 04	.....	619	571	5	8	5	228	33	242
138 34	.....	410	456	4	9	5	159	30	189
213 80	.....	959	959	9	8	9	267	14	404
326 36	.....	1759	1645	12	10	12	483	251	401
204 38	.....	730	720	8	10	8	228	38	309
132 90	.....	254	200	2	10	2	182	.....	182
169 18	.....	550	802	6	8	8	257	31	288
175 06	.....	605	799	6	10	7	290	80	258
107 60	15	366	366	7	7	3	144	54	123
180 96	.....	917	1103	9	10	7	293	84	246
141 16	15	566	435	7	9	5	221	92	163
67 10	.....	442	467	3	7	2	41	10	40
237 53	.....	1425	1546	10	7	10	309	17	367
11 09	.....	161	241	2	7	1	800	6	21
54 74	15	80	109	3	10	1	23	46	51
275 10	.....	997	1302	9	10	8	33	158	401
43 32	.....	256	197	2	8	2	65	9	58
237 46	.....	838	827	7	9	6	488	266	266
307 40	.....	627	825	7	10	7	276	31	310
181 42	15	740	728	6	8	6	348	219	350
43 00	15	38	96	1	8	1	34	13	31
65 46	.....	280	262	5	8	4	88	14	95
114 80	20	223	210	3	10	4	129	17	150
58 86	15	117	106	3	10	2	83	29	70
38 26	15	130	126	2	11	2	54	18	48
88 30	.....	411	426	5	7	5	170	52	134
19 42	15	68	70	2	8	1	20	.....	25
85 82	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
50 74	15	280	212	1	10	1	82	11	83
54 74	.....	145	112	3	10	1	147	89	74
40 00	15	139	129	3	7	3	60	.....	108
$4090 66	$215	$15195	$16128	153	9	139	5619	1722	5523
32 50	15	90	103	1	10	1	22	10	50
16 96	15	24	88	1	8	1	8	3	20
61 22	15	120	262	2	10	2	80	30	65

Digitized by Google

ÉCOLES COMMUNES.—Sommaires des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
SAGUENAY—*Suite.*	$	$	$	$
Nataskouan	.....	60	.....	170
Pointe aux Esquimaux	24000	200	.....	14
Anticosti	.....	33	.....	64
Mille Vaches	.....	30	.....	20
Rivière aux Canards	.....	18	.....	.....
Bergeronnes	.....	29	.....	.....
Moisie	.....	100	.....	75
Sault-au-Cochon	.....	75	.....	.....
Sault-au-Mouton	.....	22	.....	60
Moulin de Baude	.....	.....	.....	.....
St. Joseph de Tadoussac	.....	80	.....	52
Anse aux Fraises	.....	28	.....	62
Portneuf	.....	20	32	20
Diverses municipalités	.....	.....	.....	.....
	$24000	$877	$32	$724
ST-MAURICE.				
Pointe du Lac	286877	700	12	.....
Yamachiche	993840	894	516	.....
St-Sévère	187934	244	.....	45
St-Barnabé	424350	531	.....	135
St-Etienne	303875	653	250	56
Shawinigan	259675	450	.....	50
St-Elie	.....	.....	.....	48
Trois-Rivières (Banlieue)	210957	234	.....	.....
Trois-Rivières (Banlieue) No. 1	263847	162	.....	.....
	$2931355	$3868	$778	$334
SHERBROOKE.				
Orford	275600	1240	.....	27
Ascot	492490	1477	994	15
Lennoxville	239235	598	.....	.....
Lennoxville, diss	Pas de rapport.	.....	.....	.....
	$1007325	$3315	$994	$42
SHEFFORD.				
Granby (township)	445116	1112	48	125
Granby, (township) diss	109000	500	.....	180
Granby (village)	331315	662	364	640
Granby (village), diss	50000	200	.....	12
Ste-Cécile	283587	625	27	98
Ste-Cécile, diss	63295	173	.....	17
St-Valérien	519840	701	1250	161

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers.—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'institutteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$ c.	$	$	$						
56 50	.....	170	253	1	10	2	60	7	84
208 98	.....	468	430	2	10	4	167	20	203
66 40	17	81	152	1	10	1	47	3	44
45 32	15	84	84	1	7	1	37	17	57
29 44	15	.....	5	1	10	1	20	.....	24
59 70	17	121	121	2	10	2	70	17	61
28 38	.....	100	119	1	8	1	40	15	39
41 20	.....	112	112	1	9	1	49	.....	57
23 54	.....	40	61	1	8	1	20	10	26
20 36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22 60	15	87	125	1	9	1	49	20	38
13 20	17	75	60	1	8	1	23	7	28
21 20	.....	52	56	2	8	1	55	34	21
.....	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
$747 50	$341	$1624	$2031	19	9	21	747	193	817
189 20	.....	713	702	6	8	6	270	5	331
322 58	.....	1629	1633	11	9	10	451	115	522
104 54	20	339	396	4	10	4	148	29	162
232 64	.....	1275	1275	7	10	7	278	26	259
367 20	15	1208	1472	9	10	9	408	102	385
161 06	.....	1050	1016	6	9	6	248	57	237
93 84	15	348	229	4	10	3	156	108	127
67 10	.....	320	356	3	10	3	87	.....	121
27 44	.....	260	224	1	10	1	35	.....	51
$1565 60	$50	$7142	$7403	51	9	49	2081	442	2195
145 52	.....	1800	1800	11	8	12	114	.....	221
349 66	40	2438	2865	20	6	20	606	243	500
92 78	.....	598	587	1	10	1	132	94	60
.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
$587 96	$80	$4836	$5252	32	8	33	852	337	781
143 97	.....	1664	1664	11	8	11	174	3	215
112 27	15	769	769	6	10	5	111	21	154
73 96	.....	1667	1902	1	10	3	86	.....	162
48 48	15	280	248	2	10	2	80	.....	102
163 66	.....	869	992	7	9	7	305	59	308
14 82	.....	141	168	2	6	2	31	10	23
212 62	.....	2566	2456	7	10	7	284	29	341

Digitized by Google

ÉCOLES COMMUNES—Rapports des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
SHEFFORD—*Suite.*	$	$	$	$
Shefford	381974	1909	.....	406
Shefford, diss.	Pas de rapport.			
Waterloo	348745	1394	.....	191
Waterloo, diss	76105	512	.....	275
Roxton (township)	245070	980	.....	132
Ely Nord	91380	224	58	29
Ely Nord, diss	37310	223	.....	154
Ely Sud	115072	1035	477	22
Ely Sud, diss	57700	575	.....	94
Stukely Nord	131800	659	.....	40
Stukely Nord, diss	41083	205	.....	15
Stukely Sud	163690	654	.....	88
Ste-Anne de Stukely	147600	735	531	97
Ste-Pudentienne	144195	502	111	168
Ste-Pudentienne, diss	144090	576	.....	34
St-Alphonse	143516	287	.....	39
St-Alphonse, diss	16085	40	.....	.....
Roxton Falls	121020	968	.....	138
Roxton Falls, diss	67237	47	.....	6
Lawrenceville	15949	199	.....	42
St-Joachim	214595	932	50	96
	$4506369	$16429	$2916	$3299
SOULANGES.				
Coteau Landing (St. Zotique)	336350	1009	.....	215
Coteau Landing (St-Zotique) diss	79500	265	.....	63
St-Polycarpe	566112	1132	324	492
St-Clet	234800	469	.....	111
St-Ignace	236401	591	.....	436
St-Joseph (Les Cèdres)	443582	887	.....	255
St-Télesphore	249410	498	.....	65
St-Télesphore, diss	85625	154	.....	38
	$2231780	$5005	$324	$1675
STANSTEAD.				
Stanstead	Pas de rapport			
Stanstead, diss	25800	90	.....	250
Magog	235864	950	600	495
Magog, diss	42849	200	.....	125
Hatley	591787	1775	.....	195
Hatley, diss	34250	135	.....	24
Barnston	Pas de rapport			
Barnston, diss	.....	.....	.....	35
Coaticook	717000	1792	.....	900
Coaticook, diss	177875	889	.....	274

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers.—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
292 12	.....	2889	2087	15	8	17	291	30	315
.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
78 07	.....	1846	2636	1	10	6	145	10	165
112 31	.....	989	977	1	10	4	171	13	209
208 50	.....	1408	1571	9	9	9	345	60	323
88 73	15	697	894	8	6	8	121	15	127
28 05	.....	325	330	2	9	2	40	4	41
147 19	.....	1534	1596	8	10	8	247	34	278
36 01	15	469	531	4	8	4	54	.....	70
100 87	.....	709	800	7	10	5	155	28	166
20 03	15	220	283	2	8	2	20	.....	41
125 26	.....	726	1045	6	8	6	121	30	131
117 74	.....	1275	1272	6	10	6	284	16	282
157 84	.....	782	845	7	10	6	235	32	226
77 16	.....	558	590	6	8	6	106	20	107
77 41	15	430	447	5	10	4	119	6	147
2 29	20	43	5	1	3	1	6	.....	9
130 31	.....	1392	1462	1	10	3	180	.....	217
7 43	.....	187	185	1	8	1	12	.....	13
32 62	.....	200	207	1	10	1	48	14	48
137 04	.....	1122	1000	9	8	9	227	30	218
$2746 76	$125	$25757	$26962	136	9	145	3998	464	4438
232 93	.....	1575	1505	5	10	8	315	51	367
13 27	.....	328	270	1	10	1	18	1	21
306 46	.....	2198	2454	8	10	8	570	177	545
112 90	.....	596	596	5	9	5	192	.....	233
170 36	.....	1027	1226	5	8	6	224	.....	148
216 04	.....	1399	1294	6	10	5	225	25	278
110 96	.....	585	618	4	9	4	129	.....	129
40 30	.....	209	240	1	10	1	35	11	45
$1203 22	.....	$7917	$8203	35	9	38	1708	265	1766
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28 16	.....	250	250	1	10	7	46	.....	86
81 23	.....	1450	1606	8	4	7	147	55	179
65 69	15	275	385	1	8	2	200	86	133
256 75	.....	1970	1640	16	5	16	288	.....	396
35 81	25	159	187	2	8	2	51	.....	57
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32 80	20	42	60	1	9	1	87	56	45
105 21	.....	2594	3004	2	10	5	102	.....	270
210 55	40	1715	1653	2	6	5	450	81	507

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES.—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
STANSTEAD—*Suite.*	$	$	$	$
Barford, diss	167000	835	.....	165
Barford, diss	61735	245	.....	22
Beebe Plain	98265	294	.....	134
Dixville (village)	86230	603	.....	60
Stanstead Plain	154000	300	.....	250
	$2392655	$8108	$600	$2929
ST-HYACINTHE.				
St-Damase	604195	998	37	90
La Présentation	338855	712	.....	.....
St-Charles	306980	975	.....	.....
St-Denis No. 1 (village)	177942	795	.....	32
St-Denis No. 2 (paroisse)	338295	744	.....	.....
St-Jude	415250	1100	.....	.....
St-Barnabé	280420	700	.....	15
St-Hyacinthe (ville)	768525	2690	1152	11023
St-Hyacinthe (ville), diss	35000	108	.....	113
St-Hyacinthe (paroisse)	676665	1114	157	.....
St-Hyacinthe le Confesseur	203806	407	600	.....
Ste-Marie Madeleine	279105	474	.....	26
	$4425038	$10817	$1946	$11299
ST-JEAN.				
Lacolle	333093	1235	.....	421
Lacolle, diss	519681	1299	.....	211
St-Valentin	94760	1750	60	184
St-Valentin, diss	57620	98	.....	60
L'Acadie (Blairfindie)	683659	1000	.....	.....
L'Acadie (Blairfindie), diss	23408	46	.....	9
St-Jean (ville)	914215	2285	457	639
St-Jean (ville), diss	353266	1059	800	664
St-Jean (paroisse)	424520	600	.....	625
St-Luc	273130	867	410	41
	$3676352	$10239	$1727	$2854
TERREBONNE.				
Terrebonne (ville)	243459	1217	.....	110
Terrebonne (ville), diss	18736	93	.....	50
Terrebonne (paroisse)	272303	363	344	20
Ste-Anne des Plaines	573579	1143	.....	146
St.-Sauveur	177090	885	.....	.....
St-Sauveur, diss	15150	113	113	6
St-Hippolyte	50595	490	.....	.....

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers.—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'institutrices et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
141 30	.....	1000	1087	11	7	8	217	31	207
31 30	.....	302	293	3	5	3	56	.....	67
43 80	.....	427	410	1	9	2	63	9	79
44 74	.....	541	490	1	9	2	72	.....	102
68 04	.....	430	505	2	10	2	82	22	64
$1145 38	$100	$11155	$11570	51	8	62	1879	340	2192
248 64	.....	1323	1320	10	10	10	284	31	351
155 16	.....	1039	876	6	10	6	185	52	213
122 80	.....	1167	1153	3	10	3	168	.....	250
116 70	.....	795	422	4	10	5	177	45	190
152 44	.....	744	665	6	10	6	239	42	198
230 64	.....	1374	1446	8	9	8	224	.....	291
143 18	.....	717	806	6	10	6	188	12	241
614 39	.....	15059	15059	1	8	13	565	.....	811
23 23	.....	221	221	1	10	1	24	.....	30
381 44	.....	1502	1976	10	10	12	308	37	414
110 06	.....	381	590	4	10	4	151	14	174
117 14	.....	501	774	4	9	4	183	38	176
$2415 82	.....	$24823	$25308	63	10	78	2696	271	3339
221 64	.....	1657	1718	7	9	8	351	.....	354
117 30	.....	1510	1499	8	9	7	182	.....	206
215 33	.....	1994	1870	8	10	8	192	.....	295
23 67	.....	149	178	2	10	1	32	.....	34
167 02	.....	1165	1193	5	10	5	228	16	259
6 28	.....	56	105	1	6	1	11	.....	11
364 80	.....	4818	4757	1	10	12	503	79	298
143 10	.....	1985	2003	1	10	4	110	5	134
96 06	.....	625	715	4	8	4	120	16	120
88 76	.....	1389	1260	6	10	5	133	22	171
$1443 96	.....	$15348	$15298	43	9	55	1862	138	1882
158 94	.....	3182	2011	1	10	4	203	.....	284
.....	20	164	136	1	10	1	10	.....	10
105 26	.....	842	830	3	10	3	119	63	67
197 44	.....	2066	1466	8	10	7	301	58	313
174 72	.....	948	889	6	10	6	322	204	251
15 54	20	133	146	1	8	1	15	8	25
95 54	15	504	500	4	9	4	105	17	128

Digitized by Google

ÉCOLES COMMUNES—Sommaires des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Estimation de la propriété foncière.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
TERREBONNE.—*Suite.*	$		$	$
Doncaster	29303	189	.....	.....
St-Adèle	126357	758	.....	.....
Beresford	109800	823	.....	.....
Ste-Marguerite	24658	246	.....	.....
St-Janvier (paroisse)	199240	498	.....	34
St-Janvier (village)	79243	396	.....	34
St-Janvier No. 1	63800	95	.....	18
Ste-Sophie	119537	507	506	108
St-Sophie, diss	90000	315	.....	30
Ste-Thérèse (paroisse)	347250	700	323	33
Ste-Thérèse (paroisse) ..... Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....
St-Jérôme (village)	702780	1475	.....	375
St-Jérôme (paroisse)	487611	2034	.....	60
St-Jérôme, diss, St-Sauveur et St-Hippolyte	24380	121	.....	3
St-Jovite	62150	236	158	18
St-Faustin	37531	100	.....	.....
Ste-Thérèse (village)	298944	700	.....	580
	$4153496	$13497	$1444	$1625
TÉMISCOUATA.				
Notre-Dame du Portage	109760	329	.....	110
Rivière du Loup	140233	438	.....	115
Fraserville	477400	1193	.....	400
Fraserville, diss	75260	188	.....	120
Cacouna	250185	800	.....	268
Ile Verte	326535	800	.....	815
St-Eloi	134910	426	7	131
Trois-Pistoles No. 1	159132	460	261	144
St-Antonin	68787	68	90	75
St-Modeste	89790	220	15	105
St-Honoré	20500	51	.....	13
St-Arsène ..... Pas de rapport	.....	.....	.....	.....
St-Epiphane	119352	477	.....	224
St-François Xavier ..... Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....
St-Jean de Dieu	56000	280	16	96
Notre-Dame du Lac	129195	400	.....	108
St-Louis de Ha Ha	68453	171	.....	53
Ste-Rose de Dégelé	70718	282	.....	149
Ste-Françoise	35861	173	242	48
St-Clément	35148	340	100	55
St-Paul de la Croix	42106	301	331	166
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	26227	86	.....	22
St-Hubert	14975	78	.....	35
St-Cyprien	18500	50	116	46
Trois-Pistoles No. 2	178870	411	10	137
	$2647897	$8022	$1188	$3435

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers.—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
103 14	15	240	235	2	8	2	280	261	70
195 78	.....	670	782	7	10	7	147	.....	300
193 44	.....	823	816	6	10	6	275	115	242
82 40	15	421	421	6	9	3	114	55	124
65 70	.....	543	534	3	10	3	92	11	97
43 92	.....	430	249	1	10	1	70	.....	104
25 78	.....	111	110	1	10	1	46	.....	46
166 26	.....	1565	1173	5	9	5	133	.....	190
60 38	.....	345	369	1	10	1	46	.....	50
155 00	.....	823	726	5	10	5	121	19	134
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
239 22	.....	1531	1414	1	10	9	403	.....	640
292 20	.....	3721	3159	9	8	9	140	.....	409
21 41	.....	125	142	1	9	1	19	.....	53
77 00	25	390	388	2	10	2	75	30	61
54 28	25	125	236	1	10	1	75	43	39
154 70	.....	654	672	1	8	2	226	122	172
$2678 05	$135	$20256	$17404	76	9	84	3337	1006	3809
86 42	.....	347	343	4	10	5	135	18	160
150 70	.....	491	633	6	9	6	130	35	147
249 69	.....	1312	1475	1	10	10	520	145	470
20 03	.....	323	317	1	9	1	34	16	40
186 94	.....	800	1203	7	10	9	237	17	286
341 42	.....	1482	1485	10	8	10	492	58	508
140 46	.....	614	1134	7	8	7	213	21	251
218 50	.....	630	602	4	8	6	264	50	294
145 28	.....	233	415	6	10	5	149	41	182
94 66	.....	403	380	4	8	4	168	84	148
32 96	.....	53	51	1	9	1	61	46	17
164 36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
157 40	.....	701	665	7	10	7	210	23	224
.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
143 40	.....	380	542	5	9	5	231	70	199
150 22	.....	487	576	7	10	6	113	88	175
67 10	15	340	334	3	10	3	106	10	115
79 12	15	425	410	4	10	4	111	19	117
77 58	15	521	519	5	7	5	169	69	132
75 70	15	420	496	5	8	4	138	5	165
98 08	15	799	680	5	10	5	158	25	163
39 80	15	138	141	2	10	2	67	12	64
35 44	15	77	187	3	8	1	43	32	15
52 28	15	145	180	2	8	1	38	22	22
119 60	.....	785	750	7	10	7	142	21	190
$2927 14	$135	$11906	$13518	106	9	114	3929	927	4084

Digitized by Google

ÉCOLES COMMUNES.—Rapports statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
VERCHERES.	$	$	$	$
Varennes (paroisse)	506275	531	36	247
Varennes (village)	328520	657	.....	127
Ste-Julie	232239	518	751	187
Belœil	.....	894	2000	134
St-Marc	351449	597	.....	67
Verchères	682120	1200	.....	223
Contrecœur	358050	800	.....	106
St-Antoine	711208	953	.....	98
Ste-Théodosie	227552	200	.....	18
	$3397404	$6250	$2787	$1207
VAUDREUIL.				
Ile Perrot	216570	628	.....	10
Newton (Ste-Justine)	175469	584	56	92
Ste-Marthe	396844	1133	.....	84
Ste-Marthe, diss	21925	74	.....	23
Rigaud (paroisse)	376575	627	25	138
Rigaud (village)	252600	1136	.....	140
Vaudreuil	708774	1518	172	179
Vaudreuil, diss	75500	188	.....	43
St-Lazare	223645	450	17	50
St-Lazare, diss	26950	67	.....	47
Como	97700	156	.....	84
Très-Saint Rédempteur	152965	191	.....	54
Pointe Fortune	31650	313	158	130
Pointe Fortune, diss	37350	130	.....	57
	$2794517	$7195	$428	$1131
WOLFE.				
Wotton	259522	1057	303	143
Ham Nord	106000	500	413	181
Ham Sud	84740	423	.....	14
Wolfestown (St-Julien)	124452	414	35	113
St-Fortunat	121953	406	.....	88
St-Camille	81000	486	80	152
Stratford (St-Gabriel)	59980	340	.....	41
Garthby	95652	400	400	165
Dudswell	201015	804	269	210
Weedon	261422	1302	.....	.....
Ham Sud Ouest (St-Adrien)	52674	175	274	144
D'Israëli	81205	500	65	63
	$1529615	$6807	$1839	$1314

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers.—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'institutteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
153 04	.....	778	988	5	10	7	195	19	205
129 62	.....	1238	1298	1	10	11	88	17	76
139 04	.....	2087	2078	4	9	4	194	16	229
203 90	.....	.....	.....	7	7	7	229	.....	172
121 98	.....	664	797	3	10	4	172	55	174
271 72	.....	1433	1394	4	10	4	287	.....	363
200 74	.....	1264	1260	4	8	5	292	64	305
181 30	.....	951	1165	5	10	9	258	34	320
64 30	.....	174	212	1	10	1	49	.....	70
$1465 64	.....	$8589	$9192	34	9	52	1764	205	1914
108 78	.....	436	350	5	10	5	138	56	107
196 72	.....	865	945	5	8	5	180	.....	281
220 64	.....	1251	1470	7	10	7	323	43	376
11 40	20	105	111	1	7	1	20	.....	22
226 16	.....	666	925	6	10	6	231	14	275
71 46	.....	1179	1250	1	5	4	157	6	178
202 55	.....	2120	2022	5	10	10	224	8	300
12 19	.....	232	209	1	10	1	17	.....	20
120 74	.....	606	597	4	10	4	116	.....	169
19 36	.....	115	141	1	8	1	20	.....	27
55 58	.....	240	350	1	10	1	43	.....	60
65 58	.....	353	187	2	10	2	81	7	89
26 38	.....	313	367	1	10	1	52	10	53
14 60	.....	205	160	1	8	1	29	.....	30
$1352 14	$20	$8686	$9084	41	9	49	1631	144	1987
234 64	.....	1714	1506	12	10	13	355	60	406
130 56	15	1054	1193	9	10	6	310	155	200
59 00	15	316	387	5	9	3	121	77	71
177 30	.....	630	767	10	7	10	262	35	243
99 12	15	247	408	5	8	5	150	40	143
86 06	.....	583	442	6	8	6	63	.....	165
72 76	15	434	431	4	9	4	113	35	135
43 85	15	965	787	3	10	3	96	.....	128
154 34	.....	2018	2018	9	5	12	175	.....	264
209 92	.....	1269	1263	9	9	10	499	19	485
53 34	15	617	584	4	8	3	92	21	73
61 39	15	425	470	3	10	3	103	14	118
$1382 28	$105	$10272	$10256	79	9	78	2339	456	2431

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES.—Sommaire des statistiques

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
YAMASKA.	$	$	$	$
St-Michel (village)	73360	251	.....	170
St-Michel No. 2	43300	104	.....	52
St-Michel N. 3	60850	136	.....	25
St-Michel No. 4	43300	86	.....	21
St-François (paroisse)	292188	602	.....	.....
St-François (village)	91480	200	.....	.....
St-Thomas	712715	1329	.....	20
Baie du Febvre	715116	1001	.....	.....
St-Zéphirin	450600	1036	355	.....
St-Pie (Deguire)	177161	342	.....	16
St-David	499625	1092	21	118
St-Guillaume	426726	711	353	311
St-Bonaventure	122940	344	.....	51
	$3709361	$7234	$729	$784

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers.—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des elèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
53 66	.....	350	357	2	10	2	106	7	119
25 08	.....	157	149	1	9	2	79	12	67
21 20	.....	179	172	1	9	1	52	16	42
21 66	.....	126	122	1	9	1	42	.....	43
193 56	.....	602	483	5	10	7	229	3	324
80 90	.....	306	257	1	9	2	117	11	136
397 10	.....	2717	2520	12	9	14	466	.....	713
303 28	.....	1001	1300	12	10	12	347	19	413
208 50	.....	1442	1586	11	10	11	310	52	392
181 20	.....	357	597	6	10	6	236	23	213
365 68	.....	1132	924	10	10	10	385	63	360
423 88	.....	1787	1793	9	10	10	469	76	483
125 14	.....	497	515	4	10	5	155	28	176
$2300 84	.....	$10653	$10775	75	9	83	2993	310	3481

Digitized by Google

ECOLES COMMUNES.—Sommaire des statistiques

RÉCAPITULATION

COMTÉS.	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
	$	$	$	$
Argenteuil	1307245	6378	627	2069
L'Assomption	2809208	5224	76	848
Arthabaska	2376062	9113	908	2707
Bellechasse	2606623	5405	434	743
Beauharnois	3004620	7355	3950	1073
Berthier	4570923	6705	55	802
Brôme	3413068	14935	2162	1716
Bonaventure	1618130	6576	324	2329
Bagot	4355980	10477	854	1201
Beauce	4194414	11474	1567	4178
Chambly	4539840	7314	1497	1444
Compton	2441087	14027	1931	1604
Champlain	3932643	8847	884	1639
Charlevoix	2527404	4253	145	1321
Chicoutimi	2489785	7448	616	2682
Chateauguay	4933744	10144	754	1281
Dorchester	2581265	4434	647	1442
Deux-Montagnes	2304599	9805	4345	311
Drummond	1943646	7981	2328	1695
Gaspé	1650702	9962	545	2020
Hochelaga	14236690	38425	4574	6347
Huntingdon	4131569	10511	3447	1879
L'Islet	2622015	3843	187	1613
Iberville	3539658	8253	3233	1486
Joliette	3192289	9247	349	791
Jacques-Cartier	3149637	6738	1703	1132
Kamouraska	3434095	6836	2082	1667
Lotbinière	3177619	7027	1177	2596
Lévis	6377336	9232	976	5184
Laval	2114954	4713	344	637
Laprairie	2746386	6890	.....	347
Mégantic	2254572	8330	1918	2272
Montcalm	1716079	6995	1125	379
Maskinongé	4054167	6637	652	700
Montmagny	2182304	3579	543	894
Montmorency	2174210	3291	675	1382
Missisquoi	5254478	12007	3517	10558
Nicolet	4684522	8963	1578	2506

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers.—*Suite.*

GÉNÉRALE.

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants du 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
1685 00	200	10082	9183	76	8	70	2341	449	2444
1354 61	60	7212	7158	38	9	53	1599	143	2036
2248 54	60	11977	12387	109	9	106	3280	505	3678
2145 99	45	7257	7966	69	9	72	3255	939	2705
1276 34	.....	13002	11816	45	9	43	1470	120	2118
2571 01	30	10136	10116	58	9	60	2923	814	3016
1863 32	75	17332	17550	107	7	104	2626	428	2954
2207 24	275	10734	10860	81	9	73	2891	539	2863
2495 78	35	13434	14014	72	9	79	3235	633	3776
3943 23	106	14785	15837	160	8	156	5339	1412	5341
1278 32	.....	12894	13026	36	9	71	1364	124	1501
2283 27	190	19929	20997	147	7	135	3669	934	3555
3053 58	17	13719	14093	85	9	96	4423	830	4940
2107 50	80	6278	6981	75	9	75	2934	829	2921
2791 19	188	9619	10003	95	9	98	3844	886	3850
1713 51	60	12954	14196	68	9	70	2372	319	2817
2162 48	80	8468	8302	89	9	79	2612	527	2544
1871 22	17	13336	12283	59	9	61	2325	336	2896
1686 19	45	12089	13782	92	8	92	2653	443	3074
2899 76	611	12827	13720	103	8	95	4129	1149	3940
4347 27	.....	64176	74189	53	10	136	6077	755	7583
1836 25	30	17091	16998	81	9	82	2308	224	2787
1768 56	45	6490	7012	59	9	56	2351	558	2249
1702 28	.....	14559	14524	58	9	60	2132	287	2544
2588 68	45	11656	12079	70	9	77	3233	393	3856
1143 68	.....	10991	10783	26	10	34	1366	309	1634
2611 40	45	11368	11279	103	9	100	3436	833	3537
2435 06	50	12752	12234	103	8	113	3596	664	3698
3287 71	.....	17089	27730	82	9	114	4531	1156	4679
1107 14	.....	6522	7477	26	9	30	1449	293	1599
1148 12	20	7064	7733	31	9	36	1759	420	1845
2069 34	140	12969	13611	118	8	111	3517	651	3545
1467 52	45	7395	8000	57	9	50	1921	414	2308
2059 48	70	8670	8765	60	9	62	2407	413	2637
1832 20	25	6277	6483	42	9	50	2000	470	2003
1471 70	73	6489	7042	37	9	40	1783	307	2013
2110 77	142	19127	19827	106	8	91	3021	729	3432
3132 94	105	12392	13645	141	9	126	4520	1046	4944

Digitized by Google

ÉCOLES COMMUNES.—Sommaire des statistiques

RÉCAPITULATION

COMTÉS.	Estimation des propriétés foncières.	Montant des cotisations annuelles imposées.	Montant des cotisations spéciales imposées.	Montant des rétributions mensuelles et autres contributions.
	$	$	$	$
Napierville	2868188	6991	1072	373
Ottawa	3786615	28988	4362	5383
Pontiac	1324803	11687	262	3555
Portneuf	3783198	8055	1194	2315
Québec	4712498	11288	3555	5391
Rouville	3641753	7755	1923	819
Richmond	2035105	11058	1708	3945
Richelieu	3889885	9361	.....	905
Rimouski	3181904	10071	1325	2543
Saguenay	24000	877	32	724
St-Maurice	2931355	3868	778	334
Sherbrooke	1007325	3315	944	42
Shefford	4506369	16429	2916	3299
Soulanges	2231780	5005	324	1675
Stanstead	2392655	8108	600	2929
St-Hyacinthe	4425038	10817	1946	11299
St-Jean	3676352	10239	1727	2864
Terrebonne	4153496	13497	1444	1625
Témiscouata	2647897	8022	1188	3435
Vaudreuil	2794517	7195	428	1131
Verchères	3397404	6250	2787	1207
Wolfe	1529615	6807	1839	1314
Yamaska	3709361	7234	729	784
Totaux pour les comtés	$199,294,681	$542,291	$85,812	$133,351
Montréal, commissaires d'écoles catholiques	34612945	69225	.....	15474
Montréal, " " protestants	.....	72103	.....	35955
Québec, " " protestants	.....	2725	3900	1684
Québec, " " catholiques	.....	6960	.....	6317
Totaux pour les cités de Montréal et Québec	$34,612,945	$151,013	$3,900	$59,430

Digitized by Google

fournies par les secrétaires-trésoriers.—*Suite.*

GÉNÉRALE.—*Suite.*

Subvention du gouvernement sur le fonds des écoles communes.	Subvention du gouvernement sur le fonds des municipalités pauvres.	Recettes.	Dépenses.	Nombre d'arrondissements scolaires.	Moyenne du nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en opération.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans, dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 7 à 14 ans qui n'ont pas été à l'école.	Total des élèves qui ont fréquenté l'école.
$	$	$	$						
1237 48	.....	9649	8948	37	9	36	1700	235	2181
5246 18	298	38082	42007	148	9	174	7495	1787	7394
2048 64	543	16776	16607	76	10	76	2658	518	2824
2963 90	102	13372	14688	95	9	101	4252	805	4272
4451 38	202	24630	24788	73	9	89	5127	701	5141
1795 86	.....	9619	11325	55	10	56	2541	658	2722
1718 64	145	16810	17426	85	9	89	2237	257	2663
2404 56	15	11620	12157	53	9	76	3131	661	3256
4090 66	215	15195	16128	153	9	139	5619	1722	5523
747 50	341	1624	2031	19	9	21	747	193	817
1565 60	50	7142	7403	51	9	49	2081	442	2195
587 96	80	4836	5252	32	8	33	852	337	781
2746 76	125	25757	26962	136	9	145	3998	464	4438
1203 22	.....	7917	8203	35	9	38	1708	265	1766
1145 38	100	11155	11570	51	8	62	1879	340	2192
2415 82	.....	24823	25308	63	10	78	2696	271	3339
1443 96	.....	15348	15298	43	9	55	1862	138	1882
2678 05	135	20256	17404	76	9	84	3337	1006	3809
2927 14	135	11906	13518	106	9	114	3929	927	4084
1352 14	20	8686	9084	41	9	49	1631	144	1987
1465 64	.....	8589	9192	34	9	52	1764	205	1914
1382 28	105	10272	10256	79	9	78	2339	456	2431
2300 84	.....	10653	10775	75	9	83	2993	310	3481
131,677 77	$5,620	$815,858	$860,011	4,524	9	4,833	177,267	35,123	190,954
115 12	.....	95656	94347	.....	10	219	.....	.....	9846
40 58	.....	108241	108234	.....	10	93	.....	.....	4474
.....	.....	8309	7309	.....	10	15	.....	.....	649
.....	.....	13358	13956	.....	10	69	.....	.....	3947
$15,570 00	.....	$225,565	$223,844	.....	10	396	.....	.....	18,916

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE No. III

EDUCATION SUPERIEURE

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883–84	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1884–85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
A GENTEUIL.		$	$	$	$	$		
St-André..	Académie (Couvent.)..	72	72	1,509	1,539	4,400	5	56
ARTHABASKA.								
Arthabaskaville.....	Académie (Garçons)..	128	108	4872	8000	46000	9	178
St-Christophe.....	Modèle (Couvent)....	60	50	1784	1305	6000	5	71
Stanfold.....	" (Mixte.....	32	30	165	165	800	2	29
St-Norbert.....	" (Mixte.....	36	25	186	193	800	2	71
Victoriaville.....	" (Couvent)....	72	72	2051	2010	7200	7	160
Victoriaville.....	" (Garçons).....	23	.....	83	83	100	1	103
Warwick.....	" (Couvent)....	30	25	1354	1154	6120	4	125
		381	310	10,495	12,910	67,020	30	737
L'ASSOMPTION.								
L'Assomption.....	Collège classique.....	1500	1425	15073	14952	90000	23	260
L'Assomption.	Académie (Couvent)..	45	56	3205	2706	8500	7	180
L'Assomption.	Modèle (Garçons).....	.....	30	613	580	1200	3	125
St-Henri.....	Académie (Couvent)..	56	56	1781	2150	16000	3	84
Laurentides.....	Modèle (Couvent)....	67	67	1267	2132	8500	8	215
Laurentides.....	" (Garçons)....	30	30	360	504	1500	2	149
St-Roch.....	" (Garçons)....	32	30	402	422	1200	2	71
St-Roch.....	" (Couvent)....	40	40	1524	1404	16000	4	98
Lachenaie	" (Mixte).....	30	.....	330	210	600	2	60
		1,800	1,734	24,555	25,060	143,500	54	1,242

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883–84	1884–85					
BAGOT.		$	$	$	$	$		
St-Hugues.....	Modèle (Couvent)....	32	25	2261	2625	12000	9	143
Acton Vale.....	Académie (Couvent)..	45	45	3194	3590	16500	14	310
Acton Vale.....	Modèle (Garçons)....	20	30	439	428	700	1	56
Ste-Rosalie.....	" (Mixte).....	32	25	429	400	1000	2	102
St-Simon.....	" (Garçons).....	30	30	272	225	300	1	62
St-Ephrem.....	" (Couvent)....	50	50	1939	1832	4000	10	81
		209	205	8,534	9,100	34,500	37	754
BEAUCE.								
Ste-Marie	Académie (Garçons)..	160	160	2370	1974	8000	7	140
Ste-Marie	" (Couvent) .	160	160	1733	1757	15000	7	140
St-George.....	" (Couvent)...	128	120	4424	4383	10000	7	107
St-George	Modèle (Garçons)	30	30	.....	.....	.....	4	83
St-Joseph.....	Académie (Couvent)..	128	120	3303	3300	9000	7	150
St-Joseph.....	Modèle (Garçons)....	30	20	391	377	1500	2	71
St-Joseph.....	" (Garçons) 2nd.	.....	80	370	370	.....	1	12
St-Pierre	" (Mixte).....	.....	.....	250	250	600	2	75
St-Sébastien....	" (Mixte).....	30	25	285	285	300	3	75
St-Vital.....	" (Mixte).....	28	28	252	220	800	2	82
St-Frédéric.....	" (Mixte).....	.....	25	165	165	300	2	100
		694	768	13,543	13,081	45,500	44	1,035
BEAUHARNOIS.								
Beauharnois.....	Modèle (Garçons)	96	.....	.....	.....	.....	....	.....
Beauharnois.....	Académie (Couvent) .	64	50	4194	4000	26000	16	267

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883–84	1884–85					
		$	$	$	$	$		
BEAUHARNOIS.—*Suite.*								
St-Timothée	Académie (Garçons)	72	60	1650	1650	6000	5	115
St-Timothée	Modèle (Couvent)	48	40	6062	6045	3000	6	109
Valleyfield	Académie (Couvent)	112	112	2352	2352	15000	12	462
St-Louis	Modèle (Garçons)	30	30	790	782	1200	3	115
St-Louis	" (Couvent)	32	30	1299	3247	6000	6	146
St-Stanislas	" (Mixte)	30	30	230	290	150	1	85
		484	352	16,627	18,366	57,350	49	1,299
BELLECHASSE.								
St-Michel	Modèle (Garçons)	100	100	490	490	2000	2	61
St-Michel	" (Couvent)	80	70	2025	1900	4000	7	107
St-Charles	" (Couvent)	56	56	1000	997	3400	5	75
St-Charles	" (Garçons)	30	30	225	225	1200	2	68
St-Gervais	Académie (Couvent)	56	56	3400	3380	4000	8	110
St-Gervais	Modèle (Garçons)	30	30	256	264	600	1	53
St-Raphaël	" (Mixte)	36	36	230	168	800	2	130
St-Valier	" (Filles)	30	30	118	118	1300	2	50
St-Valier	" (Garçons)	30	25	144	144	1300	1	44
Beaumont	" (Mixte)	30	30	240	210	800	2	65
		478	463	8,128	7,896	19,400	32	763
BERTHIER.								
Berthier	Modèle (Garçons)	112	112	5060	5060	2200	10	153
Berthier	Académie (Couvent)	56	40	4254	4162	8000	8	139
St-Cuthbert	Modèle (Couvent)	32	32	1198	923	13000	7	48

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883–84	1884–85					
BERTHIER.—*Suite.*		$	$	$	$	$		
Lanoraie	Modèle (Garçons)	.....	70	500	500	2000	3	103
Lanoraie	" (Couvent)	48	48	1119	1837	8918	3	158
St-Barthélemi	" (Couvent)	30	30	2560	2354	15000	9	130
St-Barthélemi	" (Garçons)	25	25	.....	.....	.....	6	112
St-Gabriel	" (Garçons)	36	30	250	250	1600	1	77
St-Gabriel	" (Couvent)	36	30	706	688	3000	5	38
St-Norbert	" (Mixte)	30	30	260	278	150	2	109
		405	447	15,907	16,052	53,868	54	1,067
BONAVENTURE.								
Carleton	Modèle (Mixte)	72	60	340	351	200	1	68
Carleton	" (Couvent)	88	80	2145	1803	4300	5	64
Maria	" (Mixte)	60	60	403	403	450	1	66
St-Bonaventure	" (Mixte)	.....	25	179	179	200	1	52
Nouvelle	" (Mixte)	44	40	374	333	700	1	60
		264	265	3,441	3,069	5,850	9	310
CHAMBLY.								
Chambly	Académie (Garçons)	450	400	800	1060	10000	3	88
Chambly	" (Couvent)	80	80	2890	3260	8000	5	128
Chambly, Canton	Modèle (Mixte)	36	.....	.....	.....	.....	....	.....
Longueuil	Académie (Garçons)	128	100	1080	1282	30000	8	232
Longueuil	" (Couvent)	144	140	8571	8466	73740	23	254
Boucherville	" (Couvent)	30	30	1129	1082	6500	5	112
Boucherville	Modèle (Garçons)	30	25	670	670	2000	3	85

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883–84	1884–85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
CHAMBLY.—*Suite.*		$	$	$	$	$		
St-Bruno.....	Modèle (Mixte)	30	30	260	260	600	1	58
St-Hubert.....	" (Mixte).....	32	25	501	385	4000	2	53
		960	830	15,901	16,465	13,4840	50	1,010
COMPTON.								
Hereford.....	Modèle (Couvent)	72	72	.....	.....	.....	....	.....
CHAMPLAIN.								
Ste-Anne.....	Acodémie (Couvent)..	48	30	1200	1530	6120	5	140
Ste-Anne	Modèle (Garçons)	56	56	632	738	600	2	77
Champlain.....	Académie (Couvent)..	66	66	3113	2575	8500	7	139
Champlain.....	Modèle (Garçons)....	30	25	414	363	600	1	65
St-Maurice....	" (Couvent)....	30	30	1756	1700	6600	6	120
St-Maurice	" (Garçons)....	.....	20	130	130	600	1	59
St-Narcisse.....	" (Mixte).....	.....	20	372	372	600	6	144
St-Stanislas	" (Mixte).....	44	44	469	466	800	2	157
St-Prosper.....	" (Mixte).....	3 0	30	93	93	1630	1	31
St-François-Xavier...	" (Mixte).....	30	30	302	302	1000	2	105
Ste-Geneviève.	" (Mixte	32	32	287	292	500	2	120
Batiscan.....	" (Indépendante)	30	.....	.....	.....	.....	....	.....
		396	383	8,768	8,561	27,550	35	1,157
CHARLEVOIX.								
Baie St-Paul.....	Académie (Couvent)..	112	112	1529	1600	1300	6	170
Baie St-Paul.....	" (Garçons)..	96	96	552	552	2000	2	97
Les Eboulements	Modèle (Garçons)....	48	45	245	245	1200	1	42

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883–84	1884–85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		$	$	$	$	$		
CHARLEVOIX.—*Suite.*								
La Malbaie	Académie (Couvent)	92	100	2852	1960	9300	6	137
St-Etienne	Modèle (Garçons)	.....	25	380	341	1000	2	73
St-Irénée	" (Mixte)	.....	25	157	157	800	1	50
Pointe-au-Pic	" (Mixte)	25	25	142	184	1100	1	36
Ste-Agnès	" (Mixte)	30	25	119	172	200	1	47
		403	453	5.976	5.211	16,900	20	652
CHATEAUGUAY.								
Châteauguay	Académie (Couvent)	32	30	1388	1688	6000	5	87
Châteauguay	Modèle (Garçons)	.....	25	300	300	1000	1	39
St-Jean	" (Mixte)	64	60	725	721	3000	3	244
Ste-Martine	" (Garçons)	30	30	566	566	700	1	73
Ste-Martine	" (Filles)	30	30	244	244	400	1	70
Ste-Philomène	" Garçons)	30	.....	361	361	200	1	44
		186	175	3,584	3,880	11,300	12	557
CHICOUTIMI.								
Chicoutimi	Collège classique	2000	1900	6800	6800	35000	15	92
Chicoutimi	Académie (Couvent)	128	128	1500	1482	3200	6	70
Bagotville	Modèle (Mixte)	36	36	320	320	400	1	120
Grande Baie	" (Mixte)	36	36	111	160	1000	1	66
Hébertville	" (Mixte)	40	40	280	280	400	1	56
Ste-Anne	" (Mixte)	30	30	315	315	300	2	70
Metabetchouan	" (Mixte)	30	.....	.....	.....	.....	....	.....
Roberval	" (Mixte)	.....	30	205	205	400	1	49

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriété foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883-84	1884-85					
CHICOUTIMI.—*Suite.*		$	$	$	$	$		
Laterrière.....	Modèle (Mixte).....	36	36	115	135	800	2	72
St-Jérôme.....	" (Mixte).....	30	25	124	124	325	2	72
St-Dominique.....	" (Mixte).....	30	30	150	175	500	1	64
		2,396	2.291	9,920	9,996	42325	32	731
DEUX MONTAGNES								
St-Eustache.....	Modèle (Garçons).....	64	50	640	640	2000	3	113
St-Eustache.....	Académie (Couvent)..	64	50	2903	2900	6000	5	144
St-Bénoit.....	Modèle (Couvent)....	88	88	3000	3600	11875	3	104
Ste-Scholastique.....	" (Couvent)....	88	80	1433	1860	3000	6	150
Ste-Scolastique.....	" (Garçons)....	56	56	500	735	5500	1	100
St-Joachim.....	" (Mixte).....	44	40	1192	1165	1200	2	79.
St-Hermas.....	" (Mixte).....	30	60	343	1325	2200	2	117
		434	424	10,011	12,225	31,775	22	807
DORCHESTER.								
Sainte-Claire.....	Modèle (Mixte).....	67	70	183	337	1000	2	110
St-Anselme.....	" (Couvent)....	56	56	1671	1590	5000	6	80
St-Anselme.....	" (Garçons)....	30	30	165	122	400	1	72
St-Bernard.....	" (Mixte).....	30	30	181	194	400	2	85
St-Isidore.....	" (Couvent)....	30	30	1180	1175	6000	5	115
		213	216	3,320	3,418	12,800	16	462
DRUMMOND.								
Drummondville.....	Modèle (Garçons).....	36	36	436	430	2500	3	170
Drummondville.....	Académie (Couvent)..	60	60	1864	1856	8000	6	88
St-Germain.....	Modèle (Mixte).....	32	30	315	315	2000	2	131

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883-84	1884-85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		$	$	$	$	$		
DRUMMOND.— *Suite.*								
St-Pierre	Modèle (Mixte)	30	30	237	237	700	2	74
St-Félix	" (Mixte)	30	25	106	104	250	1	33
		188	181	2,958	2,942	13,450	14	496
GASPÉ.								
Grande Rivière	Modèle (Mixte)	36	36	206	210	300	1	68
Cap Chatte	" (Mixte)	36	36	158	152	400	1	43
Percé	" (Mixte)	52	52	184	218	600	1	65
Ste-Anne	" (Mixte)	32	32	360	304	300	1	68
Rivière au Renard	" (Mixte)	30	30	173	166	200	1	67
Hâvre aux Maisons	" (Couvent)	64	64	463	663	2800	4	51
Barre-à-Choir	" (Mixte)	.....	25	233	238	270	2	90
		250	275	1,777	1,951	4,870	11	452
HOCHELAGA.								
Côte des Neiges	Modèle (Garçons)	.....	25	1200	1117	3000	2	78
Côte des Neiges	" (Couvent)	36	36	436	436	7000	2	91
Côte St-Paul	" (Couvent)	36	36	746	746	1500	4	128
Côte St-Louis	" (Garçons)	30	30	1267	1267	3000	4	132
Pointe aux Trembles	" (Garçons)	74	.....	.....	.....	.....	....	.....
Pointe aux Trembles	Académie (Couvent)	96	96	3827	3820	19500	8	136
Longue Pointe	")Couvent	30	.....	.....	.....	.....	....	.....
Sault au Recollet	Modèle (Garçons)	30	30	450	416	2000	1	56
Sault au Recollet	Académie (Couvent)	96	96	22730	22730	120000	25	113
Sault au Recollet	Modèle (Couvent)	48	40	348	560	5000	4	40

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883–84	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1884–85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		$	$	$	$	$		
HOCHELAGA—*Suite.*								
St-Jean-Baptiste.	Académie (Couvent)..	112	112	6067	6067	45000	14	581
St-Jean-Baptiste.	Modèle (Garçons)	104	104	14552	14355	20000	9	523
St-Gabriel	" (Garçons)....	75	75	2398	2589	8000	6	350
St-Gabriel.....	" (Couvent)....	40	40	3645	4400	21000	10	516
St-Henri	" (Couvent)....	90	90	4886	4781	20000	20	682
St-Henri	" (Garçons)....	90	90	4355	2761	25000	10	595
Ste-Cunégonde.....	" (Couvent)....	74	74	5365	5366	16000	12	543
Mile-End.	" (Garçons)....	48	48	760	700	2500	3	138
		1,109	1,022	73,032	72,111	318,500	134	4,702
HUNTINGDON.								
Hemmingford.	Modèle (Couvent). ..	56	.....	.....	.....	.....	....	.....
St-Anicet, No. 1	" (Mixte)	30	30	175	175	600	1	40
St-Anicet	" (Couvent)....	36	36	1768	1365	10000	6	95
Huntingdon	" (Couvent)....	.....	25	1543	1513	1000	4	56
		122	91	3,486	3,053	11,600	11	191
IBERVILLE.								
St-Alexandre	Modèle (Couvent)....	30	30	1660	1627	10000	7	126
St-Alexandre..	" (Garçons)....	30	30	400	400	800	1	61
Iberville (ville)	" (Garçons)....	28	30	1370	1637	8500	3	180
St-Athanase.	Académie (Couvent)..	50	50	2935	2922	8000	10	283
Ste-Brigide.....	Modèle (Mixte).....	30	30	1605	1635	1500	2	87
Henryville	" (Garçons)....	30	30	1838	1849	1400	2	68

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883–84	1884–85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriété foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'elèves.
		$	$	$	$	$		
IBERVILLE.—*Suite.*								
Henryville	Modèle (Couvent)	30	30	1187	965	300	7	51
St-Grégoire	" (Mixte)	30	30	175	175	400	1	37
		264	260	11,170	11,210	30,900	33	893
L'ISLET.								
L'Islet	Académie (Garçons)	175	150	3006	3006	10000	5	139
L'Islet	" (Couvent)	104	90	1211	1211	6000	5	108
St-Jean Port Joli	Modèle (Filles)	32	32	160	370	600	1	35
St-Jean Port Joli	" (Garçons)	32	25	120	320	500	1	50
St-Roch des Aulnaies	" (Garçons)	30	.....	125	153	250	1	41
St-Aubert	" (Couvent)	56	56	603	591	3040	4	88
		429	353	5,225	5,651	20,390	17	461
JACQUES-CARTIER.								
St-Laurent	Collège classique	500	475	37300	34600	110000	20	419
St-Laurent	Académie (Couvent)	128	128	14430	16500	2700	22	230
Ste-Geneviève	" (Convent)	44	30	1347	1347	15000	7	117
Ste-Geneviève	" (Garçons)	72	70	1811	2200	18000	8	200
Ste-Anne	Modèle (Filles)	30	30	884	890	5000	2	92
Ste-Anne	Garçons)	32	30	884	880	5000	1	109
Pointe Claire	' (Couvent)	72	72	2402	2302	19160	7	126
Lachine	Académie (Couvent)	152	152	7938	7848	36000	25	319
Lachine	Modèle (Garçons)	72	70	3067	2989	11500	3	178
		1,102	1,057	70,063	69,556	222,360	95	1,790
JOLIETTE.								
Joliette	Collège classique	800	760	13075	15255	45000	26	273

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883-84	1884-85					
JOLIETTE.— *Suite.*		$	$	$	$	$		
Joliette	Académie (Couvent)	96	96	4048	3825	20500	10	350
St-Ambroise	Modèle (Couvent)	44	44	876	865	2700	5	67
St-Paul	" (Couvent)	44	44	502	1495	7000	3	130
Ste-Elizabeth	" (Garçons)	40	40	250	204	2000	1	84
Ste-Elizabeth	" (Couvent)	72	72	3364	4322	19600	3	168
St-Felix de Valois	" (Mixte)	30	30	362	362	2000	2	162
Ste-Mélanie	..... (Mixte)	40	.....	.....	.....	.....	....	.....
KAMOURASKA.		1,166	1,086	22,477	26,328	98,800	50	1,234
Ste-Anne	Collège classique	2000	1900	42579	41982	150000	23	211
Ste-Anne	Modèle (Couvent)	120	110	2615	2612	8800	6	108
St-Alexandre	" (Couvent)	48	48	1608	1602	8000	6	74
St-Alexandre	" (Garçons)	30	20	292	292	500	2	42
Ste-Hélène	" (Mixte	30	30	480	469	600	1	97
St-André	" (Mixte)	32	20	147	182	800	1	27
St-Paschal	" (Garçons)	30	30	228	438	460	2	115
St-Paschal	" (Filles)	30	30	198	408	460	1	41
St-Dénis	" (Mixte	32	40	231	231	300	1	100
St-Philippe	" Mixte)	30	30	120	190	600	1	89
Rivière Ouelle	" (Couvent)	48	48	1407	1334	7000	5	111
Rivière Ouelle	" (Garçons)	30	25	222	222	400	2	68
Kamouraska	" (Garçons)	36	.....	295	321	2500	1	26
Kamouraska	" (Couvent)	36	36	1181	1166	4800	5	115
		2,532	2,367	51,603	51,449	185,220	57	1,224

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883–84	1884–85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		$	$	$	$	$		
LAPRAIRIE.								
Laprairie	Académie (Garçons)	120	120	1538	1506	7000	3	135
Laprairie	" (Couvent)	68	60	2257	2257	9090	7	139
St-Constant	Modèle (Mixte)	30	30	400	400	2000	2	100
St-Isidore	" (Garçons	30	30	300	300	600	1	74
St-Jacques	" (Mixte)	30	30	199	199	1000	2	102
St-Philippe	" Mixte	30	30	287	287	500	7	58
		308	300	4,981	4,949	20,190	22	608
LAVAL.								
St-Vincent de Paul	Modèle. (Garçons)	70	70	383	380	5000	1	96
St-Vincent de Paul	" (Couvent)	36	36	951	895	22000	4	170
St-Martin	" (Couvent)	40	40	672	1083	9000	4	101
St-Martin	" (Garçons)	36	36	337	357	3000	1	77
Ste-Rose	" (Couvent)	48	48	1288	1250	13000	8	136
Ste-Rose	" (Garçons)	32	25	780	782	2500	3	125
		262	255	4,411	4,747	54,500	21	705
LÉVIS.								
Lévis	Collège classique	1400	1330	15642	22828	78600	25	300
Lévis	Académie (Couvent)	90	90	7300	6080	40000	17	392
Lauzon	" Couvent	112	112	7091	7022	56400	20	356
Lauzon	Modèle (Garçons)	200	200	2060	1998	10000	6	348
New Liverpool	" (Garçons)	36	36	235	235	1000	2	45
New Liverpool	" (Filles	36	36	235	235	1000	2	56
St-Romuald	Académie (Garçons)	150	150	7940	10300	10000	5	310

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883–84	1884–85					
		$	$	$	$	$		
LÉVIS.—*Suite.*								
St-Romuald.....	Académie (Couvent)..	100	100	3180	3178	20000	10	280
St-Nicolas.....	Modèle (Garçons).....	36	36	615	410	1500	2	60
St-Nicolas.....	Académie (Couvent)..	104	100	2116	2107	8000	6	75
St-Henri.....	Modèle (Mixte).....	30	30	428	404	1500	2	109
St-Lambert.....	" (Mixte).....	64	70	168	180	1200	2	51
St-Jean.....	" (Mixte).....	30	30	236	198	500	1	72
		2,388	2,320	47 246	55,175	229,700	100	2,454
LOTBINIÈRE.								
St-Louis	Modèle (Garçons).....	56	56	278	332	800	2	43
St-Louis.....	" (Couvent)....	48	48	1282	1221	2200	5	63
Leclercville.....	" (Mixte).....	30	30	366	366	250	2	67
Ste-Croix	" (Couvent)....	64	64	2384	2480	2000	4	150
St-Agapit.....	" (Mixte).....	32	30	148	148	400	2	46
St-Antoine de Tilly...	" (Mixte).....	36	50	248	333	600	2	75
St-Apollinaire.	" (Mixte).....	40	40	80	160	400	1	34
St-Flavien	" (Mixte).....	32	30	173	185	275	2	77
St-Sylvestre	" (Mixte).....	72	72	946	1646	20000	5	103
Ste-Agathe No. 2.....	" (Mixte).....	30	30	154	114	600	2	62
St-Giles.....	" (Mixte).....	30	30	145	135	200	1	25
St-Jean.....	" (Garçons)..	30	30	161	262	1600	1	57
St-Jean.....	" (Filles)....		20	148	148	.....	1	45
		500	530	6,513	7,527	29,325	30	847

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883–84	1884–85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		$	$	$	$	$		
MASKINONGÉ.								
Louiseville	Modèle (Couvent)	36	36	1861	1861	33000	8	101
Riv. du Loup (No. 1.)	" (Garçons)	36	36	550	550	2000	2	150
St-Leon	" (Mixte)	30	25	246	220	600	2	68
St-Paulin	" (Couvent)	56	50	1030	1007	9000	5	98
Ste-Ursule	" (Couvent)	36	36	1691	1755	5200	5	97
Ste-Ursule	" (Garçons)	30	30	235	294	1700	1	40
St-Joseph	" (Mixte)	30	30	330	868	1200	1	90
		254	243	5,943	6,555	52,700	24	644
MÉGANTIC.								
St-Calixte	Modèle (Couvent)	56	56	2193	2204	5000	6	114
St-Calixte	" (Garcons)	40	40	267	248	400	2	82
St-Julie	" (Mixte)	32	30	230	230	1000	1	42
St-Ferdinand	" (Couvent)	40	40	705	745	12600	5	72
Ste-Anastasie	" (Mixte)	32	32	574	829	1000	2	66
St-Sophie	" (Mixte)	25	25	178	178	350	2	57
		225	223	4,147	4,434	20,350	18	433
MISSISQUOI.								
Farnham	Académie (Garçons)	160	160	8980	8480	22000	8	226
Farnham	" (Couvent)	75	75	13425	13100	18500	11	130
		235	235	22,405	21,580	40,500	19	356
MONTCALM.								
St-Jacques	Modèle (Couvent)	72	60	3425	3392	12000	8	187
St-Jacques, (No. 1.)	" (Garçons)	30	30	347	298	800	2	37
St-Esprit	" (Couvent)	30	30	633	692	2880	5	120

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITES.	Degré de l'institution.	Subvention de gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883–84	1884–85					
		$	$	$	$	$		
MONTCALM.—*Suite.*								
St-Liguori.....	Modèle (Couvent)....	56	40	563	738	6000	4	81
Rawdon.....	" (Couvent) ...	48	50	591	570	2300	4	64
		236	210	5,559	5,690	23,980	23	489
MONTMAGNY.								
Montmagny.....	Académie (Garçons)...	72	50	3869	3839	4100	3	74
Montmagny.....	" (Couvent)..	72	70	1602	1593	8800	8	193
Berthier.....	Modèle (Mixte).....	30	30	368	337	800	2	26
St-François.....	" (Couvent)....	36	36	936	950	10000	4	119
Cap St-Ignace.....	" (Mixte).....	30	30	308	308	800	2	124
Ile aux Grues.....	" Mixte).....	30	25	558	334	300	1	75
		270	241	7,641	7,361	24,800	20	611
MONTMORENCY.								
Ste-Famille.....	Académie (Couvent)..	36	36	709	676	2400	4	84
Ste-Famille.....	Modèle (Garçons).....	30	30	287	287	700	1	50
St-Joachim.....	" (Mixte)	30	.....	.....	.....	.....	....	.....
St-Laurent.....	" (Garçons).....	30	30	266	225	300	3	59
St-Laurent.....	" (Couvent)....	56	56	2270	2249	9200	4	83
St-Pierre.....	(Mixte).....	48	50	225	225	1200	2	84
Ste-Pétronille.....	" (Mixte).....	36	36	308	202	1200	1	49
Ste-Anne	" (Couvent)....	40	40	2239	2239	5000	2	45
Laval.....	" (Mixte).....	32	30	149	143	225	1	45
L'Ange Gardien.....	" (Mixte).....	30	30	164	151	1000	1	78
Château Richer	" (Couvent)....	40	40	1742	1441	4000	4	124

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention de gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883–84	1884–85					
MONTMORENCY.—*Suite.*		$	$	$	$	$		
Château Richer	Modèle (Garçons)	30	25	410	229	1300	2	75
St-Jean	" (Mixte)	64	70	353	443	1700	2	77
		502	473	9,122	8,510	28,225	27	853
MONTRÉAL.								
Académie commerciale	Académie (Garçons)	465	465	10878	10878	203336	14	431
Ecole Champlain	Modèle (Garçons)			5245	5245	22841	8	362
Ecole Belmont	" "			4840	4840	80785	6	234
Ecole Montcalm	" "	938	938	5816	5816	11422	8	305
Ecole Olier	" "			3884	3884	66434	6	210
Ecole Sarsfield	" "			4686	4686	35690	7	314
Académie de l'Evêché	Académie (Garçons)	165	165	2430	2356	9800	6	153
Collège Ste-Marie	Collège classique	1800	1710	41947	41947	287000	27	383
Rue St-Denis	Académie (Couvent)	75	75	8328	9023	21400	15	280
Notre Dame	" "	150	150	5067	5067	.....	18	282
Ste-Brigide	" "	75	75	2804	2804	15000	16	893
Rue du Palais	Modèle "	75	75	2919	2919	16270	10	190
Paroisse St-Joseph	" "	93	93	2193	2193	30000	9	552
Paroisse Ste-Anne	" "	93	93	2234	2234	6000	9	367
Rue Ontario	Académie "	130	130	5998	5989	20000	16	860
Pointe St-Charles	Modèle "	110	110	1695	1695	8156	5	263
Courant Ste-Marie	" "	70	70	3461	3461	24000	13	455
Rue St-Hubert	" "	70	70	8550	8612	7000	5	112
St-Jacques	" "	550	550	1890	5730	59000	15	666

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883–84	1884–85					
		$	$	$	$	$		
MONTRÉAL.—*Suite.*								
Rue Ste-Catherine...	Modèle (Couvent)....	112	112	5730	5560	36000	14	103
Delle. L. Généreux ...	" (Mixte).....	70	70	937	937	8000	5	206
Dame Cornwell	" (Mixte).....	50	50	1050	955	5000	3	160
		5,091	5,001	132,582	136,831	973,134	235	7,781
NAPIERVILLE.								
St-Cyprien.....	Modèle (Garçons).....	40	40	1583	1583	5000	4	136
St-Cyprien.....	Aadémie (Couvent)...	60	50	1596	1564	3400	9	184
St-Edouard.....	Modèle (Mixte).....	30	30	370	376	1000	2	93
St-Michel	" (Couvent)....	32	30	1080	1301	2500	7	98
Sherrington.....	" (Mixte).....	32	32	451	462	1500	2	112
St-Rémi.....	" (Couvent)....	40	35	3213	3191	11000	9	183
St-Rémi.....	" (Garçons)....	30	30	505	459	1100	2	144
		264	247	8,798	8,936	25,500	35	950
NICOLET.								
St-Grégoire.....	Modèle (Couvent)....	100	100	2456	2424	500	10	161
St-Grégoire.....	Académie (Garçons)..	50	50	1000	950	6000	4	143
Nicolet.....	Collège classique.....	600	570	16664	20207	180000	27	198
Nicolet	Modèle (Couvent)....	32	60	2058	1970	12400	12	262
Nicolet	" (Garçons)....	.....	25	642	595	4000	3	157
Ste-Gertrude	" (Couvent)....	32	30	972	972	6000	4	47
Ste-Gertrude.....	" (Mixte).....	.....	.....	.....	72	450	1	60
Ste-Monique.....	" (Couvent)....	32	30	856	1250	2000	5	124
Ste-Monique.....	" (Garçons)....	.....	.....	100	100	500	1	57

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883-84	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1884-85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		$	$	$	$	$		
NICOLET.—*Suite.*								
Ste-Eulalie	Modèle (Mixte)	30	20	176	143	250	2	70
St-Wenceslas	" (Mixte)	30	20	130	133	1000	2	78
St-Célestin	" (Couvent)	50	50	662	662	2480	4	63
St-Célestin, (No. 1.)	" (Garçons)	.....	25	102	632	1200	1	40
St-Pierre	" (Mixte)	36	36	163	163	400	2	64
Bécancour	" (Mixte)	36	30	245	342	800	4	133
Gentilly	" (Couvent)	40	40	1900	1750	7995	5	120
		1,068	1,086	28,126	32,365	225,975	87	1,777
OTTAWA.								
Hull	Modèle (Garçons)	216	216	2044	2044	16000	7	346
Hull, N. D. de Grâce	" (Couvent)	170	170	3514	3774	10000	5	92
Hull, St-Antoine	" (Couvent)	32	40	1555	1555	12000	9	755
Aylmer	Académie (Couvent)	150	150	1397	1780	20000	7	121
Buckingham	Modèle (Couvent)	48	60	715	670	3000	3	62
Buckingham	" (Garçons)	32	30	742	575	1500	2	130
Pointe à Gatineau	" (Garçons)	30	30	449	518	1500	3	146
Pointe à Gatineau	" (Filles)	56	56	472	561	1500	3	150
Ripon	" (Mixte)	30	30	380	236	400	2	92
Montebello	" (Mixte)	135	135	457	662	5000	3	179
Maniwaki	" (Couvent)	52	52	230	234	2000	3	134
St-André	" (Mixte)	32	32	1488	1488	1500	2	121
Com. d'écoles de Hull	.....	160	160	.....	.....	.....	....	.....
		1,143	1,161	13,443	14,097	74,400	49	2,328

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883-84	1884-85					
PONTIAC.		$	$	$	$	$		
Portage du Fort.	Modèle (Mixte).....	.....	100	400	550	300	1	79
PORTNEUF.								
Portneuf.....	Modèle (Garçons).....	32	25	302	302	863	1	38
Portneuf.....	" (Filles).....	32	25	219	219	863	1	40
Pointe aux Trembles..	Académie (Couvent)..	160	160	948	947	5000	4	98
Pointe aux Trembles..	Modèle (Garçons)	30	30	200	200	600	1	50
Deschambault.	" (Couvent)....	72	70	2860	2827	9800	6	108
Cap Santé.....	" (Mixte).....	30	30	190	190	800	1	22
Grandines.....	" (Mixte).....	30	30	371	388	700	1	40
St-Augustin.....	" (Couvent)....	144	144	2527	2438	6000	3	66
St-Augustin	" (Garçons)....	30	30	143	141	800	1	34
St-Basile.....	" (Mixte).....	32	32	250	250	600	2	76
Ste-Catherine.....	" "	32	32	180	180	300	1	38
Les Ecureuils.....	" "	32	32	145	215	200	1	100
Ste-Jeanne.	" "	30	30	156	144	500	1	44
St-Casimir	..... (Garçons).	30	.....	.....	.....	.....	....	.....
		716	647	8,491	8,441	26,163	24	754
CITÉ DE QUÉBEC.								
Ecole de dessin et des arts.....	Académie (Garçons)..	930	930	1000	1000	4000	10	266
Société d'éducation...	Modèle " ..	878	878	1350	1350	4500	6	370
Hauteville	" "			2014	2130	18966	6	339
St-Roch.....	" "	452	452	2600	2200	.....	11	819
Cap Diamant.....	.....			.....	.....	.....	....	.....

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883–84	1884–85					
		$	$	$	$	$		
CITÉ DE QUÉBEC. —*Suite.*								
Bon Pasteur.....	Académie (Couvent)..	95	95	31759	31754	133740	18	412
St-Roch.....	" " ..	95	95	7354	6909	40000	28	1068
Sœurs de la Charité...	" " ..	95	95	818	818	113000	6	63
" "	Modèle (Orphelinat)..	95	95	1020	1020	.....	2	200
" "	" (Garçons)....	40	40	540	540	.....	6	137
" "	" (Cap Diamant)	40	40	200	200	2000	2	23
N. D. de la Garde.....	" (Filles).....	93	93	125	167	.....	2	26
Œuvre du Patronage..	"	186	186	3470	4052	10800	3	130
Ecole de M. Fecteau..	" (Garçons)....	84	84	860	860	2200	1	83
Ecole de Mde. Côté.....	" (Mixte).....	60	60	270	270	1200	1	38
Ecole de la rue St-François.....	" (Garçons)....	35	35	795	795	2000	2	70
Ecole du quartier Montcalm.....	" "	35	35	293	293	1000	1	35
Ecole de la rue Ste-Famille.....	" (Mixte)	55	55	303	96	2400	1	44
St-Sauveur	" (Couvent)....	186	186	2344	2595	8000	13	765
St-Sauveur	" (Garçons)....	186	186	3000	3000	12000	11	592
		3640	3640	60115	60049	355806	130	5480
COMTÉ DE QUÉBEC.								
Sillery.....	Académie (Couvent)..	130	130	21530	21120	80489	46	140
Sillery.....	" (Mixte).....	134	134	957	957	1600	2	176
Beauport	Modèle (Mixte)	32	32	616	294	400	1	163
evue.....	Académie (Couvent)..	112	112	7994	7854	93000	13	98
Cap Rouge.....	Modèle (Garçons)	75	75	327	327	1500	2	70
ap Rouge.....	" (Filles).....	45	45	297	297	1500	2	84

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883–84	1884–85					
		$	$	$	$	$		
COMTÉ DE QUÉBEC. —*Suite.*								
Charlebourg.	Modèle (Garçons)....	30	30	488	357	1600	2	74
Charlebourg.....	" (Couvent)....	32	40	2916	3027	12600	6	116
Laurentides...	" "	72	72	258	231	800	3	94
Ancienne Lorette	" (Mixte).....	30	.....	175	175	450	1	52
St-Ambroise	" (Garçons)....	36	36	175	175	600	1	46
St-Ambroise	" (Filles).....	32	32	160	160	.....	1	40
Ste-Foye.	" (Mixte).....	45	45	521	519	1200	2	90
		805	783	36414	35493	195739	82	1243
RICHMOND.								
Richmond	Modèle (Garçons)	45	45	125	275	4500	1	38
Richmond..... ...	" (Couvent)....	.....	50	4698	13776	8500	8	187
		45	95	4823	14051	13000	9	225
RICHELIEU.								
Sorel.....	Académie (Garçons)..	185	180	3512	3512	30000	12	400
Sorel.....	" (Couvent)..	285	300	4179	5589	45000	18	585
St-Aimé....	Modèle " ..	30	.....	1260	1250	6550	6	150
St-Aimé.....	" (Garçons)....	48	40	748	748	3000	5	167
St-Ours.....	" "	32	40	515	580	1200	2	106
St-Onrs.....	" (Couvent)....	40	40	1600	1550	9000	9	210
		620	600	11814	13223	94750	52	1618
RIMOUSKI.								
Rimouski.....	Collège classique.....	2200	2090	29766	1500	48000	15	90
Rimouski.....	Modèle (Couvent)....	280	280	7540	6214	15000	12	348
Rimouski.....	" (Orphelinat)..	45	45	.....	.....	.....	....	50

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883–84	1884–85					
RIMOUSKI.—*Suite.*		$	$	$	$	$		
Rimouski	Modèle (Petites écoles)	104	.....	.....	.....	.....	....	.....
Rimouski	" (Mixte)	.....	25	130	167	250	1	77
Bic	" "	30	30	197	812	1000	2	120
Matane	" (Couvent)	25	30	610	600	8500	3	28
Matane	" (Mixte)	32	32	157	140	200	2	135
McNider	" "	30	30	342	342	450	2	32
St-Simon	" "	40	40	132	132	200	1	111
St-Anaclet	" "	30	30	229	265	400	3	110
Ste-Luce	" "	30	.....	193	193	465	2	60
St-Octave	" "	30	.....	.....	.....	.....	....	.....
Ste-Angèle	" "	30	30	169	169	300	2	73
St-Fabien	" "	36	36	247	225	600	1	109
Ste-Flavie	" "	.....	25	250	211	400	2	74
		2942	2723	39962	24470	75765	48	1417
ROUVILLE.								
Ste-Marie de Monnoir.	Collège classique	800	760	22826	21461	30000	18	193
Ste-Marie de Monnoir.	Académie (Couvent)	90	90	4650	4612	14000	12	210
St-Césaire	" (Garçons)	160	160	8867	11189	17400	9	243
St-Césaire	" (Couvent)	56	56	19906	11227	25000	14	230
St-Hilaire	Modèle (Couvent)	48	40	2632	2632	10000	8	107
St-Hilaire	" (Garçons)	36	36	310	310	1500	1	82
Ste-Angèle	" (Mixte)	30	30	367	326	600	2	109
		1220	1172	59558	51757	98500	64	1174

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883-84	1884-85					
SAINT-HYACINTHE			$	$	$	$		
St-Hyacinthe	Collège classique	800	760	19300	19000	160000	26	240
St-Hyacinthe	Académie (Garçons)	32	50	11124	11124	12400	7	463
St-Hyacinthe	Modèle (Couvent)	32	32	3988	3988	6000	7	371
St-Hyacinthe	" (Couvent)	104	100	1599	2061	10500	8	140
St-Denis	" (Couvent)	68	68	2630	2316	14000	6	150
St-Denis (No. 1)	" (Garçons)	30	30	464	415	1000	3	82
St-Charles	" (Mixte)	80	80	727	692	1000	3	167
		1146	1120	39832	39596	204900	60	1613
ST-JEAN.								
St-Jean	Académie (Couvent)	112	112	5492	5390	17000	14	336
St-Jean	Modèle (Garçons)	160	150	2168	2723	12000	10	298
Lacolle	" (Mixte)	36	36	535	557	1000	2	97
Ste-Marguerite	" (Mixte)	30	.....	326	381	800	1	83
St-Valentin	" (Couvent)	40	.....	379	345	700	2	66
		378	298	8892	9396	31500	29	880
ST-MAURICE.								
Yamachiche	Modèle (Garçons)	112	112	1606	2346	5500	7	220
Yamachiche	Académie (Couvent)	56	40	2556	2670	5600	6	170
Pointe du Lac	Modèle (Couvent)	32	30	1805	1571	5000	5	51
St-Barnabé	" (Couvent)	32	32	927	927	5420	5	77
Pointe du Lac	" (Mixte)	36	30	192	242	400	3	96
Shawinigan	" (Mixte)	40	40	367	329	250	1	83
		308	284	7453	8085	22170	27	697

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883–84	1884–85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
SAGUENAY.		$	$	$	$	$		
Escoumains.....	Modèle (Mixte).....	34	34	120	262	150	2	45
SHEFFORD.								
Granby.....	Modèle (Couvent)....	52	52	1527	1379	5000	6	122
Waterloo.....	" (Garçons)....	30	30	622	622	1500	2	96
Waterloo.	" (Couvent)....	80	80	4335	4554	20872	11	65
Roxton Falls.....	" (Mixte).....	25	30	686	869	1500	1	62
		187	192	7170	7424	28872	20	345
SHERBROOKE.								
Sherbrooke	Collège classique.....	2000	1900	5142	3966	50000	15	150
Sherbrooke.....	Académie (Couvent)..	240	240	8127	8107	19000	15	578
		2240	2140	13269	12073	69000	30	728
SOULANGES.								
Les Cèdres.....	Modèle (Couvent)....	40	40	1339	1487	11000	5	80
St-Joseph.....	" (Garçons)....	32	32	258	255	1200	1	35
Côteau Landing.	" (Mixte).....	40	40	274	380	1000	2	100
St-Zotique	" (Mixte).....	30	30	355	415	1000	2	88
Rivière Beaudette....	" (Mixte).....	30	25	290	350	500	2	95
St-Ignace	" (Garçons)....	32	30	451	267	600	1	69
St-Ignace.....	" (Couvent)....	30	30	1077	1420	8800	3	100
St-Polycarpe.	" (Couvent)....	48	40	408	397	1500	2	67
St-Polycarpe.....	" (Garçons)....	30	30	330	330	600	1	64
Côteau Station	" (Mixte).....	30	40	550	550	1500	2	80
		342	337	5332	5851	27700	21	778

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'école.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
		1883–84	1884–85					
STANSTEAD.		$	$	$	$	$		
Coaticook	Modèle (Couvent)	240	240	10499	10648	13000	9	292
Coaticook	" (Garçons)	45	45	780	1080	2000	3	238
Stanstead	" (Couvent)	.....	50	1798	1606	25000	7	90
		285	335	13077	13334	40000	19	620
TÉMISCOUATA.								
Cacouna	Modèle (Couvent)	80	80	1507	1500	6000	5	44
Cacouna	" (Garçons)	44	44	375	385	800	2	76
Fraserville	" (Couvent)	80	80	1811	1761	5350	8	170
Fraserville	" (Garçons)	40	40	490	375	1500	2	110
Ile Verte	" (Filles)	30	30	170	182	800	2	84
Ile Verte	" (Garçons)	30	35	298	341	600	1	107
Trois-Pistoles	" (Couvent)	72	70	1483	1296	1000	8	162
Trois-Pistoles	" (Garçons)	52	50	506	390	600	1	37
N.-D. du Portage	" (Mixte)	40	35	136	119	200	2	53
St-Arsène	" (Mixte)	40	40	214	214	500	2	108
St-Eloi	" (Mixte)	.....	30	414	569	500	1	48
		508	534	7404	7132	17850	34	999
TERREBONNE.								
Terrebonne	Académie (Couvent)	52	52	2021	2021	15700	7	168
Ste-Thérèse	Collège classique	1700	1615	23850	23850	120000	22	226
Ste-Thérèse	Académie (Couvent)	48	40	2816	2691	5000	9	190
St-Jérôme	" (Garçons)	180	180	1300	1650	6000	7	312
St-Jérôme	Modèle (Couvent)	80	80	2019	1985	13000	10	328

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883–84	1884–85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
TERREBONNE.—*Suite.*		$	$	$	$	$		
Ste-Anne	Modèle (Garçons)	32	32	448	448	800	2	92
Ste-Anne	" (Couvent)	25	40	1434	1764	18000	7	97
St-Janvier	" (Mixte)	.....	25	875	471	1500	2	110
		2117	2064	34763	34880	180000	66	1523
TROIS-RIVIÈRES.								
Trois-Rivières	Collège classique	2000	1900	16935	16802	85000	30	289
Trois-Rivières	Académie (Garçons)	400	400	2810	2000	18000	12	620
Trois-Rivières	" (Couvent)	150	100	15552	15118	156000	36	475
		2550	2400	35297	33920	259000	78	1384
VAUDREUIL.								
Rigaud	Collège classique	1200	1140	11323	11324	50000	20	200
Rigaud	Académie (Couvent)	32	32	1978	1844	2000	7	131
Vaudreuil	Modèle (Garçons)	40	30	823	588	5400	3	112
Vaudreuil	" (Couvent)	32	30	1447	1400	6000	7	82
Ste-Marthe	" (Mixte)	30	30	.....	.....	.....	....	.....
		1334	1262	15571	15156	63400	37	525
VERCHÈRES.								
Varennes	Académie (Garçons)	300	300	6150	6250	20000	12	105
Varennes	Modèle (Couvent)	80	70	719	1264	3000	6	100
Verchères	" (Garçons)	45	.....	806	789	4500	3	120
Belœil	" (Couvent)	.....	25	18587	18587	20000	3	58
Contrecœur	" (Mixte)	32	32	480	530	800	2	140

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

Institutions scolaires catholiques romaines.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Subvention du gouvernement sur le fonds de l'éducation supérieure. 1883–84	1884–85	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
VERCHÈRES.—*Suite.*		$	$	$	$	$		
St-Antoine	Modèle (Mixte)	32	32	597	597	1000	5	177
St-Marc	" (Mixte)	30	30	446	446	2000	2	90
Verchères	Académie (Couvent)	.....	40	2280	2280	12000	10	183
		519	529	30065	30743	63300	43	973
WOLFE.								
Wotton	Modèle (Couvent)	100	100	1360	1330	3000	4	65
Wotton	" (Garçons)	.....	25	160	160	300	2	64
Weedon	" (Mixte)	.....	25	225	214	500	2	104
		100	150	1745	1704	3800	8	233
YAMASKA.								
Baie du Febvre	Académie (Garçons)	80	80	2210	2230	8000	5	115
Baie du Febvre	Modèle (Couvent)	52	47	1846	1591	9000	5	110
St-François	" (Couvent)	32	30	2039	2039	10600	4	60
St-David	" (Couvent)	30	30	1570	1395	8000	5	142
St-David	" (Garçons)	.....	25	326	326	700	1	79
St-François	" (Mixte)	32	.....	306	250	600	2	136
St-Michel	" (Couvent)	40	40	1972	1882	6270	6	85
Upton	" (Couvent)	30	30	1900	1866	3500	7	158
Pierreville	" (Mixte)	32	32	495	436	800	3	183
		328	314	12664	11955	47470	38	1068
Grand total		52,119	50,424	1,157,218	1,169,388	5,357,382	2555	69,319

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE.

Université Laval.

SECTIONS.	Facultés.	Nombre d'années du cours d'études.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
QUÉBEC	Théologie	4	10	75
"	Droit	3	7	55
"	Médecine	4	13	58
"	Arts.	2	14	124
MONTRÉAL	Théologie	4	12	150
"	Droit	3	8	46
"	Médecine	4	14	37
			78	545

Gradués de l'Université Laval.

	Bacheliers.							Licenciés.					Docteurs.						
	Es-Sciences.	Es-Lettres.	Es-Arts.	En Médecine.	En Droit.	En Théologie.	En Droit canon.	En Philosophie.	Es-Arts.	En Médecine.	En Droit.	En Théologie.	En Philosophie.	Es-Sciences.	Es-Lettres.	En Médecine.	En Droit.	En Droit canon.	En Théologie.
1852 à 1884.	125	86	235	223	224	90	19	1	52	142	64	21	3	2	16	142	32	5	43
En 1885	3	2	15	9	21	6	....	....	2	5	....	3	....	....	....	8	....	1	1
	128	88	250	232	245	96	19	1	54	147	64	24	3	2	16	150	32	6	44

Écoles normales.

Écoles normales.	Subvention du gouvernement.	Professeurs	Elèves.	Nombre de brevets accordés.			
				Académie.	Ecole Modèle.	Ecole Elémentaire.	Total.
Laval (Québec)	$14,400	18	102	7	37	45	89
Jacques-Cartier, (Montréal)	13,733	9	71	3	5	10	18
	$28,133	27	173	10	42	55	107

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Collèges classiques.

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		La composition ou amplification française.	La versification française.	Le latin.	Le grec.	Les belles-lettres.	La rhétorique.	Les mathématiques.	La physique.	La chimie.	La philosophie.	L'astronomie.	L'architecture.
1	L'Assomption	191	56	204	168	29	27	81	25	25	25	25	25
2	Chicoutimi	52	7	19	19	7	5	9	7	7	16	16	20
3	Joliette	213	25	102	102	25	19	75	31	18	31	31	31
4	Lévis	90	25	45	60	15	10	37	37	37	17	37	18
5	Montréal, Ste. Marie	155	50	215	207	27	20	72	24	24	24	24	.....
6	Nicolet	62	17	98	78	17	22	23	13	11	22	11	17
7	Québec	.....	....	240	172	25	30	35	35	35	70	35	35
8	Rigaud	100	20	30	48	10	12	35	....	17	17	.....	.....
9	Rimouski	64	9	51	38	21	4	51	5	5	9	5	.....
10	Sherbrooke	40	9	30	18	9	11	40	....	....	.....	9	.....
11	Ste-Anne	98	22	28	48	15	8	24	9	10	24	9	30
12	St-Hyacinthe	73	23	112	37	38	13	7	5	12	12	.....	.....
13	St-Laurent	40	15	75	40	30	40	80	10	10	10	15	20
14	Ste-Marie de Monnoir	58	12	26	26	10	4	7	7	....	7	.....	1
15	Ste-Thérèse	43	30	141	86	30	13	63	20	....	20	.....	.....
16	Trois-Rivières	220	29	95	79	29	17	30	14	14	30	14	29
		1499	349	1511	1226	337	255	669	242	225	334	231	226

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Académies de garçons.

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		Le dessin linéaire.	La tenue des livres en partie double.	L'algèbre.	La géométrie.	La composition ou amplification française.	La composition ou amplification anglaise.	L'histoire du Canada	L'histoire de France	Le globe terrestre.	La physique.	La chimie.	L'architecture.
1	Arthabaskaville	12	39	10	18	120	48	120	10	120	10	10	12
2	Baie du Febvre	100	32	20	35	32	25	100	30	30	30	30	30
3	Chambly	29	5	5	....	5	5	9	5	....	....	....	....
4	Farnham	56	45	22	22	22	22	31	....	82	22	22	....
5	L'Islet	62	57	25	57	68	28	86	....	1	....	....	46
6	Laprairie	135	50	50	50	30	25	100	25	....	25	75	50
7	Longueuil	20	25	15	15	50	15	90	....	50	....	....	....
8	Montréal (du Plateau)	415	47	....	....	169	174	137	70	387	....	....	....
9	Montréal (de l'Evêché)	86	44	56	42	21	56	66	....	20	21	21	....
10	Montmagny	50	20	....	32	74	43	74	40	....	43	43	43
11	Québec, (haute ville)	120	90	54	54	70	70	240	90	24	54	54	54
12	Roxton Falls	55	8	8	8	20	.....	30	....	12	....	5	....
13	Sillery	56	85	21	21	30	30	12	12	36	....	....	30
14	St-Césaire	71	37	16	16	16	13	26	31	16	8	8	....
15	St-Gabriel	350	10	10	....	5	10	110	10	110	....	....	....
16	Ste-Geneviève	70	15	15	15	15	15	50	....	15	15	15	30
17	St-Grégoire	33	33	33	33	10	10	93	25	33	33	....	20
18	St-Hyacinthe	40	31	31	135	30	.....	80	31	80	....	....	....
19	St-Jérôme	146	15	15	15	15	.....	38	....	15	....	....	15
20	Ste-Marie, Beauce	29	29	26	9	.....	.....	74	29	....	29	29	....
21	St-Timothé	8	12	8	8	8	.....	46	8	40	....	....	40
22	Trois-Rivières	122	68	22	22	68	22	343	....	122	....	....	....
23	Varennes	39	13	26	26	13	13	14	13	80	....	....	....
		2104	810	488	633	891	624	1969	429	1273	290	312	370

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Académies de filles, (Couvents.)

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		Le dessin linéaire.	L'algèbre et la géométrie.	Les qualités du style, les figures, narrations, descriptions.	La composition ou amplification française.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'histoire naturelle.	La physique et la chimie.	L'horticulture.	L'art culinaire.	La couture et la broderie.
1	Acton Vale	109	10	18	40	10	24	....	5	....	....	6	24
2	L'Assomption	160	10	29	60	25	80	39	10	20	....	10	20
3	Aylmer	70	12	35	25	20	53	14	12	2	....	....	50
4	Baie St-Paul	170	5	40	36	15	24	5	24	5	....	36	20
5	Beauharnois	40	9	24	116	9	26	23	27	4	15	25	60
6	Bellevue	71	16	27	90	15	48	40	16	8	....	....	70
7	Berthier	129	2	18	73	6	78	6	6	2	25	2	15
8	Boucherville	40	....	5	30	10	15	10	....	....	....	....	25
9	Chambly	110	4	13	35	15	16	11	4	4	....	....	22
10	Champlain	69	4	22	18	22	69	20	2	2	6	....	30
11	Chateauguay	40	7	6	32	7	24	4	4	....	....	....	10
12	Chicoutimi	50	6	6	30	6	44	20	6	....	6	6	20
13	Coaticooke	183	3	39	45	....	.....	7	....	....	....	15	57
14	Deschambault	83	18	26	26	26	83	26	26	....	....	.....	25
15	Drummondville	80	10	36	36	22	36	10	10	....	22	....	36
16	Farnham	100	20	70	90	2	20	10	10	2	20	20	60
17	L'Islet	51	18	51	18	18	51	18	18	2	10	....	15
18	Joliette	250	8	38	38	30	130	38	38	8	9	8	50
19	Lachine	100	7	88	36	85	195	19	35	7	80	20	45
20	Laprairie	61	4	4	23	3	47	10	4	1	....	....	50
21	Lauzon	120	6	20	120	9	40	12	10	1	....	....	20
22	Lévis	315	17	140	140	14	140	39	10	10	39	....	45
23	Longueuil	120	8	195	195	95	209	120	209	10	27	35	83
24	Louiseville	10	10	10	45	22	34	22	3	....	12	....	20
25	Malbaie	100	9	18	18	18	80	29	18	9	29	9	50
26	Montreal, N.-Dame	268	31	46	50	40	70	14	46	6	....	....	30

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Académies de filles, (Couvents.)—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		Le dessin linéaire.	L'algèbre et la géométrie.	Les qualités du style, les figures, narrations, descriptions	La composition ou amplification française.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'histoire naturelle.	La physique et la chimie.	L'horticulture.	L'art culinaire.	La couture et la broderie.
27	Montréal, (rue St-Denis)....	200	17	144	39	50	128	66	25	18	....	....	180
28	Montréal, (Bourgeoys).....	472	25	150	350	50	250	75	25	10	10	25	350
29	Montréal, (Ste-Brigide).....	606	12	49	55	40	80	20	49	3	....	....	20
30	Montmagny.....	58	10	29	71	16	61	29	10	4	....	....	20
31	Nicolet	60	10	24	35	11	25	11	....	....	15	....	50
32	Pointe aux Trembles, Hochelaga.	120	5	25	35	12	12	15	5	5	....	....	32
33	Pointe aux Trembles, Portneuf.	40	10	10	48	1	40	10	....	....	....	....	20
34	Pointe Claire.....	58	7	8	45	13	25	....	7	....	....	....	26
35	Québec, (Bon Pasteur).....	200	15	100	200	15	250	30	50	15	10	....	25
36	Québec, (S. de la Charité)...	63	48	55	31	48	63	48	10	....	....	20	63
37	Québec, St-Roch.....	530	34	120	360	50	392	44	95	20	....	....	127
38	Rigaud.....	131	....	25	90	25	25	12	3	3	40	25	90
39	Rimouski	100	18	57	80	27	54	54	40	16	67	....	40
40	Rivière Ouelle.....	77	7	30	50	7	49	30	7	....	....	....	30
41	Sault-au-Récollet	40	8	73	33	73	73	40	73	40	....	....	20
42	Sherbrooke.....	512	16	145	310	15	288	38	25	30	....	....	83
43	Sillery.....	140	12	52	70	52	60	20	42	4	....	4	70
44	Sorel.....	300	4	39	72	12	80	12	4	4	20	....	50
45	Stanstead.....	60	....	12	2	3	15	....	....	....	....	....	10
46	St-André, Argenteuil.....	32	11	6	15	11	20	3	....	....	33	5	25
47	Ste-Anne, Kamouraska.....	83	8	39	39	14	20	14	....	....	37	40	20
48	Ste-Anne, Champlain.....	74	2	25	54	14	50	12	15	2	....	30	80
49	St-Augustin.....	40	5	10	20	....	20	3	....	3	....	....	10
50	St-Bénoit.....	104	30	18	30	18	18	18	....	....	8	....	30
51	St-Césaire.....	150	12	59	90	16	43	8	16	....	....	25	60
52	St-Cyprien	72	13	44	120	44	64	20	6	10	22	44	20

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Académies de filles, (Couvents.)—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		Le dessin linéaire.	L'algèbre et la géométrie.	Les qualités du style, les figures, narrations, descriptions.	La composition ou amplification française.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'histoire naturelle.	La physique et la chimie.	L'horticulture.	L'art culinaire.	La couture et la broderie.
53	St-Eustache	130	4	10	20	10	24	4	4	4	....	....	80
54	Ste-Famille	75	3	3	67	3	22	3	3	3	10	....	20
55	St-Gabriel	300	15	125	115	....	225	32	....	....	....	....	50
56	Ste-Geneviève	100	2	25	68	28	38	16	30	....	50	50	6
57	St-George	32	8	15	67	6	34	15	....	....	20	15	34
58	St-Gervais	106	30	30	30	12	40	10	20	2	....	....	30
59	St-Henri de Mascouche	24	5	14	14	5	30	14	14	....	20	....	25
60	St-Jacques	160	10	20	140	60	120	80	30	....	92	80	60
61	St-Jean	155	10	10	155	30	160	32	10	10	130	....	50
62	St-Jean Baptiste	141	....	8	75	80	108	4	9	....	43	26	51
63	St-Joseph, Beauce	116	18	35	35	18	116	35	....	....	35	35	35
64	St-Laurent, Jacques-Cartier	220	25	70	150	115	190	40	15	3	....	....	30
65	St-Lin	....	4	52	63	....	53	....	10	9	18	36	18
66	Ste-Marie, Beauce	45	2	23	46	2	70	8	2	2	....	....	40
67	Ste-Marie de Monnoir	102	42	42	12	71	50	42	12	12	....	25	48
68	St-Nicolas	40	6	29	29	15	70	15	15	10	30	36	30
69	St-Romuald, Lévis	45	12	45	45	25	45	45	12	12	12	12	45
70	Ste-Thérèse	88	7	20	46	7	34	20	7	....	....	7	25
71	St-Vincent de Paul	90	3	15	60	3	90	15	....	....	90	15	15
72	Terrebonne	168	10	50	58	30	140	30	10	10	....	10	34
73	Trois-Rivières	195	15	115	95	60	130	75	20	5	5	....	160
74	Valleyfield	97	4	9	195	12	98	9	3	9	13	20	30
75	Verchères	10	12	24	24	55	15	20	13	8	....	25	14
76	Yamaska	89	7	28	89	7	30	15	1	1	....	....	90
	Totaux	9749	847	3189	5507	1835	5773	1777	1300	390	1130	802	3524

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884-85.

Ecoles modèles de garçons.

Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
	Les règles de commerce.	La tenue des livres en partie double.	L'algèbre et la géométrie.	Le dessin linéaire.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'agriculture.
1 Acton Vale	20	12	11	56	26	.....	....	56	....	23	1	56
2 L'Assomption	20	.....	....	36	20	20	20	45	....	35	....	67
3 Baie St-Paul	10	10	10	27	10	10	10	39	10	39	10	27
4 Brandon	20	5	5	20	15	5	....	15	....	10	10	20
5 Buckingham	40	15	20	10	5	20	1	60	....	50	....	....
6 Boucherville	32	15	....	32	10	32	....	10	....	10	....	32
7 Cacouna	50	7	17	42	17	42	17	42	....	17	....	42
8 Cap Rouge	8	8	8	60	8	20	8	35	....	30	8	30
9 Champlain	32	7	17	65	17	.....	7	17	17	17	17	32
10 Charlesbourg	28	11	21	34	21	21	21	21	11	11	....	30
11 Châteauguay	26	10	10	26	16	16	16	16	16	10	....	23
12 Château Richer	15	8	3	50	25	.....	3	25	....	25	3	15
13 Coaticooke	52	12	12	52	52	20	12	42	12	52	22	12
14 Coteau du Lac	8	....	....	14	8	.....	8	18	....	14	....	22
15 Côte St-Louis	44	14	....	30	14	14	14	8	14	30	....	30
16 Drummondville	90	.....	8	25	10	5	....	40	....	10	....	12
17 Eboulements	18	18	6	6	18	5	6	18	6	24	6	24
18 Fraserville	40	10	10	70	20	10	20	10	10	50	10	50
19 Henryville	....	.....	....	10	10	6	10	16	10	16	16	16
20 Hull	60	32	10	15	24	32	30	24	16	290	....	....
21 Iberville	60	20	....	45	20	15	....	60	60	25	....	60
22 Ile-Verte	13	13	9	46	20	21	20	46	....	46	....	37
23 Kamouraska	....	.....	....	8	5	....	1	.....	....	1	1	6
24 Lauzon	143	24	24	68	24	68	24	24	12	68	....	68

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles de garçons.—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les principales branches de l'enseignement											
		Les règles de commerce.	La tenue des livres en partie double.	L'algèbre et la géométrie.	Le dessin linéaire.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'agriculture.
25	Lachine	144	22	22	34	34	79	134	79	144	144	....	79
26	Lanoraie	23	24	4	45	23	69	41	23	....	45	....	54
27	Laurentides	25	11	11	69	11	11	11	35	....	31	11	10
28	Les Cèdres	9	6	....	9	2	5	....	3	....	8	8	8
29	Lotbinière	25	15	8	43	35	26	18	35	12	43	....	35
30	Mile End	15	15	....	40	15	30	15	15	15	15	....	40
31	Montréal, Ecole Olier	210	.....	....	210	75	75	....	210	210	35	....	....
32	" Ecole Montcalm	91	22	....	305	91	91	22	91	48	69	22	....
33	" Ecole Belmont	14	.....	....	234	14	102	14	14	14	45	....	....
34	" Ecole Champlain	46	.....	....	362	46	108	12	12	12	46	....	....
35	" Ecole Sarsfield	31	31	....	314	68	159	68	159	68	68	....	....
36	Nicolet	26	.....	4	60	12	.....	12	6	6	6	....	20
37	New Liverpool	20	8	4	40	12	10	10	10	4	28	14	34
38	Pointe aux Trembles, Hochelaga	15	6	....	30	.....	15	....	8	15	8	....	15
39	Pointe aux Trembles, Portneuf	10	5	2	25	5	10	10	15	....	15	2	25
40	Pointe à Gatineau	25	4	4	70	4	6	....	42	42	13	4	12
41	Portneuf	11	5	....	38	16	16	5	38	16	16	11	16
42	Québec, Société d'Education	50	30	....	120	180	30	80	120	....	220	30	....
43	" Ecole de la Haute ville	34	34	34	86	40	221	221	202	....	152	....	....
44	" Ecole de St-Roch	84	40	....	84	40	40	40	.....	....	283	....	40
45	" Ecole du Patronage	18	18	....	18	18	32	....	32	32	59	....	....
46	" Ecole des Sœurs de la Charité	60	.....	....	95	60	39	....	56	....	72	....	....
47	" Ecole Cloutier	60	20	8	90	50	50	10	64	....	70	....	....
48	" Ecole Fecteau	50	20	4	50	30	20	15	30	....	50	50	....

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles de garçons.—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		Les règles de commerce.	La tenue des livres en partie double.	L'algèbre et la géométrie.	Le dessin linéaire.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'agriculture.
49	Québec, Ecole Letourneau...	10	1	....	....	10	.....	....	20	....	10	....	....
50	Rivière du Loup, Maskinongé	15	12	....	60	15	15	15	15	15	15	15	60
51	Rivière Ouelle.....	....	6	25	48	20	12	6	18	....	20	6	22
52	Sault-au-Récollet	20	12	12	20	12	12	12	12	12	12	12	20
53	Somerset.....	32	16	16	32	32	18	16	32	....	50	....	32
54	Sorel.	320	100	60	300	260	80	60	50	30	400	....	....
55	St-Aimé.....	62	38	25	83	93	40	8	118	167	45	83	....
56	St-Alexandre, Iberville	30	4	....	35	4	8	4	5	....	11	....	21
57	St-Alexandre, Kamouraska..	12	.....	2	15	25	.....	12	25	....	18	12	18
58	St-Ambroise.....	15	15	15	15	15	15	25	35	35	25	....	35
59	Ste-Anne-de-Bellevue	27	.....	....	55	10	10	10	10	....	6	....	22
60	Ste-Anne de la Pérade.....	24	12	2	24	36	20	6	36	10	3	3	20
61	Ste-Anne-des-Plaines.	42	42	42	42	24	24	10	42	10	42	....	42
62	St-Anselme.....	34	34	34	34	34	26	34	34	34	34	34	34
63	St-Augustin.	14	.....	....	20	20	2	4	.....	....	8	....	12
64	St-Barthélemi	14	.....	....	....	32	32	32	14	14	32	....	50
65	St-Célestin.	13	13	13	35	22	.....	13	18	18	13	....	18
66	St-Charles, Bellechasse.....	22	11	....	68	28	12	11	28	7	28	....	28
67	St-Cyprien..	16	16	16	36	16	40	16	16	....	....	5	16
68	St-David, Yamaska	18	.....	....	30	10	.....	....	4	....	10	....	20
69	St-Denis, St-Hyacinthe.....	14	14	...	14	28	14	6	.....	....	6	....	6
70	Ste-Elizabeth.....	13	13	13	20	13	15	13	24	....	15	6	20
71	St-Etienne de la Malbaie....	10	10	....	10	16	12	....	8	8	33	1	23
72	St-Eustache.	16	6	....	43	51	26	51	3	....	24	....	31

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles de garçons—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		Les règles de commerce.	La tenue des livres en partie double.	L'algèbre et la géométrie.	Le dessin linéaire.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'agriculture.
73	Ste-Famille	14	13	6	50	20	8	20	19	19	19	....	20
74	St-George	8	1	1	28	4	11	28	5	....	19	1	19
75	St-Gervais	12	6	2	53	4	5	6	12	4	8	4	6
76	St-Henri, Hochelaga	65	30	....	200	30	62	97	65	....	485	....	400
77	St-Hilaire	20	16	7	20	7	20	16	22	22	13	12	57
78	St-Isidore, Laprairie	8	8	4	55	7	17	7	18	....	18	....	36
79	St-Jacques	26	.....	....	37	10	.....	16	10	10	37	....	37
80	St-Jean-Baptiste	55	17	....	55	55	55	17	55	....	100	....	100
81	St-Jean Deschaillons	33	20	10	33	10	10	20	.....	.....	20	....	....
82	St-Jean Port Joli	13	4	4	13	10	4	8	12	....	12	4	12
83	St-Jean	48	48	18	72	54	36	25	59	25	48	....	178
84	St-Joseph, Beauce	3	3	4	40	46	6	....	34	....	12	2	42
85	St-Laurent, Montmorency	4	4	10	13	13	19	....	13	5	13	....	36
86	St-Louis de Gonzague	75	40	15	60	25	25	75	50	50	40	20	60
87	St-Martin	30	.....	....	30	4	30	....	10	....	15	4	20
88	Ste-Martine	18	8	18	12	20	10	....	12	12	9	9	20
89	St-Maurice	31	1	6	59	6	.....	6	6	....	9	6	11
90	St-Michel	6	1	1	18	6	.....	....	8	....	5	....	11
91	Ste-Monique	....	2	....	8	5	.....	....	9	....	4	....	6
92	St-Nicolas	22	22	22	22	22	22	22	22	....	22	....	22
93	St-Ours	35	35	35	106	35	30	35	.....	75	85	35	75
94	St-Pascal	34	.....	8	20	40	6	16	20	....	25	4	25
95	Ste-Philomène	16	6	3	36	8	5	6	4	8	8	7	5
96	St-Polycarpe	36	12	12	15	12	15	25	12	....	25	25	64

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles de garçons—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		Les règles de commerce.	La tenue des livres en partie double.	L'algèbre et la géométrie.	Le dessin linéaire.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'agriculture.
97	St-Roch, L'Assomption....	40	15	4	20	15	15	15	15	15	15	2	15
98	St-Romuald, Lévis.....	135	52	16	32	77	87	77	77	77	77	16	28
99	Ste-Rose.	6	22	....	22	6	15	6	22	....	22	....	22
100	St-Rémi.....	21	10	10	10	10	10	10	44	10	44	10	44
101	St-Sauveur, Quebec.	68	68	....	169	68	68	68	30	30	221	....	30
102	Ste-Scholastique.	40	20	20	40	12	20	....	40	40	20	....	20
103	Ste-Ursule.....	12	10	4	10	16	6	10	12	12	12	....	10
104	St-Valier.....	10	.....	15	15	10	8	....	11	1	12	....	12
105	St-Vincent-de-Paul.....	12	12	10	30	12	10	12	40	....	12	....	18
106	Trois Pistoles....	24	5	5	24	5	24	24	5	24	37	24	24
107	Vaudreuil.....	14	10	....	30	20	20	4	22	4	20	....	20
108	Verchères.....	7	14	....	24	14	18	14	14	7	18	....	48
109	Victoriaville.....	10	.....	....	....	12	.....	....	15	23	23	....	23
110	Waterloo.....	30	6	....	6	8	12	....	15	....	5	....	15
111	Wotton.....	15	8	11	27	11	5	8	11	....	11	5	27
112	Yamachiche.....	16	16	16	....	77	16	16	76	76	114	....	77
		3790	1527	878	5871	2948	2790	2059	3479	1741	5018	623	3344

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles de filles, (couvents.)

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		Le dessin linéaire.	L'algèbre et la géométrie.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'horticulture.	L'art culinaire.	La couture et la broderie.
1	Baie du Febvre	11	11	90	5	30	11	17	24	17	6	1	40
2	Belœil	19	5	12	2	19	14	14	14	5	5	5	15
3	Buckingham	40	10	14	42	42	50	42	16	16	....	....	42
4	Cacouna	43	6	18	25	35	39	4	40	16	2	....	32
5	Carleton	50	20	21	27	30	48	6	33	18	2	....	15
6	Charlesbourg	46	10	20	20	20	20	10	59	20	9	50	16
7	Château Richer	54	3	20	3	20	20	3	54	15	....	....	24
8	Côteau du Lac	40	7	7	7	40	.....	....	40	7	40	....	40
9	Côte des Neiges	....	.....	40	1	11	59	11	27	10	....	....	11
10	Côte St-Paul	100	.....	10	8	18	18	4	28	1	....	....	10
11	Fraserville	130	18	85	31	65	57	2	57	14	....	15	6
12	Gentilly	20	4	10	4	11	11	4	30	11	11	1	40
13	Granby	100	3	3	40	32	16	3	14	10	....	8	10
14	Hâvre aux Maisons	43	4	11	10	19	24	4	16	4	19	....	16
15	Huntingdon	50	3	7	46	12	30	8	40	....	....	....	42
16	Henryville	46	12	18	13	25	16	14	2	8	....	4	27
17	Hull, N.-D. de Grâce	20	10	8	10	46	26	....	12	17	....	....	20
18	Kamouraska	42	3	12	10	8	80	8	30	8	....	....	7
19	Lanoraie	68	13	82	.....	68	80	13	80	13	68	12	68
20	Les Cèdres	29	4	57	6	29	57	2	20	4	....	....	20
21	Lotbinière	44	9	30	19	24	35	8	36	10	15	16	25
22	Matana	20	9	9	9	9	20	....	20	9	9	....	12
23	Montréal, Ste-Anne	260	8	.....	39	39	39	10	35	4	....	....	30
24	Montréal, St-Joseph	425	4	35	20	45	45	4	35	8	....	....	15

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles de filles (couvents.)—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		Le dessin linéaire.	L'algèbre et la géométrie.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'horticulture.	L'art culinaire.	La couture et la broderie.
25	Montréal, rue du Palais.....	190	16	29	155	29	5	5	39	13	....	....	92
26	Montréal, rue St-Denis.....	365	8	402	52	....	245	....	351	20	....	15	221
27	Montréal, rue St-Hubert.....	100	10	50	25	....	50	75	25	10	10	....	15
28	Montréal, rue Ste-Marie.....	350	5	41	20	50	93	5	52	15	....	....	6
29	Montréal, Sacré-Cœur.....	10	5	61	61	19	61	19	36	22	....	....	55
30	Montréal, Pointe St-Charles.	167	1	4	35	40	36	6	30	1	....	....	40
31	Pointe du Lac.....	39	13	15	2	23	23	14	23	14	14	9	7
32	Québec, Cap Diamant.....	....	.....	7	23	....	23	....	23	14	....	....	....
33	Rawdon	22	1	7	10	33	12	....	18	....	12	13	8
34	Richmond	79	4	50	33	5	71	....	50	....	....	....	25
35	Rimouski, Orphelinat..	8	.....	3	3	7	7	.. .	12	3	....	....	5
36	Sault-au-Recollet.....	1	2	2	2	8	30	2	8	2	....	....	8
37	St-Aimé	24	3	60	10	30	42	....	24	4	....	4	10
38	St-Alexandre, Iberville.....	53	3	20	14	8	56	3	44	4	....	....	21
39	St-Alexandre, Kamouraska..	60	24	62	34	42	50	....	74	25	63	5	50
40	St-Ambroise de Kildare.....	63	.....	5	2	38	38	....	32	....	15	6	5
41	Ste-Anne, Montmorency....	45	7	7	5	7	15	7	15	7	15	10	3
42	Ste-Anne des Plaines.....	60	.....	88	3	25	47	....	55	....	30	12	18
43	St-Anicet	....	3	24	26	65	57	....	33	3	....	6	20
44	St-Anselme	80	5	50	10	20	40	....	40	20	....	....	30
45	St-Athanase	260	5	123	32	102	99	17	45	14	3	22	63
46	St-Aubert.....	41	.....	25	8	25	35	....	24	4	....	....	37
47	St-Barthélemy.....	12	.....	40	16	65	70	20	56	....	18	50	56
48	St-Barnabé.....	....	.....	18	1	16	50	....	18	6	12	1	30

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles de filles, (couvents.)—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves etudiant les branches principales de l'enseignement											
		Le dessin linéaire.	L'algèbre et la géométrie.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'horticulture.	L'art culinaire.	La couture et la broderie.
49	St-Calixte, Somerset.....	51	24	60	46	18	60	18	60	18	60	....	22
50	St-Célestin.....	6	4	14	.....	6	20	6	10	7	....	1	32
51	St-Charles, Bellechasse.....	49	11	47	18	10	36	10	36	20	10	8	5
52	St-Christophe.....	52	2	20	12	6	20	3	10	6	....	....	25
53	Ste-Croix.....	40	8	40	40	100	140	20	140	40	....	....	100
54	Ste-Cunégonde.....	150	.....	45	50	....	60	15	65	8	....	20	30
55	St-Cuthbert.....	48	.....	17	7	....	17	....	14	7	....	15	6
56	St-David, Yamaska.....	130	15	40	30	40	40	12	27	40	....	30	130
57	St-Denis, St-Hyacinthe.....	130	3	84	50	60	84	12	27	....	....	....	30
58	Ste-Elizabeth.....	61	3	22	.....	22	71	3	71	2	22	13	15
59	St-Ephrem.....	81	5	69	60	47	48	....	26	10	....	16	22
60	St-Esprit.....	40	.....	18	.....	39	18	....	43	7	40	35	15
61	St-Ferdinand d'Halifax.....	7	7	20	20	20	17	....	20	8	....	....	17
62	St-François, Montmorency..	90	10	50	45	10	40	10	46	4	....	4	15
63	St-François du Lac.....	47	6	46	15	38	35	10	20	6	....	....	12
64	St-Gabriel de Brandon.....	26	.....	15	6	15	15	....	20	6	18	14	25
65	Ste-Gertrude.....	3	3	12	3	12	5	12	12	6	....	2	25
66	St-Grégoire.....	150	30	22	15	75	22	22	42	50	35	3	50
67	St-Guillaume d'Upton.....	10	2	15	4	15	2	6	15	6	....	1	15
68	St-Henri, Hochelaga.....	155	2	46	8	92	6	6	155	16	140	25	38
69	St-Hilaire.....	71	16	56	27	47	70	16	41	20	....	....	45
70	St-Hugues.....	123	10	73	19	18	28	4	28	10	....	....	15
71	St-Hyacinthe, N. D. de Lorette..	90	15	100	30	75	100	15	37	2	....	....	49
72	St-Hyacinthe, Ecole Prince..	61	27	91	.....	20	93	....	61	....	....	....	....

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles de filles, (couvents.)—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		Le dessin linéaire.	L'algèbre et la géométrie.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'horticulture.	L'art culinaire.	La couture et la broderie.
73	St-Jérôme, Terrebonne.....	309	5	20	25	153	160	40	153	26	....	48	25
74	St-Laurent, Montmorency...	70	10	25	25	20	35	10	40	10	....	....	20
75	St-Liguori.....	81	5	20	9	6	37	37	13	3	....	....	16
76	St-Louis de Gonzague.....	146	.....	7	3	34	34	....	18	1	50	50	80
77	St-Martin.....	101	.....	18	6	18	18	18	18	6	....	....	12
78	St-Maurice.....	40	.....	26	13	37	3	....	24	12	20	1	50
79	St-Michel, Bellechasse.....	107	2	22	12	10	24	4	20	12	....	8	12
80	St-Michel, Napierville.....	38	.....	50	.....	38	52	20	46	....	48	15	10
81	St-Michel, Yamaska.....	20	4	9	6	9	9	9	20	9	20	1	20
82	Ste-Monique.....	2	2	10	.....	9	2	9	21	9	5	3	10
83	St-Ours.....	50	15	26	40	40	30	20	46	12	....	4	10
84	St-Paulin.....	3	3	14	3	6	3	13	13	6	....	1	30
85	St-Polycarpe	42	.....	6	7	18	6	....	35	....	....	....	....
86	St-Rémi.....	130	4	84	7	60	81	81	63	19	24	15	36
87	St-Roch, L'Assomption.....	50	1	20	6	....	20	....	45	2	....	20	17
88	Ste-Rose.....	61	.....	33	20	23	23	23	43	23	....	17	20
89	St-Laurent, Québec.....	382	9	32	6	32	22	9	125	35	32	....	20
90	Ste-Scholastique.....	140	15	45	10	70	70	27	35	15	70	15	30
91	St-Timothée.....	95	.....	58	37	48	25	25	52	8	30	28	30
92	Ste-Ursule.....	42	7	17	5	18	42	....	48	7	27	18	25
93	Trois-Pistoles	60	6	92	15	6	66	66	34	6	....	.. .	20
94	Varennes.....	100	.....	30	40	60	60	60	40	....	....	10	30
95	Victoriaville.....	39	6	25	9	25	25	9	36	22	....	....	60
96	Vaudreuil.....	60	.....	53	10	40	32	....	34	10	60	16	12

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884-85.

Ecoles modèles de filles, (couvents.)—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement											
		Le dessin linéaire.	L'analyse et la géométrie.	La syntaxe française et les analyses grammaticales et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'horticulture.	L'art culinaire.	La couture et la broderie.
97	Warwick	57	3	84	5	35	35	....	28	4	....	....	50
98	Waterloo	12	.....	10	18	14	28	12	....	19	....	....	30
99	Wotton	1	1	40	9	25	20	....	17	....	10	4	25
	Ecoles tenues par des institutrices laïques.												
100	Cap Rouge	68	16	26	35	33	38	....	33	16	....	....	....
101	Hull	60	8	80	8	12	60	....	56	24	....	....	27
102	L'Ile-Verte	70	2	34	20	34	34	....	34	20	....	....	....
103	Notre-Dame de la Garde	8	2	8	.....	8	26	2	26	....	....	....	....
104	New Liverpool	48	6	25	18	15	18	9	32	25	15	....	....
105	Pointe à Gatineau	105	3	3	6	....	34	34	15	3	12	....	....
106	Portneuf	40	5	20	10	....	19	....	10	4	....	....	....
107	Rimouski, Externat	....	.....	2	.....	10	1	....	15	6	....	....	25
108	St-Ambroise	40	12	12	25	12	12	12	25	....	....	....	....
109	Ste-Anne de Bellevue, J. C.	12	12	12	.....	....	28	....	18	....	....	....	....
110	St-Jean Deschaillons	30	.....	15	.....	....	.....	....	....	4	....	....	....
111	St-Jean Port Joli	25	9	16	9	10	20	....	20	16	....	....	....
112	Ste-Martine	47	5	5	.....	5	14	5	14	5	....	....	....
113	St-Paschal	41	3	9	2	22	22	....	22	2	....	....	....
114	St-Roch des Aulnaies	34	12	10	6	26	6	....	17	3	....	....	....
115	St-Valier	15	4	12	8	4	15	4	18	4	....	....	....
	Totaux	8263	691	3999	1977	3184	4426	1122	4337	1153	1126	726	2883

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles mixtes. (Garçons et filles.)

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement.											
		La tenue des livres en partie double.	L'algèbre et la géométrie.	Le dessin linéaire.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	Les qualités du style, les figures, descriptions, etc.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'agriculture.
1	Ancienne Lorette	....	....	6	.....	.....	....	.....	2	....	2	....	....
2	Ange Gardien	....	....	50	12	.....	12	.....	12	....	12	....	12
3	Bagotville	....	....	30	60	.....	....	.....	33	....	33	4	29
4	Barre-à-Choir	10	....	40	.....	25	40	.....	10	10	16	....	10
5	Blairfindie	....	2	42	4	.....	....	.....	20	....	15	....	19
6	Beaumont	10	7	45	17	5	10	.....	17	17	17	....	12
7	Beauport	16	10	45	30	.....	30	.....	30	....	30	12	70
8	Berthier, Montmagny	....	1	26	26	7	7	.....	3	....	14	2	....
9	Bécancour	5	3	2	15	5	2	2	10	5	24	12	15
10	Bic	6	6	32	11	8	5	.....	5	....	18	4	8
11	Cap Chattes	....	8	8	8	.....	....	.....	8	....	8	8	....
12	Cap Santé	15	15	22	22	15	22	8	22	22	22	15	22
13	Cap St-Ignace	5	4	42	11	.....	8	8	14	2	19	3	13
14	Carleton	5	2	40	32	7	10	5	20	....	20	2	30
15	Contrecœur	8	2	41	11	5	46	.....	16	16	28	....	20
16	Côteau Landing	15	15	45	45	15	18	15	45	45	18	18	18
17	Ecureuils, (St-J-B. des)	10	10	50	50	10	....	10	20	10	20	10	20
18	Escoumains	....	....	....	.....	.....	....	.....	6	....	6	....	4
19	Grande Baie	26	....	....	.....	.....	18	.....	50	....	50	....	50
20	Grande Rivière	8	8	30	8	.....	20	.....	8	....	8	....	15
21	Grondines	8	18	40	19	17	40	2	19	2	40	15	40
22	Hébertville	28	12	28	28	12	28	12	28	28	56	6	28
23	Hereford	12	2	17	1	5	11	11	15	5	5	5	....
24	Ile-aux-Grues	....	....	55	49	8	....	.....	.....	....	14	....	12
25	Lachenaie	2	....	25	2	....	2	.....	12	....	12	....	12

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles mixtes. (Garçons et filles.)—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement.											
		La tenue des livres en partie double.	L'algèbre et la géométrie.	Le dessin linéaire.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	Les qualités du style, les figures, descriptions, etc.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'agriculture.
26	Lacolle	9	....	44	9	9	9	.....	39	....	9	...	....
27	Leclercville	....	....	32	.....	.....	....	15	32	....	14	32	32
28	Maniwaki	....	....	15	17	26	42	.....	55	10	30	....	....
29	Maria	4	5	55	6	20	22	.....	30	6	25	....	40
30	Matane	8	13	45	25	2	30	.....	30	....	30	....	45
31	Maskinongé	3	15	26	15	8	15	15	26	15	26	26	26
32	McNider	8	....	....	15	.....	....	.....	.....	15	15	2	32
33	Montebello	....	5	57	50	6	50	8	42	10	20	4	6
34	Montréal, Ecole Généreux	25	25	50	25	30	55	25	25	9	80	25	....
35	Montréal, Ecole Cornwell	18	5	....	80	80	20	.....	70	....	30	10	....
36	N.-D. de Laterrière	18	10	54	44	.....	10	18	18	18	54	4	54
37	N.-D. des Laurentides	....	1	50	5	1	1	.....	.....	....	20	5	50
38	N.-D. du Portage	1	1	9	7	2	6	.....	6	....	8	5	4
39	Nouvelle	5	12	20	10	15	10	6	9	9	21	3	26
40	Ouiatchouan	....	....	25	3	.....	....	.....	19	....	10	....	10
41	Percé	15	15	20	15	15	15	15	15	....	25	15	20
42	Pierreville, (St-Thomas de)	16	12	140	47	20	16	16	76	90	47	16	27
43	Pointe au Pic	6	....	36	5	5	5	.....	13	....	32	7	....
44	Pointe du Lac	....	....	15	4	.....	1	.....	8	....	12	1	8
45	Portage du Fort	9	10	12	.....	12	12	.....	12	....	12	....	....
46	Québec, orphelinat	....	....	7	.....	.....	....	.....	7	....	25	....	....
47	Québec, Ecole de Mme. Côté	15	10	10	25	10	10	6	20	....	25	10	....
48	Québec, Ecole de Dlle. Neville	8	....	14	.....	3	4	.....	4	....	7	....	....
49	Richmond	....	3	38	14	18	...	.....	30	30	30	3	....
50	Rimouski, paroisse	8	....	27	18	8	18	8	27	....	27	6	27

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles mixtes. (Garçons et filles.)—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement.											
		La tenue des livres en partie double.	L'algèbre et la géométrie.	Le dessin linéaire.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	Les qualités du style, les figures, descriptions, etc.	La géographie dans *tous ses détails.*	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'agriculture.
51	Ripon	....	2	20	16	2	2	2	2	....	25	3	2
52	Rivière au Renard	7	....	15	15	9	12	7	7	....	12	....	20
53	Rivière Beaudette	2	....	....	3	8	....	.....	8	....	3	....	....
54	Shawinigan	6	....	6	6	.....	....	.....	20	6	18	1	....
55	Sherrington	8	16	24	16	10	16	.....	16	16	16	....	16
56	Stanfold	....	....	6	29	10	29	16	29	29	29	21	29
57	St-Agapit	....	....	8	8	8	16	.....	.....	....	....	....	....
58	Ste-Agathe	2	4	24	39	5	12	12	24	....	24	4	24
59	Ste-Agnès	3	3	12	3	.....	3	....	3	....	15	3	20
60	St. Anaclet	7	7	86	7	2	7	7	26	....	26	2	43
61	St. André Avelin	....	....	18	14	.....	....	.....	25	....	17	....	38
62	St. André, Kamouraska	....	3	6	3	.....	3	.....	.....	....	7	3	8
63	Ste-Anastasie	20	15	20	20	8	....	.....	20	....	20	10	20
64	Ste-Angèle, Rouville	9	9	36	9	18	17	.....	22	....	13	9	36
65	Ste-Angèle de Mérici	12	6	12	30	.....	15	6	12	12	12	4	25
66	Ste-Anicet	7	....	19	8	8	3	7	8	....	6	6	15
67	Ste-Anne, Chicoutimi	5	....	40	10	.....	9	.....	18	....	36	9	36
68	Ste-Anne des Monts	6	6	12	15	6	15	.....	15	....	19	....	15
69	St-Antoine, Verchères	20	12	30	25	.....	25	12	30	12	30	12	....
70	St-Antoine de Tilly	20	20	75	60	40	40	40	70	....	70	40	75
71	St-Apollinaire	6	12	34	25	15	22	.....	34	....	34	34	....
72	St. Arsène	15	8	41	17	3	28	.....	52	....	28	17	17
73	St. Basile	16	....	31	30	.....	31	.....	15	....	18	....	31
74	St-Bernard	....	10	30	15	.....	10	.....	11	11	10	10	....
75	St-Bonaventure	10	1	52	35	.....	25	.....	44	....	44	....	44

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles mixtes. (Garçons et filles.)—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement.											
		La tenue des livres en partie double.	L'algèbre et la géométrie	Le dessin linéaire.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	Les qualités du style, les figures, descriptions, etc.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'agriculture.
76	Ste-Brigide, Iberville.....	....	4	52	36	19	10	4	10	10	29	8	28
77	Ste-Brigitte de Laval.....	....	....	30	3	19	6	.....	8	....	8	....	45
78	St-Bruno.....	9	9	18	9	9	...	.....	18	....	9	....	18
79	Ste-Catherine, Portneuf....	10	10	30	20	15	10	.....	10	9	20	....	20
80	St-Charles, St-Hyacinthe...	....	25	96	33	18	25	12	25	25	18	18	45
81	Ste-Claire.....	30	60	60	30	12	30	.....	30	30	60	30	70
82	St-Constant.....	12	12	32	12	25	12	12	12	20	12	....	32
83	St-Denis, Kamouraska.....	2	7	20	20	28	8	8	8	....	14	1	10
84	St-Dominique.....	27	....	64	12	.....	....	.....	17	....	19	....	42
85	St-Edouard.....	12	11	32	23	.....	13	13	23	....	32	....	23
86	St-Eloi.....	10	9	29	9	4	25	.....	5	....	14	6	13
87	Ste-Eulalie.....	....	....	20	1	.....	1	.....	5	....	1	1	5
88	St-Fabien.....	8	8	45	8	12	24	8	24	24	24	....	8
89	St-Félix de Kingsey.....	5	5	10	15	.....	10	.....	5	....	10	5	5
90	St-Félix de Valois.....	36	16	70	16	16	36	.....	36	10	40	....	36
91	St-Flavien.....	15	....	22	1	.....	15	.....	20	....	4	5	5
92	Ste-Flavie.....	16	16	50	16	16	34	16	34	....	34	34	34
93	St-François du Lac.....	....	....	7	33	.....	10	.....	9	....	6	....	20
94	St-Frs-Xavier de Batiscan..	15	15	33	15	33	15	15	33	25	39	15	33
95	St-Frédéric.....	3	9	12	9	.....	9	9	2	15	9	12	9
96	Ste-Foye.....	8	....	90	30	.....	8	.....	2	....	18	....	34
97	Ste-Gen. de Batiscan.....	12	4	12	12	8	20	.....	32	....	22	12	42
98	St-Germain, Drummond...	2	2	53	8	2	8	.....	2	....	8	2	8
99	St-Gilles.....	....	1	8	4	9	....	.....	9	....	9	9	9
100	St-Grégoire, Iberville.....	37	12	12	37	15	....	.....	20	....	30	1	37

Digitized by Google

EDUCATION SUPERIEURE CATHOLIQUE, 1884-85.

Ecoles modèles mixtes. (Garçons et filles.)—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement.										
		La tenue des livres en partie double.	L'algèbre et la géométrie.	Le dessin linéaire.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	Les qualités du style, les figures, descriptions, etc.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'agriculture.
101	Ste-Hélène	5	....	11	9	.....	9	.....	17	....	13	....	11
102	St-Henri, Lévis	11	1	33	15	16	33	11	9	....	33	7	33
103	St-Hermas	18	12	12	40	18	12	.....	18	18	18	12	18
104	St-Hubert	5	5	25	13	5	5	5	13	13	5	....	13
105	Ste-Irénée	10	10	40	10	6	20	10	30	10	20	10	30
106	St-Isidore, Dorchester	16	7	23	16	29	16	16	39	....	39	9	....
107	St-Jacques	....	4	70	13	.....	30	.....	35	....	16	1	40
108	St-Janvier	16	5	46	16	5	10	.....	5	....	32	10	43
109	St. Jean-Chrysostôme, Lévis	12	12	28	50	12	5	.....	12	....	30	12	30
110	St-Jean-Chrysostôme, Châteauguay.	28	12	114	28	28	28	.....	28	12	16	10	114
111	Ste-Jeanne de Neuville	6	2	36	4	4	6	.....	30	....	32	2	14
112	St-Jean, Montmorency	8	8	46	31	22	31	.....	7	....	46	7	46
113	St-Jérôme, Chicoutimi	30	....	72	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....
114	St-Joachim, Deux-Montagnes	15	11	15	13	.....	....	.....	45	....	20	6	22
115	St-Joachim, Montmorency	10	10	101	25	.....	10	.....	25	....	30	....	25
116	Ste-Julie	....	6	42	18	6	42	.....	42	....	42	6	42
117	St-Lambert	23	1	23	23	.....	23	.....	19	....	23	10	23
118	St-Léon	24	3	20	36	10	30	.....	30	....	5	5	24
119	Ste-Luce	4	3	14	4	.....	4	4	4	....	4	4	27
120	St-Marc	....	12	90	12	9	....	.....	25	12	20	12	20
121	St-Narcisse	8	3	64	28	.....	8	.....	8	8	18	8	18
122	St Norbert, Arthabaska	....	8	24	8	.....	....	.....	4	....	18	....	24
123	St-Norbert, Berthier	17	11	17	11	3	....	63	17	35	35	35	21
124	St-Mathias	2	4	16	11	8	12	12	14	....	18	6	29
125	St-Paul, Joliette	50	15	50	100	10	50	50	50	50	100	50	50

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE CATHOLIQUE, 1884–85.

Ecoles modèles mixtes. (Garçons et filles.)—*Suite.*

	Noms des localités.	Nombre d'élèves étudiant les branches principales de l'enseignement.											
		La tenue des livres en partie double.	L'algèbre et la géométrie.	Le dessin linéaire.	La syntaxe française et les analyses grammaticale et logique.	La grammaire anglaise et les analyses.	Narrations.	Les qualités du style, les figures, descriptions, etc.	La géographie dans tous ses détails.	Le globe terrestre.	L'histoire du Canada.	L'histoire de France.	L'agriculture.
126	Ste-Pétronille.....	10	10	30	10	10	20	10	25	....	21	4	30
127	St-Philippe, Laprairie.....	6	....	6	6	6	6	.....	6	6	12	6	6
128	St-Philippe, Kamouraska...	6	6	24	28	. ....	8	.....	18	....	20	6	13
129	St-Pierre, Montmorency....	14	....	84	13	13	13	.....	13	....	54	....	54
130	St-Pierre, Nicolet.....	10	5	21	15	3	12	5	30	10	23	5	36
131	St-Pierre, Beauce.....	....	....	12	.....	.....	5	.....	10	....	9	2	5
132	St-Pierre, Drummond.....	2	7	15	39	....	18	.....	17	....	15	....	....
133	St-Polycarpe.....	25	15	25	25	25	30	25	35	25	55	25	80
134	St-Prosper.....	8	1	15	8	8	22	.....	31	....	31	8	31
135	St-Raphael.....	30	6	130	19	5	20	5	14	....	25	....	50
136	Ste-Rosalie.....	6	6	30	6	3	6	6	3	....	13	4	13
137	St-Sébastien.....	4	....	32	37	3	10	.....	23	23	23	3	32
138	St-Simon, Rimouski.....	4	....	....	34	.....	27	.....	28	28	31	....	....
139	St-Simon, Bagot.....	10	10	25	10	10	10	.....	25	10	25	....	10
140	Ste-Sophie, Mégantic.....	11	9	11	9	7	9	9	16	16	9	9	25
141	St-Stanislas, Champlain....	15	15	88	52	.....	15	.....	26	....	26	15	....
142	St-Stanislas, Beauharnois...	....	4	15	12	.....	....	.....	14	....	10	2	24
143	St-Sylvestre.....	17	24	84	30	53	41	59	18	19	76	13	59
144	St-Valentin.....	....	....	....	1	.....	....	.....	3	....	2	....	....
145	St-Vital, Beauce.....	....	....	32	10	.....	10	10	26	10	10	12	....
146	St-Wenceslas.....	1	3	....	2	.....	1	1	9	....	1	1	25
147	St-Zotique	7	....	31	18	16	....	.....	10	....	10	....	31
148	Weedon.....	4	....	8	9	.....	....	.....	9	....	30	....	30
	Totaux.....	1323	922	4876	2697	1199	2016	712	2883	933	3326	974	3302

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉS, COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, Collèges affiliés et Ecole Normale.	Subvention du gouvernement.	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Montant total des fonds accordés.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de volumes dans la bibliothèque.	Nombre de diplômes accordés.
	$	$	$	$	$		
Université McGill	4150	50525	48970	524093	234020	34775	76
Université (Bishop's College)	2250	7605	7808	66366	66634	8000	19
Collège Morrin	1750	4000	4000	20000	28000	14000	.....
Collège St-François	1000	2975	3250	1000	12000	200	.....
Collège Presbytérien	.....	13425	13425	160000	155000	7950	2
Collège Wesleyan	.....	5000	5000	48000	40000	1400	.....
Collège Diocèsain	.....	5576	3981	17900	25261	500	.....
Collège Congregational	Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	$9150	$89106	$86434	$837359	$560915	66825	97
Ecole normale McGill	$13866	$13866	$13866	.....	.....	.....	Diplomes 78

Digitized by Google

PROTESTANTE, 1884–85.

ET ÉCOLE NORMALE.

Facultés.	No. d'années dont se compose le cours d'études.	No. de semaines durant l'année scolaire.	No. de professeurs et conférenciers.	No. d'étudiants immatriculés.	No. d'élèves (garçons).	No. d'élèves (filles).	No. total d'élèves.	No. total des gradués.	No. de médailles d'or décernées.	No. de médailles d'argent décernées.	No. de médailles de bronze décernées.	No. de prix accordés.	No. des boursiers.	Montant total annuel des bourses.	No. d'élèves admis gratuitement.
Arts	4	33	13	30	159	31	190	29	8	2	2	20	15	1820	105
Médecine	4	26	16	234	254	....	254	34	2	....	....	7	....	.....	....
Droit	3	26	11	11	30	....	30	11	1	....	....	6	....	.....	....
Sciences	4	33	11	1	55	....	55	9	1	1	1	2	2	166	....
Total	....	....	51	276	498	31	529	83	12	3	3	35	17	1986	105
Arts	3	36	5	6	18	....	18	5	....	....	1	13	7	430	....
Médecine	4	26	17	....	23	....	23	4	2	....	....	2	1	Pas de rapport,	....
Droit	3	....	10	....	7	....	7	2	....	....	....	....	....	id.	....
Théologie	2	36	2	...	3	....	3	1	....	....	....	2	10	1600	....
Total	....	....	34	6	51	....	51	12	2	....	1	17	18	2030	....
Arts	4	32	5	9	35	....	35	6	....	....	....	30	....	400	12
Théologie	3	32	4	2	2	....	2	....	....	....	....	....	....	.....	....
Total	....	....	9	11	37	....	37	6	....	....	....	30	....	400	12
Arts	2	40	6	2	2	....	2	....	....	....	....	....	....	.....	....
Théologie	3	24	8	29	71	....	71	8	2	....	....	9	24	1080	71
Théologie	3	32	5	7	23	....	23	....	....	....	....	8	....	.....	23
Théologie	3	32	6	9	18	....	18	....	....	....	....	7	8	892	17
.....	....	....	....	..	....	....	.....	....	...	....	....	....	....	.....	....
.....	....	....	116	340	700	31	731	109	16	3	4	106	67	6388	228
.....	3	36	9	67	10	101	111	9	1	1	1	2	....	.....	111

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

HIGH SCHOOLS

Noms des localités.	Recettes.						Dépenses.		
	Des commissaires ou syndics.	Du fonds de l'éducation supérieure pour 1883-84.	Du fonds de l'éducation supérieure pour 1884-85.	Rétributions scolaires.	D'autres sources.	Revenu annuel.	Traitements des professeurs.	Dépenses diverses.	Total.
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Montréal	.....	1185	1185	7615	1459	10259	9368	891	10259
Québec	.....	1485	1485	2200	.....	3685	3250	635	3885
Lennoxville "High School"	.....	.....	.....	14842	.....	15342	4392	10886	15278
Ecole du collège St-François	.....	.....	.....	975	1065	3040	1800	1198	2998
"High School" de Montréal (Filles)	.....	.....	.....	8337	.....	8337	6949	840	7789
Total pour "High Schools" ....$	.....	2670	2670	33969	2524	40663	25759	14450	40209

ACADÉMIES

Berthier	178	200	200	380	.....	758	735	45	780
Bedford, Missisquoi	.....	150	200	372	.....	500	500	80	580
Coaticooke, Stanstead	1157	325	350	800	.....	2282	2050	232	2282
Cowansville, Missisquoi	536	250	250	306	.....	1197	1100	166	1266
Clarenceville, Missisquoi	150	200	200	380	194	924	687	236	924
Dunham, Missisquoi	200	150	150	289	.....	639	589	50	639
Dunham, L. C., Missisquoi	.....	300	300	3058	295	3653	1415	2238	3653
Granby, Shefford	518	200	200	432	.....	1150	975	175	1150
Huntingdon	250	400	500	645	4	1299	1100	165	1265
Hatley, Co. Stanstead	275	100	125	298	18	691	660	118	778
Inverness, Megantic	212	200	200	315	40	767	665	153	818
Knowlton, Brome	.....	300	325	390	.....	690	655	35	690
Lachute, Argenteuil	1164	500	500	964	800	3404	2087	1435	3523
Lacolle, St-Jean	502	150	100	118	.....	770	700	150	850
Sherbrooke	2150	325	300	603	1222	2150	1700	450	2150
Stanstead W. L. C.	.....	325	300	4957	1449	6726	2306	4420	6726
St-Jean	1070	250	250	664	.....	1985	1380	623	2003
Shawville, Pontiac	627	200	200	80	18	925	515	266	781
Trois-Rivières, St-Maurice	878	300	350	466	130	1775	1295	480	1775
Waterloo, Shefford	1540	400	400	633	1656	2723	1965	756	2721
Total pour académies ....$	11407	5225	5400	16150	5826	35008	23079	12273	35354
Totaux pour "High Schools" et académies....$	11407	7895	8070	50119	8350	75671	48838	26723	75563

Digitized by Google

PROTESTANTE.—*Suite.*

HIGH SCHOOLS

Professeurs.				Elèves.							
	Principaux.										
Nombre de professeurs.	Traitements.	Classe des brevets.	Bureaux d'examinateurs qui ont délivré les brevets.	Cours élémentaire.	Cours modèle.	Cours académique.	Protestants.	Catholiques romains.	Agés de moins de seize ans.	Agés de plus de seize ans.	Nombre total des élèves.
	$										
11	2200	LL.D. ..	McGill.....	.....	.....	209	201	8	180	29	209
5	1400	B. A....	Université..	15	30	55	96	4	80	20	100
6	800	B. A....	Oxen.....	.....	.....	64	63	1	29	34	64
2	1000	M. A....	Toronto....	.....	.....	93	82	11	49	44	93
9	900	A	McGill.....	60	98	115	267	2	248	33	281
33	6300			75	128	536	709	26	586	160	747

ACADÉMIES

4	.....	A	McGill.....	23	.....	12	31	4	33	2	35
5	250	M. A....	Vermont....	16	24	40	69	11	33	47	80
4	1300	A.....	Montréal...	126	43	43	207	5	175	37	212
3	700	A.....	McGill ...	55	47	51	51	.....	42	9	153
2	575	A.....	Montréal...	36	32	23	72	19	68	23	91
2	409	C	London	20	19	35	63	11	49	25	74
6	390	M	McGill.....	8	8	15	30	1	18	13	31
2	750	A.....	Montréal ...	20	.....	72	80	12	59	33	92
4	1050	B. A....	McGill.....	17	.....	49	64	2	8	58	66
3	475	M. A....	Lennoxville	51	15	31	93	4	68	29	97
2	600	A.....	McGill.....	36	35	13	83	1	46	38	84
3	535	B. A....	McGill.....	36	.....	59	84	5	44	51	95
5	800	B. A....	McGill.....	175	24	38	223	14	207	26	237
2	500	Univ....	Victoria....	54	.....	28	74	8	77	5	82
4	850	.....	.....	20	4	65	87	2	63	26	89
6	1000	B. A....	Cobourg....	34	52	36	116	6	69	53	122
4	900	A.....	McGill.....	74	29	31	119	15	129	6	134
2	350	A.....	McGill.....	60	15	28	43	.....	37	6	43
4	800	M. A....	Lennoxville	39	24	27	79	11	83	7	90
6	800	A.....	Montreal....	150	54	57	249	12	222	39	261
73	13034			1050	425	753	1917	143	1530	533	2168
106	19334			1125	553	1289	2626	169	2116	693	2915

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

HIGH SCHOOLS

Noms des localités.	Élèves des High Schools étudiant					
	Dictée.	La Grammaire anglaise et l'analyse.	La Composition anglaise.	La Littérature anglaise.	La Géographie.	L'Histoire sainte.
Montréal	209	209	209	141	209	209
Québec	55	55	55	46	55	55
Lennoxville	64	64	45	45	64	63
Ecole du Collège St-François	93	93	93	67	86	.....
High School de filles, Montréal	115	115	115	79	115	115
Total pour High Schools	536	536	517	378	529	442

ACADÉMIES

	Elèves des Académies étudiant les					
Berthier	30	15	15	.....	18	12
Bedford, Missisquoi	40	40	40	40	40	28
Coaticooke, Stanstead	43	43	43	5	43	43
Cowansville, Missisquoi	51	51	51	47	51	51
Clarenceville, do	23	23	23	23	23	23
Dunham. do	35	35	35	25	35	35
Dunham, L. C	15	15	15	12	15	15
Granby, Shefford	72	72	70	40	70	54
Huntingdon	49	49	49	49	49	49
Hatley, C., Stanstead	45	45	45	15	45	45
Inverness, Megantic	13	13	13	13	13	13
Knowlton, Brome	59	59	59	8	59	46
Lachute, Argenteuil	38	38	38	7	38	38
Lacolle, St-Jean	28	28	28	18	28	28
Sherbrooke	65	65	65	59	65	65
Stanstead, Collège W. L	36	36	36	9	36	6
St-Jean	31	31	31	29	31	31
Shawville, Pontiac	43	43	43	.....	43	43
Trois-Rivières, St-Maurice	27	27	27	8	27	27
Waterloo, Shefford	57	57	57	12	57	57
Total pour Académies	800	785	783	410	786	709
Totaux pour High Schools et Académies	1336	1321	1300	788	1315	1151

Digitized by Google

PROTESTANTE, 1884–85.

HIGH SCHOOLS

les branches principales de l'enseignement.

L'Histoire ancienne.	L'Histoire du Canada.	L'Histoire d'Angleterre.	L'Arithmétique.	L'Algèbre.	La Géométrie.	La Trigonométrie.	Le Dessin.	La Tenue des livres.	Le Français.	L'Allemand.	Le Latin.	Le Grec.	Les Sciences naturelles.
80	141	147	209	141	141	55	110	191	209	75	162	94	50
30	55	55	55	55	55	2	55	30	55	.....	55	12	55
23	22	64	64	43	43	2	6	.....	62	.....	63	29	12
13	47	61	93	34	26	3	74	46	39	.....	38	27	32
22	8	115	115	45	45	7	115	71	115	54	66	.....	47
168	273	442	536	318	310	69	360	338	480	129	384	162	196

ACADÉMIES

branches principales de l'enseignement.

.....	12	10	35	3	3	.....	15	12	30	.....	3	.....	.....
.....	40	40	40	31	4	.....	40	15	29	.....	14	4	.....
.....	43	22	43	21	19	.....	43	19	15	.....	21	3	5
14	51	51	51	37	23	.....	51	34	27	.....	27	2	.....
3	23	23	23	23	22	.....	23	21	23	.....	21	1	.....
5	35	35	35	5	5	.....	35	35	13	.....	7	.....	.....
12	15	15	15	12	3	1	15	2	15	3	15	.....	8
65	65	65	72	42	32	.....	26	35	64	.....	30	.....	.....
24	49	49	40	49	49	.....	49	30	49	.....	49	20	4
5	45	40	45	35	25	.....	45	20	12	.....	10	.....	15
13	13	13	13	13	11	.....	12	13	13	.....	12	6	.....
8	59	59	59	55	10	1	36	21	39	.....	59	3	3
18	38	38	38	38	38	2	38	38	38	.....	32	15	2
.....	28	14	28	24	13	.....	28	5	25	.....	13	.....	.....
.....	65	65	65	47	31	.....	38	8	49	.....	23	1	.....
9	36	20	36	18	19	.....	.....	24	21	.....	11	5	.....
4	31	31	31	31	6	.....	31	31	31	.....	31	1	.....
.....	43	43	43	34	20	.....	43	6	39	.....	34	3	.....
2	27	27	27	8	8	1	27	27	27	.....	27	.....	.....
6	57	57	57	57	22	.....	57	25	57	.....	14	2	5
188	775	717	796	583	363	5	652	421	616	3	453	66	42
356	1048	1159	1332	901	673	74	1012	759	1096	132	837	228	238

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES

Noms des localités.	Recettes.					
	Des commissaires ou syndics.	Du fonds de l'éducation supérieure pour 1883-84.	Du fonds de l'éducation supérieure pour 1884-85.	Rétributions scolaires.	D'autres sources.	Revenu annuel.
	$	$	$	$	$	$
Aylmer, Ottawa	52	.....	50	58	700	841
Bryson, Pontiac	471	50	50	90	.....	612
Bury, Compton	80	50	50	50	.....	180
Clarendon, Pontiac	143	50	50	140	.....	333
Côte St-Antoine	1014	.....	75	420	323	1757
Como, Vaudreuil	.....	.....	50	113	257	416
Dudswell, Wolfe	259	.....	.....	63	64	386
Danville	711	.....	50	688	400	1799
Eaton, Compton	140	.....	50	143	34	317
Frelighsburg, Missisquoi	.....	.....	75	306	169	475
Granville, Argenteuil	411	50	50	100	155	716
Hemmingford	402	50	50	62	.....	514
Hull, Ottawa	3002	50	50	55	.....	3057
Leeds, Mégantic	5	75	100	188	232	500
Gould, Compton	175	.....	.....	10	.....	234
Magog	420	50	50	100	340	910
Mansonville	512	.....	50	275	270	1057
Ormstown, Chateauguay	125	75	75	141	.....	335
Portage du Fort, Pontiac	450	.....	50	60	.....	510
Richmond (filles)	.....	50	50	249	.....	299
Rawdown, Montcalm	130	50	50	25	30	235
St-Lambert	391	50	50	157	.....	628
St-Sylvestre	130	50	50	32	.....	212
Sorel, Richelieu	263	50	50	.....	197	688
Stanbridge	.....	50	50	151	.....	201
Valleyfield, Beauharnois	165	50	75	142	1109	1486
	$9451	$850	$1350	$3848	$4280	$18698

Digitized by Google

PROTESTANTE. 1884–85.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES

Dépenses.			Professeurs.				Elèves.					
				Principaux.								
Traitements des professeurs.	Dépenses diverses.	Total.	Nombre de professeurs.	Traitements.	Brevets.	Ecole normale ou bureaux d'examinateurs qui ont délivré les brevets.	Cours élémentaire.	Cours modèle.	Protestants.	Catholiques romains.	Agés de moins de seize ans.	Agés de plus de seize ans.
$	$	$										
700	105	805	2	500	M....	Montreal..	56	31	73	14	77	10
550	178	728	2	400	M....	Montreal..	39	31	31	....	29	2
185	12	197	1	240	.....	.....	.....	15	15	....	8	7
250	56	306	1	250	M....	McGill ...	59	18	18	....	.....	.....
1000	754	1754	3	500	A....	McGill ...	78	42	118	2	117	3
304	46	350	2	350	M....	McGill ...	46	14	14	....	.....	.....
270	81	351	1	270	M....	McGill ...	44	9	.....	....	.....	.....
940	590	1529	3	500	A....	Toronto ..	91	57	136	12	97	51
440	97	537	2	300	M....	McGill ...	45	39	36	3	20	19
465	24	489	2	456	M....	McGill ...	16	34	.....	....	.....	.....
452	159	611	2	280	M....	Montreal..	42	53	.....	....	.....	.....
382	131	513	2	240	M....	McGill ...	27	36	35	1	30	6
350	1151	1501	1	350	M....	Montreal..	23	46	43	3	38	8
416	90	506	2	350	M....	Quebec ...	44	60	.....	....	.....	.....
176	43	229	1	176	M....	McGill ...	35	9	.....	....	.....	.....
560	410	970	2	480	A....	McGill ...	45	52	50	2	35	16
800	257	1057	2	500	A....	Sherbr'ke.	66	25	103	7	87	23
300	44	344	1	300	M....	McGill ...	54	54	52	2	48	6
450	60	510	1	450	M ...	Montreal..	67	20	20	....	19	1
350	52	402	2	350	M....	McGill ...	.....	57	57	....	25	32
130	15	145	1	230	M....	McGill ...	23	15	.....	....	.....	.....
445	240	685	2	325	A....	McGill ...	36	26	.....	....	.....	.....
180	32	212	2	180	M....	McGill ...	16	24	36	4	36	4
450	232	682	1	510	A....	McGill ...	38	9	.....	....	.....	.....
143	22	165	3	.....	.....	.....	.....	29	28	1	18	11
640	701	1341	2	400	M....	McGill ...	85	45	.....	....	.....	.....
$11322	$5582	$16903	46	8887	.....	.....	1075	850	865	51	684	199

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES

Noms des localités.	Élèves des écoles modèles étudiant				
	La Dictée.	La Grammaire Anglaise.	L'Analyse.	La Composition Anglaise.	La Géographie, &c.
Aylmer, Ottawa	84	63	50	50	63
Bryson, Pontiac	31	31	31	31	31
Bury, Compton	15	15	15	15	15
Clarendon, Pontiac	18	18	18	18	18
Cote St-Antoine	42	42			42
Como, Vaudreuil	14	14	14	14	14
Dudswell, Wolfe	9	9	9	9	9
Danville	57	57	57	57	57
Eaton, Compton	39	35	30	39	39
Freligsburg, Missisquoi	34	34	34	34	34
Grenville, Argenteuil	53	53	19	53	53
Hemmingford	35	31	24	34	33
Hull, Ottawa	46	46	46	46	46
Leeds, Megantic	60	60	60	60	60
Gould, Compton	9	9	9	9	9
Magog	52	45	6	52	40
Mansonville	25	25	25	25	25
Ormstown, Châteauguay	54	54	54	54	54
Portage du Fort, Pontiac	20	20	20	20	20
Richmond (filles)	57	57	50	57	57
Rawdon, Montcalm	15	15	10	15	15
St-Lambert	26	26	26	26	26
St-Sylvestre	24	10	10	16	24
Sorel, Richelieu	9	9	9	9	9
Stanbridge	25	24	7	27	26
Valleyfield, Beauharnois	45	45	45	45	45
	898	847	678	815	864

Digitized by Google

PROTESTANTE, 1884–85.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES

les branches principales de l'enseignement.

L'Histoire sainte.	L'Histoire du Canada.	L'Histoire d'Angleterre.	L'Arithmétique.	L'Algèbre.	La Géométrie.	Le Dessin.	La Tenue des livres.	Le Français.	Le Latin.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été en opération.
.....	63	50	63	20	20	31	31	15	.....	196
31	31	31	31	6	6	31	5	.....	.....	210
15	15	15	15	15	8	15	15	9	1	104
5	18	18	18	3	7	16	12	12	.....	.....
.....	42	42	42	.....	.....	42	.....	42	.....	196
14	14	10	14	8	9	14	14	9	.....	123
9	9	9	9	.....	4	9	5	6	.....	200
22	22	22	57	7	7	57	30	15	.....	193
23	37	21	39	8	2	36	6	9	.....	.....
30	18	15	34	4	2	30	16	24	6	220
53	53	19	53	19	11	53	53	53	.....	199
27	33	21	35	4	3	29	14	12	3	181
46	46	23	46	23	23	46	23	.....	.....	200
60	60	60	60	18	18	50	50	18	6	208
9	9	9	9	6	3	9	6	6	.....	240
6	30	5	52	5	1	29	6	10	1	191
11	23	19	25	11	7	12	25	17	4	200
54	54	32	54	10	.....	54	15	30	.....	198
20	20	20	20	3	2	20	17	.....	.....	222
57	57	57	57	6	1	57	6	50	3	199
15	13	10	15	10	10	15	7	12	.....	208
26	26	26	26	18	5	26	18	26	5	201
24	12	12	24	5	10	24	5	10	5	206
9	9	9	9	5	5	9	5	5	.....	198
1	12	9	29	3	.....	24	5	12	2	130
45	45	45	45	27	9	45	25	45	.....	202
612	771	609	881	244	173	783	414	447	36	4625

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE No. IV

ECOLES NORMALES

Digitized by Google

Digitized by Google

ECOLE NORMALE LAVAL

QUÉBEC, août 1885.

Monsieur le Surintendant,

L'année scolaire qui vient de finir a été empreinte d'une profonde tristesse pour l'école normale Laval. Le prêtre distingué qui dirigeait cette institution depuis quatorze ans avec tant de sagesse et de dévouement a été moissonné par la mort à un âge où, d'après le cours ordinaire des choses, l'on pouvait croire qu'il fournirait encore une large et utile carrière. Mais la maladie qui le minait peu à peu depuis plusieurs années a achevé subitement son œuvre, et le 9 décembre dernier une foule nombreuse accompagnait le regretté défunt à la basilique pour son service funèbre et de là à la chapelle du séminaire où l'amitié et la reconnaissance, après avoir fait éloquemment l'éloge de ses vertus et de ses travaux, ont accueilli avec bonheur ses restes mortels.

Prêtre modèle, homme d'ordre, fidèle à son devoir, sincèrement attaché à la jeunesse qui lui était confiée, Monsieur Lagacé consacrait toutes les ressources de son talent à l'œuvre si importante du progrès de l'instruction publique. Il voyait dans ses élèves des instruments propres à réaliser ses aspirations: aussi travaillait-il avec une persévérante énergie à les former à la pratique de la vertu, aux meilleures méthodes d'enseignement, aux diverses connaissances nécessaires à de bons instituteurs.

La belle langue française avait trouvé en lui un de ses plus sincères admirateurs; il en avait étudié tous les secrets; il la cultivait avec amour et intelligence; elle lui apparaissait comme une aurore de salut pour notre foi et notre nationalité. Sa plus grande satisfaction était de voir ses élèves bien prononcer, bien parler, bien écrire le français. Aussi que de travaux ne s'est-il pas imposés pour obtenir la réalisation d'un vœu si cher à son

Digitized by Google

cœur ! Je me hâte de dire que ses efforts ont été couronnés d'un succès qui ne sera pas éphémère et que la mort est venue le surprendre au moment où ses idées étaient presque universellement adoptées.

Par son travail persévérant, il a donné une vigoureuse impulsion aux études de l'école normale Laval et je suis heureux d'en recueillir les fruits. Le nom de cet homme de bien, de ce digne prêtre, de ce patriote à vues larges et justes sera toujours vénéré et béni dans cette institution et devra occuper une place d'honneur dans l'histoire de l'instruction publique au Canada.

Appelé, par une confiance qui m'honore beaucoup, à succéder à feu monsieur l'abbé Lagacé et à exercer les fonctions de Principal, je suis entré en charge dans la dernière semaine de janvier de la présente année 1885. Heureusement la marche à suivre m'était tracée d'avance : je n'avais qu'à regarder en arrière et à m'inspirer des résultats excellents obtenus par mon prédécesseur.

Les examens du premier semestre que j'ai fait subir aux élèves à mon arrivée, m'ont donné beaucoup de satisfaction. Plus de deux semaines ont été consacrées à des épreuves orales dans les deux départements de l'école normale. Les écoles modèles annexes ont eu ensuite leur part de mon attention. Ces examens sérieux, sur toutes les matières du programme, m'ont mis au courant des études et m'ont fait connaître les élèves, ainsi que leur force réelle et leurs succès dans l'art si difficile d'enseigner.

La méthode d'enseignement suivie à l'école normale m'a paru être excellente et offrir le double avantage d'une instruction rapide et solide ; elle exerce et fortifie le jugement ; elle développe l'intelligence ; elle enrichit la mémoire en y gravant des choses qui demeurent et non pas seulement des mots qui sont bien vite oubliés et ne laissent plus la moindre trace.

J'ajouterai aussi que l'âge avancé où nos élèves sont admis chez nous, le but qu'ils se proposent, le temps assez restreint qui lui est accordé pour l'obtention de leurs diplômes, tout contribue à tenir en haleine ces jeunes étudiants, à stimuler leur activité, à les provoquer au travail. Il n'est que de stricte justice de dire ici qu'ils se livrent à l'étude avec ardeur, avec

Digitized by Google

passion même, et qu'ils ont pour la plupart, un plus grand besoin du frein que de l'aiguillon.

Mais leurs succès rapides ne sauraient trouver une explication complète et satisfaisante dans l'opiniâtreté du travail et dans les autres raisons que je viens d'alléguer. Pour en assigner la cause principale, il faut remonter aux professeurs qui sont presque tous des vétérans de l'enseignement, des hommes d'étude, de dévouement, de sacrifice et d'expérience, des hommes dont le courage, loin de s'émousser, semble se fortifier avec le temps, des hommes enfin qui ont fait depuis de longues années leur marque dans la carrière à laquelle ils ont consacré leur vie. Les élèves ont chaque jour sous les yeux l'application vivante des leçons spéciales de pédagogie qu'on leur donne ; ils n'ont qu'à voir ce que font leurs maîtres dans les classes pour devenir à leur tour des maîtres habiles.

L'expérience a puissamment secondé les professeurs de l'école normale Laval dans la publication de plusieurs ouvrages fort estimés qui sont répandus dans nos écoles primaires et qui ont mérité la haute approbation du Conseil de l'Instruction publique. Ces ouvrages leur ont permis de communiquer, dans une certaine mesure, à un grand nombre de jeunes instituteurs et à leurs élèves, le résultat de leurs études, le fruit de leur longue expérience et les précieux avantages d'une méthode rationnelle. Monsieur le professeur J. B. Clouthier, non content de présider à la rédaction de l'*Enseignement primaire*, journal bi-mensuel très pratique, très utile aux instituteurs, vient de publier un volume de *Leçons de choses* qui, dans mon opinion, rendra d'excellents services et devrait se trouver dans toutes nos écoles. Ce mode pratique d'enseignement, si répandu en Europe et aux Etats-Unis, est fort goûté des enfants ; il leur fait aimer l'étude et éveille en eux l'esprit d'observation si nécessaire au succès dans n'importe quelle branche.

Les résultats satisfaisants obtenus à l'école normale expliquent le nombre considérable de demandes d'admission qui ont été faites l'année dernière pour les deux départements. Ces demandes qui se comptent par centaines sont faites non seulement par d'anciennes institutrices (déjà munies de brevets du bureau d'examinateurs) ou des déshérités de la fortune, mais même par de nos meilleures familles canadiennes. Le local

Digitized by Google

mis à notre disposition étant fort restreint, il en résulte que le nombre des refus d'admission est très grand.

Je dois adresser des remercîments tout particuliers au gouvernement qui a profité du temps des vacances pour faire exécuter des travaux urgents de réparation à l'école normale. Sans doute cela ne fait pas que le *vieux château* ait les dimensions qu'on voudrait lui voir pour une institution de ce genre, ni qu'il possède l'ameublement scolaire qu'on désirerait y trouver, mais au moins cela démontre une grande bonne volonté chez les honorables ministres et une sollicitude toute bienveillante dont nous leur sommes bien reconnaissants.

Nous avons eu à déplorer, le printemps dernier, la mort d'un de nos élèves de la seconde division, Edwin Trépanier, de Louiseville. Cet excellent jeune homme, qui nous a été enlevé si rapidement, avait joui jusque-là d'une robuste santé ; il était doué de beaux talents, d'un excellent caractère et se livrait avec ardeur à l'étude. Ses confrères trouvaient en lui un modèle de régularité ; ils en conserveront toujours un agréable et précieux souvenir.

Durant l'année scolaire 1884–85 *cent seize* élèves ont été admis à suivre les cours, savoir :

49	élèves-maîtres, dont 12 externes,
67	élèves-maîtresses.
116	

Dans le département des élèves-maîtres, 40 ont fini l'année scolaire :

7	en académie,
17	en première division,
16	en deuxième division.
40	

Sur ce nombre 33 ont reçu un brevet de capacité :

7	pour école académique,
13	pour école modèle,
13	pour école élémentaire.
33	

Digitized by Google

Dans le département des élèves-maîtresses, 62 ont fini l'année scolaire :

24 en première division,
38 en deuxième division.
—
62

Sur ce nombre 56 ont reçu un brevet de capacité :

24 pour école modèle,
32 pour école élémentaire.
—
56

En résumé :

116 élèves ont fréquenté l'école,
102 ont terminé l'année scolaire,

Quatre-vingt-neuf ont reçu un brevet de capacité :

7 pour école académique,
37 pour école modèle,
45 pour école élémentaire.
—
89

Les écoles modèles annexes ont été fréquentées par 296 enfants :

112 garçons,
184 filles.
—
296

J'attache beaucoup d'importance au bon fonctionnement de ces deux écoles modèles annexées à l'école normale. C'est là, en effet, que les élèves instituteurs et les élèves institutrices font leurs premières armes dans la carrière de l'enseignement ; c'est là qu'ils doivent appliquer avec toute la perfection possible les méthodes qui leur ont été recommandées et éviter les défauts sur lesquels on a appelé leur attention.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. N. BÉGIN, Ptre.,
Principal.

Digitized by Google

Digitized by Google

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

MONTRÉAL, septembre 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état et les progrès de l'école normale Jacques-Cartier pendant l'année scolaire 1884–85.

I

Notre ving-neuvième session s'est ouverte sous des conditions assez défavorables. Comme je l'annonçais à la fin du rapport de l'année dernière, nous n'avons pu réunir nos élèves que dans le mois d'octobre ; plusieurs même, faute de place, n'ont été admis qu'en novembre. Les travaux nécessaires pour isoler la tour, commencés assez tard, n'ont été terminés que dans le mois de décembre. Il nous a fallu, pendant quelque temps, transformer les salles de récréation en dortoirs, faire les classes dans les corridors. Nous avons dû successivement déplacer et replacer la chapelle, la bibliothèque des professeurs, les archives de l'école, etc., etc. Tous ces dérangements, qui suivaient de près ceux du printemps de 1883, nous ont donné un surcroit d'ouvrage, et quoique j'y aie employé presque toutes les vacances de l'année dernière et de celle-ci, il me reste encore beaucoup à faire avant d'obtenir l'ordre où nous avions mis chaque chose en arrivant ici.

II

Quoiqu'il en soit, nous avons admis dans le courant de l'année, 71 élèves, savoir :

Anciens élèves, 40,
Nouveaux élèves, 31.

Digitized by Google

Ils ont été placés :

4 dans la classe d'académie,
6 " " d'école modèle,
32 " " d'école élémentaire,
29 " " préparatoire.

Quelques-uns ont quitté l'école dans le cours de l'année.

1 pour prendre la direction de l'école canadienne de Troy ;
3 par maladie ;
6 parce qu'ils avaient renoncé à la carrière de l'enseignement ;
1 pour se faire religieux.

Grâce au dévouement de MM. les professeurs, qui ont souvent redoublé leurs cours, grâce aussi au surcroît de travail des élèves, nous avons pu remplir à peu près notre programme régulier, et à la fin du mois de juin, j'ai eu l'honneur de vous présenter :

Pour le diplôme d'académie.....	3
Pour le diplôme d'école modèle.....	5
Pour le diplôme d'école élémentaire.....	10
	18

Sur ce nombre, trois ont trouvé immédiatement d'excellentes situations, dix ont demandé à revenir continuer leurs études. Parmi ceux qui n'ont pas trouvé de place d'instituteur, deux ont pris des situations dans le commerce, les autres continuent leurs études ailleurs.

III

Autant que j'ai pu le constater, depuis la publication des *états de services de l'école normale Jacques-Cartier*, nos anciens élèves continuent à se livrer à l'enseignement. Si quelques-uns y ont renoncé, le nombre doit en être assez restreint ; mais je ne pourrai le connaître d'une manière certaine que dans le cours de l'automne. Je me propose de le publier dans mon prochain rapport, comme continuation des *états de services*.

Digitized by Google

IV

Je suis heureux de pouvoir confirmer ce que je disais dans mon dernier rapport, à savoir que l'émulation créée par les écoles normales s'étendait au-delà du cercle de l'instruction primaire. On commence à attacher de l'importance à l'étude de la grammaire française et à l'analyse : on ne se contente plus, comme autrefois, d'une connaissance vague, — je pourrais dire machinale, — acquise par l'habitude plutôt que par l'étude et le raisonnement.

Les examinateurs pour l'admission à l'étude des professions libérales sont entrés dans le mouvement, et ils ont été généreusement secondés par la plupart des collèges classiques. Voici que, pour admettre à l'étude du droit en particulier, on va exiger que les candidats conservent les trois quarts des points accordés à la grammaire et à l'analyse. Cette mesure aurait pu sembler trop sévère il y a vingt-cinq ans : aujourd'hui, elle semble n'être que la sanction d'une étude dont on a reconnu l'absolue nécessité. Espérons que l'on pourra attacher bientôt une importance analogue aux connaissances de l'arithmétique, de l'algèbre et de la géométrie élémentaires, parce que ces sciences sont de plus en plus et de mieux en mieux étudiées.

Depuis deux ou trois ans, on semble insister beaucoup plus qu'autrefois sur l'importance de la philosophie. Je suis d'autant plus heureux de ce mouvement que je crois avoir été un des premiers à réclamer contre l'indifférence qui permettait d'arriver aux professions les plus élevées sans la moindre connaissance des principes mêmes de la logique.

Répondant en 1881 aux accusations portées contre les écoles normales, je disais, à propos des notions de philosophie intellectuelle et morale dont l'ancien conseil de l'instruction publique avait imposé l'étude pour les brevets les plus avancés :

" L'hon. M. Chauveau et, plus tard, le Conseil de l'Instruction publique ont eu grandement raison d'exiger des notions de philosophie morale et intellectuelle de ceux qui prennent des brevets supérieurs de l'enseignement : le mouvement que le grand Léon XIII vient d'imprimer aux études philosophiques finira par convaincre ceux qui auraient encore des doutes.

Digitized by Google

"Il faut que la philosophie reprenne dans l'enseignement la place principale qu'elle occupait autrefois. Aujourd'hui, elle n'est qu'un accessoire dont on se dispense volontiers et facilement. On emploie huit ans pour apprendre à tourner assez péniblement une phrase et à traduire un passage latin ou grec, et un an à peine pour les études philosophiques! Sur plus de 70,000 élèves qui ont fréquenté les collèges classiques pendant 25 ans, 3.000 à peine ont terminé leur cours, c'est-à-dire fait leur philosophie.

"Je regrette toujours que ces études ne soient pas exigées. comme une condition absolue, de ceux qui se présentent à l'étude des professions libérales, principalement du droit et de la médecine.

"Je suis attristé et réellement alarmé quand je vois chaque année que, sur une trentaine d'aspirants à l'étude de la médecine, deux, trois tout au plus, se sont préparés à subir un examen sur la philosophie.

"On abandonne, pour ainsi dire de gaîté de cœur, la classe qui est la plus exposée, au point de vue de la morale et de la doctrine, aux erreurs pernicieuses de la science moderne; on les abandonne sans aucun autre moyen, je ne dis pas de combattre, mais de découvrir, de soupçonner l'erreur, que le bon sens inné.

"Les futurs avocats, pour qui les principes de la logique et du droit naturel sont nécessaires, ne sont pas obligés de pousser plus loin leurs études secondaires.

"Cependant les avocats, non seulement forment partie de la classe dirigeante, mais encore se trouvent, par suite de notre état politique, maîtres de la législation et des plus hauts problèmes de la société.

"Nous sommes témoins de cette anomalie, bien honorable pour les instituteurs, que pour obtenir le brevet supérieur de l'enseignement primaire, il faille posséder des notions de philosophie, tandis qu'on peut devenir docteur en médecine, parvenir aux plus hautes charges de la judicature sans en avoir la moindre teinture.

"Il y a certainement là de quoi attirer l'attention et exercer un zèle utile.

Digitized by Google

"Pour moi, dans ma modeste position, je crois rendre un service à la société en donnant à nos élèves des leçons de philosophie et surtout de logique. Je considère cet enseignement comme le couronnement de notre cours, où nous cherchons à développer le jugement et non la mémoire."

Enfin, il me sera peut-être permis d'ajouter que l'école normale Jacques-Cartier a été, dans cette province, une des premières institutions qui ont suivi la méthode de Goudin, thomiste éminent à une époque où nous ne connaissions pas encore Sansévérins, et bien avant que le Cardinal eût publié ses traités élémentaires. De même, parmi les institutions de ce diocèse, l'école normale Jacques-Cartier, une des premières, a prié Sa Grandeur Mgr Fabre de vouloir bien demander au pape que saint Thomas d'Aquin fût déclaré patron des études.

Si je rappelle ces faits, Monsieur le Surintendant, c'est qu'ils font partie de l'histoire de cette école, et qu'ils complètent ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous exposer pour en faire connaître l'esprit et la direction.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. A. B. VERREAU, PTRE.,
Principal.

Digitized by Google

Digitized by Google

ECOLE NORMALE McGILL

MONTRÉAL, 25 mai 1885.

Monsieur le Surintendant,

A l'expiration de la vingt-neuvième année scolaire de l'École Normale McGill, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant:

Le nombre d'élèves admis durant l'année a été de 111, dont 10 élèves-maîtres et 101 élèves-maîtresses; 62 venaient de la campagne et 49 étaient de Montréal. Sur ce nombre, 6 ont été admis dans la classe d'académie, 38 dans la classe d'école modèle, et 67 dans la classe d'école élémentaire. Après les examens sevères de décembre et de mai qui ont été fatals à un certain nombre d'aspirants, et malgré les quelques vides que le temps a faits dans nos rangs, nous pouvons encore cependant vous présenter, pour que vous leur confériez un brevet bien gagné, 6 instituteurs d'académie, 30 instituteurs d'école modèle et 37 instituteurs d'école élémentaire, à part 3 gradués ès arts,—dont l'un du collège Bishop et les deux autres du collège McGill,—qui ont aussi droit à un brevet d'académie. Ces instituteurs bien doués par la nature, formés par l'étude et la pratique et sincèrement désireux de remplir leur tâche avec une fidélité exemplaire, vont aller, comme tant de leurs prédécesseurs, soutenir l'honneur de cette école à laquelle nous sommes tous fiers d'appartenir, et accomplir les solennelles obligations que leur imposent à la fois et leur talent et l'état qu'ils ont embrassé.

Dans le cours de l'année, j'ai adressé quelques centaines de circulaires dans le but de rechercher pendant combien de temps nos anciens élèves se sont livrés à l'enseignement.

Digitized by Google

Jusqu'à la fin de l'année 1882-83, le surintendant de l'instruction publique avait octroyé 1,593 diplômes, sur la recommandation des autorités de l'école normale. Sur ce nombre, il y avait 960 diplômes d'école élémentaire, 518 d'école modèle, 80 d'académie, et 35 diplômes donnés à des gradués ès arts. Les années terminées en juin 1884 et en mai 1885 ont ajouté à ce nombre, 80 diplômes d'école élémentaire, 60 diplômes d'école modèle et 13 diplômes d'académie, à part 8 autres qui ont été conférés à des gradués. Le grand total donne donc ajourd'hui 1,754 diplômes. Un grand nombre d'instituteurs sont porteurs de diplômes d'école normale de différents degrés. Le nombre total des instituteurs munis de certificat et formés par l'école normale,—à part les gradués qui ont reçu leur brevet sur examen seulement,—s'élevait à 1,024, à la fin de l'année 1883.

Sur ce nombre, 506 n'ont que le diplôme d'école élémentaire, et j'ai obtenu des renseignements sur la carrière scolaire de 325 d'entre eux. 56 n'ont jamais enseigné ; 269 ont enseigné pendant un nombre d'années formant un total de 1,536 ans.

438 sont porteurs du diplôme d'école modèle. J'ai reçu, sur 372 d'entre eux, des renseignements qui établissent que 35 n'ont jamais enseigné, tandis que 337 ont enseigné pendant un nombre d'années formant un total de 2,287 ans.

80 sont munis du brevet d'académie. Un d'entre eux m'est inconnu ; 4 autres n'ont jamais enseigné, et 75 ont enseigné pendant un nombre d'années formant un total de 518 ans.

En tout, j'ai reçu des renseignements sur 776 instituteurs et institutrices formés à l'école normale. De ce nombre, 95 n'ont jamais enseigné ; 681 ont enseigné pendant à peu près six ans et demi, en moyenne, ce qui donne un total de 4,341 années d'enseignement.

Sur les 80 élèves diplômés à la fin de l'année 1884, 29 sont revenus pour obtenir un diplôme plus élèvé, et 32, à ma connaissance, se sont engagés comme instituteurs.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, il s'est fait des changements importants que je dois vous signaler brièvement. Lors de la convention des

Digitized by Google

instituteurs protestants de Québec, il y a deux ans,—convention à laquelle, mu par l'intérêt que vous portez à l'éducation et par votre bienveillance si connue envers les instituteurs, vous avez bien voulu assister,—les inspecteurs protestants, MM. Hubbard, McLaughlin, McGregor et Magrath, ont proposé et discuté un système de conférences pédagogiques qui seraient données dans différentes parties de la province, pendant un mois chaque année, et offriraient quelques uns des avantages d'un cours normal à ces instituteurs, qui, bien que remplis du désir de s'instruire, ne seraient pas, cependant, en mesure de faire les sacrifices de temps et d'argent nécessaires pour suivre les classes de l'école normale. Dans le but d'obtenir l'aide professionnelle qu'exige la direction de ces conférences, on a proposé de réduire d'un mois l'année scolaire de l'école-normale, et d'employer ses professeurs, pendant ce mois, à ces conférences. Cette proposition qui avait obtenu non seulement notre assentiment mais aussi notre cordial appui, après avoir été soumise au comité de l'école normale, au comité protestant de l'instruction publique et au gouvernement de la province, a reçu la sanction du lieutenant-gouverneur en conseil. L'école normale se ferme donc, maintenant, un mois plus tôt qu'autrefois.

Ce changement, effectué d'abord dans l'intérêt des instituteurs de la campagne qui n'ont pas eu l'avantage de suivre un cours normal, va profiter, incidemment, à l'école normale elle-même. La longue fatigue d'une année de dix mois, lors des examens et pendant les chaleurs de l'été a toujours été une épreuve beaucoup trop pénible pour les élèves maîtresses, qui, malgré tous nos conseils, persistaient à dépenser tout ce qui leur restait de force, en faisant leur travail avec la plus rigoureuse exactitude. Cette tension trop prolongée va cesser ; les dépenses des élèves de la campagne vont ainsi diminuer considérablement ; et, en exigeant une préparation plus complète chez les aspirants au brevet, nous pourrons au moins maintenir à sa hauteur le niveau de la science scolastique, tout en consacrant encore plus de temps aux études pédagogiques proprement dites.

Ces études pédagogiques ont été, cette année, l'objet d'une attention toute spéciale. Au lieu de l'heure traditionnelle par semaine, nous avons, depuis Noël, consacré trois heures à l'art d'enseigner, et, si j'en juge d'après

Digitized by Google

les derniers examens, c'est un changement dont la classe a beaucoup bénéficié.

Pendant cette année, nous avons eu deux cours spéciaux d'une très-grande valeur, l'un par le rev. E. I. Rexford, l'habile et infatigable secrétaire anglais du département de l'instruction publique, sur la loi scolaire et son histoire, et l'autre, sur la botanique, par le zélé et savant professeur de botanique du collège McGill, M. Penhallow. Ces cours ont rendu de grands services. Tout ce que je regrette, c'est que nos ressources ne nous permettent point de donner plus de développement à cet enseignement fait par des spécialistes. Nos élèves ont suivi avec beancoup de fruit les leçons d'écriture de M. M. E. Duncan, M. A.; c'est un nouvel article ajouté à notre programme.

La phase nouvelle dans laquelle est entrée l'éducation des femmes en cette province, grâce à la munificence de l'honorable Donald Smith et aux sages mesures prises par l'Université McGill, ne peut pas manquer d'intéresser sérieusement l'école normale. Depuis près de trente ans, les écoles normales Laval et McGill ont donné à leurs élèves-maîtresses un cours d'instruction qui n'est pas du tout celui que suivent les jeunes filles dans les autres institutions. Nous avons été assiégés de demandes de la part de jeunes femmes désireuses de payer leur cours à l'école normale et même de se soumettre au travail fatiguant inséparable d'un enseignement de ce genre, mais ne voulant point consentir à promettre d'enseigner. Ces demandes ont toujours été fermement refusées jusqu'ici. Mais aujourd'hui, cet avantage est offert par l'université McGill, et nous en sommes sincèrement heureux pour les personnes qui seront appelées à bénéficier d'un état de choses qui fait soupirer d'envie plusieurs de nos élèves mêmes. Elles ont goûté déjà aux douceurs de la science; elles ne demandent qu'à saisir l'occasion de s'instruire davantage; et ce sera un véritable bien pour le pays, si on peut trouver le moyen de satisfaire leur louable désir. Rien n'est plus propre à assurer la prospérité matérielle qu'une éducation d'un caractère large et élevé; et le meilleur et le plus rapide moyen de répandre les éléments les plus essentiels de cette education, c'est de disperser par le pays le plus grand nombre possible de ces institutrices formées par un enseignement spécial, et dévouées à leur mission.

Digitized by Google

Je suis donc heureux pour le pays, heureux pour les élèves de cette école, de pouvoir annoncer que le collège McGill et le collège de St-François ont consenti à reconnaître le cours académique de l'école normale McGill, à certaines conditions très justes, du reste, comme l'équivalent de leur cours de première année et recevront dans leur classe universitaire des arts, de seconde année, sans autre examen, les élèves qui auront suivi avec succès notre classe d'académie. Je dois dire de plus que les autorités de l'université McGill ont généreusement établi trois bourses, qu'ils accordent, ainsi que l'exemption des honoraires à payer pour le cours, aux trois élèves qui ont le mieux rempli toutes les conditions requises. J'ai lieu d'espérer que le collège Bishop et le collège Morrin consentiront également à admettre, sans examen, nos élèves de la classe académique, à leur cours de seconde année, et que le comité protestant du Conseil de l'instruction publique donnera à l'école normale la permission de venir un peu en aide à cinq de nos élèves qui, tout en maintenant leur promesse d'enseigner, désirent poursuivre un peu plus loin leurs études dans l'un de ces établissements.

Nous comptons, en outre, qu'une graduée de l'école normale, qui a, depuis, suivi les cours de South Kensington et qui a une grande expérience dans l'enseignement du dessin, se chargera de la classe de dessin de notre école, l'année prochaine. Elle consacrera, du reste, le double du temps qui à été donné jusqu'ici à cette branche importante, non pas seulement de perfectionnement, mais de haute culture intellectuelle.

Je regrette d'être obligé de dire que la disposition de notre local est tout à fait insuffisante pour nos besoins. Il faudrait que le bâtiment fût nettoyé et restauré ; on y souffre du froid et on y manque d'air respirable. Pouvons-nous espérer qu'on trouvera le moyen de remédier le plus tôt possible à ces inconvénients ?

Il ne me reste plus qu'à offrir aux professeurs [illegible]ole,—que je considère comme des amis,—mes remercîments pour le[illegible]ncours cordial et précieux. Je dois aussi reconnaître avec un sentiment de profonde gratitude, les services gratuits et si désintéressés des différents membres du clergé qui ont donné, avec un si grand fruit, l'enseignement religieux. Mes remerciments sont également dus au comité de direction de l'école normale et surtout à son président, Sir William Dawson.

Digitized by Google

J'ai la satisfaction de pouvoir dire, de plus, que tous ceux qui composent l'école normale, professeurs et élèves se sont acquittés, cette année encore, de leurs devoirs nombreux et difficiles, de façon à mériter notre approbation et celle du comité protestant du Conseil de l'instruction publique.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S. P. ROBINS, LL.D..
Principal.

Digitized by Google

APPENDICE No. V

PETITS TABLEAUX

Digitized by Google

TABLEAU—A.

STATISTIQUE DE L'INSPECTION DES ÉCOLES.

(Année 1885.)

	NOMS DES INSPECTEURS.	Résidences des inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitement des inspecteurs.	CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES.
1	Bégin, Désiré.....	Rimouski, (Rimouski).....	22 Décembre 1873.	750	Le Comté de Rimouski, et Cap-Chattes et Ste-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé.
2	Béland, Pierre Ferdinand.....	Ste-Julie, (Megantic).....	15 Avril 1852.....	800	Le comté de Lotbiniere et Ste-Julie, St-Calixte, Ste-Anastasie, N.-D. de Lourdes, Inverness-ouest et le canton de Nelson, dans le comté de Mégantic.
3	Belcourt, J. G. O. Ephrem.....	Nicolet, (Nicolet).....	18 Novembre 1880..	850	Les comtés de Nicolet et d'Yamaska.
4	Bouchard, Célestin.....	Fraserville, (Témiscouata)..	16 Novembre 1882..	1000	Les comtés de Kamouraska et de Témiscouata.
5	Brault, Calixte.....	Pointe-Claire, [Jacques-Cartier)	12 Novembre 1877..	800	Les écoles catholiques et protestantes du comté de Jacques-Cartier et les écoles catholiques des comtés de Soulanges et de Vaudreuil.
6	Carrier, Edouard	Lévis, (Lévis).....	16 Juin 1868	850	Les comtés de Lévis et de Dorchester.
7	Delâge, Jean-Baptiste.....	St-Césaire, (Rouville).....	19 Février 1868.....	900	Les comtés de Rouville et de St-Hyacinthe et St-Hugues, Ste-Hélène, St-Ephrem d'Upton, St-Liboire, St-Dominique, Ste-Rosalie, St-Simon et St. Pie, dans le comté de Bagot.
8	Demers, Jean-Baptiste.....	Montréal.....	3 Décembre, 1885..	800	Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean, et les écoles catholiques de Havelock et Hemmingford dans le comté de Huntingdon.
9	Fontaine, Adolphe.....	Joliette, (Joliette).....	5 Juin 1874.....	800	Les comtés de Joliette et de Berthier, excepté les municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie.

Digitized by Google

10	Fothergill, Rev Mathew Monkhouse	Québec	15 Novembre 1872	400	Les écoles protestantes de la cité de Québec et des comtés de Québec, Lévis et Portneuf.
11	Gay, Auguste	Hull, (Ottawa)	16 Juillet 1874	800	Les écoles catholiques des comtés d'Ottawa et de Pontiac.
12	Grondin, Louis	Laprairie, (Laprairie)	7 Mars 1860	800	Les écoles catholiques des comtés de Laprairie, Beauharnois et Châteauguay et celles de St-Anicet et Ste-Barbe, dans le comté de Huntingdon. Les écoles protestantes de St-Joachim, Ste-Martine et St-Antoine, dans le comté de Châteauguay, et celles de St-Etienne et St-Clément, dans le comté de Beauharnois.
13	Hubbard, Henry	Sherbrooke	24 Décembre 1859	900	Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Stanstead; celles de Dudswell, dans le comté de Wolfe; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska, celles de Compton, Clifton, Hereford, Eaton, Newport, Bury, Westbury et Auckland, dans le comté de Compton.
14	Juneau, Félix E	Québec	2 Décembre 1859	1000	Les écoles catholiques de la cité de Québec; celles de St-Sauveur et de St-Roch-Nord, dans le comté de Québec, celles de St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Ecureuils, Ste-Catherine, Ste-Jeanne de Neuville, St-Bazile et St-Raymond, dans le comté de Portneuf.
15	Lefebvre, David	Trois-Rivières	12 Novembre 1877	800	Les comtés de Champlain, et Deschambault, Portneuf, Grondines, Cap-Santé, St-Alban, St-Casimir, St-Ubalde et N.-D. des Anges, dans le comté de Portneuf.
16	Lévesque, Louis Nérée	Roxton Falls, (Shefford)	12 Novembre 1877	800	Les comtés d'Arthabaska et de Drummond.
17	Lippens, Bernard	Varennes, (Verchères)	16 Novembre 1882	900	Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères.
18	Lucier, Ludger	Maria, (Bonaventure)	20 Février 1866	650	Les écoles catholiques du comté de Bonaventure.
19	Lyster, Rev. William Gore	Cape Cove, (Gaspé)	27 Décembre 1873	500	Les écoles protestantes des comtés de Gaspé et de Bonaventure.
20	Magrath, Bolton	Aylmer, (Ottawa)	15 Novembre 1864	700	Les écoles protestantes des comtés de Pontiac et d'Ottawa.

Digitized by Google

Tableau statistique de l'inspection des écoles.—*Suite.*

No.	Noms des inspecteurs.	Résidences des inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitement des inspecteurs.	CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES.
21	McGregor, James.....	Huntingdon, (Huntingdon)..	6 Juillet 1881.....	1000	Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon, Hochelaga, Soulanges et Vaudreuil; celles de la cité de Montréal; celles de Lachute, St-André, Chatham, Grenville, Wentworth, Arundel, Harrington et Gore, dans le comté d'Argenteuil; celles de Valleyfield et de St-Louis de Gonzague, dans le comté de Beauharnois; celles de Howick, Ormstown et St-Jean Chrysostôme, dans le comté de Châteauguay; celles de St-Lambert, dans le comté de Chambly, et celles de Lacolle, dans le comté de St-Jean.
22	McLaughlin, Joseph A.....	Sweetsburg, (Missisquoi)....	15 Juin 1870	800	Les écoles protestantes des comtés de Shefford, Brome et Missisquoi.
23	McMahon, Stanislas F.....	Ste-Rose, (Laval)..	27 Décembre 1875..	1000	Les comtés d'Hochelaga et de Laval et les écoles catholiques de la cité de Montréal.
24	Miller, Joseph Napoléon.....	L'Assomption, (L'Assomption)	31 Juillet 1883.....	950	Les comtés de Montcalm et de l'Assomption, et les Municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie, dans le comté de Berthier.
25	Nantel, Joseph Pacifique.....	St-Jérôme, (Terrebonne)....	29 Juillet 1882.....	800	Les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes: les écoles catholiques de St-Faustin, St-Jovite, Arundel, Grenville, Chatham, St-André et Lachute, dans le comté d'Argenteuil, et les écoles catholiques et protestantes de Mille-Isles et du canton Morin, dans le comté d'Argenteuil.
26	O'Brien, Francis H.....	Tadoussac, (Saguenay).....	30 Juin 1882	200	Les écoles des côtes du Labrador et celles du comté de Saguenay.
27	Pâquet, Daniel.....	Hâvre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine, (Gaspé) ..	26 Janvier 1882....	250	Les Iles de la Madeleine.

Digitized by Google

28	Prémont, Joseph	Québec	9 Janvier 1875	800	Les comtés de Québec et de Montmorency.
29	Ruel, Pierre Joseph	St-Charles, (Bellechasse)	28 Février 1882	800	Les écoles catholiques des comtés de Brome, Missisquoi, Stanstead et Shefford, et celles de St-Théodore d'Acton, St-André d'Acton et d'Acton-Vale, dans le comté de Bagot.
30	Savard, Edouard	Chicoutimi, (Chicoutimi)	5 Juin 1874	700	Le comté de Chicoutimi.
31	Simard, Joseph Phidime	St-Gervais, (Bellechasse)	18 Novembre 1880	850	Les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet.
32	Stenson, Michel Thomas	Sherbrooke	15 Novembre 1864	1000	Les écoles catholiques des comtés de Sherbrooke, Compton, Richmond et Wolfe ; celles de Ste-Sophie et St-Ferdinand, dans le comté de Mégantic, celles de Lambton, St-Sébastien, Ste-Agnès St-Samuel, dans le comté de Beauce.
33	Tétreault, Ambroise	Louisevillo, (Maskinongé)	12 Novembre 1877	809	La Ville des Trois-Rivières et les comtés de Maskinongé et St-Maurice.
34	Thompson, William	Leeds, (Mégantic)	31 Octobre 1870	700	Les écoles protestantes des comtés de Dorchester, Lotbinière et Mégantic; celles de Linière, dans le comté de Beauce ; celles de Whitton, Hampden, Marston, South Winslow et Lingwick, dans le comté Compton, celles de South-Ham, dans le comté de Wolfe.
35	Tremblay, Thomas	St-Adélaïde de Pabos,(Gaspé)	16 Octobre 1860	700	Les écoles catholiques du comté de Gaspé, excepté celles de Cap-Chattes et Ste-Anne des Monts.
36	Tremblay, Thomas	Baie St-Paul, (Charlevoix)	27 Mai 1882	800	Le comté de Charlevoix.
37	Vien, George Stanislas	Lauzon, (Lévis)	12 Novembre 1877	1000	Le comté de Beauce, moins les municipalités de Lambton, St-Sébastien, Ste-Agnès et St-Samuel ; les municipalités de St-Patrice et de St-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière, la municipalité du Sacré-Cœur de Marie, dans le comté de Mégantic.

Digitized by Google

TABLEAU—B.

No.	ÉCOLES SPÉCIALES. (Année 1884–85.)	Professeurs.	Elèves.	Totaux. Professeurs.	Totaux. Elèves.
	ECOLES DES ARTS ET MANUFACTURES:				
1	Montréal	11	434		
2	Québec	3	240		
3	Lévis	3	117		
4	New-Liverpool	2	81		
5	Sillery	1	37		
6	Trois-Rivières	2	59		
7	Granby	1	30		
8	Huntingdon	1	49		
9	St-Jérôme	2	48		
10	Iberville	2	52		
11	Sorel	2	41		
				30	1188
	ECOLES DES SCIENCES APPLIQUÉES AUX ARTS:				
12	Université McGill, Montréal	11	55		
13	Ecole polytechnique, Montréal	6	33		
				17	88
	INSTITUTIONS DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES:				
14	Institution des sourds-muets, Mile-End, Montréal	27	110		
15	Institution des sourdes-muettes, rue St-Denis, Montréal	35	213		
16	Institution de Nazareth, pour les jeunes aveugles, Montréal	9	53		
17	Institution Mackay, pour les sourds-muets, Montréal	3	44		
18	Ecole de sourds-muets, Ste-Marie, Beauce	1	10		
				75	430
				122	1706

Digitized by Google

TABLEAU—C.

NOMBRE D'ÉLÈVES QUI ONT FRÉQUENTÉ LES ÉCOLES NORMALES DEPUIS LEUR FONDATION.

Années scolaires.	Ecole normale Jacques-Cartier.	Ecole normale McGill.			Ecole normale Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1857.....	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	79
1857–1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	182
1858–1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
1859–1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
1860–1861	52	9	56	61	41	53	94	98	109	297
1861–1862	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
1862–1863	57	8	72	80	39	52	91	104	125	229
1863–1864	56	7	60	74	34	49	83	97	116	213
1864–1865	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
1865–1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
1866–1867	41	2	73	75	43	55	98	80	128	108
1867–1868	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
1868–1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
1869–1870	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
1870–1871	63	6	70	66	54	59	113	123	129	252
1871–1872	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
1872–1873	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
1873–1874	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
1874–1875	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275
1875–1876	60	14	110	124	47	63	110	121	159	294
1876–1877	60	18	107	125	50	74	124	128	181	309
1877–1878	62	29	106	135	46	63	109	137	169	306
1878–1879	70	70	70	140	51	66	117	191	136	327
1879–1880	63	12	130	142	46	63	109	121	193	314
1880–1881	76	12	114	126	52	60	112	140	174	314
1881–1882	78	14	123	137	44	64	108	136	187	323
1882–1883	62	12	124	136	37	62	99	111	186	297
1883–1884	67	6	102	108	50	61	111	123	163	286
1884–1885	71	10	101	111	49	67	116	130	168	298

BREVETS DÉLIVRÉS AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES NORMALES DEPUIS LEUR FONDATION.

Classes des Brevets.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académie....	97	59	90	149	100	.....	100	256	90	346
Ecole modèle.....	241	95	464	559	278	502	780	614	966	1580
Elémentaire.....	176	48	998	1046	251	621	872	475	1619	2094
Totaux....	514	202	1552	1754	629	1123	1752	1345	2675	4020

Digitized by Google

TABLEAU—D.

BREVETS DÉLIVRÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

(Année 1884-85.)

No.	Bureaux d'examinateurs.	Nombre de candidats examinés.	Nombre de candidats admis.					Classes des brevets délivrés			
			Instituteurs.	Institutrices.	Catholiques.	Protestants.	Total.	Ecole élémentaire.	Ecole Modèle.	Académie.	Total.
1	Beauce	8	....	6	6	.....	6	6	.....	....	6
2	Bedford, division catholique	6	1	5	6	.....	6	6	.....	....	6
3	Bedford, division protestante	37	6	30	.....	36	36	36	.....	....	36
4	Bonaventure, division protestante	2	....	1	.....	1	1	1	.....	....	1
5	Bonaventure, division catholique	9	....	6	6	.....	6	6	.....	....	6
6	Charlevoix et Saguenay	8	....	8	8	.....	8	8	.....	....	8
7	Chicoutimi	8	....	4	4	.....	4	4	.....	....	4
8	Gaspé	3	....	3	3	.....	3	3	.....	....	3
9	Iles de la Madeleine	3	....	3	3	.....	3	3	.....	....	3
10	Kamouraska	22	....	19	19	.....	19	19	.....	....	19
11	Montréal, division catholique	186	8	102	110	.....	110	84	25	4	113
12	Montréal, division protestante	39	2	27	.....	29	29	24	5	....	29
13	Ottawa, division protestante (Aylmer)	15	1	8	.....	9	9	9	.....	....	9
14	Ottawa, division catholique (Hull)	28	1	26	27	.....	27	21	7	....	28
15	Pontiac, division catholique	6	....	5	5	.....	5	5	.....	....	5
16	Pontiac, division protestante	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....
17	Québec, division protestante	21	....	21	.....	21	21	16	5	....	21
18	Québec, division catholique	171	....	134	134	.....	134	97	37	....	134
19	Richmond, division catholique (Danville)	19	....	16	16	.....	16	16	....	....	16
20	Richmond, division protestante (Richmond)	23	2	20	.....	22	22	22	.....	....	22
21	Rimouski	18	....	16	16	.....	16	9	7	....	16
22	Sherbrooke, division protestante	39	8	28	.....	36	36	32	4	....	36
23	Sherbrooke, division catholique	1	....	1	1	.....	1	1	.....	....	1
24	Stanstead	30	4	25	3	26	29	29	.....	....	29
25	St-Hyacinthe	84	2	74	76	.....	76	51	25	....	76
26	Trois-Rivières	103	1	100	101	.....	101	72	33	....	105
		889	36	688	544	180	724	580	148	4	732

Digitized by Google

TABLEAU—E.

RECETTES DU FONDS DE PENSION DES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

(Etabli par l'acte 43–44 Vict. chap. 22.)

	1880–81	1881–82	1882–83	1883–84	1884–85	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1 p. 100 sur la subvention des écoles communes	775 00	1550 00	1550 00	1600 00	1600 00	7075 00
2 p. 100 sur traitements des instituteurs	4998 72	10379 79	10513 93	11037 70	11247 33	48177 47
1 p. 100 sur la subvention de l'éducation supérieure	.....	784 10	784 10	486 79	525 00	2579 99
2 p. 100 sur les traitements des instituteurs	.....	447 95	39 44	63 46	149 26	700 11
2 p. 100 sur les traitements des inspecteurs d'écoles	267 25	510 45	531 25	555 42	549 00	2413 37
2 p. 100 sur les traitements des professeurs de l'école normale Jacques-Cartier	52 00	86 00	86 00	90 00	90 00	404 00
2 p. 100 sur les traitements de professeurs de l'école normale McGill	69 75	139 50	193 50	203 40	200 62	806 77
2 p. 100 sur les traitements des professeurs de l'école normale Laval	50 60	101 20	101 20	101 20	101 20	455 40
Retenues payées par les instituteurs pour les années antérieures à juillet 1880	1808 18	4454 16	3093 74	1883 40	6050 24	17289 72
Total	8021 50	18453 15	16893 16	16021 37	20512 65	79901 83

Digitized by Google

TABLEAU—F.

Liste des anciens instituteurs et institutrices pensionnés du gouvernement en 1885.

Noms des pensionnés.	Montant de la pension.	Noms des pensionnés.	Montant de la pension.
Angers, Georgina	77 50	Desrochers, Dame L. A.	31 60
Allan, Thomas	51 70	Devost, Geneviève	17 30
Allard, Angélique	14 50	De Tonnancourt, Emmelie	80 40
Arnold, Hézékiah	77 50	Dion, Calixte Delle	54 60
Archambault, Louis	80 40	Doré, Aurélie	11 50
Archambault, Olivier	77 50	Dowse, Francis	69 00
Baril, Adèle Dme N. Darveau	40 30	Doncourt, Dme Magd	28 80
Baril, Eulalie	17 30	Drolet, Pierre	57 50
Bechard, Léa	45 00	Dumas, Adeline	20 20
Bélair, Geneviève P.	17 30	Dubé, Anna	25 90
Beaubien, Reine	10 20	Dupond, Edwidge	25 90
Bérubé, Victoria	37 40	Dupaul, Louise	14 50
Bélanger, Pierre	34 50	Dupuis, Marguerite	18 70
Bellefeuille, Mathilde	66 10	Dupuis, Angèle	8 70
Béliveau, Marguerite	40 20	Duplessis, Zoé dit Moreau	66 10
Bellefeuille, Rose de Lima	37 40	Duval, Dme A. Laplante	51 70
Béliveau, Elmire	25 90	Durocher, Mathilde	43 20
Béliveau, Elodie	51 70	Dubuc, Léocadie	77 50
Béliveau, Célina	17 30	Duff, Anastasie	66 10
Beauchemin, F. X. A.	37 40	Duplessis, Domithilde	103 40
Beaudry, Félix	60 30	Dumont, Ombéline	54 60
Bérubé, Dame Louis	17 30	Duquet, J. (Veuve)	80 00
Beaudoin, Ursule	40 30	Enright, Mary	48 80
Biscoe, James L.	80 40	Fournier, Mathilde	48 80
Blais, Emmelie	37 40	Frégeau, Clémence	33 00
Boisvert, Adeline	23 00	Gagné, Elizabeth	25 90
Bouchard, Alexis	18 70	Gagné, Emilie	37 40
Bourgeois, Zoé	89 00	Gagné, Julie	46 00
Bouchard, Eléonore	28 80	Gagné, Marie	31 60
Bouffard, Ursule	33 00	Gagnon, Aurélie	20 20
Boulet, Eléonore	20 20	Gélinas, Marie	28 80
Boutin, Philomène	63 20	Gleason, John	80 40
Buteau, Virginie	35 90	Gravel, B.	46 00
Brouillard, Marie	71 80	Gouin, A.	35 70
Bonneville, Cédulie	37 40	Guay, P.	14 50
Bilodeau, Marie Adèle	63 20	Gascon, Aurélie Lalonge	86 20
Boisvert, Clarisse	54 60	Girard, Euphémie	51 70
Casault, Catherine Marie Sophie	20 20	Hughes, Catherine	57 40
Caron, Ombéline	31 60	Héroux, Sophie	28 70
Caron, Claudia	31 60	Harty, Wm	100 00
Casault, Julienne	34 50	Jutras, Emelie	51 70
Caron, Hermine	14 50	Kerouac, Dme L.	35 90
Carrier, Henriette	77 50	Lamb, Catherine Dme	37 40
Charbonneau, F. X. Martial	83 30	Lévesque, Vitaline	20 20
Colgan, W.	34 50	Languedoc, Angèle	17 30
Cauchon, Marguerite	20 20	Lajeunesse, Ed.	60 30
Coté, Dina	23 00	L'abbé, Marie Julie	17 30
Comtois, Geneviève	57 50	Lapointe, Séraphine	46 00
Courteau, Delle A.	10 20	Lacerthe, Dorothée, Dme	54 60
Coté, Marcel	8 70	Langlois, Magloire	40 30
Coté, Justine	77 50	Lamy, Célina	28 70
Couillard de Beaumont, Julie	80 40	Lamarre, Césarie	66 10
Deshaies, Zélia	46 00	Labrie, Hermine	17 30
Desparois, Lucie	63 20	Lafontaine, Cléophée	20 20
Dalziel, Rosalie	63 20	Lavoie, Elizabeth	5 80

Digitized by Google

Liste des anciens instituteurs et institutrices pensionnés du gouvernement..—*Suite.*

Noms des pensionnés.	Montant de la pension.	Noms des pensionnés.	Montant de la pension.
Lamontagne, Marie	20 20	Plamondon, T. P	11 60
Lesage, Hélène	17 30	Pelletier, Elise	20 30
Leblanc, M. Eléonore	23 00	Rioux, Julie	23 00
Le Page, Gracieuse	5 80	Reed, Margarett	23 00
Lafrance, Marie	34 50	Ramsay, William	43 20
Lindsay, J. Chs	68 90	Raymond, Démerisse	14 50
Lizotte, Marie	31 70	Raymond, Hermine	48 80
Lesieur, Luce Desaulniers	37 40	Reece, Anna	14 50
Langlois, Malvina	25 90	Reid, Mary Jane	63 20
Labonté, J. E	77 50	Rhéaume, Henriette	17 30
Lafrance, Apolline	46 00	Richard, Dme O	25 90
Legendre, Flséar Odilon	57 50	Richer, Edesse	51 70
Morin Emma	20 20	Ricavy, Eloïse	54 60
Malenfant, Hypolite	11 60	Rivard, Adèle	14 50
McElkin, Lydia	21 60	Rivard, Marie-Louise	94 80
McKerty, Michel	46 00	Rivard, Louise	25 90
McGaw, James	23 00	Robertson, J. B	74 70
McKeogh, Mary	43 20	Robin, Geneviève	54 60
McKercher, John	77 50	Robitaille, Emelie	77 50
Michaud, Mélanie	20 20	Rouleau, Edesse	40 30
Michaud, Célina	54 60	Roy, Louis	83 30
McLean, Alexander	71 80	Savard, Henriette Dme Anctil	17 50
Nabacès, C	40 00	Scott, Robert	30 00
Ouellet, Marie Françoise	31 60	Soucy, Elizabeth	13 20
Ouellet, Ls	48 80	St. Jacques, Julie Dme Guay	54 60
Omeara, Mathew	25 90	St. Michel, L. F	25 90
Oatt, Francis	71 80	Sirois, Jovide	46 00
Primeau, Marie	97 60	Toussaint, Lucile	31 70
Pelletier, Elmire	25 90	Talon, Adélaïde	34 50
Pelletier, Antoinette	25 90	Tanguay, Clothilde	54 60
Poisson, Edile	63 20	Trépanier, Sophie	80 50
Pérusse, Marie Euphémie	57 50	Tremblay, Germain	31 70
Pelletier, Adelaïde	94 80	Vincent dit Ferrier, Gonzague	48 80
Perreault, Dme F. X	40 20	Vanuier, Basile	43 30
Pineau, Ursule	17 30	Vallée, Angélique	57 50
Pelletier, Avila	17 50	Vallières, Adélaïde	80 50
Picard, Wilhelmine	23 00	Vézina, M. Delima	17 30
Poisson, Marie	20 30	Wolfe, A. C	37 40
Pothier, Thersile	13 00	Young, Marguerite	13 00
Proulx, Josephte	26 00		
Perreault, Jean	71 80		$8000 00

Digitized by Google

TABLEAU—G.

Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles.

No.	LIVRES DISTRIBUÉS	Histoire du Canada, l'abbé Ferland.	Le Canada sous l'Union, Turcotte.	La poésie française en Canada, Taché.	A travers l'Europe, vol. 2, juge Routhier.	Premier congrès catholique à Québec.	La vénérable mère de l'Incarnation, l'abbé Casgrain.	Question d'histoire littéraire, l'abbé Charland.	Souvenirs d'un voyage en Terre Sainte, l'abbé Emard.
1	Par le Surintendant	23	26	36	22	31	93	24	8
2	Par l'inspecteur Béland	.....	1	2	2	2	15	3	5
3	" Bégin	1	1	1	3	2	14	3	4
4	" Brault	1	1	3	2	3	15	4	4
5	" Belcourt	2	2	5	3	4	25	5	5
6	" Bouchard	1	1	1	2	2	25	2	5
7	" Carrier	1	1	3	2	3	21	6	5
8	" Delâge	2	2	6	4	1	20	5	5
9	" Demers	1	1	3	2	1	15	3	5
10	" Fothergill	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	" Fontaine	1	1	4	2	4	20	4	5
12	" Grondin	1	1	3	2	1	20	4	5
13	" Gay	1	1	3	2	2	20	2	1
14	" Hubbard	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	" Juneau	4	3	5	4	1	20	5	3
16	" Lucier	.....	1	.....	.....	.....	12	.....	3
17	" Lyster	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	" Lefebvre	.....	1	.....	1	1	14	1	4
19	" Lévesque	1	1	3	2	3	15	5	5
20	" Lippens	1	1	5	3	5	20	5	5
21	" Magrath	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	" McLaughlin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	" MacMahon	3	3	5	5	5	25	5	5
24	" McGregor	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	" Miller	1	1	4	2	4	20	4	5
26	" Nantel	1	1	3	3	3	18	5	5
27	" O'Brien	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....
28	" Prémont	1	2	.....	1	2	18	3	3
29	" Pâquet	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	2
30	" Ruel	1	1	1	3	5	20	3	5
31	" Stenson	1	1	3	2	2	15	5	5
32	" Savard	1	1	.....	2	1	12	3	5
33	" Simard	1	1	3	2	.....	22	3	5
34	" Tremblay	.....	1	.....	.....	.....	10	.....	3
35	" Thompson	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	" Tremblay	.....	1	.....	1	1	12	1	3
37	" Tétrault	1	1	4	2	4	20	2	3
38	Vien	2	1	3	1	5	20	2	.....
		54	61	113	82	98	609	117	126

Digitized by Google

Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

No.	L'instruction publique au Canada, Chauveau.	Mélanges historiques et littéraires, Dr. LaRue.	Le culte catholique, l'abbé Bégin.	La règle de foi, l'abbé Bégin.	Les Echos, juge Routhier.	Les anciens Canadiens, DeGaspé.	Les poètes illustres du XIXe siècle, André.	Notes d'un condamné politique, Prieur.	Le héros de Châteauguay, David.	Légendes du Nord-Ouest, l'abbé Dugast.	Christophe Colomb.	Au lac Abbitibi, l'abbé Proulx.	Sainte Clotilde, l'abbé Monteil.	Guide illustré de l'agriculteur canadien, Chapais.	Le Foyer Canadien.
1	33	15	19	10	45	37	36	40	11	11	11	11	17	15	4
2	1	1	....	....	1	5	.....	6	5	5	5	5	1	5	2
3	1	....	1	1	1	5	1	7	5	5	5	5	2	2	1
4	2	1	1	1	1	5	1	7	5	5	5	5	2	3	1
5	5	1	1	1	2	6	1	10	7	7	7	7	5	7	2
6	5	....	....	....	1	6	.....	6	5	5	5	5	....	5	1
7	3	1	1	1	2	6	1	7	5	5	5	5	1	6	3
8	3	1	1	1	2	6	1	8	6	6	6	6	5	5	2
9	3	1	1	....	1	5	1	8	5	5	5	5	....	4	2
10	.....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
11	2	1	1	1	2	5	1	7	5	5	5	5	2	3	2
12	2	1	1	....	1	5	1	8	10	5	5	5	....	5	1
13	.....	1	1	1	2	5	1	6	5	5	5	5	....	3	.....
14	.....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
15	4	3	3	1	2	5	7	10	6	5	6	6	1	2	1
16	1	....	....	....	1	5	.....	2	5	5	5	5	....	1	.....
17	.....	....	....		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
18	1	....	....	....	1	5	.....	6	5	5	5	5	....	2	1
19	2	1	1	1	1	5	1	6	6	6	6	6	1	5	1
20	2	1	1	1	3	5	1	8	6	6	6	6	5	4	2
21	.....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
22	.....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
23	5	1	2	2	5	8	10	15	8	8	8	8	5	5	2
24	.....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
25	2	1	1	1	2	5	1	7	5	5	5	5	3	3	2
26	3	1	1	1	1	5	2	8	6	6	6	6	3	4	2
27	.....	....	....	....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
28	1	1	3	2	.....	6	.....	5	5	5	5	5	1	3	.....
29	.....	....	....	....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
30	1	....	....	....	1	10	1	10	8	5	10	5	1	3	2
31	2	1	1	1	1	6	1	8	6	6	6	6	....	5	1
32	1	....	....	....	1	6	1	5	5	5	5	5	....	2	1
33	3	....	1	1	1	5	1	6	5	5	5	5	....	5	1
34	.....	....	....	....	1	5	.....	1	5	5	2	1	....	1	.....
35	.....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
36	1	....	....	....	1	5	.....	3	5	5	5	5	....	1	1
37	2	1	1	1	2	5	1	7	5	10	5	5	3	3	1
38	.....	....	1	1	1	5	1	8	5	5	5	5	2	4	1
	91	35	44	30	87	199	73	235	170	167	164	158	61	116	40

Digitized by Google

Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

No.	Manuel d'horticulture pratique, Dr Laroque.	Histoire de St-François d'Assise, le marquis de Ségur.	Jésus offert à la jeunesse, l'abbé Dumax.	Les apparitions de la Ste-Vierge à Lourdes. Lasserre.	Eustache.	Le petit manuel de piété.	Manuel du pélerin de Ste-Anne, l'abbé Gosselin.	Le petit mois du Sacré-Cœur.	Vœux de bonne année, l'abbé Bruchési.	Notes sur le Canada, DeCazes.	Mgr Plessis, l'abbé Ferland.	Les Macchabées de la Nouvelle-France, Marmette.	Le chercheur de trésors, DeGaspé.
1	1	110	118	98	30	25	125	2	5	16	15	46	23
2	5	25	25	25	28	25	25	20	15	3	5	15	15
3	2	30	52	11	28	32	35	30	20	1	2	25	25
4	3	25	25	25	35	15	25	5	10	4	.....	20	20
5	8	32	25	35	40	25	35	15	20	10	5	30	30
6	5	40	40	40	25	35	.....	25	25	10	5	35	35
7	1	28	33	30	.....	36	38	20	15	6	5	21	21
8	5	30	20	40	50	25	30	10	15	5	2	25	25
9	4	30	10	30	45	20	5	10	10	15	2	20	20
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	4	30	30	30	30	20	25	10	10	10	1	10	10
12	5	30	20	40	50	20	30	10	9	5	2	20	20
13	3	25	20	25	30	10	20	5	1	4	.....	10	10
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	2	36	21	36	31	10	21	3	5	4	2	10	10
16	1	10	15	20	15	20	20	10	15	.....	1	5	10
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	1	30	30	30	30	30	30	30	20	1	2	25	25
19	5	30	25	30	35	25	30	10	11	5	.....	20	20
20	5	30	30	30	10	25	25	.....	15	15	5	20	20
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	5	35	30	30	35	15	25	10	2	20	5	20	20
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	4	30	30	30	30	25	25	10	10	10	5	10	10
26	4	30	20	30	35	25	25	10	10	10	2	20	20
27	.....	5	20	.....	.....	20	10	10	.....	.....	.....	1	1
28	5	16	11	21	20	11	28	6	5	5	.....	16	12
29	.....	.....	10	10	.....	5	10	5	.....	.....	.....	4	1
30	5	30	30	30	25	30	40	28	20	2	2	25	25
31	5	30	20	35	40	25	35	10	10	5	2	20	20
32	2	10	20	20	20	25	20	25	20	1	2	15	15
33	3	35	35	40	.....	40	35	35	20	3	2	25	25
34	1	5	15	20	10	20	25	15	15	.....	1	5	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	1	8	20	20	20	20	20	20	20	1	2	10	10
37	4	30	30	30	36	25	25	10	10	10	3	10	10
38	1	60	100	.....	.....	40	35	30	1	10	3	25	25
	100	895	930	891	783	724	877	439	364	192	83	563	533

Digitized by Google

Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

No.	A la veillée, Faucher de Saint-Maurice.	Voyages, F. X. Garneau.	Une paroisse canadienne, l'abbé Casgrain.	Histoire populaire du Canada, Dr LeRue.	Discours, Et. Parent.	Une mine d'or et d'argent, R. P. Lacasse.	Au coin du feu, Sulte.	Chant populaire dans nos églises, l'abbé Gingras.	Garneau, sa vie et ses œuvres, Chauveau.	Deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec.	Essai sur le luxe, le grand-vicaire Mailloux.	Lecture pour tous, Dunn.	Trois souvenirs, l'abbé Trudel.	Conférence sur la charité, l'abbé Bruchési.
1	18	26	35	45	5	7	3	1	7	20	12	9	2	5
2	5	16	10	10	6	15	1	15	4	5	10	5	4	5
3	3	25	25	20	5	28	1	.....	5	3	5	5	.....	10
4	5	15	15	20	10	15	5	.....	3	2	2	15	3	5
5	10	25	20	35	25	25	15	25	5	10	20	25	10	20
6	20	35	80	20	25	30	10	.....	5	5	20	5	5	20
7	10	21	20	21	10	20	5	12	6	6	20	1	1	21
8	10	25	20	25	15	20	10	15	6	5	10	10	10	20
9	5	20	10	20	10	20	.....	15	3	5	10	5	.....	10
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
11	5	10	10	10	7	10	5	15	4	.....	.....	10	2	5
12	5	20	20	20	10	20	10	12	4	5	10	5	10	10
13	.....	10	10	5	5	3	6	5	2	1	1	5	.....	....
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
15	10	10	10	29	10	15	1	6	5	4	3	2	5	11
16	2	5	5	15	2	6	.....	7	3	.....	1	2	.....	5
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
18	2	25	20	20	5	20	2	.....	5	2	5	5	.....	5
19	5	20	20	25	15	22	10	20	5	2	5	15	5	5
20	5	20	15	5	15	10	10	15	5	1	.....	15	.....	10
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
23	10	20	15	20	20	20	10	10	5	2	1	25	5	5
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
25	5	10	10	5	7	10	5	15	4	.....	.....	15	.....	10
26	5	20	15	25	10	20	5	15	5	2	5	15	6	5
27	.....	.....	1	10	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
28	5	16	10	20	10	20	1	5	2	3	4	1	1	10
29	.....	1	1	10	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	....
30	5	15	25	25	5	25	3	5	5	3	5	5	4	20
31	7	20	15	20	10	20	7	13	4	5	10	5	10	15
32	4	15	20	20	3	15	.....	.....	5	3	5	2	.....	15
33	35	25	25	20	5	25	2	.....	5	5	20	5	2	10
34	1	4	5	15	1	5	.....	.....	2	.....	1	1	.....	5
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
36	2	10	15	20	1	15	.....	.....	3	1	5	2	.....	5
37	5	10	10	10	5	10	1	15	4	2	2	5	5	10
38	5	25	25	20	10	30	5	.....	1	5	10	5	10	7
	209	519	537	576	267	503	133	241	123	107	202	225	100	284

Digitized by Google

Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

No.	La grande comète de 1882, Duquet.	Opuscules, l'abbé Ferland.	Opuscules, l'abbé Casgrain.	Trois légendes, J. C. Taché.	La terre paternelle, Lacombe.	Légendes, l'abbé Casgrain.	Samuel de Champlain, l'abbé Laverdière.	Le petit manuel canadien, DeCazes.	Histoire du Canada, l'abbé Laverdière.	Histoire du Canada, Garneau.	Livres publiés par Routledge.	Livres publiés par Warne.	Livres publiés par Nelson.	Livres publiés par Dutton.
1	1	8	3	25	8	25	15	12	6	6	.....	....	.....	.....
2	10	10	.....	5	10	10	5	5	5	5	.....	....	.....	.....
3	.....	4	5	2	2	5	2	.....	7	7	.....	....	.....	.....
4	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	3	2	.....	....	.....	.....
5	10	15	.....	15	20	15	.....	15	.....	.....	.....	....	.....	.....
6	20	10	10	5	10	10	10	13	12	10	.....	....	.....	.....
7	10	5	4	1	1	2	5	10	5	5	.....	....	.....	.....
8	10	10	10	10	24	15	.....	10	5	2	.....	....	.....	.....
9	10	10	10	5	10	10	.....	10	5	3	.....	....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	17	.....
11	5	10	.....	.....	10	10	5	10	.....	.....	.....	....	.....	.....
12	10	10	10	5	11	10	.....	11	2	1	.....	....	.....	.....
13	3	5	5	5	5	.....	.....	3	1	1	.....	....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	17	172	44
15	5	10	5	1	5	5	1	5	.....	2	.....	....	.....	.....
16	1	7	5	2	2	5	2	1	5	5	.....	....	.....	.....
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	38	6
18	1	10	10	2	5	10	2	.....	5	10	.....	....	.....	.....
19	10	10	.....	5	10	10	.....	10	.....	.....	.....	....	.....	.....
20	5	10	10	10	10	10	10	10	.....	.....	.....	....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	11	67	10
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	9	175	19
23	5	15	.....	10	15	10	.....	10	.....	.....	.....	....	.....	.....
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	8	107	24
25	5	10	.....	.....	10	10	11	10	.....	.....	.....	....	.....	.....
26	5	10	.....	5	10	10	4	10	2	2	....	....	.....	.....
27	.....	2	15	.....	.....	.....	.....	.....	10	10	.....	....	.....	.....
28	5	10	8	1	5	9	10	.....	5	2	.....	....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	2	.....	....	.....	.....
30	1	10	10	5	10	10	10	1	.....	2	.....	....	.....	.....
31	10	15	.....	10	20	15	.....	7	.....	.....	.....	....	.....	.....
32	.....	5	4	2	3	5	2	.....	10	10	.....	....	.....	.....
33	10	10	10	3	10	10	2	10	10	4	.....	....	.....	.....
34	.....	10	5	2	5	5	5	.....	7	13	.....	....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	5	55	8
36	.....	5	10	5	5	10	15	.....	10	10	.....	....	.....	.....
37	5	10	.....	.....	10	10	10	10	.....	.....	.....	....	.....	.....
38	.....	10	10	5	5	5	5	.....	.....	10	.....	....	.....	.....
	182	266	159	145	251	261	131	193	120	124	52	54	631	111

Digitized by Google

Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles.—*Suite.*

No.	Livres publiés par Oliphant.	Livres publiés par Parkman.	Livres publiés par Hodder.	Livres publiés par MacMillan.	Livres publiés par Carsell.	Livres publiés par Niabet.	Livres publiés par Ward.	Livres publiés par Partridge.	Livres publiés par "The religious Tract Society."	Livres publiés par "The Society for promoting christian knowledge."	Divers.	Total des livres français.	Total des livres anglais.	Total des livres français et anglais.
1	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	299	1793	.....	1793
2	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	36	515	.....	5 5
3	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	37	570	.....	570
4	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	24	450	.....	450
5	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	41	830	.....	830
6	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	87	880	.....	880
7	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	55	625	.....	625
8	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	27	710	.....	710
9	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	21	525	.....	525
10	4	1	....	1	1	.....	.....	1	5	3	7	.....	43	43
11	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	29	480	.....	480
12	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	25	605	.....	605
13	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	24	340	.....	340
14	40	7	21	13	10	7	5	5	23	19	86	.....	482	482
15	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	62	513	.....	513
16	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	24	300	.....	300
17	6	1	7	3	....	.....	.....	1	3	3	14	.....	83	83
18	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	37	550	.....	550
19	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	40	600	.....	600
20	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	27	560	.....	560
21	16	3	7	4	7	1	6	6	5	12	47	.....	207	207
22	40	5	9	6	5	5	4	4	20	12	81	.....	405	405
23	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	35	670	.....	670
24	27	5	9	5	5	6	2	3	10	22	77	.....	325	325
25	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	30	500	.....	500
26	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	29	575	.....	575
27	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	8	136	.....	136
28	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	46	440	.....	440
29	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	18	95	.....	95
30	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	40	640	.....	640
31	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	40	620	.....	620
32	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	45	450	.....	450
33	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59	700	.....	700
34	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	60	319	.....	319
35	14	3	6	5	1	2	.....	1	11	9	41	.....	166	166
36	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	43	415	.....	415
37	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	29	500	.....	500
38	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	34	650	.....	650
	147	25	59	37	29	21	17	21	77	79	1,764	17,556	1,711	19,267

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE No. VI

RAPPORTS DES COMMISSAIRES

CATHOLIQUES ET PROTESTANTS DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMISSAIRES D'ECOLES CATHOLIQUES ROMAINS DE MONTREAL.

ÉTAT GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1884-85.

RECETTES.	$ cts.	$ cts.
Argent en caisse, 1er Juillet 1884		6569 19
Reçu de la cité de Montréal, balance de la taxe de 1884	49225 89	
Reçu de la cité de Montréal, accompte de la taxe de 1885	20858 22	
Recettes totales de 1884-85		70084 11
Reçu du Surintendant de l'Instruction Publique, octroi annuel pour les Ecoles Communes		11512 14
Reçu du Surintendant de l'Instruction Publique, octroi du fonds de l'Education Supérieure		1403 00
Reçu rétributions des élèves de l'académie commerciale catholique et autres écoles pour 1884-1885		12455 73
Reçu rétributions des élèves de l'académie commerciale catholique pour entrée, arrérages, musique, télégraphie, etc., etc		1383 76
Reçu du Surintendant de l'Instruction Publique, octroi spécial à l'Ecole Polytechnique, 1884-1885	6500 00	
Reçu de La Fabrique de Montréal pour l'Ecole polytechnique	400 00	
Reçu rétributions des élèves de l'Ecole polytechnique pour 1884–1885	1635 35	
		8535 35
Reçu pour loyers de maisons		531 48
Reçu en accompte de la vente d'une partie du terrain du carré Richmond		2600 00
		$115,074.76

DÉPENSES.	$ cts.	
Payé pour le soutien des écoles (voir Cédule "A")	53326 67	
Payé pour livres, instruments de physique et de chimie, traitements des professeurs, et entretien de l'Ecole Polytechnique (voir Cédule "C".	7635 67	
Payé pour mobilier des diverses écoles	228 79	
Payé pour intérêts sur obligations	8874 28	
Payé pour intérêts sur débentures	24000 00	
Payé pour fonds d'amortissement sur débentures	8114 38	
Payé pour frais d'administration	3869 45	
Payé pour traitement et autres dépenses du bureau du surintendant local	1594 36	
Payé pour réparations aux bâtiments scolaires	1095 81	
Payé pour réparations de maisons, rue St-Urbain	31 22	
Payé pour clôture du terrain, rue St-George	75 00	
Payé pour cotisations et commission de vente du terrain carré Richmond	520 35	
Payé pour achats pour la bibliothèque de l'académie du Plateau, et divers objets pour la chapelle, 1883-1884	150 56	
Payé pour commissions sur arrérages 107 01		
Payé pour musique, professeur et réparations, etc., etc 264 82		
Payé pour impressions 101 96		
Payé pour abonnements de journaux 39 62		
Payé pour livres à la bibliothèque 758 65		
Payé pour diverses dépenses à la chapelle 111 70		
	1383 76	
Billets Recevables	3303 57	
Argent en caisse, 30 juin 1885	870 89	
		$115,074.76

Digitized by Google

TABLEAU—A.

ÉTAT DES DÉPENSES DES ÉCOLES SOUS CONTRÔLE DES COMMISSAIRES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL—1884-85.

OLES.	Traitements et octrois.	Entretien des classes.	Liste de prix.	Papeterie et impressions.	Chauffage.	Eclairage.	Taxes et Cotisations.	Dépenses générales.	Totaux.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1. Académie du Plateau	8771 45	610 66	19 60	140 44	541 30	150 00	43 11	246 20	10522 76
2. Ecole Montcalm	4946 91	273 39	11 95	24 67	103 75	13 36	168 95	2 50	5545 48
3. Ecole Champlain	4644 41	279 77	15 50	13 48	225 71	50 00	104 05	5 33	5338 25
4. Ecole Sarsfield	4135 45	289 44	13 15	8 50	181 71	57 15	32 28	6 00	4723 68
5. Ecole Belmont	3902 72	378 58	9 95	2 50	323 73	42 48	55 84	15 80	4731 60
6. Ecole Olier	3084 88	358 89	8 85	11 26	281 49	42 70	235 00	16 17	4039 24
7. Ecole Plessis	1400 00	.....	15 60	.....	316 63	.....	20 79	.....	1753 02
8. Ecole Sainte-Brigide	2200 00	.....	28 00	.....	.....	.....	.....	.....	2228 00
9. Ecole Saint-Joseph	2800 00	.....	28 75	.....	.....	.....	.....	.....	2828 75
10. Ecole Sainte-Anne	2200 00	.....	29 25	.....	.....	.....	.....	.....	2229 25
11. Ecole, 40 rue Saint-Jean-Baptiste	186 64	.....	7 80	.....	.....	.....	.....	.....	194 44
12. Ecole, 15 rue Mullins	933 28	.....	11 40	.....	.....	.....	.....	.....	944 68
13. Ecole, 100 rue Ste-Catherine	933 28	.....	15 10	.....	.....	.....	.....	.....	948 38
14. Ecole coin des rues Maisonneuve et Ontario	933 28	.....	36 20	.....	.....	.....	.....	.....	969 48
15. Ecole coin des rues Visitation et Craig	1050 00	.....	37 00	.....	.....	.....	.....	.....	1087 00
16. Ecole, 2353 rue Notre-Dame	1050 00	.....	23 95	.....	.....	.....	.....	.....	1073 95
17. Ecole, 102 rue McCord	1050 00	.....	15 15	.....	.....	.....	.....	.....	1065 15
18. Ecole coin des rues Mignonne et St-Denis	350 00	.....	3 95	.....	.....	.....	.....	.....	353 95
19. Institution des jeunes aveugles	350 00	.....	2 40	.....	.....	.....	.....	.....	352 40
20. Ecole, 7 rue Ste-Elizabeth	450 02	.....	17 45	.....	.....	.....	.....	.....	467 47
21. Ecole, 165 rue Ste-Elizabeth	100 00	.....	4 05	.....	.....	.....	.....	.....	104 05
22. Ecole, 21 rue Montcalm	150 00	.....	4 85	.....	.....	.....	.....	.....	154 85
23. Ecole, 258 rue St-Antoine	150 00	.....	6 35	.....	.....	.....	.....	.....	156 35
24. Ecole coin des rues Cadieux et Roy	300 00	.....	9 90	.....	.....	.....	.....	.....	309 90
25. Ecole, 312 rue Logan	200 00	.....	5 75	.....	.....	.....	.....	.....	205 75
26. Ecole, 250 rue Panet	150 00	.....	4 10	.....	.....	.....	.....	.....	154 10
27. Ecole, 199 rue Chatham	300 00	.....	14 00	.....	.....	.....	.....	.....	314 00
28. Ecole, 624 rue Ste-Catherine	333 34	.....	7 35	.....	.....	.....	.....	.....	340 69
29. Ecole, 220 rue St. Christophe	50 00	.....	3 05	.....	.....	.....	.....	.....	53 05
30. Ecole du soir	137 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	137 00
	47,242.66	2,190.73	410.40	200.85	1974.32	335.69	660.02	292.00	53,326.67

Digitized by Google

TABLEAU—B.

ÉTAT DU COUT DES ÉCOLES SOUS CONTRÔLE DES COMMISSAIRES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL—1884-85.

ÉCOLES.	Dépenses générales.			Recettes générales.			Dépenses nettes.	Nombre d'élèves.	Coût par élève par année.
	Traitements et octrois.	Autres dépenses.	Dépenses totales.	Du gouvernement	Des élèves.	Recettes totales.			
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.		$ cts.
1. Académie du Plateau	8771 45	1751 31	10522 76	1403 00	6322 12	7725 12	2797 64	431	6 49
2. Ecole Montcalm	4946 91	598 57	5545 48	.....	2018 30	2018 20	3527 18	305	11 56
3. Ecole Champlain	4644 41	693 84	5338 25	.....	808 29	808 29	4529 96	362	12 51
4. Ecole Sarsfield	4135 45	588 23	4723 68	.....	891 10	891 10	3832 58	314	12 20
5. Ecole Belmont	3902 72	828 88	4731 60	.....	1262 68	1262 68	3468 92	234	14 82
6. Ecole Olier	3084 88	954 36	4039 24	.....	1089 19	1089 19	2950 05	210	14 05
7. Ecole Plessis	1400 00	353 02	1753 02	.....	.....	.....	1753 02	353	4 96
8. Ecole Sainte-Brigide	2200 00	28 00	2228 00	.....	.....	.....	2228 00	622	3 58
9. Ecole Saint-Joseph	2800 00	28 75	2828 75	.....	.....	.....	2828 75	665	4 25
10. Ecole Sainte-Anne	2200 00	29 25	2229 25	.....	.....	.....	2229 25	678	3 29
11. Ecole, 40 rue St-Jean-Baptiste	186 64	7 80	194 44	.....	.....	.....	194 44	180	1 08
12. Ecole, 15 rue Mullins	933 28	11 40	944 68	.....	.....	.....	944 68	269	3 51
13. Ecole, 100 rue Ste-Catherine	933 28	15 10	948 38	.....	.....	.....	948 38	385	2 46
14. Ecole, rues Maisonneuve et Ontario	933 28	36 20	969 48	.....	.....	.....	969 48	860	1 13
15. Ecole, coin des rues Visitation et Craig	1050 00	37 00	1087 00	.....	.....	.....	1087 00	893	1 22
16. Ecole, 2353 rue Notre Dame	1050 00	23 95	1073 95	.....	.....	.....	1073 95	552	1 94
17. Ecole, 102 rue McCord	1050 00	15 15	1065 15	.....	.....	.....	1065 15	367	2 90
18. Ecole, coin des rues Mignonne et St-Denis	350 00	3 95	353 95	.....	.....	.....	353 95	99	3 57
19. Institution des jeunes aveugles	350 00	2 40	352 40	.....	.....	.....	352 40	51	6 91
20. Ecole, 7 rue Ste-Elizabeth	450 02	17 45	467 47	.....	.....	.....	467 47	445	1 05
21. Ecole, 165 rue Ste-Elizabeth	100 00	4 05	104 05	.....	.....	.....	104 05	113	92
22. Ecole, 21 rue Montcalm	150 00	4 85	154 85	.....	.....	.....	154 85	129	1 20
23. Ecole, 258 rue St-Antoine	150 00	6 35	156 35	.....	.....	.....	156 35	160	98
24. Ecole, coin des rues Cadieux et Roy	300 00	9 90	309 90	.....	.....	.....	309 90	253	1 22
25. Ecole, 312 rue Logan	200 00	5 75	205 75	.....	.....	.....	205 75	151	1 36
26. Ecole, 250 rue Panet	150 00	4 10	154 10	.....	.....	.....	154 10	114	1 35
27. Ecole, 199 rue Chatham	300 00	14 00	314 00	.....	.....	.....	314 00	373	84
28. Ecole, 616 rue Ste-Catherine	333 34	7 35	340 69	.....	.....	.....	340 69	206	1 65
29. Ecole, 220 rue St-Christophe	50 00	3 05	53 05	.....	.....	.....	53 05	73	72
30. Ecole du soir	137 00	.....	137 00	.....	64 05	64 05	72 95	14	5 21
	47,242.66	6,084.01	53,326.67	1,403.00	12,455.73	13,858.73	39,467.94	9,861	4.00¼

Digitized by Google

TABLEAU—C.

PROFESSEURS ET ÉLÈVES DES ÉCOLES SOUS CONTRÔLE DES COMMISSAIRES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL—1884–85.

ÉCOLES.	Nombre d'élèves.	Nombre de professeurs.	SEXE DES ÉLÈVES.
1. Académie du Plateau	431	11	Garçons.
2. Ecole Montcalm	305	7	do
3. Ecole Champlain	362	7	do
4. Ecole Sarsfield	314	6	do
5. Ecole Belmont	234	5	do
6. Ecole Olier	210	5	do
7. Ecole Plessis	353	6	do
8. Ecole Sainte-Brigide	622	10	do
9. Ecole Saint-Joseph	665	12	do
10. Ecole Sainte-Anne	678	11	do
11. Ecole, 40 rue St-Jean-Baptiste	180	6	Filles.
12. École, 15 rue Mullins	269	6	do
13. Ecole, 100 rue Ste-Catherine	385	13	do
14. Ecole coin des rues Maisonneuve et Ontario	860	16	do
15. Ecole coin des rues Visitation et Craig	893	15	do
16. Ecole, 2353 rue Notre-Dame	552	9	do
17. Ecole, 102 rue McCord	367	9	do
18. Ecole coin des rues Mignonne et St-Denis	99	3	do
19. Institution des jeunes aveugles	51	7	Garçons et filles.
20. Ecole, 7 rue Ste-Elizabeth	445	7	do
21. Ecole, 165 rue Ste-Elizabeth	113	1	do
22. Ecole, 21 rue Montcalm	129	1	do
23. Ecole, 258 rue St-Antoine	160	3	do
24. Ecole coin des rues Cadieux et Roy	253	3	Garçons.
25. Ecole, 312 rue Logan	151	1	Garçons et filles.
26. Ecole, 250 rue Panet	114	1	do
27. Ecole, 199 rue Chatham	373	5	do
28. Ecole, 616 rue Ste-Catherine	206	4	do
29. Ecole, 220 St-Christophe	73	2	do
30. Ecole du soir	14	1	Garçons.
	9,861	193	

Digitized by Google

TABLEAU—D.

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE—1884–85.

RECETTES.		$ cts.	$ cts.
Du gouvernement		6500 00	
De la Fabrique de Montréal		400 00	
Des élèves		1635 35	
			8,535.35
DÉPENSES.			
Traitements des professeurs		6488 19	
Entretien des classes		274 05	
Réparations		50 98	
Chauffage		124 28	
Papeterie et impressions		63 15	
Taxe d'eau		12 89	
Mobilier		1 75	
Eclairage		23 66	
Dépenses diverses		96 72	
		7,135.67	
Bibliothèque	$398 43		
Cabinet de physique	33 00		
Laboratoire de chimie	61 77		
Instruments	6 80	500 00	7,635.67
Surplus			899.68

Digitized by Google

TABLEAU—E.

BILAN DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES CATHOLIQUES ROMAINS DE MONTRÉAL, DU 30 JUIN 1885.

ACTIF.	$ cts.	PASSIF.	$ cts.	$ cts.
Argent en caisse.....	870 89	Débentures.....	400000 00	
Avance aux RR. Frères.....	1600 00	Moins :		
Bâtiments, terrains, etc.	503562 32	Fonds d'amortissement et intérêts accrus au 31 déc. 1884.	116360 82	
Magasins (Livres, cartes, etc.)	367 12			283639 18
Instruments.....	8412 00	Obligations hypothécaires...	118700 00	
Mobilier.....	37428 89	Bailleurs de fonds.....	17037 43	135737 43
Bibliothèques.....	7937 10	Prix de fondation.....	.....	3740 45
Billets Recevables.	3303 57	Excédant de l'actif sur le passif.....	.....	140364 83
	563,481.89			563,481.89

O. P. JACQUES,
Comptable.

Je certifie avoir examiné les livres de comptes tenus par les Commissaires des écoles catholiques romaines de la cité de Montréal, et je déclare que toutes les entrées contenues dans le rapport financier qui précède sont tirées des dits livres et exactes.

J'ai de plus vérifié attentivement, et en détail, les dépenses, avec les pièces justificatives à l'appui, et j'ai trouvé le tout exact.

N. RHÉAULT,
Auditeur.

MONTRÉAL, 22 Septembre, 1885.

Digitized by Google

COMMISSAIRES D'ECOLES PROTESTANTS DE MONTREAL.

ÉTAT GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1884-85.

RECETTES.	$ c.	$ c.
Balance en mains d'après l'état de l'année dernière		1 00
Taxe des écoles de la cité pour l'année 1884	72103 71	
Moins montant avancé comme dans l'état précédent	10000 00	62103 71
Subvention du gouvernement (Fonds des écoles communes)		4058 74
Subvention du gouvernement (Fonds de l'éducation supérieure)	1185 00	
Contributions des élèves, High School de Montréal	7615 00	
" " High School des filles	8337 51	
" " High School préparatoire	6234 01	23,371.52
Contributions des élèves des écoles communes.		
Contributions des élèves, Ecole de la Pointe St-Charles	1264 75	
" " Ecole de la rue Mill	228 50	
" " Ecole "Royal Arthur"	1823 00	
" " Ecole de la rue Ste-Anne	1741 09	
" " Ecole Senior	1852 00	
" " Ecole de la rue Ontario	396 00	
" " Ecole "British Canadian"	1486 90	
" " Ecole de la rue Sherbrooke	2420 50	
" " Ecole de la rue Dorchester	673 50	
" " Ecole de la rue Panet	1424 75	
" " Ecole d'Hochelaga	94 75	13405 74
Montant déduit des traitements pour le Fonds de retraite		986 71
Banque Molson		3650 34
Montant remis par les juifs sur l'année dernière		100 00
De Henry Evans		200 00
Des syndics des écoles de Hochelaga		363 44
		108,241.20

Digitized by Google

État générale des recettes et dépenses des commissaires protestants de Montréal pour l'année scolaire 1884-85.—*Suite.*

DÉPENSES.	$ c.	$ c.
Pour le maintien des écoles, d'après l'extrait annexé	65645 27	
Livres de récompenses, etc	943 .0	
		66588 27
Dépenses diverses	475 51	
Impressions	437 79	
Annonces	98 66	
		1011 96
Intérêt sur $300,000 d'obligations à 6 pour cent		18000 00
Fonds d'amortissement pour le rachat des obligations,		6849 48
Intérêt sur terrain, hypothèques, traites à découvert à la banque		1282 27
Montant déduit de la subvention pour le Fonds de retraite		871 92
Montant remis sur les avances faites par la Banque Molson jusqu'au 30 juin 1884		3635 21
Intérêts du Legs Murray, surplus dépensé		8 14
Frais d'administration.		
Traitement du Surintendant local	1800 00	
Traitement du comptable	1200 00	
Dépenses du bureau des commissaires	269 20	
		3269 20
Dépenses pour les terrains, les édifices et l'ameublement.		
Maison d'école de la rue Ste-Anne	4800 00	
Maison d'école de la rue Panet	53 00	
Terrain des rues Burnside, Peel et Metcalf	522 00	
Maison d'école Senior et Préparatoire du High School	1273 09	
		6648 09
Ameublement du High School	13 00	
Ameublement de l'école Préparatoire du High School	54 12	
Ameublement de l'école Royal Arthur	3 00	
		70 12
Balance en caisse		6 54
		108,241.20

Certifié exact.

MACINTOSH & HYDE,
Comptables.

Digitized by Google

TABLEAU—A.

ÉTAT DU COUT DES ÉCOLES SOUS CONTRÔLE DES COMMISSAIRES PROTESTANTS DE MONTRÉAL—1884-85.

ÉCOLES.	Traitements.	Papeterie.	Combustible.	Réparations.	Gaz, Eau, etc.	Dépenses diverses.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
High-School	9368 33	158 21	301 88	239 46	99 55	92 02	10259 45
High-School des filles	6949 32	122 19	301 88	236 61	102 16	77 32	7789 48
Ecole préparatoire du High School	3817 29	95 97	249 99	73 76	76 26	35 77	4349 04
Ecole de la Pointe St-Charles	3779 92	31 10	399 65	220 22	89 31	30 32	4550 52
Ecole de la rue Mill	526 21	4 97	45 40	6 30	3 80	18 47	605 15
Ecole Royal Arthur	4571 42	51 46	498 41	713 93	35 27	72 31	5942 80
Ecole de la rue Ste-Anne	4621 77	52 15	622 54	152 52	115 52	52 10	5616 60
Ecole Senior	3361 01	41 73	249 98	41 51	77 63	66 57	3838 43
Ecole British Canadian	4859 53	35 65	475 41	316 09	33 74	38 81	5759 23
Ecole de la rue Sherbrooke	5848 96	82 62	565 34	566 11	113 99	78 48	7255 50
Ecole de la rue Ontario	1150 64	7 92	131 62	15 14	33 23	5 00	1343 55
Ecole de la rue Dorchester	2044 50	21 50	159 53	26 70	18 55	12 65	2283 43
Ecole de la rue Panet	4227 68	48 67	599 12	330 60	50 27	28 41	5284 75
Ecole Hochelaga	422 14	11 70	21 75	4 25	4 50	3 00	467 34
Ecole modèle, rue Stanley	300 00	.....	.....	.....	.....	.....	300 00
	55,848.72	765.84	4,622.50	2,943.20	853.78	611.23	65,645.27

Certifié exact.

MACINTOSH & HYDE,
Comptables.

Digitized by Google

COMMISSAIRES D'ECOLES CATHOLIQUES ROMAINS DE QUEBEC.

ÉTAT GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1884-85.

RECETTES.	$ c.	DÉPENSES.	$ c.
Reçu du Gouvernement..	4890 35	Par Salaires.....	9317 32
Reçu de la Corporation de Québec..	6960 60	Par loyers.....	977 00
Reçu pour intérêts.....	1443 41	Par prix.....	636 00
Reçu par rétributions mensuelles...	29 10	Par Salaire du Secrétaire-trésorier..	200 00
Reçu de Mlle. Fahey, par argent payé par erreur.	35 00	Par Taxes	308 59
Par déficit.....	598 19	Par réparations	2199 74
		Par fournitures de classes	146 75
		Par bois de chauffage.....	80 00
		Par gardien de la maison des Sœurs rue Champlain.....	50 00
		Par primes d'assurance....	41 25
	$13,956.65		$13,956.65

Québec, 31 juillet 1885.

C. N. HAMEL,
Sec.-Trésorier.

Digitized by Google

COMMISSAIRES D'ECOLES PROTESTANTS DE QUEBEC.

ÉTAT GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1884-85.

RECETTES.	$ c.	DÉPENSES.	$ c.
Subvention du gouvernement.....	490 48	Traitements des instituteurs.....	5707 85
Reçu de la corporation de Québec ..	6625 30	Salaires des gardiens.....	357 26
Rétributions des élèves.	2436 10	Bois de chauffage....	1151 16
Intérêts.....	18 34	Loyers.....	670 00
Argent emprunté	500 00	Intérêts.....	56 00
Balance rapportée de l'année 1883-84	1225 30	Taxe de l'eau.....	266 00
		Réparations.....	582 78
		Annonces.....	17 90
		Livres et papeteries	116 86
		Divers	237 85
		Accompte sur prêt.....	100 00
		Dettes payées..... ...	1200 00
		Secrétaire-trésorier.....	200 00
		Balance en mains.....	631 86
	$11,295.52		$11,295.52

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE No. VII

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITÉ CATHOLIQUE.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE, 1884.

Présents: — Le surintendant, le très révérend M. Cyrille Légaré, représentant Mgr. l'Archevêque de Québec, NN. SS. les évêques des Trois-Rivières, de Rimouski, Montréal, Sherbrooke, Ottawa, St. Hyacinthe, Chicoutimi, Mgr. le vicaire Apostolique de Pontiac; les honorables P. J. O. Chauveau, juge Jetté, juge Routhier; MM. le Dr. Painchaud et P. S. Murphy.

Lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

Sur proposition de Mgr. l'évêque de Rimouski, il est résolu:

"Que Mgr. Lorrain soit inscrit dans le registre des délibérations du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, sous son titre de "Vicaire Apostolique de Pontiac"

Avec cet amendement, le procès-verbal est adopté.

Lecture est faite d'une requête de la sœur supérieure de l'asile des Sourdes muettes de Montréal, demandant une augmentation de subvention.

Sur proposition de Mgr. l'évêque de Rimouski, il est résolu: "Que l'aide qui pourrait être accordée par le gouvernement à cette institution ou à toute autre asile d'aveugles ou de sourds-muets ne soit pas prise sur le fonds de l'éducation supérieure."

En conséquence, même recommandation que l'année dernière est faite pour cette institution.

Il est aussi résolu: "Que le surintendant devra demander des mémoires sur l'importance et l'utilité de leurs institutions respectives, aux personnes qui dirigent des établissements de Sourds-muets dans la province."

Lecture est faite d'une requête de la supérieure de l'hospice des Sœurs de la Charité de Québec, demandant une subvention pour la salle d'asile attachée à cette institution.

Lecture est faite de lettres de NN. SS. les évêques des Trois-Rivières et de Rimouski donnant les raisons de leur absence, aux séances des sous-comités du 20 et du 22, et de l'honorable Thos. Ryan s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion du comité.

Sur proposition de Mgr, l'évêque de Rimouski, il est résolu: "Qu'à l'avenir, la séance d'automne du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique aura lieu le premier mercredi qui suivra les Quatre-Temps."

Digitized by Google

Le sous-comité des écoles normales fait rapport "qu'il n'a pu siéger le 20 et le 22 courant, faute de quorum, les honorables MM. Ouïmet et Chauveau étant seuls présents, le 20, et les mêmes, Mgr. l'évêque de Sherbrooke et M. le G. V. Cyrille Légaré, étant seuls présents, le 22."

Sur proposition de Mgr. l'évêque de Rimouski, il est résolu: "Que ce sous-comité se réunira le 14 octobre prochain."

Le sous-comité du Fonds de pension des instituteurs présente le rapport suivant:

"Lundi, 22 septembre, 1884.

"Sous-comité du Fonds de pension des instituteurs.

"Présents: Le très révérend M. C. Légaré, l'honorable M. Chauveau, et le surintendant.

"Votre sous-comité a examiné avec soin le projet d'amendement à la loi du Fonds de pension des instituteurs, 42 et 43 Vict., chap. 22, tel que recommandé par les conférences des instituteurs et approuvé par le corps général des inspecteurs, et il l'a aussi approuvé avec quelques modifications.

"Le tout humblement soumis,

(Signé) CYRILLE E. LÉGARÉ, V. G.,
Président.

Sur proposition de Mgr. l'évêque des Trois-Rivières, il est resolu: "Que ce rapport sera pris en considération, à la prochaine réunion du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, qui aura lieu le 12 novembre prochain, et que, dans l'intervalle, le surintendant devra faire imprimer le projet d'amendement de la loi du Fonds de retraite tel que soumis au sous-comité, en mettant en italiques les parties retranchées par le dit sous-comité; la loi du Fonds de pension de retraite, telle que sanctionnée, devant être adjointe au dit projet d'amendement."

Le sous-comité chargé de l'examen des livres, fait le rapport suivant:

Rapport du sous-comité chargé d'examiner les livres.

"Présents: NN. SS. les évêques de Rimouski et de Sherbrooke, l'honorable M. P. J. O. Chauveau, le très révérend C. E. Légaré, V.-G., président.

"Lecture d'une lettre de M. l'inspecteur Lippens a été faite sur les défauts reprochés à la *Grammaire* et aux *Exercices* de Bonneau.

"Le sous-comité est d'avis de ne pas proposer que ces deux livres soient rayés de la liste des livres déjà approuvés par le Conseil. Il suggère qu'avant qu'une nouvelle édition canadienne soit faite des dits livres, l'editeur soumette au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique les dits ouvrages et fasse les modifications qui seront jugées nécessaires.

"Le sous-comité s'ajourne à demain, le 24, à 9 heures du matin.

"(Signé) CYRILLE E. LÉGARÉ, V. G.,
Président.

"Québec, 23 septembre, 1884."

Digitized by Google

Lecture est faite d'une lettre de M. l'inspecteur d'écoles Nantel, demandant une augmentation de traitement.

Il est résolu "Que le comité appuie cette demande."

Lecture est faite d'une lettre de M. l'inspecteur Lippens demandant de l'aide pour les salles d'asile de Longueuil et de Chambly.

Lecture est faite de lettres de MM. les inspecteurs Belcourt, Brault, Delâge, Lippens et Miller, donnant les raisons pour lesquelles ils n'ont pas visité toutes leurs écoles l'année précédente.

Le comité récommande les nominations qui suivent :

"1. Comme membre du bureau du examinateurs de Kamouraska :

"Le révérend M. F. X. Ludger Blais, en remplacement de feu le révérend Pierre Patry, et M. Louis Vincent Dumais, en remplacement de feu Alexis Thomas Michaud.

"2. Comme membre du bureau d'examinateurs des Iles de la Madeleine : le révérend M. Auguste Picotte, en remplacement du révérend Tancrède Allard.

"3. Comme membre du bureau d'examinateurs de Waterloo, le révérend M. Alfred Nadeau, en remplacement du révérend M. Israël Courtemanche."

Sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu : "Que le Surintendant devra donner instruction aux inspecteurs d'écoles d'avertir les commissaires et syndics, de l'époque de la visite pendant laquelle ils se proposent d'examiner les comptes des secrétaires-trésoriers de leurs municipalités scolaires respectives."

Sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu :

"Qu'un sous-comité de cinq membres soit nommé pour examiner le projet de refonte des lois d'instruction publique préparé par le codificateur officiel, les comparer aux projets déjà examinés par ce comité, et suggérer les observations et modifications qu'il croira désirables, avec instruction de faire rapport à ce comité, aussitôt que possible.

Que ce comité se compose de Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'évêque des Trois-Rivières. M. le surintendant, l'honorable M. Chauveau et du moteur.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE.

Présents : les mêmes.

Sur proposition de Mgr l'évêque d'Ottawa, il est résolu :

"Qu'aucune institution ne soit admise à changer le titre sous lequel elle est connue, de manière à être transférée d'une des catégories d'institutions reconnues par la loi à une catégorie d'un ordre plus élevé, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation de ce Conseil."

Adopté.

Digitized by Google

Lecture est faite du second rapport qui suit du sous-comité d'examen des livres :

Rapport du sous-comité chargé d'examiner les livres :

Présents : NN. SS. les évêques de Rimouski et de Sherbrooke, l'honorable P. J. O. Chauveau et le très révérend C. E. Légaré, vicaire général, président.

" Le sous-comité a continué l'examen des " Leçons de langue française," par les Frères des écoles chrétiennes, cours élémentaire, et cours moyen.

" Tout en reconnaissant le mérite de ces deux ouvrages, le sous-comité croit devoir faire quelques remarques sur la disposition des matières, sur certaines définitions lacunes, fautes d'impression, etc., et recommande qu'il en soit tenu compte, avant que l'approbation soit donnée par le comité catholique."

Quant à l'histoire du Canada par les Frères des écoles chrétiennes, cours élémentaire, le sous-comité en recommande l'approbation, sauf quelques changements à faire dans la carte du Canada actuel, par rapport au Groënland et à l'étendue du territoire du Nord-Ouest.

(Signé) CYRILLE E. LÉGARÉ, V. G.
Président.

Québec, 24 septembre 1884.

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, il est résolu :

" Que le rapport maintenant soumis sera renvoyé au sous-comité avec prière de reconsidérer la question du système nouveau introduit par le livre soumis par les Frères des écoles chrétiennes, et de faire rapport à la prochaine session de ce comité, le sous-comité pouvant appeler devant lui ou demander des mémoires à telles personnes qu'il jugera à propos de consulter."

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, il est résolu :

" Qu'à l'avenir le procès-verbal des séances de ce comité sera soumis pour approbation, à l'issue de chaque session, et publié ensuite dans les journaux qui voudront le reproduire, à la diligence du surintendant."

Le comité commence l'examen de la liste de distribution du " Fonds de l'éducation supérieure," préparée par le surintendant.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE.

Présents : le Surintendant, le très révérend Cyrille Légaré, représentant Mgr l'archevêque de Québec, NN. SS. les évêques de Rimouski, Sherbrooke, Ottawa, St-Hyacinthe, Mgr le vicaire apostolique de Pontiac, l'honorable P. J. O. Chauveau, MM. le Dr. Painchaud et P. S. Murphy.

Lecture est faite d'une requête du révérend M. Perrault, curé de Sainte-Geneviève, demandant une augmentation de subvention.

Continuation de l'examen de la liste de distribution du " Fonds de l'éducation supérieure."

Digitized by Google

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE.

Présents : le Surintendant, le très révérend Cyrille Légaré, représentant Mgr l'archevêque de Québec, NN. SS. les évêques de Rimouski, Sherbrooke, Ottawa, Chicoutimi, Mgr le vicaire apostolique de Pontiac, l'honorable P. J. O. Chauveau, MM. le Dr. Painchaud et P. S. Murphy.

L'honorable P. J. O. Chauveau présente l'avis de motion qui suit :

"Qu'un comité composé de Mgr l'archevêque, Mgr de Rimouski, l'honorable Surintendant, le juge Routhier, l'honorable P. J. O. Chauveau, soit chargé de préparer un projet de règlement pour la distribution du Fonds de l'éducation supérieure et pour la classification des institutions."

Sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu : "Que le Surintendant sera chargé d'envoyer une circulaire aux commissaires d'écoles attirant leur attention sur le règlement adopté le 27 septembre 1882."

Le comité termine l'examen de la liste de distribution du Fonds de l'éducation supérieure et celui du Fonds des municipalités pauvres. Les deux listes sont approuvées.

Le comité s'ajourne au 12 novembre prochain.

RÉUNION SPÉCIALE DU COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1884.

Présents : le Surihtendant, président, le Très Révérend Cyrille Légaré, représentant Mgr l'archevêque de Québec, N.N. S.S. les évêques de Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, Ottawa, St-Hyacinthe, Montréal, Mgr le vicaire apostolique de Pontiac, les honorables P. J. O. Chauveau, juge Jetté, MM. P. S. Murphy et le Dr. Painchaud.

Lecture d'une lettre de Mgr l'évêque de Chicoutimi informant le Surintendant qu'il ne pourra assister à cette réunion du comité, vu les difficultés des communications provenant de la fermeture de la navigation du Saguenay.

Le sous-comité des écoles normales présente le rapport suivant :

RÉUNION DU SOUS COMITÉ DES ÉCOLES NORMALES.

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1884.

Présents : le Très Révérend Cyrille Légaré, représentant Mgr l'archevêque de Québec, président ;

N.N. S.S. les évêques de Trois-Rivières, Rimouski, Ottawa, Sherbrooke, les honorables Sir N. F. Belleau, P. J. O. Chauveau, et le Surintendant.

Digitized by Google

Lecture d'une lettre de l'honorable juge Jetté informant le sous-comité que des affaires pressantes le retiennent à Montréal, et qu'en conséquence il ne pourra pas assister à la réunion du sous-comité.

Mgr. l'évêque de Rimouski fait lecture de la série de questions suivantes qu'il soumet au sous-comité, comme devant servir de base à l'examen de la question dont le comité est chargé de s'enquérir :

" Trois principaux griefs sont allégués contre nos écoles normales : 1o elles coûtent trop cher ; 2o elles fournissent trop peu de sujets à l'enseignement ; 3o le cours qu'on y suit est trop élevé et trop long. Voila ce que le sous-comité doit d'abord examiner.

I. " *Nos écoles normales coûtent trop cher.*"

" 1o Quelle a été annuellement la recette et la dépense de chacune d'elles depuis 1857, date de leur établissement ?

" 2o Dans quelle proportion la dépense annuelle a-t-elle été avec le nombre d'élèves dans chacune ?

" 3o Comment se répartit cette dépense pour les frais de pension des élèves, le salaire des professeurs, le mobilier, les fournitures classiques, les bibliothèques, les musées, etc. ?

" 4o Quelle est la proportion des dépenses au nombre d'élèves dans Ontario, Etats-Unis, en Europe, etc. ?

" 5o Quels seraient les moyens de diminuer ces dépenses sans nuire à l'efficacité de ces institutions ?

" 6o Quel effet aurait la réduction des écoles normales catholiques de garçons à une seule ?

" 7o L'abolition des pensionnats produirait-elle une économie notable ? Quelles en seraient les conséquences au point de vue des mœurs et de la conduite des élèves ?

" 8o Serait-il possible d'augmenter le taux de la pension, ou d'abolir les bourses ?

" 9o Serait-il préférable de ne distribuer les bourses qu'aux élèves diplômés, et après un certain nombre d'années d'enseignement ?

" 10o Y aurait-il moyen de diminuer le nombre des professeurs, surveillants, etc., ou leur salaire ?

" 11o Y aurait-il économie à avoir d'autres que des laiques pour professeurs ?

" 12o Serait-il praticable et avantageux de confier nos écoles normales catholiques à des collèges déjà existants, ou à des instituts religieux ?

" 13o Comment se fait-il que la dépense à Jacques-Cartier, où il n'y a pas d'élèves maîtresses, et à McGill, où il n'y a jamais eu de pensionnat, soit aussi élevée qu'à Laval, où il y a deux départements ?

II. " *Nos écoles normales fournissent trop peu de sujets à l'enseignement, surtout de maîtres.*"

" 1o Combien chaque année depuis 1857 ont-elles formé d'élèves diplômés, de chaque degré ? Distinguer de 1857 à 1867, de 1867 à 1877 et de 1877 à 1884.

Digitized by Google

" 2o Combien de ces élèves diplômés ont continué leur cours à l'école normale ?

" 3o Combien, après la sortie, se sont livrés à l'enseignement ?

" 4o Combien d'années chacun d'eux a-t-il enseigné ?

" 5o Pour quelles raisons certains élèves diplômés n'ont-ils pas enseigné le temps voulu par leur engagement, ou n'ont-ils pas enseigné du tout ?

" 6o Combien parmi les élèves-maîtres ont embrassé l'état ecclésiastique, l'état religieux, ou quelque autre profession ?

" 7o Ceux qui sont entrés dans les professions libérales, ont-ils auparavant enseigné le nombre d'années voulu ?

" 8o Quelle est la proportion entre le nombre d'élèves-maîtres diplômés, et le nombre de ceux d'entre eux qui ont enseigné après leur sortie de nos écoles normales ?

" 9o Quelle est cette proportion pour l'école normale McGill protestante, pour celles d'Ontario, des Etats-Unis, etc. ?

" 10o A-t-on raison de croire que le nombre d'instituteurs serait plus grand si les écoles normales étaient confiées à des collèges ou à des instituts religieux ?

III. " *Le cours qu'on suit dans nos écoles normales, est trop élevé et trop long.*"

" 1o Pourquoi le cours est-il en trois divisions ?

" 2o Qu'enseigne-t-on dans chacune de ces divisions ?

" 3o Par qui est prescrit ce cours ?

" 4o Y a-t-il avantage à ce que les futurs instituteurs passent plusieurs années à l'école normale ?

" 5o Y aurait-il moyen d'exiger des candidats qu'ils fussent plus instruits lors de leur entrée, et qu'ils pussent être admis dans une division plus élevée ?

" 6o Serait-il désirable d'abolir la division où les élèves se préparent au diplôme pour académie ?

" Serait-il praticable de n'enseigner à l'école normale que la pédagogie ?

" Quant aux écoles normales pour élèves-institutrices, n'y aurait-il pas moyen, tout en conservant celle de Québec sous la direction des Dames Ursulines pour le diocèse de Québec d'en établir une dans chaque autre ville épiscopale, qui serait dirigée par une communauté religieuse, et subventionnée annuellement par la législature ?

" Il va sans dire que les directrices devraient se préparer spécialement à cet enseignement.

" Il pourrait être établi aussi des règlements particuliers pour la collation des diplômes, soit d'école élémentaire, soit d'école modèle."

Sur proposition de Mgr. l'évêque de Rimouski, il est résolu :

" Que le mémoire qui vient d'être lu soit imprimé sans délai par les soins de M. le Surintendant, et distribué à chacun des membres de ce

Digitized by Google

sous-comité, afin de leur permettre de l'amender ou d'y ajouter d'autres questions, ainsi qu'au Surintendant et aux principaux des écoles normales catholiques."

"Que ce sous-comité s'ajourne à demain matin à neuf heures pour commencer à étudier ces diverses questions et à interroger les dites personnes."

En conséquence, le sous-comité s'ajourne au lendemain matin, à neuf heures.

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1884.

Présents : Les mêmes.

M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier, est appelé à comparaître devant le sous-comité.

Voici le résumé des réponses qu'il a faites aux questions qui lui ont été posées :

I.

1. Je ne puis répondre à cette question sans référer aux livres que nous tenons. Mais nous sommes obligés de transmettre chaque semestre au Surintendant un état détaillé en double avec les reçus de toutes les sommes dépensées par l'école.

Je ne pense pas qu'on doive porter aux dépenses des écoles normales Laval et McGill la valeur des édifices occupés par elles, parce que le gouvernement n'a point payé cette valeur. Quant à l'école normale Jacques-Cartier, le gouvernement, il est vrai, en a payé la construction ; mais en retour, il est propriétaire de l'édifice dont il peut disposer à sa volonté, et il ne faut pas oublier qu'il a reçu une propriété dont la valeur doit couvrir les frais de construction de reste. Tout au plus devrait-il porter au chapitre des dépenses de cette dernière école l'intérêt des sommes avancées par lui, tant qu'il n'aura pas été remboursé par l'immeuble de la rue Notre-Dame.

2 et **3.** L'augmentation que l'on constate dans les dépenses des écoles normales provient de celle qui s'est produite dans le prix de toutes choses ; ce qui a obligé le gouvernement à élever le traitement de plusieurs professeurs. M. le procureur du séminaire de Québec me dit que les dépenses pour la pension de leurs élèves ont augmenté d'au moins un tiers depuis 1857. Quant à l'école normale Jacques-Cartier, il y a eu d'autres causes d'augmentation des dépenses. Les frais d'entretien sont plus élevés que par le passé, parce que la maison est plus considérable. Par exemple, l'éclairage et le chauffage coûtent plus cher ; le coût du chauffage surtout a plus que doublé ; de $500 à $600, il s'est élevé jusqu'à $1,200. Mais je dois faire remarquer que pour cet article l'augmentation excessive provient des défauts de construction, défauts que le département des Travaux Publics travaille à faire disparaître. Cependant ces défauts étaient tels, que j'ai dû faire des dépenses considérables chaque année pour y remé-

Digitized by Google

dier, indépendamment de ce que faisait le département des Travaux Publics. Ces dépenses étaient payées par moi sur les revenus de l'école.

En ce moment, on exécute à l'école normale Jacques-Cartier des travaux de réparation très nécessaires. Ils seront cependant aussi une source de dépenses, parce qu'il a fallu déplacer, et qu'il faudra replacer bien des choses, sans compter le nettoyage qui devra être considérable. On ne peut dire que ces dépenses sont le fait de l'école normale Jacques-Cartier ; elles sont imputables à ceux qui ont présidé à la construction de la nouvelle école. C'est un accident qui concerne le département des Travaux Publics.

C'est en me tenant aux sommes réellement déboursées par le gouvernement que j'ai établi, dans ma réponse à Mgr. de Trois-Rivières, page 16, § 4 et 5, ce que coûte chaque élève admis aux écoles normales.

La dépense est de $141.95, disons $142 par élève. J'ai obtenu ce résultat en additionnant $870,594.23, montant des octrois pendant 25 ans (1856 à 1880), à $27,749.41, fonds de construction (meubles de Laval et McGill et entretien. Voir p. 15). Total $898,343.64.

De cette somme, j'ai retranché $77,184.73 remboursées au gouvernement par les écoles normales. La différence, $851, 158.91 divisée par 5,784 élèves, donne pour chacun d'eux $141.95. J'ai lieu de croire cette moyenne exacte, puisqu'elle couvre une durée de 25 ans. Elle correspond aussi à ce que le gouvernement paye à l'école de réforme à Montréal pour chaque enfant qui y est condamné. Il y a cette différence, je crois, que le nombre de pensions assurées par le gouvernement à ce dernier établissement, ne doit jamais descendre au-dessous d'un chiffre déterminé, et que la recette du travail des condamnés ne retourne pas au gouvernement ; en sorte que la propriété, toutes les améliorations, l'ameublement, l'outillage, etc., etc., appartiennent aux religieux qui dirigent l'école. Pour les écoles normales il n'en est pas ainsi ; les meubles, les collections, etc., sont la propriété du gouvernement. Ainsi à l'école normale Jacques-Cartier, la bibliothèque, les musées, les collections représentent une valeur de $18,000 à $20,000. L'ameublement représente aussi une valeur considérable.

Depuis plusieurs années, j'ai cessé d'augmenter la bibliothèque et les collections.

Je ne puis y consacrer, quand une occasion se présente, qu'une somme peu élevée. Toutes ces collections de livres, d'objets, d'animaux et d'instruments ont été payées à même la part de subvention que reçoit l'école Jacques-Cartier.

Je crois que la bibliothèque, le cabinet de physique et les autres collections sont nécessaires pour l'instruction des élèves de l'école normale, et ceux de l'école d'application. La base de notre méthode est de montrer aux élèves les objets ou leurs images.

" **4.** Le tableau qui se trouve aux pages 63, 64 et 65 de la brochure intitulée : " Réplique au second mémoire de Mgr de Trois-Rivières," donne le coût des écoles normales de différents pays. Ces statistiques sont prises dans les documents officiels que j'ai indiqués.

" Le tableau de la page 67 du même volume prouve que chaque bre-

Digitized by Google

vet coûte beaucoup moins cher dans les écoles normales de la province de Québec que dans celles des Etats-Unis et de la Belgique.

" A l'école normale de Rouen, qui m'a paru conduite avec la plus stricte économie, chaque élève coûtait, en 1874, 1,000 francs par année ; somme payée par le gouvernement et le département, si j'ai bien compris. Cette école, qui était parfaitement fournie de tout ce qui est nécessaire à l'enseignement normal, comptait 50 élèves et recevait nne allocation annuelle de 50,000 frs.

" Les 50,000 francs n'étaient appliqués qu'à payer la pension des 50 élèves et l'entretien de l'établissement.

" Les dépenses des élèves des écoles normales ne sont pas plus considérables que celles des élèves des collèges classiques, au Canada, si l'on compare les institutions entre elles.

" Pour les 25 premières années, la moyenne des dépenses des écoles normales qui a été d'environ $10,000 par année, est d'environ $17,000 pour les collèges classiques, d'après les rapports fournis au Surintendant.

" Comme les écoles normales sont des écoles spéciales, elles doivent naturellement coûter plus cher, à proportion, que les autres institutions.

" **5.** En abolissant le pensionnat, les dépenses seraient naturellement moins considérables. Il faudrait retrancher tout ce qui est pour la nourriture ; mais les dépenses de plusieurs chapitres resteraient les mêmes, par exemple, le traitement des professeurs, le chauffage, l'entretien, le nettoyage, etc., etc.

" **6.** Un externat seul présenterait de grands inconvénients. L'éducation des élèves-maîtres serait incomplète. Or, ils ont besoin d'être élevés et formés autant et plus que d'être instruits. C'est dans le pensionnat que se donne l'éducation. L'éducation religieuse aurait en même temps à souffrir considérablement. Je ne parle pas de la morale, sur laquelle il serait bien difficile de se rassurer, vu le quartier où l'école normale Jacques-Cartier est située.

" En abolissant le pensionnat de l'école normale Jacques-Cartier, on opèrerait peut-être une réduction dans les dépenses de $2,000 à $3,000.

" **7.** La principale et la seule économie que l'on obtiendrait en fondant les écoles normales de garçons en une seule proviendrait de la réduction du nombre des professeurs.

" L'école normale Jacques-Cartier étant achevée pourrait contenir 100 élèves.

" **8.** Le chiffre de la pension des élèves, qui est aujourd'hui de $73.00, pourrait peut-être être porté jusqu'à $80, ou $90.

" **9.** L'abolition des bourses aurait pour effet de diminuer le nombre des élèves, et ferait probablement perdre de beaux talents à l'enseignement.

" Dans le cas où l'on donnerait des primes, il serait bon de conserver un certain nombre de bourses pour les enfants pauvres qui ont des talents.

" Sans doute, il vaudrait mieux ne faire aucun crédit pour la pension des élèves, puisqu'il y a prescription après un an. D'un autre côté, il serait dur et presque odieux de renvoyer un élève pauvre, parce qu'il ne peut payer à terme fixe.

Digitized by Google

" **10.** Si le nombre des professeurs était diminué, le principal étant obligé de faire un trop grand nombre de classes, ne pourrait surveiller et diriger convenablement l'école qui en souffrirait.

" Le traitement des professeurs n'est pas trop élevé. Un seul a $1100, et les autres ont de $600 à $800.

" L'allocation, je l'ai déjà dit, a dû être augmentée en raison de l'augmentation du prix des vivres, du traitement des professeurs, etc.

" **11.** Il n'y aurait que peu d'économie, s'il y en avait, à remplacer les professeurs laïques par des prêtres. Je ne vois pas ce qui empêcherait ces derniers de demander un salaire aussi élevé que les premiers; c'est ce qui est arrivé dans un certain cas.

" En France, les écoles normales sous la direction des religieux et des religieuses m'ont paru recevoir la même allocation du gouvernement que les mêmes écoles dirigées par des laïques.

" Des comptes détaillés des dépenses des écoles normales sont transmis au gouvernement.

" **12.** Dans l'état actuel des choses, je ne vois pas comment on pourrait préparer les instituteurs dans les collèges et les institutrices dans les couvents. Ce qui manque en général à ces institutions, ce sont des études pédagogiques pour préparer les personnes qui doivent enseigner, et qui, en général, passent du banc de l'élève à la chaire du professeur sans aucune préparation. Ce n'est pas pour jeter du blâme sur qui que ce soit que je fais cette remarque; je constate un fait qui fait gémir plus d'un supérieur de collège, je le sais: De plus, j'en ai fait la remarque ailleurs, si le gouvernement charge un collège ou un couvent des écoles normales trois cas peuvent se présenter.

" 1o La communauté ne changera rien dans son enseignement, n'augmentera pas le nombre de ses professeurs, et ne perfectionnera pas les appareils et instruments de l'enseignement.

" Dans ce cas, il est évident que le gouvernement n'aura qu'à payer les bourses d'un certain nombre d'élèves; mais si cette communauté n'est pas déjà une école normale, elle est simplement une maison enseignante, collège classique, collège industriel ou couvent.

" Si c'est une école normale, le gouvernement ferait des économies en y plaçant ses élèves. Or, il n'existe aucune maison de ce genre.

" Si c'est une maison enseignante, collège ou couvent, la charger de former des maîtres ou des maîtresses revient à lui confier des candidats pour leur faire faire un cours ordinaire d'études, cours plus ou moins complet, en tout que l'on sera persuadé que l'enseignement demande des personnes instruites.

" 2o Dans le second cas, le collège se chargera de donner un cours spécial de pédagogie en sus de l'enseignement ordinaire. C'est ce qu'on appelle un *cours normal*. Meilleur le gouvernement voudra l'avoir, plus il aura à payer pour les professeurs spéciaux, pour le matériel, etc.

Ces cours normaux employés dans les endroits trop pauvres pour soutenir une école normale tendent à disparaître partout: en France, en Belgique et en Allemagne. On a essayé de ces institutions mixtes pour

Digitized by Google

l'agriculture, pour le commerce, pour école professionnelle; il a fallu les abandonner; car le collège est sacrifié à la nouvelle école, ou la nouvelle école est sacrifiée au collège, et c'est le dernier inconvénient qui arrive le plus souvent. Vous aurez deux classes d'élèves, dont l'une se croira supérieure à l'autre. Les soins et le zèle des maîtres, les encouragements intérieurs et extérieurs, se porteront fatalement plus d'un côté que de l'autre.

" 3o Dans le troisième cas, la communauté se chargeant de l'école normale en fera un établissement spécial avec un personnel spécial, et le matériel nécessaire.

" Dans ces conditions je ne pense pas, que le gouvernement réalise de grandes économies. Il faut remarquer que je n'ai point indiqué une condition très importante dans une école normale : celle de l'école d'application. Sans école d'application, l'école normale devient un enseignement théorique, comme on a voulu en établir dans quelques universités anglaises.

" **13.** Si les dépenses sont plus considérables à l'école normale Jacques-Cartier que dans les autres, cela dépend du local qui est plus dispendieux à entretenir, du plus grand nombre d'élèves-maîtres, pensionnaires, des musées, du cabinet de physique que j'ai tenu à former. Mais cela dépend surtout du vice de construction de la nouvelle école, depuis que nous l'occupons. J'ai dépensé chaque année des sommes assez considérables en réparations urgentes, indépendantes de celles que le Bureau des Travaux Publics a fait exécuter.

" Il serait impossible d'en diminuer les dépenses immédiatement."

II

" **1.** L'école normale Jacques-Cartier a délivré des diplômes à 282 élèves. Un assez grand nombre des élèves sortis de cette école sans avoir été diplômés se sont livrés à l'enseignement.

" **2.** La moitié environ des élèves déjà diplômés a continué ses cours à l'école normale.

" **3.** Des élèves sortis de l'école normale, 38 n'ont pas enseigné, quelques-uns pour des raisons majeures.

" **4.** Mais le plus grand nombre a enseigné plus longtemps qu'il n'y était obligé par la loi. J'établis par les *Etats de service* de l'école normale Jacques-Cartier que le nombre total d'années données à l'enseignement s'élève, en chiffres ronds, à 1,900, ce qui représente l'enseignement de 630 maîtres pendant 3 ans. Quelques-uns enseignent depuis plus de 20 ans; 145 ont enseigné plus de 3 ans. Parmi ceux qui ont pris des professions, la plupart ont enseigné le nombre d'années requis.

" **5.** Il est difficile de préciser les raisons pour lesquelles certains élèves sortis de l'école normale Jacques-Cartier n'ont pas enseigné le temps voulu par la loi; mais je sais que plusieurs auraient rempli leurs obligations s'ils avaient trouvé une position convenable. Il y en a environ 90 actuellement dans l'enseignement.

" **6.** Parmi les élèves de l'école normale Jacques-Cartier qui ont re-

Digitized by Google

noncé au monde, on compte 7 prêtres qui ont enseigné, et 4 religieux qui appartiennent à des ordres enseignants.

" **7.** Le très-grand nombre de ceux qui sont entrés dans les professions libérales a enseigné.

" **8.** Sur 282 diplômés, 38 seulement n'ont pas enseigné. Ils ont fourni collectivement jusqu'ici 1,900 années d'enseignement.

" **9.** En France, les élèves des écoles normales ne remplissent pas mieux que ceux d'ici leurs obligations envers le gouvernement.

" **10.** Si les écoles normales étaient confiées à des collèges ou instituts religieux, le nombre des élèves ne serait pas plus considérable. Ce qui attire et maintient les jeunes gens dans l'enseignement, c'est le traitement qu'ils peuvent y trouver. Les traitements tendent à baisser depuis quelques années. La moyenne est d'environ $200."

III

" **1.** Le cours des écoles normales est de trois divisions, parce que la loi l'exige.

" **2.** Dans chacune de ces trois divisions, on enseigne la religion, la langue française, la langue anglaise, l'histoire, la géographie, les mathématiques ou l'arithmétique, la musique vocale, l'orgue, etc.

" **3.** Le latin n'est enseigné (et ce d'une façon élémentaire) que dans le cours académique. Cependant, dans le cours modèle on enseigne les racines grecques et latines, au point de vue étymologique, sans que cela nécessite un cours de latin ou de grec. Cette étude est très utile, et elle est nécessaire à celle du français.

" Il n'y a ordinairement que 3 ou 4 élèves qui étudient le latin à l'école Jacques-Cartier, chaque année.

" **4.** Au point de vue de l'éducation, il y a avantage à ce que les élèves passent plusieurs années à l'école normale. Pour un instituteur, l'éducation est aussi importante que l'instruction. Le temps que les élèves-maîtres passent à l'école dépend du diplôme qu'ils veulent obtenir. Les élèves sont classifiés par le principal, à leur entrée à l'école.

" **5.** Tant que le cours d'études des écoles élémentaires ne sera pas plus élevé, il sera difficile d'exiger que les candidats qui veulent entrer à l'école normale soient plus instruits qu'ils ne le sont aujourd'hui. Cependant, il est à constater que ceux qui se présentent aujourd'hui sont plus instruits qu'autrefois. C'est là un des effets produits par les écoles normales.

" **6.** Si on abolissait la division où les élèves se préparent au degré académique, un certain nombre d'entre eux iraient faire ce cours dans des collèges ou dans des institutions privées.

" **7.** Les élèves ne sont pas suffisamment préparés pour qu'il soit possible de n'enseigner que la pédagogie dans les écoles normales. La pédagogie se rattachant à beaucoup d'autres matières demande d'être enseignée simultanément avec elles. Cela se pratique à Toronto, c'est vrai ; mais il ne faut pas oublier comment on y est arrivé à ce résultat. Le Haut-Canada

Digitized by Google

s'est trouvé, pour les ressources pécuniaires, la religion et les corps enseignants, dans une position tout-à-fait différente de la nôtre. De plus, cet enseignement de quelques mois à l'école normale de Toronto, n'est qu'une partie du système scolaire ; ce n'est que le couronnement. Si on veut l'adopter, qu'on emprunte le système entier. Alors nous pourrons faire dans la province de Québec ce qui se pratique dans la province d'Ontario. Autrement, nous nous exposerions à de graves mécomptes, pour ne pas dire plus.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1884.

Présents : Les mêmes, moins Mgr l'évêque des Trois-Rivières.

Lecture d'une lettre de Mgr l'évêque des Trois-Rivières informant le sous-comité qu'il est obligé de retourner chez lui, et demandant en conséquence que les renseignements qui seront donnés tant par le gouvernement que par les principaux des écoles normales, soient communiqués, par écrit, à chacun des membres du sous-comité. L'honorable Sir N. F. Belleau ayant proposé alors qu'il fût fait droit à cette demande, sa proposition fût rejetée sur division.

L'interrogatoire de M. l'abbé Verreau continue :

" Dans ma réponse au Mémoire de Mgr Laflèche, page 65, numéro 12, dit-il, j'ai cité le montant $192.19 que Sa Grandeur donne comme représentant ce que le gouvernement a *donné* par chaque élève des écoles normales. J'ai qualifié ce montant *d'exagéré*, parce qu'il a été formé à l'aide de sommes que le gouvernement n'a jamais *données* ou payées, sommes qui sont censées représenter la valeur des terrains et des bâtisses occupées par les écoles normales. D'ailleurs voici les paroles du Mémoire, page 7 de la 1ère édition et 11 de la seconde : " Le gouvernement a donné pour la *fon-*
" *dation* et le soutien des écoles normales, $1,111,670.08, ce qui fait $192.19
" par élève."

" Le mémoire indique quelques lignes plus haut comment cette somme de $1,111,670.08 a été obtenue, en ajoutant $870,594.23 total des subventions à $290,896.21, fonds de construction, et en retranchant $49,820.36 payées par les écoles normales.

" Pendant les trois dernières années, l'école Jacques-Cartier n'a rien reçu par mandats spéciaux, à ma connaissance. Aucune remise des recettes de cette école n'a été faite au gouvernement depuis un certain nombre d'années.

" La moyenne du coût de chaque école, telle que je l'indique dans ma réponse, représente seulement la moyenne des sommes réellement déboursées par le gouvernement.

" Depuis 1881, l'école Jacques-Cartier reçoit $13,600 du gouvernement par année. Les recettes de l'école provenant d'autres sources se montent en moyenne de $2,000 à $3,000. Le tout passe pour défrayer les dépenses de l'école ; l'allocation ayant été reconnue insuffisante par le gouvernement.

" L'école modèle annexe de l'école normale Jacques-Cartier est fréquen-

Digitized by Google

tée, en ce moment. par 45 élèves (25 pensionnaires et 20 externes). Je considère que le pensionnat de l'école modèle est une source de revenus, chaque élève payant $100.

" Les élèves de l'école normale sont tenus de se procurer, à leur frais, les livres et autres fournitures. Jusqu'à cette année, l'institution fournissait les livres.

" Ces deux sources de revenus (allocation du gouvernement et revenu de l'école) sont à peu près suffisantes, mais absolument nécessaires au fonctionnement de l'école normale Jacques-Cartier.

" Si les bourses étaient données à la fin de l'année, comme récompense, il y aurait moins de perte pour l'école ; mais cela aurait pour effet d'éloigner un certain nombre de jeune gens pauvres ayant des talents pour l'enseignement. Cependant il serait prudent et avantageux de n'accorder des bourses qu'à ceux qui auraient déjà fait une année d'épreuve.

" Les boursiers sont recommandés par le surintendant, les curés et les députés.

" Les bourses sont ordinairement données tout entières ; elles sont de $32, à l'exception d'une qui est de $23.

" On pourrait augmenter le chiffre de certaines bourses, de quatre par exemple, qui seraient mises au concours à la fin de l'année, pour l'année suivante.

" La loi est défectueuse, quand au moyen de recouvrer le montant que l'élève s'engage à payer, s'il ne remplit pas ses engagements. Certaines actions intentées dans ce but ont été déboutées.

" Un certain nombre d'élèves de l'école normale Jacques-Cartier venaient des diocèses de Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe. En général, je n'ai pas eu de plainte sur leur compte. A Saint-Hyacinthe, je sais qu'un de nos anciens élèves, instituteur à St-Charles, continue à jouir de l'estime publique, et dernièrement encore, M. le curé d'Iberville parlait avantageusement d'un de ses anciens instituteurs, élève de l'école normale Jacques-Cartier. A Trois-Rivières, je ne trouve, en parcourant ma liste, qu'un petit nombre d'élèves diplômés qui ont enseigné. Je vois entre autres MM. Perrin et Dostaler qui sont morts, MM. Chs. Blais, P. Marcoux et Edmond Généreux. Le curé de Champlain, où M. Généreux a débuté dans l'enseignement m'a fait beaucoup d'éloges de ce monsieur, qui a enseigné plus tard au collège de Trois-Rivières, après avoir pris la soutane. Un de ses frères aussi a enseigné, mais je ne puis dire avec quel succès.

M. l'abbé Lagacé, principal de l'école normale Laval, est alors entendu et fait les réponses qui suivent aux différentes questions qui lui furent posées :

" Je ne suis pas prêt à répondre maintenant aux questions qui ont rapport à la statistique n'ayant pas été averti d'avance.

" Je reçois en outre de l'allocation du gouvernement, tant par les deux départements de l'école normale que par l'école modèle des garçons, environ

Digitized by Google

$4,500 par an. Les Ursulines gardent les produits de l'école modèle de filles, en vertu d'arrangements qu'elles ont faits avec le gouvernement.

" Les élèves des écoles normales paient leurs fournitures d'école, qui leur sont cédées, du reste, au prix coûtant. Ce règlement était déjà en vigueur, lors de mon entrée en fonctions comme principal de l'école normale Laval, c'est-à-dire depuis quatorze ans.

" Je fournis des comptes détaillés des dépenses de mon école dans mes rapports semestriels au gouvernement.

" S'il n'y avait qu'une seule école normale pour toute la province, il est probable qu'il y aurait économie. Le corps des professeurs serait naturellement moins nombreux pour une seule école qu'il l'est aujourd'hui avec deux. Les dépenses sont en proportion du nombre du corps enseignant, et non en proportion du nombre de départements qui composent les écoles normales. A l'école normale Laval, les mêmes professeurs servent pour la division des garçons et pour celle des filles.

" Les écoles normales telles qu'organisées aujourd'hui, avec un corps enseignant mixte (prêtres et laïques), présente un excellent système d'organisation. Il serait difficile d'obtenir mieux avec l'élément religieux seulement, vu qu'elles offrent telles qu'elles sont toutes les garanties désirables au point de vue religieux, et qu'elles ont en outre l'avantage d'avoir des professeurs permanents.

" Pour le département des filles, l'éducation donnée par des professeurs-maîtres est préférable, car étant plus virile, elle est plus propre à former le caractère des personnes qui se destinent à l'enseignement.

" Le système actuellement en vigueur aux Ursulines me parait aussi parfait que possible.

" S'il n'y avait qu'une seule école normale pour les élèves-maîtres, soit à Montréal, soit à Québec, il est supposable que le nombre des élèves diminuerait très sensiblement ; car si elle était fixée à Montréal, elle serait probablement peu fréquentée par les jeunes gens appartenant à la région de Québec, et *vice versa*, si elle était placée à Québec.

" Les pensionnats de l'école normale Laval sont loin de couvrir leurs frais, leurs dépenses, sous tous les rapports, ont augmenté considérablement depuis quelques années. Cependant, je crois qu'il serait peu désirable de les abolir et de les remplacer par des externats qui n'offriraient plus les mêmes garanties, au point de vue de l'éducation, des mœurs, etc...

" Je suis d'opinion que le prix de la pension pourrait, sans grand inconvénient être augmenté. Dans le département des filles particulièrement, il y a toujours beaucoup plus de demandes d'admission qu'il n'y a de places disponibles.

" Il serait peut-être de l'intérêt du gouvernement de ne délivrer les diplômes à ceux qui les ont mérités qu'après le paiement intégral du prix de leur pension. Je suis persuadé que tous trouveraient moyen de faire face à cette exigence.

" Pour avoir droit à une bourse, il faut que l'élève soit muni d'un certificat de pauvreté de son curé.

Digitized by Google

" Les bourses sont données suivant l'ordre des demandes qui sont faites, les plus anciennes demandes ayant toujours droit de priorité. Elles ne sont généralement accordées qu'aux élèves qui en ont réellement besoin.

" Si les bourses étaient données à la fin de l'année, comme récompense, au lieu d'être accordées à la rentrée des cours, cela serait préjudiciable, en ce sens que certains élèves pauvres, vu l'incertitude où ils seraient d'en obtenir une, n'entreraient pas à l'école normale.

" Il serait peut-être avantageux de réserver quelques bourses, disons 3 ou 4, qui seraient accordées, comme récompense, aux élèves les plus méritants.

" Les bourses sont généralement accordées entières.

" Si le boursier laisse complètement ou momentanément l'école normale, le montant de sa bourse est, complètement ou pendant le temps que dure son absence, suivant le cas, reporté sur un autre élève.

" Je ne pense pas que les traitements des professeurs de mon école normale soient trop élevés, le plus fort étant de $1,160.00.

" Depuis mon installation comme principal à l'école normale Laval, un seul professeur—le professeur de dessin—a été ajouté au corps enseignant. Il est vrai qu'il y en avait déjà eu un avant mon entrée en fonctions. Ce professeur est nécessaire. Tel qu'il est, le corps enseignant de l'école normale n'est pas trop nombreux.

" Si les écoles normales étaient dirigées complètement par des religieux, il pourrait se faire que les dépenses fussent moindres ; mais il est probable que les résultats ne seraient pas aussi efficaces, et ce, pour les raisons que j'ai déjà données tout à l'heure, et aussi, parce que les changements qui peuvent avoir lieu dans le corps enseignant laïque doivent être moins fréquents que dans le personnel d'une communauté religieuse.

" Je ne pense pas que des cours normaux attachés à des institutions classiques puissent donner des résultats aussi avantageux que ceux que l'on doit attendre du système actuel. Il me semble que l'on porte plus d'attention à l'enseignement élémentaire dans les écoles normales que dans les collèges classiques ; car l'enseignement élémentaire, qui est le but spécial auquel cherchent à atteindre les écoles normales, est considéré comme secondaire dans ces maisons d'éducation. En tous cas, la chose advenant, il faudrait que les élèves normaux fussent complètement séparés de ceux qui suivent les cours classiques.

" Aux Ursulines, l'école normale est indépendante du reste de la communauté. Les cours y sont donnés par les professeurs du corps enseignant de l'école normale. Les professeurs *ad hoc*, seuls, offrent des garanties sérieuses au point de vue pédagogique ; chacun ayant sa spécialité.

" La plupart des élèves des écoles normales cherchent à obtenir le diplôme d'école modèle ; mais peu sont admis au cours académique. Il y en a de 6 à 7 en moyenne seulement à l'école normale Laval.

" Les élèves diplômés de mon école normale, en tant que jai pu en juger, se sont généralement livrés à l'enseignement.

" Je ne puis préciser où les instituteurs sortis de l'école normale Laval ont été plus particulièrement employés. Je sais que quelques-uns d'entre

Digitized by Google

eux enseignent actuellement au Manitoba et dans la province d'Ontario. La plupart de ceux qui n'ont pas enseigné donnent pour raison qu'ils n'ont pas trouvé d'engagement acceptable. Jamais à ma connaissance, un élève sorti de mon école normale n'a refusé une offre suffisamment avantageuse.

" On devrait plutôt considérer le nombre d'années données à l'enseignement par les élèves sortis des écoles normales collectivement, que le chiffre de ceux qui ont enseigné pendant un temps plus ou moins long.

" Le gouvernement ne devrait pas avoir lieu de se plaindre, quand un élève de l'école normale entre dans l'état ecclésiastique ou dans les professions, si l'on tient compte des services qu'il peut y rendre à la cause de l'enseignement.

" Plusieurs inspecteurs d'écoles sortent de l'école normale Laval.

" La plupart des élèves de mon école normale qui ont embrassé des professions libérales avaient préalablement enseigné pendant les trois années exigées par la loi. Plusieurs d'entre eux ont étudié leur profession tout en enseignant.

" Les professeurs actuels de l'école normale Laval ont souvent donné des cours dans différentes institutions.

" Les trois divisions du cours de l'école normale Laval ont été établies par la loi.

" Etant donné l'état actuel de l'instruction primaire, je crois que, si le système actuel était changé, particulièrement si le cours était diminué, les écoles perdraient une grande partie de leur efficacité.

" Peut-être que s'il y avait dans toutes les municipalités de bonnes écoles modèles, le cours normal pourrait être abrégé.

" J'ai remarqué que les élèves qui entrent depuis quelques années à l'école normale, sont mieux préparés qu'ils ne l'étaient autrefois. Le niveau de l'instruction primaire a évidemment monté, et cela doit provenir de l'enseignement donné par les instituteurs sortis des écoles normales ; mais l'enseignement n'a pas encore atteint un dégré suffisamment élevé pour que l'on puisse ne donner que des cours de pédagogie dans les écoles normales.

" Les quelques études littéraires et scientifiques auxquelles sont astreints les élèves des écoles normales les préparent à l'enseignement ; attendu que les cours qui sont donnés sur ces différentes matières sont toujours faits au point de vue pédagogique.

" Dans la division académique, on enseigne un peu le latin, mais pas le grec.

" Le cours sur les éléments de la philosophie, qui s'y donne, a surtout pour effet de prémunir les instituteurs contre les erreurs philosophiques actuelles.

" Je suis d'opinion que la pédagogie est une science spéciale, qui ne doit être enseigné que dans les écoles *ad hoc*.

En abolissant la division académique, que je considère comme le couronnement du cours normal, on tronquerait l'enseignement pédagogique en ce sens qu'il serait très difficile à celui qui voudrait obtenir un diplôme académique de prendre ailleurs les connaissances nécessaires.

Digitized by Google

" Je suis d'opinion que la presque totalité des élèves qui sont sortis des écoles normales sont considérés dans le monde comme des hommes recommandables et jouissent de l'estime publique. Ceci doit tenir à l'éducation qu'ils y reçoivent.

" Je considère que l'organisation actuelle des écoles normales est, à tous les points de vue, aussi parfaite et aussi avantageuse que possible.

" Je ne vois guère de possibilité d'opérer des économies de quelque importance dans l'administration de nos écoles normales. Celles de la province d'Ontario coûtent plus cher, quoiqu'il n'y ait pas de pensionnaires, et que leurs cours d'enseignement soient moins long.

" Je crois que les instituteurs et institutrices sortant des écoles normales sont beaucoup plus recherchés que les autres. On admet généralement qu'ils savent l'art d'enseigner.

" Il est arrivé assez souvent que des élèves de mon école que je n'avais pas voulu admettre à passer leur examen, parce que je ne les considérais pas comme en état de le faire, ont été admis d'emblée par les bureaux d'examinateurs.

" J'ai eu à mon école normale des élèves de Batiscan, de Louiseville et autres localités du diocèse de Trois-Rivières."

Le sous comité s'ajourne au 11 novembre prochain.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1884.

Présents: Le très-révérend Cyrille Légaré, représentant Mgr l'archevêque de Québec, président ; NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, Ottawa, les hon. P. J. O. Chauveau, et le Surintendant.

Le procès-verbal des séances des 14, 15 et 16 octobre dernier du dit sous-comité est lu et adopté.

Lecture des réponses faites à la série des questions proposées par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, à la séance du 14 octobre dernier, du dit sous-comité, par le rév. M. Th. G. Rouleau, assistant-principal de l'école normale Laval et Messieurs J. B. Cloutier, N. Lacasse professeurs à l'école normale de Laval et J. O. Cassegrain, professeur à l'école normale Jacques-Cartier.

Lecture d'une lettre du Surintendant à M. J. A. McCabe, principal de l'école normale d'Ottawa, et de la réponse que celui-ci a faite à cette lettre.

Le Surintendant propose et il est adopté : " Que les documents snivants soient produits pour faire partie du dossier concernant les écoles normales.

" 1. Mémoire de Mgr de Trois-Rivières, de février 1881 ;

" 2. Quelques remarques sur ce Mémoire, par l'abbé Verreau, du 22 février 1881 ;

" 3. Réponse aux remarques de M. l'abbé Verreau, par Mgr de Trois-Rivières, du 16 mai 1881 ;

" 4. Réplique au second Mémoire de Mgr de Trois-Rivières, par l'abbé Verreau, du 12 septembre 1881 ;

Digitized by Google

" 5. Souvenir décennal de l'école normale Laval (1857-1867) par Messire Jean Langevin alors principal de la dite école, et maintenant évêque de St-Germain de Rimouski ;

" 6. Etats de services de l'école normale Jacques-Cartier, par M. l'abbé Verreau, 13 octobre 1884, accompagnés des suggestions qui se trouvent écrites à la main et renfermées dans le cahier des Etats de Services ;

" 7. Lettre du Surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec à M. J. A. McCabe, principal de l'école normale d'Ottawa, et réponse de celui-ci (originaux et traduction)."

L'hon. M. P. J. O. Chauveau propose et il est résolu :

" Qu'après avoir entendu M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier, M. l'abbé Lagacé, principal de l'école normale Laval, visité les deux départements de l'école normale Laval, et examiné les documents suivants qui lui ont été soumis, savoir :

" 1. Mémoire de Mgr l'évêque de Trois-Rivières, de février 1881 ;

" 2. Quelques remarques sur ce mémoire, par l'abbé Verreau, du 22 février 1881 ;

" 3. Réponse aux remarques de M. l'abbé Verreau, par Mgr de Trois-Rivières, du 16 mai 1881 ;

" 4. Réplique au second Mémoire de Mgr de Trois-Rivières, par l'abbé Verreau, du 12 septembre 1881 ;

" 5. Souvenir décennal de l'école normale Laval (1857-1867) par Messire Jean Langevin alors principal de la dite école normale et maintenant évêque de Rimouski ;

" 6. Etats de services de l'école normale Jacques-Cartier, par M. l'abbé Verreau, 13 octobre 1884, accompagnés des suggestions qui se trouvent écrites à la main et renfermées dans le cahier des Etats de services ;

" 7. Lettre du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec à M. J. A. McCabe, principal de l'école normale d'Ottawa, et réponse de celui-ci (originaux et traduction) ;

" 8. Réponses faites à la série de questions proposées par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, par le révérend M. T. G. Rouleau, MM. J. B. Cloutier, N. Lacasse, professeurs à l'école normale Laval, et J. O. Casgrain, professeur à l'école normale Jacques-Cartier.

Ce sous-comité est d'avis :

" 1. Qu'il ne se trouve pas en position de recommander aucune diminution considérable dans les dépenses des écoles normales sans nuire à eur efficacité ;

" 2. Que ces écoles fournissent à l'enseignement un nombre de sujets proportionné aux besoins du pays, eu égard aux salaires peu élevés qui leur sont offerts ;

" 3. Que considérant les exigences de la loi, le cours suivi dans les écoles normales n'est ni trop élevé ni trop long, dans les circonstances dans lesquelles se trouve cette province, au point de vue de l'instruction publique ;

" 4. Qu'il est à espérer que certaines dépenses nécessitées par l'état où

Digitized by Google

se trouvent les édifices destinés aux écoles normales, ou par d'autres causes, pourront cesser ou diminuer ;

" 5. Que les moyens provenant de toutes telles diminutions devront être employés à établir des écoles normales de filles dans le diocèse de Montréal et dans les autres diocèses, sous la direction d'institutions religieuses."

Le sous-comité s'ajourne au lendemain à neuf heures du matin.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1884.

Présents : Les mêmes.

Lecture des réponses faites par MM. Boudrias et Fahey, professeurs à l'école normale Jacques-Cartier, à la série de questions proposées par Mgr l'évêque de Rimouski, à la séance du 14 octobre dernier du présent sous-comité.

Sur proposition de M. le Surintendant, il est résolu : " Que ces réponses feront partie du dossier des écoles normales."

Lecture est faite du dit rapport du sous-comité des écoles normales, qui est adopté.

Mgr l'évêque de Trois-Rivières dissident sur certains points donne les raisons écrites qui suivent :

" Je regrette de ne pouvoir concourir dans tous les paragraphes du rapport du sous-comité catholique du Conseil de l'Instruction publique concernant les écoles normales.

" L'étude attentive que j'ai faite des documents officiels, tant du gouvernement que du département de l'Instruction publique, au sujet des dépenses des écoles normales, depuis leur fondation jusqu'à cette année, m'a convaincu qu'elles coûtent réellement trop cher pour le résultat qui a été obtenu.

" Les témoignages qui ont été rendus en faveur de ces écoles par MM. principaux et professeurs des écoles normales Laval et Jacques Cartier, n'ont point changé mes convictions sur ce sujet.

" Il reste établi, en effet, malgré ces témoignages, que les trois écoles normales ont dépensé, en moyenne, durant les vingt-sept années de leur existence, $42,000 par année, ou $14,000 par école, pour le seul soutien et fonctionnement de ces écoles.

" De plus, il reste encore établi que la dépense annuelle pour les écoles normales Laval et Jacques-Cartier, pendant les années de 1881-1882-1883, a été en moyenne, comme suit :

" Pour Laval $20,303.00 avec à peu près cent élèves, et pour Jacques-Cartier $20,277.00 avec soixante et douze élèves, tandis que dans les premières années de l'établissement de ces écoles, la dépense s'élevait à peine à la moitié de ces sommes.

" Sous le rapport des résultats obtenus, il reste établi qu'en 1883, vingt-six ans après la fondation des écoles normales, sur 4,945 instituteurs et in-

Digitized by Google

stitutrices faisant l'école dans la province, 555 seulement étaient diplômés des écoles normales. Je ne trouve pas ce résultat satisfaisant.

" Considérant que les deux écoles normales Laval et Jacques Cartier, à leur début, coûtaient à peine la moitié ce qu'elles coûtent aujourd'hui, je suis d'avis que le gouvernement, tout en tenant compte des intérêts des particuliers en cette cause, et tout en prenant le temps convenable, pour opérer une réforme plus économique que le système actuellement suivi, en confiant l'enseignement pédagogique à des institutions déjà existantes, pourrait cependant opérer une économie assez considérable pour permettre l'essai d'un nouveau système d'écoles normales, en établissant dans quelques diocèses des écoles normales de filles sous la direction de communautés religieuses.

" Je suis aussi d'avis qu'il faudrait réduire le programme des écoles à l'enseignement purement pédagogique.

" Quant aux paragraphes du rapport qui donnent à espérer une économie possible avant longtemps, laquelle serait employée à l'établissement d'écoles normales de filles sous la conduite de communautés religieuses dans les diocèses, j'y donne volontiers mon concours.

" Signé † L. F. évêque des Trois-Rivières."

Le rapport du sous-comité des livres qui suit est lu et adopté :

" Le sous-comité chargé de l'examen des livres et invité à reconsidérer la question du système introduit par "les leçons de langue française des Frères des écoles chrétiennes, cours élémentaire et cours moyen " a l'honneur de faire rapport :

" Qu'il recommande l'approbation de ces deux livres comme complément à l'étude de la grammaire ; car, ainsi qu'il est dit dans la préface de ces deux ouvrages : " si avantageux que soient les procédés qui y sont indiqués, ils ne sauraient jamais suppléer à l'étude directe des principes et des règles."

" Le sous-comité maintient en outre les autres observations qu'il a faites dans son rapport précédent.

" En ce qui concerne la grammaire et les exercices de Bonneau que MM. Rolland se proposent de rééditer, le sous-comité a prié Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski de faire l'examen détaillé de ces deux livres, et d'indiquer les modifications à faire pour la nouvelle édition, et cela d'ici à la réunion du comité du mois de mai prochain.

(Signé) CYRILLE E. LÉGARÉ, V. G.,
Président.

Sur proposition de M. le surintendant, il est résolu : " Que M. Paul de Cazes soit nommé sous-secrétaire du comité catholique du Conseil de l'instruction publique."

M. le surintendant est alors autorisé à payer à M. Paul de Cazes un traitement annuel de deux cent piastres à même les fonds du comité, à compter du premier de Juillet dernier.

Le comité recommande les nominations du Révérend Pierre Larochelle, comme membre du bureau d'examinateurs de St-Hyacinthe, en remplace-

Digitized by Google

ment du Révérend Alfred Desnoyers, décédé, et de M. Patrick Bernard Coyle, comme membre du bureau d'examinateurs catholique du comté de Pontiac, en remplacement de Edouard Henri Rouleau, ecr., M.D., qui a quitté la province.

Lecture est faite de mémoires adressés par le Révérend M. J. F. A. Chaperon, curé de Ste-Marie de la Beauce, du Révérend M. Boucher, directeur de l'institution des sourds-muets du Mile-End (Montréal), et de Sœur-Philippe de Jésus, supérieure de l'institution des sourdes-muettes de Montréal en réponse à une lettre de M. le Surintendant demandant leur opinion sur l'importance et l'utilité de leurs établissements respectifs et sur les avantages ou désavantages qu'il y aurait à n'avoir que deux asiles (un pour les sourds-muets et l'autre pour les sourdes-muettes), pour toute la province, conformément à la résolution adoptée à ce sujet par le comité catholique à sa dernière séance.

Lecture d'une lettre de M. l'inspecteur Brault, contenant certaines observations relativement aux visites des inspecteurs d'écoles.

Lecture d'une lettre de M. l'inspecteur Ruel, priant le comité catholique de ne pas l'obliger à résider dans son district d'inspection, pour les raisons énumérées dans cette lettre.

Il est résolu: "Que cette affaire sera tenue en suspens jusqu'à nouvel ordre."

Lecture d'une accusation portée par révérend G. A. Picotte contre la conduite de M. Thomas Côté, instituteur à Bassin Aubert, Iles de la Madeleine, soumise par M. le surintendant au comité.

Il est résolu: "Qu'il soit procédé sur cette plainte suivant la loi."

Avant de recommencer l'examen de la loi de pension de retraite en faveur des fonctionnaires de l'enseignement primaire, lecture est faite du procès verbal d'une assemblée tenue à Montréal, le 22 octobre dernier, par des instituteurs catholiques et protestants, pour discuter la loi de pension de retraite des fonctionnaires de l'enseignement, et pour examiner les amendements qui y ont été faits par le sous-comité du Conseil de l'instruction publique qui s'en est occupé.

Séance du 13 Novembre 1884.

Présents: les mêmes, moins N.N. S..S évêques de Trois-Rivières et de Sherbrooke, le révérend Cyrille Légaré et M. le Dr. Painchaud.

Le surintendant informe le comité qu'il a été chargé de préparer un projet de loi en amendement au ch. XV, sect. 54 et 64, des Statuts refondus du Bas-Canada, et en amendement à la 40 Vict., ch. 22, sect. 10, lequel projet de loi doit être présenté à la prochaine session de la législature.

Le comité ne fait aucune objection.

La question des instituts des sourds-muets étant prise en considération, sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu:

"1o Que le comité du Conseil de l'instruction publique est d'avis que

Digitized by Google

pour le présent et jusqu'à ce que ces établissements aient pris le développement désirable, il ne devrait être accordé de subvention qu'à une seule institution catholique, dans la province, pour l'éducation, soit des sourds-muets soit des sourdes-muettes, aussi bien que pour celle des aveugles, soit du sexe masculin, soit du sexe féminin ;

" 2o Que ce comité regrette beaucoup qu'une subvention ait été prise en partie sur le fonds d'éducation supérieure, au lieu d'être l'objet d'un vote pour une allocation spéciale ou d'être prise exclusivement sur le fonds des écoles communes ;

" 3o Que ce comité recommande respectueusement, mais instamment, au gouvernement provincial, cette allocation à être accordée à ces institutions si importantes, et pour ainsi dire indispensables à l'instruction de ces deux classes d'infortunés si dignes d'intérêts."

Le rapport du sous-comité de la loi du Fonds de pensions de retraite des fonctionnaires de l'enseignement primaire, tel que présenté à la dernière réunion du comité, est pris en considération. Ce rapport est comme suit :

SOUS-COMITÉ DU FONDS DE PENSION DES INSTITUTEURS.

" Présents : Le Très Révérend Cyrille Légaré, V.G., les honorables P. J. O. Chauveau et le Surintendant.

" Votre sous-comité a examiné avec soin le projet d'amendement à la loi du Fonds de pension de retraite des instituteurs 42 et 43 Vict,, ch. 22. tel que recommandé par les conférences des instituteurs et approuvé par le corps général des inspecteurs, et l'a approuvé.

" Le tout humblement soumis.

" (Signé) CYRILLE LÉGARÉ, V.G.,
Président."

Le comité ayant examiné la dite loi de pensions de retraite et les amendements qui y ont été faits, tant lors de la conférence des instituteurs que par le sous-comité, et y ayant fait aussi certains amendements, la dite loi telle qu'amendée et le rapport du dit sous-comité sont adoptés pour être soumis à la législature, à sa prochaine session, et une copie de cette loi devra rester *de record* dans les archives de ce comité.

Sur proposition de l'honorable P. J. O. Chauveau, il est résolu : " Que le surintendant transmette à l'honorable premier ministre le rapport du sous-comité au sujet des écoles normales, et lui exprime en même temps les remerciements de ce comité pour la communication qu'il lui a faite et pour l'intérêt qu'il prend à l'enseignement normal."

Et le comité s'ajourne au mois de mai prochain.

Digitized by Google

Réunion spéciale du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

Séance du 8 Janvier 1885.

Présents : M. le Surintendant, président, Mgr l'archevêque de Québec ; NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, Ottawa, St-Hyacinthe, Chicoutimi, Mgr le Vicaire apostolique de Pontiac ; les hono- P. J. O. Chauveau, juge Jetté Chs. B. de Boucherville, ; MM. J. G. Bossé, M.P., Dr Painchaud, P. S. Murphy.

Le Surintendant informe le comité que l'hon. Chs. B. de Boucherville a été nommé membre du comité catholique du Conseil de l'instruction publique, par ordre en conseil du 27 décembre dernier, en remplacement de P. B. Bénoit, écr., M.P., qui a donné sa démission.

Mgr l'archevêque propose, secondé par l'hon. P. J. O. Chauveau :

"Que le rév. Monsieur Louis Nazaire Bégin soit recommandé comme principal de l'école normale Laval, en remplacement du regretté Monsieur P. Lagacé."

Adopté sur division.

Le comité recommande que le rév. Monsieur P. Jutras, curé de St-Patrice de Tingwick, soit nommé à la place du rév. Monsieur Quinn, comme membre du bureau d'examinateurs de Danville.

Lecture d'une lettre du rév. L. L. Dupré, curé de Sorel, demandant qu'une école normale de filles soit placée sous la direction des Sœurs de la Congrégation de cette ville.

La prise en considération du contenu de cette lettre est remise à une séance subséquente.

Sur proposition de M. le Surintendant, le comité s'ajourne au mois de septembre prochain, si jusque là rien ne survient qui nécessite une réunion.

Réunion spéciale du sous-comité chargé d'examiner le projet de refonte des lois de l'instruction publique préparé par le codificateur officiel, de le comparer au projet déjà examiné par ce comité et de suggérer les observations et modifications qu'il croira désirables.

Séance du 11 mars 1885.

Présents : Mgr l'archevêque, N.N. S.S. les évêques de Trois-Rivières et de Rimouski ; l'hon. P. J. O. Chauveau et le Surintendant.

Mgr l'archevêque est nommé président.

Le sous-comité ayant pris connaissance du projet de refonte des lois scolaires et du projet de loi préparé par le département et approuvé par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, Mgr l'évêque de Rimouski propose et il est résolu :

Digitized by Google

" Que ce sous-comité recommande que le comité nommé par l'assemblée législative pour l'examen du rapport de la commission de refonte des statuts généraux de la province soit respectueusement prié d'examiner le projet de loi préparé par le département de l'instruction publique et approuvé par le Comité catholique, en même temps que le projet de refonte officiel des lois de l'instruction publique, et que M. le Surintendant soit chargé de transmettre cette résolution au dit comité de l'assemblée législative avec une copie du dit projet.

Adopté.

Le Surintendant informe le sous-comité que l'assistant-secrétaire, M. de Cazes, a préparé des notes sur la loi de l'instruction publique, telle que refondue par le codificateur, et qu'ayant fait ce travail hors de ses heures de bureau, avec son approbation, il n'est que juste qu'il soit rétribué pour le dit travail.

Le sous-comité demande que ce travail lui soit soumis, et il procède en conséquence à en faire l'examen.

A 6 h. p. m., le sous-comité s'ajourne.

SÉANCE DU 12 MARS 1885.

Présents : Les mêmes.

Le sous-comité suggère d'ajouter à la section neuvième du projet de loi adopté par le Comité catholique les mots suivants : " conformément aux droits et à l'enseignement de l'Eglise catholique romaine."

Adopté.

Le sous-comité est partagé sur la question de savoir s'il convient :

1o. De retrancher l'article 11 du même projet de loi ;

2o. Ou de l'amender ;

3o. Ou bien encore de le conserver, et décide qu'il en sera fait rapport au Comité catholique.

Le sous-comité continue l'examen du projet de refonte de la loi de l'instruction publique et adopte les suggestions et amendements, corrections et additions qui accompagnent le présent rapport que le Surintendant transmettra au comité de l'examen de la refonte des lois de la législature, et recommande leur adoption par le dit comité.

(Signé,) E. A., archevêque de Québec,
Président.

Digitized by Google

COMITÉ PROTESTANT.

(*Traduction.*)

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1884.

Présents: Le très-révérend Bond, évêque de Québec, président; le révérend John Cook, D.D., LL.D., le très-révérend Lord évêque de Montréal, MM. R. W. Heneker, D.C.L., E. J. Hemming, D.C.L., Sir William Dawson, D.C.L., F.R.S., les honorables James Ferrier et W. W. Lynch.

Le secrétaire fait lecture des lettres suivantes :

1o De l'hon. L. R. Church, donnant les raisons qui l'empêchent d'assister à la réunion ;

2o Du rév. E. I. Rexford, annonçant la nomination de l'honorable L. R. Church et du rév. Mathews au conseil de l'instruction publique ;

3o Du rév. E. I. Rexford au sujet de la balance qui reste à l'école normale McGill ;

4o De M. Hemming, transmettant un avis de motion au sujet de la loi scolaire ;

5o De M. Kelly, secrétaire de l'association provinciale des instituteurs protestants, faisant part de la réunion annuelle de cette association et invitant les membres du comité à y assister.

M. Rexford, secrétaire du département de l'instruction publique, fait la lecture des lettres suivantes :

1o De Gage et cie, au sujet de cahiers d'écriture ;

2o De Dawson et cie, au sujet de la nouvelle édition canadienne de la grammaire de Bullion ;

3o De J. W. McOwat, au sujet du diplôme d'académie de seconde classe ;

4o De Robert N. Hall, de Sherbrooke, recommandant la nomination de M. Parkin, du même endroit, à la charge d'inspecteur d'écoles ;

5o De W. H. Mayo, faisant la demande d'un emploi d'inspecteur d'écoles ;

6o Du rév. M. M. Fothergill, au sujet de la nomination d'un membre de la commission d'examen de Québec.

Il est résulu de s'adresser à l'honorable surintendant de l'instruction publique pour qu'il recommande à son honneur le lieutenant-gouverneur de vouloir bien nommer le rév. Robert Ker, recteur de l'église de la Trinité,

Digitized by Google

membre du bureau d'examinateurs protestant de Québec, en remplacement du rév. C. W. Rawson, démissionnaire.

Les honoraires des licences de mariage, pour l'année écoulée, ont produit une somme de sept mille deux cent cinq piastres ($7,205), déduction faite de deux cents piastres ($200) pour frais d'administration. Sur ce montant, cinq mille piastres ($5,000) ont été affectées à l'éducation universitaire de la manière suivante :

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES.

Université McGill	$2,500
Collège Morrin	1,250
Université du Bishop's College, Lennoxville	1,250
Total	$5,000

Sur la balance des honoraires de licences de mariage et la subvention annuelle du fonds de l'éducation supérieure, le comité, après avoir soigneusement examiné les rapports des inspecteurs d'académies et d'écoles modèles, en tenant compte également des rapports annuels ordinaires des différentes institutions d'éducation supérieure, a décidé de demander que les sommes suivantes soient payées à chacune de ces institutions :

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES.

Université McGill	$1,650
Collège Morrin	500
Collège St-François, Richmond	1,000
Université (Bishop's College), Lennoxville	1.000
Total	$4,150

ACADÉMIES.

	Subvention annuelle.	Subvention supplém.
Lachute, Argenteuil	$200	$300
Waterloo, Shefford	200	200
Huntingdon	200	200
Sherbrooke	200	125
Collège Stanstead W. L., Stanstead	200	125
Coaticooke, Stanstead	200	125
Trois-Rivières, St-Maurice	200	100
Knowlton, Brome	200	100
Cowansville, Missisquoi	200	50
St-Jean, St-Jean	200	50
Inverness, Mégantic	200	....
Shawville, Pontiac	200	....
Berthier, Berthier	200	....
Clarenceville, Missisquoi	200	....
Granby, Shefford	200	....
Lacolle, St-Jean	150	....
Dunham, Missisquoi	150	....
Eaton, Compton	150	....
Bedford, Missisquoi	150	....
Charleston, Hatley, Stanstead	100	....
		3,700
Total		$5,075

Digitized by Google

AUTRES ÉCOLES.

Ladies' College, Dunham	$300
Ladies' College, Compton	300
High School, Québec	200
Total	$800

ÉCOLES MODÈLES.

Leeds, Mégantic	$75
Ormstown, Châteauguay	75
Richmond (école de filles) Richmond	50
Thurso, Ottawa	50
Hemmingford	50
Valleyfield, Beauharnois	50
Sutton, Brome	50
Ulverton, Drummond	50
Grenville, Argenteuil	50
Bristol, Pontiac	50
Clarendon, Pontiac	50
Bryson, Pontiac	50
Bury (Robinson), Compton	50
Gould, Compton	50
Stanbridge, Missisquoi	50
St-Lambert	50
Rawdon, Montcalm	50
Sorel, Richelieu	50
Magog, Stanstead	50
St-Sylvestre, Lotbinière	50
La Pêche, Ottawa	50
Hull, Ottawa	50
Total	$1,150

Ces subventions s'élèvent, en tout, à seize mille cent soixante-quinze piastres ($16,175). On remarquera qu'en faisant cette distribution, le comité a accordé deux cent piastres ($200) à chacune des académies. Une somme supplémentaire a été donnée à un certain nombre d'entre elles, à cause de leur progrès spécial établi, à la satisfaction du comité, par les rapports des inspecteurs. Les écoles qui ont reçu moins de deux cents piastres ne sont pas censées remplir les conditions exigées d'une véritable académie.

Le secrétaire est chargé de faire savoir aux commissaires ou syndics des écoles modèles et académies qui ont en même temps une classe élémentaire, qu'il leur faudra, pour obtenir une subvention sur le fonds de l'éducation supérieure, avoir deux instituteurs, l'un porteur du diplôme d'école modèle ou d'académie et l'autre pourvu du diplôme d'école élémentaire.

Après quelque discussion au sujet du fonds des dépenses casuelles, il est résolu, sur motion de Sir William Dawson, secondé par M. Heneker:

"Que le président (M. Heneker) et le révérend Dr. Mathews forment un sous-comité chargé de faire valoir auprès du gouvernement les titres de ce comité à la subvention antérieurement donnée pour l'inspection des académies, et de représenter le manque d'équité qui résulte de la déduction de percentages de ce fonds et de celui de l'éducation supérieure, pour le soutien des institutions de sourds-muets, de même que la nécessité de créer un fonds permanent pour les dépenses casuelles de ce comité."

Digitized by Google

Sur motion de M. Heneker, secondé par le révérend Cook, il est résolu :

"Qu'il soit demandé à l'honorable trésorier de la province une avance de quatre cents piastres ($400) pour combler le déficit qui existe dans les comptes de ce comité, la dite somme devant être remboursée à même l'intérêt dû au comité le premier janvier prochain sur le placement des arrérages du fonds des licences de mariage."

Le secrétaire présente ses comptes qui sont trouvés en règle.

Après l'examen du rapport de la corporation de l'Université McGill exprimant le désir que l'année scolaire de l'école normale McGill soit raccourcie afin de permettre aux professeurs de l'école de prendre part aux conférences pédagogiques et pour autres raisons, il est proposé par l'honorable sénateur Ferrier, secondé par M. Heneker, et résolu à l'unanimité :

"Que les règlements des écoles normales soient amendés de façon à permettre à l'école normale McGill de clore son année le dernier jour de mai, au lieu du dernier jour de juin.

"Que l'honorable surintendant de l'instruction publique soit prié de soumettre cette amendement à la sanction du gouvernement."

M. Hemming soumet la motion suivante :

"Qu'il soit nommé un sous-comité chargé d'examiner les lois scolaires actuellement en vigueur dans la province du Manitoba et de faire rapport à ce comité dans le but de décider s'il ne serait pas à propos de rendre notre système semblable à celui de cette province, et, en cas d'affirmation, jusqu'à quel point cette assimilation devrait se faire, plus spécialement dans le but d'introduire l'enseignement religieux dans toutes les écoles relevant de ce comité et fréquentées par des élèves protestants, et d'empêcher la perception de la taxe chez les protestants pour le soutien des écoles catholiques et *vice versa*."

Sur motion du président, secondé par M. Heneker, il est résolu :

"Que le nom de M. Hemming soit ajouté au sous-comité des lois scolaires, et que sa motion susdite soit renvoyée a ce comité.

Sur motion du rév. Cook, secondé par M. Heneker, il est résolu :

Que les membres du comité protestant de l'instruction publique offrent leurs félicitations à Sir William Dawson à l'occasion de l'honneur que Sa Majesté a bien voulu lui conférer, honneur que ses services distingués à la science et à l'éducation lui ont si justement mérité, et désirent exprimer toute leur satisfaction de ce que les titres qui donnent la valeur intellectuelle à une distinction honorifique aient été si bien appréciés dans la personne d'un collègue dont ils se plaisent à reconnaître et à admirer les hautes qualités.

Le comité s'ajourne au mercredi 26 novembre, ou plus tôt, si la chose est nécessaire, sur la convocation du président.

Séance du 26 Novembre 1884.

Présents : le lord évêque de Québec, président ; le rév. Cook, le rév. Mathews, M. George L. Masten, M. R. W. Heneker. D.C.L, Sir William

Digitized by Google

Dawson, C.M.G., M. E. J. Hemming, D.C.L., l'hon. sénateur Ferrier, le Dr. Cameron, M.P.P., et l'hon. L. R. Church.

Le secrétaire donne lecture des lettres suivantes :

1o Du Dr. Robins, demandant une audience du comité, de la part de l'Association provinciale des instituteurs protestants ;

2o De M. A. Gibson, au sujet de Annie Dickson, de Dewittville, ayant rapport à la commission d'examinateurs de Montréal ;

3o De l'honorable Gédéon Ouïmet, surintendant de l'instruction publique, faisant part de la nomination, par ordre en conseil en date du 2 du courant, du vénérable archidiacre Lindsay, de Waterloo, et de George Lyman Masten, de Coaticook, comme membres du conseil de l'instruction publique, en remplacement du très-révérend Wm. B. Bond, évêque de Montréal, et de l'honorable juge Irvine, démissionnaires.

Le secrétaire soumet ses comptes accompagnés de pièces à l'appui ; ils sont examinés et trouvés en règle.

Une députation de l'association provinciale des instituteurs protestants, composée de MM. Robins, Harper et Masten, entretient le conseil de certaines questions scolaires ; on lui demande d'exposer ses vues par écrit afin que le conseil puisse en faire l'examen.

Sur motion de Sir William Dawson, secondé par le révérend Cook, le Dr. Cornish est élu à l'unanimité membre associé du comité protestant.

Sur motion de M. Heneker, secondé par l'honorable sénateur Ferrier, le révérend chanoine Norman est élu à l'unanimité membre associé du comité protestant.

Le secrétaire anglais du département fait la lecture des lettres suivantes :

1. De MM, Gage & Cie., au sujet de la publication hebdomadaire d'un journal de l'éducation ;

2. De l'école modèle de Rawdon, relativement au second professeur exigé par les nouveaux règlements du comité protestant ;

3. Du Dr. Robins, au sujet des cours pédagogiques que doivent faire maintenant les professeurs de l'école normale ;

4. De M. Rexford au surintendant, relativement à la nomination d'un clerc anglais.

Les rapports suivants du sous-comité sont présentés et lus :

I.—*Loi scolaire.*

Le sous-comité chargé d'étudier cette question, après avoir attendu pendant plusieurs mois la refonte promise des lois scolaires, a reçu dernièrement une réimpression des lois existantes, avec un index. Ce cahier lui a permis de poursuivre son travail, mais tant que le sous-comité n'aura pas en mains le code qu'on a promis et qu'il compte bientôt recevoir, il ne pourra pas compléter son rapport.

Depuis le rapport du 29 novembre 1882, les matières nouvelles suivantes lui ont été soumises :

Digitized by Google

1o. Le mode de taxation scolaire existant à Montréal, à Québec et en certains autres endroits, pourrait-il être appliqué à toute la province ?

2o. Un projet d'amendement à l'article 12, chap. XVI de la 32ième Victoria, concernant la manière dont les dissidents peuvent être placés sous l'autorité des commissaires.

3o. Le principe de la loi scolaire de Manitoba, en ce qui concerne les catholiques romains et les protestants, pourrait-il être avantageusement appliqué à cette province ?

4o. Une pétition des syndics des écoles dissidentes de Wendover et Simpson, se plaignant que par le chapitre 38 des statuts de 1883, certaines terres de ces cantons, appartenant à des protestants, ont été incorporées à la paroisse de Ste-Clotilde de Horton, ce qui oblige les dits propriétaires à payer des taxes pour le soutien des écoles catholiques.

5o. L'établissement d'un système uniforme d'examen préliminaire pour l'admission à l'étude des professions.

Le sous-comité a examiné chacune de ces questions, mais comme toutes, à l'exception de la cinquième, se rapportent à des différences de croyance entre catholiques romains et protestants, il n'est point prêt à faire son rapport avant d'avoir pu étudier soigneusement le code projeté.

Pour ce qui est de la cinquième question, le sous-comité considère que l'examen pour être juste et raisonnable, devrait être basé, au moins en ce qui concerne la population protestante, sur le cours d'étude des écoles publiques protestantes de la province. De cette façon, les candidats seraient renseignés sur le genre d'examen à subir, et les amis de l'éducation auraient un point d'appui dans leurs efforts pour relever et maintenir à sa hauteur le niveau de nos écoles publiques.

Il demande donc la nomination d'un sous-comité spécial chargé de s'entendre avec les corporations des universitésMcGill et Bishop's Collège, dans le but d'établir l'uniformité dans tout le système d'éducation supérieure de la province, et ayant la missionde faire ressortir, surtout, l'importance, la nécessité même, de mettre les cours d'art, dans les universités, en état de satisfaire si bien les exigences des facultés, qu'un candidat à l'étude d'une profession pourvu d'un dégré, ou ayant subi victorieusement l'examen moyen, ait le droit d'être admis à cette étude sans subir un nouvel examen.

Le sous-comité désire aussi faire remarquer qu'il s'est déjà exprimé dans les termes suivants, sur le même sujet, au cours de son rapport du 29 novembre 1882, à l'article 6ième :

" VI. Nonobstant toute disposition contenu dans les actes suivants.....
" .....le comité protestant du conseil de l'instruction
" publique aura qualité pour décréter, par règlement, que le degré ès-arts
" d'une université d'Angleterre ou du Canada sera censé suffisant pour
" donner aux candidats protestants le droit d'être admis à l'étude du droit,
" de la médecine, du notariat ou autre profession possédant une chartre,
" sans être astreint à subir l'examen préliminaire requis par la loi actuelle
" ou par tout autre loi postérieure."

Digitized by Google

Et dans le but de préparer des amendements qui pourront surmonter les obstacles résultant de la différence des croyances, le sous-comité est d'avis qu'on devrait faire un classement des différents chefs contenus dans les actes du parlement. Ce classement faciliterait de beaucoup le travail, et tendrait à rendre plus compréhensibles les amendements qui seront jugés nécessaires. Ce classement pourrait se faire de la manière suivante :

1o. Subventions aux écoles et le principe d'après lequel elles doivent être distribuées. Taxes scolaires surtout en ce qui concerne l'application de l'argent des catholiques aux écoles protestantes et *vice versa.*

2o. La constitution, les pouvoirs et les attributions du comité protestant.

3o. Les attributions du surintendant dans ces rapports avec le comité protestant.

Ce qui précède embrasserait peut-être la question de la différence de religion ; mais il vaudrait mieux étendre le classement de la façon suivante :

4. Le champ d'action et le travail des écoles communes, des écoles modèles et des *high schools.*

5o. Les écoles normales et l'enseignement pédagogique.

6o. L'examen des candidats à l'enseignement et la collation des diplômes.

7o. L'inspection des écoles de tous les degrés.

Il peut y avoir encore d'autres points importants, nécessaire à l'intelligence complète du sujet.

Comme le comité protestant, de même que le gouvernement et la législature, doit avoir pour but de tâcher de régler cette question difficile de façon à rendre justice à toutes les classes de notre population mixte, on n'aura point perdu son temps et sa peine en étudiant sérieusement le sujet, si l'on arrive à une solution satisfaisante.

Le comité déclare que son travail progresse et demande la permission de siéger de nouveau.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) R. W. HENEKER,
Président.

II.—*Finances et frais encourus pour la publication de "l'Educational Record" et l'inspection des académies, etc.*

Avant d'aborder la question principale, le sous-comité désir faire remarquer que les deux dernières questions seront sans doute traitées par le comité plus nombreux chargé de s'aboucher avec les membres du cabinet, et que—ces questions étant d'une nature telle que le gouvernement ne peut les régler qu'en votant des crédits suffisants pour couvrir les frais dans chaque cas,—il vaut mieux, à tout événement, attendre le rapport du sous-comité. Quant à la position financière du comité protestant, relativement

Digitized by Google

à l'éducation supérieure,—ce que le sous-comité suppose devoir être le sujet de son rapport, bien que ces instructions aient une portée plus générale,—le sous-comité a examiné avec soin les statuts aussi bien que leur réimpression avec l'index, et il a l'honneur de faire le rapport suivant :

Le chapitre XV des statuts refondus du Bas-Canada, article 1 à 10 inclusivement, pourvoit à la création d'un fonds de placement pour l'éducation supérieure et d'un fonds de revenu pour l'éducation supérieure, et indique la manière dont ce revenu sera distribué.

On trouve aussi, dans les statuts, qu'en sus du revenu provenant des placements, on établit également un crédit de $20,000 par an pris sur le fonds du revenu consolidé de la province, de façon à élever le minimum du montant jusqu'à $88,000, et si ces ressources ne suffisent point, on parfai le montant en le prenant sur la subvention aux écoles communes.

Maintenant, pour ce qui est de la somme dont le comité protestant a la jouissance absolue et qu'il doit affecter à l'éducation supérieure de la manière exigée par la loi, on verra par les comptes publics, qu'en 1883, on n'a accordé que $78,410, au lieu de $88,000, et que, sur ce montant, $71,000 seulement ont été versées entre les mains du surintendant de l'instruction publique, le reste ayant été donné aux *High Schools* de Montréal et de Québec, en tant qu'institutions protestantes, et pour égaler les sommes attribuées aux institutions catholiques romaines.

Voici les charges spéciales que porte le fonds de revenu :

(a) Déduction annuelle pour les bâtiments de l'école normale.
(b) " " " élèves " "
(c) " " " bibliothèque " "
(d) Paiement annuel des traitements des inspecteurs d'écoles communes.

Mais, ainsi que cela est mentionné, en italiques, à la marge de la section 12 du dit chapitre XV des statuts refondus du Bas-Canada, une partie des charges ci-haut énoncées et contenues dans les sections 12, 13, 14 et 15 sont tombées en désuétude depuis la confédération, attendu que les fonds nécessaires pour les acquitter de même que pour payer les inspecteurs d'écoles, sont maintenant fournis par un vote spécial de la chambre.

Il est donc raisonnable de croire qu'un arrangement quelconque,—qu'on a sans doute jugé convenable à cette époque,—a dû être conclu, aux termes duquel une subvention annuelle de $71,000 serait votée et affectée aux maisons d'éducation supérieure catholiques et protestantes d'après le chiffre respectif de la population de chaque croyance.

Si tel est le cas, il faudrait éclaircir ce point, ce qui peut se faire, sans doute, en compulsant les dossiers du département de l'instruction publique.

On trouvera dans les comptes publics de 1883 (page 56 et 57) le détail des crédits votés en faveur de l'éducation. On y verra aussi que, en dehors de ce qui concerne la subvention de $71,000 destinée à l'éducation supérieure, c'est-à-dire aux universités, aux collèges classiques, aux académies et aux écoles modèles, il ne parait y avoir aucune intention de répartir les autres allocations suivant le chiffre de la population de chaque croyance.

Digitized by Google

Du reste l'article 9 du chapitre XVI de la 32ième Victoria établit encore d'avantage ce principe, en décrétant que dans le cas où le conseil serait complètement divisé en deux comités, alors, à dater de cette division toutes les subventions destinées aux écoles normales ou à d'autre fins scolaires,—en dehors des crédits affectés aux écoles communes,—seront distribués au *pro rata* de la population catholique romaine et protestante respectivement. Il y a donc là une preuve concluante que, antérieurement à un tel état de choses, cette manière spéciale de distribuer la subvention ne s'appliquait qu'à l'éducation supérieure.

Le sous-comité trouve de plus, dans la loi des licences de mariage, 38 Victoria, chap. 3, que les honoraires exigibles pour les licences de mariage suivant le rit protestant, et tombés dans le trésor provincial, doivent être versés annuellement à l'époque et de la manière qu'ils auront été répartis parmis les institutions protestantes d'éducation supérieure, ... en sus de toutes autres sommes ou subventions accordées pour les fins de l'éducation supérieure protestante de cette province, et de la même manière.

Il est donc clair, d'après ce qui précède, que l'intention de la législature était de pourvoir au soutien des universités, des collèges classiques et des autres maisons d'éducation supérieure ;—que l'ancienne méthode de créer des fonds permanents de placement et de revenu, susceptibles d'être comptés à même le fonds consolidé et même, en cas de nécessité, à même le fonds des écoles communes, a été notifiée par le vote de crédits annuels et de subventions spéciales destinées à des dépenses soldées autrefois sur les $88,000 de revenu minimum ;—et que, comme ressource supplémentaire, on a affecté au même objet le revenu des licenses de mariages suivant le rit protestant.

Or, en présence des faits actuels et pour obvier à toute difficulté d'interprétation, il serait à propos d'amender la loi.

Respectueusement soumis.

(Signé) R. W. HENEKER,
G. D. MATHEWS.

III.—*Commission centrale d'Examen et Brevets d'instituteurs.*

Le sous-comité chargé d'examiner la question de la commission centrale d'examen et des brevets d'instituteurs a l'honneur de faire le rapport suivant :

Au sujet de la commission centrale d'examen, il n'a rien à ajouter au rapport qu'il a déjà soumis (page 3, Educ. Rec., 1884). Quant à la question des brevets, il désire amender son précédent rapport (page 160, 1885) en lui substituant la résolution suivante qu'il soumet au comité :

1o. " Que dorénavant, le brevet d'académie, octroyé par des commissions d'examen, soit désigné sous le titre de " Brevet d'académie, 2e dégré."

2o. Que les gradués d'une université d'Angleterre ou du Canada (*a*) qui ont suivi le cours de pédagogie de l'école normale McGill, ou (*b*) qui obtiennent le *premier rang* à l'examen professionnel des gradués à l'école normale, ou (*c*) qui auront reçu d'un inspecteur d'académie un certificat

Digitized by Google

établissant qu'ils ont enseigné avec succès pendant — années, recevront le " brevet d'académie, 1er dégré."

3o. Que les gradués qui ont obtenu le *second rang* à l'examen professionnel, recevront le " brevet d'académie, 2e dégré."

4o. Que les élèves-maîtres de l'école normale McGill qui subissent avec succès l'examen moyen—ou, dans le cas d'élèves-maîtres l'examen d'associé supérieur ès-arts (comprenant le latin et le grec) de l'université du collège McGill ou du Bishop's Collège, recevront le " le brevet d'académie, 2e degré."

(Signé,) J. W. QUÉBEC,
Président.

4. *Réclamations à présenter au gouvernement, pour frais du comité, inspection d'académies, etc.*

Le sous-comité nommé le 11 septembre, et composé du très-révérend lord évêque de Québec, du révérend Mathews et de M. R. W. Heneker, D. C. L., pour faire valoir auprès du gouvernement les titres de ce comité à la subvention accordée antérieurement pour l'inspection des académies et pour représenter le manque d'équité qui résulte de la déduction de percentages sur le fonds de l'éducation supérieure pour le soutien des institutions de sourds-muets, de même que la nécessité de créer un fonds permanent pour les dépenses imprévues de ce comité.

Le sous-comité a été reçu, le mardi matin, 25 novembre 1884, devant une assemblée de ministres composée des honorables Premier ministre Rohertson, Lynch, Blanchet.

Le lord évêque de Québec, au nom du sous-comité, expose le sujet sur lequel on désirait appeler l'attention du ministère et prie ensuite M. Heneker de lire le mémoire qu'il a préparé et qui est conçu dans les termes suivants : " En cette circonstance, le sous-comité ne trouve pas de terme qui puisse exprimer plus fortement qu'il ne l'a déjà été, dans la résolution précédente, son sentiment sur la grave question de déduire du fonds de l'éducation supérieure, un percentage quelconque pour le soutien des instituts de sourds-muets. Toutes ces institutions sont de leur nature même des maisons de charité et il est impossible de les faire entrer dans le système scolaire ordinaire de la province. Elles ne sont pas placées sous la juridiction du Conseil de l'instruction publique et ne devraient pas l'être. Pour ce qui est des autres matières dont on lui a confié l'examen, le sous-comité désire soumettre au gouvernement le tableau ci-joint des recette et dépense, donnant un détail du fonds casuel du comité depuis l'année 1879 jusqu'à ce jour."

" En consultant ce tableau, on verra que la recette a été tirée des sources suivantes :

" 1. De l'école normale McGill ; 2. de balances non dépensées du fonds des écoles communes ; 3. d'autres balances non dépensées. Jusqu'à une époque assez rapprochée, les rétributions perçues par l'école normale,—c'est-à-dire par les écoles modèles tenues par l'école normale,—ont fourni une grande partie du fonds ; et bien que cette source offrît des intermitten-

Digitized by Google

ces, elle pouvait cependant, avec certains revenus tirés d'ailleurs, suffire aux besoins du comité. Dernièrement, cependant, ce fonds a tellement diminué que le comité s'est vu obligé, pour pouvoir poursuivre son œuvre, de se servir de deniers affectés spécialement à d'autres fins."

"Les dépenses du comité ont été les suivantes :

"1. Traitement du secrétaire.
"2. Dépenses casuelles du secrétaire.
"3. Frais relatifs aux examens pour le brevet de capacité.
"4. Frais relatifs à l'*Educational Record*.
"5. Inspection des écoles modèles et des High Schools."

"Il convient de remarquer, à ce sujet, que le premier item a été absolument nécessaire tant que le comité a été de fait privé de toute assistance de la part du département, pendant que M. Miles y occupait un emploi."

"Quant aux autres items, le comité est d'avis que ce sont des dépenses qui appartiennent plus proprement au département de l'instruction publique ; il croit également que son action serait bien simplifiée et susceptible de produire plus de bien, s'il lui était permis de se borner, en ce qui concerne l'éducation supérieure, à faire la distribution des fonds mis à sa disposition par la législature. Il ne faut pas oublier que, en outre de ces attributions, le comité a d'autres devoirs à remplir ; il a la surveillance des écoles normales et des écoles communes protestantes, de même que celle des écoles mixtes. Et pour bien s'acquitter de cette tâche, il lui faut un personnel convenable, composé d'un secrétaire, d'une commission d'examen et d'inspecteurs compétents, tant pour les écoles communes que pour les *High Schools*. C'est d'après les rapports des inspecteurs d'écoles modèles et d'académies que se fait en grande partie la distribution de la subvention."

"En soumettant ces faits au gouvernement, le comité désire également appeler son attention sur la nécessité absolue d'augmenter le nombre des inspecteurs protestants, lesquels, dans l'état de choses actuel, ne peuvent point remplir complètement leur tâche à cause du grand nombre d'écoles qu'ils ont à inspecter et de l'immense étendue de territoire qu'ils ont à parcourir."

La lecture de ce mémoire a été écoutée avec beaucoup d'attention par les membres du cabinet, et le sous-comité a été prié d'en laisser une copie, avec les tableaux, entres les mains de l'honorable M. Blanchet, afin que la question puisse être soumise à l'examen.

Respectueusement soumis.

(Signé,) J. W. QUÉBEC,
Président.

Québec, 26 novembre 1884.

5. *Sur les pouvoirs du Comité protestant.*

Le sous-comité a l'honneur de faire le rapport suivant :

(*Des exemplaires, avec index, de la nouvelle édition de la loi scolaire sont annexés en tête du rapport.*)

1—304. *Les deux comités du Conseil.*—La section 2, chap. xvi, 32 Vict.,

Digitized by Google

pourvoit à la séparation du Conseil de l'instruction publique des deux comités,—l'un catholique romain, l'autre protestant.

23. Dépenses contingentes.

2—413. *Juridiction.*—La section 16, chap. xv, 39 Vict., décrète que tout ce qui, dans les attributions du Conseil..... se rapporte spécialement aux écoles protestantes et, en général, à l'instruction publique des protestants, tombera sous la juridiction exclusive du comité protestant.

3—26 à 44. *Devoirs.*—La section 21, chap. xv, des statuts refondus du Bas-Canada, dans un énoncé détaillé des devoirs du Conseil....., lesquels, en autant qu'ils se rapportent aux écoles protestantes, sont tous dévolus au comité protestant.

411. Privilèges.

431. Pouvoirs.

4—318, 419, 420. *Réunions.—Président.—Secrétaire.*—Les sections 20, 21 et 22, chap. xv, 39 Vict., se rapportent aux réunions du comité, à la nomination d'un président et d'un secrétaire et à l'établissement d'un quorum pour la transaction des affaires.

5—306. *Distribution des subventions, etc.*—La section 4 du chapitre 16, 32 Vict., pourvoit à la distribution de toutes les subventions aux universités, collèges classiques, collèges industriels, académies et écoles modèles, suivant les chiffres respectifs de la population protestante et catholique, d'après leur dernier recensement.

6—414, 415, 416 et 417. *Autres fonds, manière d'en disposer.*—Les sections 17, 18 et 19, chap. 15, 39 Vict., ont trait à l'acceptation et à la distribution de tous les deniers provenant de donations, legs, etc., faits au profit de l'instruction publique, et aux pouvoirs du comité protestant par rapport aux fonds revenant aux protestants. A cette dérnière fin, le comité est constitué en corps politique.

427. Bibliothèques.

488. Règlements du Conseil des arts.

7—421. *Inspecteurs d'écoles, fonctionnaires des écoles normales, commission d'examen.*—La section 23 du chap. xv, 39 Vict., confère au comité le droit de désigner les inspecteurs d'écoles, les secrétaires, les fonctionnaires des écoles normales et les membres des commissions d'examen. La nomination, dans chaque cas, appartient au lieutenant-gouverneur assisté de ses ministres.

8—482. *Règlements pour les commissions d'examen.*—La section 25 du chap. xvii, 40 Vict., confère le droit de faire des règles et règlements pour les commissions d'examen.

9—534. *Réunions des commissions d'examen.*—La section 4 du chap. vi, 41 Vict., donne le pouvoir de faire des règlements pour les réunions des commissions, sauf l'approbation du lieutenant-gouverneur assisté de son conseil, et la publication dans la *Gazette Officielle* et le *Journal of Education*.

10—294. *Instituteurs examinés de novo.*—La section 2 du chap. xlviii, 29 Vict., donne le droit d'examiner *de novo* un instituteur, dans certains cas.

11—422, 530, 531, 532. *Appel des décisons du Surintendant.*—La section

Digitized by Google

24 du chap. 15, 39 Vict., donne au comité le pouvoir d'un tribunal d'appel pour reviser les décisions du Surintendant, dans certains cas. Mais la section 1 du chap. vi de la 41e Vict., rappelle cette clause et la remplace par certaines dispositions, aux sections 1 et 2 de la dite loi.

12—533. *Sous-comités.*—La section 3 du chap. vi, 41 Vict., permet aux comités de nommer des sous-comités.

13—582, 583, 584. *Revision des livres de classe.*—Les sections 8, 9 et 10 du chap. xvi, 43–44 Vict., ordonne qu'une révision des livres de classe soit faite avant le 12 mai 1881, et ensuite, une fois tous les quatre ans.

14—400. *Etat financier annuel du Surintendant.*—La section 6 du chap. xv, 39 Vict., mentionne l'état annuel que le Surintendant doit faire, sous la direction du comité, des sommes requises pour l'instruction publique, afin de le soumettre au gouvernement.

Respectueusement soumis.

(Signé,) R. W. HENEKER,
Président.

L'appel de la décision de la commission d'examen de Montréal, au sujet du diplôme d'Annie Dickson, de Dewittville, est examiné ; et la demande de cette institutrice est accordée.

Il est donné lecture d'une lettre du secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles de Cookshire, et le secrétaire reçoit l'ordre de porter l'école en question sur la liste des écoles inspectées, mais de faire savoir en même temps au secrétaire-trésorier qu'une subvention d'académie ne peut pas être accordée avant qu'on se soit assuré les services d'un instituteur pourvu du diplôme d'académie.

Le comité, étant satisfait de l'état de choses actuel, ne prend aucune décision au sujet de la publication d'un journal d'éducation par MM. Gage et cie., de Toronto.

Le Comité décide de renvoyer la demande de Rawdon, au sujet d'une école modèle, au secrétaire anglais du département, afin d'obtenir de plus amples renseignements, et lui donne instruction de faire rapport à la prochaine réunion.

M. Rexford ayant lu une lettre du Dr. Robins, principal de l'école normale McGill, au sujet des conférences pédagogiques, il est proposé par Sir William Dawson, secondé par le rév. Cook, et résolu :

" Que M. Rexford et M. le principal Robins soient chargés de faire les arrangements nécessaires pour les conférences pédagogiques projetées, avec instructions de faire rapport à ce comité, et que l'honorable surintendant de l'instruction publique soit prié de prendre une certaine somme sur le fonds des dépenses imprévues du département, pour subvenir aux frais nécessaires."

Le secrétaire anglais représente au comité que tout l'ouvrage de la division anglaise du département doit être fait par lui, attendu qu'il n'y a point de commis expéditionnaire de langue anglaise ; qu'il a exposé la situation au surintendant et qu'il désire avoir, dans cette occasion, l'appui du comité.

Digitized by Google

Il est alors résolu, sur motion de M. Heneker, secondé par le rév. Cook :

" Que ce comité croit de son devoir de déclarer que, à son avis, la partie anglaise du travail du département devrait être faite aussi bien que la partie française, et recommande à la favorable considération du surintendant la demande du secrétaire anglais."

Le rapport sur la loi scolaire est soumis à l'examen, après quoi le comité l'adopte et ordonne qu'il soit imprimé et distribué aux membres du comité.

Sur motion de Sir William Dawson, secondé par M. Heneker, il est résolu :

" Que l'évêque de Québec et les deux auteurs de cette motion forment un sous-comité chargé de s'entendre avec les universités McGill et Bishop's College au sujet des règlements recommandés par le sous-comité de la loi scolaire relativement au droit d'admission à l'étude des professions, avec pouvoir, s'ils le jugent nécessaire, d'en conférer avec le gouvernement et les bureaux des différentes professions."

Le rapport des comptes et dépenses se rapportant à l'instruction publique et relevant de ce comité, est examiné, adopté et renvoyé au sous-comité de la loi scolaire.

Sur motion de Sir William Dawson, secondé par le rév. Cook, il est résolu :

" Que le rapport concernant les diplômes d'académie soit maintenant lu et reçu, et que la partie qui a trait à la commission centrale d'examen pour les brevets d'instituteurs soit renvoyée au sous-comité de la loi scolaire ; que les règlements projetés au sujet des diplômes d'académie soient soumis à un vote définitif à la prochaine réunion."

Sur motion de M. Heneker, secondé par le rév. Mathews, il est résolu :

" Que le rapport du sous-comité sur la conférence avec le gouvernement, au sujet des réclamations spéciales du comité, soit adopté et que le comité soit prié de poursuivre ses travaux,—s'il est nécessaire d'avoir de nouvelles entrevues avec les membres du cabinet,—et que l'honorable Dr R. Church soit porté sur la liste du comité."

Sur motion de M. Heneker, secondé par M. Hemming, il est résolu :

" Que le rapport du sous-comité, sur les pouvoirs du comité protestant, soit reçu et transmis au comité de la loi scolaire."

La révision des livres de classe est renvoyée à la prochaine réunion.

Le président et M. Mathews sont constitués en sous-comité avec mission de faire rapport sur les règlements concernant les diplômes d'instituteurs.

Quant aux examens des écoles modèles et des académies, il est décidé qu'ils auront lieu pendant le mois de mars prochain, et Dr Weir reçoit l'ordre de s'adresser à M. l'inspecteur McGregor, pourle prier de le remplacer, dans le cas où il serait lui-même empêché d'agir. Les rév. Weir et Allnattsont chargés de préparer le questionnaire de ces examens ; leur rémunération sera la même que par le passé.

Digitized by Google

Le Comité s'ajourne au mercredi, 25 février 1885, ou à une époque plus rapprochée, s'il est nécessaire, sur la convocation du président.

(Signé,) J. W. QUÉBEC.
GEORGE WEIR,
Secrétaire.

Québec, 25 février 1885.

Présents : Le lord évêque de Québec, président ; le rév. Cook, Sir William Dawson, le rév. Mathews, MM. George L. Masten, Heneker, Hemming, le rév. Cornish, le vénérable archidiacre Lindsay et l'honorable W. W. Lynch.

Les comptes soumis par le secrétaire sont examinés et trouvés en règle.

Le secrétaire lit les lettres suivantes :

1. Du rév. M. Cornish, accusant réception de la lettre qui lui fait part de sa nomination de membre associé du comité protestant du Conseil de l'instruction publique, et acceptant cette charge.

2. Du rév. M. Norman, accusant réception de la lettre qui lui fait part de sa nomination de membre associé du comité protestant du Conseil de l'instruction publique, et acceptant cette charge.

3. De l'inspecteur McCregor, accusant réception de la lettre lui faisant part de sa nomination d'inspecteur des écoles modèles et des académies, pour cette année, et acceptant cette charge.

De M. Charles William Parkin, demandant la place encore vacante d'inspecteur d'écoles.

De M. W. H. Wilson, secrétaire-trésorier des syndics de l'école modèle de St-Sylvestre, demandant si un instituteur-élève peut être accepté comme assistant, dans cette école.

6. De M. C. T. C. Wurtele, secrétaire-trésorier de l'école modèle de Sorel, au sujet de l'engagement d'un second instituteur pour cette école.

Le secrétaire anglais du département donne lecture des documents suivants :

1. Rapport du comité, sur les conférences pédagogiques.

2. Décision ministérielle, au sujet des subventions aux institutions protestantes pour les sourds-muets et les aveugles.

3. Recommandations au sujet d'écoles modèles dans Gaspé et Bonaventure.

4. Rapport sur l'école modèle de Rawdon.

5. Du rév. T. S. Chapman, au sujet de l'école modèle de Marbleton.

6. Demandes d'examen par des inspecteurs spéciaux.

7. Lettre de M. C. M. Taylor et cie., concernant la série des *Royal Readers.*

Des sous-comités soumettent leurs rapports sur les sujets suivants :

1. Sur la loi scolaire ; sur les questions de deniers en matière d'éducation, concernant le comité ; sur le projet d'une commission centrale d'examen pour les brevets d'instituteur ; sur les pouvoirs du comité protestant.

Digitized by Google

2. Sur une entrevue avec les universités McGill et Bishop's Collège au sujet des règlements recommandés par le sous-comité de la loi scolaire, concernant l'admission à l'étude des professions.

3. Sur les règlements concernant les brevets d'instituteur.

4. Sur la révision des livres de classe.

Au sujet d'un second instituteur pour les écoles modèles de St-Sylvestre et de Sorel, il est décidé :—Que les syndics de ces deux écoles soient informés que, vu les circonstances spéciales que présente ce cas, un instituteur élève sera reconnu comme l'assistant exigé par le comité protestant du Conseil de l'instruction publique, mais pour cette année seulement.

Le secrétaire est aussi chargé d'écrire aux syndics de l'école de Rawdon que le cas qu'ils ont soumis, recevra l'attention favorable du comité.

M. Rexford, secrétaire anglais du département, présente le rapport suivant sur les conférences pédagogiques :

" Le comité nommé pour s'occuper de préparer des conférences pédagogiques pour les instituteurs et les institutrices, a l'honneur de faire le rapport suivant : Il a été décidé de donner trois séries de conférences pédagogiques dans le cours de l'été prochain, l'une au collège Bishop, à Lennoxville, pour le district de St-François ; l'autre à Waterloo, pour le district de Bedford, et le troisième à Ormstown, pour le district de Huntingdon.

" Ces réunions dureront, chacune, une semaine, et auront lieu, autant que possible, dans le mois de juillet.

" Le Dr. Robins donnera des cours sur l'enseignement de l'anglais, du dessin, de la musique, et des leçons de science élémentaire.

" M. McGregor, traitera de l'enseignement de l'arithmétique, de la mensuration et de la tenue des livres. Le secrétaire anglais du département prendra aussi part à ces conférences."

Ce rapport est reçu et adopté par le comité.

M. Rexford, secrétaire anglais du département, fait remarquer au comité que les comtés de Gaspé et de Bonaventure n'ont pas une seule école supérieure. Il recommande fortement l'établissement de deux écoles modèles dans ces comtés. l'une à New Carlisle, dans la municipalité de Cox, et l'autre au Bassin de Gaspé. Il propose de faire savoir à ces municipalités que si elles emploient des instituteurs pourvus du brevet d'école modèle de l'école normale, et maintiennent de bonnes écoles, elles recevront, sur le fonds de l'éducation supérieure, une allocation de cent piastres chacune.

Le comité décide qu'il accordera cette subvention, aux conditions proposées par M. Rexford.

Le comité décide que les écoles de Marbleton, Chatham, municipalité No. 1, école No. 2, Portage-du-Fort, Mansonville, Aylmer et Danville, seront portées sur la liste des écoles à inspecter.

Le sous-comité des lois scolaires fait le rapport suivant :

" Depuis la dernière réunion du comité, il a reçu des exemplaires de la seconde partie des statuts revisés, intitulés ainsi : " Titre VI. Instruction publique."

Digitized by Google

" Agissant d'après la proposition contenue dans son rapport du 26 novembre dernier, il a délégué à un certain nombre de ses membres, et au rév. M. Weir, la tâche de préparer les mémoires nécessaires pour faire un classement. Voici les mémoires qu'il a reçus :

" 1. Sur les subventions en faveur de l'éducation et la taxation scolaire.

" 2. Sur la constitution, les pouvoirs et la juridiction du comité protestant.

" 3. Sur la proposition du surintendant à l'égard du comité.

" 4. Sur la sphère d'action et le fonctionnement des différentes écoles.

" 5. Sur l'école normale et l'éducation des instituteurs.

" 6. Sur l'examen des instituteurs et les diplômes.

" 7. Sur les changements à apporter dans les statuts revisés, au sujet de l'inspection.

" En soumettant ces mémoires, le sous-comité désire déclarer qu'il n'a pas encore eu le temps de les examiner en comité. Il relève certaines anomalies et contradictions apparentes entre les statuts revisés et les lois sur lesquelles ils sont basés, et proposent certains amendements. Tous ces points exigent, de la part du sous-comité, un examen soigneux et attentif.

" Si le gouvernement a l'intention de s'occuper de cette question pendant la session prochaine, le sous-comité ne pourra pas faire cette étude, et dans ce cas, le seul moyen de soumettre à la législature les vues du comité, sera de nommer un procureur chargé de préparer les amendements nécessaires sur les notes déjà recueillies, et de les faire valoir à la barre de la chambre ou bien devant les comités législatifs auxquels la question sera soumise.

"Si, néanmoins, il n'y a pas urgence, et si on lui en donne le temps, le sous-comité est très disposé à continuer son travail, et à faire simplement un rapport constatant du progrès et demandant la permission de siéger de nouveau.

" Respectueusement soumis, de la part du sous-comité."

(Signé) R. W. Heneker,
Président.

Québec, 25 février 1885.

Sur motion de M. Heneker, secondé par M. Hemming, il est résolu :

" Que le rapport provisoire du sous-comité de la loi scolaire soit adopté et que le président, le lord Evêque de Québec, Sir William Dawson et M. Heneker forment un sous-comité chargé d'obtenir une audience de l'honorable premier ministre de la province, pour lui signaler la difficulté de régler une question aussi importante que l'instruction publique d'un pays, sans avoir tout le temps nécessaire pour faire un examen soigneux du sujet, et pour lui demander que le gouvernement ne soumette pas aux chambres, à la session prochaine, la partie des statuts revisés qui a trait à l'éducation."

Le comité met à l'examen les notes d'une entrevue avec les directeurs

Digitized by Google

des universités McGill et Bishop's Collége, au sujet des règlements recommandés par le sous-comité de la loi scolaire sur le privilège d'être admis à l'étude des professions ; après quoi, sur motion de M. Heneker, secondé par M. Master, il est résolu, à l'unanimité :

" Que le président soit prié de demander au surintendant de faire nommer un sous-comité du comité catholique romain, dans le but de s'entendre avec lui sur le meilleur moyen à prendre pour s'assurer la coopération des professions dans les efforts qui se sont faits pour obtenir, en faveur des gradués des universités, le privilège d'être admis à l'étude des professions sans examen préliminaire, et sur tous les autres points qui se rapportent à cette matière."

Sur motion de Sir William Dawson, secondé par le révérend Mathews, il est résolu :

" Que le rapport sur les soumissions d'examens d'instituteurs soit reçu et imprimé pour être distribué parmi les membres du comité, et soit soumis au vote à la prochaine réunion."

Le comité chargé de reviser la liste des livres de classe approuvés, soumet le rapport suivant :

" I. Que le Syllabaire pratique de Gage soit substitué au *Canadian Spelling Book*, attendu que les livres de lecture de Gage ont remplacé l'ancienne série des livres canadiens.

" II. Que les séries de Payson, Dunton et Scribner, et la série de cahiers Spencer soient remplacées par la méthode revue et améliorée d'écriture pratique de Gage, attendu que cet ouvrage est de provenance canadienne et actuellement en usage dans presque toute la province.

" III. Que la " grammaire des écoles " de Bullion soit substituée à la " grammaire " de Bullion, et que la " grammaire de la langue anglaise, avec un exposé de l'analyse des phrases," de Morell, dernière édition, soit approuvée pour l'usage des académies et des *High Schools*.

" IV. Que l'histoire du Canada de Hughes soit approuvée.

" V. Que, sous le titre de l'Histoire de l'Ecriture Sainte, la Bible, l'Histoire de l'Ancien-Testament et l'Histoire du Nouveau-Testament de McLear (édition à un scheling), soient approuvées.

" VI. Que ces changements aient lieu à dater du premier juillet prochain.

" Votre comité est aussi d'avis qu'on devrait préparer et approuver une liste des livres choisis avec soin pour les instituteurs et les aspirants au brevet d'instituteur ; il soumet donc ce rapport et demande la permission de siéger de nouveau.

" Au nom du comité,

" (Signé), ELSON I. REXFORD."

Le comité reçoit et adopte le rapport précédent sur les livres de classe approuvés. Il reçoit et adopte également les règlements suivants, concernant les diplômes d'académie. Il est aussi décidé que Sir William Dawson et le révérend Cornish sont constitués en sous-comité pour dresser un

Digitized by Google

projet de questionnaire aux termes de la règle 2 (*b*), pour la prochaine réunion.

" 1. Que, dorénavant, les brevets d'académie délivrés par les commissions d'examen soient désignés sous le titre de " brevets d'académies, 2e. degré."

" 2. Que les gradués d'une université d'Angleterre ou du Canada (*a*) qui ont suivi le cours de pédagogie et subi avec succès leur examen à l'école normale McGill, ou (*b*) qui obtiennent le *premier rang* à l'examen professionnel spécial que subissent à certaines époques ces gradués à l'école normale, ou (*c*) qui auront reçu d'un inspecteur d'académie un certificat constatant qu'ils ont enseigné avec succès pendant deux années, recevront des brevets d'académie désigné sous le titre de " brevets d'académie 1er degré."

" 3. Que les gradués qui ont obtenu le *second rang* à l'examen professionnel, recevront le " brevet d'académie, 2e degré."

" 4. Que les élèves-maîtres de l'école normale McGill qui ont subi avec succès l'examen moyen,—ou, dans le cas d'élèves-maîtresses, l'examen d'associé-supérieur ès arts (comprenant le latin et le grec) de l'université du collège McGill ou du Bishop's College, recevront le brevet d'académie, 2e degré."

Sir William Dawson présente une recommendation de la part de l'université McGill en faveur de la nomination de M. George W. Parmelee comme professeur en chef de l'école modèle des garçons attachée à l'école normale McGill, pour remplir la vacance causée par la mort de Frank W. Hicks, M.A. Des certificats sont produits, et il est déclaré que M. Parmelee est porteur du brevet d'académie de l'école normale McGill et a passé à l'examen moyen de l'Université McGill. Il a aussi rempli avec succès les fonctions de professeur de mathématiques au collège St-François.

Sur motion de Sir William Dawson, secondé par le vénérable archidiacre Lindsay, il est résolu:

" Que l'honorable Surintendant de l'instruction publique recommande M. George W. Parmelee au lieutenant-gouverneur pour être nommé professeur en chef de l'école modèle des garçons, aux appointements de mille piastres par année, à partir du 1er septembre 1885, payable sur la subvention de l'école normale."

Le comité examine un mémoire des délégués de l'association des instituteurs, après quoi, sur motion de M. Hemming, secondé par le révérend Cook, il est résolu:

" Que conformément au désir exprimé par l'assemblée provinciale des instituteurs protestants, ce comité recommande qu'il soit accordé une subvention de deux cents piastres pour permettre au Surintendant de procurer des échantillons de fournitures d'école pour l'usage des conventions d'instituteurs et des conférences pédagogiques dans cette province.

Que ce comité est d'avis qu'il lui serait impossible, en restant dans les limites de ses attributions, d'accorder la seconde requête de l'association des instituteurs protestants, au sujet de la nomination, chaque année, d'un délégué choisi par les instituteurs, mais qu'il sera toujours prêt, comme

Digitized by Google

par le passé, à accueillir avec tous les égards possibles, les vues que les instituteurs pourront de temps à autre lui exposer."

Il est décidé que le sous-comité nommé pour s'aboucher avec les ministres, devra leur représenter l'injustice qui résulte de l'affectation d'une partie quelconque du fonds de l'éducation supérieure au soutien des sourds-muets.

Le président dit que le sous-comité nommé pour s'aboucher avec les ministres a obtenu une audience du cabinet réuni en conseil et en a obtenu les réponses suivantes :

I. (a). Le gouvernement désire faire adopter les statuts revisés pendant la prochaine session de la législature.

(b). Il est prêt, si la chose peut être utile, à remettre à la fin de la session la partie qui a trait à l'instruction publique.

(c). Il conseille au comité de s'entendre avec le commissaire reviseur.

(d). Il semble peu disposé à accorder au comité les services d'un procureur.

II. Le gouvernement a promis de mettre bientôt à l'examen l'état qui a déjà été soumis au sujet des deniers dont le comité a besoin.

III. Le gouvernement a informé le sous-comité que la retenue prise sur le fonds de l'éducation supérieure au profit des instituts de sourds-muets et remise au comité protestant peut être appliquée de la manière dont le comité le jugera à propos.

IV. Le sous-comité a fait valoir les objections des instituteurs protestants contre la retenue destinée au fonds de retraite. On a écouté avec beaucoup de bienveillance l'exposé de ces objections, mais le gouvernement n'a pas indiqué la décision qu'il doit prendre à cet égard.

Le président est prié de s'entendre avec l'honorable Surintendant de l'instruction publique afin de ménager une entrevue des sous-comités des deux sections du Conseil, catholique et protestant, au sujet des lois scolaires.

Sir William Dawson et l'honorable L. R. Church sont priés de s'entendre avec le juge Loranger au sujet d'une entrevue entre lui et le sous-comité de la loi scolaire.

Sur motion de M. Heneker, secondé par le révérend Mathews, il est résolu :

"Que l'honorable trésorier de la province soit prié de placer au crédit de ce comité la balance de l'intérêt du fonds placé des licenses de mariage, due en janvier dernier."

Le comité s'ajourne au mercredi, 27 mai, ou à une époque plus rapprochée, au besoin, sur la convocation du président.

Lu et approuvé.

GEORGE WEIR,
Secrétaire.

Digitized by Google

QUEBEC, 27 mai 1885.

Séance trimestrielle du comité protestant du Conseil de l'instruction publique.

Sont présents: Le très révérend Williams, évèque de Québec, président; le rév. Mathews, M. G. L. Masten, le rév. Cornish, MM. R. W. Heneker, D.C.L., E. J. Hemming, D.C.L., le vénérable archidiacre Lindsay, M.A., et le rév. chanoine Norman, D.C.L.

Documents soumis par le secrétaire et les délibérations du comité à leur égard:

1. Mémoire de M. H. Arnold, au comité, demandant que son nom soit porté sur la liste des instituteurs en retraite, aux termes de la loi passée il y a cinq ans.—Le comité n'ayant aucune juridiction sur la matière, renvoie ce mémoire au département de l'instruction publique.

2. Lettre de M. W. L. Whyte, instituteur, demandant que son nom soit porté sur la liste des instituteurs à la retraite. Cette affaire est également renvoyée au département de l'instruction publique.

3. Lettres du Dr. Purois, président de la commission d'examen du comté de Pontiac, et de M. C. J. Rimer, secrétaire de la dite commission, au sujet de certains aspirants au brevet de capacité, examinés dernièrement par cette commission. Le comité, après avoir étudié soigneusement chacun des cas soumis, décide que l'aspirante qui n'a pas l'âge requis, mais qui a subi son examen d'une manière satisfaisante, devra recevoir son brevet lorsqu'elle aura atteint l'âge fixé par la loi, mais qu'aucun brevet ne doit être accordé à ceux ou celles dont l'examen n'a pas été satisfaisant.

4. Lettre de M. W. C. Baynes, B.A., secrétaire, de la part du comité de l'école normale McGill, demandant que le comité recommande la nomination de Mlle. Nannie Green à la classe de dessin, avec un traitement de deux cent cinquante piastres ($250.00) par an, en remplacement de M. Harrington Bird, démissionaire.—Le comité décide qu'il demandera à l'honorable surintendant de l'instruction publique de recommander à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, de nommer la dite Dlle Nannie Green à la charge de professeur de dessin à l'école normale McGill.

5. Lettre du rév. Robert Ker, secrétaire de la commission d'examen de Québec, déclarant que c'est le désir de cette commission que le rév. Francis J. B. Allnatt, B.D., soit nommé membre de cette commission, en remplacement de feu W. D. Campbell, et, de plus, que le rév. Joseph Allard, pasteur de l'église protestante française de Québec, soit également nommé membre de cette commission.—Le comité décide qu'il demandera à l'honorable surintendant de l'instruction publique, de recommander à Son Honneur le lieutenant-gouverneur ces deux nominations.

6. Lettre du rév. F. J. B. Allnatt, disant que, à l'avenir, il ne pourra plus accepter la charge d'inspecteur d'académies.

Sur motion de M. Heneker, secondé par M. Hemming, il est résolu:

"Que ce comité, en recevant la démission d'inspecteur d'académies et d'écoles modèles du rév. F. J. B. Allnatt, désire lui exprimer sa satisfaction

Digitized by Google

sur la manière habile avec laquelle il s'est acquitté des devoirs difficiles de cet emploi."

7. Déclaration et résolution de la commission d'examen de Montréal, savoir :

" Des demandes d'admission à l'examen pour le brevet d'académie ayant été faites par le Dr. H. A. Howe, recteur du *High School* de Montréal, et professeur émérite de mathématiques au collège McGill, ainsi que par M. W. H. Hicks, ancien professeur de l'école normale McGill et maintenant principal émérite, il a été résolu :

" Que, vu les hautes positions que le Dr. Howe et M. Hicks ont occupées pendant si longtemps dans diverses maisons importantes d'éducation de cette cité et de la province ; vu leur compétence bien reconnue et leurs longs états de service, cette commission recommande que le brevet d'académie leur soit octroyé, sans qu'ils soient tenus de subir l'examen."

Le comité approuve et confirme cette recommandation en ce qui regarde M. le principal Hicks. Le Dr. Howe étant gradué d'une université du Canada, et ayant transmis au surintendant de l'instruction publique le certificat d'un inspecteur exigé par la section 2 des règlements concernant le brevet d'académie, a ainsi droit à un brevet d'académie, 1er degré, et le surintendant de l'instruction publique est respectueusement prié de lui faire délivrer ce brevet.

Les comptes, avec pièces à l'appui, sont soumis par le secrétaire et trouvés en règle.

M. Heneker et le rév. Mathews ont été nommés membres d'un comité chargé de s'aboucher avec l'honorable trésorier au sujet des arrérages d'honoraires de licences de mariage. Le comité, dans son rapport, dit que, au cours d'une entrevue avec l'honorable trésorier de la province, ce dernier a déclaré qu'il espérait pouvoir être, vers la fin de l'exercice actuel, en état de payer au comité protestant, soit en obligations, soit en argent, les dits arrérages d'honoraires de licences de mariage, au montant de vingt-huit mille piastres ($28,000). MM. Heneker et Hemming, et le rév. Mathews sont nommés membres d'un sous-comité chargé d'agir de concert avec le président au sujet de la conservation des obligations ou du placement de l'argent, quand le versement en sera fait.

Documents soumis par le secrétaire, et délibérations du comité à leur sujet :

1. Lettre de M. H. Butler, président de la commission d'examen du district de Bedford, recommandant que M. Daniel Allen, de Waterloo, soit nommé membre de cette commission, en remplacement de M. S. A. Fisher, M. P., démissionnaire.—Le comité décide qu'il demandera à l'honorable surintendant de l'instruction publique de recommander cette nomination à Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

2. Lettre de M. A. Driscoll, président de la commission d'examen du comté d'Ottawa, recommandant que MM. John Aylmer, Théodore Arnold Heward et John McDougall, tous d'Aylmer, soient nommés membres de cette commission. Le secrétaire du département dit, à ce sujet, qu'il a été établi pour ce comté une commission catholique distincte qui a choisi Hull

Digitized by Google

comme son lieu de réunion. Le comité, en conséquence, décide ce qui suit :

" Attendu qu'il paraît désirable de diviser la commission mixte d'examen du comté d'Ottawa, le surintendant de l'instruction publique est prié de demander cette division à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, et les personnes suivantes sont recommandées pour être membres de la nouvelle commission protestante qui devra se réunir à Aylmer : MM. Alfred Driscoll, rév. Thomas E. Cunningham, B.A., John Aylmer, Théodore Arnold Heward, et John McDougall, tous d'Aylmer."

3. Lettre de MM. Gage & Cie., soumettant une nouvelle géographie élémentaire à l'approbation du conseil.—Renvoyée au comité des livres de classe.

4. Au sujet de l'emploi d'un second instituteur à l'école modèle de Rawdon, le comité décide que, vu les circonstances spéciales que présente ce cas, il recevra l'attention favorable du comité à la réunion de septembre.

5. Pour ce qui est de l'école modèle de Durham, le comité ne peut pas accepter les services d'un élève à titre de second instituteur dans cette école.

6. Pétition du rév. M. George, pasteur presbytérien de Paspédiac, s'opposant à l'enseignement sectaire dans l'école commune. Le comité décide :

" Que le président des commissaires soit informé que, de l'avis de ce comité, bien que l'enseignement religieux soit, non seulement permis, mais nécessaire, dans les écoles publiques, cependant, il n'y a aucune autorité qui établisse l'enseignement sectaire."

7. Lettre de M. Baynes, transmettant les propositions faites par l'école normale McGill, au sujet de l'admission des porteurs de brevet d'académie de l'école normale, au cours de seconde année de la faculté des arts, dans les universités ou les collèges affiliés.—Le rév. Norman et MM. Heneker et Masten sont constitués en sous-comité chargé de s'entendre avec l'université et l'école normale McGill, dans le but d'en arriver à une action commune, sur ce sujet, de la part des universités des collèges. Le rév. Norman est nommé président du sous-comité.

Ci-suit le rapport soumis par le sous-comité de la loi scolaire :

28 mai 1885.

Le sous-comité de la loi scolaire a l'honneur de présenter le rapport suivant. Après plusieurs réunions de ses différentes sections, le sous-comité a cru qu'il était nécessaire, dans le but de bien définir les droits des protestants, de soumettre à un homme de loi les principes sur lesquels sont basés les changements essentiels que l'on croit devoir apporter à la loi telle qu'elle est exposée dans les statuts revisés, afin que ces changements puissent être incorporés sous une forme lucide dans les dits statuts, et qu'ils puissent être clairement et facilement saisis par le gouvernement ou le comité de la législature auquel la question sera soumise. Le président a donc reçu instructions de s'adresser à M. William White, C.R., de Sherbrooke, qui a promis de s'occuper incessamment de cette affaire.

Digitized by Google

Le sous-comité a l'espoir de terminer son travail et de pouvoir faire un rapport final à la prochaine réunion du comité protestant.

Respectueusement soumis,

(Signé) R. W. HENEKER,
Président.

L'avis de motion suivant est déposé sur le bureau :

" Pour amender les règlements concernant les brevets d'académie adopté par le comité protestant le 25 février 1885, en insérant, après le mot " université ", dans le second règlement, les mots suivants : " qui ont obtenu le nombre de points voulus sur le latin et le grec, aux examens du baccalauréat ès-arts, ou qui ont obtenu au moins le second rang aux examens moyens (le grec et le latin y compris) ou une distinction sur une matière quelconque de leur examen de baccalauréat."

Le comité examine soigneusement le rapport du sous-comité sur les règlements des commissions d'examinateurs protestants jusqu'à la fin de la partie qui a trait aux écoles élémentaires, Appendix A. Le reste du rapport est renvoyé à la prochaine réunion.

Le comité des livres de classe soumet le rapport suivant :

Votre comité recommande que les livres suivants, à l'usage des instituteurs, soient ajoutés à la liste des livres approuvés :

Méthode scolaire	F. J. Gladman, B.A., B.Sc.
Notes sur la conversation et l'enseignement	Francis A. Parker.
Méthodes de Quincey	Lilia E. Patridge.
Théories sur l'éducation	Oscar Browning.
Premières leçons de choses	N. A. Calkins.
Pédagogie	Le professeur Hewett.
Cours gradué d'anglais	Owille T. Bright.
Méthode d'analyse grammaticale	Rév. E. A. Abbott.
The verbalist	Alfred Ayres.
The orthœpist	
Premières leçons d'arithmétique mentale	Warren Colburn, A.M.

Ce rapport a été reçu et adopté.

Les révérends Mathews et Norman et Sir William Dawson sont nommés membres d'un sous-comité chargé d'examiner les changements à apporter dans l'époque de l'examen des aspirants au brevet d'académie, aux termes du règlement No. 2.

Le révérend Cornish présente le rapport du sous-comité concernant l'examen des gradués, sur la pédagogie ; il est reçu et renvoyé au sous-comité précédent.

Sur motion de M. Heneker, secondé par le rév. Mathews, il est résolu :

" Que le président demande au trésorier de la province de vouloir bien mettre au crédit de ce comité les sommes retenues en 1884 sur la part de subvention de l'éducation supérieure appartenant aux protestants."

Sur motion de M. Heneker, secondé par le vénérable archidiacre Lindsay, il est résolu :

" Que le président soit prié de s'adresser au gouvernement, de la part de ce comité, afin d'en obtenir une réponse à la demande qui lui a été faite

Digitized by Google

d'une certaine somme d'argent pour aider à payer les frais d'administration de ce comité, suivant l'exposé contenu dans le mémoire soumis au cabinet en novembre 1884."

Le président fait savoir qu'il a eu une entrevue avec le surintendant au sujet d'une conférence entre un sous-comité protestant et un sous-comité catholique relativement au droit des gradués d'être admis à l'étude des professions, et relativement à la loi scolaire.

Sur motion de M. Heneker, secondé par M. Hemming, il est résolu :

" Que ce comité, ayant appris que le trésorier de la province a payé au comptable du département, trois cents piastres ($300.00), balance d'intérêt sur les arrérages du fonds des licences de mariage dûs en janvier dernier, désire que le surintendant inscrive cette somme au crédit de ce comité, à la banque de Montréal."

Il est nommé un sous-comité composé du président, de M. Heneker et du rév. Mathews pour examiner les rapports des inspecteurs d'académies et d'écoles modèles, et faire rapport à la prochaine réunion.

Le comité s'ajourne au mercredi, 9 septembre prochain, ou à un jour plus rapproché, s'il en est besoin, sur la convocation du président.

Lu et approuvé.

GEORGE WEIR,
Secrétaire.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

SECRÉTARIAT de la province de Québec..... iii

DÉPARTEMENT de l'Instruction Publique (Personnel du)..... iv

CONSEIL de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du)..... v

" " " — " Protestant (" ")..... vi

RAPPORT du Surintendant..... vii

APPENDICE No. 1

RAPPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

	PAGES		PAGES
1—Bégin	3	19—McGregor	84
2—Béland	6	20—McLaughlin	91
3—Belcourt	12	21—McMahon	102
4—Bouchard	17	22—Miller	106
5—Brault	23	23—Nantel	112
6—Carrier	29	24—O'Brien	118
7—Delâge	31	25—Páquet	121
8—Fontaine	36	26—Prémont	123
9—Fothergill	39	27—Ruel	139
10—Gay	42	28—Savard	148
11—Grondin	49	29—Simard	154
12—Hubbard	53	30—Stenson	157
13—Lefebvre	58	31—Tétreault	160
14—Lévesque	61	32—Thompson	164
15—Lippens	64	33—Tremblay	168
16—Lucier	74	34—Tremblay	178
17—Lyster	77	35—Vien	184
18—McGrath	79		

STATISTIQUES GÉNÉRALES fournies par les inspecteurs d'écoles..... 192

APPENDICE No. 2

ÉCOLES COMMUNES.

SOMMAIRE des statistiques fournies par les secrétaires-trésoriers..... 226

Digitized by Google

APPENDICE No. 3

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

PAGES
INSTITUTIONS scolaires catholiques romaines 288
EDUCATION supérieure catholique 315
EDUCATION supérieure protestante 338

APPENDICE No. 4

RAPPORTS DES ÉCOLES NORMALES.

ECOLE normale Laval 351
ECOLE normale Jacques-Cartier 357
ECOLE normale McGill 363

APPENDICE No. 5

PETITS TABLEAUX.

TABLEAU A—Statistique de l'inspection des écoles. (Année 1884–85) 370
TABLEAU B—Ecoles spéciales. (Année 1884-85) 370
TABLEAU C—Nombre d'élèves qui ont fréquenté les écoles normales depuis leur fondation 375
TABLEAU D—Brevets délivrés par les bureaux d'examinateurs. (Année 1884-85) 376
TABLEAU E—Recettes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire 377
TABLEAU F—Liste des anciens instituteurs et institutrices pensionnés du gouvernement en 1885. 378
TABLEAU G—Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles 380

APPENDICE No. 6

RAPPORTS DES COMMISSAIRES CATHOLIQUES ET PROTESTANTS DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES CATHOLIQUES ROMAINS DE MONTRÉAL.

ETAT général des recettes et dépenses de l'année scolaire 1884-85 389
TABLEAU A—Etat des dépenses des écoles sous contrôle des commissaires catholiques de Montréal—1884-85 390
TABLEAU B—Etat du coût des écoles sous contrôle des commissaires catholiques de Montréal—1884-85 391

Digitized by Google

PAGES

TABLEAU C—Professeurs et élèves des écoles sous contrôle des commissaires catholiques de Montréal—1884-85 392

TABLEAU D—Etat des recettes et dépenses de l'école polytechnique—1884-85 393

TABLEAU E—Bilan des commissaires d'écoles catholiques romains de Montréal, au 30 Juin 1885. 393

COMMISSAIRES D'ÉCOLES PROTESTANTS DE MONTRÉAL.

ETAT général des recettes et dépenses de l'année scolaire 1884-85 396

TABLEAU A—Etat du coût des écoles sous contrôle des commisaires protestants de Montréal—en 1884-85 397

COMMISSAIRES D'ÉCOLES CATHOLIQUES ROMAINS DE QUÉBEC.

ETAT général des recettes et dépenses pour l'année scolaire 1884-85 398

COMMISSAIRES D'ÉCOLES PROTESTANTS DE QUÉBEC.

ETAT général des recettes et dépenses pour l'année scolaire 1884-85 399

APPENDICE No. 7

PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS DU CONSEIL.

COMITÉ CATHOLIQUE 403

COMITÉ PROTESTANT 429

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTAT FINANCIER

DU

Surintendant de l'Instruction Publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC,

Donnant un Etat des Mandats de paiement reçus et des Dépenses faites

POUR

L'ANNÉE FISCALE TERMINÉE LE 30 JUIN

1885.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.

Quebec :
IMPRIMÉ PAR CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.
1885.

Digitized by Google

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES" pour l'année finissant le 30 Juin 1885.

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Argenteuil.				
Wm. Thomson	Arundel	$ 42 66			
Ferdinand Brasseau	do (diss)	10 49			
			53 15		
John Ostrom	Chatham No. 1	$ 199 24			
H. Robert	do No. 1 (diss)	122 28			
			321 52		
Peter McArthur	do No. 2		81 53		
John Rogers	Gore		61 14		
Archd. McPhee	Grenville No. 1	$ 85 93			
A. B. Filion	do No. 1 (diss)	27 94			
			113 87		
Archd. McPhee	do No. 2	$ 33 04			
A. B. Filion	do No. 2 (diss)	16 50			
			49 54		
James Reid	do No. 3		53 64		
John Shaw	Harrington No. 1		59 38		
G. J. Walker	Lachute	$ 124 56			
Joseph Lavigne	do (diss)	53 24			
			177 80		
William Burns	Morin	$ 37 04			
Isaac Jekill	do (diss)	19 29			
			56 33		
William Stuart	Mille Isle No. 1		22 36		
J. W. Jackson	do No. 2	$ 8 45			
William Hughes	do No. 2	7 93			
			16 38		
do	do No. 3	$ 8 85			
J. W. Jackson	do No. 3	8 82			
			17 67		
Thos. Lamb	St. Andrews	$ 124 97			
C. E. Ladouceur	do (diss)	114 00			
			238 97		
	A reporter		$1323 28		

Digitized by Google

"Ecoles Communes."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	1323 28		
	Argenteuil.—Suite.			
John Good	Wentworth $ 56 04			
Baptiste Martel	do (diss) 21 26			
		77 30		
			1400 58	
	L'Assomption.			
J. Z. Martel	L'Assomption, Village	137 48		
E. Prudhomme	Epiphanie	155 07		
Nazaire Laporte	Isle Bouchard	9 19		
Odilon Villeneuve	Lachenaie	70 55		
J. O. Lamarche	Mascouche $ 206 06			
do	do (diss) 15 00			
		221 06		
F. X. O'Brien	Repentigny	84 63		
J. B. F. Marin	St. Lin $ 268 04			
Thomas Henderson	do (diss) 16 62			
		284 66		
J. Marion	St. Paul	152 18		
D. Lamarche	St. Roch	239 72		
N. Pierre Hétu	St. Sulpice	67 42		
			1421 96	
	Arthabaska.			
Charles J. Powell	Arthabaskaville $ 54 90			
Louis Rainville	do 54 90			
		109 80		
David Bergeron	Blandford	60 95		
L. J. Trudel	Bulstrode	80 26		
P. H. Larue	Chenier	154 97		
Clovis Beauchêne	Chester Nord	96 42		
Pierre Roux	Chester Est	168 16		
Cyrille Rouleau	Chester Ouest	176 42		

Digitized by Google

L. Lavergne	Stanfold		277 97	
J. A. Dargis	St. Albert		71 67	
Camille Gélinas	Ste. Clothilde		49 19	
Isaïe Pouliot	St. Christophe		90 16	
P. LeBel	St. Norbert		84 60	
F. E. C. Proulx	St. Rémi		98 70	
James Riddle	Tingwick	$ 53 55		
do	do (diss)	30 88		
			84 43	
Dr. A. F. Poulin	Victoriaville		148 51	
Ed. H. Laliberté	Warwick		212 98	
				1965 19
	Bagot.			
E. D. Tétreau	Actonvale	$ 180 18		
do	do (diss)	16 63		
			196 81	
P. Fafard	Upton		84 60	
A. Lippé	St. André		148 06	
Victor Vachon	St. Dominique		217 80	
P. Fafard	St. Ephrem		115 10	
Joseph Benoit	Ste. Hélène		139 28	
E. Lafontaine	St. Hugues		232 18	
H. Bachand	St. Liboire		217 16	
A. Gauthier	St. Pie	$ 294 66		
E. A. Duclos, M.D.	do (diss)	4 19		
			298 85	
Joseph Léveillé	Ste. Rosalie		150 30	
F. X. Denis	St. Simon		195 61	
Paul Decelles	St. Théodore	$ 152 98		
Edward de Gruchy	do (diss)	5 97		
			158 95	
				2154 70
	Brome.			
John Macfarlane	Brome		382 88	
J. N. Holland	Bolton Est		217 84	
H. C. Knowlton	Bolton Ouest		80 62	
Isaac Foss	Farnham Est	$ 167 35		
Narcisse Couture	do (diss)	76 77		
			244 12	
D. A. Manson	Potton		332 37	
E. A. Dyer	Sutton	$ 268 42		
J. T. Langlois	do (diss)	84 72		
			353 14	
				1610 97
	A reporter			$8553 40

Digitized by Google

"Ecoles Communes."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		8553 40	
	Beauce.			
Gervais Roy	Aylmer	101 33		
Rév. P. Savoie	Broughton	$ 133 32		
J. Ludger Beaudoin	do	134 66		
		267 98		
Alphonse Philippon	Forsyth	136 22		
Thomas L. Maheux	Jersey	47 10		
Elzéar Deveau	Lambton	168 94		
Barnabé Tanguay	Shenley	163 53		
David Cathcart	Medgermet	15 37		
Joseph Cloutier	Saints-Anges	102 82		
Philéas Lessard	Sacré-Cœur de Jésus	$ 131 30		
John Fraser	do (diss)	4 62		
		135 92		
Thélesphore Páquet	St. Côme	164 85		
L. Miville Dechêne	St. Elzéar	158 16		
Olivier Bégin	St. Ephrem	239 50		
Joseph Denis	St. François	444 42		
A. Nadeau	St. Frédéric	186 32		
Jérôme Rancourt	St. George	$ 287 23		
William J. Cathcart	do (diss)	7 73		
		294 96		
E. Vézina	St. Joseph	204 68		
Joseph Morin	Ste. Marie	293 00		
George Vachon	St. Sévérin	100 36		
Magloire Beaudouin	St Samuel	53 49		
François Gosselin	St. Victor	227 89		
			3586 84	
	Berthier.			
Oct. Lavallée	Berthier, Par	232 62		

Digitized by Google

H. A. L. Aubin	do ville	$ 205 40		
Jas. W. Hanson	do do (diss)	22 20		
			227 60	
Hilaire Gendron	Brassard		42 18	
Louis Sylvestre	Isle Dupas		50 22	
Dieudonné Cardin	Isle Madame		26 26	
Didace Guevremont	Isle St. Ignace		64 36	
Antoine Caisse	Lanoraie		240 54	
Dr. D. Marsolais	Lavaltrie		135 37	
Hilaire Gendron	Provost		18 95	
F. E. Rouleau	St. Barthelemi		291 41	
Chs. O. Tranchemontagne	St. Cuthbert		342 23	
George Sylvestre	St. Damien		124 46	
M. O'Heir	St. Gabriel		320 56	
J. E. Robichaud	St. Norbert		149 06	
				2265 82
	Bonaventure.			
Ed. Boudreau	Carleton		107 12	
W. M. Sheppard	Cox	$ 124 81		
P. D. Loisel	do (diss)	24 68		
			149 49	
Alexis Poirier	Hamilton	$ 162 28		
George A. Ross	do (diss)	34 12		
			196 40	
Ed. Arseneau	Miguasha		15 10	
Joseph Anningson	Mann		76 74	
James Gillice	Métapedia		7 24	
J. F. Guité	Maria	$ 221 58		
Archd. Pidgeon	do (diss)	7 66		
			229 24	
Ed Arseneau	Nouvelle		149 20	
Ralph. Pritchard	New Richmond	$ 77 69		
John McCormick	do (diss)	106 44		
			184 13	
P. D. Loisel	Paspébiac	$ 121 62		
A. B. McGie	do (diss)	51 09		
			172 71	
Thomas Enright	Port Daniel	$ 74 26		
William McDonald	do (diss)	14 13		
			88 39	
Philippe Ahier	do Est		53 12	
	A reporter		$1428 88	14416 06

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	1428 88	14416 06	
	Bonaventure.—Suite.			
Thos. Enright	Port Daniel Ouest	$ 10 66		
William McDonald	do do (diss)	23 28		
		33 94		
Hugh Sillars	Ristigouche	34 02		
William Gray	Shoolbred	40 06		
Jérémie Pitre	St. Alexis	90 46		
Solomon Poirier	St. Charles	$ 56 04		
Tobie Bujold	do	56 24		
		112 28		
Vital Poulin	St. Godfroi	$ 96 89		
William Skene	do (diss)	53 43		
		150 32		
Jérémie Pitre	St. Laurent	29 21		
			1919 17	
	Beauharnois.			
V. Boucherville	Beauharnois, Par	183 42		
J. Leduc	do ville	$ 130 59		
J. W. Kilgour	do do (diss)	13 56		
		144 15		
B. Boyer	Ste. Cécile	$ 241 25		
Geo. H. Phillips	do (diss)	19 68		
		260 93		
Dr. Gil. Huot	St. Etienne	$ 49 02		
A. Jos. Crépeau	do	50 69		
F. Turner	do (diss)	2 86		
		102 57		
E. L. Normandin	St. Louis	$ 227 35		
do	do (diss)	39 71		
		267 06		

Digitized by Google

Alf. Maucotel	St. Stanislas	$ 68 31			
L. C. Tassé	do	71 24			
			139 73		
L. Gervais	St. Timothée		243 63	1341 49	
	Bellechasse.				
George H. Couture	Beaumont		96 14		
H. Lamontagne	Buckland		149 64		
do	Mailloux		65 40		
Edmond Bilodeau	St. Charles		205 98		
Marcel Labbé	St. Cajetan		168 00		
Charles Bilodeau	St. Damien		43 63		
D. LaRue	St. Gervais		222 95		
Charles Bilodeau	St. Lazare		194 29		
Ephrem Gagnon	St. Michel, Par		126 50		
M. Mercier	do Village		93 39		
Léon Mercier	St. Magloire		80 24		
Geo. Lacombe	St. Nérée		57 92		
F. Xavier Gagnon	St. Raphaël		268 56		
François Bélanger	St. Valier		140 82	1913 46	
	Compton.				
George Beloin	Auckland		38 18		
Chs. Patton	Bury		152 90		
C. L. Farnsworth	Compton	$ 212 89			
P. N. Boudreau	do (diss)	28 56			
			241 45		
G. Boulay	Clifton	$ 76 49			
E. W. Parker	do (diss)	31 53			
			108 02		
H. E. Cairns	Clifton Est		48 80		
J. P. Charbonneau	Ditton		93 30		
Edward S. Baker	Eaton		239 34		
Augustin Daigneau	Emberton		41 29		
Robt. B. Scott	Hampden		52 28		
Frédéric Champeau	Hereford	$ 90 33			
James Nish	do (diss)	54 68			
			145 61		
Alex. McKay	Lingwick		97 92		
			$1259 09	19590 18	
		A reporter			

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	1259 09	19590 18	
	Compton.—Suite.			
J. Ramage	Marston Nord	76 46		
Art. Grenier	do Sud	38 59		
R. H. Wilford	Newport	106 99		
F. X. Dufresne	N.-D. des Bois	89 03		
Joseph Marceau	Winslow Nord	92 98		
J. A. McDonald	do Sud	$ 81 90		
William Béliveau	do do (diss)	6 24		
		88 14		
Malcolm McAuley	Whitton	$ 29 05		
J. N. Thibodeau	do (diss)	41 70		
		70 75		
F. F. Willard	Westbury	48 10		
Jas. Osgood	Waterville	41 34		
			1911 47	
	Chicoutimi.			
Lucien Tremblay	Bagotville, Par	109 88		
do	do Village	52 41		
Nazaire Brassard	Bourget	35 64		
M. Claveau	Chicoutimi, Par	287 89		
do	do ville	208 22		
Horace Forcade	Grande Baie	183 40		
Albert Tremblay	Hébertville	257 98		
P. Potvin	Harvey	88 97		
Jean Tremblay	Laterrière	135 28		
Job. Bilodeau	Metabetchouan	110 58		
Arthur Talbot	Normandin	16 63		
J. C. Lindsay	Ouiatchouan	189 72		
Médard Beaulieu	Ste. Anne	130 94		
Paschal Bergeron	St. Dominique	160 37		

Digitized by Google

Abel Savard	St. Félicien		54 14	
Geo. Audet	St. Gédéon		70 27	
Joseph Pruneau	St. Jérôme		184 38	
Thadée Gaudreau	St. Joseph		74 34	
Janvier Desgagner	St. Jean		66 44	
Odilon Bergeron	St. Prime		101 82	
				2519 30
	Châteauguay.			
A. M. LePailleur	Châteauguay	$ 147 84		
Al. Fullerton	do (diss)	15 75		
			163 59	
D. R. Hay	Howick	$ 91 65		
do	do (diss)	34 88		
			126 53	
L. Fluet	St. Antoine	$ 80 84		
E. Fontaine	do (diss)	0 62		
			81 46	
J. J. L. Dérôme	St. Jean Chrysostôme No. 1	$ 43 03		
Wm. Hope	do No. 1 et St. Urbain (diss)	16 38		
			59 41	
S. J. Lewis	do No. 2	$ 216 75		
do	do No. 2 (diss)	21 28		
			238 03	
A. McEachern	St. Malachie	$ 178 87		
do	do (diss)	33 91		
			212 78	
Basile Vannier	Ste. Martine	$ 190 60		
George McClenaghan	do (diss)	4 09		
D. R. Hay	do (diss)	5 30		
			199 99	
Jean B. D'Amour	Ste. Philomène		133 26	
J. B. Poupard	St. Urbain	$ 121 00		
Francis Wilson	do (diss)	4 65		
			125 65	
				1349 70
	Champlain.			
G. P. Lanouette	Batiscan		114 12	
V. R. Lamothe	Champlain, Par		111 55	
do	do Village		60 61	
Hyppolite Montplaisier	Cap de la Magdeleine		152 70	
	A reporter		$438 98	25361 65

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	438 98	25361 65	
	Champlain.—Suite.			
Jean Beliveau	Fermont	26 07		
Luc Ducharme	Mont Carmel	135 30		
A. Bochet	Ste. Anne Lapérade, Par	208 32		
J. E. Douville	do Village	123 45		
Jérôme Deschesnes	Ste. Flore	131 29		
W. J. Trudel	Ste. Geneviève	236 92		
Oréus Beaudoin	St. Luc	85 20		
P. U. Duprat	St. Maurice	318 37		
Dieudonné Hamelin	St. Narcisse	210 73		
Flavien Gravel	St. Prosper	144 62		
A. J. Lacourcière	St. Stanislas	332 12		
P. U. Cloutier	Ste. Thècle	64 06		
P. O. Trudel	St. Tite	222 80		
			2678 23	
	Charlevoix.			
Jos. Morin	Baie St. Paul	345 45		
Rev. J. Dumas	Callières	10 45		
Nazaire Laberge	Desalles	53 08		
Arsène Tremblay	Eboulements	262 42		
Séraphin Perron	Isle aux Coudres	83 10		
A. Boivin	Malbaie	314 60		
Joseph Bavoie	Petite Rivière	81 46		
Ulysse Gagnon	Pointe au Pic $ 19 82			
Gonzague Gagnon	do (diss) 19 87			
		39 69		
Thos. Tremblay	Settrington	109 96		
Alexis Gaudreault	Ste. Agnès	138 20		
Achille Bhéreur	St. Fidèle	100 98		
G. Lajoie	Ste. Irénée	112 81		

Digitized by Google

Zéphirin Côté	St. Placide		48 88	
Cyrille Harvey	St. Siméon		69 26	
F. X. Girard	St. Urbain		110 79	
				1881 13
	Chambly.			
Ls. Normandin	Boucherville		636 32	
E. P. Bertrand	Chambly, Par		196 36	
P. P. Charron	do Village	$ 36 87		
James Gibson	do do (diss)	8 93		
			45 80	
Alexis Fourange	Longueuil, Par		97 94	
M. Dagenais	do ville	$ 228 40		
T. P. Butler	do do (diss)	10 32		
			238 72	
Timothée Sauriol	St. Bruno		85 14	
Aimé Lambert	St. Basile		69 56	
François Robert	St. Hubert		102 42	
James R. Beaty	St. Lambert		30 25	
				1502 51
	Dorchester.			
P. O'Reiley	Cranbourne		89 04	
P. Lacroix	Frampton Ouest	$ 84 11		
Joseph Audibert	do	83 91		
John Bartholomew	do (diss)	20 38		
			188 40	
J. E. Richard	Standon		67 14	
J. B. Ed. Fortin	St. Anselme		225 72	
P. Plante	St. Bernard		182 52	
P. E. Marquis	Ste. Claire		214 19	
J. S. Ouellet	Ste. Germaine		114 90	
Joseph Mercier	Ste. Hénédine	$ 60 76		
Marcel Fortier	do (diss)	60 82		
			121 58	
C. A. Genest	St. Isidore		222 21	
Louis Mercier	Ste. Justine		58 16	
J. E. Richard	St Léon		131 49	
N. Doyer	Ste. Marguerite		155 22	
James O'Farrell	St. Malachie	$ 50 94		
J. Eugène Paradis	do	50 17		
Geo. McLaughlin	do (diss)	27 78		
			128 89	
				1899 46
	A reporter			$33322 98

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		33322 98	
	Drummond.			
J. T. Caya	Drummondville	99 60		
E. T. Paterson	Durham	$ 30 82		
Henry R. Thompson	do	33 18		
		64 00		
John Alexander	do Sud	$ 31 73		
L. H. Bellerose	do do (diss)	92 76		
		124 49		
J. F. Picotin	Grantham	68 00		
E. Brown	Kingsey	230 25		
W. W. Towne	Kingsey Falls	$ 52 42		
Gédéon Joncas	do (diss)	18 66		
		71 08		
Joseph A. Tellier	St. Eugène	$ 25 85		
O. Bellemare	do	26 25		
		52 10		
J. H. Bourbonnière	St. Germain	$ 271 09		
Francis Duncan	do (diss)	3 38		
		274 47		
G. Atkinson	St. Pierre	$ 139 83		
J. J. Atkinson	do (diss)	2 53		
		142 36		
J. H. Bourbonnière	Wickham Ouest	73 92		
John McCaig	Wickham Est	$ 34 98		
do	do (diss)	8 01		
		42 99		
Jos. Lafontaine	Wendover et Simpson	129 46		
			1372 72	
	Deux Montagnes.			
O. A. Harbour	L'Annonciation	73 29		

Digitized by Google

P. Mignault	St. Augustin			$139 98		
Alex. McGeoch	do (diss)			2 34		
					142 32	
Jos. Girouard	St. Benoit				156 13	
William Hart	St. Columban				60 91	
John Hanna	St. Canut No. 1			$ 23 51		
do	do No. 1 (diss)			11 26		
					34 77	
Jean B. Gougeon	St. Canut No. 2			$ 13 89		
Eugène Dagenais	do No. 2			13 83		
					27 72	
C. H. Champagne	St. Eustache			$ 289 61		
do	do et St. Joseph (diss)			4 96		
					294 57	
P. Elie Clairoux	St. Hermas				125 65	
Rév. N. H. Valois	St. Joseph				119 69	
J. B. S. Villemure	St. Jérôme				23 68	
Edouard Carrière	St. Joachim				30 77	
D. Léonard	Ste. Monique				95 54	
Napoléon Lalonde	St. Placide				118 16	
O. Drouin	Ste. Scholastique				237 48	
					1540 68	
		Gaspé.				
E. Brunet	Aubert (Amherst)				144 04	
John Pipon	Anse à Griffond				67 94	
Ed. Blanchet	Anse Pleureuse				16 50	
F. X. Blouin	Anse à Valeau				16 91	
Peter John Duval	Isle Bonaventure				12 24	
John Lawrence	Barachoir			$ 38 68		
Thos. S. Vardon	do (diss)			11 70		
					50 38	
Charles Huet	Cloridormes				41 46	
Joseph Smith	Cap Ozo				16 39	
Philéas Roy	Cap Chat				129 08	
James Smith	Cap Rosiers				61 57	
Edouard Bourget	Cap Désespoir			$ 103 37		
J. J. H. Balleine	do (diss)			47 84		
					151 21	
Joseph Leclerc	Cap au Renard				8 45	
T. Auclair	Claude Arbour				19 21	
James Kennedy	Douglastown				106 36	
				$841 74	36236 38	

A reporter

Digitized by Google

"Ecoles Communes."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	841 74	36236 38	
	Gaspé.—Suite.			
Jean Nelson Arseneau	Etang du Nord	$ 73 65		
Wm. G. Leslie	do (diss)	5 52		
		79 17		
Wyndham Miller	Gaspé Nord	14 58		
W. H. Annett	Gaspé Sud	$ 49 05		
Isidore Morin	do (diss)	21 90		
		70 95		
Chas. Esnouf	Grande Grève	38 41		
J. O. Sirois	Grande Rivière	205 08		
Alexis Fournier	Grande Vallée	13 38		
Louis Fournier	Grande Vallée Est	10 88		
Nicholas Bailey	Haldimand	$ 37 97		
Rev. D. Gillis	do (diss)	7 72		
		45 69		
Richard Boulet	La Madeleine	35 20		
William Sutton	Little Pabos	14 50		
Théophile Richard	Magdalen Island	103 48		
Thos. S. Vardon	Malbaie	$ 38 90		
Pierre Nap. Dion	do (diss)	28 02		
		66 92		
L. A. Poitras	Mont Louis	47 48		
Grégoire Grenier	Newport	$ 61 34		
Rév. Jos. St. Laurent	do	60 84		
		122 18		
Geo. Mauger	Pabos	124 77		
William Flynn	Percé	$ 160 50		
Jas. T. Tuzo	do (diss)	11 86		
		172 36		
J. B. Jalbert	Petit Cap	20 05		
Jean B. Francœur	Pointe à Frégate	8 62		

Digitized by Google

Louis Bouchard	Roseville	$ 31 61		
Philip Machon	do (diss)	17 33		
			48 94	
Joseph Gasse	Rivière à Martre		14 78	
L. M. Poitras	Rivière à Pierre		5 11	
F. X. Blouin	Rivière au Renard		87 09	
Noël Thibault	Rang St. Paul		21 82	
Jos. J. Létourneau	Ste. Anne des Monts		193 86	
Rev. Alph. Bélanger	St. George		23 80	
John Davis	York	$ 18 81		
C. Sutton LeBoutillier	do (diss)	3 47		
			2	
				2453 12
	Hochelaga.			
Michel Hurthubise	Côte des Neiges		109 34	
Wm. Ramsay	Côte St. Antoine		76 24	
C. M. R. Prenoveau	Côte St. Louis	$ 135 39		
Richard Perry	do (diss)	28 41		
			163 80	
Dr. A. D. Aubry	Côte St. Paul	$ 103 03		
O. L. Clark	do (diss)	11 16		
			114 19	
Louis Sicard	Côte St. Michel		79 70	
Ant. Lafond	Côte Visitation	$ 28 15		
John Nesbitt	do (diss)	15 75		
			43 90	
Gédéon Thibodeau	Hochelaga	$ 402 37		
James H. Brown	do (diss)	15 77		
			418 14	
Cléophas Picard	Haut du Sault		38 46	
Louis Dutour	Longue Pointe	$ 105 98		
W. B. Dickson	do (diss)	19 59		
			125 57	
N. M. LeCavalier	N.-D. de Grâce Ouest	$ 102 94		
H. Williams	do (diss)	39 75		
			142 69	
George Cooke	Outremont		37 44	
Dr. J. Chevalier	Pointe aux Trembles	$ 102 15		
W. Sinnamon	do (diss)	8 81		
			110 96	
Joseph Desjardins	Rivière des Prairies		84 04	
A. Gauthier	Sault au Récollet		137 92	
	A reporter		$1682 39	38689 50

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report.....	841 74	36236 38	
	Gaspé.—Suite.			
Jean Nelson Arseneau..	Etang du Nord.....	$ 73 65		
Wm. G. Leslie.....	do (diss).....	5 52		
		79 17		
Wyndham Miller.....	Gaspé Nord.....	14 58		
W. H. Annett.....	Gaspé Sud.....	$ 49 05		
Isidore Morin.....	do (diss).....	21 90		
		70 95		
Chas. Esnouf.....	Grande Grève.....	38 41		
J. O. Sirois.....	Grande Rivière.....	205 08		
Alexis Fournier.....	Grande Vallée.....	13 38		
Louis Fournier.....	Grande Vallée Est.....	10 88		
Nicholas Bailey.....	Haldimand.....	$ 37 97		
Rev. D. Gillis.....	do (diss).....	7 72		
		45 69		
Richard Boulet.....	La Madeleine.....	35 20		
William Sutton.....	Little Pabos.....	14 50		
Théophile Richard.....	Magdalen Island.....	103 48		
Thos. S. Vardon.....	Malbaie.....	$ 38 90		
Pierre Nap. Dion.....	do (diss).....	28 02		
		66 92		
L. A. Poitras.....	Mont Louis.....	47 48		
Grégoire Grenier.....	Newport.....	$ 61 34		
Rév. Jos. St. Laurent.....	do.....	60 84		
		122 18		
Geo. Mauger.....	Pabos.....	124 77		
William Flynn.....	Percé.....	$ 160 50		
Jas. T. Tuzo.....	do (diss).....	11 86		
		172 36		
J. B. Jalbert.....	Petit Cap.....	20 05		
Jean B. Francœur.....	Pointe à Frégate.....	8 62		

Digitized by Google

Louis Bouchard	Roseville	$ 31 61		
Philip Machon	do (diss)	17 33		
			48 94	
Joseph Gasse	Rivière à Martre		14 78	
L. M. Poitras	Rivière à Pierre		5 11	
F. X. Blouin	Rivière au Renard		87 09	
Noël Thibault	Rang St. Paul		21 82	
Jos. J. Létourneau	Ste. Anne des Monts		193 86	
Rev. Alph. Bélanger	St. George		23 80	
John Davis	York	$ 18 81		
C. Sutton LeBoutillier	do (diss)	3 47		
			2	
				2453 12
	Hochelaga.			
Michel Hurthubise	Côte des Neiges		109 34	
Wm. Ramsay	Côte St. Antoine		76 24	
C. M. R. Prenoveau	Côte St. Louis	$ 135 39		
Richard Perry	do (diss)	28 41		
			163 80	
Dr. A. D. Aubry	Côte St. Paul	$ 103 03		
O. L. Clark	do (diss)	11 16		
			114 19	
Louis Sicard	Côte St. Michel		79 70	
Ant Lafond	Côte Visitation	$ 28 15		
John Nesbitt	do (diss)	15 75		
			43 90	
Gédéon Thibodeau	Hochelaga	$ 402 37		
James H. Brown	do (diss)	15 77		
			418 14	
Cléophas Picard	Haut du Sault		38 46	
Louis Dutour	Longue Pointe	$ 105 98		
W. B. Dickson	do (diss)	19 59		
			125 57	
N. M. LeCavalier	N.-D. de Grâce Ouest	$ 102 94		
H. Williams	do (diss)	39 75		
			142 69	
George Cooke	Outremont		37 44	
Dr. J. Chevalier	Pointe aux Trembles	$ 102 15		
W. Sinnamon	do (diss)	8 81		
			110 96	
Joseph Desjardins	Rivière des Prairies		84 04	
A. Gauthier	Sault au Récollet		137 92	
	A reporter		$1682 39	38689 50

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	1682 39	38689 50	
	Hochelaga.—Suite.			
G. N. Ducharme	Ste. Cunégonde	513 09		
H. D. Côté	St. Gabriel	$ 317 08		
D. Robertson	do (diss)	126 90		
		443 98		
A. DeSève	St. Henri	$ 619 96		
Thos. Jas. Bedford	do (diss)	65 20		
		685 16		
P. Terrault	St. Jean Baptiste	$ 579 71		
W. McConnell	do (diss)	36 38		
		616 09		
Pierre David	St. Louis de Mile End	$ 141 06		
R. Reinhold	do do (diss)	25 60		
		166 66		
John S. Hall	Verdun	18 81		
			4121 18	
	Huntingdon.			
John Davidson	Dundee	$ 134 04		
Angues Deruchia	do (diss)	18 43		
		152 47		
Peter McFarlane	Elgin	98 56		
Wm. Gentle	Franklin	117 71		
R. Hyndman	Godmanchester	$ 169 61		
R. S. Feeny	do (diss)	9 40		
		179 01		
A. McCallum	Huntingdon	$ 44 11		
Wm. Hassan	do (diss)	28 31		
		72 42		
James Curran	Havelock	$ 89 20		
J. J. L. Derome	do (diss)	12 26		
		101 46		

Digitized by Google

G. M. Miller	Hemmingford			$ 130 37		
Patrick Clancy	do (diss)			78 72	215 09	
Arthur Herdman	Hinchinbrooke			$ 215 11		
D. H. McCann	do (diss)			14 17	229 28	
J. J. Crevier	St. Anicet No. 1			$ 149 99		
P. W. Lechy	do No. 2			54 40		
Angus McPherson	do No. 1 et 2 (diss)			41 02	245 41	
L. C. Tassé	Ste. Barbe				73 64	1485 05
		Iberville.				
L. H. Trudeau	Henryville			$ 162 67		
Robert Wright	do (diss)			11 48	174 15	
J. B. H. Beauregard	Iberville			$ 164 02		
John Holder	do (diss)			21 94	185 96	
A. A. L. Brien	St. Alexandre				334 80	
J. B. H. Beauregard	St. Athanase			$ 86 62		
S. H. Jones	do (diss)			5 42	92 04	
C. Lamarre	Ste. Brigide			$ 197 00		
J. H. Gaw	do (diss)			5 76	202 76	
J. O. Pion	St. Grégoire				171 88	
J. E. Godreau	St. Sébastien			$ 164 26		
James A. Tipping	do (diss)			18 62	182 88	1344 47
		L'Islet.				
Nazaire Caron	Ashford				41 06	
J. L. Casgrain	L'Islet				316 57	
J. R. Paradis	Lac Noir			$ 11 96		
Frs. Pélerin	do			11 46	23 42	
Elie Chouinard	St. Aubert				157 52	
Jos. O. Aubut	St. Cyrille				139 08	
			A reporter		$677 65	45640 20

19

Digitized by Google

"Ecoles Communes."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	677 65	45640 20	
	L'Islet.—Suite.				
Maximilien Guimont	St. Eugène	$ 77 24			
Joseph Thibault	do	77 14			
			154 38		
Antoine Fournier	St. Jean Port Joli		271 66		
Nazaire Caron	Ste. Louise		157 94		
Ant. Thibault	Ste. Perpétue		53 41		
Louis Gagnon	St. Pamphile		88 10		
Joseph Francœur	St. Roch		184 01		
				1587 15	
	Jacques Cartier.				
Philéas Boileau	Isle Bizard		86 78		
L. Forest	Lachine, Par		70 70		
do	do ville	$ 239 35			
Robert Kerr	do ville et Par (diss)	33 30			
			272 65		
Moïse Leclerc	Pointe Claire		133 46		
A. Chauret	Ste. Anne de Bellevue		116 32		
Alphonse Robillard	Ste. Anne du Bout de l'Isle		71 88		
Geo. Boileau	Ste. Geneviève No. 1		123 84		
Amable Wilson	do No. 2		25 11		
Evariste Chaurette	do No. 3		71 11		
N. M. LeCavalier	St. Laurent (diss)		33 74		
				1005 59	
	Joliette.				
Barth. Vézina	Joliette	$ 350 20			
S. Clément	do (diss)	7 90			
			338 10		

Digitized by Google

Olivier Vigneault	St. Ambroise	$ 169 66		
John Lawler	do (diss)	12 77		
			182 43	
Benj. Geoffroy	St Alphonse	$ 47 84		
G. Archambault	do	47 41		
			95 25	
A. H. Ladouceur	Ste. Béatrix		90 60	
V. Gaudet	St. Côme		85 47	
Louis Basinet	St. Charles		120	
Pierre Robillard	Ste. Emmelie		83 36	
F X. O. Lacasse	Ste. Elizabeth		311 27	
M. Crépeau	St. Félix	$ 244 58		
William Stevens	do (diss)	7 32		
			251 90	
A Dugas	St. Jean		224 83	
Onésime Lavoie	Ste. Mélanie		137 32	
Jos. Laporte	St. Paul		191 02	
Hercule Coutu	St. Thomas		158 14	
				2290 44
	Kamouraska.			
T. LeBel	Kamouraska		221 84	
Louis Lavoie	Mont Carmel		124 39	
Rév. F. X. F. Garneau	Pohenegamook		50 03	
Chs A. E. Gagnon	Rivière Ouelle		214 24	
Alexandre Gagnon	St Alexandre	$ 94 26		
Benoit Déchêne	do	95 98		
			190 24	
Alfred C Marquis	St André		178 20	
Hospice Desjardins	Ste. Anne No. 1		216 38	
Alfred Potvin	do No. 2		92 53	
Honorat Dumais	St. Denis		97 42	
Paul Dessaint	Ste. Hélène		164 84	
Ludger Michaud	St. Onésime		85 14	
J. Baptiste Lévesque	St. Pacôme		240 70	
Frs. Normand	St Paschal		347 20	
D. Dionne	St. Philippe		106 74	
				2329 89
	Lévis.			
Ls. Régin	Bienville		113 12	
Joseph Bittner	Etchemin		249 34	
	A reporter		$362 46	52853 27

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	362 46	52853 27	
	Lévis.—Suite.			
H. Bourassa	Lauzon	393 56		
Léon Roy	Lévis	$ 718 09		
L. C. Hamel	do et N.-D. de la Victoire (diss)	45 71		
		763 80		
Frs. Labrie	N.-D. de la Victoire	72 73		
do	St. David	147 49		
Frs Martel	St. Etienne	81 56		
Louis Blais	St. Henri	248 02		
Chs. Is. Labrie	St. Joseph	116 90		
Michel Roberge	St Jean Chrysostôme	193 41		
Louis Lemieux	St. Lambert	151 28		
Ignace Pâquet	St. Nicholas	227 41		
Louis St. Hilaire	St. Romuald	$ 150 41		
Robert Ritchie	do (diss)	15 74		
		166 15		
Pierre Cantin	St. Thélesphore	30 44		
			2955 21	
	Laprairie.			
L. Grondin	Laprairie, Par	180 90		
A. J. A. Roberge	do Village	132 40		
F. E. Arnould	St. Constant	$ 152 06		
John T. Adam	do (diss)	12 54		
		164 60		
F. T. Langevin	St. Isidore	160 20		
Domina Robert	St. Jacques	161 16		
J. B. Jolivette	St. Philippe	162 73		
			961 99	

Digitized by Google

	Laval.			
Louis Sauriol	L'Abord à Plouffe	86 31		
H. Vanier	Bas du bord de l'eau	32 31		
Philéas Barbe	Côte St. Antoine	23 00		
Arthur Primeau	Pont Viau	15 93		
Louis Laurin	Ste. Dorothée	38 96		
Hormisdas Hotte	St. Elzéar	26 39		
Aimé Masson	St. François	84 28		
Léandre Descôtes	St. Martin, Village	84 41		
Onézime Dagenais	do Bas	33 02		
A. B Papineau	do Haut	37 12		
S. Chartrand	Ste. Rose, Par	156 23		
do	do Village	92 87		
Zéphirin Joubert	St. Vincent de Paul	255 92		
			966 75	
	Lotbinière.			
C. A. Lemay	Lotbinière	206 19		
C. E. Bernard	Leclercville	59 80		
Isaïe Demers	St. Agapit	88 20		
Jos. Lefèvre	St. Antoine	179 42		
Louis Mercier	Ste. Agathe No 1	37 80		
Nap Rouillard	do No. 2	63 38		
J. B. Noël	St. Apollinaire	165 54		
Ls. Lemay	Ste. Croix	244 49		
Alphonse Lord	St Edouard	148 57		
C. E. Bernard	Ste. Emmelie	70 47		
Fabien Garneau	St. Flavien	165 18		
Al. Montminy	St. Giles	$ 55 56		
David Lefebvre	do (diss)	9 52		
		65 08		
J. O. Mailhot	St. Jean Deschaillons	205 88		
Eugène Boissonneau	St. Narcisse	65 45		
Herm. Tousignant	Ste. Philomène	62 70		
Rév. L. A. Gauthier	St. Patrick	$ 77 97		
J. B. Orr	do (diss)	27 26		
		105 23		
J. O. Gagné	St. Sylvestre	$ 171 62		
W. H. Wilson	do (diss)	11 06		
		190 68		
			2124 06	
	A reporter			$59861 28

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		59861 28	
	Mégantic.			
Joseph Vigneau	Halifax Nord	195 90		
A. Schambier	Halifax Sud $ 232 10			
Robert Kerr	do (diss) 27 27			
		259 37		
Thomas R. Porter	Ireland Sud	120 98		
Thomas Fluet	Ireland Nord $ 33 10			
J. Adélard Caron	do 36 80			
Michael M. Keough	do (diss) 13 20			
		83 10		
W. H. Lambly	Inverness $ 122 92			
J. B. Rousseau	do (diss) 61 42			
		184 34		
P. A. Drolet	Inverness Ouest	64 46		
William Hume	Leeds	66 42		
John F. Scallon	Leeds Est	46 47		
Leviston Cummins	Leeds Sud	89 25		
W. J. Smyth	Nelson	42 08		
E. C. Chevrefils	N.-D. de Lourdes	26 69		
Jos. Vallière	Sacré-Cœur de Marie $ 24 82			
Rev. L. G. Auclair	do 24 81			
		49 63		
P. Vigneau	Somerset Sud	227 36		
D. L. LaRose	Somerset Nord $ 153 54			
Malcolm Kerr	do (diss) 14 15			
		167 69		
A. Rousseau	Ste. Anastasie	140 02		
			1763 76	
	Montmorency.			
Octave Laberge	Ange Gardien	119 28		

Digitized by Google

F. X. Côté	Beaulieu		34 46	
J. Emile Dick	Château Richér	$ 96 52		
Edouard Gravel	do	96 40		
			192 92	
Aug. N. Vézina	Les Crans		22 21	
Ferdinand Bédard	Laval		71 50	
Louis F. Carreault	St. Adolphe		13 46	
Xavier Gauthier	Ste. Anne		108 66	
Bruno Prémont	Ste. Famille		84 52	
Rév. Cy. Bérubé	St. Féréol		112 72	
Xavier Lemelin	St. François		51 62	
Jos. Fortin	St. Joachim		104 26	
P. Blouin	St. Jean		141 47	
Jérémie Audette	St. Laurent		86 98	
Louis Couture	St. Pierre		78 26	
Rév. J. L. Pérusse	St. Tite		77 46	
				1299 78
	Missisquoi.			
Chs. N Burwort	Clarenceville		110 12	
W. Stevenson	Cowansville	$ 35 28		
Rév. O. Leduc	do (diss)	10 50		
Rév. A. T. Guertin	do (diss)	10 84		
			56 62	
Geo. D. Baker	Dunham	$ 222 36		
Rév. J. Beaudry	do (diss)	23 76		
Prudent Noiseux	do (diss)	23 44		
			269 56	
J. Gear	Dunham, Village	$ 2 93		
T. Frank Wood	do	7 94		
Rév. J. Beaudry	do (diss)	6 92		
Rév. O. Leduc	do (diss)	6 96		
			24 75	
E. E. Spencer	Freligsburg		140 27	
C. U. Dufresne	Farnham Ouest	$ 97 47		
G. A. Truax	do (diss)	28 40		
			125 87	
J. G. Trahan	N.-D. des Anges	$ 137 84		
L. A. H. Hogle	do (diss)	10 63		
			148 47	
Loftus J. Smith	Philipsburg		127 96	
	A reporter		$1003 62	62924 82

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.		$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report..	1003 62	62924 82	
	Missisquoi.—Suite.				
Geo. Sulley	St. Damien	$ 170 65			
J. T. Rolland	do (diss)	152 97			
			323 62		
Geo. Sulley	St. Ignace	$ 58 81			
Dominique Allaire	do (diss)	43 70			
			102 51		
C. U. Dufresne	St. Romuald	$ 187 68			
C. P. Taber	do (diss)	8 99			
			196 67		
J. Collins	St. Thomas		75 64		
				1702 06	
	Montcalm.				
Eusèbe Gaudet	Chertsey	$ 58 46			
Jules Brault	do	59 33			
			117 79		
Frs. Thérien	Kilkenny	$ 56 95			
Ambroise Perreault	do	57 06			
John Fraser	do (diss)	12 66			
			126 67		
Thomas E. Mason	Rawdon	$ 65 10			
J. H. Burns	do (diss)	74 00			
			139 10		
Ludger Piquette	St. Alexis		129 44		
Elie Brault	St Donat		37 98		
Chs. Dalpé	St. Esprit		173 69		
H. Desaulniers	Ste. Julienne		116 10		
Magloire Granger	St. Jacques No. 1		108 11		
do	do No. 2		197 11		
W. B. DesRochers	St. Liguori		134 54		
				1280 53	

Digitized by Google

	Maskinongé.			
J. M. Bayeur	Hunterstown		83 69	
L. E. Galipeault	Maskinongé		219 28	
Noé Lefrançois	Peterborough		21 34	
Eug. Vadeboncœur	Rivière du Loup, Par		190 14	
Charles L. Augé	do Village		144 49	
A. O. Savoie	St. Alexis		111 79	
J. L. Malo	St. Didace	$ 127 01		
Révr. Théop Joyol	do	126 63		
			253 64	
J. A. Clément	St. Justin	$ 102 52		
E. H. Chapdelaine	do	102 88		
			205 40	
L. N. Gélinas	St. Léon		182 13	
J. M. Bayeur	St. Paulin		135 26	
Max. St. Louis	Ste. Ursule	$ 238 76		
do	do (diss)	4 41		
Edmund Turner	do (diss)	3 60		
			246 77	
	Montmagny.			1793 93
Geo. Roy	Berthier		140 13	
C. Solyme Gamache	Cap St. Ignace		415 30	
F. Montizambert, M.D	Grosse Isle		44 80	
Wilfrid Lavoie	Isle aux Grues		66 74	
Théophile Nicole	Montmagny, Township		159 65	
W. Vallée	do ville		184 96	
Luc Joncas	St François		170 61	
W. Guay	St. Pierre	$ 64 44		
Enoch Lespérance	do	64 48		
			128 92	
Nap. Bélanger	St. Thomas		327 76	
				1638 87
	Montréal.			
M. C. Desnoyers	Commissaires Catholiques		10789 44	
Richard Holland	do Protestants	$1507 10		
E. W. Arthy	do do	1679 72		
			3186 82	
	Napierville.			13976 26
R. Lamarre	Sherrington	$ 156 96		
Robert True	do (diss)	7 46		
			165 42	
	A reporter		$165 42	$83316 47

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	165 42	83316 47	
	Napierville.—Suite.			
A. Merizzi	St. Cyprien	$ 281 68		
James A. Manning	do (diss)	3 45		
		285 13		
L. D. Lafontaine, M.D.	St. Edouard	161 66		
P. LaBerge	St Michel	169 08		
Arthur Collette	St. Rémi	$ 265 12		
Wm. Dunn	do (diss)	6 53		
		271 65		
			1052 94	
	Nicolet.			
A. O. Desilets	Bécancourt	235 56		
H. Tourigny	Gentilly	265 24		
E. Tremblay	Nicolet, Par	199 84		
do	do ville	229 85		
Joseph Desilets	Ste. Angèle	116 88		
N. Rivet	Ste. Brigitte	73 58		
Gamelin-te Desilets	St. Célestin No. 1	79 01		
P. Métivier	do No. 2	92 08		
D. Lebrun	Ste. Eulalie	47 49		
Oct. Moussette	Ste. Gertrude	206 86		
J. A. Poirier	St. Grégoire	223 16		
J. Picher	St. Léonard	139 90		
J. H Biron	Ste. Monique	235 20		
David Bergeron	Ste. Marie	13 92		
Félix Bédard	St. Pierre	260 91		
Théodule Decoteau	Ste. Perpétue	$ 22 36		
Onésime Rousseau	do	23 34		
		45 70		
D. Lebrun	St. Samuel	38 80		
Dosithée Fournier	Ste. Sophie	93 76		
David Héon	St. Wenceslas	134 05		
			2726 79	

Digitized by Google

Ottawa.

John Reid	Aylwin	$ 16 27			
Andrew McAfee	do	17 39			
			33 66		
J. T. Whelan	Aylmer	$ 120 87			
John McLean	do (diss)	52 65			
			173 52		
L. Raymond	Ange Gardien	$ 70 30			
Léonard Moncion	do	71 98			
J. H. Clément	do (diss)	12 00			
			154 28		
Théophile Dechaine	Bouchette	$ 49 92			
Luc Carle	do	44 68			
			94 60		
Fréd. M. Garneau	Buckingham, Township	$ 69 42			
A. Guy	do do	52 87			
John O. Smith	do do (diss)	60 08			
			182 37		
A. Guy	Buckingham, Village	$ 117 55			
M. H. Palmer	do do (diss)	26 61			
			144 16		
Fréau de Coeli	Cantley	$ 96 65			
William Thompson	do (diss)	29 92			
			126 57		
Honoré Giroux	Conception		22 81		
Robt. Blackburn	Denholm et Bowman		12 22		
Nathan Jowsey	Eardley	$ 119 33			
Delphis Perrier	do (diss)	9 25			
François Desbiens	do (diss)	11 69			
			140 27		
J. B. St. Pierre	Hartwell		77 66		
Jos Chamberland	Hincks		26 01		
David Stewart	Hull, Township		79 69		
J. O. Laferrière	Hull, Cité	$ 682 11			
R. G. Nesbitt	do (diss)	56 11			
			738 22		
L. P. Belair	Lochaber	$ 186 74			
Geo. W. Cameron	do (diss)	49 89			
			236 63		
James McCaffrey	Lowe	$ 116 77			
Samuel E. Rusenstrom	do (diss)	37 03			
			153 80		
	A reporter		$2396 47	87096 20	

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report.....	2396 47	87096 20	
	Ottawa.—Suite.			
I. B. York	Lapesche	5 31		
J. L. Taillefer	Montebello	110 80		
And. Hamilton	Masham	116 54		
Thos. White	Maniwaki	$ 131 06		
W. Smith	do (diss)	14 86		
		145 92		
Rév. E. Trinquier	N. D. de Laus	118 00		
Joseph Meloche	N. D. de Bonsecours	42 79		
P. Thos Desjardins	Pointe à Gatineau	161 58		
Ed. Harper	Portland Ouest	35 52		
J. B. St. Pierre	Ripon	166 83		
H. Beauchamp	Smeyerstadt	35 74		
P. A. Quesnel	St. André	215 84		
J. Arthur Hillman	Ste. Angélique	$ 158 33		
Robert Robinson	do (diss)	65 11		
		223 44		
Ovide Bélanger	Ste. Cécile	66 47		
Robt. Blackburn	St. Edouard	43 56		
John Stapleton	St. Etienne	$ 95 26		
T. M. Reid	do (diss)	42 88		
Chs. A. Dewar	do (diss)	38 58		
		176 72		
John Stevenson	St. Jean	11 90		
Wm. Farrell	St. Joseph	11 93		
Martin Murphy	St. Malachie	43 32		
H. Beauchamp	Templeton	$ 118 44		
do	do (diss)	57 44		
		175 88		
John Fairbairn	Wakefield	$ 27 08		
William Mahon	do (diss)	16 22		
		43 20		

Digitized by Google

Eugène Guinard	Wright et Northfield	$ 140 36		
Richard Moore	do do (diss)	31 95		
			172 31	
				4520 17
	Pontiac.			
James Moore	Aldfield		36 19	
Terence Smith	Allumette		153 68	
John Ramsay	Bristol		208 81	
Jas. Thos. Pattison	Bryson	$ 19 51		
C. Barsalou	do (diss)	6 28		
			25 79	
Hugh Matheson	Clarendon		244 77	
Henry Heeny	Cawood		16 83	
John Honan	Calumet	$ 121 83		
John Turnbull	do (diss)	9 12		
			130 95	
H. H. Seaman	Leslie		58 28	
Jas. Carswell	Litchfield		12 60	
Peter McLean	Lower Litchfield		12 19	
John J. Cushing	Mansfield	$ 39 83		
Allan G. Cameron	do	37 59		
Wm Armstrong	do (diss)	39 38		
			116 80	
L. Foote	Onslow Sud		70 62	
Robert McKinney	Onslow Nord	$ 55 21		
William Mooney	do (diss)	40 07		
			95 28	
J. O. Rivière	Pontiac		12 20	
C J Rimer	Portage du Fort	$ 37 58		
John Coyne	do (diss)	13 84		
			51 42	
W. H. Meredith	Quyon		45 26	
John Donnelly	Sheen		63 18	
H. Lang	Shawville		17 70	
John Mullin	Ste. Elizabeth		114 28	
Robert Scott	Thorne		88 06	
James Coghlan	Waltham		38 49	
				1613 38
	Portneuf.			
S. Delisle	Cap Santé		121 06	
J. D. S. Paquin	Deschambault		272 31	
	A reporter		$393 37	93229 75

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	393 37	93229 75	
	Portneuf.—Suite.			
Olivier Gauvreau	Ecureuils	60 07		
Joseph Blais	Grondines No. 1	111 49		
Louis Côté	do No. 2	62 14		
Joseph Bellenger	N. D. des Anges	39 42		
Félix Marcotte	Portneuf	$ 148 00		
Francis White	do (diss)	38 80		
		186 80		
Jos. Augt. Langlois	Pointe aux Trembles	166 25		
Félix East	St. Augustin	160 63		
Joseph Savard	St. Alban	189 44		
Eustache Germain	St. Basile	202 48		
F. X. Gingras	St. Casimir	$ 138 94		
J. B. Dumas	do	135 11		
		274 05		
Ed. Mooney	Ste. Catherine	$ 63 02		
Pierre Julien	do	60 97		
		123 99		
Victor Lesage	Ste. Jeanne	147 90		
Jos. Goulet	St. Raymond	$ 316 13		
E. A. Panet	do	59 46		
		375 59		
A. Gédéon Trottier	St. Ubalde	79 71		
			2573 33	
	Québec.			
J. Dufresne	Ancienne Lorette	253 18		
Ed. Cléophas Giroux	Beauport	407 83		
P. Villeneuve	Charlesbourg	223 56		
Onésime Voyer	Cap Rouge	75 03		
C. N. Hamel	Québec, Commissaires Catholiques	4438 35		
Jno. Harper	do do Protestants	462 57		

Digitized by Google

Colonel W. H. Cotton	Ecole de la Batterie "A," Citadel			40 00	
Jos. Cantillon	Sillery		$ 439 17		
Alfred Wheeler	do (diss)		26 91		
				466 08	
Rév. J. B. R. Labbé	Stoneham	$ 18 73			
William Dunn	do	20 74			
William Craig	do (diss)	23 74			
				63 21	
Rév. Guil. Giroux	St. Ambroise			366 26	
James Heal	St. Dunstan	$ 14 23			
Andrew Fitzgerald	do (diss)	16 25			
				30 48	
Ulric L'Heureux	Ste. Foye	$ 98 81			
A. W. Colley	do (diss)	11 57			
				110 38	
George Todd	St. Gabriel Ouest			78 80	
Wm. McBain	do Est			54 37	
Robert Hill	do do No. 2			8 02	
Joseph Bélanger	St. Michel			53 26	
F. E. Blondeau	St. Roch Nord			289 26	
Ant. Rousseau	St. Sauveur	$ 1366 21			
J. Langlois Bell	do (diss)	32 98			
				1399 19	
Elie Plamondon	Tewkesbury No. 1			24 80	
A. H. B. McKee	do No. 2			9 01	
					8853 64
	Rimouski.				
Germain Ross	Cherbourg			38 63	
Louis Lavoie	Capucins			18 26	
Auguste Desrosiers	Cedar Hall			35 96	
Joseph Verreault	Dalibaire			32 70	
D. McGugan	Metis			59 59	
Ls. Dechêne	McNider			246 64	
Aug. Côté	Mont Joli			44 92	
Luc Sylvain	N. D. du Sacré-Cœur			75 72	
N. Bernier	Rimouski, Par			179 50	
Luc Sylvain	do Village			120 54	
O. Couture	St. Anaclet			151 08	
F. X. Gagné	Ste. Angèle			125 20	
P. D. Rouleau	Ste. Anne			39 30	
P. Proulx	Ste. Blandine			52 86	
E. Arthur Chamberland	Ste. Cécile			286 67	
			$1507 57		104656 72

A reporter

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	1507 57	104656 72	
	Rimouski.—Suite.			
Ludger Lavoie	St. Donat	97 20		
Rév. Ulf St. Laurent	St. Damase	49 72		
Odilon Migneault	St Edmond	79 62		
F. X Desrosiers	Ste. Félicité	166 18		
Jules Lavoie	Ste Flavie	157 86		
Jos D'Anjou	St. Fabien	190 10		
J. A. Caron	St. Gabriel	$ 53 28		
Ernest Croft	do	53 96		
		107 24		
N. D. St. Aubin	St Jérôme	277 06		
Agapit Gagnon	St Joseph	58 18		
Auguste Lavoie	Ste. Luce	154 79		
Théop. Lévesque	St. Mathieu	127 31		
Charles Audette	St Moïse	50 08		
L. M Langlais	St. Octave	$ 103 93		
Lambert Richard	do	105 39		
D. McGugan	do et McNider (diss)	10 10		
		219 42		
Jos. J N. Bérubé	St Simon	$ 65 56		
Jos Fournier	do	66 00		
		131 56		
Ed. Talbot	St Ulric	217 82		
E. A. Chamberland	St. Valérien	22 02		
			3613 73	
	Richmond.			
Wm. Wright	Brompton	$ 83 26		
Moïse Ouellette	do (diss)	52 76		
		136 02		
A. J. Taylor	Cleveland	164 16		

Digitized by Google

Timothy Leet	Danville	$ 69 12		
F. A. Brien	do (diss)	26 29		
			95 41	
John Main	Melbourne, Township		227 64	
Samuel Hethrington	do Village		31 00	
C. N. Desaulniers	Richmond, Commissaires Catholiques		78 80	
J. Albert Dalton	do do Protestants		64 40	
C. W. Maynard	Stoke		37 88	
Timothy Leet	Shipton	$ 195 70		
F. A. Brien	do (diss)	26 24		
			221 94	
J. B. G. Milette	St. George		148 36	
J. S. Brown	Windsor	$ 59 74		
Désiré Brochu	do (diss)	32 51		
			92 25	
A. Frye	Windsor Mills	$ 24 54		
D. Brochu	do (diss)	67 90		
			92 44	
				1390 30
	Rouville.			
Pierre Lajoie	Ange Gardien		233 73	
N. D. D. Bessette	N. D. de Bonsecours		43 78	
do	Richelieu		30 30	
Amédé Guillet	Ste. Angèle		142 72	
J. E. Gaboury	St. Césaire	$ 524 48		
S. Standish	do (diss)	20 99		
			545 47	
J. A. Authier	St. Hilaire		135 71	
A. Beauregard	St. Jean Baptiste		181 18	
S. Bertrand	St. Mathias		85 20	
Ls. Gatien	Ste. Marie Mannoir	$ 306 07		
Nicholas Brouillet	do (diss)	5 78		
			311 85	
J. Blanchard	St. Paul	$ 144 92		
O. Crossfield	do (diss)	11 30		
			156 22	
				1866 16
	Richelieu.			
W. H. Chapdelaine	Sorel	$ 610 92		
C. J. C. Wurtele	do (diss)	19 27		
			630 19	
Antoine Nadeau	St. Aimé		234 60	
	A reporter		$864 79	111526 91

Digitized by Google

"Ecoles Communes."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	864 79	111526 91	
	Richelieu.—Suite.			
Frs. Lanciault	Ste. Anne	124 86		
Raphaël Chevrier	St. Joseph	49 34		
N. St. Martin	St. Louis	125 58		
E. Roch	St. Marcel	134 48		
J. A. Dorion	St. Ours, Par	189 56		
Arsène Godard	do ville	82 64		
D. Guèvremont	St. Pierre	92 56		
O. Dupré	St. Robert	218 74		
J. B. Pâquette	St. Roch	93 36		
L. P. P. Cardin	Ste. Victoire	79 53		
			2055 44	
	Shefford.			
L. W Weed	Ely Nord.	$ 67 44		
W. L. Davidson	do (diss)	20 21		
			87 65	
P. J. S. Peltier	Ely Sud	$ 124 36		
N. Darby	do (diss)	22 19		
			146 55	
J A. Tomkins	Granby, Township	$ 104 78		
F. Gatien	do do (diss)	105 14		
			209 92	
J. A. Tomkins	Granby, Village	$ 54 19		
F Gatien	do do (diss)	44 41		
			98 60	
H. Mathieu	Lawrenceville		13 98	
J. B Tarte	Roxton		237 07	
do	Roxton Falls	$ 106 69		
W. S. Packard	do (diss)	7 04		
			113 73	

Digitized by Google

E. Slack	Shefford		$ 257 66		
Rév. J. Is. Courtemarche	do (diss)		16 41	274 07	
L. H. Knowlton	Stukely Sud			104 16	
Ant. Audet	Stukely Nord		$ 85 18		
J. B. Kimball	do (diss)		11 74	96 92	
A. Choquette	Ste. Anne			101 07	
Rév J. C. Blanchard	St. Alphonse		$ 68 82		
J. A. Tomkins	do (diss)		10 11	78 93	
E. Hackett	Ste Cécile		$ 138 92		
do	do (diss)		11 70	150 62	
E. Slack	St. Joachim			64 42	
Stanislas Bachand	Ste. Pudentienne		$ 133 02		
Philo Spencer	do (diss)		67 24	200 26	
P. S. Grandpré	St. Valérien			187 02	
E. Slack	Waterloo		$ 33 00		
J. R. Tartre	do (diss)		93 47	126 47	2291 44
	Sherbrooke.				
A. Stevens	Ascot			298 47	
do	Lennoxville			82 34	
Elisée Noël	Sherbrooke, Commissaires Catholiques			485 34	
H. A. Odell	do Protestants			234 09	1100 24
	Stanstead.				
John Lorimer	Beebe Plain			34 76	
Hiram Howe	Barnston		$ 209 17		
Thomas Pelletier	do (diss)		28 93	238 10	
Calixte Dupuis	Barford		$ 123 88		
W. H. Cowhard	do (diss)		11 61	135 49	
Otis Shurtleff	Coaticook		$ 62 93		
J. B. Gendreau	do (diss)		178 22	241 15	
W. H. Cowhard	Dixville			37 48	
				$686 98	116974 03

A reporter

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		686 98	116974 03	
	Stanstead.—Suite.				
L. E. Parker	Hatley	$ 187 68			
Césaire Courtemanche	do (diss)	26 60			
			214 28		
Henry Currier	Magog	$ 31 57			
Ls. A. Audet	do	29 21			
do	do (diss)	53 22			
			114 00		
D. A. Mansur	Stanstead		167 79		
George Pomroy	Stanstead Plain		27 50		
				1210 55	
	St. Hyacinthe.				
Rob. Dechênes	La Présentation		132 57		
F. X. Chapdelaine	St Barnabé		124 73		
Elz. Chabot	St. Charles		101 57		
Z. T. Marchesseault	St. Damase		210 48		
A. Durocher	St. Denis No. 1		96 60		
do	do No. 2		132 30		
J. O. Guertin	St. Hyacinthe le Confesseur		92 00		
J. Morin	do Par		338 54		
H. R. Blanchard	do ville	$ 567 08			
G. F. Burnett	do do (diss)	18 04			
			585 12		
L. A. L'Heureux	St. Jude		196 88		
J. D. Rainville	Ste. Marie Madeleine		100 33		
				2111 12	
	St. Jean.				
J. B. Brault	Blairfindie	$ 135 12			
Samuel Simpson	do (diss)	0 67			
			135 79		

Digitized by Google

Wm. Harty	Lacolle			
Roswell Caufield	do (diss)	$ 182 48		
		81 38		
Edouard Langlois	*St. Jean, Par.*		263 86	
T. R. Hamel	*do ville*		78 30	
Robt. Donaghty	*do (diss)*	$ 356 50		
		97 94		
			454 44	
J. B. Many	St. Luc		35 21	
Lucien Gagnon	St. Valentin	$ 84 34		
Edouard Dutand	do (diss)	18 34		
			102 68	
				1070 28
	Saguenay.			
Jacques Duguay	Anse aux Fraises		12 41	
Rév. C. L. Parent	Bergeronnes	$ 28 06		
Joseph Lavoie	do	27 26		
			55 32	
François Cabot	Baie des Anglais		62 42	
Rév. C L. Parent	Escoumains		54 75	
J. A. Puize	Mille Vaches		40 73	
H. Lapointe	Moulin de Baude		18 26	
Théodore Cloutier	Moisie		12 35	
Alf. Vigneau	Natashquan		51 12	
C. F. X. Langlais	Portneuf		19 93	
Eusèbe Leblanc	Pointe aux Esquimaux		190 36	
Henri Dufourd	Rivière au Canard		26 96	
Rév. A. M. Tremblay	Sault au Cochon		37 74	
C. H. Savard	Sault au Mouton	$ 11 07		
J. A. Puize	do	10 41		
			21 48	
Rév. B. Desjardins	St. Joseph	$ 9 63		
H. Lapointe	do	10 63		
			20 26	
Onéz. Savard	Ste. Marguerite		32 20	
H. Lapointe	Tadousac		30 31	
				686 60
	Soulanges.			
J. H. Thisdale	St. Clet		91 82	
O. S. Bissonnette	St. Ignace		142 99	
Arcade N. Bissonnette	St. Joseph		183 82	
	A reporter		$418 63	122052 58

Digitized by Google

"Ecoles Communes."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	418 63	122052 58	
	Soulanges.—Suite.			
A. M. Pharand	St. Polycarpe	254 12		
G. A. Biron	St. Thélesphore	$ 130 71		
James Helps	do (diss)	35 54		
		166 25		
Frs. Lalonde	St. Zotique	$ 190 96		
H. P. Hosmer	do (diss)	9 36		
		200 32		
			1039 32	
	St. Maurice.			
Ant. Garceau	Pointe du Lac	168 70		
L. P. Fiset	Shawenegan	143 39		
F. X. Bellemare	St. Barnabé	208 56		
Jos. E. Lemire	St. Etienne	335 26		
Théraclée Beaulieu	St. Elie	84 70		
Paul Leblanc	St. Sévère	94 92		
J. G. A. Frigon	Trois-Rivières	$ 842 81		
Alex. Houliston	do (diss)	54 71		
		897 52		
L. A. Camirand	do banlieue	57 97		
do	do No. 1	22 86		
J. Milot	Yamachiche	293 56		
			2307 44	
	Témiscouata.			
J. B. Beaulieu	Cacouna	157 38		
M. Deschênes	Fraserville	$ 231 67		
J. B. Fergusson	do (diss)	14 49		
		246 16		
Félix T. Roulcau	Isle Verte	308 17		

Digitized by Google

A. P. Beaulieu	N. D. du Lac			136 38	
Isaïe Michaud	N. D. du Portage			74 50	
T. Fraser	N. D. des Sept Douleurs			34 76	
M. Deschênes	Rivière-du-Loup			133 26	
J. E. DeFoy	St. Antonin				
Damase Marié	do		$ 65 59		
			65 23		
				130 82	
Elie Mailloux	St. Arsène			142 94	
Joseph April	St. Clément			64 86	
Grég. Dallaire	St. Cyprien			48 61	
Eug. Duret	St. Eloi			125 38	
François Desbiens	St. Epiphane			138 71	
Louis Beaulieu	Ste. Françoise			71 42	
Guillaume Caron	St. François-Xavier			139 65	
Joseph Dubé	St. Hubert		$ 15 98		
Grég. Dallaire	do		16 66		
				32 64	
Vital Laplante	St. Honoré			30 36	
Joseph Lavoie	St. Jean de Dieu			126 88	
P. H. Pelletier	St. Louis			60 46	
P. A. Gamache	St. Modeste			83 64	
Alexis Boucher	St. Paul Lacroix			87 92	
Antoine Dumont	Ste. Rose Dégélé			70 77	
P. Fournier	Trois-Pistoles No. 1			193 74	
Edouard Belzil	do No. 2			104 12	
					2743 53
	Terrebonne.				
Damase Chartrand	Doncaster			92 38	
W. Grignon	Ste. Adèle			169 80	
E. D. Godon	Ste. Agathe			168 04	
F. Villeneuve	Ste. Anne des Plaines			164 62	
Frs. Asselin	St. Faustin			48 99	
François Thérien	St. Hyppolite			81 42	
J. Léonard	St. Jovite			68 04	
E. Marchand	St. Jérôme, ville			349 82	
V. Ethier	do Par		$ 258 72		
John Saunders	do St. Sauveur et St. Hyppolite (diss).		21 86		
				280 58	
D. Desroches	St. Janvier Bas			21 94	
do	do Par			54 65	
Alphonse Léonard	do ville			36 69	
				$1536 97	122142 67

A reporter

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	1536 97	128142 87	
	Terrebonne.—Suite.			
D. Chartier	Ste. Marguerite	72 74		
Elie Desjardins	St. Sauveur	$ 148 26		
J. W. Jackson	do (diss)	14 48		
		162 74		
John Jos. Carey	Ste. Sophie	$ 132 78		
John Murray	do (diss)	63 15		
		195 93		
C. Jérôme	Ste. Thérèse, Village	138 89		
E. Germain	do Par	$ 133 50		
do	do (diss)	12 27		
		145 77		
Aimé Masson	Terrebonne, Par	91 72		
O. Forget	do ville	$ 149 41		
Henry Moody	do do (diss)	1 30		
		150 71		
			2495 47	
	Vaudreuil.			
John Lancaster	Como	46 74		
Julien Montpetit	Isle Perrot	90 96		
Pierre Séguin	Pointe Fortune	$ 22 50		
Jno. Middleton	do (diss)	11 34		
		33 84		
François Brasseur	Rigaud, Par	197 90		
A. Phaneuf	do Village	67 18		
Moyse Ménard	Ste. Justine	169 74		
Romuald Vinet	St. Lazare	$ 104 66		
Robt. Parsons	do (diss)	14 65		
		119 31		
Ant. Lefebvre	Ste. Marthe	$ 187 59		
A. B. Grisdale	do (diss)	7 36		
		194 95		

Digitized by Google

Jos. Laframboise	Très-Saint Rédempteur		57 14	
A. M. A. Moffatt	Vaudreuil	$ 182 53		
Robt. Parsons	do (diss)	10 14		
			192 67	
				1170 43
	Verchères.			
J. R. Brillon	Belœil		166 28	
F. X. Voligny	Contrecœur		175 92	
A. H. Archambault	St. Antoine		162 44	
L. Malo	Ste. Julie		117 23	
A. H Archambault	St. Marc		102 68	
Jérôme Dansereau	Ste. Théodosie		56 45	
A. H. Bernard	Varennes, Par		125 02	
do	do Village		121 84	
Aimé Géoffrion	Verchères		247 62	
				1275 48
	Wolfe.			
H. G. Bishop	Dudswell		124 81	
C. M. Noël	Garthby	$ 16 82		
Auguste Grenier	do	16 92		
			33 74	
Pat. Blais	Ham Nord		114 70	
O Lamoureux	Ham Sud		49 92	
Phidime Pichet	St. Adrien		46 87	
J. H. Crépeau	St. Camille		75 50	
Luc Gosselin	St. Fortunat		85 40	
J. B. Delisle	St. Gabriel		63 52	
P. N. Blanchet	Weedon		181 74	
Maxime Phénix	Wotton		207 24	
R. Boulanger	Wolfestown		156 12	
				1139 56
	Yamaska.			
J. L. Belcourt	Baie du Febvre		275 18	
H Pitt	Pierreville		338 79	
Ol. Salois	St. Bonaventure		106 71	
J. D. Pepin	St. David		316 71	
Z. Baril	St. François du Lac, Par		167 16	
H. R. Dufresne	do Village		72 06	
P. C. Vanasse	St. Guillaume		285 52	
	A reporter		$1561 93	134223 81

Digitized by Google

"ECOLES COMMUNES."—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	1561 93	134223 81	
	Yamaska.—Suite.			
F. X. Rivard	St. Michel, Village	46 17		
Joseph Salvas	do No. 2	21 15		
do	do No. 3	17 54		
do	do No. 4	17 96		
A. O. Comire	St. Pie	159 86		
G. P. Rousseau	St. Zéphirin	178 10		
			2002 71	
	Dépenses sur les Ecoles Communes		136226 52	
	Transféré aux Institutions des Sourds-Muets et Aveugles, 5 pour cent sur l'appropriation de $160,000.00 $ 8000 00			
	Déposé au crédit de l'Honorable Trésorier Provincial au compte du "Fonds de Pension des Instituteurs à la retraite," Vict. 43-44, chap. XXII, 1 pour cent sur l'appropriation de $160,000.00 1600 00			
	2 pour cent sur les traitements des Instituteurs retenus sur l'appropriation de $160,000.00 11247 33			
		12847 33		
	Balance non dépensée déposée au crédit du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique	2500 00		
	Balance non dépensée déposée au crédit du Comité Protestant du Conseil de l'Instruction Publique	426 15		
			15773 48	
	Total Ecoles Communes			152000 00

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

Institutions Catholiques.

Arthabaska.

Frère Justin	Arthabaskaville, collége industriel	128 00		
L. Lavergne	Stanfold, modèle	32 00		
Sœur St. Gilbert	St. Christophe, couvent	60 00		
P. Lebel	St. Norbert, modèle	36 00		
Sœur M. de la Salette	Victoriaville, couvent	72 00		
Dr. A. F. Poulin	do garçons	23 00		
Sœur Ste. Félicité	Warwick, couvent	30 00		
			381 00	
Sœur M. Edouard	St. André, Argenteuil, couvent	72 00		
			72 00	

L'Assomption.

Rév. G.V. Villeneuve	L'Assomption, collége	1500 00		
Sœur St Sylvain	do couvent	45 00		
Odilon Villeneuve	Lachenaie, modèle	30 00		
Sœur Marie Arsène	Mascouche, couvent	56 00		
Sœur Marie Damase	St. Lin, couvent	67 00		
J. B. F. Morin	do garçons	30 00		
D Lamarche	St. Roch, garçons	32 00		
Sœur Marie Eudoxie	do couvent	40 00		
			1800 00	

Bagot.

Sœur M. de l'Ange Gardien	Actonvale, couvent	45 00		
E. D. Tétreau	do garçons	20 00		
Sœur M. Ste. Catherine	St. Ephrem, couvent	50 00		
Sœur M. St. Jean Baptiste	St. Hugues, couvent	32 00		
Joseph Léveillé	Ste. Rosalie, modèle	32 00		
F. X. Denis	St. Simon, modèle	30 00		
			209 00	

Beauce.

Gervais Roy	Aylmer, modèle	30 00		
Elzéar Deveau	Lambton, modèle	28 00		
Rév. J. E Martin	St. Frédéric, modèle	25 00		
	A reporter	$83 00	2462 00	152000 00

Digitized by Google

EDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report.....	83 00	2462 00	152000 00
	Beauce.—Suite.			
Sœur Ste. Sophie	St. George, couvent.....	128 00		
Jérôme Rancourt.....	do garçons	30 00		
Sœur Ste. Catherine.....	St. Joseph, couvent	128 00		
E. Vézina	do garçons	30 00		
Frère Andaine.....	Ste. Marie, collége industriel.....	160 00		
Sœur Ste. Catherine.....	do couvent	160 00		
			719 00	
	Beauharnois.			
J. Leduc.....	Beauharnois, garçons.....	96 00		
Sœur M. du St.-Esprit.....	do couvent.....	64 00		
E. L. Normandin.....	St. Louis de Gonzague, modèle	30 00		
Sœur Marie Nazaire.....	do couvent.....	32 00		
Alf. Maucotel	St. Stanislas, modèle	30 00		
L. Gervais.....	St. Timothée, garçons.....	72 00		
Sœur M. Pudentienne.....	do couvent.....	48 00		
Sœur M. de la Présentation.....	Valleyfield, couvent	112 00		
			484 00	
	Bellechasse.			
George H. Couture	Beaumont, modèle.....	30 00		
Sœur St. Colombe	St. Charles, couvent.....	56 00		
Edmond Bilodeau	do garçons	30 00		
Sœur M. St. Régis.....	St. Gervais, couvent.....	56 00		
D. Larue.....	do garçons	30 00		
M. Mercier.....	St Michel, garçons	100 00		
Sœur M. Ste. Croix	do couvent.....	80 00		
François X. Gagnon.....	St. Raphaël, modèle.....	36 00		

Digitized by Google

François Bélanger	St. Valier, filles	30 00		
do	do garçons	30 00		
			478 00	
	Berthier.			
F. R. Tranchemontagne	Berthier, garçons	112 00		
Sœur St. Fortunat	do couvent	56 00		
Sœur M. Elie	Lanoraie, couvent	48 00		
Sœur M. Berchmans	St. Barthélemi, couvent	30 00		
F. E. Rouleau	do garçons	25 00		
Sœur M. Adrienne	St. Cuthbert, couvent	32 00		
M. O'Heir	St. Gabriel, garçons	36 00		
Sœur M. Camille de Lellis	do couvent	36 00		
J. E. Robichaud	St. Norbert	30 00		
			405 00	
	Bonaventure.			
Ed. Boudreau	Carleton, modèle	72 00		
Sœur M. des Anges	do couvent	88 00		
J. F. Guité	Maria, modèle	60 00		
Ed. Arseneau	Nouvelle, modèle	44 00		
			264 00	
	Châteauguay.			
Sœur St. Octave	Châteauguay, couvent	32 00		
S. J. Lewis	St. Jean Chrysostôme, modèle	64 00		
Basile Vannier	Ste. Martine, garçons	30 00		
do	do filles	30 00		
Jean B. Damour	Ste. Philomène, garçons	30 00		
			186 00	
	Chambly.			
Sœur Marie Stanislas	Boucherville, couvent	30 00		
L. Normandin	do garçons	30 00		
Rév. G. D. Lesage	Chambly, collége industriel	450 00		
Sœur St. Raymond	do couvent	80 00		
Joseph Courtemanche	do modèle	36 00		
Frère Gédéon	Longueuil, collége industriel	128 00		
Sœur Marie François de Sales	do couvent	44 00		
Timothée Sauriol	St. Bruno, modèle	30 00		
François Robert	St. Hubert, modèle	32 00		
			960 00	
	A reporter		$5958 00	152000 00

Digitized by Google

EDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		5958 00	152000 00
	Champlain.			
G. P. Lanouette	Batiscan, modèle	30 00		
Ernestine M. Déchesne	Batiscan, modèle	24 94		
V. R. Lamothe	Champlain, couvent	66 00		
do	do garçons	30 00		
Sœur St. Ildefonse	Ste. Anne Lapérade, couvent	48 00		
J. E. Douville	do garçons	56 00		
W. J. Trudel	Ste. Geneviève, modèle	32 00		
Sœur du Sacré-Cœur	St. Maurice, couvent	30 00		
Flavien Gravel	St. Prosper, modèle	30 00		
A. J. Lacourcière	St. Stanislas, modèle	44 00		
			390 94	
	Charlevoix.			
Sœur Ste. Basilisse	Baie St. Paul, couvent	112 00		
Jos. Morin	do garçons	96 00		
Arsène Tremblay	Eboulements, garçons	48 00		
Sœur Ste. Mechtilde	Malbaie, couvent	92 00		
Ulysse Gagnon	Pointe au Pic, modèle	25 00		
Alexis Gaudreault	Ste. Agnès, modèle	30 00		
			403 00	
Frédéric Champeau	Hereford, couvent	72 00		
			72 00	
	Chicoutimi.			
Lucien Tremblay	Bagotville, modèle	36 00		
Monseigneur de Chicoutimi	Chicoutimi, collége	2000 00		
Sœur St. Raphaël	do couvent	128 00		
Horace Forcade	Grande Baie, modèle	36 00		
Albert Tremblay	Hébertville, modèle	40 00		

Digitized by Google

Jean Tremblay	Laterrière, modele	36 00		
Job Blodeau	Métabetchouan, modèle	30 00		
Médard Beaulieu	Ste. Anne, modèle	30 00		
Paschal Bergeron	St. Dominique, modèle	30 00		
Jos. Pruneau	St. Jérôme	30 00		
			2396 00	
	Deux Montagnes.			
Sœur Chapleau	St. Benoit, couvent	88 00		
C. H. Champagne	St. Eustache, garçons	64 00		
Sœur Ste. Catherine	do couvent	64 00		
P. Elie Clairoux	St. Hermas, modèle	30 00		
Edouard Carrière	St. Joachim, modèle	44 00		
Sœur M. de Ste. Anastasie	Ste. Scholastique, couvent	88 00		
O. Drouin	do garçons	56 00		
			434 00	
	Dorchester.			
Sœur Ste. Euphémie	St. Anselme, couvent	56 00		
J. B. E. Fortin	do garçons	30 00		
P. Plante	St. Bernard, modèle	30 00		
P. E. Marquis	Ste. Claire, modèle	67 00		
Sœur M. Ste. Thérèse	St. Isidore, modèle	30 00		
			213 00	
	Drummond.			
J. T. Caya	Drummondville, garçons	36 00		
Sœur M. St. Pierre	do couvent	60 00		
E. Brown	Kingsey, modèle	30 00		
J. H. Bourbonnière	St. Germain, modèle	32 00		
G. Atkinson	St. Pierre, modèle.	30 00		
			188 00	
	Gaspé.			
Philéas Roy	Cap Chat, modèle	36 00		
J. O. Sirois	Grande Rivière, modèle	36 00		
Sœur Ste. Eudoxie	Havre-aux-Maisons, couvent	64 00		
William Flynn	Percé, modèle	52 00		
F. X. Blouin	Rivière-au-Renard, modèle	30 00		
Jos. J. Létourneau	Ste. Anne des Monts, modèle	32 00		
			250 00	
	A reporter		$10304 94	152000 00

Digitized by Google

EDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		10304 94	152000 00
	Hochelaga.			
Sœur M. A. Jacques	Côte des Neiges, couvent	36 00		
Sœur Ste. Pulchérie	Côte St. Paul, couvent	36 00		
C. M. R. Prenoveau	Côte St. Louis, garçons	30 00		
Sœur Ste. Thérèse de Jésus	Longue Pointe, couvent	30 00		
J. Chevalier	Pointe-aux-Trembles, garçons	74 00		
Sœur Ste. Marie Joseph	do couvent	96 00		
A. Gauthier	Sault-au-Récollet, garçons	30 00		
Sœur E. Starnes-rscy	do couvent	96 00		
do	do couvent, Ste. Sophie	48 00		
Sœur M. Pacifique	Ste. Cunégonde, couvent	74 00		
H. D. Côté	St. Gabriel, garçons	75 00		
do	do couvent	40 00		
Sœur Marie de l'Ange-Gardien	St. Henri, couvent	90 00		
A. DeSève	do garçons	90 00		
Pierre David	St. Louis de Mile End, garçons	48 00		
Sœur M. Gertrude	St. Jean-Baptiste, couvent	112 00		
Pierre Terrault	do garçons	104 00		
			1109 00	
	Huntingdon.			
Sœur M. Cornelie	Hemmingford, couvent	56 00		
J. J. Crevier	St. Anicet, garçons	30 00		
Sœur M. Ignace	do couvent	36 00		
			122 00	
	Iberville.			
L. H. Trudeau	Henryville, garçons	30 00		
Sœur M. Ste. Croix	do couvent	30 00		

Digitized by Google

J. B. H. Beauregard	Iberville, garçons	28 00		
Sœur M. des Sept Douleurs	St. Alexandre, couvent	30 00		
A. A. L. Brien	do garçons	30 00		
Sœur Ste. Synclétique	St. Athanase, couvent	56 00		
C. Lamarre	Ste. Brigide, modèle	30 00		
J. O. Pion	St. Grégoire, modèle	30 00		
			264 00	
	L'Islet.			
Frère Chrysostôme	L'Islet, collége industriel	175 00		
Sœur M. de l'Assomption	do couvent	104 00		
Sœur Ste. Blandine	St. Aubert, couvent	56 00		
Antoine Fournier	St. Jean Port Joli, garçons	32 00		
do	do filles	32 00		
Joseph Francœur	St. Roch, filles	30 00		
			429 00	
	Jacques-Cartier.			
Sœur M. Joseph du Sacré-Cœur	Lachine, couvent	152 00		
L. Forest	do garçons	72 00		
Sœur St. Pierre Damien	Pointe Claire, couvent	72 00		
A. Chauret	Ste. Anne de Bellevue, filles	30 00		
do	do garçons	32 00		
Sœur M. de la Rédemption	Ste. Geneviève, couvent	44 00		
G. Boileau	do garçons	72 00		
Rév. L. Géoffrion	St. Laurent, collége	500 00		
Sœur M. de St. Basile	do couvent	128 00		
			1102 00	
	Joliette.			
Rév. C. Beaudry	Joliette, collége	800 00		
Sœur St. Romuald	do couvent	96 00		
Sœur M. F. de Borgia	St. Ambroise, couvent	44 00		
F. X. O. Lacasse	Ste. Elizabeth, garçons	40 00		
Sœur M. de la Purification	do couvent	72 00		
M. Crépeau	St. Félix, modèle	30 00		
Alfred Généreux	Ste. Mélanie, modèle	40 00		
Joseph Laporte	St. Paul, couvent	44 00		
			1166 00	
	A reporter		$14496 94	152000 00

Digitized by Google

EDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		144496 94	152000 00
	Kamouraska.			
T. LeBel	Kamouraska, garçons	36 00		
Sœur St. Pierre Célestin	do couvent	36 00		
Sœur Ste. Odèle	Rivière Ouelle, couvent	48 00		
O. A. E. Gagnon	do garçons	30 00		
Rév. Chs. Trudelle	Ste. Anne, collége	2000 00		
Sœur Ste. Ludegarde	do couvent	120 00		
Sœur M. de la Conception	St. Alexandre, couvent	48 00		
Alexandre Gagnon	do garçons	30 00		
Alfred C. Marquis	St. André, modèle	32 00		
Honorat Dumais	St. Denis, modèle	32 00		
Paul Dessaint	Ste. Hélène, modèle	30 00		
F. Normand	St. Paschal, filles	30 00		
do	do garçons	30 00		
D. Dionne	St. Philippe, modèle	30 00		
			2532 00	
	Laprairie.			
A. J. A. Roberge	Laprairie, garçons	120 00		
Sœur St. Maxime	do couvent	68 00		
F. E. Arnould	St. Constant, modèle	30 00		
F. T. Langevin	St. Isidore, garçons	30 00		
Domina Robert	St. Jacques, modèle	30 00		
J. B. Joljvet	St. Philippe, modèle	30 00		
			308 00	
	Laval.			
Sœur Marie de St. Ephrem	St. Martin, couvent	40 00		
Léandre Descôtes	do garçons	36 00		
Sœur M. de Ste. Léocadie	Ste. Rose, couvent	48 00		
S. Chartrand	do garçons	32 00		

Digitized by Google

L. H. Laferrière	St. Vincent de Paul, garçons	70 00		
Sœur Marie de l'Incarnation	do couvent	36 00		
			262 00	
	Lévis.			
Rév. C. O. Carrier	Lévis, collége	1400 00		
Sœur Ste. Marthe	do couvent	90 00		
Sœur Marie St. Clément	Lauson, couvent	112 00		
H. Bourassa	do garçons	200 00		
Louis St. Hilaire	New Liverpool, garçons	36 00		
do	do filles	36 00		
Louis Blais	St. Henri, modèle	30 00		
Michel Roberge	St. Jean Chrysostôme, modèle	30 00		
Louis Lemieux	St. Lambert, modèle	64 00		
Ignace Pâquet	St. Nicolas, garçons	36 00		
Sœur M. de Bonsecours	do couvent	104 00		
Joseph Bittner	St. Romuald, garçons	150 00		
Sœur des Séraphins	do couvent	100 00		
			2388 00	
	Lotbinière.			
C. A. Lemay	Lotbinière, garçons	56 00		
Sœur Ste. Philomène	do couvent	48 00		
C. E. Bernard	Leclercville, modèle	30 00		
Isaïe Demers	St. Agapit, modèle	32 00		
Jos. Lefèvre	St. Antoine, modèle	36 00		
J. B. Noël	St. Apollinaire, modèle	40 00		
Nap. Rouillard	Ste. Agathe No. 2, modèle	30 00		
Sœur St. Narcisse	Ste. Croix, couvent	64 00		
Fabien Garneau	St. Flavien, modèle	32 00		
Al. Montminy	St. Giles, modèle	30 00		
J. O. Mailhot	St. Jean Deschaillons, modèle	30 00		
Sœur M. de Bonsecours	St. Sylvestre, modèle	72 00		
			500 00	
	Maskinongé.			
Sœur St. François-Xavier	Louiseville, couvent	36 00		
L. E. Galipeault	Maskinongé, modèle	30 00		
Charles L. Augé	Rivière-du-Loup No. 1, garçons	36 00		
L. N. Gélinas	St. Léon, modèle	30 00		
Sœur St. Pierre	St. Paulin, couvent	56 00		
Sœur M. Henriette	Ste. Ursule, couvent	36 00		
Max. St. Louis	do garçons	30 00		
			254 00	
	A reporter		$20740 94	152000 00

Digitized by Google

EDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		20740 94	152000 00
	Mégantic.			
Sœur Ste. Angèle	Halifax Nord, couvent	40 00		
Joseph Vigneau	Halifax Sud, modèle	25 00		
Sœur Ste. Ursule	Somerset Sud, couvent	56 00		
P. Vigneau	do garçons	40 00		
D. L. LaRose	Somerset Nord, modèle	32 00		
A. Rousseau	Ste. Anastasie, modèle	32 00		
			225 00	
	Missisquoi.			
Rév. G. A. Dion	Farnham Ouest, collége industriel	160 00		
Sœur M. du St. Esprit	do couvent	75 00		
			235 00	
	Montcalm.			
Sœur M. Stanislas	Rawdon, couvent	48 00		
Sœur M. Thérèse de Jésus	St. Esprit, couvent	30 00		
Sœur M. Eugène	St. Jacques, couvent	72 00		
Magloire Granger	do garçons	30 00		
Sœur M. de Ste. Dorothée	St. Liguori, couvent	56 00		
			236 00	
	Montmagny.			
Geo. Roy	Berthier, modèle	30 00		
C. Solyme Gamache	Cap St. Ignace, modèle	30 00		
Wilfrid Lavoie	Isle-aux-Grues, modèle	30 00		
Candide Dufresne	Montmagny, Académie	32 60		

Digitized by Google

Sœur St. Thomas d'Aquin	do couvent	72 00		
Sœur de la Trinité	St. Francois, couvent	36 00		
			280 60	
	Montmorency.			
Octave Laberge	Ange-Gardien, modèle	30 00		
Edouard Gravel	Château Richer, couvent	40 00		
do	do garçons	30 00		
Ferdinand Bédard	Laval, modèle	32 00		
Sœur Ste. Flavie	Ste. Anne, couvent	40 00		
Sœur St. Isidore	Ste. Famille, couvent	36 00		
Bruno Prémont	do garçons	30 00		
Joseph Fortin	St. Joachim, modèle	30 00		
Pierre Blouin	St. Jean, modèle	64 00		
Jérémie Audette	St. Laurent, garçons	30 00		
Sœur St. Edmond	do couvent	56 00		
Louis Couture	St. Pierre, modèle	48 00		
F. X. Côté	Ste. Pétronille	36 00		
			502 00	
	Montréal.			
M. C. Desnoyers	Ecole Polytechnique	6000 00		
do	Académie Commerciale, garçons	465 00		
do	Commissaires Catholiques	938 00		
Horace Archambault	Université Laval	2000 00		
Frère Narcisse Denis	Académie de l'Evêché	165 00		
Sœur St. Alix	Rue St. Denis, couvent	75 00		
Sœur St. Paul	Couvent Notre-Dame	150 00		
Sœur St. Régis	Ste. Brigide, couvent	75 00		
Sœur Ste. M. de la Croix	Rue du Palais, couvent	75 00		
Sœur St. Calixte	Paroisse St. Joseph, couvent	93 00		
Sœur St. Hilaire	Paroisse Ste. Anne, couvent	93 00		
Sœur St. Athanase	Rue Ontario, Académie Bourgeois	130 00		
Sœur Ste. M. de Nazareth	Pointe St. Charles, couvent	110 00		
Sœur Ste. Dorothée	Ste. Marie, couvent	70 00		
Sœur M. de Ste Florence	Rue St. Hubert, couvent	70 00		
A. Schullen-rscy	Couvent du Sacré-Cœur	112 00		
M. Léocadie Généreux	Rue Ste. Catherine, modèle	70 00		
Mary Graham	Rue St. Antoine, modèle	50 00		
Rév. A. D. Turgeon	Collége Ste. Marie	1800 00		
Rév. P. Leblanc	Rue St. Denis, couvent St. Jacques	550 00		
			13091 00	
	A reporter		$35260 54	152000 00

Digitized by Google

EDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		35260 54	152000 00
	Nicolet.			
A. O. Désilets	Bécancourt, modèle	36 00		
Sœur St. Alphonse	Gentilly, couvent	40 00		
Sœur St. Joseph	Nicolet, couvent	32 00		
Rév. J. Gélinas	do collége	600 00		
Sœur Ste. Madeleine	St. Célestin, couvent	50 00		
D. LeBrun	Ste. Eulalie, modèle	30 00		
Sœur M. de Bonsecours	Ste. Gertrude, couvent	32 00		
Sœur de la Présentation	St. Grégoire, couvent	100 00		
J. A. Poirier	do garçons	50 00		
J. Picher	St. Léonard, modèle	25 00		
Sœur Marie de la Nativité	Ste. Monique, couvent	32 00		
Félix Bédard	St. Pierre, modèle	36 00		
David Héon	St. Wenceslas, modèle	30 00		
			1093 00	
	Napierville.			
A. Merizzi	St. Cyprien, garçons	40 00		
Sœur M. Louise	do couvent	60 00		
L. D. Lafontaine	St. Edouard, modèle	30 00		
Sœur M. Eudoxie	St. Michel, couvent	32 00		
R. Lamarre	St. Patrice de Sherrington, modèle	32 00		
Sœur M. Aurélie de Jésus	St. Rémi, couvent	40 00		
Arthur Collette	do garçons	30 00		
			264 00	
	Ottawa.			
Sœur Moreau	Aylmer, couvent	150 00		
Sœur Duhamel	Buckingham, couvent	48 00		
A. Guy	do garçons	32 00		

Digitized by Google

J. O. Laferrière	Hull, cité, académie des garçons	216 00		
do	do couvent	32 00		
do	do Commissaires Catholiques	160 00		
Sœur M. A. Roby	do couvent	170 00		
J. L. Taillefer	Montebello, modèle	135 00		
Thomas White	Maniwaki, modèle	52 00		
P. Thos. Desjardins	Pointe-à-Gatineau, garçons	30 00		
do	do filles	56 00		
J. B. St. Pierre	Ripon, modèle	30 00		
P. A. Quesnel	St. André, modèle	32 00		
			1143 00	
	Portneuf.			
S. Delisle	Cap Santé, modèle	30 00		
Sœur Ste. Thérèse	Deschambault, couvent	72 00		
Olivier Gauvreau	Ecureuils, modèle	32 00		
Jos. G. Côté	Grondines, modèle	30 00		
Félix Marcotte	Portneuf, garçons	32 00		
do	do filles	32 00		
Sœur St. Léon	Pointe-aux-Trembles, couvent	160 00		
Augustin Langlois	do garçons	30 00		
Sœur St. Henri	St. Augustin, couvent	144 00		
Félix East	do garçons	30 00		
Eustache Germain	St. Basile, modèle	32 00		
Pierre Julien	Ste. Catherine, modèle	32 00		
J. B. Dumas	St. Casimir, modèle	30 00		
Victor Lesage	Ste. Jeanne, modèle	30 00		
			716 00	
	Québec Cité.			
Frère Eugène	Ecole de Dessin et des Arts	930 00		
C. N. Hamel	Société d'Education	878 00		
do	St. Roch, modèle	452 00		
Sœur St. Vincent de Paul	Bon Pasteur, couvent	95 00		
Sœur St. Jean de la Croix	St. Roch, couvent	95 00		
Sœur St. Louis	Sœurs de Charité, Académie	95 00		
do	do Orphélinat, filles	95 00		
do	do do garçons	40 00		
do	do Cap Diamant, filles	40 00		
do	do N. D. de la Garde	93 00		
C. N. Hamel	Œuvre du Patronage	186 00		
	A reporter	$2999 00	38476 54	152000 00

Digitized by Google

EDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	A reporter	2999 00	38476 54	152000 00
	Québec Cité.—Suite.			
Etienne Fecteau	Faubourg St. Jean, modèle	67 00		
Dame Vitaline Côté	St. Roch, modèle	60 00		
Jules Cloutier	do garçons	35 00		
F. Létourneau	Montcalm, garçons	35 00		
Elizabeth Neville	Rue Ste. Famille	55 00		
Ant. Rousseau	St. Sauveur, garçons	186 00		
do	do couvent	83 50		
Sœur St. Régis	do couvent	83 50		
			3604 00	
	Québec Comté.			
J. Dufresne	Ancienne Lorette, modèle	30 00		
Ed. C. Giroux	Beauport, modèle	32 00		
Sœur Ste. Mathilde	Bellevue, couvent	112 00		
Onésime Voyer	Cap Rouge, garçons	75 00		
do	do filles	45 00		
P. Villeneuve	Charlesbourg, garçons	30 00		
Sœur Ste. Jeanne de Chantel	do couvent	32 00		
Sœur St. Joseph	do couvent	72 00		
Sœur M. St. Cyrille	Sillery, couvent	130 00		
Jos. Cantillon	do modèle	134 00		
Rév. Guil. Giroux	St. Ambroise, garçons	36 00		
do	do filles	32 00		
Ulric L'Heureux	Ste. Foye, modèle	45 00		
			805 00	
	Rimouski.			
Sœur St. Patrice	Matane, couvent	25 00		

Digitized by Google

N. D. St. Aubin	do modèle	32 00		
Louis Déchêne	McNider, modèle	30 00		
Monseigneur de Rimouski	Rimouski, collége	2200 00		
Sœur M. du St. Sacrement	do couvent	280 00		
do	do Orphélinat	45 00		
Sœur M. Jean l'Evangeliste	do Sœurs des Petites Ecoles	104 00		
Rév. A. Audet	do modèle	25 00		
O. Couture	St. Anaclet, modèle	30 00		
F. X. Gagné	Ste. Angèle, modèle	30 00		
E. Arthur Chamberland	Ste. Cécile, modèle	30 00		
Jos. D'Anjou	St. Fabien, modèle	30 00		
Ernest Croft	St. Gabriel	36 00		
Auguste Lavoie	Ste. Luce, modèle	30 00		
Lambert Richard	St. Octave, modèle	30 00		
Jos. J. N. Bérubé	St. Simon, modèle	40 00		
			2997 00	
	Richmond.			
C. N. Desaulniers	Richmond, garçons	45 00		
do	do filles	25 00		
			70 00	
	Richelieu.			
W. H. Chapdelaine	Sorel, garçons	185 00		
Sœur Ste. Dosithée	do couvent	285 00		
Sœur M. du St. Nom de Jésus	St. Aimé, couvent	30 00		
Antoine Nadeau	do garçons	48 00		
Arsène Godard	St. Ours, garçons	32 00		
Sœur M. St. Victor	do couvent	40 00		
			620 00	
	Rouville.			
Amédée Guillet	Ste. Angèle, modèle	30 00		
Rév. A. Guy	St. Césaire, collége industriel	160 00		
Sœur M. St. Charles	do couvent	56 00		
Sœur M. Basilisse	St. Hilaire, couvent	48 00		
J. A. Authier	do garçons	36 00		
Rév. F. X. Jeannotte	Ste. Marie Monnoir, collége	800 00		
Sœur M. St. Alphonse	do couvent	90 00		
			1220 00	
	A reporter		$47792 54	152000 00

Digitized by Google

EDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report..		47792 54	152000 00
	St. Hyacinthe.			
Elz. Chabot	St. Charles, modèle	80 00		
Sœur Ste Marianne	St. Denis, couvent	68 00		
A. Durocher	do garçons	30 00		
Rév. J. R. Ouellette	St. Hyacinthe, collége	800 00		
H. R. Blanchard	do Académie Girouard	32 00		
do	do Académie Prince	32 00		
Sœur M. de l'Annonciation	do couvent	104 00		
			1146 00	
	St. Jean.			
J. B. Brault	Blairfindie, modèle	30 00		
Wm. Harty	Lacolle, modèle	36 00		
Sœur de l'Intérieur de Jésus	St. Jean, couvent	112 00		
J. R. Hamel	do garçons	160 00		
Lucien Gagnon	St. Valentin, modèle	40 00		
			378 00	
	Shefford.			
Sœur Marie St. Etienne	Granby, couvent	52 00		
J. B. Tarte	Roxton Falls, Académie	25 00		
J. R. Tartre	Waterloo, garçons	30 00		
Sœur M. Elizabeth	do couvent	80 00		
			187 00	
	St. Maurice.			
Rév. Jos. F. X. Desaulniers	Pointe-du-Lac, couvent	32 00		
Ant. Garceau	do modèle	36 00		
Maj. Lesage	Shawenegan, modèle	40 00		

Digitized by Google

Sœur Ste. Monique	St. Barnabé, couvent	32 00		
J. Milot	Yamachiche, garçons	112 00		
Sœur St. Candide	do couvent	56 00		
			308 00	
Rév. C. L. Parent	Escoumains, Saguenay, modèle	34 00		
			34 00	
	Stanstead.			
Sœur M. St. Louis de Gonzague	Coaticook, couvent	240 00		
J. B. Gendreau	do garçons	45 00		
			285 00	
	Soulanges.			
Frs. Lalonde	Coteau Landing, modèle	40 00		
do	do modèle	30 00		
Sœur St. Louis	Les Cèdres, couvent	40 00		
A. M. Bissonnette	do garçons	32 00		
Frs. Lalonde	Rivière Beaudet, modèle	30 00		
O. S. Bissonnette	St. Ignace, garçons	32 00		
do	do couvent	30 00		
Sœur M. Mathilde	St. Polycarpe, couvent	48 00		
A. M. Pharand	do garçons	30 00		
do	do modèle	30 00		
			342 00	
	Sherbrooke.			
Sœur Ste. Marie Antoinette	Sherbrooke, couvent	240 00		
Monseigneur de Sherbrooke	do collége	2000 00		
			2240 00	
	Témiscouata.			
Sœur M. de la Victoire	Cacouna, couvent	80 00		
J. B. Beaulieu	do garçons	44 00		
Sœur M. St. Louis	Fraserville, couvent	80 00		
M. Deschênes	do garçons	40 00		
Félix T. Rouleau	Isle Verte, filles	30 00		
do	do garçons	30 00		
Isaïe Michaud	N.-D. du Portage	40 00		
Elie Mailloux	St. Arsène, modèle	40 00		
Sœur M. St. Columban	Trois-Pistoles, couvent	72 00		
P. Fournier	do garçons	52 00		
			508 00	
	A reporter		$53220 54	152000 00

Digitized by Google

EDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		53220 54	152000 00
	Terrebonne.			
F. Villeneuve	Ste. Anne des Plaines, garçons	32 00		
Sœur M. Justine	do couvent	25 00		
E. Marchand	St. Jérôme, collége industriel	180 00		
Sœur M. Pudentienne	do couvent	80 00		
Rév. A. Nantel	Ste. Thérèse, collége	1700 00		
Sœur St. Césaire	do couvent	48 00		
Sœur St. Frs. de Borgia	Terrebonne, couvent	52 00		
			2117 00	
	Trois-Rivières.			
Rév. L. Richard	Trois-Rivières, collége	2000 00		
Frère Eugène	do collége industriel	400 00		
Sœur St. Charles	do couvent	150 00		
			2550 00	
	Vaudreuil.			
Rév. T. R. Coutu	Rigaud, collége	1200 00		
Sœur M. Cyprien	do couvent	32 00		
A. M. Lefebvre	Ste. Marthe, modèle	30 00		
A. M. A. Moffatt	Vaudreuil, garçons	40 00		
Sœur M. Martine	do couvent	32 00		
			1334 00	
	Verchères.			
H. A. Voligny	Contrecœur, modèle	32 00		
A. N. Archambault	St. Antoine, modèle	32 00		
do	St. Marc, modèle	30 00		
Rév. A. Baril	Varennes, collége industriel	300 00		
Sœur M. de St. Henri	do couvent	80 00		
Aimé Géoffrion	Verchères, garçons	45 00		
Sœur M. Wenceslas	do couvent	30 00		
			549 00	

Digitized by Google

Sœur Marie du St. Sacrement	Wotton, Wolfe, couvent	100 00		
			100 00	
	Yamaska.			
Frère Conali	Baie du Febvre, garçons	80 00		
Sœur St. Ignace	do couvent	52 00		
Sœur M. St. Luc	St. David, couvent	30 00		
Rév. A. H. Lassisseraye	St. François du Lac, couvent	32 00		
H. R. Dufresne	do modèle	32 00		
Sœur St. Benoit	St. Guillaume, couvent	30 00		
Sœur St. Louis	St. Michel, couvent	40 00		
H. Pitt	St. Thomas de Pierreville, modèle	32 00		
			328 00	
	Institutions Catholiques		$60198 54	
	INSTITUTIONS PROTESTANTES.			
	Universités et Colléges.			
W. C. Baynes	McGill, Montréal	1650 00		
Rév. Geo. Weir	Morrin College, Québec	500 00		
Geo. W. Parmelee	St. Francis College, Richmond	1000 00		
Ed. Chapman	Bishop's College, Lennoxville	1000 00		
			4150 00	
	High Schools.			
Richd. Holland	Montréal	1185 00		
J. W. Harper, Ph. D	Québec	1285 00		
			2470 00	
	Académies.			
	1ère *Classe.*			
Hon. W. W. Lynch	Knowlton, Brome	289 80		
Geo. L. Meikle	Lachute, Argenteuil	482 00		
E. Slack	Waterloo, Shefford	400 00		
James Watson	Huntingdon	400 00		
H. A. Odell	Sherbrooke	325 00		
Rév. A. Lee Holmes	Stanstead, Wesleyan Ladies College	320 90		
Otis Shurtleff	Coaticook, Stanstead	325 00		
			2542 70	
	A reporter		$69361 24	152000 00

Digitized by Google

EDUCATION SUPÉRIEURE.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		69361 24	152000 00
	ACADÉMIES.			
	2e Classe.			
M. Lebonneau	Eaton, Compton	143 50		
Alex. Houliston	Trois-Rivières	300 00		
Robt. Donaghty	St. John's	250 00		
J. W. Hanson	Berthier	200 00		
A. Derrick	Clarenceville, Missisquoi	200 00		
H. Lang	Shawville, Pontiac	200 00		
J. A. Tomkins	Granby, Shefford	180 50		
John Gough	Bedford, Missisquoi	138 00		
W. H. Lambly	Inverness, Mégantic	200 00		
Rév. Albert Stevens	Hatley, Stanstead	100 00		
James O'Connor	Lacolle, St. John	150 00		
W. Stevenson	Cowansville, Missisquoi	250 00		
T. Frank Wood	Dunham, Missisquoi	150 00		
			2462 00	
	AUTRES ECOLES.			
Mary E. Holden	Dunham Ladies College, Missisquoi	300 00		
W. H. Carter	Compton Ladies College	300 00		
John Harper, M.A.	Québec, High School	200 00		
			800 00	
	ECOLES MODÈLES.			
A. McEachern	Ormstown, Châteauguay	69 00		
Geo. H. Phillips	Valleyfield, Beauharnois	50 00		
William Hume	Leeds, Mégantic	75 00		
John Ramsay	Bristol, Pontiac	50 00		
S. N. Boright	Sutton, Brome	44 00		

Digitized by Google

Henry Currier	Magog, Stanstead	50 00		
J. Albert Dalton	Richmond, filles	50 00		
R. G. Nesbitt	Hull, Ottawa	50 00		
Geo. Edwards	Thurso, Ottawa	50 00		
Chs. Patton	Robinson, Compton	50 00		
C. J. C. Wurtele	Sorel, Richelieu	50 00		
W. H. Wilson	St. Sylvestre, Lotbinière	50 00		
E. T. Paterson	Ulverton, Drummond	50 00		
Alex. McKay	Gould, Compton	50 00		
Isaac B. York	Lapesche, Ottawa	50 00		
A. H. Gilmour	Stanbridge, Missisquoi	44 50		
H. Matheson	Clarendon, Pontiac	50 00		
J. H. Burns	Rawdon, Montcalm	50 00		
G. M. Miller	Hemmingford, Huntingdon	50 00		
Archibald McPhee	Grenville, Argenteuil	50 00		
Jas. T. Pattison	Bryson, Pontiac	50 00		
J. R. Beatty	St. Lambert, Chambly	50 00		
			1132 50	
	Dépenses Education Supérieure		$73755 74	
	Transféré aux Institutions pour les Sourds-Muets et Aveugles, 5 pour cent	$ 3250 00		
	Transféré au compte des Livres de Prix, 5 pour cent sur les Institutions Catholiques	2765 00		
	Déposé au crédit de l'Honorable Trésorier Provincial pour le "Fonds de Pension des Instituteurs," 1 et 2 pour cent, Vict. 43-44, Chap. XXII	674 26		
	Déposé au crédit du Comité Protestant du Conseil de l'Instruction Publique	170 00		
			844 26	
	Total Education Supérieure			74600 00

ÉCOLES NORMALES.

Ecole Normale Jacques-Cartier.

Rév. H. A. B. Verreau	Principal, 12 mois de traitement jusqu'au 30 juin 1885, à $1200 par année	1200 00		
Rév. C. A. Santoire	Professeur, 12 do do à 100 do	100 00		
J. O. Cassegrain	do 12 do do à 1100 do	1078 00		
D. Boudrias	do 12 do do à 1150 do	1127 00		
W. Fahey	do 12 do do à 950 do	931 00		
G. Gervais	do 12 do do à 700 do	686 00		
	A retp er	$5122 00		226600 00

Digitized by Google

ECOLES NORMALES.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	INSTITUTION.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	5122 00		226600 00
	Ecole Normale Jacques-Cartier.—Suite.			
S. Aubin	Professeur, 12 mois de traitement au 30 juin 1885, à $600 par année	588 00		
A. de Bonpart	do 12 do do à 600 do	600 00		
O. Pelletier	do 12 do do à 300 do	300 00		
G. Chabot	do 12 do do à 200 do	200 00		
Rév. H. A. B. Verreau	Dépenses générales et contingentes de la dite Institution	6833 33		
	Déposé au crédit de l'honorable Trésorier Provincial, pour le Fonds de Pension des instituteurs, 2 pour cent sur les traitements, Vic. 43-44, ch. XXII.	90 00		
	Total Ecole Normale Jacques-Cartier		13733 33	
	ECOLE NORMALE MCGILL.			
W. H. Hicks	Principal émérite, 12 mois traitement au 30 juin 1885, à $1000 par année	980 00		
S. P. Robins	Principal, 9 do do à 2375 do	1781 25		
do	do 3 do do à 2400 do	552 00		
Jas. McGregor	Professeur, ordinaire, 12 do do à 1800 do	1764 00		
P. J. Darey	do adjoint, 12 do do à 750 do	735 00		
Jane Swallow	Maîtresse d'école mod. 12 do do à 750 do	735 00		
Lucy Derrick	do d'éc. prim., 12 do do à 600 do	588 00		
R. J. Fowler	Maître de musique, 12 do do à 400 do	400 00		
H. Bird	do dessin, 12 do do à 250 do	250 00		
James Cooper	Portier, 12 do do à 400 do	400 00		
W. C. Baynes	Secrétaire, 12 do do à 400 do	400 00		
do	Dépenses générales et contingentes de la dite institution	5080 80		
	Déposé au crédit de l'honorable Trésorier Provincial, pour le Fonds de Pension des instituteurs, 2 pour cent sur les traitements, Vict. 43-44, Chap. XXII.	200 62		
	Total Ecole Normale McGill		13866 67	

Digitized by Google

	Ecole Normale Laval.			
Rév. P. Lagacé	Principal, 6 mois de traitement au 30 déc. 1884, à $1200 par année	600 00		
Rév. L. N. Bégin	do 5 do 30 juin 1885, à 1200 do	500 00		
F. X. Toussaint	Professeur, 12 do do à 1160 do	1336 80		
N. Lacasse	do 12 do do à 1100 do	1078 00		
Jos. Létourneau	do 12 do do à 800 do	784 00		
J. B. Cloutier	do 12 do do à 1000 do	980 00		
D. McSweeney	do 12 do do à 1000 do	980 00		
G. Gagnon	do 12 do do à 500 do	500 00		
J. D. Frève	do 12 do do à 120 do	120 00		
C. Lefèvre	do 12 do do à 900 do	900 00		
Rév. T. G. Rouleau	Maître de discipline, 12 m. de traitement, do à 100 do	100 00		
do	Principal exerçant, 1 mois	76 59		
Rév. J E. Laberge	Maître d'étude, 3 mois de traitement au 30 sept, 1884, à $60 par année	15 00		
Rév. Thos. Marcoux	do 9 do 30 juin 1885, à 60 do	45 00		
Principal	Dépenses générales et contingentes de la dite institution	6483 41		
	Déposé au crédit de l'honorable Trésorier Provincial, pour le Fonds de Pension des instituteurs, 2 pour cent sur les traitements, Vict. 43-44, Chap. XXII	101 20		
	Total Ecole Normale Laval		14400 00	
	Total Ecoles Normales			42000 00
	CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.			
Monseigneur de Rimouski	Assistance aux réunions du Conseil	69 00		
Monseigneur de Chicoutimi	do	55 00		
Monseigneur de Trois-Rivières	do	48 00		
Monseigneur de Montréal	do	38 00		
Monseigneur de St. Hyacinthe	do	96 00		
Monseigneur de Sherbrooke	do	57 00		
Monseigneur d'Ottawa	do	141 00		
Monseigneur Lorrain	do	95 00		
L'honorable P. J. O. Chauveau	do	83 00		
L'honorable Juge Jetté	do	60 50		
P. S. Murphy	do	77 00		
C. F. Painchaud, M.D.	do	45 00		
Sir William Dawson	do	46 00		
Rév. Archdeacon Lindsay	do	15 00		
Rév. Dr. Cornish	do	15 00		
R. W. Heneker, D.C.L.	do	39 00		
	A reporter	$979 50		268600 00

Digitized by Google

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	OBJET.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	979 50		268600 00
E. J. Hemming, D.C.L.	Assistance aux réunions du Conseil	72 00		
L'évêque Anglican de Montréal	do	6 50		
L'honorable J. Ferrier	do	26 00		
A. Cameron, M.D	do	25 00		
L. R. Church, M.D	do	13 00		
G. L. Masten	do	27 00		
L'honorable G. Ouimet	Dépenses de voyage	15 00		
L. Giard, M.D	Secrétaire	400 00		
J. H. Richardson	Services rendus au Conseil	200 00		
			1764 00	
	Total du Conseil de l'Instruction Publique			1764 00
	INSTITUTIONS POUR LES SOURDS-MUETS ET AVEUGLES.			
Philip S. Ross	Institut Mackay, Montréal, Protestant	1729 00		
Frère Amédée Charest	Institution Catholique pour les Hommes, Montréal	10222 23		
Sœur St. Philippe de Jésus	do do do Femmes, do	10222 22		
Rév. M. Rousselot	Asile de Nazareth pour les Aveugles, Montréal	1500 00		
Rév. J. T. A. Chaperon	Catholique, Ste. Marie, Beauce	200 00		
	Déposé au crédit du Comité Protestant	1576 55		
			24450 00	
	Total			24450 00
	INSTITUTEURS PENSIONNAIRES.			
Angers, Georgiana	Montant payé pour 12 mois, jusqu'au 30 juin 1885	77 50		
Allan, Thomas	do	51 70		

Digitized by Google

Allard, Angélique	do			14	50
Arnold, Hezekiah	do			77	50
Archambault, Louis	do			80	40
Archambault, Olivier	do			77	50
Baril, Adèle	do			40	30
Baril, Eulalie	do			17	30
Béchard, Léa	do			45	00
Belair, Geneviève P	do			17	30
Beaubien, Reine	do			10	20
Bérubé, Victoria	do			37	40
Bélanger, Pierre	do			31	50
Béliveau, Marguerite	do			40	20
Béliveau, Elmire	do			25	90
Béliveau, Elodie	do			51	70
Béliveau, Célina	do			17	30
Beauchemin, F. X. A	do			37	40
Beaudry, Félix	do			60	30
Bérubé, Dame Louis	do			17	30
Beaudoin, Ursule	do			40	30
Biscoe, James L	do			80	40
Blais, Emmelie	do			37	40
Boisvert, Adéline	do			23	00
Bouchard, Alexis	do			18	70
Bourgeois, Zoé	do			89	00
Bouchard, Eléonore	do			28	80
Bouffard, Ursule	do			33	00
Boulet, Eléonore	do			20	20
Boutin, Philomène	do			63	20
Bateau, Virginie	do			35	90
Bonneville, Cédulie	do			37	40
Bilodeau, Marie Adèle	do			63	20
Boisvert, Clarisse	do			54	60
Bellefeuille, Mathilde	do			66	10
Bellefeuille, Rose Délima	do			37	40
Brouillard, Marie	do			71	80
Caron, Ombeline	do			31	60
Caron, Claudia	do			31	60
Cassault, Julienne	do			34	50
Caron, Hermine	do			14	50
Carrier, Henriette	do			77	50
Charbonneau, F. X. M	do			83	30
Colgan, W	do			34	50
Cauchon, Marguerite	do			20	20
A reporter				$1959	30
				294814	00

Digitized by Google

INSTITUTEURS PENSIONNAIRES.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	OBJET.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report.....	1959 30	.....	294814 00
Côté, Dina.....	Montant payé pour 12 mois, jusqu'au 30 juin 1885.....	23 00		
Comtois, Geneviève.....	do	57 50		
Courteau, A.....	do	10 20		
Côté, Marcel.....	do	8 70		
Côté, Justine.....	do	77 50		
Couillard de Beaumont, Julie.....	do	80 40		
Casault, Marie Sophie C.....	do	20 20		
Deshaies, Zélia.....	do	46 00		
Desparois, Lucie.....	do	63 20		
Dalziel, Rosalie.....	do	63 20		
Desrochers, Dame L. A.....	do	31 60		
Devost, Geneviève.....	do	17 30		
De Tonnancourt, Emelie.....	do	80 40		
Dion, Mlle. Calixte.....	do	54 60		
Doré, Aurélie.....	do	11 50		
Dowse, Francis.....	do	69 00		
Doncourt, Dame Magd.....	do	28 80		
Drolet, Pierre.....	do	57 50		
Dumas, Adéline.....	do	20 20		
Dubé, Anna.....	do	25 90		
Dupont, Edwidge.....	do	25 90		
Dupont, Louise.....	do	14 50		
Dupuis, Marguerite.....	do	18 70		
Dupuis, Angèle.....	do	8 70		
Duplessis, Zoé Moreau.....	do	66 10		
Duval, Dame A. Laplante.....	do	51 70		
Durocher, Mathilde.....	do	43 20		
Dubuc, Léocadie.....	do	77 50		
Duff, Anastasie.....	do	66 10		
Duplessis, Domithilde.....	do	103 40		
Dumont, Obeline.....	do	54 60		
Duquet, J.....	do	80 00		
Enright, Mary.....	do	48 80		

Digitized by Google

Fournier, Mathilde	do				48	80	
Frégeau, Clémence	do				33	00	
Gagné, Elizabeth	do				25	90	
Gagné, Emelie	do				37	40	
Gagné, Julie	do				46	00	
Gagné, Marie	do				31	60	
Gagnon, Aurélie	do				20	20	
Gélinas, Marie	do				23	80	
Gleason, John	do				80	40	
Gravel, B	do				46	00	
Gouin, A	do				35	90	
Guay, P	do				14	50	
Gascon, Aurélie Lalange	do				86	20	
Girard, Euphémie	do				51	70	
Hughes, Catherine	do				57	40	
Héroux, Sophie	do				28	70	
Harty, Wm	do				100	50	
Jutras, Emelie	do				51	70	
Kirouack, Dame L	do				35	00	
Lamb, Catherine	do				37	40	
Lévesque, Vitaline	do				20	20	
Languedoc, Angèle	do				17	30	
Lajeunesse, Ed	do				60	30	
Labbé, Marie Julie	do				17	30	
Lapointe, Séraphine	do				46	00	
Lacerte, Dorothée	do				54	60	
Langlois, Magloire	do				40	30	
Lamy, Célina	do				28	70	
Labrie, Hermine	do				17	30	
Lafontaine, Cléophée	do				20	20	
Lavoie, Elizabeth	do				5	80	
Lamontagne, Marie	do				20	20	
Lesage, Hélène	do				17	30	
Leblanc, M. Eléonore	do				23	00	
Lepage, Gracieuse	do				5	80	
Lafrance, Marie	do				34	50	
Lindsay, J. Chs	do				68	90	
Lizotte, Marie	do				31	70	
Lesueur, Luce Desauniers	do				37	40	
Langlois, Malvina	do				25	90	
Labonté, J. E	do				77	50	
Lafrance, Appolline	do				46	00	
Legendre, Elzéar O	do				57	50	
		A reporter			$5136	90	294814 00

Digitized by Google

INSTITUTEURS PENSIONNAIRES.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	OBJET.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report.....	5136 90	.....	294814 00
Lamarre, Césaire.....	Montant payé pour 12 mois, jusqu'au 30 juin 1885.....	66 10		
Morin, Emma.....	do	20 20		
Malenfant, Dame Hyp.....	do	11 60		
McElkin, Lydia.....	do	21 60		
McKerty, Michel.....	do	46 00		
McGaw, James.....	do	23 00		
McKeogh, Mary.....	do	43 20		
McKercher, John	do	77 50		
Michaud, Mélanie.....	do	20 20		
McLean, Alexander.....	do	71 80		
Michaud, Célina	do	54 60		
Nabaces, C.....	do	40 00		
Ouellet, Louis.....	do	48 80		
O'Meara, Matthew	do	25 90		
Oatt, Francis	do	71 80		
Ouellet, Marie F.....	do	31 60		
Primeau, Marie.....	do	97 60		
Pelletier, Elmire	do	25 90		
Pelletier, Antoinette.....	do	25 90		
Poisson, Edile.....	do	63 20		
Pérusse, Marie Euphémie.....	do	57 50		
Pelletier, Adélaïde.....	do	94 80		
Perreault, Dame F. X.....	do	40 20		
Pineau, Ursule.....	do	17 30		
Pelletier, Avila.....	do	17 50		
Picard, Wilhelmine.....	do	23 00		
Poisson, Marie	do	20 30		
Pothier, Thersile.....	do	13 00		
Proulx, Josephte.....	do	26 00		
Perreault, Jean	do	71 80		
Plamondon, T. P	do	11 60		
Pelletier, Elise.....	do	20 30		
Rioux, Julie.....	do	23 00		

Digitized by Google

Reed, Margaret	do		23 00		
Ramsay, William	do		43 20		
Raymond, Démerisse	do		14 50		
Raymond; Hermine	do		48 80		
Reece, Anna	do		14 50		
Reid, Mary Jane	do		63 20		
Rhéaume, Henriettte	do		17 30		
Richard, Dame O	do		25 90		
Richer, Edesse	do		51 70		
Ricavy, Héloise	do		54 60		
Rivard, Adèle	do		14 50		
Rivard, Marie Louise	do		94 80		
Rivard, Louise	do		25 90		
Robertson, J. B	do		74 70		
Robitaille, Emelie	do		77 50		
Rouleau, Edesse	do		40 30		
Roy, Louis	do		83 30		
Robin, Geneviève	do		54 60		
Savard, Dame Jos	do		17 50		
Scott, Robert	do		30 00		
Soucy, Elizabeth	do		13 20		
St. Jacques, Julie	do		54 60		
St. Michel, L. F	do		25 90		
Sirois, Jovide	do		46 00		
Toussaint, Lucile	do		31 70		
Talon, Adélaïde	do		34 50		
Tanguay, Clothilde	do		54 60		
Trépanier; Sophie	do		80 50		
Tremblay, Germain	do		31 70		
Vincent dit Ferrier, Gonzague	do		48 80		
Vannier, Basile	do		43 30		
Vallée, Angélique	do		57 50		
Vallières, Adélaïde	do		80 50		
Vézina, L. Délima	do		17 30		
Wolff, A. C	do		37 40		
Young, Marguerite	do		13 00		
	Total Instituteurs Pensionnaires			8000 00	8000 00

LIVRES DE PRIX.

Rév H. R. Casgrain	Livres à être distribués comme prix		2912 40		
N. S. Hardy	do		800 00		
	A reporter		$3712 40		302814 00

Digitized by Google

LIVRES DE PRIX.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	OBJET.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	3712 40		302814 00
Beauchemin & Valois	Livres à être distribués comme prix	150 00		
G. B. Burland	do	280 00		
T. Lemieux	do	948 82		
M. J. A. Poisson	do	133 33		
P. Bender, M.D	do	259 87		
Dawson Brothers	do	1472 57		
Chs. Thibeault	do	15 00		
C. Vincelette	do	200 00		
O. Dunn	do	700 00		
Chs. Leblanc	do	13 30		
L. H. Taché	do	517 50		
Judge A. B. Routhier	do	509 00		
	Total Livres de Prix		8911 79	8911 79

TRAITEMENTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

Pour les 12 *mois finissant le* 30 *juin* 1885, *moins* 2 *pour cent pour le "Fonds de Pension des Instituteurs," Vict.* 43-44, *Chap. XXII.*

	DISTRICT D'INSPECTION.			
Bégin, Désiré	Comté de Rimouski, à	$ 750 par année	735 00	
Béland, P. F	Comtés de Lotbinière et partie de Mégantic, à	800 do	784 00	
Brault, Galixte	Comtés de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil, à	800 do	784 00	
Belcourt, J. E	Comtés de Nicolet et Yamaska, à	850 do	833 00	
Bouchard, Célestin	Comtés de Kamouraska et Témiscouata, à	1000 do	980 00	
Carrier, E	Comtés de Lévis et Dorchester, à	850 do	833 00	
Delage, J. B	Comtés de Rouville, St. Hyacinthe et partie de Bagot, à	900 do	882 00	
Fontaine, Adolphe	Comtés de Joliette et Berthier, à	800 do	784 00	
Fothergill, Rév. M. M	Comtés de Portneuf, Lévis, Québec et Cité de Québec, Ecoles Protestantes, à	400 do	400 00	
Grondin, L	Comtés de Beauharnois, Châteauguay et Laprairie, à	800 do	784 00	

Digitized by Google

Gay, Auguste	Comtés d'Ottawa et Pontiac, Ecoles Catholiques, à	800	do	...	784 00		
Hubbard, H	Comtés de Compton, Drummond, Richmond, Stanstead et Wolfe, Ecoles Protestantes, à	900	do	...	882 00		
Juneau, F. E	Cité et partie du Comté de Québec, Ecoles Catholiques, à.	1000	do	..	980 00		
Lucier, L	Comté de Bonaventure, Ecoles Catholiques, à	650	do	...	637 00		
Lyster, Rev. W. G	Comtés de Bonaventure et Gaspé, Ecoles Protestantes, à..	500	do	...	500 00		
Lefebvre, David	Comtés de Champlain et partie de Portneuf, à	800	do	...	784 00		
Lamarche, Z. H	Comtés d'Iberville, Napierville et St. Jean, 10 mois, à	800	do	...	658 64		
Lévesque, L. N	Comtés d'Arthabaska et Drummond, à	800	do	...	784 00		
Lippens. B	Comtés de Chambly, Richelieu et Verchères, à	900	do	...	882 00		
Magrath, Bolton	Comtés d'Ottawa et Pontiac, Ecoles Protestantes, à	700	do	...	686 00		
McLoughlin, J. A	Comtés de Shefford, Brome et Missisquoi, Ecoles Protestantes, à	800	do	...	784 00		
McMahon, M.D., F. S	Comtés d'Hochelaga, Laval et Cité de Montréal, Ecoles Catholiques, à.	1000	do	...	980 00		
McGregor, James	Comtés de Huntingdon, Châteauguay, Hochelaga, Beauharnois, St Jean et Cité de Montreal, Ecoles Protestantes, à	1000	do	...	980 00		
Miller, J. N	Comtés de L'Assomption et Montcalm, à	950	do	...	931 00		
Nantel, Jos. P.	Comtés de Terrebonne, Deux Montagnes et Argenteuil, Ecoles Catholiques, à	800	do	...	784 00		
Pâquet, D	Isles de la Madeleine	250	do	...	245 00		
Prémont, Jos	Comtés de Montmorency et Québec, Ecoles Catholiques, à	800	do	...	784 00		
Ruel, J. P	Comtés de Brome, Missisquoi, Stanstead, Shefford et Bagot, Ecoles Catholiques, à	800	do	...	784 00		
Savard, Edouard	Comté de Chicoutimi, à	700	do	...	686 00		
Stenson, M	Comtés de Compton, Mégantic, Richmond, Wolfe et Sherbrooke, Ecoles Catholiques, à	1000	do	...	980 00		
Simard, Jos. P	Comtés de Bellechasse, Montmagny et L'Islet, à	850	do	...	833 00		
Thompson, W	Comtés de Dorchester, Lotbinière, Mégantic et Compton, Ecoles Protestantes, à	700	do	...	686 00		
Tremblay, T	Comtés de Charlevoix et Saguenay, à	800	do	...	784 00		
Tremblay, T	Comté de Gaspé, Ecoles Catholiques, à	700	do	...	686 00		
Tétrault, Amb	Comtés de Maskinongé et St. Maurice, à	800	do	...	784 00		
Vien, G. S	Comtés de Beauce et parties de Mégantic et Lotbinière, à	1000	do	...	960 00		
Archambault, J. N. A	12 mois de Pension				600 00	28067 64	
	Balance non dépensée déposée au crédit du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique				133 36		
	Déposé au crédit de l'honorable Trésorier Provincial, 2 pour cent sur les traitements, pour le "Fonds de Pension des Instituteurs," Vict. 43-44, Chap. XXII.				549 00		
						1282 36	
	Total Inspecteurs d'Ecoles						29350 00
	A reporter						$341075 79

Digitized by Google

MUNICIPALITES PAUVRES.

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report			341075 79
	MUNICIPALITÉS PAUVRES.			
	Argenteuil.			
Wm. Thomson	Arundel	15 00		
H. Robert	Chatham, No. 1 (diss)	15 00		
Archd. McPhee	Grenville, No. 1	15 00		
A. B. Filion	do No. 2 (diss)	15 00		
James Reid	do No. 3	15 00		
John Rogers	Gore	20 00		
William Lyrns	Harrington No 2	15 00		
Joseph Lavigne	Lachute, (diss)	15 00		
William Burns	Morin	15 00		
Isaac Jekill	do (diss)	15 00		
J. W. Jackson	Mille Isle No. 2	15 00		
do	do No. 3	15 00		
C. E. Ladouceur	St. Andrews, (diss)	15 00		
Baptiste Martel	Wentworth	15 00		
			215 00	
	Arthabaska.			
David Bergeron	Blandford	15 00		
Camille Gélinas	Ste. Clothilde	15 00		
F. E. C. Proulx	Tingwick Est	15 00		
James Riddle	Tingwick, (diss)	15 00		
			60 00	
	L'Assomption.			
Nazaire Laporte	Isle Bouchard	25 00		
Thomas Henderson	St. Lin, (diss)	20 00		
N. Pierre Hétu	St. Sulpice	15 00		
			60 00	

Digitized by Google

	Bonaventure.				
Rév. F. A. Blouin	Carleton	20 00			
P. D. Loisel	Cox, (diss)	15 00			
George A. Ross	Hamilton	15 00			
Ed. Arseneau	Miguasha	15 00			
Archd. Pidgeon	Maria	20 00			
John McCormick	New Richmond, (diss)	15 00			
Ed. Arseneau	Nouvelle	15 00			
P. D. Loisel	Paspebiac	15 00			
A. B. McGie	do (diss)	15 00			
Rév. Auguste Gagnon	Port Daniel, (Sœurs des Petites Ecoles)	20 00			
William McDonald	do (diss)	15 00			
Hugh Sillars	Ristigouche	15 00			
William Gray	Shoolbred	15 00			
Jérémie Pitre	St. Alexis	15 00			
Tobie Bujold	St. Charles	15 00			
Vital Poulin	St. Godfroi, (Sœurs des Petites Ecoles)	20 00			
Jérémie Pitre	St. Laurent	15 00			
			275 00		
	Beauce.				
Rév. P. M. Meunier	Medgermet	30 00			
J. N. Thibodeau	Ste. Agnès	40 00			
Thélesphore Paquet	St. Côme	15 00			
Rév. J. D. Fergusson	St. George, (diss)	26 00			
Rév. P. M. Meunier	St. Prosper	15 00			
George Vachon	St. Séverin	20 00			
Magloire Beaudouin	St. Samuel	15 00			
			161 00		
	Bagot.				
E. A. Duclos, M.D.	St. Pie, (diss)	20 00			
Ed. de Gruchy	St. Théodore, (diss)	15 00			
			35 00		
	Bellechasse.				
H. Lamontagne	Buckland	15 00			
Léon Mercier	St. Magloire	15 00			
Geo. Lacombe	St. Nérée	25 00			
			55 00		
				$861 00	341075 79
		A reporter			

Digitized by Google

MUNICIPALITÉS PAUVRES.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		861 00	341075 79
	Berthier.			
Hilaire Gendron	Provost	15 00		
George Sylvestre	St. Damien	15 00		
			30 00	
	Brome.			
J. W. Holland	Bolton Est	15 00		
Narcisse Couture	Farnham Est	25 00		
J. T. Langlois	Sutton, (diss)	35 00		
			75 00	
	Chicoutimi.			
Naz. Brassard	Bourget	15 00		
M. Claveau	Chicoutimi Village	50 00		
Arthur Talbot	Normandin	13 00		
Rév. F. X. Belley	Parent	20 00		
H. P. Blair	St. Etienne	15 00		
Abel Savard	St. Félicien	15 00		
P. Potvin	St. Fulgence	15 00		
George Audet	St. Gédéon	15 00		
Janvier Desgagner	St. Jean	15 00		
Thadée Gaudreau	St. Joseph	15 00		
Odilon Bergeron	St. Prime	15 00		
Monseigneur de Chicoutimi	Tiguapsoo	13 00		
			216 00	
	Châteauguay.			
D. R. Hay	Howick, (diss)	15 00		
E. Fontaine	St. Antoine, (diss)	15 00		

Digitized by Google

A. McEachern	St. Malachie, (diss)	15 00		
Francis Wilson	St. Urbain, (diss)	15 00		
			60 00	
P. U. Cloutier	Ste. Thècle, Champlain	15 00		
			15 00	
	Charlevoix.			
Rév. J. Dumas	Callières	20 00		
Nazaire Laberge	DeSalles	15 00		
Joseph Lavoie	Petite Rivière	15 00		
Rév. N. Parent	St. Cassien	15 00		
Zéphirin Côté	St. Placide	15 00		
Cyrille Harvey	St. Siméon	15 00		
			95 00	
	Compton.			
Rév. J. E. Choquette	Compton, (diss)	35 00		
Rév. T. H. Masse	Cookshire	20 00		
J. P. Charbonneau	Ditton	20 00		
Augustin Daigneau	Emberton	15 00		
Robt. B. Scott	Hampden	15 00		
Frédéric Champeau	Hereford	15 00		
James Nish	do (diss)	15 00		
J. Ramage	Marston	15 00		
Ant. Grenier	Marston Sud	25 00		
F. X. Dufresne	N. D. de Bois	20 00		
J. N. Thibodeau	Whitton, (diss)	15 00		
William Béliveau	Winslow Sud, (diss)	15 00		
			225 00	
	Dorchester.			
Rév. G. Guy	Cranbourne	30 00		
Joseph Audibert	Frampton Ouest	20 00		
John Bartholomew	do (diss)	15 00		
Rév. T. P. Bégin	St. Malachie	15 00		
			80 00	
William Hart	St. Columban, Deux Montagnes	17 00		
			17 00	
	Drummond.			
Gédéon Joncas	Kingsey Falls, (diss)	15 00		
O. Bellemare	St. Eugène	15 00		
J. H. Bourbonnière	Wickham Ouest	15 00		
			45 00	
	A reporter		$1719 00	341075 79

Digitized by Google

MUNICIPALITÉS PAUVRES.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		861 00	341075 79
	Berthier.			
Hilaire Gendron	Provost	15 00		
George Sylvestre	St. Damien	15 00		
			30 00	
	Brome.			
J. W. Holland	Bolton Est	15 00		
Narcisse Couture	Farnham Est	25 00		
J. T. Langlois	Sutton, (diss)	35 00		
			75 00	
	Chicoutimi.			
Naz. Brassard	Bourget	15 00		
M. Claveau	Chicoutimi Village	50 00		
Arthur Talbot	Normandin	13 00		
Rév. F. X. Belley	Parent	20 00		
H. P. Blair	St. Etienne	15 00		
Abel Savard	St. Félicien	15 00		
P. Potvin	St. Fulgence	15 00		
George Audet	St. Gédéon	15 00		
Janvier Desgagner	St. Jean	15 00		
Thadée Gaudreau	St. Joseph	15 00		
Odilon Bergeron	St. Prime	15 00		
Monseigneur de Chicoutimi	Tiguapsoo	13 00		
			216 00	
	Châteauguay.			
D. R. Hay	Howick, (diss)	15 00		
E. Fontaine	St. Antoine, (diss)	15 00		

Digitized by Google

A. McEachern	St. Malachie, (diss)	15 00		
Francis Wilson	St. Urbain, (diss)	15 00		
			60 00	
P. U. Cloutier	Ste. Thècle, Champlain	15 00		
			15 00	
	Charlevoix.			
Rév. J. Dumas	Callières	20 00		
Nazaire Laberge	DeSalles	15 00		
Joseph Lavoie	Petite Rivière	15 00		
Rév. N. Parent	St. Cassien	15 00		
Zéphirin Côté	St. Placide	15 00		
Cyrille Harvey	St. Siméon	15 00		
			95 00	
	Compton.			
Rév. J. E. Choquette	Compton, (diss)	35 00		
Rév. T. H. Masse	Cookshire	20 00		
J. P. Charbonneau	Ditton	20 00		
Augustin Daigneau	Emberton	15 00		
Robt. B. Scott	Hampden	15 00		
Frédéric Champeau	Hereford	15 00		
James Nish	do (diss)	15 00		
J. Ramage	Marston	15 00		
Ant. Grenier	Marston Sud	25 00		
F. X. Dufresne	N. D. de Bois	20 00		
J. N. Thibodeau	Whitton, (diss)	15 00		
William Béliveau	Winslow Sud, (diss)	15 00		
			225 00	
	Dorchester.			
Rév. G. Guy	Cranbourne	30 00		
Joseph Audibert	Frampton Ouest	20 00		
John Bartholomew	do (diss)	15 00		
Rév. T. P. Bégin	St. Malachie	15 00		
			80 00	
William Hart	St. Columban, Deux Montagnes	17 00		
			17 00	
	Drummond.			
Gédéon Joncas	Kingsey Falls, (diss)	15 00		
O. Bellemare	St. Eugène	15 00		
J. H. Bourbonnière	Wickham Ouest	15 00		
			45 00	
	A reporter		$1719 00	341075 79

Digitized by Google

MUNICIPALITÉS PAUVRES.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		1719 00	341075 79
	Gaspé.			
E. A. Brault	Aubert	15 00		
F. X. Blouin	Anse-à-Valeau	15 00		
Ed. Blanchet	Anse Pleureuse	15 00		
John Lawrence	Barachoir	15 00		
Thos. S. Vardon	do (diss)	15 00		
Peter John Duval	Isle Bonaventure	15 00		
Charles Huet	Cloridormes	15 00		
James Smith	Cap Rosier	15 00		
T. Auclair	Claude Arbour	15 00		
Joseph Smith	Cap Ozo	20 00		
James Kennedy	Douglastown	20 00		
Jean N. Arseneau	Etang du Nord	17 00		
Wm. Leslie	do (diss)	20 00		
Chs. Esnouf	Grande Grève	15 00		
Alexis Fournier	Grande Vallée	15 00		
Louis Fournier	Grande Vallée Est	15 00		
Windham Miller	Gaspe Nord	18 00		
Isidore Morin	Gaspé Sud, (diss)	15 00		
Nicholas Bailey	Haldimand	15 00		
Rév. Duncan Gillis	do (diss)	15 00		
Richard Boulet	La Madeleine	18 00		
Théophile Richard	Isle de la Madeleine	15 00		
L. A. Poitras	Mont Louis	17 00		
Thos. S. Vardon	Malbaie	18 00		
Pierre Nap. Dion	do (diss)	17 00		
William Sutton	Petit Pabos	18 00		
J. B. Jalbert	Petit Cap	15 00		
Jean B. Francœur	Pointe-à-Fregate	30 00		
F. X. Blouin	Rivière-au-Renard	15 00		
Pierre Mercier	Rivière-à-Pierre	18 00		
Louis Bouchard	Roseville	17 00		

Digitized by Google

Philip Machon	do (diss)	18 00		
Joseph Tassé	Rivière-à-Marthe	15 00		
Noel Thibault	Rang St Paul	15 00		
Rév. Alph. Bélanger	St. George	17 00		
John Davis	York	18 00		
C. S. LeBoutillier	do (diss)	15 00		
			616 00	
	Huntingdon.			
Patrick Clancy	Hemmingford, (diss)	15 00		
R. S. Feeney	Godmanchester, (diss)	15 00		
			30 00	
J. Harley Gaw	Ste. Brigide, (diss), Iberville	15 00		
			15 00	
	L'Islet.			
Nazaire Caron	Ashford	15 00		
Frs. Pelerin	Lac Noir	15 00		
Rév. C. E. Frenette	St. Marcel	15 00		
Ant. Thibault	Ste. Perpétue	15 00		
			60 00	
	Joliette.			
John Lawlor	St. Ambroise, (diss)	15 00		
V. Gaudet	St. Côme	15 00		
William Stevens	St. Félix, (diss)	15 00		
			45 00	
	Kamouraska.			
Louis Lavoie	Mont Carmel	15 00		
Rév. F. X. F. Garneau	Pohenegamook	15 00		
Ludger Michaud	St. Onésime	15 00		
			45 00	
	Lotbinière.			
David Lefebvre	St. Giles, (diss)	20 00		
Isaie Demers	St. Agapit	15 00		
J. B. Orr	St. Patrick, (diss)	15 00		
			50 00	
John T. Adam	St. Constant, (diss), Laprairie	20 00		
			20 00	
	A reporter		$2600 00	341075 79

Digitized by Google

MUNICIPALITÉS PAUVRES.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report		2600 00	341075 79
	Mégantic.			
Robert Kerr	Halifax Sud, (diss)	15 00		
W. Thompson	Halifax Nord, (diss)	15 00		
J. B. Rousseau	Inverness, (diss)	35 00		
P. A. Drolet	Inverness Ouest	15 00		
John F. Scallon	Leeds Est	15 00		
E. C. P. Chevrefils	N. D. de Lourdes	15 00		
Rév. L. G. Auclair	Sacré-Cœur de Marie	15 00		
Malcolm Kerr	Somerset Nord, (diss)	15 00		
Rév. J. A. Dauteuil	St. Adrien	15 00		
			155 00	
	Missisquoi.			
Rév. A. T. Guertin	Cowansville	35 00		
Rév. O. Leduc	Dunham, (diss)	40 00		
do	Freligsburg	15 00		
Loftus J. Smith	Philipsburg	15 00		
J. T. Rolland	St Damien, (diss)	22 00		
Dominique Allaire	St. Ignace	15 00		
			142 00	
	Montmorency.			
Aug. N. Vézina	Les Cranes	20 00		
Ferdinand Bédard	Laval	17 00		
Louis F Carreault	St. Adolphe	18 00		
Rév. J. L. Pérusse	St. Tite	18 00		
			73 00	
	Maskinongé.			
J. M. Bayeur	Hunterstown	15 00		
Noé Lefrançois	Peterborough	15 00		
A. O. Savoie	St. Alexis	15 00		
Max. St. Louis	Ste. Ursule, (diss)	25 00		
			79 00	

Digitized by Google

	Montmagny.			
F. Montizambert, M.D.	Grosse Isle	25 00		
Rév. N. J. Sirois	Ste. Apolline	15 00		
			40 00	
	Montcalm.			
Jules Brault	Chertsey	15 00		
John Fraser	Kilkenny, (diss)	15 00		
Elie Brault	St. Donat	15 00		
			45 00	
	Nicolet.			
A. O. Désilets	Bécancour	15 00		
N. Rivet	Ste. Brigitte	15 00		
D. Lebrun	Ste. Eulalie	15 00		
David Bergeron	Ste. Marie	15 00		
Onésime Rousseau	Ste Pernétue	15 00		
D. Lebrun	St. Samuel	15 00		
Dosithée Fournier	Ste. Sophie	15 00		
			105 00	
	Ottawa.			
Andrew McAfee	Aylwin	18 00		
J. C. Chamberlin	Aylwin, (Kazabazua)	17 00		
Luc Carle	Bouchette	18 00		
William Thompson	Cantley, (diss)	15 00		
François Desbiens	Eardley, (diss)	18 00		
J. B. St. Pierre	Hartwell	17 00		
Jos Chamberland	Hincks	18 00		
Robt. Joynt	Lowe, (diss)	15 00		
Samuel E. Rusenstrom	Lowe, (diss)	15 00		
G. W. Cameron	Lochaber, (diss)	15 00		
Thos. White	Maniwaki	15 00		
W. Smith	do (diss)	15 00		
J. L. Taillefer	Montebello	15 00		
Ariste Bock	La Nativité	17 00		
Rév. E. Trinquier	N.-D. de Laus	25 00		
Robert Blackburn	St Edouard	15 00		
Chs. A. Dewar	St. Etienne, (diss)	15 00		
John Fairbairn	Wakefield	15 00		
Richard Moore	Wright et Northfield	15 00		
			313 00	
	A reporter		$3543 00	341075 79

Digitized by Google

MUNICIPALITÉS PAUVRES.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.		$ cts.	$ cts.
	Report		3543 00	341075 79
	Pontiac.			
Luke Haney	Alleyn	18 00		
John Turnbull	Calumet, (diss)	17 00		
Napoléon Mercier	Leslie, (diss)	18 00		
James Carswell	Litchfield	17 00		
Wm. Armstrong	Mansfield, (diss)	18 00		
William Mooney	Onslow Nord, (diss)	20 00		
Monseigneur N. Z. Lorrain	Pembroke	400 00		
Robert Scott	Thorne	17 00		
Jas. Coghlan	Waltham	18 00		
			543 00	
	Portneuf.			
Joseph Bellenger	N.-D. des Anges	17 00		
Francis White	Portneuf, (diss)	18 00		
Jos. Goulet	St. Raymond	25 00		
E. A Panet	do (diss)	17 00		
A. Gédéon Trottier	St. Ubalde	25 00		
			102 00	
	Québec.			
J. Dufresne	Ancienne Lorette	15 00		
William Dunn	Stoneham	18 00		
William Craig	do (diss)	18 00		
James Heal	St. Dunstan	22 00		
Andrew Fitzgerald	do (diss)	22 00		
Ulric L'Heureux	Ste. Foye	17 00		
Wm. McBain	St. Gabriel Est	18 00		
Robert Hill	do No. 2	15 00		
George Todd	St. Gabriel Ouest	17 00		

Digitized by Google

Ant. Rousseau	St. Sauveur	20 00		
Elie Plamondon	Tewkesbury No. 1	18 00		
A. H. B. McKee	do No. 2	17 00		
			217 00	
Raphaël Chevrier	St. Joseph, Richelieu	15 00		
			15 00	
	Rimouski.			
Rév. P. Brillon	Amqui	15 00		
Germain Ross	Cherbourg	15 00		
Aug. Desrosiers	Cedar Hall	15 00		
Louis Lavoie	Capucins	15 00		
Joseph Verreault	Dalibaire	15 00		
Aug. Côté	Mont Joli	15 00		
F. X Gagné	Ste. Angèle	15 00		
P. Proulx	Ste. Blandine	15 00		
Ludger Lavoie	St. Donat	15 00		
Odilon Mignault	St. Edmond	15 00		
Frs. X Desrosiers	Ste. Félicité	15 00		
Ernest Croft	St. Gabriel	20 00		
Chs. Audette	St. Moïse	15 00		
E. A. Chamberland	St. Valérien	15 00		
			215 00	
	Richmond.			
Noël Ouellette	Brompton, (diss)	50 00		
C. N. Desaulniers	Cleveland, diss)	50 00		
F. A Brien	Danville, (diss)	15 00		
do	Shipton, (diss)	15 00		
D. Brochu	Windsor Mills, (diss)	15 00		
			145 00	
	Sherbrooke.			
Rév. L. Desaulniers	Capleton (Ascot)	40 00		
do	Lennoxville, (diss)	40 00		
			80 00	
	Saguenay.			
Jacques Duguay	Anse-aux-Fraises	17 00		
François Cabot	Baie des Anglais	17 00		
	A reporter	$34 00	4860 00	341075 79

Digitized by Google

MUNICIPALITÉS PAUVRES.—*Suite.*

A QUI PAYÉ.	COMTÉ ET MUNICIPALITÉ.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	34 00	4860 00	341075 79
	Saguenay.—Suite.			
Monseigneur Bossé	Plusieurs municipalités scholaires	200 00		
Joseph Lavoie	Bergeronnes	17 00		
Rév. C. L. Parent	Bourg Boissonnault	17 00		
do	Escoumains	15 00		
Rév. M. M. Fothergill	Labrador	80 00		
J. A. Puize	Mille Vaches	15 00		
H Lapointe	Moulin de Baude	17 00		
C. F. X Langlais	Portneuf	15 00		
Henry Dufourd	Rivière-au-Canard	15 00		
H. Lapointe	St. Joseph	15 00		
Onéz Savard	Ste. Marguerite	15 00		
H. Lapointe	Tadousac	15 00		
			470 00	
	St. Maurice.			
Théraclée Beaulieu	St. Elie	15 00		
Joseph E. Lemire	St. Etienne	15 00		
F. Desaulniers, M.P.	St. Sévère	20 00		
			50 00	
	Stanstead.			
Thomas Pelletier	Barnston, (diss)	20 00		
J. B. Gendreau	Coaticook, (diss)	40 00		
Césaire Courtemanche	Hatley, (diss)	25 00		
Ls. A. Audette	Magog, (diss)	15 00		
			100 00	
	Shefford.			
L. W. Weed	Ely Nord.	15 00		
N. Darby	Ely Sud, (diss)	15 00		
F. Gatien	Granby, (diss)	15 00		
do	Granby, Village, (diss)	15 00		

Digitized by Google

Rév. J. I. Courtemanche	Shefford, (diss)	15 00		
J. B. Kimball	Stukley Nord, (diss)	15 00		
Rév. J. C. Blanchard	St. Alphonse	15 00		
J. A. Tomkins	do (diss)	20 00		
			125 00	
	Témiscouata.			
T. Fraser	N. D. des Sept Douleurs	15 00		
Joseph April	St. Clément	15 00		
Grég. Dallaire	St. Cyprien	15 00		
Louis Beaulieu	Ste. Françoise	15 00		
Guillaume Caron	St. François-Xavier	15 00		
Greg. Dallaire	St. Hubert	15 00		
P. H. Pelletier	St. Louis	15 00		
Alexis Boucher	St. Paul	15 00		
Antoine Dumont	Ste. Rose Dégélé	15 00		
			135 00	
	Terrebonne.			
Damase Chartrand	Doncaster	15 00		
Frs. Asselin	St. Faustin	25 00		
François Thérien	St. Hyppolite	15 00		
J. Léonard	St. Jovite	25 00		
D. Chartier	Ste. Marguerite	15 00		
J. W. Jackson	St. Sauveur, (diss)	20 00		
Henry Moody	Terrebonne, (diss)	20 00		
			135 00	
A. B. Grisdale	Ste. Marthe, (diss), Vaudreuil	20 00	20 00	
	Wolfe.			
O. Roy	Disraéli	15 00		
Aug. Grenier	Garthby	15 00		
Pat. Blais	Ham Nord	15 00		
O. Lamoureux	Ham Sud	15 00		
Phidime Pichet	St. Adrien	15 00		
Luc Gosselin	St. Fortunat	15 00		
J. B. Delisle	St. Gabriel	15 00		
			105 00	
	Total Municipalités Pauvres			6000 00
	A reporter			$347075 79

Digitized by Google

Ecole des Sciences et des Arts.

A QUI PAYÉ.	OBJET.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report			347075 79
	ECOLE DES SCIENCES ET DES ARTS.			
M. O. Desnoyers	Ecole Polytechnique, Montréal	500 00		
			500 00	
				500 00
	JOURNAUX DE L'ÉDUCATION.			
J. B. Rolland & fils	"Journal de l'Instruction Publique."	250 00		
Richard White	"Educational Record."	450 00		
L. J. Demers & frère	"L'Enseignement Primaire."	200 00		
			900 00	
	Total Journaux de l'Education			900 00
	Dépenses pour l'année finissant le 30 juin 1885			$348475 79
	RÉCAPITULATION DES DÉPENSES.			
	Ecoles Communes		152000 00	
	Education Supérieure propre	$64985 00		
	High Schools de Québec et de Montréal	2470 00		
	Compensation aux institutions C. R. pour octroi aux High Schools.	4940 00		
	Transféré du Fonds des Licences de Mariage à l'Education Supérieure, par le Comité Protestant du Conseil de l'Instruction Publique	2205 00		
			74600 00	
	Ecoles Normales		42000 00	

Digitized by Google

Conseil de l'Instruction Publique, comprenant $264.00 du Comité Catholique	1764 00		
Institutions pour les Sourds-Muets et Aveugles, comprenant $11250.00 transféré des Ecoles Communes et de l'Education Supérieure	24450 00		
Instituteurs Pensionnaires	8000 00		
Livres de prix, comprenant $2765.00 de l'Education Superieure et $1646.79 du Comité Catholique	8911 79		
Traitements des Inspecteurs d'écoles	29350 00		
Municipalités pauvres	6000 00		
Ecole des Sciences et des Arts, Ecole Polytechnique, Montréal	500 00		
Journaux de l'Education	900 00		
Dépenses pour l'année finissant le 30 juin 1885		348475 79	$348475 79

MANDATS REÇUS POUR

Ecoles Communes	160000 00		
Education Supérieure	78410 00		
Ecoles Normales	42000 00		
Conseil de l'Instruction Publique	1500 00		
Institutions pour les Sourds-Muets	13200 00		
Instituteurs Pensionnaires	8000 00		
Livres de prix	4500 00		
Traitements des Inspecteurs d'écoles	29350 00		
Municipalités pauvres	6000 00		
Ecole des Sciences et des Arts, Ecole Polytechnique, Montréal	500 00		
Journaux de l'Education	900 00		
Mandats reçus		344360 00	
Transféré du Fonds des Licences de Mariage à l'Education Supérieure	2205 00		
Do du Comité Catholique au compte des livres de prix	1646 79		
Do do au Conseil de l'Instruction Publique	264 00		
		4115 79	
Recettes pour l'année finissant le 30 juin 1885			$348475 79

Digitized by Google

FONDS DES LICENCES DE MARIAGE.

A QUI PAYÉ.	OBJET.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	FONDS DES LICENCES DE MARIAGE.			
H. T. Machin	Direction du Fonds	200 00		
W. C. Baynes	Université McGill, Montréal	2500 00		
Geo. Weir, LL.D	Collége Morrin, Québec	1250 00		
Ed. Chapman	Collége Bishop, Lennoxville	1250 00		
	Transféré au Fonds de l'Education Supérieure	2205 00		
	Déposé au crédit du Comité Protestant, intérêt sur le capital de $28,000.00	1400 00		
	Dépenses		$8805 00	8805 00
	Mandats du Trésor	8805 00	8805 00	8805 00
	REVENU.			
	Reçu de l'Ecole Normale McGill, contributions des élèves, etc., et dépôt du même montant au crédit du Comité Protestant du Conseil de l'Instruction Publique	548 21		
	Reçu du "Fonds de Pension" des Instituteurs, arrérages en vertu de Vict. 43-44, Chap. XXII, et déposé au crédit de l'hon. Trésorier Provincial	4763 62		
			$5311 83	
	Total			$5311 83

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Québec, 1er juillet 1885.

J. H. RICHARDSON,
Comptable.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

Digitized by Google

TROISIÈME RAPPORT

DE

L'INSPECTEUR DES ASSURANCES

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'EXERCICE 1885

Imprimé par ordre de l'Assemblée Législative

QUÉBEC :
IMPRIMÉ PAR CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ LA REINE.

1886

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Le Rapport	5
Etat des affaires de l'Assoc. Mutuelle de Prév. du Canada 1 août, 1885	9
" " la Comp. d'Ass. Mutuelle contre le Feu du comté de Beauharnois	10
" " " " " " " des Cantons de l'Est	11
" " " " " " " du comté de Maskinongé	12–13
" " " " " " " de la Cité de Montréal	14–15
" " " " " " " de Missisquoi et Rouville	16–17
" " " " " " " de Montmagny	18–19
" " " " " " " de Richmond, Drummond et Yamaska	20–21
" " " " " " " de Rimouski, Témiscouata et Kamouraska	22–23
" " " " " " " de Stanstead et Sherbrooke	24–25
Tableau Récapitulatif	26–27
Tableau Comparatif	28–29

Digitized by Google

Digitized by Google

QUÉBEC, février 1886.

A L'HON. J. G. ROBERTSON,
Trésorier de la Province, etc., etc.,
Québec.

MONSIEUR,

Conformément aux dispositions de l'acte de cette province 45 Victoria, chapitre 49, section 2, j'ai l'honneur de vous présenter le troisième rapport de l'inspecteur des assurances pour l'exercice terminé le 31 août 1885, et qui contient :

Le rapport général,

Etats détaillés des affaires de l'association mutuelle de prévoyance du Canada, au 1er avril 1885.

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du comté de Beauharnois
" " " des Cantons de l'Est
" " " du comté de Maskinongé
" " " de la cité de Montréal
" " " Missisquoi et Rouville
" " " de Montmagny
" " " de Richmond, Drummond et Yamaska
" " " de Rimouski, Témiscouata et Kamouraska
" " " de Stanstead et Sherbrooke

Tableau récapitulatif

Tableau comparatif.

Il n'y a pas eu de nouvelles compagnies mutuelles contre les incendies d'organisées durant l'année, dans la province, qui auraient été sous le contrôle des inspecteurs.

Les mêmes neuf compagnies qui existaient avant la nomination d'un inspecteur, par la législature en 1882, continuent à transiger des affaires et nous donnons dans ce rapport un état des affaires de l'année dernière.

Toutes ces compagnies ont fait à l'hon. Trésorier les rapports annuels pour l'année 1885, qui sont prescrits par la 45e Victoria, chapitre 51, sec

Digitized by Google

tion 74, P. Q., et un a résumé en été publié dans la Gazette Officielle du 2 janvier dernier d'après les dispositions de cette section.

Les bureaux principaux des compagnies furent tous inspectés en même temps et quelques-uns d'entre eux deux fois par année. L'état financier de leurs affaires a été examiné par l'inspecteur d'après les comptes du bureau et les rapports officiels auxquels il est fait allusion.

Le tableau comparatif qui se trouve à la page 28 de ce rapport démontre que le montant total des affaires faites par les compagnies d'assurance mutuelle contre l'incendie, pendant les trois dernières années, a diminué régulièrement, mais si cela est vrai pour ce qui concerne le montant total des affaires, ce fait n'est pas exact lorsqu'il s'applique généralement à toutes les compagnies, comme on pourra le constater en examinant ce tableau avec soin, ce qui prouvera que quelques-unes d'entre elles ont augmenté leurs affaires pendant ces dernières années.

Les compagnies à fonds social qui font des affaires d'assurance dans la province ne sont pas sous la surveillance de notre inspecteur et sont, en conséquence, sous ce rapport, sujettes à l'inspection du gouvernement fédéral.

Il y a eu peu de changement à remarquer durant l'année qui vient de s'écouler.

La compagnie d'assurance mutuelle du comté de Beauharnois a commencé à faire des affaires sur le système de "l'argent comptant," en vertu des dispositions de la 49e Victoria, chapitre 77, section 8, p. 2, d'après un règlement passé à cet effet et qui avait été préalablement soumis à l'approbation de ses membres

La compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie de Richmond, Drummond et Yamaska a soumis à l'approbation de ses membres et a fait approuver un règlement sanctionnant sa décision de faire des affaires dans deux classes de risques autorisées par les sections 4, 5 et 6 du même statut.

Je regrette d'avoir à constater la ruine de l'"Association Mutuelle de Prévoyance du Canada." Au commencement de la dernière année d'assurance, le premier de septembre 1884, cette association était composée de 4,436 membres en bonne position, qui payèrent toutes les réclamations pour cause de décès, à leur échéance. Les livres de son bureau indiquaient que l'état général de ses affaires était prospère et que les membres avaient confiance dans son succès futur.

Digitized by Google

On n'avait alors aucune raison de croire qu'une querelle menaçait de se déclarer entre les directeurs et certains de ses membres qui devaient se terminer par la ruine de l'association. La cause de cette différence d'opinion s'est surtout manifestée lors de la tenue d'une assemblée générale des membres qui a été convoquée le 17 février 1885, pour ratifier un contrat qui avait été consenti par les directeurs, avec Monsieur Hopper, l'administrateur, et Gagnon, le secrétaire-trésorier, le 29 juillet 1884.

Je n'ai pas vu ce contrat et n'en ai pas eu connaissance officiellement, mais les minutes de l'assemblée constatent qu'il a été ratifié par la majorité des membres présents à l'assemblée. Une rupture eut alors lieu entre les directeurs et une partie des membres et les protêts notariés et les saisies des fonds de l'association furent le résultat de cette querelle qui fut commentée par tous les journaux de la province et qui, en conséquence, fit perdre au public la confiance qu'il avait eue jusque-là dans cette entreprise.

Messieurs Hopper et Gagnon abandonnèrent alors leurs droits en vertu du contrat qui avait suscité tant d'opposition, et il fut annulé par les directeurs par un jugement de la Cour. La paix cependant ne fut pas faite, et le président et le vice-président crurent devoir donner leur démission ainsi qu'un grand nombre de membres, pendant que d'autres refusaient de payer leurs redevances et leurs répartitions.

Le 5 juin 1885, l'assemblée annuelle des membres eut lieu: on s'efforça de maintenir l'association et d'inspirer de nouveau la confiance du public, mais cela sans aucun succès.

Le premier d'août 1885, j'ai fait l'inspection des affaires de l'association et j'ai constaté que le nombre des membres avait diminué de 750, qui occupaient d'excellentes positions et qu'on ne pouvait plus transiger d'affaires, parce que l'on avait perdu la confiance du public et que les fonds étaient encore sous saisie, tandis que plusieurs poursuites avaient été intentées devant les cours de justice contre l'association et ses officiers.

Voyant l'état désastreux dans lequel se trouvaient les affaires, j'ai cru que dans l'intérêt de tous les intéressés il vaudrait mieux suspendre immédiatement le fonctionnement de l'association afin de pourvoir à sa liquidation.

En conséquence le 3 août, j'ai fait un rapport spécial, expliquant sa position financière à l'honorable Trésorier de la province, en le priant de faire passer un ordre en conseil pour défendre à l'association de faire de nouvelles affaires, et de publier un avis à cet effet dans la Gazette Officielle, aussitôt que possible.

Digitized by Google

Les directeurs ne s'y sont pas opposés et le 15 août dernier, un ordre en conseil fut passé, lui défendant de transiger d'autres affaires, et le 22 novembre suivant un avis de cette défense fût publié dans ce journal.

Le 25 septembre 1885, en ma qualité d'inspecteur des assurances, je demandai à la Cour Supérieure de Montréal de nommer un liquidateur pour liquider les affaires de l'association, ce qui a été accordé et le liquidateur s'occupe maintenant de ce travail.

Les procédures que j'ai prises l'ont été en vertu des dispositions de l'acte 45 Victoria, chap. 49 de cette province.

J'ai écrit ce qui précède au sujet de la faillite de l'association mutuelle de prévoyance de manière à ce que les membres et les autres personnes intéressées puissent être renseignés sur les faits qui ont causé sa ruine. Je n'ai pas cru qu'il était de mon devoir de donner ici mon opinion sur la ligne de conduite que les directeurs et leurs amis ont cru devoir prendre ainsi que celle des membres qui les ont opposés, parce que je ne connais pas l'origine de cette querelle ni les motifs qui ont influencé les parties rivales dans leur conduite.

Le résultat désastreux causé par le naufrage de l'association a prouvé encore une fois que pour assurer le succès d'une association mutuelle sur le système de répartition, il faut que les membres du bureau d'administration s'accordent avec les membres et aient confiance en eux s'ils ne veulent pas causer sa ruine certaine.

Un état de l'actif et du passif de l'association au 1er août dernier a été fait d'après les livres du bureau et est publié à la page 9 de ce rapport.

Depuis cette époque (le 1er août), jusqu'au 19 octobre, la date donnée par un avis publié dans la Gazette Officielle, quand tous les certificats des membres devront expirer, il y a eu de nouvelles réclamations contre la compagnie qui s'élevaient à $13,500, et beaucoup d'autres comptes ont aussi été présentés.

Il y a eu aussi beaucoup de poursuites d'intentées dans les diverses provinces du Dominion, lorsqu'on a commencé la liquidation de l'association et qui ont occasionné des frais considérables.

L'état approximatif du passif de l'association à la page 9 ne pourra en aucune manière faire face au passif actuel qui devient dû le 27 octobre, date à laquelle les certificats des membres devaient expirer, tel que les faits et les chiffres l'indiquent.

Il n'y a plus maintenant de compagnie qui fasse des affaires d'assurance sur la vie, soit sur le système mutuel soit le système de fonds social, en vertu d'une licence accordée par le gouvernement.

WALTON SMITH,
Inspecteur des assurances.

Digitized by Google

ÉTAT APPOXIMATIF DES AFFAIRES DE L'ASSOCIATION DE PRÉVOYANCE MUTUELLE DU CANADA, 31 JUILLET 1885

ACTIF		PASSIF	
Obligations des gouvernements fédéral et provincial déposées au gouvernement provincial, évaluées à	$15,500 00	Réclamations pour décès, classe B, montant	$10,180 00
Argent en banque et en caisse	5,888 20	Estimation du montant payable en vertu des conditions des polices	$ 3,600 00
Ameub. de bureau à Montréal, Québec, Toronto et Ottawa	1,000 00	Réclamations pour décès produites,—dans la classe de prévoyance—montant entier	15,500 00
Billets à courte échéance, formant $4,743.42, évalués à	964 47	Effets à payer et comptes ouverts	1,300 00
Dû par les agents, estimé à	987 13	Diverses dettes	700 00
Arrérages dûs, estimés à $15,000			
Répartition courante, No. 17, dans la classe B et la classe de prévoyance, qui, en des circonstances favorables, produirait 15,000			
Peut produire, avec les arrérages mentionnés plus haut	2,000 00	Surplus apparent	5,239 80
	$26,339 80		$26,339 80

Le 19 octobre 1885, date à laquelle ont expiré les certificats de membres, conformément à un avis publié dans la *Gazette Officielle* il a été produit au bureau de l'association d'autres réclamations pour décès s'élevant à $13,500, ainsi que divers comptes et d'autres réclamations pour des sommes considérables. Voir page 8 pour de plus amples détails.

Digitized by Google

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU COMTÉ DE BEAUHARNOIS

BUREAU PRINCIPAL À HUNTINGDON

En opération depuis 1852

Etablie en vertu de l'acte général, chap. 68 des Statuts refondus de Quebec

Président—DANIEL MACFARLANE, Ecr *Secrétaire-Trésorier*—AND. SOMERVILLE, Ecr

ACTIF, 31 août 1885

Argent en caisse et entre les mains des agents	$ 1,640 77	
Répartitions impayées, considérées bonnes	150 00	
Capital en billets de dépôt, non cotisé	6,259 59	
		$8,050 36

PASSIF

Dû pour ouvrages d'imprimerie (pas d'autre passif)	$41 40

REVENUS POUR L'EXERCICE EXPIRÉ LE 31 août 1885

(Il n'a pas été fait de répartition depuis octobre 1883)

Argent reçu à-compte d'anciennes répartitions	$ 63 53	
" " à-ccompte de primes	2,385 30	
" " de toutes autres sources	981 37	
		$3,430 20

DÉPENSES

Pertes payées durant l'année	$ 1,128 00	
Paiement des dépenses générales de la compagnie	353 00	
Commission payée aux agents	377 45	
Divers comptes	149 80	
		$2,008 25

DIVERS	Nombre	Montant
		$ cts
Polices en force le 31 août 1885	617	656,722 00
" " dans les cités et villes	.....	*Rien.*
" émises durant l'année	248	282,545 00
Montant des billets de dépôt reçus pour ces polices		2,043 00
" des répartitions rayées comme mauvaises ou douteuses	.....	28 26
" total des pertes durant l'année, comprenant les pertes payées, les pertes impayées et les pertes contestées	.....	1,128 00

Digitized by Google

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DES CANTONS DE L'EST

BUREAU PRINCIPAL À BEEBE PLAINS

En opération depuis 1877

Etablie primitivement en vertu de l'acte général, chap. 68, statuts refondus de Quebec, sous le nom de Compagnie "Shefford et Brome," changé en son nom actuel par le statut de Québec, 41 Vict., chap. 51.

Président et Trésorier—C. H. McCLINTOCK, ECR. *Secrétaire*—G. O. LOMBRS, ECR, M.D.

ACTIF 31 août 1885

Ameublement de bureau, &c	$ 300 00	
Argent en caisse et en mains des agents	1,974 70	
Répartitions impayées, considérées bonnes	13,429 64	
Capital en billets de dépôt, non cotisé	90,302 13	
Autres comptes dus à la Compagnie	2,225 01	
		$108,231 48

PASSIF

Montant des pertes dues et impayées (mais payées depuis le 31 août)	1,256 71	
" dû pour argent emprunté	32,104 65	
" " intérêt	895 90	
Tous autres comptes dus	1,925 85	
(Cette Compagnie prétend avoir diminué son passif de $3,383.33 durant l'année).		

REVENUS POUR L'EXERCICE EXPIRÉ le 31 août 1885

Argent reçu à-compte des répartitions	$ 8,849 21	
" " " primes	2,954 65	
" " provenant d'autres sources	2,364 96	
		$14,168 82

DÉPENSES

Pertes payées durant l'année	$ 7,583 97	
Solde des dépenses générales de la Cie., y compris les frais d'inspection	1,776 06	
Commission des agents	1,954 05	
Traitements pour l'année	1,883 14	
		$13,187 23

DIVERS	Nombre	Montant
		$ cts
Polices en force le 31 août 1885	1,753	1,490,714 00
" " à la même date dans les cités et villes	50	42,875 00
" émises durant l'année	581	470,287 00
Montant des billets de dépôt reçu pour ces polices		43,665 00
" des répartitions rayées comme mauvaises ou douteuses		400 00
Montant total des pertes durant l'année, comprenant les pertes payées, les pertes impayées et les pertes contestées		6,247 61

Digitized by Google

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU COMTÉ DE MASKINONGÉ

BUREAU PRINCIPAL A LOUISEVILLE

En opération depuis 1881

Etablie en vertu de l'Acte Général, chap. 68 des Statuts Refondus de Québec.

Président—MOISE HOOD, ECR *Secrétaire*—F. H. LEGRIS, ECR

ACTIF, 31 août 1885

Billets de dépôt, capital non cotisé.....$2,604 86
(Pas d'autre actif.)

PASSIF—Rien

REVENU—Rien

DÉPENSE—Rien

NOTE—Au lieu de salaire, le secrétaire-trésorier a perçu sur chaque police un honoraire, à même lequel il paie aussi les dépenses de la Compagnie.

DIVERS	Nombre	Montant
		$ cts.
Polices en force le 31 août, 1885	368	263,296 60
" " à la même date dans les cités et villes		*Rien*
" " émises durant l'année	48	27,567 00
Montant des billets de dépôt reçus pour ces polices		283 17
Répartitions rayées		*Rien*
Montant total des pertes durant l'année, comprenant les pertes payées, les pertes impayées et les pertes contestées		*Rien*

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITÉ DE MONTRÉAL

BUREAU PRINCIPAL A MONTRÉAL

En opération depuis 1859

Organisée primitivement en vertu de l'Acte général, chap. 68 des Statuts Refondus de Québec et en 1881 en vertu du Statut 44-45 Vic. chap. 62.

Président—JOSEPH COMTE, ECR *Secrétaire*—ALFRED DUMOUCHEL, ECR

ACTIF, 31 septembre 1885

Propriétés foncières	$ 11,500 00	
Argent en banques et en caisse	63,251 14	
Répartitions impayées (dues le 1er octobre 1885)	7,835 96	
Capital en billets de dépôt non cotisé	342,826 52	
		$425,413 62

PASSIF

Montant d'une réclamation contestée (pendante en Cour d'Appel)	709 50	
(La compagnie n'a pas d'autre passif)		

REVENUS POUR L'ANNÉE EXPIRÉE le 30 septembre 1885

Argent reçu à-compte des répartitions	11,076 04	
Intérêt sur dépôts, &c	3,216 62	
Argent reçu à-compte de primes	3,552 37	
" " provenant d'autres sources	12 11	
		$17,857 14

DÉPENSES

Pertes payées durant l'année	$ 6,528 77	
Taxes payées à la Corporation	424 38	
Traitements des employés	4,986 88	
Dépenses générales de la compagnie et tous autres comptes dus	2,196 02	
		$14,135 05

Digitized by Google

Divers	Nombre	Montant
		$ cts
Polices en force, 30 septembre 1885	1712	4,510,001 00
" " dans les cités et villes (toutes dans Montréal)		
" émises durant l'année	608	1,738,533 00
Montant des billets de dépôts reçus pour ces polices		140,581 00
" des répartitions rayées		*Rien*
Pertes totales durant l'année, comprenant les pertes impayées et les pertes contestées		6,528 77
L'année d'assurance de cette compagnie expire le 30 septembre. Cela va être changé et l'année expirera à l'avenir le 31 août, afin de la faire concorder avec les dispositions du statut.		

Digitized by Google

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE MISSISQUOI & ROUVILLE.

BUREAU PRINCIPAL A FRELIGHSBURGH

En opération depuis 1835

Organisée en vertu de l'Acte général, Chap. 68 des Statuts Refondus de Québec

Président—E. E. SPENCER, ECR, M. P.P. *Secrétaire-Trésorier*—A. D. STRUTHERS, ECR, M.D.

ACTIF, 31 août 1885

Argent en Banques et dans le coffre-fort de la compagnie	$ 11,519 17	
" mains des agents	160 32	
Répartitions impayées considérées bonnes	106 00	
Capital en billets de dépôt, non cotisé	8,740 05	
Autres comptes dus à la compagnie	81 25	
		$20,606 79

PASSIF—Rien

REVENUS POUR L'ANNÉE EXPIRÉE le 31 août 1885

Argent reçu à-compte des répartitions	$ 2,572 19	
Intérêts sur dépôts en banque	63 65	
Argent reçu à-compte sur primes	1,616 25	
" " provenant d'autres sources	71 15	
		$4,323 24

DÉPENSES

Pertes payées durant l'année	$846 23	
Dépenses générales de la compagnie	685 23	
Commission et honoraires sur polices payés aux agents	243 97	
Bonus aux membres sur polices expirées	734 30	
Autres comptes dus	81 66	
		$2,591 39

Digitized by Google

Divers	Nombre	Montant
		$ cts
Polices en force le 31 août 1885	1,301	1,131,812 00
" " " dans les cités et les villes	.....	*Rien*
" émises durant l'année	310	277,833 00
Montant des billets de dépôt reçus pour ces polices		5,282 42
" des répartitions rayées comme mauvaises	.....	12 05
Montant total des pertes durant l'année, comprenant les pertes payées, les pertes impayées et les pertes contestées	.....	846 23

Digitized by Google

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE MONTMAGNY

BUREAU PRINCIPAL A SAINT-THOMAS

En opération depuis 1872

Organisée en vertu de l'Act général, Chap. 68 des Statuts Refondus de Québec

Président—GEORGE DEMERS, ECR *Secrétaire-Trés.*—JAMES OLIVA, ECR

ACTIF, 31 août 1885

Ameublement de bureau	$ 100 00	
Argent	208 84	
Répartitions impayées considerées bonnes	6,726 47	
Capital en billets de dépôt non cotisé	$14,241 30	
		$21,276 61

PASSIF

Montant des pertes dues et impayées (payées depuis le 31 août)	$ 100 00	
" " réclamées, mais contestées La compagnie n'admet pas ces réclamations comme passif.	3,200 00	
Montant dû pour argent emprunté	8,081 25	
Réduit depuis à $1685.57 (mais payé à-compte).		
		$11,381 25

REVENU POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 août 1885

Argent reçu à-compte de répartitions	$ 4,618 94	
" " " primes	401 18	
" " " d'effets à recevoir	2,199 00	
		$7,219 12

DÉPENSES

Pertes payées durant l'année	$ 2,598 60	
Commission payée aux agents	306 07	
Dépenses générales de la compagnie	1,068 52	
Payé à compte d'effets à payer	2,399 79	
Montant de tous autres paiements	637 30	
		$7,010 28

Digitized by Google

Divers	Nombre	Montant
		$ cts
Polices en force le 31 août 1885	902	881,677 23
" " à la même date dans les cités et villes	42	41,500 00
" émises durant l'année	272	253,730 00
Montant des billets de dépôt reçu pour ces polices		5,046 00
" des répartitions rayées comme mauvaises ou douteuses		*Rien*
Montant total des pertes durant l'année, comprenant les pertes payées, impayées et contestées		135 00

Digitized by Google

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE RICHMOND, DRUMMOND ET YAMASKA

BUREAU PRINCIPAL A ULVERTON

En opération depuis 1879

Organisée en vertu de l'Act général, Chap. 68 des Statuts Refondus de Québec

Président—F. PREFONTAINE, Ecr *Secrétaire-Trésorier*—HENRY R. THOMPSON, Ecr

ACTIF, 31 août 1885

Argent en caisse	$ 232 16	
Répartitions impayées et primes considérées bonnes	2,934 14	
Capital en billets de dépôt non cotisé	40,898 83	
Autres sommes dues à la compagnie	440 36	
		$44,505 49

PASSIF

Montant des pertes dues et impayées	$ 614 77	
" dû pour argent emprunté	5,825 00	
" dû ponr intérêt	120 64	
" de tous autres comptes dus, y compris les traitements et commissions des agents	624 63	
		$7,185 04

REVENUS POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 août 1885

Argent reçu à compte de répartitions	$ 3,145 51	
" " pour intérêt	57 77	
" " à compte de primes	449 92	
" " provenant de toutes autres sources	2,004 34	
		$5,657 74

DÉPENSES

Pertes payées durant l'année	$1,913 0	
Dépenses générales de la compagnie	429 90	
Commission des agents	565 82	
Banque des C. de l'E. à compte d'emprunts	1,575 00	
Intérêt	385 37	
Traitements des Secrétaire et Trésorier	556 49	
		$5,425 58

Digitized by Google

Divers	Nombre	Montant
		$ cts
Polices en force le 31 août 1885	774	698,172 00
" " à la même date dans les cités et villes	95	63,975 00
" émises durant l'année	277	269,300 00
Montant des billets de dépôt reçus pour ces polices		14,096 67
" des répartitions rayées comme mauvaises ou douteuses		672 64
Montant total des pertes durant l'année, comprenant les pertes payées, impayées et contestées		2,987 00

Digitized by Google

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUUELLE CONTRE LE FEU DE RIMOUSKI, TEMISCOUATA ET KAMOURASKA

BUREAU PRINCIPAL A RIMOUSKI

En opération depuis 1877

Organisée en vertu de l'Acte général, Chap. 68 des Statuts Refondus de Québec

Président—L. A. BILLY, ECR, M.P. *Secrétaire*—F. F. ROULEAU, ECR

Trésorier—ALPHONSE COUILLARD, ECR

ACTIF, 31 août 1885

Ameublement de bureau	$ 65 00	
Argent	5 95	
Répartitions impayées	1,211 89	
Capital en billets de dépôt	23,911 57	
		$25,194 41

PASSIF

Montant des pertes dues et impayées	$ 1,067 00	
" " contestées..... La compagnie n'admet pas cela comme passif.	1,504 00	
Montant de toutes autres réclamations existantes	246 34	
		$2,877 34

REVENUS POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 août 1885

Argent reçu à compte des répartitions	$ 3,687 62	
" " provenant de toutes autres sources	92 45	
		$3,780 0

DÉPENSES

Pertes payées durant l'année	$ 2,218 88	
Dépenses générales de la compagnie	440 70	
Commission des agents	147 28	
Montant des autres paiements, y compris les traitements	967 26	
		$3,774 12

Digitized by Google

Divers	Nombre	Montant
		$ cts
Polices en force le 31 août 1885	889	582,803 00
" " à la même date dans les cités et villes	4	2,900 00
" émises durant l'année	205	146,237 00
Montant des billets de dépôt reçus pour ces polices		16,096 75
" des répartitions rayées comme mauvaises		75 00
Montant total des pertes durant l'année, comprenant les pertes payées, incontestées		2,43 27

Digitized by Google

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE STANTEAD ET SHERBROOKE

BUREAU PRINCIPAL A SHERBROOKE

En opération depuis 1835

Organisée en vertu de l'Acte général, Chap. 68 des Statuts Refondus de Québec

Président—H. B. BROWN, ECR *Sec.-Trésorier*—GEORGE ARMITAGE, ECR

ACTIF, 31 août 1885

Ameublement du bureau	$ 353 00	
Répartitions impayées, considérées bonnes	10,857 86	
Capital en billets de dépôt non cotisé	263,898 26	
Autres comptes dus à la compagnie bons	3,236 99	
		$278,293 13

PASSIF

Montant dû pour argent emprunté	$60,806 10	
" " intérêt	782 15	
" " aux agents (montants remis)	440 95	
		$62,029 30

REVENUS POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 août 1855

Argent reçu à compte de répartitions	$ 32,853 78	
" " " des primes	4,435 24	
" " " pour emprunt de la banque	30,756 00	
" " provenant de toutes autres sources	1,635 97	
		$69,880 99

DÉPENSES

Pertes par le feu durant l'année	$47,387 40	
Commission payée aux agents	4,763 33	
Traitements des officiers et directeurs	2,857 77	
Intérêt sur emprunts	2,112 82	
Dépenses générales de la compagnie, y compris frais judiciaires, inspection, &c., &c	$1,791 16	
		$58,882 48

Digitized by Google

Divers	Nombre	Montant
		$ cts
Polices en force le 31 août 1885	5,679	5,029,796 38
" " à la même date dans les cités et villes	275	260,000 00
" émises durant l'année	1,115	1,115,209 00
Montant des billets de dépôt pour ces polices	.....	110,557 73
" répartitions rayées comme mauvaises ou douteuses	.....	11,691 91
Montant total des pertes durant l'année, comprenant les pertes payées, impayées et contestées	.....	48,137 40

Note—Les pertes de cette compagnie durant l'année dernière ont malheureusement été exceptionnellement considérables, à raison de l'incendie désastreux du village de Somerset, qui a entraîné pour cette compagnie une perte de $28,000, qu'elle a cependant toute payée et qui est comprise dans le tableau ci-haut.

Digitized by Google

TABLEAU

Faisant voir l'actif, le passif, le revenu, la dépense et autres

contre le feu, le

NOMS DES COMPAGNIES	Actif	Passif	Revenu	Dépense	Polices en force	
					Nombre	Montant
	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts		$ cts
Comté de Beauharnois.....	8,050 36	41 40	3,430 20	2,008 25	617	656,722 00
Cantons de l'Est.....	108,231 48	36,183 11	14,168 82	13,187 23	1,730	1,490,714 00
Comté de Maskinongé.....	2,604 86	Nil.	Nil.	Nil.	368	263,296 00
Missisquoi et Rouville.....	29,609 79	Nil.	4,323 24	2,591 39	1,301	1,131,812 57
Montmagny	21,276 61	11,381 25	7,219 12	7,010 28	902	881,677 00
Cité de Montréal.....	425,413 62	709 50	17,857 14	14,146 05	1,712	4,510,001 00
Richmond, Drummond et Yamaska	44,505 49	7,185 04	5,657 74	5,425 58	889	582,803
Rimouski, Témiscouata et Kamouraska	25,174 41	2,817 34	780 07	3,774 12	774	698,172 00
Stanstead et Sherbrooke....	278,293 13	62,029 30	9,880 99	58,882 48	5,679	5,929,795 00
	934,176 75	120,346 94	126,317 32	107,075 38	13,995	15,244,992 57

Digitized by Google

RECAPITULATIF

particularités de toutes les compagnies d'assurance mutuelle

31 *août* 1885

Partie de ces polices dans les Cités et villes		Emises durant l'année dernière		Montant total des pertes par le feu durant l'année				Capital en billets de dépôt reçus durant l'année	Montant des répartitions rayées comme mauvaises ou douteuses
Nombre	Montant	Nombre	Montant	Pertes	Payées	Imp'yées	Contestées		
	$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Nil.	248	282,545 00	1,128 00	1,128 00	Nil.	Nil.	2,043 50	28 26
50	42,875 00	581	470,287 00	6,247 61	7,583 97	1,256 71	650 00	43,665 80	400 00
	Nil.	48	27,567 00	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	283 17	Nil.
	Nil.	310	277,883 00	846 33	846 33	Nil.	Nil.	5,282 41	12 05
42	41,500 00	272	253,739 00	135 00	2,598 60	100 00	3,200 00	5,046 05	Nil.
1,712	4,510,001 00	608	1,738,553 00	6,528 77	6,528 77	Nil.	709 50	140,580 00	Nil.
4	2,900 00	205	146,237 00	2,432 27	1,913 00	614 77	Nil.	14,096 75	75 00
95	63,975 00	277	269,300 00	2,987 00	2,218 88	1,067 00	1,544 00	14,096 67	672 64
275	260,000 00	1,115	1,115,209 00	48,137 40	47,387 40	Nil.	Nil.	110,557 73	11,691 91
2,178	4,972,251 00	3,668	4,591,241 00	68,442 38	70,204 95	3,038 48	6,063 50	337,651 58	12,879 86

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF

Faisant voir le nombre et le montant des polices en force, l'actif et le passif, le revenu et la dépense de chaque compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu pour les années 1883, 1884, *et* 1885

Noms des compagnies	Nombre des Polices en force			Montant couvert par ces polices			Actif		
	1883	1884	1885	1883	1884	1885	1883	1884	1885
				$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Comté de Beauhainois	638	654	617	674,499 17	670,960 67	656,722 00	8,599 01	9,575 29	8,050 36
Cantons de l'Est	1,604	1,631	1,753	1,291,714 00	1,386,677 00	1,490,715 00	95,732 83	101,997 49	108,131 48
Comté de Maskinongé	327	331	368	245,278 00	249,143 00	263,296 00	2,452 78	2,452 78	2,604 86
Missisquoi et Rouville	1,034	1,197	1,301	892,256 27	1,030,116 27	1,131,812 57	15,450 08	18,855 94	20,606 79
Montmagny	1,478	1,030	902	1,412,205 23	964,746 23	881,677 00	21,975 31	10,771 19	21,276 61
Cité de Montreal	1,788	1,686	1,012	4,284,610 00	4,457,738 00	4,510,001 00	398,804 95	412,765 30	425,413 62
Richmond, Drummond et Yamaska	922	1,020	889	633,151 00	669,710 00	582,803 00	43,157 31	44,703 51	44,505 49
Rimouski, Témiscouata et Kamouraska	1,133	857	774	1,037,562 00	792,293 00	698,172 00	25,011 16	22,393 77	5,194 41
Stanstead et Sherbrooke	6,511	6,066	5,679	5,586,151 68	5,329,815 98	5,029,795 00	340,383 21	312,960 84	278,293 13
	15,435	14,472	13,995	76,057,457 65	15,451,202 15	15,244,992 51	951,566 64	745,475 81	934,176 75

Digitized by Google

Passif				Revenu				Dépense			
1883	1884	1885		1883	1884	1885		1883	1884	1885	
$ cts.	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	
202 91	52 44	41 40		515 72	2,802 81	3,430 20		1,111 93	1,821 44	2,008 25	
38,700 88	38,571 88	36,381 11		7,783 94	12,286 94	14,168 82		1,553 82	9,182 97	13,187 23	
.....	.....	.....		.....	50 00	.....		.....	50 00	.....	
.....	.....	.....		3,928 96	4,600 05	4,323 24		2,779 97	2,113 26	2,591 39	
14,319 47	12,191 00	11,138 25		6,861 77	15,022 92	7,219 12		6,861 77	14,141 29	7,010 28	
	709 50	709 50		15,093 32	13,906 42	17,857 14		12,175 10	15,607 96	14,136 05	
3,936 73	6,767 17	7,185 04		4,142 68	7,142 28	5,697 14		4,089 47	6,965 10	5,425 58	
3,268 79	2,282 59	2,817 34		2,642 29	3,634 23	3,780 07		2,605 54	3,541 78	3,774 12	
52,792 08	42,958 56	62,029 30		71,798 11	40,295 57	69,780 59		70,032 75	39,638 74	58,882 48	
113,220 86	103,533 14	120,346 94		112,676 79	99,761 23	126,317 32		99,751 23	93,013 64	107,075 38	

Digitized by Google

Digitized by Google

SEIZIEME RAPPORT

DES

INSPECTEURS DE PRISONS, ASILES, ETC.

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1885

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.

QUEBEC
CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1886.

Digitized by Google

Digitized by Google

MONTRÉAL, 10 février 1886.

A L'Hon. J. BLANCHET,

Secrétaire Provincial.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour la considération de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur le seizième rapport du bureau des inspecteurs de prisons, asiles, bureaux publics, etc., etc., pour l'année 1885.

CONTENU DU RAPPORT.

1. Rapport général des inspecteurs
2. " de L. L. L. Desaulniers comme inspecteur des écoles de réforme et d'industrie
3. " des propriétaires de l'asile de Québec
4. " " " de St. Jean-de-Dieu
5. " du Rev. M. F. X. Leclerc, aumônier de l'asile
6. " des médecins de cet asile
7. " des Frères de la Charité, école de réforme
8. " du Rev. J. A. Thérien, aumônier de l'école
9. " du Dr. Ph. Edm. Mount, médecin de l'école
10. " du chapelain protestant de la prison de Québec
11. " du médecin de la prison des hommes, Montréal.
12. " du propriétaire de la retraite Belmont.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

L. L. L. DESAULNIERS,

Président B. I. P. A. et B. P.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

		Pages
Rapport général des inspecteurs		7
"	Remarques sur la statistique	10
"	Statistique comparée	11
"	Tableaux de la statistique générale	13
"	Instruction religieuse dans les prisons	34
"	Etat sanitaire des prisons	34
"	Economie dans les asiles	34
"	" dans les prisons	35
"	" dans les écolos d'industrie	36
"	Régime alimentaire des prisons	36
"	Chauffage et éclairage dans les prisons	36
"	Travail des prisonniers	36
Prisons	1. Amherst	37
"	2. Arthabaska	38
"	3. Aylmer	39
"	4. Beauharnois	40
"	5. Chicoutimi	41
"	6. Joliette	42
"	7. Malbaie	43
"	8. Montmagny	44
"	9. Montreal—Hommes	44
"	10. " Femmes catholiques	47
"	11. " " protestantes	48
"	12. New-Carlisle	49
"	13. Percé	49
"	14. Quebec	50
"	15. Rimouski	52
"	16. Rivière du Loup	53
"	17. Sherbrooke	54
"	18. Sorel	55
"	19. St. Jean	55
"	20. St. Joseph Beauce	56
"	21. St. Hyacinthe	57
"	22. Ste. Scholastique	58
"	23. Sweetsburg	59
"	24. Trois-Rivières	60
Asiles, Remarques sur les		61
"	De Québec—Beauport, Visites de	70
"	" St. Jean de Dieu, Visites de	72
"	" St. Ferdinand, Visite de	74
Refuge de Belmont, Visite de		74

Digitized by Google

	Pages
Rapport de L. L. L. Desaulniers sur les écoles, etc	75
Remarques générales	75
Ecole des Frères de la Charité, garçons, Montréal ; Visite de	78
" du Bon Pasteur—Réforme, Montréal, Visites	82
" " " Industrie, " "	83
" de Lévis, réforme et industrie, Filles ; Remarques générales sur, Visites	84
" de Sherbrooke, réforme ; Visite	88

Digitized by Google

SEIZIEME RAPPORT

DES

INSPECTEURS DE PRISONS, ASILES, ETC.

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE 1885.

A Son Honneur, L'Honorable LOUIS-FRANÇOIS-RODRIGUE MASSON,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

MONSIEUR,

Les Inspecteurs des prisons, des asiles, des bureaux publics etc., etc. de cette province, ont l'honneur de soumettre à votre considération leur seizième rapport annuel, tel que l'exige la 15e section du statut de Québec 31 Vict. chap. 23.

Avant d'entrer dans les détails relatifs aux diverses institutions soumises à leur surveillance, les inspecteurs croient devoir donner un tableau de statistiques comparées des trois dernières années touchant la population des prisons, des asiles, des écoles de réforme et d'industrie de cette province, ainsi que la dépense qu'il a fallu faire pour le maintien de ces divers établissements, puis à la suite les renseignements statistiques généraux pour la présente année.

Cette statistique d'abord peu détaillée, mais insensiblement devenue de plus en plus importante, surtout dans ces dernières années, par la plus grande perfection que les inspecteurs se sont efforcés de lui donner, en requérant avec plus d'instances que jamais, des divers chefs d'établissements et des shérifs que les renseignements qu'ils sont tenus de fournir

Digitized by Google

fussent complétés et transmis avec une exactitude de plus en plus scrupuleuse, et aussi en exigeant de ces mêmes sources des informations plus nombreuses et des comptes rendus plus complets.

Les inspecteurs reconnaissent avec satisfaction que leurs efforts n'ont pas été tout à fait stériles, et que, malgré les nombreuses inexactitudes dont il faut demander la correction, il y a évidemment progrès. On montre aujourd'hui plus d'intérêt dans la confection des rapports et on paraît être disposé à y consacrer plus de temps et plus d'attention que l'on ne faisait par le passé. Avec encore un peu de persévérance chez les inspecteurs et un peu de bonne volonté de la part des shérifs et des chefs d'institutions, il y a lieu d'espérer que, sous peu d'années, on obtiendra un résultat suffisamment exact pour satisfaire toutes les exigences et tous les besoins pratiques.

La population prisonnière n'a été, cette année, d'après les rapports des shérifs que de 3,368 individus, pendant qu'elle avait été de 3,565 en 1884 et de 3,250 en 1883, montrant une augmentation de 118 sur 1883 et une diminution de 197 sur 1884.

Le nombre des récidivistes a été de 627 à peu de choses près le même nombre qu'en 1884, laquelle année il avait été de 612, et de 534 en 1883.

Les emprisonnements se sont élevés au chiffre de 4,603.

Le nombre d'hommes mariés a été de 971 contre 1,083 en 1884 et 1,085 en 1883. Celui des femmes mariées a été de 364 contre 415 en 1884 et 512 en 1883. Il y a eu 1,888 hommes non mariés cette année, 1,750 en 1884 et 1,472 en 1883. Les femmes non mariées ont chiffré 328 contre 323 en 1884 et 381 en 1883. Priseen somme la classe des prisonniers mariés est de moitié moindre que celle des célibataires, mais prises par sexes, le nombre des femmes mariées est plus élevé que celui des filles, pendant que les hommes mariés sont de moitié moins nombreux que les garçons. Ces chiffres indiqueraient-ils qu'il y a plus de corruption chez les femmes mariées que chez les hommes aussi mariés ! toujours est-il que les hommes mariés sont bien moins nombreux que les garçons, pendant que parmi les femmes il y a peu de différence entre celles qui sont mariées et celles qui ne le sont point.

Au 31 de Décembre, il y avait dans toutes les prisons de la province

Digitized by Google

338 hommes et 155 femmes, ensemble 493—sur ce nombre, les trois prisons de la cité de Montréal fournissent 229 hommes et 119 femmes, de sorte qu'il n'y avait dans toutes les autres prisons du pays que 145 détenus.

Les prisonniers pour lesquels les corporations municipales sont tenues de payer quinze centins par jour en vertu de la 46e Vict. chap. 15, sont beaucoup plus nombreux qu'on le croit généralement. Cette classe de prisonniers fourni pendant l'année, 1,271 hommes et 564 femmes, en total 1835. La Cité de Montréal figure pour un contingent de 899 hommes et 466 femmes, en tout 1,365 individus, ou au-delà des deux tiers du nombre entier.

Quant aux nationalités, le Canada doit naturellement fournir le plus grand nombre, mais il est juste de remarquer que dans le nombre entré sous cet en-tête, sont compris les anglais, les écossais et tout autre individu d'une nationalité quelconque, s'il est né ici. C'est donc une erreur de croire que ce ne sont que des Canadiens-Français. Il y a eu cette année 2,464 prisonniers fournis par le Canada, 225 par l'Angleterre, 560 par l'Irlande, et 293 par d'autres pays,

Les peines de 30 jours et moins que 30 jours ont été subies par 1,478 prisonniers, et par 330 prisonnières, c'est-à-dire par plus de la moitié de tous les détenus et c'est de cette classe que sortent le grand nombre de récidivistes ; preuve évidente du peu d'effet salutaire que produisent les courtes sentences.

Le pénitencier a reçu cette année 117 hommes et 5 femmes. La prison de Montréal ou plutôt les prisons de Montréal, ont fourni 83 hommes et 4 femmes, c'est-à-dire toutes les femmes moins une et près des trois quarts des hommes.

Le nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison cette année a été de 182,701 contre 186,094 en 1884, et le coût de chaque prisonnier par jour à varié de 45¾ centins à $3.98¼ donnant une moyenne de $1.54½ pour toutes les prisons. Il est important cependant de mentionner que dans ce chiffre sont comprises les dépenses d'entretien du palais de justice dans les districts où ils sont contigus aux prisons, dépenses assez considérables qui devraient être portées au compte de l'administration de la justice, plutôt qu'à celui de l'administration des prisons.

Digitized by Google

La population totale enfermée dans les institutions ci-dessus mentionnées pendant les années 1883, 1884 et 1885 a été comme suit :—

	Prisons.	Population.
En 1883		3,250
En 1884		3,565
En 1885		3,368

Asiles.

En 1883—Québec	904	
" —St. Jean de Dieu	853	
" —St. Ferdinand	34	
	—	1791
En 1884—Québec	914	
" —St. Jean de Dieu	915	
" —St. Ferdinand	34	
	—	1863
En 1885—Québec	1036	
" —St. Jean de Dieu	1161	
" —St. Ferdinand	50	
	—	2247

Écoles de Reforme pour les Garçons.

En 1883—Montréal	421	
" —Sherbrooke	9	
" —Lévis	25	
	—	455
En 1884—Montréal	370	
" —Sherbrooke	15	
" —Lévis	27	
	—	412
En 1885—Montréal	344	
" —Sherbrooke	13	
" —Lévis	27	
	—	384

Écoles de Reforme pour les Filles.

En 1883—Bon Pasteur, Montréal	32	
" —Bon Pasteur, Québec	95	
	—	127
En 1884—Bon Pasteur, Montréal	31	
" —Bon Pasteur, Québec	127	
	—	158
En 1885—Bon Pasteur, Montréal	38	
" —Bon Pasteur, Québec	89	
	—	127

Digitized by Google

ÉCOLE DE REFORME ET D'INDUSTRIE POUR GARÇONS ET FILLES.

En 1883—Bon Pasteur, Montréal, Filles		198	
" —Lévis—Garçons		190	
" — " Filles		88	
			476
En 1884—Bon Pasteur, Montréal, Filles		225	
" —Lévis—Garçons		306	
" — " Filles		151	
			682
En 1885—Bon Pasteur, Montréal, Filles		192	
" —Lévis—Garçons		376	
" — " Filles		171	
			739

Montant total des dépenses encourues par la Province pour le maintien de ces mêmes institutions pendant les trois mêmes années :

	PRISONS.	DÉPENSES.
En 1883		$113,765.15
En 1884		108,815.31
En 1885		104,264.51
	ASILES.	
En 1883—Québec		$121,203.42
" —St. Jean de Dieu		84,744.51
" —St. Ferdinand		4,100.00
En 1884—Québec		119,217.44
" —St. Jean de Dieu		90,734.66
" —St. Ferdinand		3,428.43
En 1885—Québec		119,723.65
" —St. Jean de Dieu		95,130.84
" —St. Ferdinand		3,289.97
ÉCOLES D'INDUSTRIE POUR FILLES À MONTRÉAL, ET POUR GARÇONS ET FILLES À LÉVIS.		
En 1883—Montréal		7,438.33
" —Lévis—Garçons		11,800.00
" — " —Filles		5,540.00
En 1884—Montréal		4,040.00
" —Lévis—Garçons		17,356.00
" — " —Filles		5,961.36
En 1885—Montréal		8,522.51
" —Lévis—Garçons		20,792.46
" — " —Filles		7,629.91

Digitized by Google

En	1883—Montréal—Garçons	40,556.35
	" —Sherbrooke "	2,251.92
	" —Lévis "	1,500.00
En	1883—Montréal—Filles	1,690.25
	" —Québec "	3,465.30
Fn	1884—Montréal—Garçons	38,354.77
	" —Sherbrooke "	2,393.50
	" —Lévis "	2,107.00
En	1884—Montréal—Filles	1,320.50
	" —Québec "	7,128.00
En	1885—Montréal—Garçous	35,967.13
	" —Sherbrooke "	2,279.13
	" —Lévis "	1,106.00
En	1885—Montréal—Filles	1,628.49
	" —Québec "	6,659.20

Digitized by Google

TABLEAU No. 1 indiquant le nombre de prisonniers dans la prison au 1er janvier 1885, le nombre admis et le nombre élargi pendant l'année, le nombre restant au 31 décembre.

Nom de la prison.	Nombre de prisonniers au 1er de janvier 1885.				Nombre de prisonniers admis pendant l'année.				Nombre de prisonniers élargis pendant l'année.		Nombre restant au 31 décembre 1885.	
	Au-dessus de 16 ans.		Au-dessous de 16 ans.		Au-dessus de 16 ans.		Au-dessous de 16 ans.					
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Amhert	.....	....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	....
Arthabaska	.....	1	.....	....	18	2	1	1	18	2	1	1
Aylmer	7	....	.....	....	38	9	.....	....	44	6	1	3
Beauharnois	.....	....	1	....	11	1	1	....	12	1	1	....
Chicoutimi	1	....	.....	....	13	....	1	....	14	....	1	....
Joliette	5	....	1	....	25	3	2	....	29	3	4	....
Malbaie	0	....	0	....	5	....	.....	....	4	....	.....	1
Montmagny	1	....	.....	....	17	1	1	....	18	1	1	....
Montréal. Hommes	230	....	.....	....	1032	....	21	....	2054	....	229	....
Montréal. Femmes catholiques	.....	161	.....	....	.....	545	.....	....	.....	600	.....	106
Montréal. " protestantes	.....	18	.....	....	.....	126	.....	....	.....	131	.....	13
New-Carlisle	2	....	.....	....	9	....	1	....	10	....	2	....
Percé	1	1	.....	....	26	2	.....	....	20	3	7	....
Québec	53	30	.....	....	448	96	.....	....	442	102	59	24
Rimouski	1	....	.....	....	15	3	2	1	17	4	1	....
Rivière du Loup	2	....	.....	....	17	5	.....	....	19	5	.....	....
Sherbrooke	8	2	2	....	128	10	6	....	126	9		1
Sorel	5	....	.....	....	91	4	10	1	106	4	.....	1
St-Jean	2	7	.....	....	52	7	.....	....	48	5	4	2
St-Joseph	3	....	.....	....	16	2	.....	....	19	2	.....	....
St-Hyacinthe	2	2	.....	....	14	4	2	....	17	6	1	....
Ste-Scholastique	8	....	.....	....	19	1	1	....	25	1	3	....
Sweetsburg	4	....	.....	....	25	1	.....	....	23	1	6	....
Trois-Rivières	8	2	1	....	139	31	4	....	156	33	5	3
	343	224	5	....	3160	853	53	3	3125	920	338	155

Digitized by Google

TABLEU No. 2 indiquant le nombre total des prisonniers, le nombre de récidivistes et le nombre d'emprisonnements pour dettes, le plus grand nombre de détenus, à la fois, dans toutes les prisons, aussi le nombre pour lesquels les corporations municipales sont tenues de payer en vertu du statut de Québec, 46 Vict., chap. 15, 15 cents par jour.

Nom de la prison.	Nombre de prisonniers pour lesquels les corporations municipales sont tenues de payer en vertu du statut de Québec, 46 Vic., ch. 15.		Nombre total d'emprisonnements.	Nombre de prisonniers incarcérés dans toutes les prisons.														No. total de prisonniers.		Le plus grand nombre à la fois.
				Pour la 1re fois.		Pour le 2me fois.		Pour la 3me fois.		Pour la 4me fois.		Pour la 5me fois.		Plus souvent.		Pour dettes.				
	H.	F.		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Amherst	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska	1	1	22	16	2	2	....	1	1	....	....	....	....	....	....	2	....	22		5
Aylmer	12	5	54	28	5	14	....	....	....	....	....	4	....	....	2	....	1	54		11
Beauharnois	....	....	15	11	1	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	14		6
Chicoutimi	1	....	15	14	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	14		6
Joliette	8	1	42	25	3	6	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	36		7
Malbaie	....	....	5	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5		3
Montmagny	3	....	21	18	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	20		4
Montréal. Hommes	899	....	2283	1388	....	180	....	61	....	5	....	11	....	5	....	16	....	1666		246
Montréal. Femmes catholiques	....	387	706	....	312	....	50	....	26	....	7	....	4	....	1	....	1	401		165
Montréal. do protestantes	....	79	144	....	74	....	7	....	9	....	1	....	....	....	1	....	....	92		29
Ne-Carlisle	....	....	12	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12		6
Percé	....	....	32	29	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	30		9
Québec	288	85	541	279	41	41	5	16	4	5	7	2	1	1	....	4	....	403		96
Rimouski	....	....	22	18	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	22		4
Rivière du Loup	....	....	26	18	4	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	22		6
Sherbrooke	23	3	144	101	8	12	....	6	....	3	....	1	....	7	....	6	....	122		17
Sorel	31	....	111	99	5	5	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	102		11
St-Jean	1	....	59	49	7	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	53		12
St-Joseph	....	....	21	18	2	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20		6
St-Hyacinthe	1	2	24	17	5	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	19		7
Ste-Scholastique	....	....	29	24	1	2	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	23		9
Sweetsburg	....	....	34	30	1	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	31		9
Trois-Rivières	13	1	241	71	24	23	5	14	2	11	1	5	1	24	5	1	....	186		25
	1271	564	4603	2270	500	296	69	102	42	25	16	24	6	38	9	35	2	3368		....

Digitized by Google

TABLEAU No 3, indiquant la nationalité et la religion des prisonniers dans la province.

NOM DE LA PRISON.	NATIONALITES.							DENOMINATIONS RELIGIEUSES.						
	Canada.	Angleterre.	France.	Irlande.	Ecosse.	Etats-Unis.	Autres pays.	Catholiques romains.	Eglise d'Angleterre.	Eglise d'Ecosse.	Presbytériens.	Méthodistes.	Autres dénominations.	Total.
Amherst	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Arthabaska	21	.....	.....	1	.....	.....	.....	19	2	.....	1	.....	.....	22
Aylmer	28	1	.....	22	2	.....	1	45	2	.....	3	5	1	54
Beauharnois	12	1	.....	1	.....	.....	.....	12	1	.....	1	.....	.....	14
Chicoutimi	10	.....	2	.....	1	.....	2	12	.....	2	1	.....	.....	15
Joliette	35	.....	1	.....	.....	.....	.....	33	2	.....	.....	.....	1	36
Malbaie	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	5
Montmagny	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	20
Montréal { Hommes	1190	98	15	197	46	62	58	1269	176	.....	73	22	43	1666
Montréal { Femmes catholiques	209	25	.....	154	3	9	1	401	.....	.....	.....	.....	.....	401
Montréal { " protestantes	20	33	.....	17	5	7	1	.....	77	.....	7	5	3	92
New-Carlisle	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	9	2	.....	1	.....	12
Percé	21	7	1	1	.....	.....	.....	.....	21	9	.....	.....	.....	30
Québec	315	39	.....	139	18	5	28	468	48	74	.....	3	11	524
Rimouski	21	.....	.....	.....	.....	.....	1	21	.....	.....	.....	.....	1	22
Rivière du Loup	22	.....	.....	.....	.....	.....	2	22	.....	.....	.....	.....	2	24
Sherbrooke	113	11	.....	6	1	12	1	103	25	1	.....	2	13	144
Sorel	105	2	.....	1	3	.....	.....	107	1	3	.....	.....	.....	111
St. Jean	44	4	1	7	1	2	.....	51	6	.....	2	.....	.....	59
St. Joseph	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21	.....	.....	.....	.....	.....	21
St. Hyacinthe	23	.....	.....	.....	.....	.....	1	23	.....	.....	1	.....	.....	24
Ste. Scholastique	28	1	.....	.....	.....	.....	.....	28	1	.....	.....	.....	.....	29
Sweetsburg	28	2	.....	2	.....	.....	2	12	8	.....	2	6	6	34
Trois-Rivières	165	1	.....	12	5	2	1	174	5	7	.....	.....	.....	186
Totaux	2467	325	20	560	75	99	99	2847	384	98	91	44	81	3545

Digitized by Google

TABLEAU No 4 indiquant l'état civil, les habitudes, le dégré d'instruction des prisonniers, le nombre d'aliénés mis en prison, le nombre devenu aliéné pendant l'année et ceux transférés aux asiles.

NOM DE LA PRISON.	Prisonniers mariés.		Prisonniers non mariés.		Habitudes des prisonniers.				Ne sachant ni lire ni écrire.		Aliénés reçues pendant l'année.		Aliénés maintenant dans la prison.		Devenus aliénés dans la prison.		Aliénés transférés aux asiles.		Prisonniers évadés et non repris.
					Tempérants.		Intempérants.												
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.
Amherst	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	....	....	....	....	...	...	....
Arthabaska	16	2	3	1	18	3	1	.....	3	.....	1	1	....	....	....	....	1	2	....
Aylmer	13	2	33	6	12	3	34	5	23	6	2	....	....	....	1	....	1	....	....
Beauharnois	6	1	1	7	.....	1	13	.....	7	.....	1	....	...	....	....	....	1	....	....
Chicoutimi	4	.....	11	.....	11	.....	4	.....	9	.....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
Joliette	18	1	15	2	15	2	18	1	19	2	1	....	....	....	....	....	1	....	....
Malbaie	1	.....	4	.....	5	.....	.....	.....	5	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	13	.....	6	1	19	1	.....	.....	8	.....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
Montréal. Hommes	567	.....	1099	.....	1220	.....	446	.....	503	.....	9	....	....	....	4	....	8	....	....
Montréal. Femmes catholiques	.....	221	.....	180	.....	250	.....	120	.....	251	....	1	....	....	....	....	....	1	....
Montréal. " protestantes	.....	49	.....	43	.....	56	.....	36	.....	23	....	1	....	....	....	....	....	1	....
New-Carlisle	5	.....	7	.....	5	.....	7	.....	6	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Percé	10	1	17	2	20	3	7	.....	12	2	1	1	....	....	....	....	1	1	....
Québec	143	44	306	51	84	20	364	76	168	59	1	....	....	....	....	....	3	....	1
Rimouski	6	1	12	3	9	2	9	2	11	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Rivière-du-Loup	10	4	9	1	13	4	6	1	13	3	1	1	....	....	....	....	1	....	....
Sherbrooke	54	7	78	5	63	4	71	6	5	4	2	2	1	2	....	....	....	....	....
Sorel	53	2	53	3	22	4	84	1	71	2	2	....	....	....	....	....	2	....	1
St. Jean	14	5	39	1	38	5	24	2	11	4	1	....	....	....	....	....	1	....	....
St. Joseph	12	2	2	.....	13	2	6	.....	8	.....	1	....	....	....	....	....	....	1	1
St. Hyacinthe	7	2	11	4	10	6	8	.....	11	2	1	1	....	....	....	....	1	1	....
Ste. Scholastique	14	.....	14	1	14	1	14	.....	23	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Sweetsburg	17	1	16	.....	11	.....	22	1	4	1	1	....	....	....	....	....	....	1	....
Trois-Rivières	88	19	62	17	10	7	138	31	76	33	2	2	....	....	....	....	1	2	....
Totaux	971	364	1798	328	1612	374	1276	282	996	395	29	10	1	2	5	....	23	11	4

Digitized by Google

TABLEAU No. 5 indiquant le nombre de prisonniers décédés pendant l'année, le nombre d'évasions, le nombre d'accusés, celui des condamnés et devant quelle cour la condamnation a eue lieu.

Nom de la prison.	Prisonniers évadés et repris.	Prisonniers décédés pendant l'année.		Prisonniers accusés.		Prisonniers condamnés		Cour devant laquelle la condamnation a eue lieu.												
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	Banc de la Reine.	Magistrat stipendiaire.	Recorder.	Juges de paix.	Shérifs.	Coronaire.	Magistrat de police.	Inspecteur des mines.	Inspecteur des pêcheries.	Cour martiale.	Cour supérieure.	Cour de quartier de Sessions.
Amherst	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska	....	....	....	18	2	12	2	....	8	....	4	....	....	....	....	....	....	2	....
Aylmer	....	....	....	45	9	44	8	14	8	10	14	....	....	....	....	....	....	2	....
Beauharnois	....	....	....	13	1	13	1	3	3	....	8	....	....	....	....	....	....	....	....
Chicoutimi	1	....	....	15	....	14	....	....	12	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....
Joliette	....	....	....	33	3	28	1	6	....	....	14	2	....	....	....	....	....	....	7
Malbaie	....	....	....	5	....	5	....	3	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	1	....	....	19	1	5	....	....	....	....	4	1	....	....	....	....	....	....	....
Montréal. Hommes	....	4	....	2053	....	1692	....	43	....	1140	94	....	....	108	....	....	....	....	307
Montréal. Femmes catholiques	....	....	5	....	545	....	498	2	....	400	25	....	....	33	....	....	....	....	38
Montréal. do protestantes	....	....	....	....	126	....	117	....	....	99	8	....	....	4	....	....	....	....	6
New-Carlisle	....	....	....	12	....	12	....	....	....	....	12	....	....	....	....	....	....	....	....
Percé	....	....	....	28	2	26	2	1	8	....	16	....	....	3	....	....	....	....	....
Québec	....	4	2	448	96	420	96	8	....	357	63	....	....	88	....	....	2	....	....
Rimouski	....	....	....	18	4	16	4	2	18	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Rivière du Loup	....	....	....	19	5	19	5	1	....	....	22	1	....	....	....	....	....	....	....
Sherbrooke	....	1	....	152	12	74	4	6	40	....	32	....	....	....	....	....	....	....	....
Sorel	....	....	....	106	5	46	3	....	46	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....
St-Jean	....	....	....	48	6	40	7	....	32	....	....	....	....	....	....	....	18	....	....
St-Jeseph	....	....	....	19	2	14	1	....	3	....	8	....	....	2	2	....	....	....	....
St-Hyacinthe	....	....	....	18	6	14	6	....	10	....	9	1	....	....	....	....	....	....	....
Ste-Scholastique	....	....	....	28	1	20	1	7	....	....	4	10	....	....	....	....	....	....	....
Sweetsburg	....	....	....	33	1	17	....	3	13	....	2	1	....	....	....	....	....	....	....
Trois-Rivières	....	....	....	152	34	27	16	....	....	....	34	9	....	....	....	....	....	....	....
Totaux	2	9	7	3272	861	2558	772	99	202	2606	379	25	....	238	2	....	20	4	358

Digitized by Google

TABLEAU No 6, indiquant le nombre des prisonniers condamnés à la prison commune et la durée de la sentence.

NOM DE DA PRISON.	30 jours et au-dessous.		De 30 à 60 jours.		De 60 à 90 jours.		De 3 à 6 mois.		De 6 à 12 mois.		De 12 à 23 mois.		Total.
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Amherst	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Arthabaska	3	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
Aylmer	17	1	6	4	1	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	32
Beauharnois	5	1	4	.....	2	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	14
Chicoutimi	6	.....	2	.....	.....	.....	3	.....	3	.....	.....	.....	14
Joliette	5	.....	1	.....	.....	1	2	.....	1	.....	.....	.....	10
Malbaie	1	.....	3	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	5
Montmagny	1	.....	.....	.....	1	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	5
Montréal — Hommes	1124	.....	174	.....	112	.....	170	.....	22	.....	3	.....	1605
Montréal — Femmes catholiques	.....	210	.....	74	.....	46	.....	79	.....	14	.....	1	494
Montréal — " protestantes	.....	81	.....	13	.....	9	.....	6	.....	8	.....	.....	117
New-Castlisle	2	.....	5	.....	2	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	12
Percé	8	2	7	.....	8	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	28
Québec	174	13	89	11	53	23	68	40	18	2	.....	.....	491
Rimouski	10	2	1	1	.....	1	1	.....	1	.....	.....	.....	17
Rivière du Loup	9	4	3	1	3	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	24
Sherbrooke	29	.....	7	.....	3	.....	3	.....	2	.....	1	.....	45
Sorel	26	1	7	.....	8	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	44
St. Jean	31	5	.....	.....	4	.....	2	2	2	.....	.....	.....	46
St. Joseph	5	1	2	.....	2	.....	4	.....	1	.....	.....	.....	15
St. Hyacinthe	6	2	2	.....	1	1	.....	.....	1	2	.....	.....	15
Ste. Scholastique	11	1	.....	.....	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	16
Sweetsburg	6	.....	2	.....	1	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	12
Trois-Rivières	9	6	.....	.....	4	3	5	3	3	1	6	3	43
Totaux	1478	330	315	105	208	87	275	132	58	27	11	4	3112

Digitized by Google

TABLEAU No 7, indiquant le nombre de prisonniers condamnés au pénitencier, aux écoles de réforme d'industries, ainsi que la durée de la sentence.

NOM DE LA PRISON.	Au pénitencier.										Aux écoles.								
	2 ans et au-dessous.		De 2 à 5 ans.		De 5 à 10 ans.		Au-dessus de 10 ans.		Pour la vie.		De 1 à 2 ans.		De 2 à 3 ans.		De 3 à 4 ans.		De 4 à 5 ans.		Total.
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Amherst	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	1	....	1	2	6
Aylmer	2	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
Beauharnois	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Chicoutimi	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Joliette	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	1	....	....	....	1	....	3
Malbaie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montréal. Hommes	29	.....	38	.....	11	.....	5	.....	.....	.....	....	....	2	....	2	....	....	....	87
Montréal. Femmes catholiques	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	4
Montréal. " protestantes	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
New-Carlisle	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Percé	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Québec	3	.....	2	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	3	....	6	....	....	....	17
Rimouski	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	3
Rivière-du-Loup	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Sherbrooke	6	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	1	....	....	....	10
Sorel	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	4	1	....	....	....	....	5
St. Jean	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Joseph	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Hyacinthe	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	1	....	....	....	....	....	3
Ste. Scholastique	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	1	....	5
Sweetsburg	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	1	1	....	....	....	....	2
Trois-Rivières	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totaux	43	.....	50	5	14	.....	7	.....	.....	.....	....	1	12	2	9	....	3	2	....

Digitized by Google

TABLEAU No 6, indiquant le nombre des prisonniers condamnés à la prison commune et la durée de la sentence.

NOM DE DA PRISON.	30 jours et au-dessous.		De 30 à 60 jours.		De 60 à 90 jours.		De 3 à 6 mois.		De 6 à 12 mois.		De 12 à 23 mois.		Total.
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Amherst	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Arthabaska	3	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
Aylmer	17	1	6	4	1	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	32
Beauharnois	5	1	4	.....	2	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	14
Chicoutimi	6	.....	2	.....	.....	.....	3	.....	3	.....	.....	.....	14
Joliette	5	.....	1	.....	.....	1	2	.....	1	.....	.....	.....	10
Malbaie	1	.....	3	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	5
Montmagny	1	.....	.....	.....	1	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	5
Montréal — Hommes	1124	.....	174	.....	112	.....	170	.....	22	.....	3	.....	1605
Montréal — Femmess catholiques	.....	210	.....	74	.....	46	.....	79	.....	14	.....	1	494
Montréal — " protestantes	.....	81	.....	13	.....	9	.....	6	.....	8	.....	.....	117
New-Castlisle	2	.....	5	.....	2	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	12
Percé	8	2	7	.....	8	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	28
Québec	174	13	89	11	53	23	68	40	18	2	.....	.....	491
Rimouski	10	2	1	1	.....	1	1	.....	1	.....	.....	.....	17
Rivière du Loup	9	4	3	1	3	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	24
Sherbrooke	29	.....	7	.....	3	.....	3	.....	2	.....	1	.....	45
Sorel	26	1	7	.....	8	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	44
St. Jean	31	5	.....	.....	4	.....	2	2	2	.....	.....	.....	46
St. Joseph	5	1	2	.....	2	.....	4	.....	1	.....	.....	.....	15
St. Hyacinthe	6	2	2	.....	1	1	.....	.....	1	2	.....	.....	15
Ste. Scholastique	11	1	.....	.....	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	16
Sweetsburg	6	.....	2	.....	1	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	12
Trois-Rivières	9	6	.....	.....	4	3	5	3	3	1	6	3	43
Totaux	1478	330	315	105	208	87	275	132	58	27	11	4	3112

Digitized by Google

TABLEAU No 7, indiquant le nombre de prisonniers condamnés au pénitencier, aux écoles de réforme d'industries, ainsi que la durée de la sentence.

NOM DE LA PRISON.	Au pénitencier.										Aux écoles.								
	2 ans et au-dessous.		De 2 à 5 ans.		De 5 à 10 ans.		Au-dessus de 10 ans.		Pour la vie.		De 1 à 2 ans.		De 2 à 3 ans.		De 3 à 4 ans.		De 4 à 5 ans.		Total.
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Amherst	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Arthabaska	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	2	6
Aylmer	2	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
Beauharnois	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chicoutimi	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joliette	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	3
Malbaie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Montmagny	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Montréal. Hommes	29	.....	38	.....	11	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2	.....	.....	.....	87
Montréal. Femmes catholiques	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
Montréal. " protestantes	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
New-Carlisle	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Percé	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Québec	3	.....	2	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	6	.....	.....	.....	17
Rimouski	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
Rivière-du-Loup	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sherbrooke	6	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	10
Sorel	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	1	.....	.....	.....	.....	5
St. Jean	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Joseph	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Hyacinthe	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	3
Ste. Scholastique	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	5
Sweetsburg	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	2
Trois-Rivières	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	43	.....	50	5	14	.....	7	.....	.....	.....	.....	1	12	2	9	.....	3	2	.....

Digitized by Google

TABLEAU No. 8 indiquant les heures du lever et du coucher, le nombre de cellules, le coût de la ration quotidienne, la dépense pour habillement, et combustible, bois et charbon séparément.

Nom de la prison.	Heures du		No. de cellules.		Coût des rations quotidiennes.	No. de cordes de bois.	No. de tonnes de charbon.	Valeur du		Dépenses pour habillement.
	Lever.	Coucher.	Pour un.	Pour plusieurs.				Bois.	Charbon.	
					cts.			$	$	$
Amherst	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Arthabaska	5½	6½	8	8	12	100	.....	185 00	.....	25 21
Aylmer	7	7	16	2	12½	80	.....	428 00	.....	42 08
Beauharnois	7.6	6.7	8	8	10	60	18	378 00	104 00	13 50
Chicoutimi	6	7	8	4	10	66	.....	146 40	.....	121 20
Joliette	6½	7	4	8	8½	92	6	481 16	44 70	82 00
Malbaie	7½	8	16	.....	10½	50	.....	107 50	.....	44 60
Montmagny	6	7	8	8	8½	36	4	162 00	32 00	38 50
Montréal. Hommes	6	†	248	41	6¾	.....	.....	450 00	1728 00	3042 69
Montréal. Femmes catholiques	5	7	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Montréal. do protestantes	6	7	6	.....	6½	.....	.....	.....	345 00	230 27
New-Carlisle	7	6	6	2	10	50	.....	100 00	.....	.....
Percé	7	8	5	3	13½	85	.....	243 30	.....	70 93
Québec	6	7	105	33	8¾	92	23½	525 05	94 00	200 00
Rimouski	5.6	7.8	8	8	9½	102¾	.....	352 08	.....	37 00
Rivière-du-Loup	5.6	7.8	10	2	12	16	60	78 00	520 00	22 00
Sherbrooke	6½	6	24	9	8½	200	.....	600 00	.....	25 00
Sorel	5½	6½	8	8	9	53	10	315 11	60 00	90 29
St-Jean	7	6	8	8	7	50	28	250 00	138 00	22 12
St-Joseph	*	‡	8	8	8	50	.....	100 00	.....	7 50
St-Hyacinthe	5	6	8	8	10	70	8	420 00	58 00	50 24
Ste-Scholastique	5½.6½	8.7	8	4	9	129	20	348 30	114 63	70 89
Sweetsburg	6	7	4	4	17	81	.....	230 85	.....	46 93
Trois-Rivières	6	6	0	22	10	100	.....	450 00	.....	114 50
Totaux	.....	.....	542	198	.....	1562¾	177½	6351 70	3230 33	4297 45

* Soleil levant. † Coucher du soleil. ‡ Soleil couchant.

Digitized by Google

TABLEAU No 9, indiquant la dépense pour entretien du palais de justice et de la prison, pour le soin médical ainsi que le revenu provenant des corporations municipales en vertu du statut de Québec, 46 Vict. chap. 15, le montant dû, s'il y a, en vertu du même acte, le nombre collectif de jours passés en prison, le coût moyen par jour de chaque prisonnier, calculé sur la dépense totale :

NOM DE LA PRISON.	Dépenses pour entretien.		Dépenses pour soins médicaux.	Revenue provenant des corporations municipales en vertu du Statut 46 Vict. chap. 15.	Montant dû, s'il y a, en vertu du même acte.	Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison.	Coût moyen par jour de chaque détenu calculé sur la dépense totale.
	du palais de justice.	de la prison.					
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.		$ cts.
Amhers	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Arthabaska	208 87	262 69	58 25	.....	.....	802	1 61
Aylmer	732 06	958 06	216 96	88 50	.....	1974	2 9¾
Beauharnois	.....	196 87	1 62	.....	.....	831	1 32
Chicoutimi	7 40	19 10	55 50	3 20	3 20	721	1 80½
Joliette	40 00	280 00	60 00	2 55	2 55	1156	1 24½
Malbaie	.....	308 20	.....	0 75	0 75	396	3 98½
Montamagny	43 92	85 95	29 00	10 50	10 50	404	1 98½
Montreal — Hommes	.....	4785 00	700 00	8,871 05	8,671 05	72611	0 51
Montreal — Femme catholiques	.....	.....	500 00	4,716 90	4,716 90	49151	.....
Montreal — " protestantes	.....	.....	550 00	579 90	574 40	7078	0 45¾
New-Carlisle	42 00	31 20	.....	.....	.....	763	1 11
Percé	177 25	529 88	91 75	.....	.....	1825	1 21½
Québec	.....	7574 08	500 00	.....	.....	27668	0 69½
Rimouski	212 67	150 47	16 50	.....	.....	660	1 88
Rivière du Loup	25 76	88 31	75 12	.....	.....	756	2 34¾
Sherbrooke	.....	222 82	160 00	53 25	15 15	4596	0 67
Sorel	150 55	753 01	50 35	.....	.....	1803	1 07½
St. Jean	.....	.....	14 15	.....	.....	2230	0 66½
St. Joseph	5 49	101 27	45 64	.....	.....	859	0 89¼
St. Hyacinthe	195 38	214 28	28 32	7 85	.....	929	1 81
Ste. Scholastique	55 11	384 25	337 00	.....	.....	1228	1 40
Sweetsburg	.....	662 77	15 25	.....	.....	1209	1 12½
Trois-Rivières	.....	1396 00	200 00	3 00	3 00	3056	1 15½
Total,	1896 46	18,904 21	3,705 76	14,372 35	14,003 00	182701	1 39

Digitized by Google

TABLEAU No. 10, indiquant le nombre des officiers de chaque prison et leurs salaires.

NOM DE LA PRISON.	Nombre d'aumôniers.	Leurs salaires.	Nombre de gardiens.	Leurs salaires.	Nombre de guichetiers.	Leurs salaires.	Nombre de gardes.	Leurs salaires.	Nombre de matrones.	Leurs salaires.	Autres officiers.	Leurs salaires.
		$ cts.		$ cts.		$ cts.		$ cts.		$ cts.		$ cts.
Amherst	....	.....	....	.....	...	.....	....	.....	....	.....	....	.....
Arthabaska	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	144 00	....	.....
Aylmer	....	.....	1	200 00	1	365 00	....	.....	1	100 00	....	.....
Beauharnois	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	12 00	....	.....
Chicoutimi	....	.....	1	200 00	4	90 00	....	.....	1	.....	....	.....
Joliette	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	40 00	....	.....
Malbaie	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	.....	....	.....
Montmagny	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	.....	....	.....
Montréal. Hommes	2	600 00	2	2000 00	10	5381 50	10	5381 50	....	.....	3	1687 25 (a)
Montréal. Femmes catholiques	2	300 00	....	.....	....	.....	2	720 00	....	.....	1	80 00 (b)
Montréal. " protestantes	1	100 00	....	.....	....	.....	2	720 00	2	.....	1	80 00 (c)
New-Carlisle	....	.....	1	200 00	1	365 00	....	.....	....	.....	....	.....
Percé	....	.....	1	200 00	1	365 00	....	.....	1	.....	1	100 00 (d)
Québec	2	600 00	1	1200 00	3	1030 00	9	5950 00	1	240 00	5	1300 60 (e)
Rimouski	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	.....	....	.....
Rivière-du-Loup	....	.....	1	200 00	1	365 00	....	.....	1	17 70	1	333 00 (f)
Sherbrooke	....	.....	1	400 00	3	1095 00	....	.....	1	273 75	....	.....
Sorel	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	106 00	....	.....
St. Jean	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	.....	....	.....
St. Joseph	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	33 60	....	.....
St. Hyacinthe	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	144 00	....	.....
Ste. Scholastique	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	.....	....	.....
Sweetsburg	....	.....	1	200 00	1	90 00	....	.....	1	.....	....	.....
Trois-Rivières	1	100 00	1	400 00	2	730 00	....	.....	1	146 00	1	200 00 (g)
Totaux	8	1700 00	22	4200 00	35	10186 50	23	12771 50	21	1256 35	13	3580 85

(a.) Teneur de livres, $600.00. Cuisinier, $547.25. Ingénieur, $540.00. (b.) Ingénieur. (c.) Ingénieur. (d.) Médecin. (e.) 2 chauffeurs $1000.00. 2 infirmiers, $48.00. 1 journalier, $252.60. (f.) Chauffeur. (g.) Médecin.

Digitized by Google

TABLEAU No 11, indiquant le nombre de prisonniers, le nombre collectif de jours passés en prison et le montant total de la dépense dans chaque prison.

NOM DE LA PRISON.	Nombre de prisonniers incarcérés pendant l'année.	Nombre collectif de jours de détention.	Salaire total des officiers.	Dépenses totales pour maintien de la prison.	Revenu provenant du travail des prisonniers.
			$ cts.	$ cts.	$ cts.
Amherst					
Arthabaska	22	802	434 00	1174 08	
Aylmer	54	1974	666 00	1665 00	
Beauharnois	14	831	302 00	981 57	
Chicoutimi	14	721	290 00	181 99	
Joliette	36	1156	330 00	317 86	
Malbaie	5	396	290 00	1577 27	
Montmagny	20	404	290 00	681 37	
Montréal. Hommes	1666	72611	14404 88	37071 31	10772 00
Montréal. Femmes catholiques	401	49151	400 00	15093 66	
Montréal. " protestantes	192	7078	1060 00	3249 75	
New-Carlisle	12	763	565 00	814 50	
Percé	30	1825	705 00	2718 11	
Québec	403	27668	10372 80	19266 89	73 30
Rimouski	22	660	290 00	1121 42	
Rivière-du-Loup	22	756	955 20	1724 39	
Sherbrooke	121	4596	1768 75	3077 48	
Sorel	102	1803	396 60	1815 91	
St. Jean	53	2230	290 00	1367 75	
St. Joseph	20	859	290 00	583 50	
St. Hyacinthe	19	929	434 00	1380 22	21 00
Ste. Scholastique	23	1228	290 00	1618 18	
Sweetsburg	31	1209	290 00	1245 80	
Trois-Rivières	186	3056	1376 00	3536 50	
Totaux	3368	182701	36490 23	104264 51	10866 30

Digitized by Google

TABLEAU No. 12 indiquant le nombre total de prisonniers incarcérés pour telle ou telle offense.

Offenses.	Prisonniers.
Assauts simples	74
" graves	44
" et batteries	245
" félonieux	12
" indécens	13
" sur constables	47
" avec intention de vol	3
" avec intention de meurtre	2
" avec intention de viol	1
Auberges ouvertes le dimanche	5
Abandon d'un enfant	1
" de navire	39
" de service	3
Aliénation mentale	14
Bris de maisons	42
Blessures	5
Burglary	28
Bigamie	2
Charretiers sans licences	2
Contraints par corps	11
Conspiration	6
Cruauté envers les animaux	5
Distillation illégale de boissons	2
Désertion de bâtiment	18
" du service	15
" de la réforme	1
Désobéissance	4
Désordres	732
Dettes	41
Dommages à la propriété	50
Délire tremblant	5
Détournement	5
Don de boissons à un sauvage	1
Exposition indécente de sa personne	8
Evasion de prison	1
Enlèvement	3
Félonie	16
" soupçon de	3
Faux	12
Garde d'un chien sans licence	1
Infraction aux lois de santé	3
Infanticide	3
Ivrognerie	1042
Inceudiat	5
Infraction aux règlements municipaux	15
Insanité	16
Insulte	6
Inconduite à l'église	1
Larcin	503
Langage insultant	1
Larcin, soupçon de	29
Meurtre	18
" tentative de	10
Menaces	15
Mauvaise conduite	2
Manque de cautions	36
Mauvais traitement	12
Maisons de débauche (tenir)	32
" " (habituées de)	49
Misdemeanour	9
Naissance d'enfant cachée	4
Offenses militaires	2
Opposition aux constables	8
Obtention d'argent sous faux prétexte	11
" d'effets " " "	3
Obstruction du chemin de fer	1
Parjure	6
Protection	14
Port d'armes	2
Refus de payer les charretiers	16
" faire le devoir	31
" payer l'amande	4
" soutenir sa femme	14
" comparaître comme témoin	2
Résistance à la police	8
Recel	7
Séduction	2
Se cacher dans un navire	2
Suicide (tentative de)	6
Sodomie	2
Troubler la paix	17
Témoin de la couronne	1
Usage d'estempilles déjà employées	1
Vente de boissons sans licence	57
Viol	7
Vol	68
" avec effraction	4
" de grands chemins	21
" sur la personne	30
" d'animaux	21
" de lettres	2
Vagabondage	413
Vente de tabac non estempillé	5

Digitized by Google

TABLEAU No. 13 indiquant la profession, le métier ou l'occupation des prisonniers.

Avocats	2	Hoteliers	11
Agents	6	Huissier	1
Acteurs	3	Instituteurs	4
Agréeurs	4	Inoccupés	20
Affileur	1	Infirmes	11
Aubergistes	27	Ingénieurs	9
Aliénés	12	Imprimeurs	17
Architectes	1	Jardiniers	6
Barbiers	23	Journaliers	1425
Bijoutier	1	Laveuses	25
Boulangers	14	Marchands	4
Bouchers	34	Mouleurs	28
Briquetiers	12	Maçons	23
Bateliers	2	Machinistes	69
Bourgeois	13	Matelots	165
Constructeurs de bouilloires	9	Menuisiers	12
Calfats	6	Meuniers	2
Charron	1	Médecins	5
Commerçants	26	Marbriers	4
Charpentiers	62	Maison de pension (teneur)	3
Commis	79	Mendiantes	42
Cigariers	4	Mineurs	5
Chauffeur	1	Orfèvres	8
Colporteurs	13	Notaires	3
Capitaines	3	Peintres	53
Currier	1	Plombiers	27
Confiseurs	5	Photographe	1
Cordonniers	132	Pêcheurs	13
Cultivateurs	102	Prostituées	37
Cuisiniers	9	Platriers	14
Charretiers	87	Rentier	1
Couvreurs	4	Soldats	24
Domestiques	31	Selliers	8
Dentiste	1	Teneurs de livres	2
Détectifs	5	Tailleurs	45
Etudiants	2	" de pierre	27
Entrepreneur	1	Tabacconistes	2
Employés de chemin de fer	4	Teinturiers	2
Enfants	15	Tanneurs	5
Fermiers	12	Tonneliers	10
Ferblantiers	26	Tailleur de gants	1
Forgerons	15	Trappeur	1
Finisseurs	4	Télégraphistes	2
Gardes magasins	2	Vagabonds	22

Digitized by Google

TABLEAU No 14, indiquant les offenses pour lesquelles les prisonniers ont été condamnés.

NOM DE LA PRISON.	Assaute simples.	Assaute et batteries.	Assaute graves.	Assaute félonieux.	Assaute indécents.	Assaute sur constables.	Assaute avec intention de vol.	Assaute avec intention de viol.	Assaute avec intention de meurtre.	Aubergeş ouvertes le dimanche.	Abandon d'enfant.	Abandon de navire.	Abandon de service.	Aliénation mentale.	Bris de maison.	Blessures.	Burglary.	Charters sans licences.	Bigamie.	Contrainte par corps.	Conspiration.	Cruauté envers les animaux.	Distillation illegale de boissons.
Amherst	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....
Aylmer	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	3	....	....	1	....	....	....	1	2	....	....
Beauharnois	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Chicoutimi	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
Joliette	3	1	1	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Malbaie	1	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montréal. Hommes	22	197	29	10	37	....	....	....	....	....	....	13	7	....	31	4	17	1	....	3	2	2	....	2
" Femmes catholiques	11	15	....	....	4	....	....	....	....	....	1	....	2	....	....	....	....	1	1	1	....	....	....	....
" protestantes	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
New-Carlisle	2	2	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Percé	....	3	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....
Québec	2	8	6	....	1	1	....	....	....	5	....	25	1	....	4	1	....	....	1	3	3	3	....	....
Rimouski	....	3	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Rivière du Loup	....	2	1	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	1	....	....	....
Sherbrooke	11	2	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	3	....	....	....	2	....	....	....
Sorel	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Jean	4	1	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....
St. Joseph	1	1	2	....	....	2	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....
St. Hyacinthe	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ste. Scholastique	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Sweetsburg	9	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Trois-Rivières	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	74	245	44	12	13	47	3	1	2	5	1	39	18	14	42	5	28	2	2	11	10	5	2

Digitized by Google

TABLEAU No 14, indiquant les offenses pour lesquelles les prisonniers ont été condamnés—*Suite.*

NOM DE LA PRISON.	Désertion du bâtiment.	Désertion de la réforme.	Désobéissance.	Désordres.	Dettes.	Dommages à la propriété.	Délire tremblant.	Détournement.	Don de boissons aux sauvages.	Exposition indécente de sa personne.	Evasion de prison.	Enlèvement.	Félonie.	Félonie, soupçon de	Faux.	Garde d'un chien sans licence.	Infraction aux lois de santé.	Infanticide.	Ivrognerie.	Incendiat.	Infraction aux règlements municipaux.	Insanité.	Insulte.
Amherst	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska	...	....	....	2	2	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Aylmer	....	....	....	1	1	....	....	....	....	...	....	....	5	2	1	....	1	....	....	....	....	4	....
Beauharnois	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....
Chicoutimi	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Joliette	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	....	....	....
Malbaie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	....	....	....	....	4	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montréal. Hommes	4	1	....	243	16	40	3	5	....	8	....	....	7	....	8	1	2	....	624	2	....	9	....
Montréal. Femmes catholiques	....	....	....	139	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	180	....	....	1	....
Montréal. " protestantes	....	....	....	22	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	56	....	....	1	....
New-Carlisle	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Percé	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Québec	11	....	....	322	4	2	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	4	....	12	1	....
Rimouski	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	3	1	....	....	....
Rivière du Loup	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Sherbrooke	1	....	....	1	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	49	....	....	....	1
Sorel	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Jean	....	....	3	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	11	....	....	....	....
St. Joseph	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
St. Hyacinthe	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ste. Scholastique	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....
Sweetsburg	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Trois-Rivières	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4
Total	18	1	4	732	41	50	5	5	1	8	1	1	16	3	12	1	3	3	1042	5	15	16	6

Digitized by Google

TABLEAU No 14, indiquant les offenses pour lesquelles les prisonniers ont été condamnés—*Suite.*

NOM DE LA PRISON.	Inconduite à l'église.	Larcin.	Larcin, soupçon de	Langage insultant.	Meurtre.	Meurtre, tentative de.	Menaces.	Mauvaise conduite.	Manque de cautions.	Mauvais traitements.	Maisons de débauche, tenir.	Maisons de débauche, habitués de.	Mésdemeanor.	Naissance d'enfant cachée.	Offenses militaires.	Opposition aux constables.	Obtention d'argent sous faux prétextes.	Obtention d'effets sous faux prétextes.	Obstruction de chemin de fer.	Parjure.	Protection.	Port d'armes.	Refus de payer charretiers.
Amherst	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
Aylmer	....	3	6	....	2	....	1	1	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Beauharnois	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Chicoutimi	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Joliette	....	3	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Malbaie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....
Montréal. Hommes	....	346	20	....	3	6	12	....	8	12	21	21	8	....	....	5	6	1	....	1	....	2	14
Montréal. Femmes catholiques	....	39	....	....	4	2	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
Montréal. " protestantes	....	9	1	....	....	1	....	....	....	....	5	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
New-Carlisle	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Percé	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Québec	....	30	....	....	....	....	....	....	6	....	....	11	....	....	2	2	....	....	....	....	....	....	....
Rimouski	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Rivière du Loup	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Sherbrooke	....	35	....	1	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	....	....	....
Sorel	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Jean	....	14	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
St. Joseph	....	3	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
St. Hyacinthe	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
Ste. Scholastique	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Sweetsburg	....	13	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	14	....	....
Trois-Rivières	....	3	1	....	....	....	....	....	21	....	6	14	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
Total	1	503	29	5	14	10	15	3	36	12	32	49	9	4	2	8	11	3	1	6	14	2	16

Digitized by Google

TABLEAU No 14, indiquant les offenses pour lesquelles les prisonniers ont été condamnés—*Suite.*

NOM DE LA PRISON.	Refus de faire le devoir.	Refus de payer l'amende.	Refus de soutenir sa femme.	Refus de comparaître comme témoin.	Résistance à la police.	Recel.	Séduction.	Se cacher dans un navire.	Suicide, tentative de.	Sodomie.	Troubler la paix.	Usage d'estampilles déjà employées.	Témoins de la couronne.	Vente de boissons sans licence.	Viol.	Vol.	Vol avec effraction.	Vol de grands chemins.	Vol sur la personne.	Vol d'animaux.	Vol de lettres.	Vagabondage.	Vente de tabac non estampillé.
Amherst	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	4	....	....	....	....	....	2	....
Aylmer	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....	1	....	15	....
Beauharnois	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	1	....	3	....
Chicoutimi	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	1
Joliette	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	11	....	....	3	....	....	1	....
Malbaie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	2	....	....	1	3	....
Montréal. Hommes	10	....	14	1	....	3	....	1	4	1	....	1	....	12	1	1	....	16	18	8	....	166	1
Montréal. Femmes catholiques	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	1	....	....	95	....
Montréal. " protestantes	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	19	....
New-Carlisle	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Percé	10	4	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Québec	7	....	....	....	8	2	....	....	....	....	10	....	1	20	....	2	4	3	4	3	1	2	....
Rimouski	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	11	....	....	1	....	....	1	....
Rivière du Loup	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	10	3
Sherbrooke	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2	2	....	....	....	....	....	....	80	....
Sorel	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	3	....	16	....	....	....	....	....	5	....
St. Jean	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	2	....	....	....
St. Joseph	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	4	....
St. Hyacinthe	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	2	....	1	....
Ste. Scholastique	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	19	1	....	11	....	....	....	1	....	5	....
Sweetsburg	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	5	....
Trois Rivières	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	31	4	14	2	8	6	2	2	6	2	17	1	20	57	7	68	4	21	30	21	2	413	5

Digitized by Google

Tableau No 15, indiquant les professions, métiers ou occupations des prisonniers.

NOM DE LA PRISON.	Avocats.	Agents.	Acteurs.	Agréeurs.	Affileurs.	Aubergistes.	Aliénés.	Architectes.	Artistes.	Barbiers.	Bijoutiers.	Boulangers.	Bouchers.	Briquetiers.	Bateliers.	Bourgeois.	Constructeurs de bouilloires.	Calfats.	Charrons.
Amherst	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	1	....	....	....	....	....	....
Aylmer	.....	.....	.....	.....	.....	5	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	9
Beauharnois	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Chicoutimi	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Joliette	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	....	....	....	....	....	....
Malbaie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Montréal Hommes	1	1	1	3	1	1	.....	1	.....	17	.....	11	28	10	....	2	7	6	....
Montréal Femmes catholiques	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Montréal " protestants	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
New Carlisle	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Percé	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Québec	.....	.....	.....	1	.....	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	2	8	....	....	....
Rimouski	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Riv. du Loup	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Sherbrooke	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	....	....	....	....	....	....
Sorel	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	....	....	....	1	....	....
St. Jean	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
St. Joseph	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	2	....	....	....
St. Hyacinthe	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	1	....	1
Ste. Scholastique	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Sweetsburg	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Trois Rivières	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	1	....	1	....	....	....
Total,	2	6	3	4	1	27	12	1	2	18	1	13	34	12	2	13	9	6	10

Digitized by Google

TABLEAU No 15, indiquant les professions, métiers ou occupations des prisonn —(*Suite*).

NOM DE LA PRISON.	Commerçants.	Charpentiers.	Commis.	Cigariers.	Cloutiers.	Courtiers.	Capitaines.	Chapeliers.	Curriers.	Chauffeurs.	Confiseurs.	Colporteurs.	Cordonniers.	Cultivateurs.	Cuisiniers.	Charretiers.	Couvreurs.	Domestiques.	Dentistes.	Détectifs.	Etudiants.	Entrepreneurs.	Employés du chemin de fer.	Enfants.	Fermiers.
Amherst	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Aylmer	1	....	9	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....
Beauharnois	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	1	....	....	1	..	....	....	....	1	....
Chicoutimi	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....
Joliette	2	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Malbaie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	8	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Montréal. Hommes	....	44	53	4	5	1	1	....	11	....	5	....	105	6	8	61	3	1	1	2	1	1	3	....	....
Montréal. Fem. catholiques	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montréal. " protestants	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
New-Carlisle	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Percé	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Québec	8	10	11	....	....	....	2	1	....	....	....	5	17	....	....	15	1	18	....	....	....	....	....	7	12
Rimouski	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....
Riv. du Loup	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Sherbrooke	4	1	4	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	25	....	1	....	6	....	1	....	....	1	....	....
Sorel	2	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	7	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
St. Jean	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Joseph	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	9	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Hyacinthe	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	5	....	....	....	....	....	1	....
Ste. Scholastique	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	1	....	....	1	....	....	1	....
Sweetsburg	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Trois-Rivières	1	3	....	....	....	....	....	....	....	1	....	5	4	6	....	9	....	1	....	....	....	....	....	....	....
Total,	26	62	79	4	5	1	3	1	11	1	5	13	132	102	9	87	4	36	2	5	2	1	4	15	12

Digitized by Google

TABLEAU No 15, indiquant les professions, métiers ou occupations des prisonniers.—(*Suite*).

NOMS DE LA PRISON.	Ferblantiers.	Forgerons.	Finisseurs.	Gardes Magasins.	Hotelliers.	Huissiers.	Instituteurs.	Inoccupés.	Infirmes.	Ingénieurs.	Imprimeurs.	Jardiniers.	Journalliers.	Laveuses.	Marchands.	Mouleurs.	Maçons.	Machinistes.	Matelots.	Menuisiers.	Meuniers.	Médecins.	Marbriers.	Maison de pension.
Amherst	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Aylmer	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	21	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
Beauharnois	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Chicoutimi	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....
Joliette	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	16	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Malbaie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
Montréal. Hommes	16	12	4	1	4	1	1	....	....	2	16	6	903	....	....	23	14	49	41	2	2	2	4	....
Montréal. Fem. catholiques	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montréal. " protestantes	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
New-Carlisle	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	1	....	....	2	....	....	....	....	....	....
Percé	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....
Québec	4	3	....	....	1	....	2	....	11	4	....	....	173	25	....	....	1	5	91	4	....	1	4	1
Rimouski	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	13	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Riv. du Loup	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	14	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Sherbrooke	3	....	....	1	....	....	....	....	....	2	....	....	59	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2
Sorel	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	54	....	....	1	2	3	15	....	....	1	....	....
St. Jean	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....
St. Joseph	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
St. Hyacinthe	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....
Ste. Scholastique	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Sweetsburg	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	18	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Trois-Rivières	1	....	....	....	....	....	1	19	....	....	1	....	84	....	1	2	4	....	5	....	....	....	....	....
Total,	26	15	4	2	11	1	4	20	11	9	17	6	1425	25	4	28	23	60	165	12	2	5	8	3

Digitized by Google

TABLEAU No 15, indiquant les professions, metiers ou occupations des prisonniers.—(*Suite.*)

NOM DE LA PRISON.	Mendiantes.	Mineurs.	Notaires.	Orfèvres.	Peintres.	Plombiers.		Pecheurs.	Prostituées.	Platriers.	Rentiers.	Sténographes.	Soldats.	Selliers.	Teneur de livres.	Tailleurs.	Tailleurs de pierre.	Tabacconistes.	Teinturiers.	Tanneurs.	Tonneliers.	Tailleur de gants.	Trappeur.	Télégraphistes.	Vagabonds.
Amherst	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	...	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Aylmer	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Beauharnois	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Chicoutimi	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Joliette	2	....	....	....	....	..	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Malbaie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montréal. Hommes	....	....	....	2	37	22	....	....	....	13	....	....	1	7	2	41	24	2	1	3	8	....	....	....	....
Montréal. Fem. catholiques	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montréal. " protestantes	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
New-Carlisle	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Percé	....	....	....	....	....	....	....	11	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Québec	27	....	....	1	9	5	1	....	19	1	....	1	2	....	....	1	3	....	....	1	1	....	....	1	....
Rimouski	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
Riv. du Loup	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Sherbooke	....	5	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	3	....	....	....	....	....	....	1	....	12
Sorel	8	....	....	2	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Jean	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	21	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
St. Joseph	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Hyacinthe	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
Ste. Scholastique	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Sweetsburg	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4
Trois-Rivières	4	....	2	....	....	....	....	....	18	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	1	....
Total,	42	5	3	8	53	27	1	13	37	14	1	1	25	8	2	45	27	2	2	4	10	1	1	2	22

Digitized by Google

Instruction religieuse.

Comme le remarquaient les inspecteurs dans leur dernier rapport ce service important reste stationnaire. Dans deux ou trois prisons, les aumôniers remplissent leurs devoirs avec zèle et ponctualité, autant que jamais, mais dans le petites prisons, ce service est tout à fait ignoré. Les ministres des différentes dénominations religieuses font cependant de temps à autre des visites, soit pour confesser les détenus, soit pour leur donner de bons avis, les exciter au repentir et les encourager à mieux agir à l'avenir.

Etat sanitaire des prisons, des asiles et des écoles de réforme.

C'est un bonheur pour les inspecteurs de pouvoir constater que l'année a été très heureuse sous le rapport de la santé parmi la population des établissements de charité, aussi bien que parmi celle des institutions pénales de la province. Les maladies ont été très peu nombreuses, et peu sérieuses. L'épidémie même de la picotte, qui a fait tant de ravages dans plusieurs parties du pays, notamment à Montréal, ne s'est manifestée que légèrement là où elle a pu pénétrer.

Dans les prisons de Montréal, aucun cas ne s'y est déclaré et on en a eu qu'une douzaine de cas à la réforme pour les garçons et à peu près le même nombre à celle des filles au Bon Pasteur.

L'asile de St-Jean de Dieu même avec ses 11 à 1200 habitants a été assez heureux de n'en compter qu'une trentaine de cas. Partout ailleurs le fléau n'a atteint personne, ni dans les prisons, ni dans les maisons de santé. Il faut dire, à la louange de toutes les autorités de ces établissements que toute la vigilance, toutes les précautions, et tous les soins ont été pris pour se soustraire aux attaques du fléau.

De l'économie dans les asiles.

Quoique les asiles d'aliénés de cette province soient tenus et administrés bien économiquement, il est encore possible sans nuire au confort et au bien-être des malades, de diminuer les dépenses qui sont à la charge du gouvernement, non pas en retranchant sur ce qu'il accorde aux propriétaires d'asiles pour l'entretien des malades, mais en plaçant un plus grand nombre d'idiots et d'imbéciles, soit à St-Ferdinand, soit ailleurs, au prix établi par les propriétaires de l'asile St-Ferdinand, et épargner par ce moyen une somme de vingt et de cinquante piastres par année pour chaque malade.

Digitized by Google

Economie dans les prisons.

Au-delà de quatre mille piastres pourraient facilement être économisées dans les prisons, tout en améliorant le service, si la proposition des inspecteurs, telle qu'exposée dans le tableau ci-dessous, était acceptée.

Tableau indiquant le nombre d'officiers actuellement employés dans chaque prison, et le nombre qui serait suffisant et les salaires qu'il conviendrait de leur donner.

Nom de la prison.	Etat actuel.						Etat proposé.						Augmentation.	Diminution.	Diminution totale.
	No. d'officiers et salaires.						Nombre d'officiers et salaires.								
	Gardiens.	Salaires.	Guichetiers.	Salaires.	Gardes.	Salaires.	Gardiens.	Salaires.	Guichetiers.	Salaires.	Garde.	Salaire.			
Arthabaska	1	$200	..	$ 90	..	.....	1	$200	..	$ 90	..	.....	.....	.....	.....
Aylmer	1	200	1	365	..	.....	1	200	1	300	..	.....	.....	$ 65	.....
Beauharnois	1	200	..	90	..	.....	1	200	..	90	..	.....	.....	.....	.....
Fraserville	1	200	1	365	..	.....	1	200	1	200	..	.....	.....	165	.....
Joliette	1	200	..	90	..	.....	1	200	..	90	..	.....	.....	.....	.....
Montmagny	1	200	1	90	..	.....	1	200	1	90	..	.....	.....	.....	.....
Montréal	1	1200	11	6113	10	$5566	1	1200	10	5566	9	5019	.....	1014	.....
New-Carlisle	1	200	1	365	..	.....	1	200	1	200	..	.....	.....	165	.....
Percé	1	200	1	365	..	.....	1	200	1	200	..	.....	.....	165	.....
Québec	1	1200	3	1400	12	6000	1	1200	3	1400	8	4000	.....	2000	.....
Rimouski	1	200	1	90	..	.....	1	200	1	90	..	.....	.....	.....	.....
Sorel	1	200	..	90	..	.....	1	200	..	90	..	.....	.....	.....	.....
St-Jean	1	200	..	90	..	.....	1	200	..	90	..	.....	.....	.....	.....
St-Joseph	1	200	..	90	..	.....	1	200	..	90	..	.....	.....	.....	.....
St-Hyacinthe	1	200	..	90	..	.....	1	200	..	90	..	.....	.....	.....	.....
Ste-Scholastique	1	200	..	90	..	.....	1	200	..	90	..	.....	.....	.....	.....
Sweetsburg	1	200	..	90	..	.....	1	200	..	90	..	.....	.....	.....	.....
														3654	$3654

Digitized by Google

Economie dans les écoles d'industrie.

Cette économie peut être pratiquée en appliquant les dispositions de l'acte 43, 44 Vict., ch. 14, aux écoles d'industrie, et en obligeant par ce moyen les parents ou la corporation municipale à payer sinon tout du moins la moitié des dépenses d'entretien et de pension des enfants.

Régime alimentaire.

Ce régime tel que réglé par un ordre en conseil sur la recommandation des inspecteurs continue à satisfaire les détenus.

D'après les rapports des shérifs le coût des rations, cette année, a varié de 6½ centins à 17 par jour et il n'a été, en moyenne, que de 9½ centins pendant qu'il avait été de 10½ en 1884 et de 11 en 1883.

Chauffage et éclairage dans les prisons.

Dans les districts où les prisons et les palais de justice ne forment qu'un seul corps de bâtiment, les dépenses pour chauffage, éclairage et pour entretien, ont toujours, du moins depuis plusieurs années, été mis au compte des prisons. Il eût été cependant plus juste et plus exact d'en faire supporter une bonne moitié par le département de l'administration de la justice. Cette année donc les inspecteurs ont eu soin de diviser cette dépense et de ne tenir compte que des sommes dépensées pour les prisons. C'est encore un pas fait dans la bonne direction et autant d'accompli pour arriver bientôt au calcul exact de la dépense encourue pour le maintien des prisons.

Travail des prisonniers.

Il devient à peu près inutile de revenir chaque année sur ce sujet, puisque les demandes des inspecteurs à cet égard deviennent lettre morte et que l'organisation du travail ne se fait nulle part. Les inspecteurs admettent qu'aucun travail régulier et qu'aucune occupation tant soit peu importante ne peuvent être maintenus là où il n'y a que quelques prisonniers, mais il est bien certain que le travail pourrait être très lucratif, sans cesser d'être moralisateur, dans les prisons de Québec, et bien davantage encore dans celle de Montréal, s'il y était organisé convenablement.

Digitized by Google

La prison de Montréal contient presque constamment 150 à 200 hommes, parmi lesquels se trouvent tout un nombre d'ouvriers. Presque tous sont condamnés aux travaux forcés et devraient en conséquence travailler. Quelle somme de travail ils pourraient effectuer ? Les métiers de tailleurs et de cordonniers sont précisément les deux métiers qui conviendraient le mieux, dans l'état actuel de la prison, et ceux aussi qui seraient les plus profitables. Les frais d'installation de ces deux métiers sont peu considérables et l'ouvrage ne saurait manquer, si les chaussures et les habits requis pour les besoins de la prison de Montréal, et pour ceux de toutes les autres prisons du pays, étaient fabriqués par un aussi grand nombre de mains qu'il y en a dans cette importante prison.

Cette année, la classe des cordonniers a fourni 105 de ses membres à la prison et celle des tailleurs 41. En supposant que ces 156 ouvriers ne travailleraient vue un mois seulement chacun, ce serait déjà une grande affaire, pourtant il n'y a pas de doute que la durée moyenne de l'emprisonnement de ces ouvriers dépasse un mois.

Le cassement de la pierre et l'*épluchage* de l'étoupe qui constituent le travail du jour ne devraient plus être tolérés, et ils ne le seraient sûrement pas s'il n'était absolument nécessaire d'occuper les prisonniers. D'abord ce travail ne contribue en aucune manière à la réformation et à la moralisation des prisonniers, et il ne produit chaque année qu'une perte réelle, plus ou moins considérable, pour le gouvernement. Les 800 toises de pierre que les détenus ont cassés l'année dernière, n'ont pu réaliser leur valeur par la vente. Le gouvernement s'est trouvé à subir une perte réelle de deux mille piastres en sus des dépenses extra pour vêtements, marteaux, brouettes, pelles, etc., etc., qu'il a fallu encourir pour l'exécution de cet abrutissant travail.

Prison de Amherst.

J. Bte. Charbonneau, député shérif et gardien de la prison.

Les inspecteurs n'ont reçu aucun rapport de cette prison éloignée et presque constamment déserte.

M. le shérif Joncas, auquel un rapport a été demandé, comme étant le shérif de ce district, a répondu : que n'ayant reçu aucun renseignement de son

Digitized by Google

député, il ne pouvait lui-même en donner, et il ajoute : que ce n'est pas lui qui a nommé le député Charbonneau, mais le gouvernement, voulant dire par là, supposent les inspecteurs, qu'il n'a pas de contrôle sur son député et que ce dernier n'a aucun devoir à remplir vis à vis de lui.

Cette excuse de M. Joncas n'est certainement pas suffisante pour le dispenser de donner aux inspecteurs les renseignements demandés. M. Charbonneau n'a pas été nommé shérif, mais seulement député shérif, par conséquent le représentant d'un shérif quelconque; et bien dans le cas actuel, ce shérif n'est autre que M. Joncas.

Que M. Charbonneau ait été nommé par le gouvernement. ou par toute autre autorité, il n'est pas moins le député de M. Joncas que s'il eût été nommé par ce dernier lui-même et il n'est pas moins tenu de lui obéir et de lui donner tous renseignements demandés. C'était donc à M. Joncas de lui demander le rapport que les inspecteurs voulaient avoir.

PRISON D'ARTHABASKA.

A. Quesnel, shérif.

Al. Béland, gardien	$200	00
——— guichetier	90	00

	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885		1
" " admis pendant l'année	19	3
" " élargis " "	18	2
" " envoyés aux asiles	1	1
" " " à la réforme	2	2
" " " au pénitencier	2	0
" " " récidivistes	3	1
" " restant au 31 décembre	1	1
Le plus grand nombre à la fois	5	

Coût moyen des rations par jour	$ 0	12
" " de chaque détenu par jour	1	61
" total du maintien de la prison	1174	08
Nombre collectifs de jours que les prisonniers ont passés en prison	802	

Digitized by Google

VISITES

Par l'inspecteur de Martigny le 19 mars et le 9 de décembre. Cet inspecteur fait rapport que la prison a besoin de réparations importantes qui devraient être exécutées aussitôt que possible ; que la couverture, refaite, il y a à peine deux ans fait eau à plusieurs endroits ; que le plancher du vestibule et des corridors du premier étage du palais de justice est détérioré, etc. Le gril de la fournaise est aussi brisé.

Ce jour il n'y avait aucun prisonnier. Mais, ajoute l'inspecteur : on y garde encore par charité la vieille Marie Couture dont les rapports des inspecteurs se sont occupés si souvent. Cette pauvre malheureuse aveugle et aliénée est gardée dans la prison depuis 1879 comme dans un refuge, malgré les recommandations des inspecteurs de la transférer à St. Ferdinand où elle aurait été mieux, tout en causant une dépense bien moindre, d'au moins cent piastres annuellement.

A sa dernière visite, l'inspecteur de Martigny ayant encore trouvé la vieille Couture en prison, ordonna qu'elle fût de suite examinée en vertu de la 48 Vict. chap. 34, sec. 28 et transférée à l'asile de St. Ferdinand. C'était bien là le meilleur moyen à prendre pour faire cesser un abus de six années d'existence, et mettre fin à une dépense inutile de plus de cent piastres par année.

PRISON D'AYLMER.

L. M. Coutlé, shérif		
Mark Haldane, gardien, salaire	$200	00
M. Draper, guichetier	365	00

	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	7	0
" " admis pendant l'année	38	9
" " élargis " "	44	6
" " restant au 31 décembre	1	3
" " envoyé à l'asile	1	0
" " envoyés au pénitencier	5	0
" " récidivistes	18	2
Le plus grand nombre à la fois	11	

Digitized by Google

Coût moyen des rations par jour	$ 0 12½
" de chaque prisonnier par jour	2 09¾
" total du maintien de la prison	1665 00
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison	1974

VISITES.

Première visite par l'inspecteur Desaulniers le 23 juin. Sept prisonniers dont deux femmes. Cloaque recevant les égoûts de la prison défait. Réparations urgentes ordonnées. La chambre du juge demande certaines réparations, et aussi de nouveaux meubles. Ceux qu'on y voit aujourd'hui, comme dit le Juge paraissent venir de l'arche de Noé tant ils sont délabrés et déchirés.

La 2e visite a été faite par l'inspecteur de Martigny le 8 octobre. Il y avait alors 11 prisonniers dont 4 femmes. On avait fait un nouveau canal d'égout, rejointoyé en ciment l'extérieur du mur de la prison et du palais de justice, ainsi que le mur d'enceinte. L'inspecteur est d'avis qu'on aurait pu diminuer les frais en ne rejointoyant que les parties détériorées.

PRISON DE BEAUHARNOIS.

P. Laberge, M.D., shérif.

		H.	F.
J. M. Prudhomme, gardien, salaire	$200 00		
Jos. Prudhomme, guichetier, "	90 00		
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885		1	0
" " admis pendant l'année		13	1
" " élargis " "		12	1
" " envoyé à l'asile		1	0
" " récidivistes		2	0
" " restant au 31 de décembre		0	0
Le plus grand nombre à la fois		6	
Coût moyen des rations par jour	$ 0 10		
" de chaque prisonnier par jour	1 32		
" total du maintien de la prison	981 57		
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passé en prison	831		

Digitized by Google

VISITES.

Première visite par l'inspecteur de Martigny le 27 mai. Deux prisonniers. Prison propre autant que possible, considérant l'état dans lequel elle est. Intérieur du palais de justice, pas peinturé; plafonds et autres enduits malpropres, à couleur sale etc. Mobilier délabré. Portes extérieures mauvaises, chassis doubles et leurs cadres demandant de la peinture. L'inspecteur suggère l'adoption du chauffage à eau chaude, à cause des frais trop considérables occasionnés par le chauffage au moyen de poèles ordinaires. Il a fallu 15 poèles l'hiver dernier en sus de la fournaise et le tout a coûté $598. Mur d'enceinte à rejointoyer. Réparation du plancher du premier étage.

Deuxième visite par l'inspecteur Desaulniers le 25 septembre. Deux prisonniers. Les réparations se faisaient, et les tuyaux nécessaires au chauffage à l'eau chaude étaient en grande partie posés. L'inspecteur a dû ordonner qu'on fit cet ouvrage plus solidement qu'on était en train de le faire. Il a fallu reposer une partie de ces tuyaux d'une autre manière, surtout dans les salles où les prisonniers se tiennent. S'il ne fait pas chaud, à l'avenir, dans cette bâtisse, il faut qu'elle ait été bien mal construite, car les murs sont à peu près couverts de tuyaux.

PRISON DE CHICOUTIMI.

G. Bossé, shérif.

L. P. Lachance, gardien, salaire		$200	00
Ad. Bélanger, guichetier, "		90	00
	H.	F.	
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	1	0	
" " admis pendant l'année	14	0	
" " élargis pendant l'année	14	0	
" " évadé et non repris	1	0	
" " récidiviste	1	0	
" " restant au 31 décembre	0	0	
Le plus grand nombre à la fois		6	
Coût moyen des rations par jour		$ 0	10
Coût de chaque prisonnier par jour		1	80½
Coût total du maintien de la prison		1181	99
Nombre collectif de jours que les détenus ont passés en prison		831	

Digitized by Google

VISITES.

Visite spéciale le 10 juillet par l'inspecteur Smith, en conséquence de l'évasion de deux prisonniers. Enquête faite par lui. Cette évasion s'est faite au moyen du bois de chauffage qu'on avait cordé le long du mur en mépris des ordres donnés par les inspecteurs de ne corder ce bois qu'à une distance de 6 à 7 pieds du mur. Gardien et guichetier absents tous deux contrairement aux règles des prisons. Un des évadés a été repris. Réparations pressantes au hangar brisé par la gelée et au mur.

PRISON DE JOLIETTE.

A. M. Rivard, M.D., shériff.

Ulric Gervais, gardien, salaire	$200 00	
A. Gervais, Guichetier	90 00	
	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	6	0
" " admis pendant l'année	27	3
" " élargis pendant l'année	33	3
" " envoyés aux écoles de réforme	2	0
" de prisonniers envoyés au pénitencier	1	0
" " envoyés à l'asile	1	0
Le plus grand nombre à la fois	7	
Coût moyen des rations par jour	$ 0 10	
Coût de chaque prisonnier par jour	1 24½	
Coût total du maintien de la prison	113 86	
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison	1156	

VISITES.

Première visite le 29 juin par l'inspecteur Desaulniers qui y a trouvé quatre prisonniers. Tout était bien à l'exception de la partie est de la bâtisse, laquelle se défait à l'entour des chassis, et de la porte de cour que la glace brise chaque hiver.

Seconde visite par l'inspecteur de Martigny le 25 août où il y avait

Digitized by Google

deux hommes et une femme. Prison et palais de justice propres, mais la cour et le terrain en face de la bâtisse fort mal propre. Il faut quelques réparations aux portes et au mur d'enceinte. L'inspecteur remarque, qu'un employé du bureau des travaux publics, avait mentionné au shérif les réparations dont il se proposait de recommander l'exécution, réparations qui, en toute probabilité, devaient coûter de $1,000 à $1,200 pendant que réellement il n'y avait rien de pressant, à part des réparations de quelques piastres. Le shérif était de cet avis et assura l'inspecteur qu'il ne demandait rien de plus. D'après les discours de cet employé, la couverture devait être refaite, et à entendre le gardien de la prison, il n'y a jamais eu qu'une voie d'eau qu'on avait réparé en quelques heures et que depuis la couverture était tout à fait bonne.

Prison de la Malbaie.

P. H. Cimon, shérif.

L. H. Chaperon, gardien, salaire		$200	00
——— guichetier		90	00
	H.	F.	
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	0	0	
" " admis pendant l'année	5	0	
" " élargis pendant l'année	4	0	
" " restant au 31 décembre	1	0	
Le plus grand nombre à la fois		3	
Coût moyen des rations par jour		$ 0	10½
Coût de chaque prisonnier par jour		3	98¼
Coût total du maintien de la prison		1577	27
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison		396	

Visites.

Le 15 juillet par l'inspecteur Smith. Il y avait trois prisonniers, lesquels restaient dans la prison, en vrais amateurs, puisqu'ils ne profitaient point des occasions multipliées qu'ils avaient de s'évader, soit par la grande porte de cour, presque toujours ouverte, soit pendant les absences du gardien. Murs malpropres et crépis, en besoin de réparations.

Digitized by Google

PRISON DE MONTMAGNY.

J. D. Lépine, shérif.

J. C. Moussette, gardien, salaire		$200	00
Ed. Mathurin, guichetier, salaire		90	00
	H.	F.	
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	1	0	
" " admis pendant l'année	18	1	
" " élargis pendant l'année	18	1	
" " envoyés à l'asile	1	0	
" restant au 31 décembre	1	0	
Le plus grand nombre à la fois	4		
Coût moyen des rations par jour	$ 0	8½	
Coût de chaque prisonnier par jour	1	98½	
Coût total du maintien de la prison	681	37	
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passé en prison	404		

VISITES.

L'inspecteur Smith fit la première visite le 2 juillet et n'y trouva qu'un prisonnier. Pas d'eau dans la prison. La fournaise et la couverture du hangar sont en mauvais état. Le même inspecteur fit une autre visite le 10 décembre, 2 prisonniers.

L'inspecteur de Martigny visita aussi cette prison le 14 août où il trouva quatre prisonniers, dont une femme. Il était question, paraît-il, de recouvrir les ailes de la bâtisse, en tôle galvanisée, sans que la chose fût d'absolue nécessité.

PRISON DES HOMMES À MONTRÉAL.

L'hon. P. J. O. Chauveau, shérif.

Rév. L. M. Lavallée, aumônier catholique, salaire	$	300	00
Rév. J. D. Bothwick, aumônier protestant, salaire		300	00
L. S. Payette, gardien, salaire		1200	00
W. Lindsay, assist. gardien	$	800	00
Eug. Brissette, teneur de livres		600	00
Ths. Bates, cuisinier		547	00

Digitized by Google

Ovide Parent, ingénieur	540 00
George Pinet, guichetier	638 75
Ths. Michel, "	547 50
Henry Collerette, "	547 50
Cyrile Harnois, "	547 50
J. E. Gravelle, "	547 50
U. Fullum, "	547 50
Ed. Piché, "	547 50
S. Lesage, "	547 50
Sev. Waddell, "	547 50
W. N. Schiller, portier	547 50
Wil. Kyle, sergent de la garde	638 75
Jos. Couture, garde	547 50
Pat. Fitzgerald, garde	547 50
Ed. Cox, "	547 50
Ul. Moreau	547 50
Frs. David	547 50
G. McGlynn	547 50
Jos. Leblanc	547 50
Jos. Ouimet	547 50
Frs. Lauzon	547 50

H.

Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	230
" " admis pendant l'année	2032
" " élargis " "	2054
" " envoyés aux asiles	8
" " " au pénitencier	83
" " décédés	4
" " récidivistes	262
" " restant au 31 décembre	229
Le plus grand nombre à la fois	246
Coût des rations par jour	$ 0 06¾
" de chaque prisonnier par jour	0 51
" total du maintien de la prison	37071 31
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison	72611

Digitized by Google

VISITES.

La première a été faite par les inspecteurs Desaulniers et de Martigny le 9 janvier. Il y avait en tout 229 prisonniers—70 cassaient de la pierre, 51 échiffaient de l'étoupe, 4 travaillaient le bois, 3 la cordonnerie, 8 à la couture. 20 protestants et 160 catholiques condamnés aux travaux forcés. On se plaint avec raison que certains employés s'absentent trop souvent et pour un temps trop prolongé. Il y avait 21 malades à l'infirmerie. Ce sont en partie des infirmes ou des vieillards.

Autre visite par l'inspecteur Desaulniers seul le 4 avril. Ce jour-là il y avait 203 détenus. Le cuisinier Bates alors absent était remplacé par Pinet et tout allait aussi bien, dit le gardien. Cette absence ajoutée à plusieurs autres sont des preuves frappantes qu'un personnel moins nombreux ferait aussi bien le service.

Autre visite par les inspecteurs Smith et de Martigny le 10 mars, le 17 septembre, le 29 octobre et le 15 décembre avec l'inspecteur Desaulniers. A la visite de septembre, il y avait 161 prisonniers. Les inspecteurs informèrent le shérif qu'il devait défendre l'entrée de la prison à tout visiteur pendant l'existence de l'épidémie, et prièrent le gouvernement de vouloir bien exiger que tous les employés fussent vaccinés sans délai. A la visite du mois d'octobre, les inspecteurs visitèrent la salle préparée par le gardien de la prison pour y placer les varioleux, si, par malheur, il y en avait, et trouvèrent le tout parfaitement bien préparé pour toute éventualité. Par bonheur le fléau n'a pas pénétré dans la prison et en conséquence les mesures de précaution si sagement prises ne furent pas utilisées.

Le travail qui se fait dans cette importante prison, n'est rien autre chose qu'une relique des temps anciens. Depuis bien des années, les inspecteurs en demandent la suppression, tout en en indiquant un autre pour le remplacer, mais malheureusement, rien n'a été fait dans la bonne direction, si ce n'est la passation d'un ordre en conseil déclarant que des boutiques de cordonniers et de tailleurs soient ouvertes et mises en pleine activité—mais jusqu'ici ces ordres en conseil sont restés sans effets.

Pour plus amples détails à ce sujet, voir le chapitre intitulé : *Travail des prisonniers*.

Digitized by Google

Les inspecteurs se dispensent de parler de l'importance des prisons centrales et de l'avantage que le pays en retirerait si cette prison était construite aux environs de Montréal. L'érection d'une petite prison, dans la cité aussi près que possible du palais de justice, si non attenante à cet édifice, pour y loger les prisonniers en expectative de procès, etc., etc. Ces sujets ont été tant de fois et si souvent traités dans presque tous leurs rapports, sans résultats quelconques, que les inspecteurs croient devoir attendre des temps plus favorables, pour presser de nouveau la mise à exécution des projets de construction de la prison centrale et de sa succursale, ou prison commune pour les accusés seulement.

Prison des Femmes Catholiques.

Les Religieuses du Bon Pasteur, gardiennes.
Révde Sœur M. de Ste. Hélène, supérieure.

Rév. J. Bte. Proulx, aumônier, salaire.....	$300	00
Dr. Mount, médecin, "	500	00
		F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885.....		161
" " admis pendant l'année.....		545
" " élargis " "		600
" " envoyée à l'asile.....		1
" " " au pénitencier.....		4
" " décédées.....		5
" " récidivistes		88
Le plus grand nombre à la fois.....		165
Coût de la pension des prisonniers et dépenses du maintien de la prison.....	$15090	66
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison.....		49151

Visites.

Cette prison a été visitée autant de fois et aux mêmes dates que la prison des hommes, à la visite de mars, il y avait 108 irlandaises et 66 canadiennes-françaises. A celle de septembre 122 tant irlandaises que canadiennes françaises. A celle de décembre 110 seulement, en tout, comme l'on voit la population a sérieusement diminué pendant cette année.

Digitized by Google

PRISON DES FEMMES PROTESTANTES.

Mary Wade, gardienne, Salaire	$	200 00
E. Rawlings, assist. gardienne, salaire		160 00
Révd. J. D. Bothwick, aumônier		100 00
		F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885		18
" " admis pendant l'année		126
" " élargies " "		131
" " envoyée aux asiles		1
" " récidivistes		18
" " restant au 31 décembre		13
Le plus grand nombre à la fois		29
Coût moyen des rations par jour	$	0 06½
" de chaque prisonnier par jour		0 45¾
" total du maintien de la prison		3249 75
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison		7078

VISITES.

Ces visites ont été faites par les mêmes inspecteurs et autant de fois que les autres prisons de la cité. Vingt prisonniers à la visite du 9 janvier ; Dix-huit à celle du 10 mars ; Dix-sept le 4 avril ; Dix-huit le 15 juin ; Vingt-deux le 17 septembre ; Vingt-un le 29 octobre et dix-huit le 15 décembre.

La matrone mérite, sans doute, des éloges pour le zèle qu'elle déploie, dans l'intérêt de ses prisonnières. L'idée lui est venue d'envoyer ces malheureuses aux Etas-Unis et de les placer dans de bonnes familles comme servantes. Elle a réussi au de la de ses espérances, pendant le cours de l'année. Une dizaine au moins ont été très bien placées, et d'après les nouvelles que la matrone en reçoit, elles se conduissent de manière à donner une pleine satisfaction à leurs maitresses. Madame Wade est tellement satisfaite qu'elle se propose de ne pas abandonner la partie, mais de travailler d'avantage encore pour en placer un plus grand nombre.

Digitized by Google

Prison de New-Carlisle.

W. M. Sheppard, shérif.

B. McGie, gardien, salaire		$200	00
R. Gilker, guichetier "		365	00
	H.	F.	
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	2	0	
" " admis pendant l'année	10	0	
" " élargis " "	10	0	
" " restant au 31 décembre	2	0	
Le plus grand nombre à la fois	6		
Coût moyen des rations par jour	$	0	10
" de chaque prisonnier par jour		1	11
" total du maintien de la prison		814	50
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison		763	

Visites.

L'inspecteur Smith a trouvé sept prisonniers, dont deux indiens, dans cette prison, à sa visite du 21 août. Le gardien, agé de 80 ans, était malade au lit. Le crépis du plafond était tombé, à cause de gouttières, venant de la couverture, juste au dessus du lit du malade. Ordre a été donné de réparer la couverture et le plafond, ainsi qu'une partie du mur dans le bureau du Prothonotaire. Le coût de ces réparations estimé à $100.00, devait être payé par le shérif à même les agents provenant des fonds de bâtisses et jury.

Prison de Percé.

L. Z. Joncas, shérif.

L. E. Tuzo, gardien, salaire	$	240	00
P. Paquet, guichetier, "		365	00
I. A. Pidgeon, médecin		100	00
	H.	F.	
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	1	1	
" " admis pendant l'année	26	2	
" " élargis " "	20	3	

Digitized by Google

Nombre de prisonniers restant au 31 décembre.....	7	0
" " envoyés à l'asile	1	1
" " récivistes	1	0
Le plus grand nombre à la fois.....	9	
Coût moyen des rations par jour.....	$ 0	13½
" de chaque prisonnier par jour	1	21½
" total du maintien de la prison.....	2718	11
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison.....	1825	

Visites.

L'inspecteur Smith, a fait la visite de cette prison le 19 août et y a trouvé 5 prisonniers. Il remarque que la dépense de l'administration a été des deux tiers moindre qu'elle avait été en 1880.

Le gardien réclame le remboursement des frais qu'il a encourus dans la construction d'un petit appentis à sa cuisine. L'inpecteur l'informa qu'il devait s'adresser au shérif et que ce dernier devait obtenir du gouvernement l'autorisation de payer, dans le cas que la réclamation serait légitime.

Prison de Québec.

Hons. C. Alleyn et E. T. Paquet, shérifs.

	Salaires.	
Rév. C. Bourque, aumônier catholique.....	$ 300	00
Rév. M. Richardson, " protestant.....	300	00
E. Robitaille, M.D., médecin.....	400	00
W. M. MacLaren, gardien.....	1200	00
H. Mulholland, assistant-gardien.....	300	00
W. Browning, guichetier.....	365	00
L. B. Lapointe, "	365	00
L. B. Jennings, sergent de la garde.....	600	00
Henry Morton, "	600	00
Neuf gardes à $500 chaque par an.....	4500	00
Un garde jusqu'au 30 juin	250	00
Dame P. Plamondon, matrone.....	240	00
Moïse Hardie, chauffeur.....	400	00
Oliv. Plamondon, "	600	00

Digitized by Google

M. Mahoney, journalier	252	60
2 infirmiers à $24 par année chaque	48	00

	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	53	30
" " admis pendant l'année	448	96
" " élargis " "	442	102
" " envoyés aux asiles	3	1
" " " pénitencier	8	1
" " " aux écoles de réforme	8	0
Nombre de prisonniers évadés et non repris	1	0
" " décédés	4	2
" " récidivistes	63	17
" " restant au 31 décembre	59	24

Le plus grand nombre à la fois	96	
Coût moyen des rations par jour	$ 0	08⅔
" de chaque prisonnier par jour	0	69⅔
" total du maintien de la prison	19266	89
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison	27668	

Visites.

La première a été faite par les inspecteurs Smith et de Martigny le 16 de mai, sur instructions du gouvernement pour y tenir une enquête sur l'administration générale de cette prison, dans le but d'y diminuer les dépenses. Ces inspecteurs examinèrent les employés de la prison et quelques gens appartenant au bureau du shérif, et firent rapport au gouvernement le 6 juin. Il y avait 54 hommes et 18 femmes en prison le jour de la visite.

Le 1er juin, l'inspecteur Smith fit seul une autre visite, à l'occasion de l'évasion d'un prisonnier du nom de Boisvert, le matin du 27 mai et dont le terme d'emprisonnement finissait à midi ce jour-là.

Plusieurs autres visites ont été faites par le même inspecteur pendant l'année.

Digitized by Google

Le 29 août, l'inspecteur Desaulniers fit seul la visite de cette prison et y trouva 48 hommes et 23 femmes, aucun malade.

La dernière visite a eu lieu le 3 décembre et a été faite par les inspecteurs Desaulniers et Smith. Il y avait 75 détenus dont 55 hommes. Rien de particulier à remarquer ce jour-là, si ce n'est la bonne nouvelle que le terrain cultivé, ou la ferme, avait produit plus que par le passé tout en coûtant moins cher pour son exploitation. Les choses ont été mieux faites par les officiers de la prison, que quand c'était aux mains d'un prétendu agriculteur pratique.

Lors de la visite du 29 août, le gardien informa l'inspecteur que trois des gardes se retireraient volontiers, si le gouvernement leur accordait une indemnité équivalente à une année de salaire. Le gouvernement sait fort bien ce qu'il a à faire sous ce rapport, et les inspecteurs n'ont pas la prétention de lui tracer sa ligne de conduite à ce sujet, mais ils croient devoir dire, qu'en acceptant ces retraites, une économie importante serait obtenue du coup et mettrait sur la voie d'en obtenir d'avantage avant longtemps.

Prison de Rimouski.

C. F. Lapointe, shérif.

	Salaires.	
J. A. Martin, gardien	$ 200	00
L. Martin, guichetier	90	00
	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	1	0
" " admis pendant l'année	17	4
" " élargis " "	17	4
" " envoyés au pénitencier	3	0
" " restant au 31 décembre	1	0
Le plus grand nombre à la fois	4	
Coût moyen des rations par jour	$ 0	09½
" de chaque prisonnier par jour	1	88
" total du maintien de la prison	1121	42
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison	660	

Digitized by Google

VISITES.

Cette prison a été visitée par l'inspecteur Smith le 27 août. Il y a trouvé 2 hommes et 1 femme. Egouts en mauvais ordre, en conséquence odeur désagréable dans la prison. Instruction a été donnée de remédier à ce mal.

Autre visite par le même le 8 décembre. Un seul détenu. Egouts réparés et mauvaise odeur disparue Prison bien tenue, mais livres négligés.

PRISON DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP.

F. A. Sirois, shérif.

	Salaires.
L. T. Béchard, gardien	$ 200 00
P. Martin, guichetier	365 00
Isaac Lavoie, chauffeur	333 00
Arthémise Fortin, matrone	17 05

	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	2	0
" " admis pendant l'année	17	5
" " élargis " "	19	5
" " envoyé à l'asile	1	0
" " restant au 31 décembre	0	0
Le plus grand nombre à la fois	6	
Coût moyens des rations par jour	$ 0	12
" de chaque prisonnier par jour	2	34¾
" total du maintien de la prison	1724	39
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison	756	

VISITES.

Le 6 juillet par l'inspecteur Smith. Trois prisonniers. Chauffeur non payé pendant l'été et provisions achetées en dehors, au lieu d'être fournies par le gardien. Réforme opérée sur la recommandation de l'inspecteur. Deuxième visite le 15 août par l'inspecteur de Martigny. Prison propre et veuve de prisonniers. Recommandation de donner une plus grande largeur aux cellules qui sont encore à faire construire. Troisième visite

Digitized by Google

par l'inspecteur Smith le 9 décembre. Aucun détenu. Il recommande la construction du mur de ronde en pierre et d'un hangar.

Prison de Sherbrooke.

G. F. Bowen, shérif.		
M. Read, gardien, salaire	$ 400	00
Ths. Sommers, guichetier, salaire	365	00
John Cherney, guichetier, salaire	365	00
Wil. Irwing, guichetier	365	00
Dame Mary Read, matrone	273	75

	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	10	2
" " admis pendant l'année	134	10
" " largis pendant l'année	126	9
" " envoyés au pénitencier	9	0
" " envoyés à la réforme	1	0
" " décédé	1	0
" " récidivistes	29	0
" " restant au 31 décembre	8	1
Le plus grand nombre à la fois		17
Coût moyen des rations par jour	$ 0	8½
Coût de chaque prisonnier par jour	0	67
Coût total du maintien de la prison	3077	48
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison		4596

Visites.

L'inspecteur de Martigny a visité cette prison le 26 juin et y a trouvé 9 hommes et 1 femme. Tout y était propre; mais il y a besoin de réparations peu coûteuses mais assez importantes, à l'abat-jour surtout.

La seconde visite a été faite par l'inspecteur Desaulniers le 28 décembre. Ce dernier inspecteur a trouvé 7 hommes et 1 femme. L'abat-jour devait être réparé sous quelques jours. Prison propre.

Digitized by Google

PRISON DE SOREL.

P. Guévremont, shérif.			
B. Mongeon, gardien, salaire			$200 00
M. Brunette, Guichetier, salaire			90 00
Julie Chapdelaine, matrone, salaire			106 60
		H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885		5	0
" "	admis pendant l'année	101	5
" "	élargis pendant l'année	106	4
" "	envoyés à l'asile	2	0
" "	aux écoles de réforme	4	1
" "	évadé	1	0
" "	récidivistes	7	0
" "	restant au 31 décembre	0	1
Le plus grand nombre à la fois			11
Coût moyen des rations par jour			$ 0 9
" de chaque prisonnier par jour			1 7⅞
" total du maintien de la prison			1815 91
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison			1803

VISITES.

Cette prison a été visitée le 5 mars par l'inspecteur Smith qui y a trouvé 4 prisonniers et tout en bon ordre.

La seconde visite a été faite par l'inspecteur Desaulniers le 30 octobre. Il y avait alors 6 prisonniers dont 1 femme folle. Recommandation avait été faite de réparer et de refaire de manière à la rendre plus sûre, la petite couverture à l'aide de laquelle le prisonnier Champagne s'était évadé, et en conséquence, le tout avait été refait de la bonne manière.

Une enquête a été faite par ce dernier inspecteur au sujet de l'évasion de Champagne.

PRISON DE ST. JEAN.

C. Nolin, shérif.	
Abraham Fortin, gardien, Salaire	$200 00
Ernest Fortin, guichetier, "	90 00

Digitized by Google

		H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er décembre 1885.....		0	4
" " admis pendant l'année.....		2	6
" " élargis " "		52	7
" " envoyés à l'asile		1	0
" " récidivistes.....		4	2
" " restant au 31 décembre.....		4	2
Le plus grand nombre à la fois.....		12	
Coût moyen des rations par jour	$	0	07
" chaque prisonnier par jour.....		0	66⅔
" total du maintien de la prison.....		1367	75
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passé en prison.....		2230	

VISITES.

Le 4 mai par l'inspecteur de Martigny. Deux hommes et une femme. Tout en assez bon ordre.

La seconde visite a été faite par l'inspecteur Desaulniers le 29 septembre. Le nombre de prisonniers était alors de huit hommes et de deux femmes. La prison mal propre et tout paraissait à l'abandon. Il n'y avait pas de gardien depuis plus de deux mois et le shérif était trop occupé ailleurs pour donner beaucoup de son temps à surveiller la prison.

PRISON DE ST. JOSEPH. (BEAUCE).

Gust. C. Taschereau, shérif.

Nap. Voyer, gardien, salaire.	$200	00
" " guichetier	90	00
Délima Dion, matrone.....	33	60

	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885.....	3	0
" " admis pendant l'année.....	16	2
" " élargis.....	19	2
" " envoyé à l'asile.....	0	1
" " évadé et non repris.....	1	0
" " récivistes	1	0

Digitized by Google

Le plus grand nombre à la fois	6
Coût moyen des rations par jour	$ 0 8
" de chaque prisonnier par jour	9 89¾
" total du maintien de la prison	583 50
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison	859

VISITES.

Première visite par l'inspecteur Smith, le 22 mai, à l'occasion de l'évation du prisonnier François Turgeon, pendant la maladie du gardien, la prison étant alors sous la seule surveillance de la femme du gardien et d'un petit garçon de onze ans, n'y ayant pas de guichetier, dans cette prison.

Visitée de nouveau par le même le 23 octobre, jour ou il n'y avait qu'un seul détenu. Ce seul prisonnier, désirant avoir son procès de suite, l'inspecteur le lui fit avoir en attirant l'attention du shérif sur l'acte 32, 33 Vict. chap. 35 qui lui permet d'agir comme juge.

Une troisième visite le 29 décembre par l'inspecteur Desaulniers, aucun prisonnier et tout assez bien.

PRISON DE ST. HYACINTHE.

Sam. Adam, shérif.

Alex. Choquette, gardien, salaire	$200 00
Arthur Choquette, guichetier, salaire	90 00
Onézime Paradis, Matrone	144 00

	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	2	2
" " admis pendant l'année	16	4
" " élargis " "	17	6
" " envoyé au pénitencier	0	1
" " " à l'école de réforme.	0	2
" " " à l'asile	1	1
" " recidivistes	1	1
" " restant au 31 décembre	1	0
Le plus grand nombre à la fois	7	

Digitized by Google

Coût moyen des rations par jour	$	0 10
" de chaque prisonnier par jour		1 81
" total du maintien de la prison		1380 00
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison		929

VISITES.

Le 9 mai par l'inspecteur Smith. Uue seule prisonnière. Tout bien, comme l'ordinaire, à l'exception d'une cheminée. On demande depuis plusieurs années, l'autorisation de la refaire dans un autre endroit de la prison.

L'autre visite a été faite par l'inspecteur de Montigny, le 10 juin. Tout bien, salles d'audience du palais de justice très froide. Il a fallut chauffer 18 poëles, l'hiver dernier et bruler 70 cordes de bois, plus 18 tonnnes de charbon, pour chauffage de la prison et du palais de justice.

PRISON DE STE-SCHOLASTIQUE.

Z. Roupille, shérif.

Al. Drouin, gardien, salaire	$	200 00
Ls. Préjeault, guichetier, salaire		90 00

	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	8	0
" " admis pendant l'année	20	1
" " élargis pendant l'année	25	1
" " envoyés au pénitencier	4	0
" " envoyés à la réforme	1	0
" " récidivistes	4	0
" " restant au 31 décembre	3	0

Le plus grand nombre à la fois		9
Coût moyen des rations par jour	$	0 9
" de chaque prisonnier par jour		1 12¾
" total du maintien de la prison		1618 18
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison		1228

Digitized by Google

VISITES.

Le 20 de février par l'inspecteur Desaulniers, à la demande de l'hon. procureur-général, pour constater s'il y avait nécessité de nommer un gardien surnuméraire pour la surveillance de 4 prisonniers accusés de meurtre, alors dans cette prison, avec 2 autres, subissant leur peine. Comptes du médecin trop élevés.

Seconde visite par l'inspecteur de Martigny, le 7 septembre, aucun prisonnier. Tout très propre. Mêmes remarques que celle de l'inspecteur Desaulniers au sujet des comptes du médecin.

PRISON DE SWEETSBURG.

S. W. Foster, shèrif.

N. Vincent, gardien, salaire	$200	00
N. L. Jones, guichetier, salaire	90	00

	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier	4	0
" " admis pendant l'année	25	1
" " élargis pendant l'année	23	1
" " envoyé au pénitencier	1	0
" " envoyé à la réforme	1	0
" " envoyé à l'asile	0	1
" " récidivistes	3	0
" " restant au 31 décembre	6	0

Le plus grand nombre à la fois	9	
Coût moyen des rations par jour	$ 0	17
" de chaque prisonnier par jour	1	12¾
" total du maintien de la prison	1245	80
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison	1209	

VISITES.

Par l'inspecteur de Martigny le 10 février, jour où il y avait 4 détenus. Tout laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la propreté. Latrines à l'intérieur refaites à neuf et en très bon état. Canal d'égout nettoyé et en bon ordre. Le mur d'enceinte a été rejointoyé.

Digitized by Google

L'autre visite a été faite par l'inspecteur Desaulniers le 27 octobre, seulement 2 prisonniers. On était occupé au sciage du bois. L'inspecteur ayant remarqué qu'on payait le pain 24 centins, pendant qu'il se vend par tout le pays de 15 à 18, a signalé ce fait au shérif avec injonction de ne payer que le prix courant dans la localité.

Prison des Trois-Rivières.

Chs. Dumoulin, shérif.

Rév. H. Baril, chapelain, salaire	$100 00
G. Badeaux, médecin, salaire	200 00
W. Ginnis, gardien, salaire	400 00
J. Adair, guichetier, salaire	365 00
P. Belle-Isle, guichetier, salaire	365 00
Esther Ginnis, guichetier, salaire	146 00

	H.	F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885	9	2
" " admis pendant l'année	143	31
" " élargis pendant l'année	156	33
" " envoyés aux asiles	1	2
" " récidivistes	77	14
" " restant au 31 décembre	5	3
Le plus grand nombre à la fois	25	
Coût moyen des rations par jour	$ 0	10
" de chaque prisonnier par jour	1	15⅜
" total du maintien de la prison	3536	50
Nombre collectif de jours que les prisonniers ont passés en prison		3056

Visites.

Le 28 mai par l'inspecteur Desaulniers. Il y avait 12 détenus dont 7 femmes y compris 4 aliénées, et 1 aliéné. Ce dernier et 2 des femmes étaient sur le point de partir pour l'asile. Prison très propre comme toujours. Le plancher de la salle nord-est, percé. Ordonné d'en faire un neuf.

Digitized by Google

Deuxième visite le 1er septembre par l'inspecteur de Martigny. Il a trouvé 10 prisonniers dont 5 hommes. Cet inspecteur insiste à faire examiner la folle du nom de Treneman, et à la faire transférer à l'asile. Il mentionne aussi que le plancher de la salle nord-est devrait être refait. Tout bien propre.

Autre visite par l'inspecteur Desaulniers le 13 novembre. Hommes 5, femmes 2. Cet inspecteur a donné ordre de libérer un homme du nom de Lang, emprisonné pour folie causée par l'usage des boissons fortes, mais tout à fait rétabli et désirant retourner chez lui.

Le bois destiné à la confection du plancher de la salle ci-dessus mentionnée était sur les lieue, prêt à être employé,

ASILES D'ALIÉNÉS.

Les propriétaires des asiles de Québec et de St. Jean de Dieu se sont si peu aventurés dans des entreprises hardies ou dans des théories incertaines que le progrès s'y est manifesté graduellement et pas à pas. On a mieux aimé avancer lentement mais sûrement, que de marcher trop vite et s'exposer à la ruine.

C'est en raison de cette prudente lenteur que les inspecteurs n'ont chaque année, que de courtes remarques à faire au sujet de ces deux vastes établissements.

A l'asile de Québec, le chauffage a été beaucoup amélioré pendant le cours de cette année, et de ce moment-ci, on projette l'ouverture de nouvelles salles.

A l'asile St. Jean de Dieu, les bâtisses ont été terminées, fournies de leur ameublement et les parterres améliorés et embellis.

Dans les deux institutions, le personnel des employés a été mieux choisi et augmenté en nombre.

Le livre de *restraint* régulièrement tenu dans chaque salle de l'asile de Québec, indique une diminution évidente dans les cas de contrainte mécanique. Ce livre n'étant pas tenu à l'asile St. Jean de Dieu, quoique les inspecteurs aient plusieurs fois exprimé leur désir qu'il le fût, il est plus diffi-

Digitized by Google

cile, mais cependant non impossible, de constater si ici comme à Québec, les cas de *restraint* diminuent ou augmentent.

Les inspecteurs prenant note, à chacune de leurs visites du nombre de *restraint* peuvent toujours, en consultant ces notes, comparer l'année présente avec les années d'avant. Cette comparaison a été faite et elle a démontré qu'à St. Jean de Dieu aussi l'usage du *restraint* est moins fréquent que par le passé.

Les inspecteurs croient qu'un bon nombre de patients internés dans les asiles pourraient être remis en liberté s'ils avaient un chez soi ou des parents disposés ou obligés à en prendre soin, quand bien même, ils ne seraient pas entièrement sains d'esprit pourvu qu'ils soient inoffensifs et capables de s'occuper à quelque travail tant soit peu lucratif.

Les inspecteurs de la province d'Ontario, entretenant la même opinion se sont adressés aux surintendents de leurs asiles, afin d'apprendre d'eux quel serait le nombre de malades dans chacun de ces asiles qui pourraient être remis en liberté, à des amis ou à des parents, ainsi que le nombre de ceux qu'il conviendrait mieux de placer ailleurs que dans un asile, c'est-à-dire, dans un réfuge quelconque, là où aucuns soins spéciaux ne seraient nécessaires.

Les réponses à ces questions, font connaître, disent les inspecteurs, que sur une population de 2671 internés dans leurs asiles, il n'y a pas moins que 820 individus qui pourraient être éloignés de l'asile. Puisqu'il en est ainsi dans Ontario, on peut dire sans exagération, qu'ici, à peu près un tiers de la population des asiles pourrait être libéré, ou placé ailleurs.

Ce qui précède mène à la conclusion, qu'au lieu des asiles dans lesquels toutes les classes d'aliénés, curables et réputés incurables, sont mêlées on devrait avoir deux établissements distincts. Dans l'un, que l'on appellerait asile primaire ou hôpital, seraient admis tous les aliénés curables, dangereux, enclins au suicide, ayant un langage obscène et dégoûtant. Dans l'autre que l'on désignerait sous le nom d'asile secondaire ou de refuge seraient placés les aliénés incurables, les fous paisibles, les idiots, les imbéciles et même une certaine classe d'épileptiques. Une pareille proposition a été faite en 1868 par les inspecteurs d'alors, dans leur rapport pour les

Digitized by Google

années 1867 et 1868. Le gouvernement du jour admit cette suggestion en établissant l'asile St. Ferdinand, méme celui de St. Jean de Dieu, comme asile ou refuge spécialement affectés aux idiots et idiotes.

La législature de cette province ayant à l'unanimité de ces membres cru qu'il était à propos de faire quelques modifications aux lois concernant l'administration des asiles, adopta dans la dernière session l'acte 48 Vict., chap. 34.

Pendant la vacance, cet acte a été mis en vigueur malgré la résistance des propriétaires des asiles.

Le régime suivi en cette province pour le maintien des asiles d'aliénés, tout en offrant le grand avantage de coûter moins cher, n'a pas, il est vrai, plus atteint la perfection que le régime le plus ordinairement en vigueur dans les autres pays, mais il n'est pas tellement défectueux qu'il soit impossible d'en tirer un bien bon parti et de traiter les malades avec autant d'avantage et avec autant d'assurance de succès qu'on en a ailleurs.

C'est pour arriver à cet heureux résultat que tout en conservant le régime, la législature a cru devoir adopter la loi ci-dessus citée.

Le gouvernement en mettant cette loi en vigueur a dû d'abord organiser le bureau médical tel qu'établi par le statut, et afin d'éviter autant que possible tout froissement et tout désagrément entre ce bureau et les propriétaires, il a voulu, dès le début montrer ses bonnes dispositions, en choisissant les membres du bureau, parmi les médecins déjà employés par eux depuis nombre d'années.

En dépit cependant de cette manifestation du bon vouloir de la part du gouvernement, les propriétaires dominés par des appréhensions et des craintes plus imaginaires que réelles et pour diverses raisons dont les inspecteurs n'ont pas mission de juger la valeur, mais dont ils déplorent et redoutent les conséquences, ont refusé et persistent à refuser de se soumettre à cette loi.

Personne pourtant ne contestera qu'en raison de l'augmentation considérable et toujours croissante du nombre de malades dans les asiles d'aliénés, il ne soit devenu nécessaire d'y organiser le personnel médical sur un

Digitized by Google

meilleur pied, de manière à répondre plus efficacement aux besoins, à donner aux malades des soins plus empressés, à leur porter une attention plus assidue, à les visiter plus souvent et à maintenir ces institutions au niveau de leurs semblables dans les pays étrangers.

Personne, non plus, ne pourra raisonnablement contester que les médecins, dans les asiles d'aliénés surtout, doivent avoir l'entier contrôle, sinon de toute l'administration, du moins de la partie médicale, pour laquelle eux seuls ont les connaissances requises et la compétence voulue.

Personne ne convaincra le public qu'il suffit d'être respectable, d'être doué des plus heureuses qualités du cœur et de l'esprit, et d'être animé du plus pûr dévouement même, pour se charger de la responsabilité d'un traitement aussi varié et aussi difficile que celui des affections mentales ; d'un traitement qui doit ramener à la santé de pauvres infortunés que diverses causes ont rendu fous, ou bien les reléguer pour le reste de leurs jours dans des maisons de santé ; d'un traitement qui doit décider si tel ou tel infortuné, frappé dans ce qu'il a de plus cher et de plus précieux, son intelligence, sera désormais mis au rang de la brute, ou s'il retournera parmi les siens, heureux d'avoir recouvré son intelligence d'autrefois.

Personne ne tranquillisera l'esprit public, depuis quelque temps fortement agité à ce sujet, si aucun autre que des médecins expérimentés, compétents, et indépendants de tout contrôle, laïque ou religieux, prend ou garde la direction de cette branche, (la plus importante, sinon la seule importante) du service d'un asile d'aliénés, que l'on appelle le service médical.

Les inspecteurs regrettent bien sincèrement, même dans l'intérêt des propriétaires que ceux-ci aient crû devoir refuser de se soumettre à la loi ; qu'ils aient refusé et qu'ils persistent à refuser les services du bureau médical tel que constitué par l'acte précité. Il faut vraiment que les propriétaires d'asiles soient bien mal avisés pour résister ainsi à une loi certainement conçue et rédigée dans un esprit tout à fait amical et dans l'intention de leur rendre service en les délivrant de graves responsabilités et en les débarrassant de l'obligation de payer un ou plusieurs médecins.

Néanmoins, malgré cette persistante obstination de la part des propriétaires, les inspecteurs entretiennent le ferme espoir qu'une fois la loi mieux

Digitized by Google

comprise, et qu'après quelques mois d'entrevues amicales et de rapports agréables entre les médecins du bureau et les propriétaires, les craintes et les préjugés disparaîtront, la confiance se rétablira et les asiles continueront leur œuvre en paix. Alors les propriétaires mêmes trouveront que cette loi ne leur est nullement nuisible, qu'au contraire elle leur est avantageuse, et ils regretteront d'avoir été si longtemps et si obstinément rebelles.

Les inspecteurs n'éprouvent aucun doute que les propriétaires pourront fort bien s'entendre avec le bureau médical et agir harmonieusement avec lui, dans l'intérêt des malades. Il suffit pour cela qu'il y ait de part et d'autre, égards et bon vouloir joints à une confiance réciproque et à un désir mutuel de procurer aux infortunés malades les soins, le confort et les sympathies dont ils ont besoin.

Du reste, pourquoi ces égards et ce bon vouloir de la part des médecins et des propriétaires n'existeraient-ils pas? Les uns comme les autres ne doivent-ils pas agir sous l'impulsion de sentiments d'humanité et de charité? Les médecins ne doivent-ils pas être animés du désir de guérir leurs malades et les propriétaires, surtout à l'asile St. Jean de Dieu, religieuses qu'elles sont, n'avoir en vue que de faire le bien par dévouement, avec abnégation et désintéressement.

D'ailleurs les propriétaires n'ont-ils pas d'autant plus raison de reposer une entière confiance dans la bonne volonté et dans les bonnes dispositions des médecins formant le bureau médical que ces mêmes médecins ont été pendant nombre d'années leurs employés et mieux encore leurs amis.

Les propriétaires n'ont-ils pas en outre, par la loi, l'avantage de choisir un des trois, le plus important des trois médecins sous certains rapports puisque c'est celui-là qui doit résider dans l'asile et en conséquence être presque continuellement en rapport avec eux. Si les propriétaires ne se sont pas prévalu et ne se prévalent pas de ce privilége, c'est qu'ils ne l'ont pas voulu et qu'ils ne le veulent pas à présent non plus, car ils ont été mis en demeure de s'en prévaloir.

Si les propriétaires sont sincèrement disposés à laisser le traitement médical, dans son entier, au contrôle exclusif des médecins choisis et payés par eux; s'ils sont prêts à suivre toujours leurs avis, à administrer les

Digitized by Google

remèdes, à classifier, à nourrir, à vêtir les malades suivant leurs désirs et leur volonté, les inspecteurs ne peuvent pas s'expliquer pourquoi ils ne sont pas prêts à faire de même avec les médecins formant le bureau médical, car à la fin, ces derniers ne peuvent pas différer assez de leurs confrères pour donner raison aux propriétaires de redouter plus les uns que les autres.

Il y a donc un motif et une raison que l'on cache, mais qui sont la cause de la conduite étrange des propriétaires, et ce motif, cette raison ne sont autre chose que la détermination bien arrêtée chez eux, de contrôler les médecins et par là de diriger le traitement médical et ce qui en découle; c'est à dire de vêtir, de nourrir, de classifier, de soumettre au *restraint*, de garder, de libérer, de médicamenter même les malades comme bon leur semblera. Les inspecteurs seraient heureux de pouvoir se convaincre qu'il n'en est pas ainsi, mais malheureusement tout ne les porte que trop à penser autrement.

Cette manière d'agir de la part des propriétaires, est probablement bonne pour eux et elle a pu satisfaire le public intéressé pendant plusieurs années, jusqu'à l'année dernière même, mais aujourd'hui les choses sont changées, et ce qui s'est fait jusqu'à présent paraît avoir cessé de satisfaire, puisque les représentants de l'opinion publique, les députés de la nation ont cru devoir intervenir et modifier la loi.

Des faits ont été dévoilés, des aveux ont été faits, des écrits ont été publiés, des discussions ont eu lieu, en un mot l'esprit public a été agité et en conséquence de tout cela, la loi actuelle a été promulguée. C'est le peuple qui l'a voulu; ce sont les municipalités auxquelles on fait payer la moitié de la pension des malades, qui l'ont exigé.

Quand bien même l'état actuel des choses aurait été trouvé bon, vanté, admiré par des particuliers, par des officiers publics, ou par les inspecteurs eux-mêmes, cela ne comporte pas la preuve que c'est encore bon et qu'on ne peut mieux faire. Cela ne comporte pas, non plus, l'assurance que les propriétaires ont toujours été, en tout et partout sans reproches.

Les inspecteurs de même que le public en général sont fortement inclinés à croire que les administrateurs d'asiles n'arriveront à un résultat satisfaisant et n'atteindront le succès désiré que lorsque le traitement médi-

Digitized by Google

cal sera laissé au bureau médical actuellement organisé ou à tout autre bureau médical directement responsable au gouvernement.

La conduite tenue par les propriétaires de l'asile St. Jean de Dieu, lors de l'apparition de la picote dans leur établissement est une des raisons qui confirment cette croyance. En effet, comment ont agi ces propriétaires, dans des circonstances aussi graves et aussi pleines de dangers ? Ils ont méconnu la loi, et n'ont fait aucun cas des instructions du bureau médical, ni des ordonnances du comité central de santé, leur enjoignant l'obligation de faire vacciner les employés et les patients de l'asile.

Il y a même lieu de croire que l'on n'a commencé à vacciner les aliénés qu'après l'entrée de l'épidémie dans la maison et que les médecins employés par les propriétaires n'ont vacciné qu'après que permission de le faire eut été refusé au bureau médical. Il paraît même que ce bureau médical n'a pas été informé de l'introduction de la picote dans l'établissement lors même qu'il y en avait déjà plusieurs cas ; qu'ils n'ont donné qu'avec répugnance des informations exactes sur l'existence de la maladie, et qu'ils ont méprisé toute autorité jusqu'à ce qu'il fût devenu impossible de cacher davantage l'intensité du mal.

Il parait aussi que le bureau de santé a d'abord été informé que la picotte s'était introduite dans l'asile, par sa propre police, au lieu de l'avoir été par les propriétaires, et même que le bureau de santé n'a reçu que des réponses peu satisfaisantes lorsqu'il a demandé des informations.

Qu'enfin les inspecteurs ont été, en plusieurs circonstances, trompés par des renseignements dont ils ont plus tard constaté l'inexactitude.

Les inspecteurs désirent qu'il soit bien compris que les remarques ci-dessus ne leur sont suggérées par aucuns sentiments d'hostilité, ou par des motifs autres que ceux du plus sincère désir de leur être utiles, en leur faisant entrevoir la fausse route qu'elles viennent de prendre, et en cherchant à leur démontrer qu'elles se font elles-mêmes le mal dont elles rejettent la responsabilité sur d'autres.

Quelques journaux ont sévèrement blâmé les inspecteurs, parcequ'ils n'avaient pas mentionné, après leur visite du 16 de décembre, dans un écrit de quelques lignes que ces journaux prétendent être un rapport, le fait

Digitized by Google

que ces cas de picote s'étaient déclarés à l'asile St. Jean de Dieu. Ce blâme aurait peut-être eu en sa valeur, si les inspecteurs avaient voulu faire un rapport de leur visite en écrivant quelques lignes dans un livre qui n'est rien autre chose qu'un régistre privé, présenté par les religieuses, à tous les visiteurs, afin qu'ils y consignent les impressions qu'a pu produire chez eux la visite de l'établissement.

Ce régistre privé ne contient que des écrits sympatiques, que des louanges de la maison, que des souhaits pour son succès, et que des compliments plus ou moins élogieux envers les propriétaires de l'asile. La politesse et les égards dûs aux dames, notamment à des religieuses, ont toujours, en pareil cas, une large place, et tous ceux qui ont bien voulu mettre leur nom sur ces feuilles ne peuvent sûrement pas s'accuser d'avoir été ou impolis, ou mal inspirés, ou dépourvus de la plus commune courtoisie.

C'est sous l'impulsion de pareils sentiments que les inspecteurs ont, de temps à autre, écrit quelques mots dans ce régistre qu'ils savent être tout à fait privé et n'avoir aucun caratère officiel quelconque.

Les inspecteurs font leurs rapports officiels à divers ministres, suivant la nature de ces rapports et tout ce qu'il y a d'utile et de nécessaire à y insérer, n'est pas oublié. Dans le rapport de la visite en question, adressé à l'Honorable Secrétaire Provincial, toutes les particularités qu'il était utile de faire connaître au gouvernement, ainsi que l'infortunée introduction de la picote parmi les internés à l'asile, ont été exposées de la manière voulue tel qu'indiqué dans la lettre suivante adressée par les inspecteurs à la *Montreal Gazette*.

ASILE DE LA LONGUE-POINTE.

A M. le Rédacteur de la Gazette,

Monsieur,

Les articles publiés dans votre journal et dans le Herald du 28 présent contiennent des réflexions sur le bureau des inspecteurs de prisons etc., etc. qui demandent de notre part quelques explications.

Le 16 du présent, nous avons visité l'asile, et parcouru toutes ses salles. Les patients privés comme ceux qui sont à la charge du gouvernement ont

Digitized by Google

été vus par nous. Les cellules mêmes et les dortoirs n'ont pas échappé à notre inspection.

Notre visite terminée, la Supérieure Sœur Ste. Thérèse, questionnée au sujet de la variole, répondit qu'il n'y en avait pas dans l'asile, mais qu'il s'en était déclaré six cas, et qu'aussitôt après avoir bien constaté que ces six malades étaient certainement affectés de la picote, ils avaient été transportés à distance, dans une maison située près du fleuve, à un demi mille environ, et que trois étaient morts.

La même religieuse nous apprit de plus qu'à peu près trois cents des aliénés avaient été vaccinés par ses propres médecins.

Avant notre départ, à la demande de la supérieure, nous consignâmes quelques lignes dans un livre privé que gardent les sœurs, sans mention de la picote pour la bonne raison que ce livre n'a aucune importance officielle quelconque, et aussi parceque la supérieure venait de nous informer, de nous assurer même qu'il n'y en avait pas un seul cas dans la maison.

En retournant à la ville, nous fûmes informés qu'un certain nombre d'aliénés atteints de la picote étaient cachés dans une salle située au deuxième étage de la buanderie. Sur cette importante information, nous retournâmes de suite à l'asile ; alors Sœur Ste. Thérèse, nous avoua qu'en effet, il y en avait trois en cet endroit, encore bien mal, et que les dangers de la contagion n'étaient pas encore disparus, ce dont elle avait informé le bureau de santé.

La maison, appelée la buanderie, est une bâtisse en briques, à deux étages, et sise à 12 ou 15 pieds, à peu près, de l'asile. Nous allâmes auprès de cette bâtisse et la sœur nous indiqua de la main, la chambre où étaient alors les madales. Cette chambre se trouve dans la partie de cette bâtisse la plus éloignée de l'asile.

Un rapport complet de ce qui vient d'être mentionné a été transmis à l'Honorable Secrétaire de la Province, le 21 du présent.

Le 22 et le 25 de novembre, la Révd, Sœur Ste. Thérèse déclara aux inspecteurs qui visitèrent l'asile ces jours là, qu'il n'y avait pas et qu'il n'y avait pas eu auparavant un seul cas de variole dans l'institntion.

Digitized by Google

Sur la recommandation de notre bureau, le gouvernement ordonna, le 5 octobre, que tous les résidents dans les institutions pénales fussent vaccinés et le 22 de septembre, un ordre semblable fut aussi transmis aux autorités de l'asile St. Jean de Dieu.

Nous avons l'honneur d'être,

Vos obéissants serviteurs,

L. L. L. DESAULNIERS,
WALTER SMITH,
A. L. de MARTIGNY,
Inspecteurs de prisons, &c.

Montréal, 30 décembre 1885.

ASILE DE QUÉBEC. (BEAUPORT).

F. E. Roy, M.D.
G. A. Larue, M.D. } Propriétaires.
A. C. P. R. Landry,

C. Vincelette, Préfet.

Madame Vincelette, Intendante.

Révd. J. Bte. Z. Bolduc,
" W. S. Vial, } Chapelains.

	H.	F.
Nombre de malades au 1er janvier 1885.....	477	437
" " admis pendant l'année.....	71	51
" " déchargés " "	34	25
" " morts " "	46	26
" " restant au 31 décembre.....	408	437

PERCENTAGES.

Population traitée pendant l'année.	1036	sortis guéris.....35– 3	37	p.c.
		" améliorés 18– 1	73	p.c.
Population admise pendant l'année.	122	" guéris 35–28	68	p.c.
		" améliorés..... ...18–14	75	p.c.

Sortis non améliorés..... 6

Montant payé par le gouvernement pour le maintien de l'asile.....$119723 65

Digitized by Google

VISITES.

Le 23 de janvier par les inspecteurs Desaulniers et de Martigny. Il y avait ce jour-là 479 hommes et 438 femmes, ensemble 917, à l'infirmerie, 45 femmes et 21 hommes, 6 hommes et 8 femmes subissaient le *restraint*.

Autre visite le 15 mai par les inspecteurs de Martigny et Smith. Neuf cent cinq aliénés dont 470 hommes et 435 femmes habitaient l'asile. 125 protestants, 23 sous *restraint*, 12 hommes et 11 femmes, aucun cas de cellule, 10 malades, 4 hommes et 6 femmes, 22 hommes et 45 femmes en convalescence dans l'infirmerie. Les inspecteurs font la remarque que la nourriture n'est pas assez variée et qu'il n'y a aucune règle établissant la diette de chaque jour.

Le soin de préparer la nourriture est laissé à la discrétion du cuisinier, lequel, dans le but d'économiser son trouble et peut-être un peu l'argent des propriétaires, se garde bien de la varier, comme cela se fait ailleurs.

Une troisième visite par les deux mêmes inspecteurs le 28 mars par instructions spéciales de l'Hon. secrétaire de la province pour y tenir une enquête au sujet de la mort d'un nommé Jolicœur, épileptique tombé en bas de son lit, deux pieds et demi de hauteur, et trouvé sur le plancher vers les 10 heures du soir. Il y avait alors 57 patients dans cette salle, et 2 gardiens. Trois dortoirs, surveillés par un des gardiens, mais il n'y avait pas de gardien dans la salle où Jolicœur est mort. Ces inspecteurs font la remarque que cet accident est une preuve de la mauvaise classification des malades ; que les épileptiques devraient être ensemble et sous garde la nuit comme le jour ; aussi que leurs lits devraient avoir des rebords simples ou matelassés de manière à constituer de véritables crêches assez profondes pour prévenir tout risque de chute.

Encore une autre visite en mai par les mêmes inspecteurs, à cette visite, ils ont trouvé 470 hommes et 435 femmes.

Une autre visite a été faite par les inspecteurs de Martigny et Desaulniers le 30 août. Ils ont trouvé 476 hommes et 436 femmes, en tout 912. Dans l'infirmerie des femmes, 5 étaient au lit et dans celle des hommes seulement 2. Sous *restraint* 7 femmes et 4 hommes. Deux cas de cellules

Digitized by Google

chez les femmes et aucun chez les hommes. On a ajouté au nombre des gardiens, un gardien-chef ainsi que deux gardiens ordinaires.

Autre visite le 14 septembre par les inspecteurs Smith et de Martigny. Les inspecteurs n'ont fait aucune remarque importante sur cette visite.

Enfin une visite par le bureau entier des inspecteurs le 3 de décembre. Ce jour-là, il y avait 470 hommes et 440 femmes, ensemble 910. Malades 10 hommes et 11 femmes, 3 au lit chez les femmes et 1 seul chez les hommes. Les inspecteurs ayant remarqué qu'il y avait encombrement dans deux salles et dans un petit dortoir, recommandèrent aux propriétaires de transférer un certain nombre de malades dans d'autres salles où ils peuvent être convenablement placés. La maison était, comme d'habitude, très propre, et les malades assez tranquilles.

Asile St-Jean de Dieu.

Les religieuses de la Providence, propriétaires; rév. sœur Thérèse, supérieure.

67 sœurs assistantes.
Rév. F. X. Leclerc, aumônier.
Rév. E. Boudreau, sous-aumônier.

	H.	F.
Nombre d'aliénés au 1er janvier 1885	443	472
" " admis pendant l'année	126	120
" " déchargés pendant l'année	71	53
" " morts	45	41
" " restant au 31 décembre	453	498

Percentages.

Population traitée, 1161. Déchargés, 124	10·68 p. c.
" admise, 246. " 124	50·40 p. c.
" restant au 31 décembre, 951. Déchargés, 124	13·03 p. c.
Admissions, 246. Sortis guéris, 42	17·07 p. c.
Admissions, 246. Sortis améliorés, 31	12·60 p. c.
Admissions, 246. Sortis non guéris ni améliorés, 44	17·88 p. c.

Digitized by Google

Population traitée, 1161. Sortis guéris, 42..... 3·71 p. c.
Population traitée, 1161. Sortis améliorés, 31..... 2·78 p. c.
Montant payé par le gouvernement pour le maintin de l'asile pendant l'année..... $95,130 84

VISITES.

La première a été faite par les inspecteurs Desaulniers et de Martigny le 8 janvier. La population totale était de 915 dont 443 hommes et 472 femmes. Il y avait en sus 107 patients privés. Parmi les hommes 2 étaient sous *restraint* et malgré la défense des inspecteurs, plusieurs fois renouvelée, il y en avait d'attachés avec des poignets de fer. Deux cas de cellules. Les femmes étaient très agitées ce jour-là.

Autre visite le 4 mai par l'inspecteur Desaulniers. Population, 453 hommes et 482 femmes, en tout 935. Chez les femmes 6 malades et 7 chez les hommes. Douze cas de *restraint* tant chez les hommes que chez les femmes. 60 protestants, maison occupée dans toute son étendue. Malades parfaitement à leur aise.

Autre visite par l'inspecteur Desaulniers le 8 juin. 461 hommes et 495 femmes; total 956—61 protestants.

Autre visite par l'inspecteur Desaulniers le 8 septembre. 983 malades dont 511 femmes. 97 patients privés. 15 malades dans les infirmeries, 7 hommes et 8 femmes. 16 cas de *restraint*, 9 femmes et 7 hommes. 6 cas de cellules.

Autre visite par les inspecteurs de Martigny et Smith le 18 septembre. Population, 469 hommes et 508 femmes, en tout 977. 91 protestants—63 patients privés catholiques et 14 protestants.

Autre visite le 16 décembre par les trois inspecteurs. Information a été donnée qu'il y avait eu 6 cas de variole dont 3 sont morts, et que 300 aliénés avaient été vaccinés jusqu'à date. Il y avait en tout 957 malades dont 453 hommes et 504 femmes. 65 protestants. 92 patients privés. Les hommes occupaient 23 salles dans lesquels il y avait 30 gardiens hommes, 28 sœurs et 35 tiertiaires. Les femmes avaient aussi 23 salles, 30 sœurs hospitalières et 52 tiertiaires.

Digitized by Google

Refuge de St-Ferdinand pour idiots.

Religieuses de Charité, propriétaires.
Rév. sœur Ste-Angèle, supérieure.

		F.
Nombre de prisonniers au 1er janvier 1885.....		33
" "	admis pendant l'année.....	17
" "	déchargés pendant l'année.	0
" "	décédés	41
" "	restant au 31 décembre.....	48
Montant payé par le gouvernement pour le maintien de l'asile		$3,289 97

Visites.

L'inspecteur de Martigny est allé à cet asile le 11 décembre et il y a trouvé 45 idiotes en bonne santé et bien proprement vêtues. Cette maison a été presqu'entièrement refaite pendant l'année. Elle peut maintenant contenir 75 idiotes et au printemps, alors qu'elle sera terminée, il y aura place pour un cent. Ce bâtiment mesure 50 pieds sur 40 à trois étages y compris la mansarde. Il y a trois dortoirs, une salle à dîner, une infirmerie, une salle de bains et 15 cellules. Il est chauffé à l'eau chaude, est bien fourni d'eau au moyen d'un aqueduc construit aux frais des religieuses.

Quoiqu'inférieur aux grands asiles de Québec et de Montréal, cet asile offre néanmoins le confort nécessaire aux malheureuses qui y sont internées.

Refuge de Belmont.

G. Wakeham, propriétaire et directeur.

Nombre de patients au 1er janvier 1885		13
" "	admis pendant l'année	36
" "	déchargés, guéris	15
" "	déchargés, améliorés.....	11
" "	déchargés, non améliorés	9
" "	décédé.....	1
" "	restant au 31 décembre	13
Octroi annuel du gouvernement		$700 00

Digitized by Google

VISITE.

La visite de cette utile institution a été faite par les inspecteurs Smith et Desaulniers le 4 décembre. Tout était dans un ordre de propreté très satisfaisant. Rien de plus facile de s'apercevoir au premier coup d'œil, que le directeur de cette maison se dévoue de tout cœur à son œuvre et qu'il n'épargne rien pour procurer à ses pensionnaires le confort et les soins qu'ils requièrent.

Les admissions ont été un peu moins élevées cette année que les années dernières, mais la maison a été heureusement préservée de maladies.

M. Wakeham désire depuis plusieurs années se soustraire à la responsabilité que lui imposent les devoirs de sa charge, à cause de son âge avancé. Mais il lui répugne sérieusement de laisser disparaître une institution dans laquelle il a travaillé pendant tant d'années, avec profit pour lui-même et avec avantage pour ses malades.

Les inspecteurs regretteront bien sincèrement la retraite de M. Wakeham, si aucun jeune médecin ou autre ne profite pas de cette occasion pour se faire un bel avenir, en achetant la propriété et en continuant la même œuvre.

Le tout humblement soumis.

L. L. L. DESAULNIERS,
Président.
WALTON SMITH,
Inspecteur.
A. L. DE MARTIGNY,
Insp. P. A. et R.

Québec, 31 décembre 1885.

RAPPORT PARTICULIER DE L. L. L. DESAULNIERS, M.D., INSPECTEUR DES ÉCOLES DE RÉFORME ET D'INDUSTRIE POUR L'ANNÉE 1885.

Les écoles de réforme et d'industrie de la province se maintiennent toujours au niveau élevé qu'elles ont atteint depuis déjà plusieurs années.

Un bon nombre de jeunes gens et de jeunes filles, après un séjour de

Digitized by Google

quelques années dans ces écoles, ont toujours aisément trouvé des positions avantageuses et de bonnes chances de gagner honorablement leur vie, mais c'est surtout depuis qu'elles sont sous la direction des Frères et des Sœurs de la Charité, aussi bien que des religieuses du Bon Pasteur que, sous l'impulsion du sentiment religieux, elles se sont perfectionnées davantage, si bien qu'elles comptent maintenant par centaines les petits garçons devenus de braves citoyens et les petites filles, de bonnes mères de familles ou de fidèles servantes.

Dans tous les pays, ces écoles existent en grand nombre. Elles produisent des résultats plus ou moins heureux là où elles ont été fondées en vue d'intérêts personnels ou de spéculation ; mais elles prospèrent de manière à surprendre les plus incrédules, et deviennent des modèles que tous voudraient imiter, sans jamais y réussir, là ou elles ont été fondées dans un but de charité, et maintenues par le dévouement, le sacrifice et l'esprit vraiment chrétien de leurs directeurs.

Voyons la célèbre école de Mettray, en France, que les sacrifices, le courage et le dévouement admirable d'un DeMetz a élevée à une si grande perfection que bien d'autres laïques de grande distinction ont voulu imiter sans y réussir.

Voyons encore l'importante institution de Citeaux, près Lyon, aussi en France, d'abord fondée par des laïques à grande fortune, mais achetée, quelques années plus tard, après la ruine complète de ses riches fondateurs, par l'abbé Rey, prêtre qui n'avait que sa foi, son esprit religieux, et son courage pour fortune, devenir en quelques années une des plus florissantes et une des plus célèbres écoles de ce grand pays ; aujourd'hui 800 enfants y acquèrent les connaissances nécessaires pour gagner leur vie, après y avoir puisé celles qui font le bon chrétien, l'honnête homme et le courageux travailleur.

Voyons surtout et pardessus tout le prodigieux succès des écoles Salésiennes établies dans toutes les parties du monde, par le célèbre et modeste Don Basco, prêtre italien résidant à Turin.

Fondée dans cette ville en l'année 1842, son institution qui ne comptait alors que quelques enfants, devint si florissante qu'en moins de trente ans, elle comptait ses écoles par milliers et ses élèves par centaine de milliers. Au-delà de vingt-cinq mille enfants en sortent chaque année.

Digitized by Google

Quelles sont donc les causes qui ont pu produire et qui continuent à produire un résultat aussi étonnant et aussi consolant, dans les écoles dont je viens de dire un mot.

Ces causes, dit un écrivain français, se réduisent à quatre principales, formulées ainsi : 1o. La situation de l'établissement. 2o. Le régime de vie et de travail des enfants. 3o. L'esprit de discipline. 4o. La qualité des maîtres et du directeur.

Je ne dirai que quelques mots des deux dernières causes, car elles sont les plus importantes et les plus propres à démontrer que les religieux seuls, ou que de très rares exceptions parmi les laïques, sont capables de montrer un pareil dévouement, de partager d'aussi profonds sentiments de charité, d'oubli de soi-même et de bienveillance pour les autres.—D'abord l'esprit de discipline.

A la tête ou au milieu de chaque groupe d'enfants, que voit-on ? Un religieux qui prend sa part du travail dont s'occupe le groupe ; qui y apporte seulement plus d'ardeur, et plus d'habileté que les autres, auquel les autres ont recours quand ils sont embarrassés, qui donne un conseil à celui qui hésite, qui aide celui qui faiblit, qui encourage celui qui se lasse, qui relève celui qui succombe. Le surveillant importun, morose, irritant, disparaît pour faire place à un compagnon de fatigue, à un frère plus expérimenté, à un ami obligeant et dévoué.

On est frappé de cet esprit d'ordre et de confiance, s'alliant à une sage liberté et à une confiance réciproque. Cette discipline agit par l'exemple plus que par le précepte, par la persuasion plus que par la force. Avant de songer aux moyens de réprimer le mal, elle s'occupe de ceux qui provoquent au bien ; au lieu d'emprisonner la liberté du jeune homme dans un cercle étroit et routinier qui ne lui laisse aucune initiative, elle lui donne carrière et s'applique seulement à l'éclairer et à le diriger.—Les qualités du maître.

Voilà la condition la plus importante de toutes, car sans elle, les autres pourraient rester stériles et même devenir dangereuses. Vainement on aura réuni les conditions les plus favorables, rédigé les plus sages règlements, trouvé les meilleures méthodes, tout cela restera stérile, si les maîtres

Digitized by Google

qui les appliquent manquent des qualités indispensables pour en tirer parti. Or quelles sont ces qualités indispensables ? *Citeaux, et pour bien dire toutes les institutions dirigées par des religieux*, offrent les moyens de les trouver sur le fait et de les étudier d'après leur œuvre.

Le Directeur, les Pères et les Frères de cette école font invariablement cette réponse : *Nous aimons ces enfants et nous nous en faisons aimer*. Voilà le mot magique, le grand secret. Les Frères de Citeaux se sont armés de douceur, d'indulgence, de patience ; ils enseignent le travail, la justice, la pauvreté, la charité ; ils n'ont recours ni à la menace, ni à l'oppression, mais à la persuasion qui éclaire l'esprit sans l'asservir et dirige la volonté sans la tyranniser ; ils prêchent d'exemple ; ils parlent au cœur et de cette manière ils sont parvenus à vaincre des natures rebelles, à triompher des instincts brutaux, à établir en un mot le règne du bien, du devoir et de la vertu dans des âmes asservies au mal, aux passions et à l'erreur.

Ces Frères ont le même chapeau de paille ; ils portent la même blouse ; ils ont aux pieds les mêmes sabots ; ils mangent le même pain que les enfants. Ils se sont faits maçons, charpentiers, forgerons, tailleurs, cordonniers, brasseurs, meuniers, boulangers, vignerons, jardiniers, laboureurs, etc.

N'est-ce pas là, la peinture de ce que font ici les Frères de la charité et les religieuses auxquels nos écoles sont confiées. Ceux qui visitent avec soin et minutieusement ces institutions, n'en sortent-ils pas étonnés d'y avoir vu autant d'activité, autant d'ordre et autant de jeunes figures sur lesquelles se reflètent le bonheur et la paix du cœur. Ici, comme à Mettray, comme à Citeaux et comme dans les écoles de Don Bosco, les frères et les sœurs *aiment les enfants et se font aimer d'eux*. Ce mot magique, ce grand secret est connu ici comme là-bas et à son aide, les religieux de ce pays font la même œuvre, avec un égal succès, eu égard aux dispositions, à l'esprit d'indépendance et au caractère du peuple, aussi bien qu'à la plus grande facilité de gagner sa vie ici que dans le vieux monde.

ECOLE DE RÉFORME POUR LES GARÇONS.—MONTRÉAL.

Les Frères de la Charité, propriétaires et directeurs.
Rév. Frère Justinien, supérieur.
N. A. Thérien, Ptre, chapelain.

Digitized by Google

Dr. P. E. Mount, médecin.

Nombre d'enfants au 1er janvier 1885	254	
" " admis pendant l'année	90	
" " graciés " "	39	
" " libérés à l'expiration de la sentence	43	
" " transféré au pénitencier	1	
" " " à Sherbrooke	1	
" " évadé	1	
" " décédés	4	
" " restant au 31 décembre	255	
Coût total du maintien de l'école	$35967 13	

Nationalités.

Canadiens-Français	209	
Irlandais	45	
Français	1	255

Lieu de naissance.

Province de Québec	225	
Etats-Unis	29	
France	1	255

Ateliers.

Cordonniers (3 ateliers)	79	
Tailleurs	40	
Selliers	25	
Ferblantiers	36	
Imprimeurs	12	
Relieur	1	
Menuisiers	10	
Doreur	1	
Peintres	8	
Carrossiers	2	
Bourreurs	2	
Forgerons	3	
Boulangers	3	
Ecole	33	255

Digitized by Google

Les directeurs de ce grand établissement ont sérieusement appréhendé l'entrée de la variole dans leur maison. Mais, dit le Directeur, dès l'apparition de la maladie parmi la population de la cité, nous avons pris toutes les précautions hygiéniques possibles dans une institution comme la nôtre: propreté, ventilation parfaite, nourriture variée, exercice en plein air, soins médicaux, rien n'a été épargné, et en tout cela nous avons été guidés par la science et le dévouement du médecin de la maison, lequel a tout mis en œuvre pour préserver l'établissement du fléau dévastateur et heureusement, il n'y a eu qu'une douzaine d'enfants atteints par l'affreuse maladie et un des frères.

Le Directeur mentionne le fait que plusieurs des enfants qui ont appris l'un des 14 métiers enseignés dans l'institution, gagnent de 5 à 10 piastres par semaine dans les ateliers de la cité, ou en travaillant à la pièce pour des patrons, et il ajoute que ceux qui par paresse naturelle retournent à leurs anciennes habitudes forment, Dieu merci, l'exception.

Tous les détenus vont à l'école et ceux qui sont trop jeunes ou sont inhabiles à travailler dans les ateliers y sont toute la journée.

J'ai visité cette maison le 6 avril, le 10 août, le 16 septembre et le 24 de décembre. Le nombre des enfants a toujours été pour ainsi dire le même. Une fois 254, une autre fois 255 et deux fois 256.

Tous ces enfants sont occupés à leurs différents métiers et à l'école. Ils font une somme considérable de travail, surtout dans les ateliers des cordonniers, des selliers, et des ferblantiers.—Les maîtres sont satisfaits de la conduite des enfants et ils se trouvent heureux de ne pas éprouver plus d'inquiétude et plus de tracasserie avec eux que les directeurs des collèges n'en éprouvent avec leurs jeunes écoliers.

ECOLE DE RÉFORME DU BON PASTEUR.—MONTRÉAL.

Les Religieuses du Bon Pasteur, propriétaires et directrices.
Révde Sœur Alphonse de Liguori, supérieure.

Nombre d'enfants au 1er janvier 1885.....	18
" " admis pendant l'année.....	20
" " sortis à l'expiration de la sentence.....	8

Digitized by Google

Nombre d'enfants sortis par pardon		1
" " " par remise aux parents		7
" " " par décès		1
" " " comme pénitente		1
" " restant au 31 décembre		20
Coût total du maintien de l'école pour l'année	$1628	49
Enfants sans père	6	
" sans mère	14	
" sans père ni mère	2	
" de parents intempérants	11	
" ne sachant ni lire, ni écrire	4	
Religion.—Catholiques	28	
Nationalité.—Canadiens-Français	21	
Irlandais	7	
Enfants qui font bien	14	
" qui sont douteux	14	
Agés de 9 ans	3	
" de 10 "	2	
" de 11 "	4	
" de 12 "	4	
" de 13 "	4	
" de 14 "	10	
" de 15 "	1	

Etat ou occupations des parents :—

2 bouchers, 2 cordonniers, 1 ouvrier, 1 forgeron, 1 peintre, 1 orfèvre, 1 maçon, 1 plâtrier, 1 couvreurs, 8 journaliers, 1 mendiant.

Cette école et la suivante ont été visitées par moi le 6 avril, le 25 mai, le 3 septembre et le 23 décembre. Rien de nouveau à remarquer au sujet des deux écoles du Bon Pasteur, si ce n'est que les petites filles sont maintenant tenues dans deux grandes salles, construites pour elles pendant l'année, et les grandes, dans leurs salles ordinaires où elles sont occupées à coudre pour des marchands de la ville.

Dans les écoles on enseigne, comme ailleurs, la lecture, l'écriture, un peu de calcul, la géographie, l'histoire.

Digitized by Google

Cette institution n'a pû, malgré toutes les précautions, éviter tout à fait les atteintes de la variole. Une douzaine d'enfants en ont été affectés, et aussitôt ils ont été transférés à l'hopital des variolés.

ECOLE D'INDUSTRIE, TENUE PAR LES MÊMES RELIGIEUSES.—FILLES.

Nombre d'enfants au 1er janvier 1885		188
" " admis pendant l'année		4
" " sortis à l'expiration de la sentence		8
" " sortis par pardon		49
" " " par placement en service		4
" " " remise aux parents		53
" " " par décès		7
" " restant au 31 décembre		71
Coût total du maintien de l'école	$	8522 51
Enfants sans père		35
" sans mère		34
" sans père ni mère		10
" de parents intempérants		10
" ne sachant ni lire ni écrire		30
Religion.—Catholiques		128
Nationalités.—Canadiens-français		114
Anglais		4
Ecossais		20
Enfants qui font bien		92
" qui sont douteux		36
" dont on ne sait rien		24
Agés de 3 ans		8
" de 4 "		4
" de 5 "		10
" de 6 "		14
" de 7 "		29
" de 8 "		27
" de 9 "		14
" de 10 "		14
" de 11 "		8

Digitized by Google

Etat et occupations des parents :—

3 cordonniers, 5 ouvriers, 1 corroyeur, 2 cultivateurs, 2 barbiers, 2 maçons, 1 charpentier, 1 bucheron, 3 charretiers, 5 menuisiers, 1 forgeron, 29 journaliers, 4 mendiants. 24 dont on ne sait rien.

ÉCOLE DE RÉFORME ET D'INDUSTRIE DE QUÉBEC.—HOSPICE SAINT-CHARLES.—FILLES.

Religieuses du Bon Pasteur, propriétaires et directrices.

Révd. Sœur St. Louis de Conzague, supérieure.

Nombre d'enfants au 1er Janvier 1855		111
" " admis pendant l'année		15
" " sortis par expiration de sentence.		37
" " " par placement en service...		13
" " " par remise aux parents.....		14
" " " par adoption.....		10
" " resrant au 31 décembre.....		89
Coût total du maintien de l'école.....	$	6659 20
Enfants sans père.....		32
" sans mère.....		21
" sans père ni mère.....		16
" de parents intempérants.....		65
Religion.—Catholiques.....		89
Nationalités.—Canadiennes-françaises.....		88
Irlandaise		1
Enfants qui font bien.....		35
" qui sont douteux.....		2
Agés de 7 ans.....		38
" de 8 "		11
" de 9 "		13
" de 10 "		17
" de 11 "		5
" de 12 "		8
" de 13 "		1
" de 14 "		1

Digitized by Google

Tous les parents connus sont des journaliers.

J'ai visité cette école le 23 janvier, le 26 de mai, le 27 d'août et le 2 de décembre. J'y ai trouvé à chaque visite à peu près toujours le même nombre d'enfants aux frais du gouvernement. Les sœurs ont bien soin de leurs enfants ; elles les habillent bien, et leur enseignent la couture, le tricot et les sciences élèmentaires.

ECOLES DE REFORME ET D'INDUSTRIE DE LÉVIS.—GARÇONS.

Les Sœurs de la Charité, propriétaires et directrices,

Revd. Sœur St. Pierre, supérieure.

Dr. N. Lacerte, M.D., médecin.

Nombre d'enfants au 1er janvier 1885		311
" " admis pendant l'année		65
" " sortis par expiration de sentence		35
" " " par pardon		18
" " " par placement en service		3
" " " par adoption		6
" " " par décès		4
" " restant à l'école au 31 décembre.		310
Coût total du maintien de l'école		$20792 46
Enfants sans père		124
" sans mère		97
" sans père ni mère		54
" de parents intempérants		117
" ne sachant ni lire ni écrire		20
Religion.—Catholiques		310
Nationalités.—Canadiens-français		278
	Anglais	3
	Irlandais	24
	Français	1
	D'autres origines	4
Agés de 5 ans		9
" de 6 "		10

Digitized by Google

Agés de 7 ans	55
" de 8 "	42
" de 9 "	86
" de 10 "	75
" de 11 "	83

ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR FILLES PAR LES MÊMES SŒURS.

Nombre d'enfants au 1er janvier 1885	140	
" " admis pendant l'année	31	
" " sorties à l'expiration de la sentence	5	
" " sorties par placement en service.	6	
" " " par remise aux parents...	28	
" " " par adoption	2	
" " " par décès	2	
" " restant au 31 décembre	128	
Coût total du maintien de l'école		$ 7629 91
Enfants sans père	61	
" sans mère	31	
" sans père ni mère	20	
" de parents intempérants	40	
Religion.—Tous catholiques.		
Nationalités.—Canadiens-français	118	
Irlandais	3	
D'autres origines	7	
Qui font bien	43	
Agés de 6 ans	5	
" de 7 "	17	
" de 8 "	17	
" de 9 "	33	
" de 10 "	38	
" de 11 "	18	

Cette école dans laquelle il n'y avait d'abord que des filles s'est maintenue pendant bien des années avec à peu près un nombre égal d'enfants et il était facile de voir que rien d'inaccoutumé ne venait changer le cours ordinaire du mouvement de la population.

Digitized by Google

Les choses se passèrent ainsi jusqu'en l'année 1883. C'est dans cette année que le gouvernement décida, dans un but louable d'économie, d'ouvrir à Lévis une école de réforme et d'industrie pour les garçons âgés de moins que 12 ans, et c'est le 13 avril de cette même année qu'il fit transférer 25 de ces petits garçons de l'école de Montréal à celle de Lévis. Ce fut le commencement d'une nouvelle école de réforme qui n'est en réalité qu'une école d'industrie.

Pendant les années que ces jeunes enfants furent admis à l'école de Montréal, leur nombre resta presque constamment le même. Le gouvernement comme les inspecteurs étaient en conséquence très justifiables de croire qu'il en serait de même à Lévis ou que du moins leur nombre n'augmenterait que très lentement.

Il est facile de concevoir quelle fut la surprise éprouvée par les inspecteurs quand, dès la première visite, au mois de novembre de la même année, ils trouvèrent que dans l'espace de six mois seulement, le nombre des enfants s'était déjà élevé au chiffre de 174 et que tous venaient de Montréal, de Québec, de Lévis, de Rimouski, de Joliette, de Ste. Claire, de St. David, de St. Henri, de Chicoutimi, de St. Anselme, de St. Laurent, de l'Ile d'Orléans, de l'Ile aux Coudres, de Richmond, du Bic, de Charlesbourg, de St. Charles, de St. Denis, des Trois-Pistoles et de Hull, c'est à dire de tous côtés et de partout, comme si le pays se fût senti tout à coup et comme par enchantement tenu d'envoyer à Lévis, une multitude d'enfants qu'on n'avait jamais songé d'envoyer à Montréal, ou ailleurs.

Les inspecteurs durent chercher à découvrir quelle pouvait être la cause d'un pareil réveil ou d'une semblable course sur l'école tout nouvellement ouverte de Lévis, mais il leur fut impossible de constater au juste où résidait cette cause et où étaient les inspirateurs du mouvement, mais ils ne restèrent pas moins sous l'impression que des moyens inusités avaient été employés pour emplir l'école dans le plus court délai possible.

Alarmés à la vue d'un pareil abus, les inspecteurs signalèrent le fait au gouvernement, lequel fit modifier la loi dès la plus prochaine session de la législature, afin de mettre des entraves, sinon un arrêt à ce mal. La loi nouvelle nécessitait le renvoi de 60 à 75 enfants à peu près, et elle de-

Digitized by Google

vait même avoir l'effet de détruire entièrement l'école dans l'espace de cinq années.

Mais qu'est-il arrivé ? Encore de la surprise. Au lieu d'une diminution graduelle et régulière, le nombre des enfants s'est encore accru, non avec la rapidité outrageante dé la première année, mais encore assez pour confirmer les soupçons qu'une influence occulte existe et se fait sentir dans toutes les parties du pays.

Cette école a coûté au pays la jolie somme de $28,422.37 pour les 438 enfants qui lui ont été confiés cette année, et elle aurait probablement coûté un tiers de plus si la dernière loi ne fut pas venue modifier l'ardeur des agents ou des autorités judiciaires.

En dépit cependant de la loi et de l'abstention de plusieurs anciens policiers, comment se fait-il que cette école ait reçu 65 garçons et 31 filles, c'est-à-dire 96 enfants, cette année, quand les autres écoles, sur lesquelles la loi ne produit pas plus d'effets que sur celle de Lévis n'en reçoivent presque plus ?

A l'exclusion de ce que je viens de remarquer, je n'ai qu'à louer les religieuses pour le soin qu'elles prennent des enfants. Elles les vétissent bien, paraissent les bien nourrir aussi, les logent dans de spacieux dortoirs, et dans de vastes salles, leur procurant divers amusements, mettent à leur disposition des terrains de grande étendue pour promenade et exercice. La maison est en outre placée sur un local élevé, très salubre et tout-à-fait enchanteur.

J'ai visité cette école le 24 janvier, le 27 mai, le 27 août et le 4 de décembre. A chacune de mes visites j'ai remarqué le même ordre et la même manière d'agir. Les enfants sont divisés en plusieurs classes par nombre de 75 à 80, et ils passent presque toute la journée dans ces appartements, à part des sorties à l'extérieur, avec leurs gardiennes qui sont en même temps leurs institutrices.

Dans les classes on leur enseigne la lecture, l'écriture, les éléments de la grammaire, etc., etc., puis le tricot, la couture, etc., etc. J'ai vu dans ces diverses classes, soit de garçons, soit de filles, un bon nombre qui lisent bien et écrivent admirablement bien, même sur la planche noire.

Digitized by Google

Ces pauvres enfants ont l'air heureux et paraissent n'avoir aucune envie, ni aucun désir de laisser l'école. Il n'y a pas moins d'une vingtaine de ces enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de 7 ans, tant garçons que filles.

ÉCOLE DE RÉFORME DE SHERBROOKE.

G. F. Bowen, shérif, } Directeurs.
M. Read, gardien, }

Nombre d'enfants	au 1er janvier 1885.....	12
"	" admis pendant l'année	1
"	" élargis pendant l'année	5
"	" restant au 31 décembre.....	7
"	" transféré au pénitencier	1
"	" remis aux parents	4

Tous protestants.

Tous du Canada, à l'exception d'un.

Cette école a coûté au pays $2,279.13.

Depuis quelques mois ces enfants ont une chance d'apprendre un métier qui leur donnera le moyen de gagner leur vie, après leur sortie de l'école. On a ouvert dans un des couloirs de la prison, un atelier d'imprimerie, en rapport avec un journal de la ville et c'est là que tous les garçons travaillent, à la satisfaction de ceux qui les emploient. On m'a fait des éloges de leur habileté et de leur aptitude à ce genre de travail.

J'ai visité cette école le 28 décembre. Il n'y avait alors que 7 enfants à l'école, et ils étaient tous bien.

Humblement soumis.

L. L. L. DESAULNIERS,
Inspecteur des écoles de réforme
et d'industrie.

Montréal, 31 décembre 1885.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06855 1343

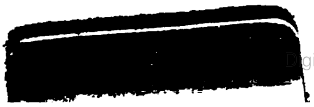

Digitized by Google